TRENTE-QUATRIÈME ANNÉE — N° 9992 — 38 PAGES — MERCREDI 16 MARS 1977

# Le Monde

Fondateur : Hubert Beuve-Méry — Directeur : Jacques Fauvet

1,50 F

Algérie, 1,20 DA; Maroc, 1,80 dir.; Tunisie, 120 m.; Allemagne, 1 DM ; Autriche, 11 sch. ; Belgique, 13 fr. ; Canada, $ 0,65 ; Danemark, 3 kr. ; Espagne, 28 pes. ; Grande-Bretagne, 20 p. ; Grèce, 20 dr.; Iran, 45 ris; Italie, 350 l.; Liban, 175 p.; Luxembourg, 13 fr. ; Norvège, 2,75 kr. ; Pays-Bas, 1 fl. ; Portugal, 14 esc. ; Suède, 2,25 kr. ; Suisse, 1 fr.; U.S.A., 65 cts; Yougoslavie, 10 n. din.

Tarif des abonnements page 34

5, RUE DES ITALIENS
75427 PARIS - CEDEX 09
C.C.P. 4207-23 Paris
Télex Paris n° 650572
Tél. : 246-72-23

**Un appel des évêques anglicans du Kenya pour la « restauration de l'ordre » en Ouganda**

LIRE PAGE 6

BULLETIN DE L'ÉTRANGER

## FIDEL CASTRO EN AFRIQUE

**Accueilli avec ferveur en Libye, où il a donné au colonel Kadhafi un brevet de « progressisme », M. Fidel Castro s'est rendu ensuite à Aden, à Mogadiscio et à Addis-Abeba, et il était attendu le 16 mars en Tanzanie. Cette tournée africaine suscite dans le continent des espérances et des anxiétés sans commune mesure avec la visite d'un dirigeant, si prestigieux soit-il, du tiers-monde révolutionnaire. Mais depuis son intervention décisive en Angola, Cuba a acquis en Afrique assez de poids pour que les Etats-Unis s'en alarment et pour que les éventuels bénéficiaires de son assistance s'en félicitent.**

**La création de relations entre Cuba et l'Afrique n'a rien pour surprendre. Depuis la Tricontinentale, réunie en janvier 1966 à La Havane, M. Fidel Castro s'est toujours posé en champion d'une décolonisation rapide de l'ensemble du tiers-monde et d'un concours direct aux mouvements africains de libération. Leur action fut décisive en Guinée-Bissau avant de l'être en Angola. Mais, précisément, depuis le pont aérien créé par-dessus l'Atlantique entre La Havane et Luanda, l'atmosphère générale présidant aux rapports entre Cuba et l'Afrique s'est profondément modifiée.**

**L'intervention militaire soviéto-cubaine en Angola a gravement traumatisé la plupart des dirigeants africains modérés, en même temps qu'elle a conduit les responsables de la politique africaine des Etats-Unis à un réexamen général de leur comportement et suscité des interrogations dans la plupart des chancelleries occidentales. C'est parce qu'ils s'inquiétaient des prolongements possibles de l'intervention cubaine en Angola que des chefs d'Etat comme le président Senghor, du Sénégal, ou Mobutu, du Zaïre, par exemple, dont les préoccupations idéologiques sont pourtant différentes, se sont lancés dans une politique d'armements.**

**Les étapes de la tournée africaine de M. Fidel Castro prouvent que deux questions essentielles le préoccupent : l'évolution de la situation en mer Rouge et la décolonisation de l'Afrique australe. Les grandes manœuvres diplomatiques en cours du Caire à Mogadiscio, et d'Aden à Khartoum, retiennent d'autant plus son attention qu'un renversement général des alliances est de moins en moins exclu dans cette partie du globe. La décomposition accélérée de l'Ethiopie et l'option proclamée par la junte d'Addis-Abeba en faveur d'une voie socialiste de développement incitent les Américains, qui soutenaient les héritiers du pouvoir impérial, à envisager de se tourner vers des partenaires plus rassurants. Au moment où, à l'initiative de l'Arabie Saoudite et, sous l'instigation des Etats-Unis, les dirigeants des pays arabes modérés apportent une aide militaire importante à la lutte de libération nationale engagée depuis seize ans en Erythrée, le premier ministre cubain entend ne pas être absent d'une mer sur les rives de laquelle est en cours une complète redistribution du rôle des grandes puissances.**

**L'escale de Dar-Es-Salaam est d'autant plus importante que la Tanzanie professe, par la voix du président Julius Nyerere, un socialisme militant et que, par la volonté de son chef, elle figure dans les « Etats de première ligne », directement intéressés au règlement du problème rhodésien. Depuis longtemps passé à l'action hors de la sphère américaine, M. Fidel Castro entend accorder une place de choix au continent africain. Dès lors, il est logique qu'il privilégie deux zones particulièrement névralgiques où les Occidentaux s'accordent à dire qu'existe un risque de création d'« un nouvel Angola ».**

---

**DÉMOCRATES CHRÉTIENS ET COMMUNISTES VONT MANIFESTER A BOLOGNE CONTRE LA « VIOLENCE ORGANISÉE »**

*(Lire page 2.)*

---

*L'EUROPE EN CRISE*

# Un entretien avec M. Raymond Barre

## • Nous attendons des dirigeants américains qu'ils regardent le monde tel qu'il est

## • Le gouvernement n'a pas l'intention de modifier la politique qu'il a arrêtée pour 1977

*Le Monde a publié, les 2 et 9 mars, les réponses des chefs de gouvernement italien et belge aux questions que leur posait André Fontaine sur la manière dont ils voyaient la situation internationale et celle de leur pays à la veille des prochaines rencontres au sommet européennes et occidentales de Rome et de Londres.*

*La parole est aujourd'hui à M. Raymond Barre. Le premier ministre attend des nouveaux dirigeants américains que, « sans parti pris ni dogmatisme, ils regardent le monde tel qu'il est » et ne voit pas dans les résultats du premier tour des municipales de raison pour le gouvernement de modifier la politique qu'il a arrêtée pour 1977.*

*On aurait pu croire qu'au lendemain du premier tour des élections municipales une certaine agitation régnerait à l'hôtel Matignon. Mais c'est un premier ministre fidèle à son image détendue qui nous reçoit dans son vaste bureau du premier étage. La bonne tenue du franc sur le marché des changes, dont il vient de prendre connaissance, contribue sans doute à expliquer sa bonne humeur. En tout cas, il prend son temps pour répondre à nos questions, sans que rien ni personne, à part tout de même un coup de téléphone du chef de l'Etat, vienne déranger un homme qui possède à un rare degré l'art de ne pas se laisser déborder.*

*« L'administration Carter est maintenant en place. Qu'en attendez-vous pour la construction de l'Europe, le développement des relations euro-américaines et les rapports Est-Ouest ?*

— Dès son entrée en fonctions, le président Carter a pris l'initiative d'envoyer vers les alliés européens des Etats-Unis un représentant personnel de haut rang, le vice-président Mondale. Des entretiens que ce dernier a eus dans notre capitale, nous avons retenu la volonté de compréhension manifestée par la nouvelle administration.

» En fait, c'est d'abord cela que nous attendons des dirigeants américains d'aujourd'hui. Nous souhaitons que, sans parti pris et sans dogmatisme, ils regardent le monde tel qu'il est. Ils constateront alors que chaque pays à ses problèmes, ses intérêts, sa politique, et que, si chacun d'eux est respecté dans son indépendance et sa dignité, il y a toutes chances que s'intensifie la coopération internationale dont le monde a besoin.

» Pour le reste, il est encore trop tôt pour apprécier dans le détail une politique américaine dont il est manifeste qu'elle est encore en train de se définir. Comme Français et comme Européen, j'espère que le président Carter se convaincra, s'il ne l'est déjà, de la nécessité d'une Europe occidentale organisée et soucieuse d'affirmer sa personnalité, de l'opportunité de poursuivre la politique de détente entre l'Est et l'Ouest, et du caractère indispensable d'un dialogue constructif entre le nord et le sud de la planète.

*— Comment jugez-vous l'évolution actuelle des pays de l'Est sur le triple plan économique, idéologique et militaire ? Croyez-vous à la pérennité de la détente ?*

— Gardons-nous tout d'abord de jugements globaux. Les différences sont grandes entre les pays de l'Est. Nous le constatons dans les relations multiples que nous avons avec eux.

» Il reste, néanmoins, que ces Etats appartiennent à une même organisation de coopération économique et à une même alliance militaire.

» Les pays de l'Est ne sont pas restés à l'écart de la crise économique mondiale : comme nous-mêmes, ils ont supporté les conséquences du renchérissement des matières premières et de l'énergie, et ils sont, sous des formes particulières, exposés à des tensions inflationnistes. Mais ce qui me paraît important, c'est l'intérêt croissant que ces Etats portent au développement de leurs échanges commerciaux et de leurs relations financières avec les pays occidentaux. C'est l'une des formes, et non la moindre, de la détente.

» Nous espérons que le même intérêt se manifestera à l'égard de ce que l'on a appelé la détente idéologique.

Propos recueillis par
ANDRÉ FONTAINE.

*(Lire la suite page 3.)*

---

# Le nombre des demandeurs d'emploi a continué d'augmenter en février

**La situation de l'emploi a continué à se détériorer en février, où l'on a enregistré le record absolu des demandes d'emploi : neuf cent soixante-douze mille quatre cents, après correction des variations saisonnières, soit 4,5 % de plus qu'il y a deux mois et 8,3 % de plus en un an (lire page 38). Le chômage qui, en chiffres observés, a traditionnellement tendance à baisser entre décembre et février, a augmenté cette fois.**

**Le commerce extérieur aurait été déficitaire de près de 2 milliards en février, le taux de couverture des achats par les ventes dépassant cependant 90 % (91 à 95 % les deux mois précédents).**

---

# L'INDE A LA VEILLE D'ÉLECTIONS INCERTAINES

*Pour la première fois depuis six ans, les citoyens de « la plus grande démocratie du monde » sont appelés aux urnes. L'Assemblée élue en 1971 va être renouvelée par un scrutin qui, en raison de l'étendue du pays, durera plusieurs jours (du mercredi 16 mars au dimanche 20). Les résultats définitifs seront, en principe, connus le mardi 22.*

*En raison de la présence de candidats indépendants désignés par des formations régionales, il faudra quelque temps pour savoir si Mme Gandhi peut se maintenir au pouvoir grâce à des ralliements dans le cas où le Parti du Congrès et l'opposition seraient presque à égalité, ce qui est possible.*

*Les élections auraient dû avoir lieu au printemps de l'année dernière, mais elles avaient été reportées en vertu de l'état d'urgence décrété par Mme Gandhi en juin 1975. Il semble que l'opposition a eu la possibilité de s'exprimer librement, mais beaucoup de ses dirigeants, encore incarcérés quelques semaines avant le scrutin, n'ont guère eu le temps de se préparer. La campagne électorale s'est généralement déroulée dans le calme. Ce n'est pas l'intérêt de l'opposition de provoquer des incidents. C'est pourquoi il convient d'accueillir avec prudence une dépêche de l'agence de presse indienne, contrôlée par le pouvoir, selon laquelle M. Sanjay Gandhi, fils du premier ministre, a échappé « par miracle » à un attentat le lundi 14 mars, dans le nord-est du pays.*

De notre envoyé spécial
GÉRARD VIRATELLE

New-Delhi. — *« Une vague antigouvernementale ne signifie pas la défaite »*, téléphone avec assurance M. Bhutto à Mme Gandhi, surmenée et inquiète : tel est le sujet d'une caricature publiée en première page du *Times of India*. Sans doute la fille de Nehru a-t-elle conscience que l'issue de la bataille électorale n'est pas aussi certaine ici qu'au Pakistan, il y a quelques jours.

Lors des deux précédentes consultations électorales, l'opposition, qui n'était pas alors unie comme elle l'est aujourd'hui, avait totalisé plus de la moitié des voix (59 % en 1967, 57 % en 1971), mais le système électoral avait permis au parti gouvernemental d'obtenir la majorité des sièges à la chambre du peuple. Il est peu probable, estime-t-on généralement, que cette situation se reproduise cette année. Tous les partis nationaux autres que le Congrès, et plusieurs mouvements régionaux, font campagne contre Mme Gandhi. Ils demandent la levée de l'état d'urgence, comme viennent de le faire des artistes et notamment les réalisateurs de cinéma Satyajit Ray et Mirnal Sen. Mme Gandhi devait, semble-t-il, envisager de lever le régime d'exception, ce qui aurait coupé l'herbe sous le pied à ses adversaires. Elle y a finalement renoncé.

### Un « manteau d'Arlequin »

Le Parti du peuple et le Congrès pour la démocratie de M. Ram, ancien ministre de l'agriculture, présentent à peu près partout un candidat unique. De surcroît, les deux formations sont assurées de l'appui tantôt du parti communiste marxiste, bien implanté au Kerala et au Bengale Occidental, tantôt de partis régionaux comme le parti Dravidien au Tamil Nadu, qui n'a pas « digéré » la manière dont il fut chassé du pouvoir l'année dernière par Mme Gandhi. Ces alliances électorales, beaucoup plus dangereuses que par le passé pour le parti gouvernemental, risquent le placer en mauvaise posture dans de nombreuses circonscriptions.

*(Lire la suite page 7.)*

---



---

# L'accord de MM. Chirac et d'Ornano symbolise la volonté de réconciliation de la majorité

**MM. Jacques Chirac et Michel d'Ornano, qui se sont rencontrés mardi matin 15 mars à l'Assemblée nationale, « ont pris acte du vote des électrices et des électeurs qui ont désigné la liste de la majorité qui, dans chaque secteur, doit conduire la bataille du deuxième tour ».**

**Dans la déclaration commune rendue publique après l'entretien, les deux responsables « appellent les Parisiennes et les Parisiens qui veulent défendre une société de liberté à apporter massivement leurs suffrages à la liste de la majorité qui reste seule face aux tenants du programme commun ».**

**M. Michel d'Ornano a notamment proposé à l'ancien premier ministre qu'au sein du Conseil de Paris renouvelé, « le groupe le plus important [de la majorité] propose le candidat qui deviendra maire de Paris » et que « le groupe minoritaire propose le candidat qui deviendra premier adjoint chargé des finances ». Dans l'entourage de M. Chirac on considère que cette dernière proposition est « prématurée » avant le second tour.**

**Les communistes, les socialistes et les radicaux de gauche ont invité leurs organisations « à tout mettre en œuvre pour que s'affirme avec le maximum de vigueur la volonté qui s'est exprimée le 13 mars ». Ils rappellent les consignes de désistement en faveur de la liste la mieux placée et annoncent un « meeting unitaire » avec MM. Mitterrand, Marchais et Fabre, vendredi 18 mars.**

Un rendez-vous et un meeting : la majorité et la gauche ne pouvaient mieux illustrer, chacune dans son style propre et selon sa tradition, pour ne pas dire son rituel, leur volonté d'union. Si l'initiative des dirigeants de la gauche de se retrouver ensemble sur la même tribune est surtout symbolique, l'entretien de MM. Chirac et d'Ornano répondait à une nécessité plus évidente. Comme toujours, c'est le président du R.P.R. qui a pris les devants : Il est dans son caractère d'agir vite mais, en la circonstance, il ne voulait laisser à aucune autre autorité de la majorité le soin de dicter la marche à suivre à Paris. Aussi M. Jérôme Monod, secrétaire général du R.P.R., a-t-il porté dès lundi chez M. d'Ornano une lettre de M. Chirac proposant le rendez-vous de mardi matin à l'Assemblée nationale.

Le principe de la rencontre a été aussitôt accepté par le ministre de l'industrie et de la recherche qui, parallèlement, confirmait son intention de respecter le mécanisme du désistement en faveur de la liste la mieux placée, même dans les arrondissements (le 8e et le 16e) où la gauche ne menace pas puisqu'elle est éliminée d'office. Pour sa part, M. Chirac était disposé à retirer les listes de M. Magaud, député R.P.R., dans le 12e arrondissement devant celle de MM. Planchet et de Bénouville, et du professeur Frézal dans le 16e arrondissement devant celle de MM. Lépine, Mesmin, Gantier et Taittinger.

ANDRÉ LAURENS.

*(Lire la suite page 10.)*

---

LIRE PAGE 11 :

« LES DEUX LECTURES »

par Pierre VIANSSON-PONTÉ

---

*AU JOUR LE JOUR*

## Allez les bleus !

*La majorité vient de faire à Paris une cure de pluralisme-choc, au cours de laquelle elle nous a montré de quoi elle était capable en ce domaine. Maintenant, c'est fini : il y a M. Deuxième Tour qui vient de sonner à la porte. Alors, on remet bien vite les chaises sur leurs pieds, on ramasse les bibelots cassés, on enlève les fourchettes plantées dans les murs, on pousse les assiettes brisées sous le lit, on se recoiffe en vitesse, et, puisque M. Deuxième Tour est là, sur le seuil de la porte ouverte, MM. Chirac et d'Ornano vont même s'étreindre dans une belle accolade.*

*Ils vont s'embrasser, mais ils ne vont pas serrer trop fort, bien sûr, pour ne pas appuyer sur les bleus.*

BERNARD CHAPUIS.

---

LE COURT MÉTRAGE A ÉPINAY

# Le cinéma du pauvre

**Les 5es Rencontres cinématographiques du court-métrage français ont eu lieu du 4 au 13 mars, à la Maison des jeunes et de la culture d'Orgemont, à Epinay-sur-Seine. Une centaine de films ont été projetés au cours de ces journées.**

On a le droit de rêver devant une caméra. Un gardien de nuit, dans un grand magasin de La Rochelle, effectue sa mue. De rayon en rayon, il troque blouse grise contre anorak, torche contre piolet... Dans sa tête, la tempête fait rage. A l'assaut de l'Himalaya-ascenseur, il lutte contre le vent, dérape, se rattrape au grillage. La périlleuse escalade se poursuit, le souffle court, sur la rampe de l'escalier, vers d'autres surprises.

Ce morceau de bravoure est l'un des épisodes de *Rock à la préfecture*. Insolite mais réfléchi, tendre et charmant, ce court métrage — vingt-cinq minutes en noir et blanc — a presque fait l'uanimité à Epinay. Son auteur, Franck Moisnard, l'a tourné en 1976, pendant son passage à l'I.D.H.E.C. (Institut des hautes études cinématographiques).

Les « anciens » participaient également à ces rencontres. Gérard Calderon (*le Bestiaire d'amour*) a planté sa caméra dans une termitière géante du Sénégal, réussissant un exploit : observer, comme le ferait un correspondant de guerre, l'assaut inquiétant donné à cette forteresse par des milliers de fourmis cannibales (*les Termites*). Yann Le Masson, lui, a évité les travers des émissions médicales, et il a su, avec délicatesse, présenter un accouchement selon la nouvelle méthode « non violente ». En cercle attentif, de jeunes enfants, étonnamment calmes, participent à la naissance. Réalisé avec le collectif de La Commune ouvrière d'Aix-en-Provence, et le concours des militantes du MLAC jugées le 10 mars, ce film de cinq minutes (*Quand j'serai grande*) n'est que le prélude à un long métrage.

CATHERINE GUIGON.

*(Lire la suite page 24.)*

# AMÉRIQUES

## Chili

LA DISSOLUTION DE LA DÉMOCRATIE CHRÉTIENNE

## Les documents censés étayer la thèse du «complot» étaient connus du gouvernement depuis deux mois

### *déclare le vice-président du parti*

De notre envoyé spécial

Caracas. — « *Les documents utilisés par la junte pour justifier la dissolution de notre parti ne sont rien de plus qu'une analyse politique de la situation actuelle et des possibilités qu'elle offre d'une évolution pacifique vers la démocratie. Leur élaboration et leur diffusion ne sont contraires ni à la Constitution de 1925 ni même aux actes constitutionnels promulgués par la junte. Selon la version officielle des faits, le texte incriminé a été récemment découvert par un journaliste vénézuélien et remis par celui-ci au gouvernement de Santiago. En réalité, ils ont été confisqués il y a plus de deux mois à l'aéroport de Pudahuel à Mme Adriana Matte Alessandri de Pacheco* (1), *alors qu'elle s'apprêtait à sortir du pays...* »

Telle est la déclaration que nous a faite, le dimanche 13 mars à Caracas, M. Jaime Castillo, vice-président de la démocratie chrétienne, à la suite des mesures prises la veille à l'encontre de son parti par le gouvernement du général Pinochet.

M. Castillo vit — de façon plus que modeste — en exil dans la capitale vénézuélienne depuis août 1976, date à laquelle il a été expulsé du Chili. Deux mois auparavant, il avait dénoncé auprès des représentants de l'Organisation des Etats américains, réunis à Santiago, les atteintes aux droits de l'homme perpétrés dans son pays par la junte militaire.

Pour cet ancien ministre de M. Eduardo Frei, les accusations portées contre son parti par le gouvernement ne résistent pas à l'analyse : « *Comment parler de « complot » à propos d'un document qui circulait dans le pays depuis trois mois, qui avait été soumis à nos militants de base et dont le parti avait tout intérêt à divulguer le contenu ?* »

A présent c'est fait : le *Mercurio* de Santiago a publié le texte intégral. Ce document est un texte de vingt-neuf pages, daté de décembre 1976. Il contient, sous forme de seize propositions, les solutions proposées par la D.C. pour renouer avec la démocratie au Chili. Celles-ci ne s'éloignent pas fondamentalement des soultions déjà esquissées, il y a plus d'un an, par M. Eduardo Frei dans un ouvrage dont *le Monde* avait publié de larges extraits. En particulier, la démocratie chrétienne exclut toute alliance avec le parti communiste, et ce, malgré les ouvertures réitérées formulées par cette formation, notamment depuis la libération de son secrétaire général, M. Luis Corvalan.

Ce point mérite d'être noté, car, dans un premier temps, la junte de Santiago a accusé la démocratie chrétienne de comploter avec le P.C. Le document prévoit notamment que les forces armées, outre leur rôle traditionnel de défense, devraient prendre part au développement économique et social du pays.

La junte est sans doute, dans ce texte, plus directement critiquée, notamment pour sa politique économique et son mépris des droits de l'homme, que dans l'ouvrage de M. Frei. Celui-ci s'en prenait à « l'extrême droite ». Cela ne trompait personne, mais les apparences étaient sauves. Cette fois, la D.C. déclare : « *Le régime actuel ne se maintient que parce qu'il dispose arbitrairement de la force et parce qu'il impose silence aux opposants.* »

#### Une nouvelle voix discordante

Pourquoi, se demande-t-on dans les milieux d'exilés chiliens de Caracas, le gouvernement a-t-il soudain décidé de passer à l'offensive alors qu'il possédait depuis plus de deux mois toutes les pièces du dossier ? On note tout d'abord que la dissolution a coïncidé avec le passage à la retraite du général Palacios — un des derniers officiers d'aussi haut rang encore en activité parmi ceux qui ont participé au renversement de Salvador Allende. Le général Palacios était même une sorte de symbole : c'est lui qui avait dirigé l'attaque des forces terrestres contre la Moneda, le 11 septembre 1973. En 1974, des rumeurs à Santiago avaient fait état de l'existence d'un « groupe » formé par trois officiers hostiles à la politique du général Pinochet et apparemment favorables à la démocratie chrétienne : les généraux Bonilla, Arellano et Palacios. Le premier est mort dans un accident d'hélicoptère ; quant au second, il avait, lui aussi, pris une retraite anticipée en janvier 1976.

On note également qu'une nouvelle voix discordante s'était fait entendre ces derniers temps dans le pays. La Cour suprême, jusque-là inébranlablement favorable à la junte, vient d'accepter un recours présenté contre la fermeture de Radio-Presidente-Balmacedi, la station de la D.C. ; elle a également accepté un recours en faveur des personnes « disparues » et alerté le général Pinochet sur la mauvaise volonté du ministre de l'intérieur à obtempérer à l'une de ses décisions. Le 1er mars, dans son discours de rentrée judiciaire, le président de la Cour avait déclaré que l'acte constitutionnel n° 4, promulgué le 11 septembre dernier, et qui définissait les « états d'urgence », donnait trop de pouvoir à l'exécutif. Sans doute est-ce la raison pour laquelle la junte a purement et simplement prolongé l'état de siège en vigueur.

Enfin, indique-t-on dans les milieux d'exilés chiliens de Caracas, la junte ne peut qu'être irritée de constater que ses efforts pour améliorer son image de marque internationale — entre autres, la libération de M. Luis Corvalan — n'ont pas porté leurs fruits comme en témoigne la condamnation de Santiago par la commission des droits de l'homme des Nations unies.

Une récente lettre chaleureuse de M. Carter à M. Frei n'a pas dû davantage être du goût du général Pinochet.

JEAN-PIERRE CLERC.

(1) Mme Matte Alessandri de Pacheco est la femme de M. Maximo Pacheco, l'un des principaux dirigeants de la D.C., et nièce de M. Jorge Alessandri, ancien président de la République (1958-1964) et actuel président du Conseil d'Etat, organisme consultatif mis en place par le général Pinochet.

## Etats-Unis

### Le sénateur Goldwater accusé de compromissions avec la Mafia

De notre correspondant

New-York. — Le sénateur Barry Goldwater, ancien candidat à la présidence contre Lyndon Johnson, porte-parole de la tendance la plus conservatrice du parti républicain, jouit d'une réputation d'intégrité qui lui a valu d'être surnommé « Mister Clean » (Monsieur Propre). Il aurait cependant été intimement lié, en tant qu'ami et associé, au Syndicat du crime en Arizona. C'est ce qu'affirment ces jours-ci dans leurs articles les trente-six reporters qui s'étaient rendu l'automne dernier à Phœnix (Arizona) pour faire la lumière sur l'assassinat, le 2 juin 1976, de leur confrère Don Bolles, lequel avait mené l'enquête sur place pendant deux ans sur les activités de la Mafia dans cet Etat.

Les journalistes en question appartenant à différentes publications décidèrent de travailler en équipe et de venger leur camarade. Ils y réussirent parfaitement puisque deux mois seulement après leur arrivée les deux tueurs à gages, Max Dunlap et James Robinson, qui avaient placé les charges explosives sur la voiture de Don Bolles, un éleveur de lévriers de course nommé John Adamson, qui les avaient engagés, étaient arrêtés et inculpés du meurtre. L'homme qui aurait commandité l'opération, un multimillionnaire nommé Kemper S. Marley, n'a pas encore été appréhendé mais ses lieutenants l'ont directement impliqué dans le crime. Il avait généreusement contribué à l'élection du gouverneur de l'Arizona, M. Raul Castro, lui-même lié politiquement et commercialement aux frères Goldwater.

Il ressort des articles des « Trente-six de Phœnix », parus le 14 mars (notamment dans le *Miami Herald*, l'*Indianapolis Star* et *Newsday* de Long-Island), et étayés sur des données précises, que M. Barry Goldwater, son frère Robert et leur ami intime, M. Harry Rosenzweig, ont été les maîtres politiques de l'Arizona depuis trente ans et y ont couvert les activités de la Mafia. Ils en auraient largement profité. M. Rosenzweig a avoué avoir touché des mains d'un truand, en 1952, 5 000 dollars, qu'il aurait versé au trésor électoral de Barry Goldwater, dont c'était la première campagne sénatoriale. Il a déclaré, sous la foi du serment, que M. Goldwater avait reçu à la même époque 1 200 dollars d'un certain Greenbaum, un lieutenant de Meyer Lansky, l'une des figures de proue de la Mafia américaine, propriétaire de salles de jeu à Miami et à Las Vegas. La Valley National Bank of Phœnix, dont Robert Goldwater est le directeur, aurait prêté de l'argent à l'un de ces casinos.

Lorsque Clarence Newman succéda à Greenbaum à la tête du casino Flamingo et eut maille à partir avec la justice, le sénateur Goldwater serait intervenu auprès du juge Daving Ling pour qu'il s'en sorte avec une peine légère. Robert Goldwater était lié également à un gangster nommé Moe Dalitz, propriétaire de l'hôtel Desert's Inn à Las Vegas. Il avait ouvert un magasin à l'intérieur de cet hôtel. Le sénateur Golwater a refusé de commenter ces accusations et s'est contenté de dire : « *Comme il s'agira peut-être du plus grand procès en diffamation de l'histoire, je dois être très prudent.* »

LOUIS WIZNITZER.

### Le Congrès va décider la reprise de l'embargo sur le chrome rhodésien

Washington (*UPI*) — La Chambre américaine des représentants, se rangeant à l'avis du président Carter, a approuvé, lundi 14 mars, par deux cent cinquante voix contre cent quarante-six, la reprise de l'embargo sur le chrome rhodésien. Le Sénat devait voter le lendemain dans le même sens. Le texte, une fois adopté par le Congrès, le président Carter pourrait alors le signer avant jeudi, jour de sa visite au siège des Nations unies.

Les sondages faits auprès des sénateurs indiquent que leur majorité est favorable à l'abrogation de l'amendement Byrd, qui autorisait depuis 1971 les Etats-Unis à acheter du chrome rhodésien malgré les sanctions économiques décidées par les Nations unies en 1966

Le sénateur Harry Byrd a tenté, en vain, de maintenir l'application de son texte. Il a d'abord proposé de continuer les importations de chrome rhodésien tant que le président Carter n'aurait pas apporté la preuve que tous les Etats membres de l'O.N.U. se conformeraient aux sanctions. Le Sénat a rejeté cette proposition par quarante-cinq voix contre vingt-huit. M. Byrd a alors proposé d'interdire l'importation de chrome en provenance d'Union soviétique. Le Sénat a également repoussé cette proposition par cinquante voix contre vingt-neuf.

Avant de se prononcer pour la reprise de l'embargo sur le chrome rhodésien, la Chambre avait rejeté, par deux cent quarante-six voix contre cent cinquante-trois, une proposition du représentant républicain Robert Bauman demandant au président Carter de prouver au Congrès qu'aucun fournisseur de chrome des Etats-Unis ne violait les droits de la personne humaine (allusion évidente à l'U.R.S.S.).

**[Il convient de ne pas confondre le sénateur Robert C. Byrd (Virginie de l'Ouest), leader de la majorité démocrate, avec son homonyme Harry F. Byrd Jr., sénateur de Virginie — descendant d'une grande dynastie politique de l'Etat, — démocrate dissident et auteur de l'amendement qui porte son nom. En réalité, il s'agit non d'un amendement mais d'une clause (section 503) introduite dans une loi passée en 1971 (HR 8687) stipulant que « le président n'est pas autorisé à réglementer la quantité des produits importés de n'importe quel pays non communiste si les Etats-Unis importent les mêmes produits d'un pays communiste ». Diverses tentatives de supprimer cette clause échouèrent au Sénat.**

**Jusqu'en 1971, donc, les Etats-Unis se conformaient à l'embargo des Nations unies sur le chrome rhodésien et s'approvisionnaient de ce métal en U.R.S.S., qui, en 1971, couvrait à 60 % les besoins américains en la matière. Depuis le vote de l'« amendement » Byrd, cette proportion est descendue à 17 % (elle était de 30 % pendant la période 1966-1971). Témoignant devant la commission des affaires étrangères du Sénat, le 10 février dernier, le secrétaire d'Etat Cyrus Vance plaida pour une stricte application de l'embargo décidé par les Nations unies — et, relevons-le, jamais formellement dénoncé par Washington, — dans le but d'« aider à désamorcer la situation explosive » de la Rhodésie.**

**Ajoutons que la fermeture des ports du Mozambique aux exportations rhodésiennes a déjà eu un effet sensible sur les livraisons de chrome à l'industrie américaine.]**

● *Le Centre de formation aux réalités internationales* organise, au Foyer international d'accueil de Paris, le 24 mars, de 15 heures à 19 heures, et le 25 mars, de 9 heures à 13 heures et de 15 heures à 19 heures, un séminaire sur les nouvelles orientations des Etats-Unis, auquel participeront, du côté français, MM. Hugues de l'Estoile, Pierre Mayer et Paul Fabra, et, du côté américain, MM. Petrow, directeur de T.R.W. Europa ; Hopkins, directeur adjoint de l'Agence industrielle de l'énergie à l'O.C.D.E. ; McGonagle, conseiller de la délégation des Etats-Unis à l'O.C.D.E. ; Ernest Goldstein, ancien conseiller économique de Lyndon Johnson, et Vreeland, premier secrétaire à l'ambassade des Etats-Unis à Paris.

★ 30, rue Cabanis, 75014 Paris, salle 10, en sous-sol.



# EUROPE

## Tchécoslovaquie

RECTIFIANT UN COMMENTAIRE DE RADIO-PRAGUE

### «Rude Pravo» rappelle que Slansky et Sling ont été «pleinement réhabilités»

De notre correspondant en Europe centrale

**Vienne. — Le philosophe Jan Patocka, l'un des porte-parole de la Charte 77, décédé, dimanche 13 mars, à la suite d'une hémorragie cérébrale, sera enterré mercredi, à 10 heures, à Prague, au cimetière de Brevnov, dans un caveau de famille (« le Monde » du 15 mars). Aucune réaction officielle n'a été notée après la mort du vieux défenseur des droits civiques. Dans les milieux proches de la Charte 77, on estime que la date et l'heure fixées par les autorités pour les obsèques ont été choisies pour limiter le nombre des participants.**

La campagne de presse contre les défenseurs des droits civiques et leurs « protecteurs » à l'étranger s'est poursuivie ces jours derniers. M. Mitterrand, le président Carter et M. Willy Brandt ont fait, à cette occasion, l'objet d'attaques dans les journaux. Samedi, toutefois, *Rude Pravo*, organe central du P.C. tchécoslovaque, a dû faire marche arrière sur un point particulièrement sensible. Après un délai de réflexion de dix jours, le journal a rectifié un commentaire qu'avait diffusé au début du mois Radio-Prague et qui avait été repris intégralement par l'agence C.T.K. Dans ce commentaire, consacré à une « biographie » de M. Frantisek Kriegel, ancien dirigeant du P.C. tchécoslovaque, signataire éminent de la Charte 77, la radio avait repris les accusations portées en 1952 pendant les procès staliniens contre Otto Sling. Sling, alors dirigeant du parti à Brno, avait été accusé d'être *« un ennemi du socialisme, un sioniste et un agent capitaliste »*. Pendu en 1952, il avait été rhabilité en 1963, avec Rudolf Slansky, l'ancien secrétaire général du parti, condamné et exécuté en même temps que lui, et Gustav Husak, actuel président de la République et secrétaire général du P.C.T. La radio tchécoslovaque n'a pas fait état de ces réhabilitations, ce qui avait amené la veuve et le fils de Slansky à faire une démarche auprès des autorités.

*Rude Pravo* écrit que *« la décision concernant la pleine réhabilitation de Rudolf Slansky, Otto Sling et d'autres camarades n'a jamais été changée en aucune façon. Elle n'a jamais été révisée et, par conséquent, reste parfaitement valable »*. Il reproche aux journalistes occidentaux d'avoir tort de se fier à un seul commentaire de radio dans un pays où *« la presse est libre »*, pour en tirer des conclusions erronées sur un prétendu retour au stalinisme en Tchécoslovaquie. Le journal ajoute : *« Une telle affirmation est évidemment fausse. Le comité central du parti communiste tchécoslovaque, après enquête, a approuvé, en avril 1963, un rapport sur la violation des principes du parti et la légalité socialiste dans la première moitié des années 50. Il a recommandé au procureur général et à la Cour suprême de réviser les procès politiques et de tirer les conclusions appropriées. Comme il est bien connu, le verdict concernant Rudolf Slansky et Otto Sling a été révisé, et tous les deux ont été pleinement réhabilités. »* — M. L.

● *Andrei Sakharov et Igor Chaffarevitch*, membre de l'Académie des sciences de l'U.R.S.S., lancent un appel en faveur d'Alexandre Guinzbourg, arrêté le 3 février dernier par le K.G.B. (voir *le Monde* du 5 février). Ils affirment qu'A. Guinzbourg *« souffre d'une forme grave d'ulcère de l'estomac et du duodénum »* et qu'*« une détention même brève peut lui être fatale »*. Rappelant un article publié dans la *Literatournaïa Gazeta*, ils dénoncent les faux témoignages qui ont permis son arrestation.

● *Le comité français pour la défense des droits de l'homme en Roumanie* alerte l'opinion au sujet des internements psychiatriques pour délit d'opinion dans ce pays. Il rappelle les déclarations de l'écrivain Paul Goma selon lesquelles trois signataires de la lettre adressée aux participants de la conférence de Belgrade seraient actuellement internés. Selon M. Paul Goma, les cas d'internements abusifs seraient d'ailleurs nombreux : il évoquait ainsi, dans une interview accordée à *la Quinzaine littéraire* (3 mars 1977) le cas de M. Gheorge Brasoveanu, interné à la suite d'une conférence qu'il aurait faite sur « Dieu et la vie ».

★ Ed. Albatros, 14, rue de l'Armorique, 75015 Paris.

## Italie

### *Démocrates chrétiens et communistes vont manifester ensemble à Bologne contre la « violence organisée »*

De notre correspondant

Rome. — Le calme est provisoirement revenu, après les graves affrontements du dernier week-end, mais a tension demeure dans plusieurs grands centres, notamment à Bologne, qui conserve un visage de ville assiégée. Quatre mille membres des forces de l'ordre équipés de voitures blindées et d'un hélicoptère surveillent les artères du centre pour en interdire l'accès à des commandos d'extrême gauche. Ceux-ci n'ont pas perturbé, le lundi 14 mars, les funérailles de l'étudiant tué par balle trois jours plus tôt. Le cortège ne devait être marqué que par des drapeaux rouges, des slogans et un discours dans lequel un orateur de Lotta Continua a dénoncé la présence de « troupes d'occupation » à Bologne.

Dans ce fief communiste, les partis traditionnels et les syndicats préparent activement la grande manifestation de mercredi qui doit être la réponse à la « violence organisée » et verra défiler ensemble démocrates-chrétiens et communistes. Tout sera fait pour qu'elle ne dégénère pas elle-même en affrontement sous l'impulsion de quelques groupes « infiltrés ».

En apparence, le tableau est assez clair : d'un côté il y a l'extrême gauche qui commet des violences ou les tolère, de l'autre tout le reste de l'Italie qui dénonce le *« vandalisme et les attaques armées »*. En réalité, c'est une partie plus complexe qui se joue, avec trois protagonistes (démocratie chrétienne, parti communiste et extrême gauche) eux-mêmes plus ou moins divisés.

Au sein du parti gouvernemental, la condamnation des violences de l'« ultra-gauche » et des « ambiguïtés » du P.C. n'empêche pas une évaluation différente de la situation et des arrière-pensées politiques. M. Amintore Fanfani, président du Sénat, a étonné tout le monde lundi en mettant publiquement en garde le gouvernement contre trop de « faiblesse ». Le ministre de l'intérieur, qui était là pour exposer aux sénateurs les incidents du week-end, a évité de lui répondre directement. Mais il a souligné que le gouvernement faisait ce qu'il pouvait dans le cadre des lois existantes, lesquelles mériteraient peut-être d'être modifiées. Socialistes et communistes ont aussitôt réagi pour réaffirmer leur refus de toute législation d'exception.

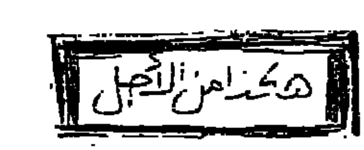
Persuadé que le chômage des jeunes est la cause principale de la révolte étudiante, le P.C.I. a consacré lundi à ce problème une réunion de son comité central. Il en est sorti une déclaration de portée plus vaste dans laquelle le deuxième parti italien adresse un éloge aux forces de l'ordre, *« exclut fermement l'autodéfense armée de masse »* et fait une nouvelle fois allusion à un plan subversif organisé. Si les communistes sont un peu divisés, ce n'est pas sur l'analyse des faits mais sur l'attitude politique à adopter. Leur parti est mal à l'aise : cible principale des contestataires, il se voit provoqué dans sa « capitale » (Bologne) et ne parvient pas à se dégager de la situation inconfortable dans laquelle il s'est mis entre majorité et opposition.

A l'extrême gauche enfin, l'unité n'est qu'apparente. Le « mouvement étudiant » a très mal supporté la violence des derniers jours. Il s'efforce d'isoler les groupes les plus « durs », mais n'en a pas toujours les moyens.

ROBERT SOLÉ.

## Danemark

● *Le Parlement danois* a voté à une faible majorité une série de nouveaux impôts indirects : augmentation des droits d'enregistrement sur les effets hypothécaires, taxe sur les ventes d'appartements, supplément de taxe sur les transactions foncières et taxe sur la consommation d'électricité domestique qui devraient rapporter un peu moins d'un milliard de couronnes (entre sept à huit cents millions de francs) pour financer la lutte contre le chômage. Ce vote est le résultat des tractations engagées depuis l'été dernier entre les partis dits du « compromis d'août » : sociaux-démocrates, radicaux, chrétiens populaires et centre démocrate. *(Correspondance.)*



# PROCHE-ORIENT

**Au Caire**

## Le Conseil national palestinien est appelé à entériner le projet d'un mini-État en Cisjordanie et à Gaza

**Le Conseil national palestinien, qui fait figure de « Parlement », tient depuis le samedi 12 mars, au Caire, sa treizième session, qui s'annonce particulièrement importante dans la perspective de recherche d'un règlement au Proche-Orient.**

**Le C.N.P. est appelé à renouveler la composition du comité exécutif de l'O.L.P., présidé depuis 1969 par M. Yasser Arafat, et celle du Conseil central palestinien, organe intermédiaire entre le comité exécutif et le Conseil national.**

**Le « Parlement » palestinien, qui comprend cent quatre-vingt-six membres, sera sans doute élargi afin que les Palestiniens des territoires occupés soient mieux représentés.**

***Dépositaire de la légitimité palestinienne*, le Conseil national devra approuver les grandes orientations de la résistance. Il aura notamment à définir les contours du projet de mini-État palestinien en Cisjordanie et à Gaza, dont le principe avait été admis en décembre 1976, à Damas, par le Conseil central de l'O.L.P.**

L'idée d'un *mini-Etat palestinien* avait été lancée pour la première fois il y a près de trois ans par le Conseil national palestinien : à l'issue de sa douzième session, en juin 1974, il se déclarait prêt à constituer une *« autorité nationale »* sur toute partie libérée du territoire palestinien. Le programme politique en dix points adopté à cette occasion laissait également prévoir la participation de la résistance à la conférence de Genève, si celle-ci acceptait de considérer le *« problème palestinien »* comme celui des *« droits nationaux d'un peuple »*, et non sur la base de la résolution 242 du Conseil de sécurité, qui en fait un simple *« problème de réfugiés »*.

Le « Parlement » palestinien n'abandonnait pas pour autant son mot d'ordre de *« Palestine laïque et démocratique »*, puisqu'il affirmait que *« toute mesure de libération n'est qu'un pas vers la réalisation de l'objectif stratégique »*, à savoir *« l'édification d'un Etat palestinien démocratique, conformément aux résolutions des précédentes sessions du C.N.P. »* En somme, si l'objectif final demeurait toujours la création de l'Etat palestinien unitaire — ce qui sous-entendait le démantèlement de l'Etat d'Israël — l'accent était désormais mis sur le mini-Etat palestinien, appelé à être édifié sur une portion de la Palestine historique, en l'occurrence la Cisjordanie et Gaza.

*La décision du C.N.P. de 1974* constituait un tournant dans la politique de la résistance, dans la mesure où elle impliquait l'acceptation d'une partition de fait de la Palestine et le renoncement à la violence comme méthode d'action essentielle. Le mot d'ordre de la *« guerre populaire de libération »* disparut progressivement du vocabulaire des dirigeants de l'O.L.P., qui entendent désormais tirer le maximum de profit de l'action politique et diplomatique, jusqu'alors négligée.

La conjoncture internationale de ces dernières années leur a d'ailleurs été favorable. En novembre 1973, au « sommet » d'Alger, le monde arabe a reconnu l'O.L.P. comme *« le seul représentant légitime du peuple palestinien »*. Cette formule a été entérinée en février 1974 par la conférence islamique de Lahore. En mai, M. Arafat est accueilli officiellement à Moscou par les dirigeants soviétiques, qui se déclarent prêts à faire tout leur possible pour que l'O.L.P. occupe un siège à Genève. L'Assemblée générale de l'ONU inscrit en novembre à l'ordre du jour de sa session la *« question de la Palestine »*, et non plus le *« conflit israélo-arabe »* ou le *« problème des réfugiés »*. En octobre, le « sommet » arabe de Rabat reconnaît le *« droit du peuple palestinien d'établir un pouvoir national indépendant (...) sous la direction de l'O.L.P. »*. Cette série de succès diplomatiques rendent désormais impossible une solution de la crise israélo-arabe qui ne *prendrait pas en considération* les droits du peuple palestinien.

Accueilli triomphalement le 13 novembre 1974 dans la maison de verre de Manhattan, M. Arafat ne fait cependant aucune allusion à la conférence de Genève et réaffirme sa foi en une *« Palestine réunifiée et démocratique »*. Mais il souligne que cet objectif ne représente plus pour lui qu'un *« rêve »* lointain. Son représentant à Londres, M. Saïd Hammami, devait préciser quelques mois plus tard que le projet d'un Etat unitaire sur l'ensemble du territoire israélo-palestinien *« pourrait ne pas être réalisé de notre vivant »*. En attendant, M. Hammami, qui reflète les vues de M. Arafat, prévoyait une longue période de coexistence *« avec l'Etat sioniste d'Israël »*.

### Une révision de la charte de 1968 ?

La politique réaliste inaugurée par l'O.L.P. se révèle payante. En janvier 1976, seul un veto américain empêche le Conseil de sécurité de lui reconnaître le *« droit d'établir un Etat indépendant en Palestine »*. A cette occasion, la délégation palestinienne présente à l'ONU ne formule aucune objection à la clause de la résolution qui garantit *« la souveraineté, l'intégrité territoriale et l'indépendance politique de tous les Etats de la région et leur droit de vivre en paix à l'intérieur de frontières sûres et reconnues »* — reconnaissant ainsi implicitement le droit d'Israël à l'existence.

Cependant, Américains et Israéliens exigent, de la part de l'O.L.P., plus qu'une simple reconnaissance de fait de la réalité israélienne, pour reconnaître à leur tour l'organisation palestinienne en tant qu'interlocuteur valable. Ils souhaitent notamment — M. Rabin l'a dit récemment à M. Waldheim, et M. Vance l'a clairement indiqué à l'issue de sa récente tournée au Proche-Orient — que le Conseil national palestinien modifie, au cours de sa session du 12 mars, la charte nationale de 1968 qui nie à Israël le droit d'exister en tant qu'Etat.

Il est vraisemblable que le C.N.P. confirmera au Caire le projet de mini-Etat palestinien, ainsi que l'a recommandé le conseil central de l'O.L.P. en décembre dernier, mais il *n'est pas du tout certain que* les dirigeants palestiniens puissent se mettre d'accord sur une modification de la charte. Tout récemment encore, deux personnalités palestiniennes, M. Khaled Hassan, membre du comité central du Fath, et M. Farouk Kaddoumi, le responsable de la diplomatie de l'O.L.P., ont écarté une telle éventualité. M. Kaddoumi est même allé jusqu'à exhumer le mot d'ordre de l'*« Etat démocratique de Palestine »* — que M. Arafat avait, dans son discours aux Nations unies, relégué dans le domaine des « rêves » — en affirmant que deux phases initiales seraient nécessaires pour réaliser cet objectif : *« Le retour aux frontières de 1967, puis aux frontières de 1948. »*

Sans épouser les thèses jusqu'auboutistes de M. Kaddoumi, il semble que la majorité des dirigeants palestiniens soient peu disposés à modifier fondamentalement la charte. Les responsables de l'O.L.P. estiment qu'ayant parcouru, depuis la dernière session du C.N.P., un long chemin sur la voie du compromis, ils n'ont aucun intérêt à abattre leur dernière *carte maîtresse — la reconnaissance de jure* de l'Etat d'Israël — sans être certains d'obtenir en échange de sérieuses contreparties, notamment l'assurance que Jérusalem lèvera son opposition de principe à un Etat indépendant palestinien situé entre Israël et la Jordanie.

Pour l'instant, ils constatent qu'aucune solution du problème de leurs « droits nationaux » n'est en vue, et que l'O.L.P. n'est même pas certaine d'être invitée à Genève en tant que représentante du peuple palestinien.

JEAN GUEYRAS.

*(Samedi 12 mars.)*

# AMÉRIQUES

**ABANDONNÉ PAR LES ÉTATS-UNIS**

## Le général Pinochet affronte une montée de mécontentements de civils et de militaires

**Le gouvernement chilien, qui a décidé vendredi 11 mars de reconduire l'état de siège pour six mois, a accusé d'autre part la démocratie chrétienne de comploter pour renverser le régime. Le décret prolongeant l'état de siège précise que cette mesure est prise parce que « les conditions internes ayant motivé sa promulgation le 11 septembre 1973 persistent ».**

**Le général Bejares, ministre-secrétaire du gouvernement, a déclaré que des documents « subversifs » de la démocratie chrétienne montraient que cette formation « envisageait une action commune avec des partis interdits, comme le parti communiste », et avait des liens « avec des groupes marxistes à l'étranger ». Les chefs du « complot », selon le général, seraient le président et le vice-président de la démocratie chrétienne, MM. Zaldivar et Tomas Reyes. M. Zaldivar a été un proche collaborateur de l'ex-président Eduardo Frei.**

**Commentant la découverte du « complot », le général a déclaré de son côté que les partis politiques ne seraient plus jamais autorisés au Chili, et la junte ordonnait le 12 mars, la dissolution des partis politiques suspendus après le coup militaire d'État du 11 septembre 1973.**

Trois ans et demi après le coup d'Etat ayant renversé le gouvernement d'unité populaire de Salvador Allende, le général Pinochet apparaît sérieusement sur la défensive.

Toutes les informations concordent pour dépeindre un chef d'Etat chilien qui s'appuie de plus en plus sur les services de la police politique, la redoutable DINA, Etat dans Etat, dont les méthodes expéditives ne sont plus seulement dénoncées par les Chiliens et certains organismes internationaux, mais aussi par le gouvernement des Etats-Unis. Un appui résolu de Washington et de M. Kissinger, qui avait personnellement pris en main l'opération destinée à renverser le gouvernement d'Unité populaire, avait permis jusqu'à présent à la junte de Santiago de mieux asseoir son pouvoir malgré la montée des mécontentements.

Le retrait implicite du gouvernement américain et sa condamnation publique des méthodes de la junte placent le général Pinochet dans une position très délicate.

D'autant plus qu'il doit faire face à une situation interne plus difficile. De bonne source on indique que les chefs de l'armée chilienne étaient divisés sur l'opportunité de reconduire l'état de siège. Ces divergences reflètent les critiques, pour ne pas dire plus, que suscitent maintenant au sein même des forces armées le comportement et les méthodes brutales du général Pinochet. Les militaires restés amis d'un parti démocrate-chrétien dont le large virage aboutit à une opposition totale à la junte se concertent et s'agitent. D'autres ne *sont pas insensibles à la « nouvelle donne »* internationale ni aux mises en garde pressantes venant de Washington depuis l'arrivée à la Maison Blanche de M. Carter, résolu à défendre les droits de l'homme « dans quelque pays que ce soit ». S'il y a un pays où ils sont méprisés, c'est bien le Chili.

L'affaire des « disparus » prend d'autre part une ampleur nouvelle. Les familles de huit membres du parti communiste portés « disparus » insistent pour obtenir des éclaircissements du gouvernement bien que les services de la DINA multiplient pressions et intimidations pour les convaincre de se taire. Un groupe de femmes a demandé à la Cour suprême d'intervenir pour retrouver quelque cinq cents personnes toujours portées « disparues » depuis 1973.

La junte a publié un communiqué précisant que ces « disparus » sont « *des extrémistes de gauche tués au cours d'engagements avec les forces de l'ordre* » ou qu'il s'agit de « *personnes ayant quitté le pays* ». « *Un certain pourcentage de disparitions est considéré comme normal* », ajoute le communiqué.

Selon le gouvernement, la requête des femmes avait pour but d'influencer le vote de la commission des Nations unies pour les droits de l'homme, réunie à Genève. Celle-ci a formellement condamné le Chili.

La situation économique n'est pas moins préoccupante pour le gouvernement de Santiago. Faillite de plusieurs sociétés financières et graves difficultés de la banque Osorno mettent en lumière les failles du système économique imposé par les « Chicago Boys ». Ces sociétés ont, dit-on de bonne source, investi leurs dépôts *dans le rachat des entreprises dénationalisées* sans être capables d'en assurer ensuite la gestion. Le Banco de Chile lui-même serait en difficulté. Et l'ambassade des Etats-Unis à Santiago a manifesté sa préoccupation face à une situation qui, si elle devait encore s'aggraver, mettrait en cause le « modèle » de récupération économique et financière recommandé par les Américains en 1973.

Des groupes et des secteurs qui passaient pour être favorables à la junte commencent à protester. Patrie et Liberté, d'extrême droite, prend la « défense des épargnants » spoliés. Les transporteurs avaient *joué* en 1973 un rôle décisif dans la chute d'Allende ; or leur dirigeant vient de faire une violente déclaration, censurée dans la presse et où il accuse le gouvernement militaire de « vouloir détruire les classes moyennes » et menace de passer de nouveau à l'action. Les agriculteurs, sévèrement touchés par le retrait du Chili du pacte andin contestent les arguments du gouvernement. Autant de signes inquiétants venant de secteurs, bourgeoisie et petite bourgeoisie, qui avaient approuvé le coup d'Etat de septembre 1973 et soutenaient le régime avec, il est vrai, des réserves grandissantes. La dénonciation d'un « complot » démocrate-chrétien par le gouvernement et les mesures de rétorsion qui vont sans doute être prises par la junte contre le premier parti chilien, disposant encore d'une large base populaire et de fermes soutiens en Europe et aux Etats-Unis, mettent en évidence l'isolement de plus en plus marqué du général Pinochet et de son clan.

MARCEL NIEDERGANG.

*(Lundi 14 mars.)*

## Le Chili condamné à Genève

### Les États-Unis ont voté la résolution de l'ONU qui dénonce les atteintes aux droits de l'homme

*Les Etats-Unis ont voté le mercredi 9 mars, à Genève, en faveur de la résolution de la commission des Nations unies pour les droits de l'homme, condamnant sévèrement le Chili. Pour la première fois, la délégation américaine avait participé à la rédaction de cette résolution qui réprouve « la pratique institutionnalisée de la torture au Chili ».*

*C'est la quatrième année consécutive que le régime de Santiago est dénoncé par la commission des Nations unies. Le désaveu infligé par Washington à son délégué à Genève, qui avait regretté le rôle joué par les Etats-Unis au Chili en 1973, n'a donc pas modifié le vote américain.*

De notre correspondante

Genève. — Le désaveu infligé la veille par Washington aux propos tenus « à titre personnel » par le délégué américain M. Tyson, n'a pas modifié l'attitude finale de la délégation des Etats-Unis à Genève.

La junte chilienne a été condamnée mercredi 9 mars par 26 voix contre 1 (celle de l'Uruguay) et 5 abstentions (Costa-Rica, Equateur, Jordanie, Panama et Pérou). Les Etats-Unis ont donc joint leur voix à celle des adversaires les plus résolus du général Pinochet. Pourtant, les propos tenus par M. Tyson *le 8 mars*, regrettant l'intervention américaine de 1973 au Chili ont été désavoués à Washington. Mercredi 9 mars, M. Tyson précisait : *« Je n'avais pas eu le temps de demander le feu vert avant mon intervention. Je regrette d'avoir outrepassé mes instructions. J'ai peut-être mis mon gouvernement dans une situation embarrassante. »*

M. Tyson était effectivement allé trop loin dans ses commentaires si l'on compare sa déclaration du mardi 8 mars, qui avait fait l'effet d'une bombe, aux conclusions de la commission Church chargée par le Sénat de Washington d'enquêter sur le rôle des Etats-Unis au Chili. Les Etats-Unis ne pouvaient d'autre part négliger les réactions immédiates des diplomates latino-américains. Il reste que le vote n'a pas été modifié.

La commission ne se borne pas à condamner le Chili, elle s'engage en outre à examiner les meilleurs moyens de fournir une assistance monétaire, juridique et financière, aux détenus chiliens arbitrairement arrêtés et à leurs familles. L'année dernière, les débats avaient principalement porté sur la torture et le sort des prisonniers politiques.

Au cours de la session actuelle différents orateurs ont insisté sur le drame des disparitions.

La Commission a entendu les témoignages de diverses personnalités chiliennes en exil. Notamment celui de Mme Isabel-Margarita Letellier, dont le mari, ancien *ministre chilien des affaires* étrangères, a été assassiné à Washington le 21 septembre. Celui aussi de M. Victor Diaz, dix-huit ans, dont le père, ancien secrétaire général adjoint du parti communiste chilien, a été porté disparu. Celui encore de l'ancien ministre chilien de l'éducation, M. Florès Enriquez, qui, après avoir évoqué les tortures que son fils et lui-même ont subies, a conclu : *« Je n'éprouve pas de haine. Je réclame la justice, pas la vengeance. J'exprime le souhait que la barbarie prenne fin au Chili pour que je puisse y retourner. »*

Le délégué du Costa-Rica, M. Fernando Salazar, bien qu'il se soit abstenu comme ses collègues latino-américains au moment du vote sur la résolution, n'en a pas moins tenu à faire part de la « tristesse » de son gouvernement devant les violations des droits de l'homme au Chili. Il a demandé que les Nations unies désignent un *« haut commissaire »*, dont la mission serait d'enquêter en permanence sur les violations des droits de l'homme partout dans le monde. Notons que pareille initiative est formulée sans succès depuis des années par diverses organisations non gouvernementales, qui souhaitent voir nommer à ce poste M. Sean McBride, l'un des fondateurs d'Amnesty International.

Quant à l'observateur du Chili (qui n'est pas membre de la commission), il a tenté de réfuter les accusations portées contre son pays, et il a déclaré que tout gouvernement était souverain pour décider de la durée de l'état de siège dans son pays.

Le groupe de travail spécial chargé d'enquêter sur la situation au Chili, et composé d'experts de l'Autriche, de l'Equateur, du Pakistan, du Sénégal et de la Sierra-Leone, se réunira au printemps à Genève, qu'il soit admis ou non à se rendre sur place, et devra faire rapport à l'Assemblée générale des Nations unies cet automne.

ISABELLE VICHNIAC.

*(Vendredi 11 mars.)*

# D'UNE SEMAINE A L'AUTRE...

## MARDI 8 MARS

LISBONNE. — *Le gouvernement a décidé de procéder, au titre de la réforme agraire, à l'expropriation de 200 000 hectares de terres dans l'Alentejo. Il s'agit, selon une note du ministère de l'Agriculture, diffusée le mardi 8 mars, de* « régulariser une situation de flagrante illégalité ».

*Ces terres sont déjà occupées par les ouvriers agricoles et le ministère déclare que des mesures sévères seront prises contre toute tentative visant à perturber l'exécution de la loi* « par des forces cherchant à causer l'instabilité dans les régions touchées par la réforme agraire ».

*Le gouvernement procédera, en même temps, à l'attribution — en l'occurrence à la restitution — d'une partie des terres aux propriétaires, conformément au « droit de réserve » prévu par la loi, ce qui risque d'être fortement contesté par les syndicats, selon lesquels aucune restitution ne devrait avoir lieu avant que le processus d'expropriation n'ait été mené à son terme ; 500 000 hectares restent encore aux mains des propriétaires.*

QUEBEC. — *M. René Lévesque, premier ministre québécois (indépendantiste) a présenté, mardi 8 mars, son programme législatif lors de l'ouverture de la trente et unième session de l'Assemblée nationale provinciale.*

*Le chef du parti québécois, qui a été élu le 15 novembre, a annoncé la présentation d'une trentaine de projets de loi portant sur la langue, la culture, l'économie, la Constitution, l'énergie, la consommation et la santé.*

*La primauté sera donnée à la langue française au Québec, a réaffirmé M. Lévesque en annonçant le dépôt d'une loi, accompagnée d'un Livre blanc* « aussi explicite que possible ».

*M. Lévesque a indiqué que « des dizaines de millions de dollars » seront consacrés à la lutte contre le chômage, et qu'une conférence quadripartite (gouvernement, syndicats, partis politiques, patronat) se réunira en mai.*

*M. Lévesque a annoncé la présentation d'une « loi-cadre » pour le référendum sur l'indépendance. Ce projet de loi sera soumis à une commission parlementaire. Le référendum aura lieu avant 1981, « fin du présent mandat du gouvernement ».*

WASHINGTON. — *Les Américains seront libres de se rendre à Cuba, au Vietnam, au Cambodge et en Corée du Nord à partir de la fin de la semaine prochaine, a-t-on appris de source autorisée.*

*L'ordonnance présidentielle interdisant aux Américains de visiter ces quatre pays communistes expire le 18 mars et ne sera pas renouvelée, précise-t-on de même source.*

## MERCREDI 9 MARS

PARIS. — *Le conseil des ministres a adopté, le mercredi 9 mars, deux projets de réforme sur la famille : le premier prévoit d'accorder un congé sans solde de deux ans aux mères salariées qui viennent d'avoir un enfant ; le deuxième fusionne en une seule prestation les cinq allocations (simples ou majorées) de salaire unique, de mère au foyer et de frais de garde.*

## JEUDI 10 MARS

PARIS. — *La conférence de Paris sur l'avenir du Territoire français des Afars et des Issas a abouti à un accord général sur le principe de la tenue d'élections législatives en même temps que le référendum sur l'indépendance. Toutefois, les modalités de ce scrutin restent à fixer.*

NICE. — *Albert Spaggiari s'est évadé, jeudi 10 mars, vers 17 heures, du palais de justice de Nice, où il avait été conduit pour y subir, devant M. Richard Bouazis, juge d'instruction, son vingtième interrogatoire depuis son arrestation, le 27 octobre 1976. Celui qui est présenté comme le « cerveau » du gang qui mit à sac, au cours du week-end du 18 juillet 1976, la salle des coffres de l'agence centrale de la Société générale de Nice, était entendu par le magistrat pour décrire la dernière partie du pillage, qui rapporta aux « égoutiers », selon les estimations, 50 à 60 millions de francs.*

*Pour répondre à une demande de précision du juge, à qui il avait présenté au début de l'entretien un plan de la salle des coffres de la banque, Albert Spaggiari s'est levé et s'est rapproché du juge. Alors que ce dernier attendait ses explications, Spaggiari a fait demi-tour, ouvert l'unique fenêtre de la pièce et sauté à l'extérieur. Un millier de gendarmes, de C.R.S. et de policiers sont lancés à sa recherche.*

BONN. — *Le gouvernement a confirmé que le chancelier Schmidt et le président Carter ont échangé des lettres au sujet de la vente par l'Allemagne fédérale au Brésil d'une usine de retraitement de l'uranium. Un court communiqué a d'autre part mis fin aux entretiens entre le sous-secrétaire d'Etat américain, M. Warren Christofer, et les secrétaires d'Etat ouest-allemands, MM. Peter Hermes (affaires étrangères) et Hans Hilger Haunschild (recherche scientifique), consacrés « à l'énergie nucléaire et à la non-prolifération ». Selon l'A.F.P., la « sécheresse » de ce communiqué confirme que le problème posé par le contrat germano-brésilien et l'opposition qu'il soulève aux Etats-Unis n'a pas progressé. Les conversations reprendront sans doute à l'occasion du « sommet » de Londres, en mai.*

## VENDREDI 11 MARS

BRASILIA. — *Le gouvernement a délibérément franchi un pas de plus le vendredi 11 mars dans l'escalade du conflit qui l'oppose aux Etats-Unis en prenant la décision, essentiellement politique, de dénoncer l'accord militaire conclu avec Washington en mars 1952.*

*Le 5 mars dernier, Brasilia avait déjà décidé de renoncer à l'aide militaire américaine fixée à 50 millions de dollars pour l'exercice 1977-1978. Le nouveau geste de mauvaise humeur d'un pays qui ne cesse d'afficher avec hauteur ses prétentions de grande puissance est, comme le précédent, purement symbolique. Le Brésil, qui s'est doté depuis dix ans d'une infrastructure militaro-industrielle, peut parfaitement se passer d'une assistance américaine assortie de nombreuses conditions politiques.*

KARACHI. — *Paralysée par une grève générale en signe de protestation contre la fraude électorale, qui, selon l'opposition, a marqué le scrutin du 7 mars pour le renouvellement de l'Assemblée nationale, Karachi, principale ville du Pakistan, a été, vendredi 11 mars, le théâtre de violents affrontements entre l'armée et des manifestants. Une fusillade a éclaté dans le quartier de Korangi. On ignore le nombre des victimes. Le gouvernement a annoncé le 12 que deux cents personnes avaient été arrêtées.*

*Les dirigeants de l'opposition, qui font état, pour leur part, de plusieurs milliers d'arrestations dans le pays depuis le 7 mars, envisageaient le 12 de lancer une campagne de désobéissance civile. La situation est également tendue à Lahore, à Peshawar et à Hyderabad.*

*Le parti gouvernemental a obtenu plus de 90 % des suffrages aux élections régionales du 10 mars, l'opposition ayant décidé de ne pas présenter de candidats aux parlements provinciaux.*

WASHINGTON. — *A la suite d'entretiens avec les ambassadeurs d'Iran, du Pakistan et d'Egypte, les membres des trois commandos de Musulmans noirs qui s'étaient retranchés dans des immeubles du centre de Washington ont relâché leurs otages, vendredi 11 mars, et se sont rendus aux autorités.*

*Leur opération spectaculaire a fait un mort et une dizaine de blessés. Après le dénouement, douze personnes ont été arrêtées. Un peu plus tard, le chef du commando a été relâché par décision d'un juge.*

## DIMANCHE 13 MARS

BERNE. — *Pour la troisième fois en sept ans les électeurs suisses ont désavoué les milieux nationalistes et xénophobes, obsédés par le spectre de l'« emprise étrangère » sur la Confédération. Une initiative populaire lancée par le Mouvement républicain de M. James Schwarzenbach, et qui proposait de réduire à 12,5 % la proportion d'étrangers vivant en Suisse, a été repoussée par 1 183 313 voix contre 492 848. Tous les cantons, cette fois, ont voté contre l'initiative « xénophobe », et le pourcentage des « non » a atteint 78 % des votants dans les cantons de Genève et de Vaud.*

*Les électeurs suisses ont également rejeté deux autres initiatives : l'une visant à limiter à quatre mille par an le nombre des naturalisations, l'autre envisageant de soumettre à référendum tous les traités internationaux. En revanche, un contre-projet des Chambres fédérales instituant le recours au référendum pour certains traités importants a été adopté par 976 839 voix contre 504 924.*

## LUNDI 14 MARS

BONN. — *Le tribunal administratif de Fribourg-en-Brisgau, dans le Bade-Wurtemberg, qui avait été saisi d'un recours par les écologistes allemands, a interdit, le lundi 14 mars, la construction de la centrale nucléaire de Wyhl, qui devait être édifiée sur les bords du Rhin, en face de Colmar.*

# L'ÉVÉNEMENT — Les droits de l'homme et la déclaration d'Helsinki

LA polémique entre l'Est et l'Ouest sur la question des droits de l'homme a pris au cours des derniers mois une tournure aiguë. Au point qu'on peut se demander si les prochaines conférences de Belgrade — dont la première s'ouvrira le 15 juin prochain et qui devront procéder *« à un échange de vues approfondi, portant à la fois sur la mise en œuvre des dispositions de l'Acte final et l'exécution des tâches définies par la conférence d'Helsinki »* — ne risquent pas de conduire à un véritable règlement de comptes entre les camps opposés au lieu de contribuer au renforcement de la détente.

Rarement, en effet, les Etats-Unis ont dénoncé avec autant d'insistance et autant de vigueur — toute la presse occidentale leur a fait largement écho — les mesures répressives prises en U.R.S.S. contre les « dissidents ». A leur tour l'Union soviétique et ses alliés, irrités par ces accusations et préoccupés par l'accroissement du nombre de leurs ressortissants qui réclament la protection des signataires de la déclaration d'Helsinki, *ripostent* avec de plus en plus de vivacité. Nous ne saurions admettre, disent-ils en substance, que les pays de l'Ouest continuent de violer délibérément le principe fondamental de non-ingérence dans les affaires intérieures d'un Etat, inscrit *dans l'Acte final, et qu'ils tentent de transformer* la prochaine conférence de Belgrade en tribunal contre nous

En réalité, l'Acte final de la Conférence sur la sécurité et la coopération en Europe *(C.S.C.E.) que l'ensemble des pays européens* au nombre de trente-trois, les Etats-Unis et le Canada ont signé le 1er août 1975 à Helsinki ne constitue pas un traité imposant à ses signataires des obligations précises dont la violation appelle des sanctions. *Il s'agit plutôt d'une déclaration d'intention* assortie de recommandations qu'après vingt mois de négociations laborieuses les trente-cinq pays de la C.S.C.E. sont parvenus à mettre au point et dont ils ont promis de s'inspirer à l'avenir pour améliorer leurs rapports et renforcer de la sorte la détente en Europe.

Dès le début des négociations, les Occidentaux avaient fait comprendre aux Soviétiques, dont le but avéré était d'obtenir de la C.S.C.E. la reconnaissance définitive et solennelle du *statu quo* idéologique et territorial en Europe, et donc des frontières orientales actuelles du monde socialiste, que la détente ne pourrait résulter de la seule amélioration des relations entre les Etats. Il importait selon eux que cette amélioration s'étende aux relations entre les individus de façon qu'ils en ressentent le bénéfice dans leur vie quotidienne. Dans le cadre d'un accord sur les questions relatives à la coopération dans les domaines humanitaires et autres, contenues dans la fameuse « troisième corbeille », ils obtinrent non sans mal que tous les signataires de l'Acte final s'engagent à éliminer les obstacles à la libre circulation des hommes et des idées.

***

Contrairement pourtant à ce que l'on croit généralement, ce n'est pas dans cette « troisième corbeille », mais dans la première, que se trouve l'engagement de respecter *« les droits de l'homme et les libertés fondamentales, y compris la liberté de pensée, de conscience, de religion ou de conviction »*. C'est le septième des dix principes qui constituent le code de bonne conduite que les Etats signataires de la déclaration d'Helsinki ont décidé d'observer en vue de renforcer leur sécurité mutuelle. *Pour éviter toutefois que les pays de* l'Ouest utilisent ce principe contre eux, les pays de l'Est n'ont jamais cessé de proclamer la prééminence du sixième principe relatif à la *« non-intervention dans les affaires intérieures »*.

*Il était fatal* dès lors que dans l'application des recommandations de la « troisième corbeille », relative à l'exercice concret des droits et libertés des individus, surgisse entre l'Est et l'Ouest un malentendu foncier de nature idéologique. Les Occidentaux estiment non seulement que les individus détiennent des droits fondamentaux qu'ils sont capables d'exercer, mais qu'il leur appartient aussi de choisir librement les voies et moyens d'assurer leur bonheur. Les gouvernements de l'Est proclament de leur côté qu'ils doivent défendre les masses laborieuses dont ils seraient l'expression *contre les inégalités et pressions*, qui résultent du pouvoir de l'argent, qui assure aux détenteurs de capitaux leur domination sur ceux qui en sont dépourvus et qu'ils exploitent. Il s'ensuit que ces gouvernements ne sont favorables au développement de la circulation des hommes et des idées que si celle-ci est contrôlée de telle façon qu'elle mette leurs peuples à l'abri des idées « licencieuses » et « subversives » visant à remettre en cause le pouvoir des *travailleurs*.

Les pays de l'Est considèrent que les véritables droits de l'homme sont des droits économiques et sociaux, de nature « concrète ». Selon eux, les droits et libertés politiques, *proclamés par les Occidentaux* sont purement formels. Ils ne bénéficient en tout cas, à leurs yeux, qu'aux seuls « bourgeois » qui, dans les démocraties occidentales, détiennent tous les leviers de commande économiques. En conséquence, *les Soviétiques considèrent les « dissidents » comme* les alliés objectifs de la bourgeoisie occidentale et donc comme des traîtres qui s'efforcent de saper le pouvoir des travailleurs et d'affaiblir l'indépendance des pays socialistes.

Ainsi s'explique la vivacité des réactions du Kremlin, foncièrement convaincu de la malignité des Occidentaux. Selon lui, ceux-ci ne chercheraient — par leur *campagne* acharnée contre la répression dont sont victimes notamment *les « dissidents » en* U.R.S.S. et les signataires du *Manifeste des 77*, en Tchécoslovaquie, — qu'à susciter contre le pouvoir soviétique une agitation destinée à faire oublier leurs propres *manquements* en matière de droits de l'homme.

Il est vrai d'ailleurs qu'en cette matière les Occidentaux ne sont guère fondés à donner des leçons. Au cours des dernières années les violations des droits de l'homme se sont multipliées partout *dans* le monde, avec des aspects souvent sanglants qui ont apparemment disparu en U.R.S.S. Dans les *pays du tiers-monde au sein* desquels, viennent d'affirmer plusieurs évêques français, *« la domination économique et culturelle est exercée par les pays industrialisés dans lesquels la vie est réglée par le souci du profit et des puissances d'argent »*. Dans les pays de l'Ouest eux-mêmes, où ne saurait être affirmé que sont pleinement respectés les droits des plus faibles : ceux des immigrés et des minorités, ceux aussi des jeunes et des travailleurs que le *chômage condamne par millions* au désarroi.

Les Soviétiques, cependant, paraissent dangereusement sous-estimer l'authenticité de l'émotion que le sort des « dissidents » a provoquée au sein de l'opinion occidentale et qui a conduit plusieurs partis communistes d'Europe à y faire eux-mêmes écho. Ils n'ont pas encore perçu la résonance profonde de la déclaration d'Helsinki parmi les populations de l'Est, dont le besoin de s'exprimer librement s'accroît avec l'amélioration de leur niveau de vie. Pas davantage que les Occidentaux ils n'avaient prévu que cette déclaration déclencherait un processus sans doute irréversible.

***

Il reste que les accords d'Helsinki n'ont jamais eu pour but de modifier les conceptions idéologiques des pays signataires de l'acte final, encore moins de convertir le régime politique des uns à celui des autres. *Leurs négociateurs, convaincus de la nécessité* de rejeter tout manichéisme qui fut dans le passé la source de tant de conflits, ont eu pour seul but, à partir des réalités historiques, idéologiques et politiques européennes, de se mettre d'accord sur les quelques mesures modestes susceptibles de renforcer pas à pas la détente en Europe, détente à laquelle il n'est pas d'alternative.

Certes, les progrès *dans* l'application de l'acte final sont lents et limités. On est tenté de les trouver décevants. Ils existent pourtant comme l'ont reconnu encore le 8 janvier dernier les parlementaires de quatorze pays européens réunis à Genève. Puis comme l'a dit M. *Marshall Schulmann, directeur de* l'Institut russe de l'université Columbia, conseiller de M. Cyrus Vance, secrétaire d'Etat américain pour les affaires soviétiques : *« Nous ne pouvons prédire quel chemin prendre le système soviétique dans l'avenir. Mais il semble raisonnable de croire que l'adoucissement de la répression a plus de chances de résulter des forces d'évolution à l'intérieur de la société à la suite de conditions prolongées de tension internationale réduite que de demandes extérieures pour le changement et la mentalité obsidionale qu'elles renforceraient. »*

C'est ce que pensent en tout cas les neuf pays neutres et non alignés, membres de la *conférence d'Helsinki*. Lors de leur dernière réunion à Belgrade, ils ont déclaré qu'ils joueraient le rôle de médiateur lors des conférences de Belgrade à propos de tout différend entre l'Est et l'Ouest et qu'ils lutteraient contre un enlisement de la troisième *corbeille. C'est ce que pensent également* plusieurs des gouvernements de l'Ouest qui, si préoccupés qu'ils soient par les violations des droits de l'homme en Europe orientale, ont déjà fait savoir qu'ils ne se rendraient pas à Belgrade dans un esprit agressif. M. Giscard d'Estaing notamment, dans l'interview qu'il a donnée à *Tribune juive hebdo* à Strasbourg, à l'occasion de l'inauguration du nouveau siège du Conseil de l'Europe, a déclaré qu'il était plus utile *« de chercher à avancer le long de ce chemin (la recherche de la détente) en suivant une voie concrète que de recenser toutes les causes d'insatisfaction et de reproches réciproques »*.

JEAN SCHWŒBEL.

## EXTRAITS DE L'ACTE FINAL

Le texte de l'Acte final de la conférence sur la sécurité et la coopération en Europe (C.S.C.E.) qui a été signé le 1er août 1975, à Helsinki, par les chefs d'Etat ou de gouvernement des trente-cinq pays membres de la Conférence comporte cent dix pages en cinq chapitres :

— Questions relatives à la sécurité en Europe (première corbeille).

— Coopération dans les domaines de l'économie de la science et de la technique et de l'environnement (deuxième corbeille).

— Questions relatives à la sécurité et à la coopération en Méditerranée.

— Coopération dans les domaines humanitaires et autres (troisième corbeille).

— Suite de la conférence.

Nous publions ci-dessous un extrait de la première corbeille et un résumé des dispositions du quatrième chapitre (troisième corbeille) qui ont trait aux droits de l'homme.

### Chapitre premier (1re corbeille). — Déclaration sur les principes régissant les relations mutuelles des États participants.

Les Etats participants respectent les droits de l'homme et les libertés fondamentales, y compris la liberté de pensée, de conscience, de religion ou de conviction pour *tous, sans distinction de race*, de sexe, de langue ou de religion.

Ils favorisent et encouragent l'exercice effectif des libertés et droits civils, politiques, économiques, sociaux, culturels et autres qui découlent tous de la dignité inhérente à la personne humaine et qui sont essentiels à son épanouissement libre et intégral.

Dans ce cadre, les Etats participants reconnaissent et respectent *la liberté de l'individu* de professer et pratiquer, seul ou en commun, une religion ou une conviction en agissant selon les impératifs de sa propre conscience.

Les *Etats participants sur le* territoire desquels existent des minorités nationales respectent le droit des personnes appartenant à ces minorités à l'égalité devant la loi, leur donnent l'entière pos*sibilité de jouir effectivement* des droits de l'homme et des libertés fondamentales et, de cette manière, protègent leurs intérêts légitimes dans ce domaine.

Les Etats participants reconnaissent *l'importance universelle* des droits de l'homme et des libertés fondamentales, dont le respect est un facteur essentiel de la paix, de la justice et du bien-être nécessaires pour assurer le *développement* des relations amicales et de la coopération entre eux, comme entre tous les Etats.

Ils respectent constamment ces droits et libertés dans leurs relations mutuelles et s'efforcent con*jointement* et *séparément*, y compris en coopération avec les Nations unies, d'en promouvoir le respect universel et effectif.

Ils confirment le droit de l'individu de connaître ses droits et *devoirs dans ce* domaine et d'agir en conséquence.

Dans le domaine des droits de l'homme et des libertés fondamentales, les Etats participants agissent conformément aux buts et principes de la charte des Nations unies et à la Déclaration universelle des droits de l'homme. Ils s'acquittent également de leurs obligations telles qu'elles sont énoncées dans les déclarations et accords internationaux dans ce *domaine, y compris entre autres* les pactes internationaux relatifs aux droits de l'homme, par lesquels ils peuvent être liés.

### Chapitre IV (3e corbeille). — Coopération dans les domaines humanitaires et autres.

« Les Etats participants,

*Désireux* de contribuer au renforcement de la paix et de la compréhension entre les peuples ainsi qu'à l'enrichissement spirituel de la personnalité humaine, sans distinction de race, de sexe, de langue ou de religion ;

*Conscients* de ce que l'accroissement des échanges dans les domaines de la culture et de l'éducation, une plus large diffusion de l'information, l'extension des contacts entre les personnes et la solution des problèmes *humanitaires contribueront* à atteindre ces objectifs :

*Résolus* en conséquence à coopérer entre eux, indépendamment de leurs régimes politiques, économiques et sociaux, afin de créer de meilleures conditions dans les domaines ci-dessus, de développer et de renforcer les formes existantes de coopération ainsi que d'élaborer des voies et moyens nouveaux conformes à ces objectifs ;

*Convaincus* que cette coopération devrait se faire dans le plein respect des principes gouvernant les relations entre les Etats participants, tels qu'ils sont énoncés dans le document correspondant ;

*Ont adopté* ce qui suit :

#### 1. — CONTACTS ENTRE LES PERSONNES

Les Etats participants (...) :

Se fixent comme objectif de faciliter, sur le plan individuel et collectif, tant privé qu'officiel, un mouvement et des contacts plus libres entre personnes, institutions et organisations des Etats participants, et de contribuer à la solution des problèmes d'intérêt humain qui se posent à cet égard.

Se déclarent prêts à ces fins à prendre les mesures qu'ils jugent appropriées et à conclure, selon les besoins, des accords ou *des arrangements entre eux, etc.*

Expriment leur intention, dès maintenant de procéder à l'application de ce qui suit :

a) Contacts et rencontres régulières sur la base des liens de famille.

Afin de favoriser la poursuite du développement des contacts sur la base des liens de famille, les Etats participants examineront favorablement les demandes *de déplacement en vue de permettre* l'entrée ou la sortie de leur territoire à titre temporaire, et de façon régulière si celle-ci est souhaitée, aux personnes désireuses de faire visite à des membres de leur famille...

b) Réunion des familles.

Les Etats participants traiteront dans un esprit positif et humain les demandes présentées par les personnes qui désirent être réunies avec des membres *de leur famille, en accordant une* attention particulière aux requêtes d'un caractère urgent, telles que celles soumises par des personnes malades ou âgées...

c) Mariage entre citoyens d'Etats différents.

Les Etats participants examineront favorablement et en se fondant sur des considérations humanitaires les demandes d'autorisation de sortie ou d'entrée présentées par des personnes qui ont décidé d'épouser un citoyen d'un autre Etat participant...

d) Déplacements pour raisons personnelles ou professionnelles.

Les Etats participants entendent faciliter de plus larges déplacements de leurs ressortissants pour des raisons personnelles ou professionnelles (...).

e) Amélioration des conditions du tourisme, à titre individuel ou collectif. (...) [Notamment] par l'octroi de facilités appropriées, la simplification et l'accélération des formalités requises pour de tels voyages. (...)

#### 2. — INFORMATION

Les Etats participants,

Reconnaissant l'importance de la diffusion de l'information en provenance des autres Etats participants et d'une meilleure connaissance de cette information ;

Soulignant en conséquence le rôle essentiel et l'influence de la presse, de la radio, de la télé*vision, du cinéma et des agences* de presse, ainsi que des journalistes dont l'activité s'exerce en ces domaines ;

Se fixent comme objectif de faciliter une diffusion plus libre *et plus large de l'information de* toute nature, d'encourager la coopération dans le domaine de l'information et l'échange d'informations avec d'autres pays, ainsi que d'améliorer les conditions dans lesquelles les journalistes d'un Etat participant exercent leur profession dans un autre Etat participant et expriment leur intention de faciliter l'amélioration de la diffusion, sur leur territoire, des journaux et publi*cations imprimées, périodiques ou* non périodiques en provenance des autres Etats participants.

A cet effet :

— Ils encourageront leurs firmes et organisations compé*tentes à conclure des accords* et contrats tendant à augmenter graduellement les quantités et le nombre des titres de journaux et publications importés des autres Etats participants. (...)

— *Ils encourageront l'augmentation* du nombre des points où ces publications sont mises en vente ;

— Ils faciliteront l'offre de ces publications périodiques pendant les *congrès, conférences, visites* officielles et autres manifestations internationales, ainsi qu'aux touristes pendant la saison ;

— Ils développeront les possibilités d'abonnement selon les *modalités propres à chaque pays ;*

— Ils amélioreront les possibilités de lecture et d'emprunt de ces publications dans les grandes bibliothèques publiques et leurs salles de lecture ainsi que dans les bibliothèques universitaires. (...)

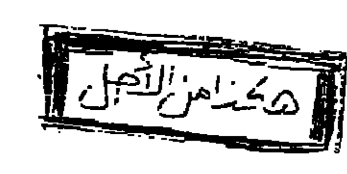
Les Etats participants prennent note de l'élargissement de la diffusion de l'information radiodiffusée et expriment l'espoir que ce processus se poursuive de sorte qu'il réponde à l'intérêt de la compréhension mutuelle entre les peuples ainsi qu'aux buts énoncés par cette conférence.

***

Un texte intitulé *« Amélioration des conditions de travail des journalistes »* porte sur les facilités de visas et de déplacements, les permis de séjour, les communications, le matériel (photo, cinéma, radio, etc.). Il précise que *« les journalistes ne sauraient être expulsés ni pénalisés de quelque autre manière du fait de l'exercice légitime de leur profession. En cas d'expulsion d'un journaliste accrédité, celui-ci sera informé des raisons de cette mesure et pourra demander le réexamen de son cas »*.

Le quatrième chapitre comporte une troisième et une quatrième section visant au développement de la coopération et des échanges dans le double domaine de la culture et de l'éducation.





# DIPLOMATIE

## M. DE SAINT-LÉGIER EST NOMMÉ AMBASSADEUR A TÉHÉRAN

Le *Journal officiel* du mardi 15 mars annonce la nomination de M. René de Saint-Légier de la Saussaye comme ambassadeur à Téhéran, en remplacement de M. de Souza, nommé le mois dernier ambassadeur à La Haye.

*[Né en 1926, ancien élève de l'ENA, M. de Saint-Légier est entré aux affaires étrangères en 1954. Après avoir été à la direction des affaires économiques puis en poste à Rome, de retour à Paris à la direction d'Europe, il a été directeur de cabinet du ministre d'État chargé de la recherche scientifique, M. G. Palewski (1962-1964), puis conseiller technique du général de Gaulle, président de la République (1964-1969). Ambassadeur au Chili (1969-1971), il a été directeur d'Amérique au Quai d'Orsay (1972-1975) et était depuis 1975 chargé des affaires des Nations unies et des organisations internationales.]*

## Le secrétaire au Foreign Office se rendra en Afrique australe le mois prochain

Londres. — *M. David Owen se rendra en Afrique australe au début du mois prochain, durant les vacances parlementaires de Pâques. A Londres, on précise qu'à l'heure actuelle il n'est pas question de lancer une nouvelle initiative pour tenter de résoudre le problème rhodésien. Les milieux officiels ont trouvé une formule inédite : M. Owen entreprendra une* « tournée de familiarisation ».

Le voyage a, sans aucun doute, été envisagé à la fin de la semaine dernière lorsque le premier ministre, M. Callaghan, et le secrétaire au Foreign Office se trouvaient à Washington. Tous deux avaient alors laissé entendre, dans leurs déclarations publiques, que dans l'affaire rhodésienne le gouvernement de Londres et l'administration américaine coopèrent de la façon la plus étroite.

Les propos de M. Owen à Ottawa, affirmant que la nouvelle équipe dirigeante à la Maison Blanche était beaucoup plus « engagée » que l'ancienne dans la recherche d'une solution, ont pu laissé croire qu'un rôle plus actif de la part des Américains serait bien accueilli du côté britannique. M. Callaghan a d'ailleurs exprimé le vœu que les États-Unis « *exercent leur influence sur le gouvernement de M. Vorster* ». Pour l'instant, cependant, Londres ne tient pas à encourager l'espoir d'une reprise de la conférence de Genève, ou même de la reprise de contacts entre Salisbury et certains dirigeants de la communauté noire de Rhodésie.

Il reste à savoir comment M. Owen pourra rencontrer le premier ministre et le ministre des affaires étrangères de Rhodésie : le programme du secrétaire au Foreign Office né prévoit, en effet, aucune escale à Salisbury.

Dans la capitale britannique, on laisse entendre que cette rencontre pourrait avoir lieu sur le territoire de l'Union sud-africaine. Mais les premières réactions de Salisbury à ce projet ne paraissent guère favorables. — J. W.

## UN PRIX EWART-BIGGS

Un fonds administré par une fondation internationale a été créé à la mémoire de Christopher Ewart-Biggs, ancien ministre plénipotentiaire de Grande-Bretagne à Paris, assassiné le 21 juillet 1976 à Dublin, peu après sa nomination comme ambassadeur en Irlande. Il est destiné à financer un prix d'une valeur de 1 500 livres sterling qui sera décerné chaque année à l'écrivain, de n'importe quelle nationalité, dont l'œuvre aura le plus contribué à la paix en Irlande, au resserrement des liens irlando-britanniques et à la coopération entre les partenaires de la C.E.E. MM. Graham Greene, Maurice Schumann, Maire Cruise O'Brien et Georges Sion sont au nombre des membres du jury.

Une somme de 30 000 livres sterling, venant pour une grande part d'Irlande, mais aussi de Grande-Bretagne, de France et de Belgique, a été recueillie à ce jour. En remerciant les donateurs, Mme Jane Ewart-Biggs a fait remarquer qu'un petit nombre de gens seulement connaissaient son mari et qu'ils ont voulu montrer leur sympathie pour ses idéaux.

Les dons continuent d'être reçus à Londres par la Banque Hoare's, 37 Fleet Street, EC4 ; à Paris par l'International Westminster Bank, 18, place Vendôme, 75001 (Cpte n° 04064206) ; à Bruxelles par la Banque Lambert, avenue Marnix 25, 1050 (Cpte n° 310 853 81). Les ouvrages susceptibles de recevoir ce prix, et qui peuvent être rédigés en français ou en anglais, doivent être adressés à la National Book League, 7 Albermarle Street, Londres W 1.

● *M. Soares* a regagné Lisbonne lundi 14 mars, après avoir achevé ses visites dans les capitales de la Communauté par un séjour privé à Paris. Il a dit, avant son départ : « *Partout où j'ai été, le Portugal a rencontré amitié, compréhension et, à Paris, de la part de M. Raymond Barre, approbation. Nous avons commencé un processus qui se terminera par l'entrée du Portugal au sein de la Communauté. Je pars avec la certitude que nous avons reçu de la part du gouvernement français, non seulement le feu clignotant, mais le feu vert pour notre adhésion au Marché commun.* »

● *M. Podgorny*, président du présidium du soviet suprême d'U.R.S.S., arrivera le 22 mars à Dar-Es-Salaam, première étape d'une visite officielle en Afrique. Outre la Tanzanie, le chef de l'État soviétique se rendra en Zambie et au Mozambique. Son voyage africain durerait entre quinze et vingt jours. — *(A.F.P.)*

## A travers le monde

### Bénin

● LE BENIN a décidé « arbitrairement » de fermer sa frontière avec le Togo, a annoncé, lundi 14 mars, la radio togolaise. La radio ajoute que cette décision a été prise après que les autorités béninoises eurent accusé, dimanche soir, le Togo d'avoir été « complice » de l'agression armée menée, selon elles, contre le Bénin le 16 janvier dernier.

### Brésil

● *L'ECRIVAIN ET JOURNALISTE BRESILIEN FERREIRA GULLAR a été arrêté* à Rio-de-Janeiro par la police *politique au lendemain de son* retour de Buenos-Aires, où il vivait en exil depuis cinq ans, rapporte l'agence de presse brésilienne le samedi 12 mars. — *(U.P.I.)*

### Côte-d'Ivoire

● LES COURS ONT ETE PROVISOIREMENT SUSPENDUS au lycée Houphouët-Boigny de Korhogo, dans le nord de la Côte-d'Ivoire, à la suite de violents incidents qui ont mis aux prises, la semaine dernière, les joueurs et supporters de deux équipes scolaires de hand-ball. On compte de nombreux blessés.

### Egypte

● UN CONSEILLER OUEST-ALLEMAND POUR LE PRESIDENT SADATE. — Le président Sadate a désigné comme conseiller M. Alex Moeller, ancien ministre des finances social-démocrate du gouvernement fédéral de Bonn. Celui-ci est « *chargé d'examiner la situation économique en Egypte et de présenter des suggestions à ce sujet au président avant la fin de septembre prochain* ».

### Espagne

● *L'ESPAGNE a RECONNU OFFICIELLEMENT, MERCREDI 9 MARS, L'ORGANISATION DE LIBERATION DE LA PALESTINE.* Un porte-parole du ministère des affaires étrangères a toutefois précisé que des négociations étaient en cours pour déterminer le statut de l'O.L.P.

● LES CATALANS devraient voter aux élections législatives espagnoles pour les candidats qui se sont prononcés pour le rétablissement du *statut d'autonomie* de la Catalogne de 1932, *ont recommandé* le 7 mars les porte-parole d'une majorité de groupes politiques catalans réunis à Barcelone. — *(A.F.P.)*

### Grande-Bretagne

● LES EXPORTATIONS BRITANNIQUES D'ARMES ont *atteint 670 millions de livres sterling (5 milliards 700 millions de francs) en 1976-1977* au lieu de 530 millions pour l'année fiscale précédente, a déclaré lundi 14 mars au Parlement M. John Gilbert, ministre de la défense. — *(Reuter.)*

### Maroc

● LES ELECTIONS AUX CHAMBRES D'AGRICULTURE. — Selon les chiffres publiés par le ministère de l'intérieur, les candidats indépendants ont remporté, le 11 mars, trois cent soixante-sept sièges sur quatre cent quarante-cinq lors des élections pour le renouvellement des vingt-cinq chambres d'agriculture du royaume. Le Mouvement populaire a remporté cinquante et un sièges et l'Istiqlal quatorze. Les sièges restants reviennent au Mouvement populaire démocratique et constitutionnel (10), à l'Union socialiste des forces populaires (2) et au Parti de l'action (1). — *(Corresp.)*

### Pays-Bas

● M. PIOTR JAROSZEWICZ, président du conseil polonais, est arrivé lundi 14 mars à La Haye pour une visite de trois jours aux Pays-Bas. Ses entretiens avec M. Joop Den Uyl, premier ministre néerlandais, porteront vraisemblablement sur la *détente* Est-Ouest dans la perspective de la conférence de Belgrade. — *(Reuter.)*

### République démocratique allemande

● LES AUTORITES DE LA R.D.A. *ont refusé un visa de* sortie à l'écrivain est-allemand *Rolf Schneider*, qui devait se rendre pour une semaine à Berlin-Ouest. M. Schneider compte parmi les écrivains et les artistes qui avaient protesté en novembre dernier contre la mesure privant le chanteur est-allemand Wolf Bierman de sa nationalité.

### République Sud-Africaine

● PRES DE NEUF CENTS AFRICAINS ont été interpellés par la police au cours d'une opération de contrôle effectuée pendant le week-end dans un groupe d'*hôtels* à *Wolhuter*, proche de la banlieue est de Johannesburg, a annoncé lundi 14 mars un porte-parole de la police. Près de sept cents policiers ont participé à l'opération qui a permis d'inculper quatre cent quarante-sept personnes. — *(A.F.P.)*

# AFRIQUE

## Éthiopie

## « Nous exigeons l'indépendance totale à l'exclusion de toute autre formule »

### déclare au « Monde » un dirigeant du Front de libération de l'Érythrée

**M. Ousmane Sabbeh Saleh, leader du Front de libération de l'Erythrée-Forces populaires de libération (F.L.E.-F.P.L.), a vainement tenté de faire entendre la voix des maquisards d'Erythrée au « sommet » afro-arabe du Caire. Après avoir essayé, sans succès, de remettre un mémorandum aux chefs d'Etat présents dans la capitale égyptienne, il a été discrètement éconduit par les autorités, qui lui ont refusé le statut d'observateur. Dans une interview au « Monde » recueillie au Caire, il se déclare convaincu que, en ignorant la lutte de libération déclenchée il y a seize ans par les Erythréens, les dirigeants arabes et africains favorisent d'éventuelles interventions étrangères en mer Rouge.**

De notre envoyé spécial

*« Le Front de libération de l'Erythrée, qui comptait déjà deux mouvements distincts, celui que vous animez et celui que dirige M. Mohamed Nasser, en compte un troisième depuis quelques mois, dont le chef est M. Afrouki Essayas. Comment expliquez-vous cette nouvelle scission alors que l'unité du Mouvement érythréen de libération est, selon vous, le premier objectif du prochain congrès que vous avez convoqué en territoire érythréen ?*

— Essayas et ses amis se réclament du marxisme et veulent réaliser l'unité idéologique du Front avant de mener à bien l'unité sur le plan militaire. Or nous estimons qu'à l'heure actuelle toutes les querelles idéologiques doivent être suspendues car elles sont prématurées. D'autres part, les ambitions personnelles d'Essayas ne doivent pas être négligées...

— *Vous ne vous réclamez, pour votre part, d'aucune idéologie ?*

— Notre seule idéologie est l'indépendance nationale. La lutte de libération constitue une priorité absolue, à laquelle tout doit être subordonné... Si un gouvernement marxiste venait à s'installer en Erythrée, cela provoquerait des affrontements fratricides et susciterait des ingérences étrangères qui menaceraient rapidement notre indépendance... Or, nous avons besoin, pour nous développer, de concours extérieurs, ce qui exige une certaine stabilité que peut, seule, préserver un gouvernement érythréen modéré...

— *Puisque vous affirmez que le Front contrôle déjà plus de 85 % du territoire érythréen, pourquoi ne proclamez-vous pas l'indépendance, comme l'ont fait par exemple les maquisards du Parti africain pour l'indépendance de la Guinée et des îles du Cap-Vert (P.A.I.G.C.) pour la Guinée-Bissau ?*

— En Guinée portugaise, il y avait plusieurs partis politiques, mais seul le P.A.I.G.C. détenait le contrôle réel des opérations militaires... En Erythrée, nous avons pratiquement trois fronts. Si l'un d'eux prend l'initiative de proclamer l'indépendance, quelle sera l'attitude des deux autres ?...

— *Pourquoi ne constituez-vous pas auparavant un gouvernement en exil ?*

— Tant que nous ne sommes pas parvenus à réaliser l'unité entre nous, il me semble exclu que nous puissions nous mettre d'accord pour constituer un gouvernement. En revanche, si nous parvenons à nous unir, les villes érythréennes que nos troupes cernent actuellement seront aussitôt investies — y compris la ville d'Asmara — et un gouvernement d'union sera constitué... en territoire érythréen.

— *Vous avez récemment évoqué la présence de Cubains qui, selon vous, combattraient en Erythrée aux côtés des troupes éthiopiennes. Est-ce à dire que vous n'écartez pas, dans la corne orientale de l'Afrique, la possibilité d'une intervention soviéto-cubaine analogue à celle qui a eu lieu en Angola ?*

— La route du pétrole passe par la mer Rouge ; les pays producteurs de pétrole et les Etats-Unis n'accepteront jamais d'abandonner la corne orientale du continent africain aux Soviétiques et à leurs amis cubains. Si La Havane ou Moscou intervient militairement en Erythrée, le monde arabe ne restera pas indifférent. Les chefs d'Etat qui ont participé à la conférence tripartite de Khartoum, au début du mois, ont d'ailleurs été très clairs à ce sujet : la mer Rouge doit à la fois rester un lac arabe et une zone de stabilité... Il n'en demeure pas moins que la menace la plus immédiate et la plus grave qui pèse sur la paix mondiale ne se situe pas en Afrique australe, mais à la corne orientale de l'Afrique.

— *Après seize ans de guerre, quels sont, selon vous, les pays qui ont apporté à l'Erythrée l'aide la plus sérieuse dans sa lutte de libération ?*

— L'Irak et la Syrie nous ont apporté leur concours dès le début de notre lutte, et n'ont jamais cessé de nous aider... La Libye nous a longtemps accordé une aide militaire importante, *mais*, récemment, malgré mes démarches personnelles auprès du président Kadhafi, les Libyens l'ont suspendue, et ils ont, au contraire, commencé à voler au secours de l'Ethiopie.

» Koweït, Qatar, Abou-Dhabi nous viennent en aide, et nous espérons beaucoup en l'appui du gouvernement de Ryad, que nous a formellement promis le prince Saoud, ministre saoudien des affaires étrangères...

— *Compte tenu de l'aide importante que vous apporte depuis quelques mois le Soudan, envisagez-vous l'établissement de liens particuliers entre ce pays et l'Erythrée indépendante ?*

— Le Front ne songe, pour l'instant, à établir aucun lien fédéral ou confédéral avec le Soudan. C'est une question dont le gouvernement érythréen aura à connaître.

— *Pensez-vous que l'O.N.U. soit susceptible de vous aider dans votre lutte ?*

— Certainement pas en ce moment. Si nous arrachons notre indépendance par la force, l'ONU reconnaîtra le fait accompli. Mais en l'état actuel de notre lutte, cette organisation internationale ne fera rien pour nous.

— *Et l'Organisation de l'unité africaine ?*

— L'O.U.A. est encore moins susceptible de nous aider que l'O.N.U. Seule une victoire militaire est de nature à amener cette organisation, comme l'O.N.U., à admettre notre existence...

— *Pour tenir compte du souci des Ethiopiens de conserver un libre accès à la mer Rouge, accepteriez-vous une formule d'autonomie analogue à celle accordée en 1972 par Khartoum aux trois provinces méridionales du Soudan ?*

— Seize Etats africains ne disposent d'aucun accès direct à la mer. Avant l'annexion de l'Erythrée à l'empire d'Ethiopie, celui-ci ne disposait d'aucune façade maritime. Nous exigeons l'indépendance totale à l'exclusion de toute autre formule... »

*(Propos recueillis par PHILIPPE DECRAENE.)*

### FUSILLADES A ADDIS-ABEBA

Addis-Abeba (*A.F.P.*). — Des tirs nourris ont été entendus lundi soir 14 mars à proximité du principal campus de l'université d'Addis-Abeba. Ils se sont poursuivis, par intermittence, pendant une grande partie de la nuit. On ignore s'il y a eu des victimes.

A environ deux kilomètres du campus, mardi à l'aube, quatre corps criblés de balles, dont celui d'une femme, ont d'autre part été découverts sous un pont.

Ces corps sont ceux de trois responsables de quartiers (kebele) et celui d'une secrétaire d'un président de kebele qui auraient été tués dans le courant de la nuit de lundi à mardi. On ignore qui sont les responsables de ces meurtres dont officiellement il n'a pas été fait état.

## Ouganda

## Les évêques anglicans du Kenya demandent à l'ONU et à l'O.U.A. de « restaurer l'ordre » à Kampala

**Nairobi. — La conférence des évêques anglicans du Kenya a lancé, le 14 mars, un appel aux Nations unies et à l'Organisation de l'unité africaine pour la formation immédiate d'une « force de police internationale » chargée de « restaurer l'ordre et la loi » en Ouganda. Elle demande, en particulier, à l'organisation panafricaine de mettre sur pied « une commission des droits de l'homme disposant du droit, à l'avenir de se rendre dans tout Etat membre de l'O.U.A. ».**

De notre correspondant

Cet appel relance le débat sur l'étendue et la nature des persécutions de chrétiens ou de minorités ethniques — en l'occurrence les Acholis et les Langos — au pays du maréchal Idi Amin Dada. L'Eglise anglicane du Kenya affirme en effet que des *« rapports convaincants »* font état d'une *« campagne systématique d'élimination de tous les membres des ethnics acholi et lango qui occupent des positions influentes, ainsi que des membres en vue de l'Eglise anglicane, quelle que soit l'appartenance tribale de ces derniers »*.

Les évêques anglicans affirment également que des *« milliers de réfugiés »* sont dans leur pays et que beaucoup d'autres se sont enfuis au Soudan et en Tanzanie. Leur communiqué fait état de l'occupation, par des soldats ougandais, des sièges de deux diocèses anglicans, ceux de Gulu et de Tororo.

L'Eglise anglicane du Kenya tient également pour acquise la *« mort tragique »* du chef ougandais cheikh Yusuf Matovu, lequel serait décédé *« dans des circonstances douteuses, alors qu'il suivait un traitement à l'hôpital de Mulago »*. Lundi matin, un quotidien de Nairobi avait déjà rapporté que le chef religieux de la communauté musulmane d'Ouganda avait été achevé après avoir été tiré de son lit d'hôpital, où il se remettait des suites de blessures par balles.

Que faut-il penser de cette avalanche de nouvelles tragiques ? Les témoignages indépendants sont rares. Les seuls observateurs à pouvoir se rendre en Ouganda, ces dernières semaines, n'ont pu le faire que pour y recueillir la bonne parole du président Amin ou le photographier. L'ampleur de la nouvelle vague d'exilés est impossible à évaluer — car beaucoup ne sont pas recensés — et, de toute façon, un bon nombre de gens se terrent probablement en Ouganda même. Enfin, la majorité des récits proviennent de réfugiés traumatisés.

*Ces réserves émises*, le maréchal Amin s'est placé, cette fois encore, dans une position indéfendable. Il a lui-même montré du doigt l'Eglise chrétienne en accusant, dès le 25 décembre dernier, *« certains évêques de prêcher l'effusion de sang »*. Il en a fait autant à l'égard des Acholis et des Langos, lesquels forment un huitième environ de la population, en leur attribuant après coup un *« appel »* au soulèvement contre le régime.

Le président ougandais a aggravé son cas en s'opposant à toute enquête indépendante sur les disparitions de personnalités.

Le maréchal Amin a suscité une animosité entre communautés religieuses dans son pays. Avant le coup d'Etat qui l'a porté au pouvoir, le 25 janvier 1971, les musulmans ne se comptaient qu'un sixième de la population. Ils étaient souvent des étrangers et formaient une communauté marquée par un certain retard culturel.

*Il est difficile de* jauger le nombre et la nature des conversions à l'islam sous le règne d'El Hadj Idi Amin Dada. Les musulmans ougandais sont peut-être aujourd'hui plus d'un million. Un conseil suprême musulman a été institué en juin 1972 sous la présidence d'un chef élu. Dès 1974, sept gouverneurs de province sur neuf étaient musulmans. Ils occupent aujourd'hui la majorité des postes-clés et l'entourage du président ougandais compterait un nombre de Palestiniens qui s'est accru depuis le raid israélien sur l'aéroport d'Entebbe en juillet dernier. Or deux Ougandais sur trois sont chrétiens.

La crise qui oppose le leader ougandais à l'Eglise anglicane est soulignée par l'appui offert, lundi, par les évêques anglicans du Kenya aux efforts de la Conférence des Eglises de toute l'Afrique (CETA), pour *« réunir tous les chefs des Eglises de l'Afrique, y compris l'Eglise catholique romaine, afin de persuader les chefs d'Etat africains d'exercer des pressions morales, politiques et économiques sur le gouvernement de l'Ouganda »*, selon les propres termes de leur communiqué.

Le chanoine Burgess Carr, secrétaire général de la CETA, organisation protestante, effectue actuellement une tournée des capitales africaines pour réunir une conférence œcuménique sur l'Ouganda. *Dans ce pays*, l'Eglise catholique compte davantage de fidèles que sa sœur anglicane et rien n'indique, pourtant, qu'elle entretienne d'aussi mauvaises relations avec le maréchal Idi Amin Dada.

JEAN-CLAUDE POMONTI.

## Zaïre

### KINSHASA DEMANDE L'AIDE DE WASHINGTON

Le gouvernement de Kinshasa a demandé l'aide des Etats-Unis afin de venir à bout des forces qui ont occupé plusieurs localités *zaïroises situées à proximité de* la frontière angolaise (*le Monde* daté 13-14 mars), a annoncé, lundi 14 mars, M. Fred Brown, porte-parole du département d'Etat. *« Cette requête est à l'étude »*, a ajouté le porte-parole, sans toutefois préciser la nature de l'assistance demandée par le Zaïre.

Selon les dernières informations transmises à Washington par l'ambassade des Etats-Unis, les combattants, venus d'Angola, sont d'anciens *« gendarmes katangais »*. Ils tiendraient toujours les localités frontalières de Dilolo et Kapanga, ainsi que la ville de Kisenge, située à environ 80 kilomètres à l'intérieur du territoire zaïrois.

### En désaccord avec Paris

### LE F.L.C.S. MENACE DE QUITTER LA CONFÉRENCE SUR L'AVENIR DE DJIBOUTI

Le Front de libération de la Côte des Somalis (F.L.C.S.) a quitté lundi après-midi 14 mars, en signe de protestation, la séance plénière consacrée au problème des élections générales à Djibouti en assurant : *« Le F.L.C.S. déclare officiellement au gouvernement français qu'il ne prendra aucun engagement juridique ou politique si la France ne prend pas ses responsabilités concernant la décolonisation pacifique et démocratique de Djibouti comme elle l'avait déclaré devant le monde entier. »*

Le Front estime que les travaux se trouvent dans une impasse et que la responsabilité en incombe à la France. Le porte-parole a, en effet, expliqué que M. Olivier Stirn, secrétaire d'Etat aux départements et territoires d'outre-mer, a proposé lundi des élections générales dans plusieurs *circonscriptions* avec un nombre de députés reflétant la composition ethnique du Territoire. *« Il a proposé*, a précisé le porte-parole du Front, *soixante-deux députés pour cent un mille électeurs, ce qui est trop lourd pour l'économie de Djibouti, qui ne possède qu'un port, un aéroport et un chemin de fer. »*

Le F.L.C.S. a affirmé qu'il quitterait la conférence si le gouvernement français continuait cette politique.

Déjà la semaine dernière, les négociations avaient achoppé sur le problème des élections, les différentes délégations du Territoire n'étant d'accord ni sur leur date, *ni sur le* mode de scrutin. Pour débloquer les entretiens, le gouvernement français avait officiellement proposé que ces élections se tiennent le jour du référendum, soit le 24 avril. M. Olivier Stirn avait de son côté déclaré que si les représentants du Territoire ne tombaient pas d'accord sur le mode de scrutin, la France le fixerait elle-même, en vertu des pouvoirs dont elle dispose encore.

# PROCHE-ORIENT

SELON « NEWSWEEK »

## Les suggestions de M. Carter constituent un véritable plan de règlement du conflit israélo-arabe

**Selon « Newsweek », les récentes suggestions du président Carter sur le Proche-Orient (« le Monde » du 9 mars) constituent un véritable plan de règlement du conflit israélo-arabe. L'hebdomadaire américain affirme que les grandes lignes de ce plan ont été préparées minutieusement par le chef de l'exécutif, qui s'était au préalable concerté longuement avec son secrétaire d'Etat, M. Vance, et son conseiller, M. Brzezinski.**

**« Newsweek » affirme que « M. Carter a fait ce qu'aucun président des Etats-Unis n'avait osé depuis la guerre de six jours : faire comprendre clairement aux Israéliens qu'ils devraient revenir graduellement à leurs anciennes frontières en échange de la paix ».**

De notre correspondant

Jérusalem. — Rarement voyage d'un chef de gouvernement israélien aux Etats-Unis n'avait été suivi en Israël avec un tel intérêt. M. Itzhak Rabin est, en effet, le premier dirigeant du Proche-Orient à avoir été reçu par le nouveau chef de la Maison Blanche. Le premier ministre israélien a fait part, lundi, au conseil des ministres des résultats de ses rencontres, la semaine dernière, avec les dirigeants américains. Il affiche une satisfaction qui n'est peut-être que de *« façade électorale »*, affirme-t-on dans les rangs de l'opposition de droite, le Likoud. Dans le sillage de leur chef, les « colombes » du gouvernement qualifient pour leur part de *« positif »* le bilan des entretiens Rabin-Carter. Le ministre de la justice, M. Haïm Zadok, estime que les conceptions américaines ont évolué en faveur d'Israël, et il s'est félicité des liens personnels que M. Rabin a réussi à tisser avec le nouveau chef de la Maison Blanche.

Mais certaines déclarations publiques du président Carter ont profondément choqué les milieux gouvernementaux de Jérusalem. On retient surtout la « petite phrase » *affirmant* qu'Israël doit se retirer sur les frontières de juin 1967, compte tenu de modificatios de frontières mineures. fications de frontières mineures. sans portefeuille, ont rappelé qu'à aucun prix Israël ne reviendrait aux frontières de 1967, car cela mettrait à nouveau le pays dans la *situation* dangereuse d'avant la guerre de six jours. Sur ce point, ont précisé les deux ministres, « colombes » et « faucons » sont d'accord.

Le président Carter a ressorti le plan Rogers, qui avait été rejeté par le gouvernement de Mme Golda Meir, et que l'on croyait tombé aux oubliettes, déclare-t-on avec irritation à Jérusalem. Mais M. Rabin, dès son retour, a réfuté cette allégation au cours d'une conférence de presse. Le plan Rogers, a-t-il dit, devait être imposé à Israël au moyen de pressions conjuguées américano-soviétiques, alors que l'actuel *président* des Etats-Unis exclut toute pression, et cherche, au contraire, à favoriser un règlement négocié par les parties concernées. Certes, le premier ministre a admis qu'il n'était pas d'accord avec le président Carter sur cette question du retour aux frontières de 1967, même légèrement modifiées. Mais il a mis l'accent sur ce qu'il considère comme les positions naturelles, et positives, de l'administration Carter : nécessité d'un accord global débouchant sur la paix, ou tout au moins la non-belligérance. Israël et la nouvelle administration américaine ont une conception analogue de la nature de la paix : frontières ouvertes, libre circulation des marchandises et des biens. Jamais, a dit M. Rabin, un président américain n'avait donné une définition aussi précise de la nature de la paix : nécessité de distinguer entre les lignes de sécurité d'Israël et ses frontières légales. Selon lui, M. Carter considère le Jourdain comme une des lignes de sécurité d'Israël.

Bien que démenties officiellement à Jérusalem, les indications de *Newsweek* concernant l'existence d'un *« plan Carter »* pour un règlement au Proche-Orient, adopté, selon le magazine américain, sous la pression de l'Arabie Saoudite, ne laissent pas d'inquiéter. Mais M. Rabin peut miser sur le facteur temps. La conférence de Genève ne se réunira pas avant l'automne. Donc aucune échéance dramatique ne pèse sur la campagne électorale.

Cependant, de *nombreuses* questions demeurent sans réponse, telles que la position de Washington vis-à-vis de l'O.L.P. si l'organisation palestinienne décidait d'assouplir sa position à l'égard d'Israël ; le type de garantie qu'Israël obtiendrait à la suite d'un retrait des territoires occupés, etc. En matière d'aide militaire, on ignore si les bombes « à concussion » refusées par la Maison Blanche seront remplacées par un autre type d'arme. Quant à la vente d'appareils israéliens Kfir à l'Equateur, elle semble définitivement compromise. On s'attendait que M. Rabin apporte des réponses à ces questions ce mardi à la Knesset, où cinq motions urgentes ont été déposées par les partis d'opposition. *(Intérim.)*

### Selon un rapport de l'O.L.P.

### LA FRANCE EST LE PAYS OCCIDENTAL QUI A « LA POSITION LA PLUS AVANCÉE » SUR LA QUESTION PALESTINIENNE

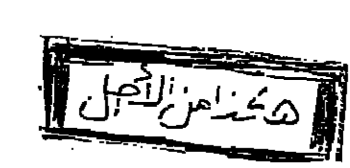
*(De notre correspondant.)*

Le Caire. — Réuni au Caire depuis le 12 mars, le Conseil national palestinien a entendu, et commencé à discuter, lundi 14 mars, le rapport de politique étrangère de M. Farouk Kaddoumi, chef du département politique (affaires extérieures) de l'Organisation de libération de la Palestine.

Dans ce document, M. Kaddoumi insiste sur *« l'importance de l'attitude française en Occident vis-à-vis de la question palestinienne »*. Paris, dit le rapport, a actuellement à l'endroit des Palestiniens *« la position la plus avancée parmi les Etats de l'Ouest, dont plusieurs, aussi bien au sein de la Communauté européenne, qu'en dehors (Espagne, Autriche, Suisse) ont suivi l'exemple français en permettant notamment l'installation de délégations de l'O.L.P. sur leur sol »*.

J.-P. P.-H.





# L'Inde à la veille d'élections incertaines

*(Suite de la première page.)*

Le premier ministre affirme que l'opposition est un *« manteau d'arlequin »* et qu'il existe entre ses membres des divergences profondes. Cela est vrai, mais les pères fondateurs de la coalition ne paraissent pas y attacher une importance primordiale. Homme politique avisé et leader des intouchables, M. Ram, qui n'en a pas moins appartenu pendant des années à l'« establishment », se pose déjà en candidat à la succession. *« Le premier ministre sera désigné selon une procédure démocratique si l'opposition arrive au pouvoir »*, a-t-il assuré vendredi dernier. L'ancien ministre souhaite à tout le moins apparaître indispensable au lendemain du scrutin, dans le cas, notamment, où il n'en sortirait pas un résultat très clair. Des regroupements politiques auraient alors lieu.

Il est vrai que le Congrès pour la démocratie s'est formé autour de personnalités que rien d'important ne distingue politiquement des candidats pro-gouvernementaux. M. Bahuguna et Mme Satpathy ont surtout en commun d'avoir été limogés par Mme Gandhi lorsqu'ils étaient à la tête des gouvernements de l'Uttar-Pradesh et de l'Orissa.

## L' « idéologie gandhienne »

Peut-on voir dans le parti du peuple autre chose qu'un rassemblement conservateur ? On trouve au sein de cette formation de solides partisans de l'entreprise privée, des ultranationalistes, des socialistes classés plus volontiers à droite qu'à gauche, dont l'instable leader, M. Fernandes, a commencé samedi une grève de la faim pour demander son transfert de la prison de la capitale, où il attend d'être jugé pour complot contre l'Etat, à celle de la circonscription du Bihar, où il a posé sa candidature. Tous se réclament maintenant de l' « idéologie gandhienne ». Qui ne s'en réclame pas en Inde ? « *L'ombre de Gandhi,* nous dit un bon observateur, *trouble l'esprit des Indiens.* » On *l'évoque pour recouvrir n'importe* quelle politique, et Mme Gandhi a pu s'étonner à juste titre que des partisans de la non-violence comme M. J.-P. Narayan, qui cautionne le cartel de l'opposition mais se tient au-dessus de la mêlée, aient pu prendre langue avec les héritiers spirituels des fanatiques de l'hindouisme mis en cause dans l'assassinat du Mahatma.

## « Pardon si j'ai commis des erreurs »

Le Jan Sangh, formation de droite, a mis un peu d'eau dans son vin ces dernières années : son attitude à l'égard des musulmans, notamment, a sensiblement évolué. Mais il ne perd pas vraiment son identité en s'intégrant au Parti du peuple. Celui-ci innove quelque peu dans le domaine économique en proposant un mode de développement qui s'inspirerait plus des réalités indiennes et mettrait en particulier l'accent sur le village. Il se singularise également en proposant — comme d'ailleurs le Congrès pour la démocratie, ce qui peut paraître surprenant de la part de défenseurs de l'initiative privée mais n'engage à rien — d'abolir le droit de propriété et d'accorder à tous le droit au travail.

Il est reproché au parti gouvernemental, dans les milieux de gauche, d'avoir fait la part belle depuis juin 1975 aux monopoles industriels nationaux et étrangers — M. Sanjay Gandhi assure depuis peu la représentation de plusieurs sociétés étrangères — et d'avoir par trop encouragé, suivant en cela les avis de la Banque mondiale, les industries exportatrices sans porter suffisamment attention au chômage. Le parti du Congrès, dont le programme, selon un magazine pourtant proche du pouvoir, *« manque totalement d'originalité »*, ne paraît pas devoir changer cette politique. Le parti gouvernemental est certes essoufflé, affaibli par les dissidences, miné par des divisions internes — qui portent même sur l'attitude à adopter vis-à-vis du fils de Mme Gandhi, — mais il a en main, ce qui est capital, la machine administrative (Mme Gandhi se déplace en avion militaire pendant que ses adversaires voyagent en chemin de fer). Ses caisses sont largement pourvues en fonds par de généreux donateurs du monde des affaires, tandis que le Parti du peuple, qui a aussi ses propres sources, tend malgré tout la sébile sur la voie publique.

Cependant, le parti gouvernemental s'est un peu coupé des masses sous l'état d'urgence. Celles-ci ont plutôt ressenti les « méfaits » que les « bienfaits » du régime d'exception. Les mesures prises dans le cadre de ce régime, et qui auraient pu l'être avant — abolition des dettes des paysans et du servage, attribution de logements et de parcelles de terre à des déshérités, — ont été entachées par les « excès » dont ont été marquées les opérations d'assainissement urbain et par l'enrichissement ostensible des privilégiés. *« Je joins mes mains pour vous demander pardon si j'ai commis des erreurs »*, répète à tous ses auditoires le ministre de la défense, M. Bansi Lal, homme de confiance de M. Sanjay Gandhi. Ces excuses publiques et les concessions d'usage en période électorale (diminution d'impôts, augmentation de salaires pour les fonctionnaires) suffiront-elles à renverser le courant d'amertume, manifeste dans les basses couches de la population, parmi les intouchables et les musulmans, qui, naguère, votaient presque en bloc pour le Congrès ?

## Une gérontocratie

La position du Congrès est particulièrement ébranlée au Bihar et en Uttar-Pradesh, où Mme Gandhi et son fils sont candidats. Ces deux Etats représentent ensemble le quart de l'électorat, et le P.C. prosoviétique, qui, au Bengale et au Kerala, n'hésite pas à prêter main-forte au parti gouvernemental, bien qu'il se déclare maintenant en faveur de la levée de l'état d'urgence, y apporte son soutien à quelques candidats du Congrès pour la démocratie. En raison de l'attitude ondoyante qu'ils ont adoptée depuis juin 1975, les communistes orthodoxes devraient perdre du terrain. Ils conservent néanmoins l'espoir que Mme Gandhi fera appel à eux si elle est en difficulté.

Doit-on voir dans l'âge des dirigeants des deux camps le signe qu'une époque de la vie politique de l'Inde est en train de s'achever dans les déchirements ? Les figures prestigieuses de l'opposition — Mme Pandit, sœur de Nehru, MM. Narayan et Desai — ont plus de soixante-dix ans, mais une quarantaine de candidats du Parti du Congrès sont aussi dans ce cas, et la moyenne d'âge de ses représentants dépasse cinquante ans. Mesurant le désarroi provoqué dans les milieux populaires par les initiatives des jeunesses congressistes qui heurtaient de front les traditions du monde rural (en faisant campagne pour la stérilisation et la suppression de la dot et du système des castes), le parti gouvernemental a dû renoncer à donner l'investiture à de nombreux jeunes, malgré ce qu'avait souhaité le fils du premier ministre. Il préféra accorder sa confiance à des parlementaires chevronnés.

Cela sera-t-il suffisant pour limiter les reports de voix congressistes vers l'opposition ? Malgré la vivacité des critiques adressées à Mme Gandhi et à son fils, le Congrès a conservé comme symbole électoral une vache, animal sacré, et un veau. Prêtant à une ironie de mauvais goût, le symbole de l'opposition est un paysan avec sa charrue. C'est entre ces deux emblèmes que va devoir choisir l'électorat le plus nombreux du monde.

GÉRARD VIRATELLE.

## Les partis en présence

Les quelque 325 millions d'électeurs inscrits auront à choisir 542 députés parmi 2 430 candidats. Hormis 120 personnalités présentées par des formations régionales, ces candidats appartiennent à cinq partis, ou coalitions de partis.

● LE CONGRES NATIONAL INDIEN, ou parti du Congrès. C'est le plus vieux parti, celui qui lutta pour l'indépendance. Il gouverne l'Inde depuis 1947. C'est aussi la seule formation implantée sur tout le territoire. Le Congrès est plus qu'un parti : c'est un vaste mouvement au sein duquel sont représentés la plupart des courants nationaux. Sous le slogan *« Démocratie, socialisme, laïcité »*, son programme reprend les grandes lignes de la politique suivie depuis trente ans par le pouvoir. Il affirme vouloir donner la priorité au développement industriel, de façon que l'Inde accède rapidement au rang des nations développées. Il lie la disparition de la pauvreté à la baisse de la croissance démographique.

● LE PARTI JANATA (Parti du peuple). Formé après l'annonce des élections, en janvier, il regroupe quatre mouvements :

1) *Le Bharatiya Lok Dal* (Brigade du peuple indien), dominé par une communauté de riches agriculteurs — les Jats — du nord-ouest de l'Inde, et le Swatantra, mouvement indépendant, au sein duquel se retrouvent l'aristocratie princière et industrielle et des partisans de la libre entreprise ;

2) *Le Congrès « O » (de l'opposition)* réunissant les dissidents de droite, qui quittèrent le parti de Mme Gandhi en 1969, à la suite d'un conflit avec celle-ci ;

3) *Le parti socialiste indien*, formé en 1971 par deux petits groupes de tendance sociale-démocrate, nationaliste et laïque ;

4) *Le Jan Sangh* (rassemblement populaire), constitué en 1951, résolument nationaliste et hindouiste surtout implanté dans le nord de l'Inde, notamment parmi les employés de l'Etat et les petits commerçants.

*Au programme* du Parti du peuple figurent, en premier lieu, l'abolition de toutes les dispositions prises dans le cadre de l'état d'urgence et le rétablissement des institutions telles qu'elles existaient en juin 1975. Ce parti prône une décentralisation du pouvoir administratif et propose de réorienter les choix économiques faits jusqu'à présent, en développant les activités villageoises et celles faisant appel à des technologies réclamant beaucoup de main-d'œuvre.

● LE CONGRES DE LA DEMOCRATIE. Il a été fondé par un « *intouchable* », M. J. Ram, après sa démission du gouvernement et du Congrès le mois dernier. Il réclame une *enquête judiciaire* sur tous les *« excès administratifs »* et une *« révision de toutes les lois antidémocratiques et arbitraires »* promulguées avant et pendant l'état d'urgence. Comme le Parti du peuple, il est pour *l'abolition* du droit de propriété et la levée de l'état d'urgence.

● LE C.P.I. (M) (parti communiste indien marxiste). Indépendant de Moscou et de Pékin, il propose une politique en faveur des plus pauvres et veut nationaliser les grands monopoles.

● LE C.P.I. (parti communiste indien), pro-soviétique. Après avoir soutenu le gouvernement, il a fait machine en arrière depuis juin 1975, mais a néanmoins conclu des accords locaux avec le Congrès, au Bengale Occidental et au Kérala. Il demande la levée de l'état d'urgence et l'interdiction du droit de grève.

## Comment le Congrès a perdu la confiance des minorités

*Muzaffarnagar. — Tous les troncs des beaux arbres qui bordent l'entrée de la ville, située à 200 kilomètres au nord de New-Delhi, sont peints aux couleurs du Congrès, qui sont aussi celles de l'Inde : orange, blanc et vert. Ce singulier travail n'a pas été fait pour soutenir la campagne électorale du parti gouvernemental, mais pour recevoir, il y a plusieurs mois, le fils cadet du premier ministre, M. Sanjay Gandhi. Au centre de la localité, un haut-parleur diffuse à tue-tête de la musique de film, des chants patriotiques, et un hommage à Mme Gandhi. Mais dans le stand de l'opposition, des dessins naïfs caricaturent le pouvoir, et les militants n'hésitent pas à aborder l'étranger pour évoquer devant lui la tragédie qui eut lieu ici en septembre 1976. La presse, censurée, n'en a jamais rendu compte. Ce fut pourtant l'incident le plus grave de la campagne de stérilisation maintenant interrompue, celui qui illustre le mieux les excès commis au cours de cette campagne dans quelques localités du nord de l'Inde (car il n'y a pas eu d'abus de ce genre dans le sud du pays).*

*Voici les faits tels qu'ils nous ont été rapportés par un témoin digne de foi. En 1976, un diplômé de l'administration civile, âgé de vingt-sept ans, peu brillant mais ambitieux et bien introduit auprès du gouvernement de l'Uttar-Pradesh, est nommé district magistrat — poste comparable à celui de sous-préfet, — à Muzaffarnagar. Il y fait connaissance d'un industriel local membre du conseil d'administration de l'entreprise de constructions automobiles créée par M. Sanjay Gandhi, et se fait présenter au fils du premier ministre. Il devient rapidement l'ardent avocat du programme des jeunesses congressistes, qu'il décide de mettre en application. Des collectes un peu insistantes sont faites pour financer l'installation de camps de stérilisation, où l'on va pratiquer vasectomies et tubectomies. Un objectif est fixé par le gouvernement. On place la barre un peu plus haut pour impressionner New-Delhi. Le chiffre est atteint en quatre mois. En employant une méthode simple : lorsque les volontaires ne sont pas en assez grand nombre, l'administration désigne les titulaires de carte de rationnement ayant de nombreux enfants, et appartenant aux milieux les plus misérables de la population, intouchables, musulmans. La police est chargée de les rechercher et de les conduire* manu militari *sur le billard.*

*Arrive le ramadan. Il est convenu que les stérilisations seront interrompues pour les adeptes de l'islam pendant le carême, mais qu'elles reprendront ensuite. Le jeune administrateur décide alors de mettre les bouchées doubles, de façon à rattraper le temps perdu. Mais les musulmans d'un quartier populaire de Muzaffarnagar refusent de se prêter à l'opération. L'un d'entre eux meurt cependant des suites d'une vasectomie. Ses coreligionnaires décident, en signe de protestation, d'organiser une procession dans le centre de la ville avant l'enterrement. La police enlève le linceul et procède à l'inhumation à la sauvette.*

*Cette attitude soulève une explosion de colère dans la communauté musulmane. Le 18 septembre, les forces spéciales envoyées en renfort bouclent le quartier où sont assemblées des milliers de personnes puis ouvrent le feu, faisant quarante-quatre victimes au minimum.*

*Le jeune administrateur a été muté, et il est probable que le pouvoir central ne lui pardonnera pas son manque de sang-froid, bien qu'il assure avoir agi avec l'accord de ses supérieurs.*

*Jusqu'à cette époque, le Congrès apparaissait comme le protecteur des minorités sociales ou religieuses — intouchables, populations tribales, musulmans, notamment — qui, ensemble, représentent près du quart de la population de l'union. Aujourd'hui, celles-ci sont partagées, et tournent le dos au parti gouvernemental. Celui-ci a dû dépêcher, à Muzaffarnagar l'un des responsables des minorités pour apaiser la communauté musulmane. Il est douteux qu'il puisse rétablir parmi celle-là la confiance perdue.*

*Le mécontentement est grand également chez les intouchables, qui avaient accepté d'être stérilisés contre la promesse que de petites parcelles de terres leur seraient attribuées. Ils n'ont, pour la plupart, rien obtenu et il est clair qu'ils voteront en grand nombre pour l'opposition. Les membres de la caste dominante locale — les jats, de riches agriculteurs méprisant généralement les intouchables — ne devraient pas les empêcher, comme lors de scrutins précédents, de se rendre aux urnes : ils sont dans le même camp, celui aussi des nationalistes hindouistes du Jan Sangh, et, signe d'une harmonie communautaire toute nouvelle, leur candidat commun est un musulman, homme aisé, issu d'une famille de propriétaires fonciers vivant à la ville.*

*Cette évolution dans les rapports sociaux et religieux ira-t-elle plus loin, et sera-t-elle plus profonde ?* — G. V.

# ASIE

## Thaïlande

### UN AMBASSADEUR CASUISTE

(De notre correspondant.)

Bangkok. — Les initiatives du président Carter en faveur des droits de l'homme dans diverses parties du monde donnent lieu, de la part d'officiels américains, à diverses interprétations. Ainsi, l'ambassadeur des Etats-Unis à Bangkok, M. Charles Whitehouse, qui fut en poste en Indochine, a accordé récemment au quotidien « Bangkok Post » une interview, au cours de laquelle il a affirmé : « Si une société tout entière ne vote pas, *aussi malheureux que ce soit*, cela ne constitue pas une violation des droits de l'homme. Cependant, si des personnes ou des groupes sont privés du droit de vote alors que d'autres au sein de la même société peuvent voter, alors les choses sont différentes. »

Rappelons que, sous le régime « démocratique » instauré en Thaïlande après le coup d'Etat militaire d'octobre dernier, les élections sont suspendues pour quatre ans et que l'Assemblée est composée exclusivement de membres nommés. — Ph. de B.

● LE REFERENDUM qui devait avoir lieu le 17 mars dans treize provinces du sud de l'archipel des Philippines pour déterminer lesquelles d'entre elles souhaitent la création d'une région autonome musulmane, a été repoussé au 21 avril, a annoncé le président Marcos.

● *Le C.H.E.A.M.* (Centre de hautes études sur l'Afrique et l'Asie modernes — Fondation nationale des sciences politiques) organise, les 21 et 22 mars prochains, deux journées d'étude sur « le monde arabe : conflits ou négociations ». Cette session est réservée aux cadres des secteurs privé et public, ainsi qu'aux enseignants et chercheurs désirant perfectionner et actualiser leur connaissances sur cette région (13, rue du Four, Paris-6e, tél. 386-96-90).

## Vietnam

### L'arrivée de la « mission présidentielle » américaine est un premier pas vers des relations normales avec Washington

De notre correspondant

Bangkok. — La première mission officielle américaine depuis la fin du conflit indochinois est attendue le mercredi 16 mars à Hanoï, après une escale à Honolulu, mardi. L'envoi de cette mission constitue un pas important vers le rétablissement de relations normales entre les deux anciens belligérants. Cette initiative a été précédée par un geste de Washington, qui a levé l'interdiction faite à tout citoyen américain de se rendre dans des pays communistes comme Cuba, le Vietnam, la Corée du Nord, le Cambodge.

« La « *mission présidentielle* » de cinq personnes est dirigée par M. Leonard Woodcock, un leader du syndicat des travailleurs de l'automobile, qui s'est toujours démarqué de l'anticommunisme farouche du chef de l'A.F.L.-C.I.O., M. George Meany. Elle comprend une « *colombe* » notoire, l'ancien sénateur Mike Mansfield, et M. Montgomery, qui dirigeait la commission parlementaire sur les militaires disparus en opération — les fameux « *missing in action* » (M.I.A.) — et s'est rendu l'an dernier à Hanoï.

Le problème des disparus, toujours aigu aux Etats-Unis, sera un des principaux sujets de discussion entre Américains et Vietnamiens. Mais, avec le temps, cette question semble devenue moins cruciale. Le récent rapport rédigé par la commission Montgomery affirme qu' « *on ne peut demander* » des comptes aux Vietnamiens au sujet de tous ces disparus, comme l'exigeaient les administrations Nixon et Ford en préalable à toute normalisation. En effet, « *la crédibilité des Etats-Unis a été affaiblie* » par le fait que, dans la liste des M.I.A. soumise à Hanoï, figuraient près d'un tiers de noms — environ huit cents sur deux mille cinq cents — de militaires disparus dans des zones qui n'étaient pas contrôlées par les communistes.

Une telle évolution dans l'attitude américaine ne peut qu'être bien accueillie des dirigeants vietnamiens, même s'ils éprouvent quelques doutes sur les intentions des Etats-Unis dans la région, en particulier en Thaïlande. Cependant, la position de la commission Montgomery sur l'aide à la reconstruction du Vietnam, promise par M. Nixon, et que les Etats-Unis ne veulent pas accorder, satisfera moins Hanoï : le rapport affirme en effet que, en s'emparant du Sud, les Nord-Vietnamiens ont acquis un équipement militaire et industriel d'une valeur bien supérieure à l'aide que, selon Hanoï, Washington aurait promise.

#### Panser les blessures physiques et psychologiques

Le but principal de la mission, qui ne dispose d'aucun pouvoir pour négocier, sera, selon les propres termes de M. Carter, d'entamer un processus qui pourra s'achever par la normalisation des relations entre les deux pays ; le président américain a déclaré aussi qu'il était grand temps de panser les blessures physiques et psychologiques laissées par la guerre. Les Vietnamiens, dont on connaît le réalisme, n'ont jamais caché à leurs interlocuteurs occidentaux leur désir d'établir des relations diplomatiques et économiques avec les Etats-Unis. Une place semble même réservée aux compagnies américaines dans le domaine de l'exploration pétrolière.

Cette normalisation permettrait aux Vietnamiens d'acheter directement un matériel américain qu'ils doivent se procurer par le truchement d'intermédiaires, souvent japonais, qui prélèvent une commission au passage.

La presse vietnamienne, qui s'en était prise à plusieurs reprises aux Américains après le coup d'Etat militaire d'octobre dernier en Thaïlande, a mis une sourdine à ses attaques. Hanoï n'est sans doute pas très satisfait du ton violemment anti-américain employé actuellement par Vientiane, où la mission Woodcock se rendra néanmoins les 20 et 21 mars (*le Monde* du 15 mars).

La délégation américaine aurait aussi souhaité se rendre au Cambodge, mais elle n'a encore reçu aucune autorisation du gouvernement de Phnom-Penh.

PATRICE DE BEER.

### CINQ MILLE VIETNAMIENS SERAIENT MORTS EN TENTANT DE FUIR LEUR PAYS

Quelque cinq mille Vietnamiens sont morts en mer en tentant de fuir leur pays, depuis la prise du pouvoir par les communistes au Sud, a déclaré, lundi 14 mars, l'ambassadeur de France à Singapour, M. Jacques Gasseau. « *Il n'y a pas de statistiques disponibles sur le nombre véritable des victimes, mais ce sont les estimations qui m'ont été communiquées* », a affirmé le diplomate. — (A.P.)

## Chine

### LES LIBRAIRES FRANÇAIS APPELÉS EN RENFORT CONTRE LA « BANDE DES QUATRE »

Le quotidien *Libération* a publié dans son numéro du 15 mars une lettre adressée par l'ambassade de Chine à Paris aux libraires français qui vendent des publications du Guozi Shudian, centre de publications de Pékin. Voici le texte de cette lettre :

« *Cher ami,*

» *Le Service culturel près de l'ambassade de Chine est informé par le Guozi Shudian que la rédaction et la parution des livres, albums, cartes postales et disques dont vous trouverez la liste dans l'annexe de cette lettre, ont souffert d'une intervention néfaste de la « bande des quatre ».*

» *Le Guozi Shudian vous serait reconnaissant si vous cessiez la vente de ces publications et effaciez sur place les exemplaires encore en stockage. Et il vous indemnisera des pertes financières qui en découleront à condition que vous lui en adressiez les inventaires. Veuillez agréer, cher ami, l'expression de nos sentiments distingués.* »

[Une librairie parisienne spécialisée dans la diffusion des ouvrages chinois nous a confirmé avoir reçu cette lettre.]



# POLITIQUE

**Les élections**

## LES RÉACTIONS AUX RÉSULTATS DU PREMIER TOUR DE SCRUTIN

### M. BARRE : les élections ne modifieront pas ma politique économique.

M. Raymond Barre, interrogé sur la situation électorale à sa sortie de l'Elysée, où il avait eu lundi en fin d'après-midi un entretien d'une heure dix avec le président de la République, a notamment déclaré :

« *J'espère que, pour le deuxième tour des élections municipales, les formations de la majorité sauront faire taire leurs dissensions personnelles et travailler ensemble pour le succès. Je crois qu'elles peuvent le faire dans un certain nombre de cas importants. (...) Je ne vois pas pourquoi j'interviendrais d'une façon spécifique ou tout à fait spectaculaire dans ces élections. Il y a une majorité, il y a une opposition. Il y a plusieurs mois que je demande à la majorité d'être unie. Je crois que, si elle avait été unie, elle aurait remporté davantage de succès ou limité davantage les pertes.* »

Enfin, évoquant les répercussions de ce premier tour d'élection sur la Bourse, il a fait observer que, si la Bourse a baissé, « *le franc s'est bien tenu* ». « *Pour moi*, a-t-il dit, *ceci est plus important que cela.* »

### M. PONIATOWSKI : je ne vois pas pourquoi il y aurait des élections législatives anticipées.

M. Michel Poniatowski a déclaré lundi 14 mars au micro d'Europe 1 : « *Je ne vois pas pourquoi les résultats des élections municipales devraient entraîner des élections législatives anticipées. Je vois même une très bonne raison pour qu'il n'en soit pas ainsi : nous allons enfin sortir d'une période électorale et nous allons enfin pouvoir nous occuper de choses sérieuses, qui sont les problèmes économiques et la réussite du plan Barre. Nous reprendrons malheureusemnt dans neuf mois le débat politique. En attendant, occupons-nous de ce qui est important.* »

Le ministre de l'intérieur a ajouté : « *Il y a eu une poussée de la gauche l'an dernier aux élections cantonales, et cette poussée a eu ses conséquences sur les élections municipales en entraînant notamment la perte au premier tour de trente-trois villes de plus de trente mille habitants, qui sont passées dans l'opposition. Mais il n'y a pas eu de nouvelle poussée de la gauche. Il y a eu un tassement.* »

A propos de Paris et des résultats obtenus par M. Chirac, M. Poniatowski a noté : « *J'ai dit que la candidature de M. Chirac n'était pas bonne pour la majorité, et je le maintiens. Cela dit, nous sommes devant une situation de fait, et la première qualité des responsables politiques est d'être réalistes. Il faut maintenant battre l'opposition, et ce n'est pas évident. Il est extrêmement important dans ces conditions de faire acte d'union et d'agir ensemble sans arrière-pensée.* »

### M. PERONNET : modifier la loi électorale.

M. Gabriel Peronnet, président du parti radical socialiste :

« *Nous tournons nos regards, non seulement sur les ballottages dans les grandes municipalités, et à Paris, mais également sur l'horizon des élections législatives qui se dérouleront exactement dans un an. La majorité doit franchir la barre des 50 % et mars 1978 sera vite arrivé. Tous les partis de la majorité doivent avoir conscience de l'importance décisive de cette échéance et agir en conséquence. Le parti radical socialiste ne cessera de militer en vue de la modification de la loi électorale dans le sens de la proportionnelle, car seul ce système permettra d'éviter la cassure définitive de la France en deux blocs hostiles. Si chaque famille politique doit retrouver sa personnalité et son autonomie d'action, il n'en demeure pas moins qu'une plate-forme électorale commune doit rapprocher pour les élections législatives les formations politiques attachées à la réforme et à la défense des libertés et à l'Europe. Il sera alors possible d'élaborer un programme de gouvernement, véritable contrat de législature susceptible d'être défendu par tous les partis de la majorité présidentielle jusqu'à la victoire, face aux tenants d'un programme commun de plus en plus dépassé.* »

● M. YVES LANCIEN, secrétaire général du Rassemblement pour le civisme, le dialogue et le renouveau : « *Parce que son analyse était correcte, parce que sa cause était juste, parce que sa campagne fut ardente et dynamique, Jacques Chirac a pris le meilleur à Paris. Voilà de quoi alimenter bien des réflexions et, nous l'espérons, modifier bien des comportements. L'heure est au rassemblement autour de celui qui a montré le chemin et qui conduira, le 20 mars, la majorité à la victoire. Si certains tardaient à l'admettre, le peuple de Paris, encore une fois, se chargerait lui-même de le montrer.* »

### M. DEFFERRE : le P.S. est le premier parti de France.

M. Gaston Defferre, maire sortant de Marseille, président du groupe socialiste de l'Assemblée nationale, a déclaré lundi 14 mars au micro d'Europe 1 :

« *Le parti socialiste est devenu sur le plan électoral le premier parti de France. Les résultats du premier tour permettront à l'union de la gauche de progresser et d'atteindre cette fois le seuil nécessaire au-delà de la majorité de 50 % pour nous permettre de disposer de la majorité des sièges à l'Assemblée nationale.* »

M. Defferre s'est déclaré « *très satisfait* » de la progression du parti communiste, car, a-t-il dit, « *si nous voulons dépasser largement de 50 %, il faut que toutes les composantes de l'union de la gauche progressent* ».

A la question de savoir si la progression des communistes pourra « éviter toutes rivalités dans les jours à venir » au sein de l'union de la gauche, M. Defferre a répondu : « *Des rivalités, il y en aura toujours entre les formations politiques, mais ce qui est important c'est que le désir d'union soit plus fort que la rivalité. C'est le cas de l'union de la gauche, ce n'est pas le cas dans la majorité présidentielle.* »

● *Le parti socialiste italien* a adressé un télégramme à M. Mitterrand pour « *saluer le succès de la gauche française et l'importante confirmation du P.S.* ». De son côté M. Pierluigi Romita, membre du secrétariat du parti social-démocratie italien (P.S.D.I.), a déclaré : « *Les progrès électoraux de la gauche en France confirment les implications politiques du choix courageux et intelligent des socialistes français, en tant qu'alternative démocratique et globale au front conservateur.* »

### LA C.F.D.T. : le refus du plan Barre et de ses conséquences.

La commission exécutive nationale de la C.F.D.T. a publié, lundi 14 mars, une déclaration qui souligne notamment :

« *Les résultats du premier tour des élections municipales confirment qu'un nombre de plus en plus important de Français et de Françaises n'apportent plus leurs voix aux candidats se réclamant des formations soutenant la politique des gouvernants actuels. Ils manifestent une fois de plus le refus du plan Barre et de ses conséquences néfastes pour les travailleurs et les travailleuses.*

» *Ces élections révèlent aussi qu'une partie de la population se réfugie dans l'abstention ou vote pour des listes ou des candidats se réclamant de l'écologie. La C.F.D.T. est attentive, pour sa part, à ce phénomène difficile à interpréter qui lui apparaît traduire pour le moins une insatisfaction réelle face aux propositions, à la démarche, aux programmes, aux candidats des formations politiques. Ce phénomène n'est pas nouveau, et il a revêtu, selon les époques, des formes diverses, il frappe par son importance, mais aussi son ambiguïté. (...)*

» *La commission exécutive de la C.F.D.T. est convaincue que les organisations confédérées mettront tout en œuvre au cours des jours qui viennent pour éclairer les salariés sur les enjeux du deuxième tour ; faire connaître aux candidats les problèmes actuels et la nécessité d'une politique et d'une gestion municipales au service des intérêts de la population. Elle appelle les travailleurs et les travailleuses à battre les listes et les candidats de la droite sous quelque forme qu'elle se présente, et, en faisant preuve de réalisme et d'efficacité, assurer la victoire des listes et des candidats de la gauche.* »

● M. BUSSEREAU, président de Génération sociale et libérale (Mouvement des jeunes giscardiens) : « *Quand elle s'est battue avec fougue et dynamisme, la majorité a enregistré de bons résultats. Dans d'autres communes, au contraire, elle a souffert d'une certaine usure et d'un assaut de démagogie de ses adversaires socialo-communistes. Cependant, il n'y a pas, au profit de l'union marxiste, de véritable vague de fond, mais plutôt un certain tassement par rapport aux élections cantonales de mars dernier. Je note enfin avec satisfaction qu'un grand nombre de jeunes candidats issus de nos rangs sont élus dès le premier tour et que les suffrages des nouveaux électeurs âgés de dix-huit ans à vingt et un ans semblent s'être largement portés sur les listes où nous étions représentés.* »





*Les élections municipales*

# POLITIQUE

## LES COMMENTAIRES DE LA PRESSE QUOTIDIENNE ET HEBDOMADAIRE

**LA LETTRE DE LA NATION : pourquoi dissimuler la menace ?**

*« Si les Français avaient voté dimanche uniquement en fonction des capacités de gestion des uns et des autres, les résultats auraient été sensiblement différents. Mais comme en général — et même dans de toutes petites communes — ils ont voté « politique », il faut bien en tirer des conclusions « politiques ». La plus évidente est que si rien ne change d'ici avril 1978, la coalition socialo-communiste gagnera les élections législatives. (...) Le ministre de l'intérieur a publié une statistique qui, comme toujours, tire un peu sur la ficelle. (...) On ne sait pas où les « écologistes » et autres « jobertistes » sont classés. Mais ce qu'on peut dire est que les normes de classification des voix dans les petites communes est bien mystérieux. Si l'on prend pour base les villes de plus de trente mille habitants — où les chiffres sont sans équivoque — on aboutit à des résultats sensiblement différents, beaucoup plus proches de ceux des élections cantonales, où les candidats favorables au programme commun avaient 52,5 % des voix. La meilleure façon de servir la France n'étant pas de lui répéter que tout va bien, nous ne cessons depuis un an de rappeler cette menace d'une victoire socialo-communiste aux prochaines législatives. »*

(PIERRE CHARPY.)

**L'HUMANITE : le mécontentement de couches nouvelles devant le plan Barre.**

*« Les listes conduites par le parti communiste peuvent l'emporter dans une douzaine de ces villes, celles conduites par le parti socialiste dans vingt-quatre. Sans parler des succès qui peuvent être enregistrés dans un nombre important de communes de moins de trente mille habitants.*

*» Un autre sujet de satisfaction tient au fait que l'union a été bénéfique pour toutes les composantes de la gauche. Les listes communes enregistrent des gains, qu'elles soient conduites par des socialistes ou par des communistes. (...)*

*» Le succès de la gauche au premier tour des municipales est un nouveau témoignage de l'érosion lente mais continue du pouvoir et il exprime le mécontentement de couches nouvelles devant le plan d'austérité de MM. Giscard d'Estaing, Barre et Ceyrac. »*

(RENE ANDRIEU.)

**LES ECHOS : le plan Barre ne suffit pas.**

*« La preuve a été faite qu'un livre ne suffit pas.* Démocratie française *a paru quatre mois avant les municipales. L'énorme battage qui l'a accompagné ne semble guère avoir déplacé de voix.*

*» La preuve a été faite qu'un changement de premier ministre ne suffit pas non plus. M. Raymond Bare a réussi une percée dans l'opinion. Mais cette percée n'a pas eu de suite électorale. Il faut certes que le plan Barre réussisse et que l'économie se redresse. Mais la condition du succès n'est pas seulement technique. Les entreprises ne reprendront les investissements et l'embauche que si elles ont confiance. Et cette confiance, finalement, dépend des anticipations politiques. »*

**LE FIGARO : M. Giscard d'Estaing n'a d'autre issue que de choisir Chirac pour ami.**

*« Dans une majorité durement secouée, M. Jacques Chirac est le seul à opposer une résistance victorieuse à la coalition socialo-communiste. Il serait tout de même surprenant que sa victoire suffise à jeter le discrédit sur le seul vainqueur de la bataille. (...) M. Giscard d'Estaing n'a pas d'autre issue que de choisir à son tour les socialistes pour adversaires et M. Chirac pour ami. A qui fera-t-on croire que M. Chirac, M. Monod et le R.P.R. sont aussi menaçants pour les institutions et pour la liberté que M. Marchais, M. Kanapa et tout l'appareil du parti communiste.*

*» C'est la leçon d'un dimanche qui aurait été tout à fait sombre s'il n'était éclairé — un peu vaguement encore, mais déjà nécessairement — par une espérance d'unité. »*

(JEAN D'ORMESSON.)

**LE QUOTIDIEN DE PARIS : l'obstacle Barre.**

*« La victoire sur d'Ornano, candidat du premier ministre, si elle marque un nouveau jalon vers la conquête du pouvoir, laisse intact l'obstacle Barre, le fait Barre, le respect qu'on doit au plan Barre. Ce n'est pas d'une stratégie politique contre une autre qu'il s'agit, c'est d'une stratégie contre une défense immobile.*

*» Jacques Chirac forcera-t-il le cours des choses ? C'est peu probable, pour ces raisons. Il lui fallait faire la preuve qu'il était le plus apte à conduire la majorité contre la gauche. Il croit l'avoir faite. Il attendra que des faits qu'il n'aura pas provoqués le mettent, tout naturellement, à la tête de ce combat, de même qu'aujourd'hui d'Ornano se soumet à lui. D'ici là, Raymond Barre fera patienter les Français... »*

(PHILIPPE TESSON.)

**LE MATIN DE PARIS : peut-être a-t-il manqué un homme ?**

*« L'absence d'un véritable politique d'urbanisme, la prolifération des grands ensembles dépourvus d'équipements sociaux et de moyens de transports, la dégradation de l'environnement, la montée du chômage fournissent les explications évidentes de cette évolution.*

*» A cela s'ajoute l'apparition d'une nouvelle vague de jeunes qui ont su incarner le changement dans leur ville, tel le communiste Claude Lamblin à Reims ou le socialiste Jean Auroux à Roanne.*

*» Rien de tel à Paris où de jeunes électeurs ont préféré manifester leur mécontentement en votant pour les écologistes, l'extrême gauche, voire pour les listes de Michel Jobert. Peut-être lui a-t-il manqué un homme ?*

**L'AURORE : Paris annonce-t-il un retournement d'opinion ?**

*« Le dérisoire spectacle offert par les partis de la majorité à Paris, pendant cette campagne municipale, a été la négation de la volonté de survie de la société libérale.*

*» Et ce, en face d'une gauche qui fait la preuve d'une cohésion à laquelle on ne croyait pas ; une cohésion qui aboutit à effacer la distinction entre socialistes et communistes à l'heure du passage dans l'isoloir. (...) A observer la discipline montrée par les sympathisants de la gauche, il semble que, dûment cautionnés par Mitterrand, Marchais et ses amis aient franchi le seuil de la crédibilité à partir duquel le parti communiste redevient un parti comme les autres, démocrate autant qu'un autre. (...) Peut-être les électeurs parisiens, en commençant à se détourner du tandem Sarre-Fiszbin, ont-ils amorcé un retournement d'opinion, que la province dans les mois qui viennent, saura méditer. »*

(J. VAN DEN ESCH.)

* * *

**L'EXPRESS : nous sommes en 1788.**

L'hebdomadaire *l'Express*, qui, avant le premier tour, avait fait campagne en faveur des listes de M. d'Ornano, titre son numéro daté 14-20 mars : *« Les vainqueurs : Chirac et Mitterrand. »* Dans un éditorial *l'Express* écrit :

*« M. Chirac ayant remporté son pari aventureux sur la capitale, et M. Mitterrand voyant la vague socialiste déferler sur le pays plus vite qu'il ne le souhaitait, où se trouve, désormais, la réalité du pouvoir ? (...)*

*» Un devoir s'impose à l'esprit de patriotisme, de quelque bord qu'il soit : ne pas se dissimuler la réalité. Concentrer, tout au contraire, les projecteurs et les volontés sur elle. Il y a un vrai, un grave problème. Le scrutin municipal ne l'a pas créé, il l'a révélé. On le pressentait, on le devinait, on le craignait ou on l'espérait : maintenant, il est là. Il faut le résoudre.*

*» M. Chirac maître de Paris, M. Mitterrand majoritaire en France, les premiers succès, pourtant presque uniques en Europe, du plan d'assainissement de M. Barre sont soudain lourdement hypothéqués, le regain, très réel, d'audience, et d'autorité, de M. Giscard d'Estaing est, lui aussi, remis en cause ; quant à la voie des réformes, que l'on a tant tardé à emprunter, elle est bien plus ardue encore qu'hier.*

*» Alors ?*

*» Tous les historiens savent qu'en 1788 il n'était pas encore trop tard pour refaire la France sans les cruautés de la violence et la cascade illimitée des coups d'Etat qui se succédèrent pendant près d'un siècle ; que la crispation et la chute de 89 n'étaient pas écrites ni fatales...*

*» Nous sommes en 1788. »*

**LE POINT : le choix de Giscard d'Estaing devient de moins en moins clair.**

André Chambraud note dans *le Point* du 14 mars :

*« Deux constatations s'imposent :*

*» — La bipolarisation, qui avait pendant des années profité à la majorité, profite désormais à la gauche ;*

*» — En choisissant Giscard comme président en 1974, les Français lui avaient confié une mission dont la réussite constituait l'ultime chance de la majorité : réaliser* l'amalgame *entre l'esprit gaulliste et le nouvel esprit du temps que, avec un brin de vérité et un peu trop de confiance en eux, les giscardiens prétendaient incarner. Or Giscard n'a pas réussi cet amalgame. Au contraire, par son style propre et par le zèle trop bruyant de ses amis, il a ressuscité de vieilles querelles au lieu de les apaiser. (...)*

*» Et maintenant ? A la veille du premier tour, Giscard laissait entendre qu'il était décidé pour l'avenir à choisir la politique du « qui m'aime me suive » et à sommer les parlementaires gaullistes d'adopter, lors de la prochaine session, certains textes comme celui de l'élection du Parlement européen au suffrage universel. Mais en agissant ainsi une nouvelle fois, il prend le risque de se tromper de cible. Car même s'il considère — l'exaspération aidant — que son adversaire, désormais, est autant Chirac que Mitterrand, ceux qu'il doit convaincre d'ici aux législatives, ce ne sont pas quelques chefs politiques, ce sont les centaines de milliers d'électeurs qui, depuis 1974 lui ont préféré soit la gauche, soit la fidélité à un gaullisme, même défiguré.*

*» Aujourd'hui, pour Giscard, le choix de stratégie, en se rétrécissant, devient au moins plus clair. Comme il ne peut compter avec certitude sur aucun appareil politique solide et sûr, sa dernière chance sera de tenter de renouer directement avec les Français. Car, quoi qu'il arrive demain, il est le seul à posséder cette grâce, à la fois fragile mais essentielle dans le régime de la V<sup>e</sup> République : être un président élu. Et pour sept ans. »*

## WASHINGTON : un inquiétant point d'interrogation

De notre correspondant

Washington. — Tout en observant la réserve d'usage, les milieux officiels ne dissimulent pas en privé leurs préoccupations devant les résultats du premier tour. Certes, la poussée de la gauche était attendue, mais son ampleur a dépassé les prévisions. Aussi bien le *Wall Street Journal* estime que la victoire de la gauche pose un « *inquiétant point d'interrogation* ». Anticipant, en effet, un changement de majorité en 1978, le journal écrit que la France serait alors « *le premier pays de l'Europe occidentale qui aurait un gouvernement auquel participeraient les communistes* ».

A dire vrai, la perspective d'un succès de la gauche en 1978 ne semble pas inquiéter outre mesure le département d'Etat, résigné depuis longtemps à cette éventualité, et pour qui le possible changement de majorité est devenu depuis de longs mois une hypothèse de travail. Les nouveaux dirigeants n'ont pas manqué l'occasion du passage récent de plusieurs députés socialistes français pour s'entretenir avec eux des conséquences d'une victoire de la gauche en 1978.

A certains égards, on semble davantage préoccupé à Washington par le succès de M. Chirac, qui laisse craindre un retour éventuel de la France à ses « vieux démons » du gaullisme et du nationalisme. Il est significatif peut-être que, dans son titre, le *New York Times* ait donné la priorité à l'avance de M. Chirac à Paris plutôt qu'à celle de la gauche dans le pays. Bref, l'avance de la gauche et le succès de M. Chirac sont considérés comme deux mauvaises nouvelles dont le cumul confirme à regret l'érosion de l'autorité du gouvernement de M. Barre, et derrière lui de M. Giscard d'Estaing qui, malgré les difficultés de ces derniers mois, tant à propos de l'affaire Daoud que de Concorde, garde les sympathies de l'Amérique officielle. — H. P.

## LA PRÉPARATION DU DEUXIÈME TOUR A PARIS

# La volonté de réconciliation de la majorité

*(Suite de la première page.)*

Le R.P.R. souhaitait en retour l'effacement de M. Tollu, centriste, *dans le 8e arrondissement* où M. Couve de Murville est en tête : Mme Giroud, secrétaire d'Etat à la culture, dans le 15e arrondissement, contre Mme de Hauteclocque ; M. Colli, réformateur, dans le 14e arrondissement, contre M. de la Malène, *député R.P.R.* ; *M. Garson*, centriste, dans le 17e arrondissement, contre M. Philippe Lafay. Mme Giroud a déjà fait savoir qu'elle se retirait, mais sans donner de directives personnelles à ses électeurs.

Dans le deuxième secteur (2e et 3e arr.), les 18e, 19e et 20e arrondissements, les listes Chirac sont éliminées d'office parce qu'elles n'ont pas atteint au premier tour 12,5 % des inscrits ; il en est de même pour les listes d'Ornano dans les 5e, 7e, 9e, 10e, 11e et 12e arrondissements.

Le contenu de la négociation en ce qui concerne le deuxième tour se trouvait donc simplifié. Restait à débattre de la mairie de Paris. Le communiqué de M. d'Ornano, lundi, ainsi que les commentaires faits dans l'entourage du pouvoir indique que le verdict des électeurs sera respecté et que M. Chirac aura donc la voie ouverte *vers la mairie de la capitale*. Les alliés du R.P.R. se montrent beaux joueurs ou résignés.

A Paris comme ailleurs, nécessité fait loi : l'objectif de la majorité est de contenir la poussée de la gauche. Si la menace peut apparaître moins pressante *dans la capitale, la cessation des* hostilités entre les formations qui soutiennent le pouvoir en place a une valeur exemplaire. L'union, la fin des dissensions personnelles, c'est ce qu'a souhaité M. Barre en quittant l'Elysée, lundi soir, après son entretien hebdomadaire avec le président de la République. Le premier ministre n'a pas l'intention d'intervenir dans le détail de la préparation du second tour des municipales, car celles-ci, dit-il, n'ont pas *l'importance des législatives*. M. Barre aurait préféré ne pas avoir à se mêler de cette consultation dès le premier tour et il est bien décidé maintenant à préserver son autorité en se gardant de la fourvoyer dans des querelles intestines.

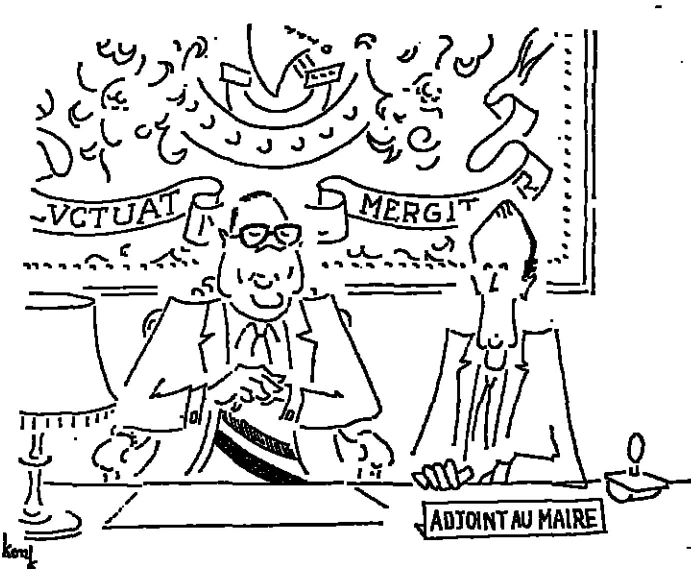
Les dirigeants de la majorité reconnaissent la poussée de la gauche, mais tentent de la minimiser. Les étranges statistiques du ministère de l'intérieur enregistrent cette progression par rapport aux municipales de 1971, mais n'accordent à la gauche que 42,7 % des suffrages exprimés. Comment expliquer avec de tels chiffres la conquête de trente-deux villes de plus de trente mille habitants dès le premier tour, sans compter beaucoup d'autres de moindre importance ? Le vote des petites communes rurales, qui est moins politique, vient fort heureusement compenser celui des *centres urbains, et le* déclin des « divers gauche » et autres anciens opposants permet *toutes les manipulations*. Comme le note *la Lettre de la nation*, peu suspecte de défendre l'union de la gauche, les normes de classification des voix dans les petites communes sont bien mystérieuses.

M. Poniatowski a expliqué que la « poussée de la gauche » s'inscrivait dans la suite de celle des cantonales de 1976 et que, tous comptes faits, cette progression débouchait sur un tassement. Là *encore, comment ne pas s'étonner* d'un tassement qui se traduit par un changement dans trente-deux grandes villes et d'une comparaison entre deux consultations, l'une portant sur toutes les communes et l'autre concernant la moitié des cantons ?

Dans l'entourage présidentiel, on estime que « *trente-deux arbres ne doivent pas cacher la forêt* ». On considère que la majorité, et surtout sa fraction giscardienne, a bien résisté. La progression de la gauche est *acceptée* comme « *un ajustement à la réalité* », qu'il ne convient pas de dramatiser. D'une part parce que les Français, explique-t-on, ont l'habitude de corriger leur vote au second tour, d'autre part parce que beaucoup d'entre eux *réagissent différemment devant* des élections législatives. Le mal aurait pu être plus grand. Cette analyse optimiste relève enfin le succès du giscardisme incarné par M. d'Ornano dans les quartiers populaires de Paris. Le succès de M. Chirac dans la capitale est admis : on espère que le président du R.P.R. restera « tranquille ».

Le meeting de la gauche donnera l'occasion à MM. Mitterand, Marchais et Fabre de se côtoyer sur la même tribune, alors qu'ils ne s'étaient pas rencontrés au sommet depuis le 12 juin 1976, lors de la signature de l'accord sur la constitution de listes d'union. La gauche veut relancer la dynamique unitaire, notamment dans les villes où elles était divisée. Mais son véritable problème se situe à l'extérieur de ses frontières naturelles. Il lui faut séduire la fraction du mouvement *écologiste qui* l'a boudée au premier tour et tenir compte de la poussée de l'extrême gauche dans les trente villes où elle se présentait. Le courant trotskiste, renforcé par un groupe venu du maoïsme, obtient des scores électoraux qu'il n'avait jamais connus (12 % à Orléans, par exemple). Même à Paris, où il n'est pas en flèche, il n'est pas en déclin comme nous l'avions indiqué par comparaison avec les résultats nettement supérieurs de l'extrême gauche en 1971, qui étaient ceux *du P.S.U. et de Lutte ouvrière*. Il y a là un phénomène nouveau qui ne manifeste notamment dans l'électorat communiste et qui oblige la gauche à ne pas négliger cet appoint pour le second tour. D'anciennes incompatibilités d'humeur devront être surmontées.

ANDRÉ LAURENS.




*(Dessin de KONK.)*

## MM. CHIRAC ET D'ORNANO CONVIENNENT DE SE DÉSISTER RÉCIPROQUEMENT

M. Jacques Chirac a publié lundi après-midi 14 mars le communiqué suivant :

« *Notre objectif, clairement affirmé à maintes reprises, a toujours été de faire échec à la coalition des socialo-communistes, en assurant la victoire de ceux qui défendent une société de libertés.*

» *En conséquence, comme nous nous y sommes engagés, nous allons retirer nos listes Union pour Paris dans les secteurs où elles sont devancées par les listes de M. d'Ornano.*

» *Les déclarations de MM. Poniatowski et d'Ornano nous amènent à penser que M. d'Ornano a adopté la même position.*

» *Le pacte majoritaire que nous avons proposé se trouvant ainsi appliqué, et dans le but d'assurer à la majorité la dynamique de confiance nécessaire pour le second tour, j'ai proposé à M. d'Ornano de nous rencontrer. Cet entretien pourrait avoir lieu à l'Assemblée nationale demain mardi dans la matinée.*

» *Ainsi, faisant taire les ressentiments qui auraient pu naître chez certains d'une lutte sévère et souvent difficile, nous montrerons aux électrices et électeurs qui nous font confiance que leur volonté profonde est respectée et que nous mettons tout en œuvre pour faire échec aux signataires du programme commun.* »

***

Au cours d'une conférence de presse qu'il a donnée en fin d'après-midi de lundi dans les locaux de sa permanence parisienne, M. d'Ornano a confirmé qu'il était d'accord pour rencontrer M. Chirac Il a indiqué que, selon lui, « *la victoire de la majorité n'est pas acquise* ». « *Il est donc indispensable*, a-t-il ajouté, *que la majorité aille unie au combat pour le deuxième tour : la nécessité d'une concertation est une évidence, car nous devons retrouver une majorité organisée.* »

Le candidat giscardien a noté que l'écart entre les résultats obtenus par ses listes et ceux obtenus par les listes de M. Chirac était « *très faible* » et explicable par « *la prime au sortant* ». Il a estimé que « *l'importance du nombre des suffrages obtenus par les listes* Renouveau et protection de Paris *crée des devoirs vis-à-vis des électeurs* », mais il n'a pas précisé ce qu'il entendait par « *devoirs* ». Il a également fait remarquer que ses listes étaient arrivées devant celles de M. Chirac dans trois des cinq secteurs de Paris détenus par l'opposition. « *cela prouve*, a-t-il dit, *que ce sont les listes que je soutenais qui ont enrayé la poussée socialo-communiste* ».

● *M. Jacques Chirac* préside mercredi 16 mars à 20 h. 45 au palais de la Mutualité (24, rue Saint-Victor, Paris-5e) une réunion publique de soutien à l'ensemble des listes Union pour Paris demeurées en piste pour le second tour.

## M. SARRE : barrer la route à Jacques Chirac.

M. Georges Sarre, chef de file des candidats socialistes, a déclaré, lundi 14 mars :

« *La droite a fait le plein de ses voix au premier tour, dans la capitale. Elle n'ira pas plus loin.*

» *La droite ne peut que perdre ceux de ses électeurs qui ont voulu avant tout barrer la route aux ambitions de Jacques Chirac. Elle poursuit son déclin dans la capitale, perdant près de 10 % des voix par rapport au dernier scrutin municipal. Jacques Chirac n'a triomphé que de son concurrent giscardien*

» *Tous ceux qui veulent une politique nouvelle doivent se retrouver aux côtés de la gauche unie. Elle seule incarne désormais la volonté de changement qu'ont manifestée une majorité de Parisiens. Au premier tour, ils ont choisi. Au second tour, ils sauront barrer ensemble la route à Jacques Chirac.* »

## M. FISZBIN : contre la politique d'abandon national.

M. Henri Fiszbin, député de Paris, chef de file des candidats communistes, a déclaré lundi 14 mars :

« *Les électeurs ont exprimé clairement leur condamnation de la politique de la droite en votant dès le premier tour pour les listes d'union de la gauche. Ils ont voulu protester contre la politique d'abandon national du pouvoir. La gauche marque une progression importante, sur Paris, elle gagne 13,5 points, progresse dans tous les secteurs et marque des avancées notables dans les quartiers populaires. Elle est en tête dans dix secteurs sur dix-huit.*

» *L'opération Chirac-d'Ornano n'est pas parvenue à stopper la montée de la volonté de changement qui se manifeste autour de la gauche : les listes de droite ont perdu près de 10 points par rapport à 1971. Leur score n'a jamais été aussi bas.*

» *Toutes ces données permettent raisonnablement d'envisager pour la gauche d'importants succès dimanche prochain.* »

## C.D.S. : mobilisation.

Le Centre des démocrates sociaux « *lance un appel à tous ses militants et à ses électeurs pour qu'ils se mobilisent sans défaillance en vue du second tour des élections municipales. Aucune exception à la règle de l'union de la majorité ne peut être tolérée face aux partis du programme commun, qui risqueraient autrement de l'emporter dans de nombreuses communes. Chacun doit comprendre que ces élections municipales, du fait de l'alliance systématique des socialistes et des communistes, se présentent dans des conditions très différentes de celles de 1971. Aussi est-il indispensable que la majorité se soude sans réticence pour l'emporter dimanche prochain. Le C.D.S. s'y emploiera à tous les niveaux.* »

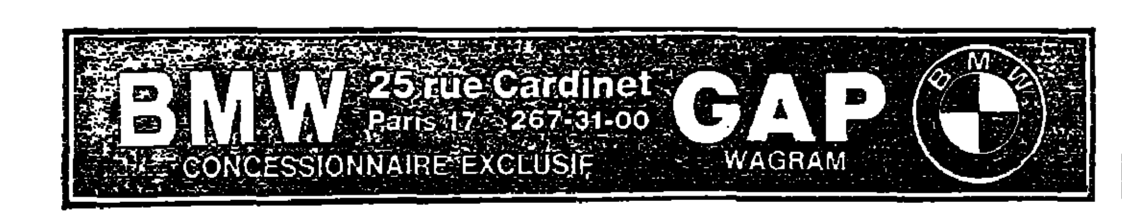
## LES RÉSULTATS DU PREMIER TOUR A PARIS

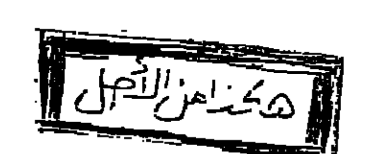
(En pourcentage des suffrages exprimés)

| Secteurs | Abst. | Gauche | Chirac | d'Ornano | Ecolog. | Ext. g. | Jobert | Le Pen | Royalistes |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| 1er (Ier et IVe) | 33,85 | 30,1 | 27,9 | 22,7 | 11,1 | 3,3 | 1,7 | 1,6 | 0,5 |
| 2e (IIe et IIIe) | 37,34 | 37,4 | 12,5 | 33,1 | 9,7 | 3 | 1,6 | 1,7 | 0,3 |
| 3e (Ve ardt) | 32,35 | 27,7 | 38 | 14,1 | 13,8 | 2,1 | 1,6 | 1,1 | 0,2 |
| 4e (VIe ardt) | 35,89 | 22,3 | 36,3 | 21,6 | 13,8 | 1,9 | 2 | 1,5 | 0,4 |
| 5e (VIIe ardt) | 36,81 | 17 | 60,1 | | 13,1 | 2 | 4,5 | 2,7 | 0,6 |
| 6e (VIIIe ardt) | 34,60 | 15,6 | 39,2 | 27,8 | 18 | 1,4 | 2,3 | 2,2 | 0,3 |
| 7e (IXe ardt) | 34,39 | 25,8 | 38 | 16,8 | 6,4 | 2,5 | 2,2 | 1,8 | 0,3 |
| 8e (Xe ardt) | 34,90 | 35,9 | 31,6 | 16,4 | 7,8 | 3,1 | 1,2 | 2,2 | 0,3 |
| 9e (XIe ardt) | 31,90 | 41,9 | 25,1 | 16,5 | 9,2 | 3,1 | 2 | 2,1 | — |
| 10e (XIIe ardt) | 30,23 | 34,5 | 23,6 | 24,3 | 10,1 | 3,4 | 2,2 | 1,7 | — |
| 11e (XIIIe ardt) | 29,70 | 42,7 | 22 | 15,7 | 11,7 | 3,7 | 2,3 | 1,5 | 0,4 |
| 12e (XIVe ardt) | 32,39 | 34,2 | 27,6 | 20,1 | 10,8 | 3,6 | 2 | 1,4 | 0,3 |
| 13e (XVe ardt) | 30,74 | 28,6 | 30,5 | 23,4 | 10,4 | 2,7 | 2,5 | 1,9 | — |
| 14e (XVIe ardt) | 31,43 | 13,2 | 33,5 | 36,3 | 10,8 | 1,4 | 2,7 | 2,1 | — |
| 15e (XVIIe ardt) | 31,88 | 23,2 | 38 | 22,4 | 9,6 | 2,8 | 2,2 | 1,8 | — |
| 16e (XVIIIe ardt) | 31,97 | 40,3 | 17,5 | 27,6 | 8,1 | 3 | 1,5 | 2 | — |
| 17e (XIXe ardt) | 32,18 | 44,1 | 17,4 | 19,3 | 9,1 | 3,5 | 2,9 | 2,2 | 0,3 |
| 18e (XXe ardt) | 33,49 | 43,1 | 17,2 | 21,6 | 9,4 | 3,4 | 2,6 | 2 | — |
| Total ...... | 32,41 | 32,09 | 26,23 (1) | 22,02 (1) | 10,13 | 2,88 | 2,29 | 1,85 | 0,15 |

(1) Pourcentages établis sans tenir compte du score réalisé dans le 5e secteur par la liste de M. Frédéric-Dupont (R.I.), qui se présentait avec le double parrainage de MM. Chirac et d'Ornano.





## Les deux lectures

par PIERRE VIANSSON-PONTÉ

Chacun estime avoir gagné ou tout au moins n'avoir pas vraiment perdu : c'est chaque fois la même chose. Les défaites, en politique, sont comme les accidents de la route : cela n'arrive qu'aux autres.

Laissons donc les hommes politiques vider leurs querelles. On serait facilement tenté de dire : au fond, peu importe. Peu importe que Schiltigheim soit administré par un maire socialiste et non plus par un centriste, peu importe la tendance exacte du conseil sans étiquette politique qui s'installe à Sotteville-lès-Rouen, peu importe qu'à La Baule-Escoublac un amiral en retraite arbitre la confrontation d'un socialiste avec un gaulliste, fût-il ministre d'Etat. A la limite, peu importe que ce soit M. Chirac plutôt que M. d'Ornano qui soit demain maire de Paris. L'avenir de la France, le sort des Français, dans la marge étroite que leur laissent les lois, les règlements et les budgets, ne dépendent pas de l'ardeur, de la sagesse ou de la compétence de quelques dizaines de maires et de quelques centaines d'élus municipaux. Au reste, un bon tiers du corps électoral, même s'il figure arbitrairement à la rubrique « divers favorables à la majorité présidentielle » dans les statistiques de M. Poniatowski, a émis dimanche des votes politiquement inclassables.

L'avenir, notre avenir, et notre sort, dépendent avant tout de l'inflation, du chômage, de l'expansion ou de la récession, de la prospérité et de l'équité dans la répartition de ses fruits. Ou, si l'on préfère, de la politique du gouvernement, de la situation économique chez nos partenaires américains et européens, de l'orientation de quelques puissances économiques, énergétiques ou financières à travers le monde. A moins qu'il ne faille dresser la liste dans l'ordre inverse : d'abord les grandes affaires, ensuite les pays riches, enfin le gouvernement de M. Barre. De toute façon, on est loin de Villeneuve-d'Ascq et de Conflans-Sainte-Honorine.

Au moins notre avenir, notre sort sont-ils inscrits en filigrane dans les résultats électoraux de dimanche dernier ? Même pas. Car il y a deux façons bien différentes de lire ces résultats selon qu'on fait partir la courbe de 1973 ou qu'on veut établir la feuille de température complète de la Vᵉ République.

Ici, la gauche est représentée par une ligne constamment ascendante : des législatives de 1973 à celles de 1976, en passant par les présidentielles de 1974, les partielles et les cantonales de 1976, les municipales de 1977, la montée paraît irrésistible et la barre des 50 % est déjà franchie. Là, au contraire, on voit une ligne brisée, en dents de scie : du sommet atteint d'emblée en 1958, la majorité redescend lentement, via les ballottages des présidentielles de 1965 jusqu'aux législatives de 1967, si malaisément gagnées qu'il s'en fallut d'un siège de député, un seul, qu'elles fussent perdues. Puis la ligne se redresse vivement avec les législatives de l'ordre d'après mai 68 pour replonger non moins brusquement avec le référendum qui voit l'année suivante l'échec et entraîne le départ du fondateur du régime. Etale avec quelques menues ondulations sous le mandat de Georges Pompidou, voici qu'elle s'infléchit à nouveau depuis l'élection de son successeur jusqu'à cette semaine. Qui peut dire avec certitude qu'elle va continuer à s'affaisser ou, une fois encore, se redresser ?

Aussi ceux qui sont au pouvoir depuis bientôt vingt ans — car ce sont les mêmes, s'ils se chamaillent parfois — ne peuvent-ils imaginer qu'ils risquent d'en être chassés, tandis que ceux qui depuis vingt ans tentent d'emporter la place ont autant de mal à admettre qu'ils peuvent être une fois de plus vaincus que d'hésitation à croire qu'ils ont, cette fois, une vraie chance de vaincre. Vingt ans de pouvoir usent, vingt ans d'opposition lassent.

Faute de pouvoir trancher, faute même de pouvoir être interprétées, ces élections laissent donc la page blanche. Juguler l'inflation, réduire le chômage, assurer l'expansion et la prospérité, garantir plus d'équité avec autant de liberté, connaît-on un seul parti, un seul candidat qui n'ait inscrit à son programme ces objectifs, qui n'ait promis de tout faire pour qu'ils soient atteints, qui ne présente ses propres recettes comme les meilleures, les seules qui permettent d'espérer le succès ?

Tout choix, tout vote, est un pari. Le pari qui est devant nous et qui, lui, engagera, de toute façon, l'avenir et notre sort, ne peut être fait sur des discours et des statistiques qui ont au moins deux lectures. Il reposera sur la sensibilité, les nerfs, l'inspiration, l'usure ou la lassitude de chacun. On sent bien que ce sera plus sérieux que dans toutes les occasions précédentes depuis près de dix ans : une victoire de la gauche, et l'horizon change ; un échecs, et c'est une simple échancrure dans la courbe en dents de scie des élections sous la Vᵉ République.

## Des contrecoups sensibles dans plusieurs conseils régionaux

Les résultats des élections municipales auront une influence directe sur la composition politique des conseils régionaux. La loi du 5 juillet 1972 veut que ces conseils soient en partie composés de représentants des conseils municipaux des villes de plus de trente mille habitants et de représentants des communautés urbaines. En outre, les chefs-lieux de département, quelle que soit leur population, y désignent un représentant.

Dans les région où, dès le premier tour, des inflexions politiques sensibles sont apparues, il faut s'attendre à des changements d'équilibre, voire des renversement de majorité. Le « poids » des municipalités dans ces assemblées n'est, en effet, pas négligeable : dans les régions où existent des communautés urbaines il peut dépasser 20 %. Dans Rhône-Alpes par exemple, sur un effectif de 133 conseillers, 6 sont des représentants élus par la communauté urbaine de Lyon et 23 représentent directement les conseils municipaux. Dans le Nord-Pas-de-Calais les deux communautés urbaines (Lille et Dunkerque) « envoient » à la région 7 représentants (sur 108).

D'autre part, d'après l'article 5, de la loi du 5 juillet 1972, les conseils généraux des départements doivent désigner au conseil régional des maires de communes qui n'y siègent pas de droit. Les modifications intervenues les 13 et 20 mars dans les petites villes et les communes rurales se répercuteront donc, elles aussi, dans les assemblées régionales. C'est en définitive à un glissement sensible du paysage politique régional qu'il faut s'attendre en fonction de cette série d'engrenages. Dans les prochains jours les conseils municipaux « nouvelle manière » désigneront leurs représentants. Ensuite ce seront les conseils généraux qui choisiront parmi les maires des petites villes ceux qui « iront » à la région. Enfin en mai-juin, les communautés urbaines, elles-mêmes renouvelées, éliront leurs mandataires à la région.

Les conseils régionaux peuvent se réunir lorsqu'ils le souhaitent (en général ils tiennent deux sessions ordinaires par an), mais « à moins de circonstances exceptionnelles ils ne peuvent se réunir les jours où le Parlement tient séance ». En général, les conseils siègent entre mai et juillet pour fixer avec le préfet de région les premières grandes lignes du budget de l'année suivante.

Dans plusieurs régions où la gauche a confirmé, le 13 mars, sa poussée constatée aux cantonales et aux élections législatives partielles de novembre 1976 (qui avaient déjà influencé la composition politique des assemblées régionales), il faut s'attendre à des changements notables. En Auvergne, par exemple, où la majorité ne tient qu'à un fil, la victoire de la gauche à Montluçon et à Aurillac devrait faire changer la présidence du conseil. En Bretagne, la poussée de la gauche se traduira de manière non négligeable au conseil, comme en Rhône-Alpes. En Champagne-Ardenne, où la majorité présidentielle est largement majoritaire, la gauche aura, après ses victoires à Reims et à Châlons-sur-Marne notamment, un rôle qui ne sera plus mineur.

Ainsi que l'avait voulu le législateur, les assemblées régionales sont donc soumises à un renouvellement politique quasi permanent. S'il n'est pas contraire à l'esprit de la démocratie élective, ce système présente toutefois, à l'expérience, de multiples inconvénients. Les assemblées régionales sont déjà mal connues de la population, « mal vues » par le pouvoir actuel et parfois décriées par les assemblées départementales et les villes. Est-ce en les maintenant dans un régime « d'instabilité constante » qu'on leur permettra de conduire une politique économique et sociale à long terme rationnelle et constructive ? Est-ce en en faisant un reflet et un relai des campagnes électorales qu'on parviendra à y faire prévaloir la raison sur la passion ?

FRANÇOIS GROSRICHARD.

### VAR

TOULON. — Le vice-amiral en retraite Antoine Sanguinetti, qui conduisait à Toulon la liste constituée par le P.S., invite à voter en faveur de la liste conduite par Mlle de March (P.C.). Cette liste comprend une vingtaine d'anciens membres de la section toulonnaise du P.S. (jusqu'alors dirigée par le CERES), qui ont été exclus pour avoir préféré une alliance avec le P.C. au soutien à M. Sanguinetti. Elle a obtenu 19 443 voix sur 82 126 suffrages exprimés, contre 10 790 à la liste socialiste, les deux candidats de la majorité recueillant respectivement 24 739 suffrages pour M. Arreckx (R.I.), maire sortant, et 21 285 pour M. Simon-Lorière, député R.P.R. du Var. Le mouvement des radicaux de gauche a également apporté son soutien, pour le second tour, à la liste de Mlle de March.

### Obtenant plusieurs succès en province

## L'extrême gauche se félicite de ses résultats

*Les différentes formations d'extrême gauche qui ont participé au premier tour des élections municipales estiment que celui-ci leur a apporté plusieurs succès significatifs, en province et même, malgré des résultats plus modestes, dans la capitale.*

Dans de nombreuses grandes villes, ces formations présentaient des listes « pour le socialisme, le pouvoir aux travailleurs », regroupant les deux principaux mouvements trotskistes, la Ligue communiste révolutionnaire et Lutte ouvrière, ainsi que l'Organisation communiste des travailleurs, dont les analyses s'inscrivent plutôt dans la perspective maoïste. Ces listes ont obtenu de bons résultats, en particulier, à Orléans (près de 12 % des suffrages exprimés), à Vénissieux (10 %), à Montbéliard (9,5 %), à Caen (8,30 %) à Nancy (8,25 %), à Rouen (7,50 %) : dans ces villes comme dans quelques autres de moindre importance, les chiffres atteints par l'extrême gauche sont très sensiblement supérieurs à ceux qu'elle recueillait d'habitude.

Quant à Rennes, la liste de la L.C.R., de Lutte ouvrière et de l'O.C.T. n'y obtient que 1 699 suffrages sur 74 451, mais si l'on y ajoute les voix qui se sont portées sur une liste maoïste (1 030) et sur celle que le P.S.U. avait constituée en commun avec des écologistes (3 967), on s'aperçoit que les formations qui se réclament de la gauche révolutionnaire recueillent au total quelque 9 % des voix. A Saint-Etienne, où le résultat des révolutionnaires est pourtant beaucoup plus modeste (3,20 %), les partis de gauche ont invité un représentant de la liste d'extrême gauche à s'exprimer officiellement à leur meeting de ce mardi 15 mars...

L'examen des résultats détaillés montre que les résultats sont surtout bons dans les quartiers ouvriers. Dans certains bureaux de vote du quartier de H.L.M. du Haut-du-Lièvre à Nancy, par exemple, les chiffres atteignent 14,50 % ; ils dépassent 11 % dans la cité des cheminots de Rouen.

Même à Paris, où la moyenne des suffrages « révolutionnaires » n'atteint pas 3 %, le moins mauvais résultat de ce courant est obtenu dans l'un des arrondissements populaires de la capitale, le douzième.

D'autre part, font observer les dirigeants des formations intéressées, les villes où l'extrême gauche obtient des résultats décevants (1,40 % à Grenoble, 1,9 % à Toulouse et à Montpellier, etc.) sont souvent celles où les listes écologistes avaient pris une orientation nettement « gauchiste » et révolutionnaire. Ce raisonnement, il est vrai, ne peut guère s'appliquer à la capitale.

Les formations d'extrême gauche regrettent toutefois que les partis signataires du programme commun n'exploitent pas davantage leur propre succès électoral. « La gauche encombrée par sa victoire », titre *Rouge*, le quotidien de la L.C.R., dans son numéro daté du 15 mars. Dans le même journal, M. Alain Krivine résume bien l'opinion de ses amis — et sans doute, au-delà, celle de l'ensemble du courant qu'il contribue à animer — en écrivant : « *L'extrême gauche révolutionnaire n'a jamais bénéficié d'un tel résultat électoral et les partis de gauche auraient tort de négliger cet avertissement (...). L'union de la gauche est en train de dilapider tout le potentiel de combat qui s'est manifesté dimanche, elle laisse un répit inespéré à une droite à bout de souffle alors que jamais la situation n'a été aussi favorable pour organiser une riposte d'ensemble au plan d'austérité.* » — B. B.

# POLITIQUE



## HAUTE-CORSE

CALVI. — Ins. : 2 337 ; suff. expr. : 2 045. — Un. dém. (M. Colonna, ind. g., m. s.), 1 224. 21 ELUS ; Maj. (M. Marchetti), 795.

CORTE. — Ins. : 5 487 ; suff. expr. : 3 387. — R.P.R. (docteur Jean Colonna, c. s., R.P.R., R.I.), 1 148 ; Un. g. (M. Jacques Raffalli, P.S., P.C., rad. g.), 991 ; Maj. (M. Michel Pierucci, m. s.), 946 ; autonomistes, 191. BALL.

## ORNE

La préfecture de l'Orne n'a publié que le lundi après-midi 14 mars les résultats définitifs du premier tour dans un certain nombre de villes du département. Nous donnons ci-dessous ces résultats ; ceux de la ville d'Alençon ont été publiés dans nos éditions datées du 15 mars.

## Derniers résultats

ARGENTAN. — Ins. : 10 887 ; suffr. expr. : 8 012. — Un. g. (M. Pavis, P.S., C., div. g.), 4 142. 5 ELUS ; maj. (M. Vimal du Bouchet, R.I., m. s., R.P.R., mod. maj.), 3 970. 7 ELUS. (*Ballottage pour 15 sièges.*)

FLERS. — Ins. : 11 136 ; suff. expr. : 7 857. — Maj. (M. Van der Gucht, mod. maj., m. s., R.P.R., R.I.), 3 959. 11 ELUS; Un. g. (M. Barratte, P.S., P.C., div. g.), 3 625. 2 ELUS. (*Ballottage pour 14 sièges.*)

LA FERTE. — Ins. : 4 135 ; suff. expr. : 3 306. — Un. g. (M. Lepape, P.S., div. g.), 1 401, 2 ELUS ; mod. et ss étiq., 975 ; act. loc., 780. (*Ball. pour 21 sièges.*)

M. Roche, mod. maj., m. s., ne se représentait pas.

L'AIGLE. — Ins., 5 642 ; suff. expr., 4 280. — Maj. (M. Boudet, dép., cent., m. s., R.P.R., mod. maj.), 2 391, 22 ELUS ; Un. g. (M. Grudet, P.S., P.C., div. g.), 1 740, 1 ELU.

*Sortants* : 20 cent., 2 R.P.R., 1 P.S.

MORTAGNE. — Ins. : 2 903 ; suff. expr. : 2 222. — Mod. maj. (M. Tanné, m. s.), 1 494, 23 ELUS (19 mod. maj., 4 app. R.P.R.). Un. g. (M. Robert, P.S.), 624.

*Sortants* : 19 mod., 4 app. R.P.R.

## De nombreuses villes de moins de 30 000 habitants sont également passées de la majorité à l'opposition

Le dépouillement se faisant plus aisément et plus rapidement dans les villes de plus de trente mille habitants (« listes bloquées », sans panachage ni vote préférentiel), c'est surtout à l'évolution politique de ces villes, dont trente-deux sont passées à la gauche, que nous avons consacré les commentaires de notre précédent numéro, les résultats étant connus moins tardivement.

La poussée de l'opposition de la gauche est également apparue dans de nombreuses localités de moyenne importance, dont trois Tulle et Laon).

Des listes d'union emmenées par le P.S. ont remporté le succès dans les villes suivantes :

— Aisne : *Laon* (maire sortant R.P.R.).
— Charente-Maritime : *Saintes* (m. s. mod. maj.).
— Côte-d'Or : *Chenove* (m. s. app. R.I.).
— Doubs : *Valentigney* (m. s. mod. maj.) pour 26 sièges sur 27.
— Gironde : *Le Bouscat* (m. s. C.N.I.P.) et *Villenave-d'Ornon* (m. s. soc. ind.).
— Loiret : *Saint-Jean-de-la-Ruelle* (m. s. C.D.S.).
— *Lot* : Figeac (m. s. mod. maj.).
— Manche : *Octeville* (m. s. act. loc.).
— Nièvre : *Cosne* (m. s. div. g.).
— Puy-de-Dôme : *Aubière* (m. s. ex-P.S.), *Riom* (m. s. maj.) et *Thiers* (m. s. R.I.).
— Pyrénées-Atlantiques : *Billère* (m. s. maj.) et *Oloron-Sainte-Marie* (m. s. radical).
— Rhône : *Meyzieux* (m. s. R.I.).
— Seine-Maritime : *Elbeuf* (m. s. app. R.I.).
— Tarn : *Graulhet* (m. s. mod. maj.).
— Vosges : *Golbey* (m. s. R.P.R.).

Des listes d'union à direction socialiste ont d'autre part enlevé la majorité des sièges dans les Côtes-du-Nord à *Lannion* (m. s. maj. prés.), et dans le Gers à *Auch* (m. s. mod. maj.).

Des listes d'union conduites par le P.C.F. l'ont emporté au premier tour dans les villes suivantes :

— Ariège : *Lavelanet* (m. s. R.I.).
— Loire : *Rive-de-Gier* (m. s. mod. maj.).
— Maine-et-Loire : *Trélazé* (m. s. div. g.).
— Meurthe-et-Moselle : *Longwy* (m. s. mod. maj.).
— Nord : *Hautmont* (m. s. mod. maj.).
— Sarthe : *Allones* (m. s. indép.).
— Seine-Maritime : *Canteleu* (m. s. mod. maj.) et *Neuville-lès-Dieppe* (m. s. mod. maj.).
— Somme : *Albert* (m. s. mod. maj.).
— Vienne : *Chauvigny* (m. s. C.D.S.).
— Seine-Saint-Denis : *Neuilly-Plaisance* (m. s. mod. maj.).
— Val-de-Marne : *Chevilly-Larue* (m. s. R.P.R.) et *La Queue-en-Brie* (m. s. R.P.R.).

La gauche unie derrière le P.C. a, d'autre part, enlevé la majorité ou la quasi-totalité des sièges dans l'Ain, à *Oyonnax* (m. s. mod. maj.), en Corrèze, à *Tulle* (m. s. F.S.D.), dans le Finistère, à *Concarneau* (m. s. mod.) et dans la Marne, à *Epernay* (m. s. C.D.S.).

En revanche, une liste majoritaire (mod. maj. et R.P.R.) a enlevé les 23 sièges de *Gérardmer*, dans les Vosges (m. s. P.C.).

## DANS LES TERRITOIRES D'OUTRE-MER

### GUADELOUPE

#### BASSE-TERRE

Ins. : 8 512 ; suff. expr. : 3 715 — Un. g. (M. Cléry, P.C.), 2 529, 27 ELUS, maj. (M. Beaubrun), 1 286.

*Sortants* : 12 P.C.G., 10 div. g., 3 P.S., 2 ext. g.

1971. — Ins. 8 620 ; suff expr. : 4 188 ; P.C.G (M. Cléry), 2 303 ; maj. (M. Feuillard, dép. U.D.R., m.s.), 1 885.

1974. — Giscard d'Estaing, 2 375 ; Mitterrand, 2 069

#### • LES ABYMES

Ins. : 15 218 ; suff. expr. : 8 634. — P.S. (M. Jalton, dép., m. s.), 5 135, 31 ELUS, maj. (M. Lacoma, R.P.R.), 3 226 ; P.C.G. (M. Loher), 323.

*Sortants* : 14 P.S., 11 div. g., 4 ext. g., 2 div. mod.

1971. — Ins 11 748 ; suff. expr. : 7 183 ; P.S. (M. Jalton, m.s.), 4 079 ; maj (M Flory, U.D.R.), 2 684 ; P.C. (M Combe), 340.

1974. — Mitterrand, 4 340 ; Giscard d'Estaing, 2 235.

#### POINTE-A-PITRE

Ins. : 12 335 ; suff. expr. : 7 300. — P.C. (M. Bangou, m. s.), 5 954, 27 ELUS, maj. (M. Gresse, R.P.R.), 1 340.

*Sortants* : 15 P.C.G., 15 div. g., 2 extr. g.

1971. — Ins. : 14 142 ; suff. expr. : 8 515 ; P.C.G. (M. Bangou, m.s.), 5 982 ; maj. (M Nithila, U.D.R.), 1 403 ; P.S (M. Chovino), 1 155.

1974. — Mitterrand, 4 867 ; Giscard d'Estaing, 3 927

### GUYANE

CAYENNE. — Ins. : 11 028 ; suff. expr. : 5 266. — Parti socialiste guyanais (M. Héder, sén., m. s.), 3 397, 27 ELUS (21 P.S.G., 3 div. g., 3 ex. g.) ; maj. (M. Rivierez, dép. R.P.R.), 1 852.

*M. Rivierez, qui s'attaquait à M. Léopold Héder dans son fief de Cayenne, subit un sévère échec. Dans quatre autres communes du département : Mana, Sinamary, Ouanary et Montsinéry-Tonnegrande, il y a ballottage.*

1971. — Ins. : 9 809 ; suff. expr. : 5 087 ; P.S.G. (M. Héder, m.s.), 3 624 ; maj. (M. Cyrille, mod. maj.), 1 310 ; div. g. (M. Bierce), 153.

1974. — Mitterrand, 2 899 ; Giscard d'Estaing, 2 626.

### SAINT-PIERRE-ET-MIQUELON

SAINT-PIERRE. — Ins. : 3 322 ; suff. expr. : 2 322. — M. Albert Pen, sén., m. s., P.S., 1 852. 23 ELUS (11 P.S., 12 div. g).

1971. — Ins. : 2 953 ; suff. expr. : 1 667 ; div. g. (M. Pen, sén., P.S.), 1 667.

1974. — Giscard d'Estaing, 1 765 ; Mitterrand, 554.

MIQUELON - LANGLADE. — Ins. : 417 ; suff. expr. : 320. — M. Yvon Detcheverry, m. s., P.S., 242. 13 ELUS (7 P.S., 6 div. g.).

1971. — Ins. : 377 ; suff. expr. : 289 ; mod. maj. (M. Cormier), 289.

1973. — Après démission du conseil municipal : M. Detcheverry, P.S., élu.

1974 — Giscard d'Estaing, 207 ; Mitterrand, 106.

### NOUVELLE-CALÉDONIE

NOUMEA. — Ins. : 23 309 ; suff. expr. : 13 345. — Maj. (M. Roger Laroque, m. s.), 6 820, 27 ELUS ; P.S. (M. Yves Armand), 2 557 ; Act. com. (M. Raymond Mura), 2 484 ; Front uni (autonomiste) (M. Yann Celene Urugei), 1 352. (*Ball. pour 8 sièges.*)

1971. — Ins. : 13 697 ; suff. expr. : 7 661 ; Un. dém. (M. Laroque), 3 513 ; Un. calédonienne (M. Berton), 2 188 ; Mouv. pop. cal. (M. Bernut), 1 460 ; Un. multiraciale (M Nemia), 685.

### POLYNÉSIE

Les résultats de Polynésie ne sont parvenus que de manière incomplète.

PAPEETE. — Ins. : 14 585 ; suff. expr. : 8 496. — Front uni autonomiste (MM. Daniel Millaud, sén., Frantz Vanizette, anc. prés. asst ter., Engène Sanford), 4 300. 27 ELUS. M. Tambrun, m. s., mod. maj., dont les résultats ne sont pas parvenus, est battu.

FAAA. — Ins. : 6 344 ; suff. expr. : 3 789. — Front uni autonomiste (MM. Francis Sanford, dép., m. s., Julius Dahl, Edouard Juventin), 2 000, 23 ELUS.

*Ces élections constituent un succès pour M. Francis Sanford et les autonomistes. Ils enlèvent la mairie de Papeete au lendemain de la mise au point définitive, avec le gouvernement, du nouveau statut du territoire. M. Gaston Frosse, R.P.R., président de l'Assemblée territoriale, a été réélu sans difficulté à Pirae*

## Les statistiques du ministère de l'intérieur

Le ministère de l'intérieur a publié, lundi 14 mars, l'analyse suivante du résultat du premier tour des élections municipales.

*« Les électeurs et électrices étaient appelés à élire 475 000 conseillers municipaux dans les 36 395 communes de métropole.*

*» Le taux de participation a atteint 78,8 %, alors qu'il n'était que de 75,2 % en 1971.*

*» Avec des résultats presque définitifs portant sur un peu plus de 33 millions d'électeurs inscrits, 369 002 sièges sont pourvus dès le premier tour de scrutin, soit 80,2 %, alors qu'en 1971 390 989 sièges avaient été pourvus, soit 83,5 %. Seulement 90 786 sièges sont en ballottage et 16 839 conseils municipaux sont déjà entièrement constitués.*

*» Les commentaires porteront sucessivement sur les statistiques électorales voix et sièges, et sur l'analyse des résultats des villes de plus de 9 000 habitants.*

### La répartition des voix

*» La statistique porte sur 33 080 318 inscrits, ce qui représente la quasi-totalité du corps électoral de métropole. La répartition des voix entre les diverses coalitions en présence s'établit comme suit, étant entendu que les listes d'opposition de gauche sont à dominante socialiste ou radicale socialiste et que les listes dites de centre gauche sont opposées au programme commun.*

| | NOMBRE | POURCENTAGE |
|---|---|---|
| Inscrits | 33 080 318 | |
| Votants | 26 084 554 | 78,8 |
| Exprimés | 25 267 592 | 76,3 |
| Abstentions | 6 995 764 | 21,1 |
| Extrême gauche | 179 357 | 0,7 |
| Parti communiste | 866 831 | 3,8 |
| Union de gauche | 6 854 230 | 30,0 |
| Opposition de gauche | 1 878 227 | 8,2 |
| Centre gauche | 1 889 049 | 8,2 |
| Majorité | 10 259 183 | 45,0 |
| Divers modérés | 826 272 | 3,6 |
| Extrême droite | 27 061 | 0,1 |

*» L'ensemble des listes d'opposition recueille 42,7 % des suffrages contre 35,9 % aux élections municipales de 1971. Les listes de la majorité et divers modérés favorables recueillent 48,6 % contre 44,9 % en 1971. Les listes divers gauche hostiles au programme commun recueillent 8,2 %, lors qu'en 1971 divers gauche et modérés d'opposition obtenaient 18,9 %.*

*» Aux élections cantonales de mars 1976, les candidats favorables au programme commun recueillaient au premier tour de scrutin 52,5 % des suffrages.*

### La répartition des sièges

*» Il peut être intéressant d'analyser la répartition politique des 369 002 sièges dévolus dès le premier tour. Il convient néanmoins de souligner que ce classement, qui regroupe aussi bien les très grandes villes que les petites communes, a surtout une valeur indicative.*

| NUANCES | SIEGES | POURCENTAGE |
|---|---|---|
| Communistes | 22 166 | 6,0 |
| Extrême gauche | 2 405 | 0,6 |
| Socialistes | 38 879 | 10,5 |
| Radicaux de gauche | 6 882 | 1,8 |
| Divers gauche | 80 148 | 21,7 |
| Centre gauche favorab. à la majorité | 17 464 | 4,7 |
| R. P.R. | 25 898 | 7,0 |
| Républicains indépendants | 30 727 | 8,3 |
| Indépendants | 4 396 | 1,2 |
| C. D. S. | 21 871 | 5,9 |
| Modérés favorables à la majorité | 114 034 | 30,9 |
| Divers droite | 3 940 | 1,0 |

*» On observe une progression assez sensible du nombre de conseillers communistes, qui passent de 4,3 % à 6 %. Cette augmentation est la conséquence directe de l'application des accords d'union de la gauche, qui ont permis aux candidats communistes de rentrer dans les conseils municipaux gérés jusqu'à présent par les seuls socialistes.*

*» Le nombre de conseillers municipaux socialistes progresse de 9,1 % à 10,5 %.*

*» Les formations de la majorité voient la proportion de leurs élus augmenter légèrement puisqu'elle atteint 22% au lieu de 18,3 % en 1971. Cette progression se fait au détriment des modérés d'opposition.*

*» Au sein de la majorité, on observe une progression des républicains indépendants, qui obtiennent 8,3 % des sièges contre 5,8 % en 1971. Le Centre des démocrates sociaux progresse également puisqu'il obtient 5,9 % des sièges alors que l'addition des sièges du C.D.P. et du C.D.E. ne représentait en 1971 que 5,4 %.*

*» D'une manière générale, on note une assez grande stabilité au bénéfice des magistrats municipaux sortants, particulièrement dans les quelque trente-cinq mille communes rurales du pays.*

### L'évolution des forces politiques dans la capitale

| | Législatives 1973 | Présidentielles 1974 (2e tour) | Municipales 1977 |
|---|---|---|---|
| Union de la gauche et extrême gauche | 39,7 | 43,1 | 35 |
| Listes diverses (écologistes et jobertistes) | — | — | 12,4 |
| Majorité | 56,7 | 56,9 | 50,2 |
| Divers droite | 3,6 | — | 2,4 |

### La participation des électeurs parisiens aux diverses consultations

| | |
|---|---|
| Municipales 1971 | 55,67 % |
| Législatives 1973 | 78,7 % |
| Présidentielles 1974 | 82,8 % |
| Municipales 1977 | 67,6 % (moy. nationale 78,8 %) |

### Les résultats globaux de Paris

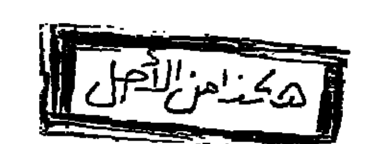
*» A Paris, on constate que, par rapport aux scrutins antérieurs, la majorité maintient ses positions. Les listes R.P.R. sont les mieux placées dans treize arrondissements, tandis que les listes présentées par M. d'Ornano sont en tête dans sept arrondissements.*

| | | | |
|---|---|---|---|
| Inscrits | 1 276 672 | | |
| Votants | 863 523 | soit 67,6 % | |
| Suffrages exprimés | 851 432 | | |
| Extrême gauche | 24 943 | soit 2,9 % | |
| Union de la gauche | 273 386 | soit 32,1 % | 35 % |
| Paris-Ecologie | 86 331 | soit 10,1 % | |
| Jobert | 19 519 | soit 2,3 % | 12,4 % |
| Chirac | 222 973 | soit 26,2 % | |
| D'Ornano | 187 065 | soit 22 % | |
| Frédéric-Dupont (ELU) | 17 495 | soit 1,9 % | 50,1 % |
| Divers droite | 19 720 | soit | 2,3 % |

*» A Paris, l'union de la gauche perd près de 5 points par rapport aux législatives et 8 points par rapport au second tour des élections présidentielles.*

*» De leur côté, les listes de la majorité perdent 6,5 points par rapport aux législatives et 4,4 points par rapport aux présidentielles.*

*» Les listes écologistes obtiennent 10,1 % des suffrages et les listes jobertistes 2,3 % ».*





*municipales* POLITIQUE

# Les électeurs écologistes feront la décision dans une quinzaine de villes

*Les écologistes sont satisfaits.* S'ils n'ont pas partout obtenu les résultats *que certains sondages* leur attribuaient, en revanche ils n'ont été nulle part ridicules. Le nombre de suffrages qu'ils récoltent sont le plus souvent supérieurs à ceux de l'extrême gauche et des partisans de M. Jobert. Ils ont réalisé une surprenante percée partout où ils ont osé se présenter.

Pour la première fois des écologistes vont siéger en tant que tels dans des conseils municipaux. C'est le cas à Buhl et à Largitzen, deux communes rurales du Haut-Rhin où M. Jean-Pierre Gross et M. Pierre Koehl ont été élus dès le premier tour. Des « verts » sont en ballottage favorable à Didenheim, à Biederthal et Chalampé, dans le même département.

Il est vrai qu'en Alsace les mouvements écologistes ont commencé à se manifester plus tôt qu'ailleurs et qu'ils ont fait leurs premières armes dans les compétitions électorales dès 1973. Le nombre des voix qu'ils ont obtenues s'est élevé chaque fois avec régularité. Il est vrai aussi que leur région subit peut-être plus qu'une autre le choc du « progrès » : industrialisation accélérée, très nombreuses exploitations de graviers, centrales nucléaires, projet de canal à grand gabarit, les agressions contre l'environnement se multiplient et avec elles monte l'inquiétude. A Strasbourg, les listes écologiques ont réuni 10,5 % des voix et à Mulhouse 13 % (contre 8,5 % aux élections précédentes).

Dans la région parisienne, la « marée verte » avait commencé à se faire sentir aux élections cantonales de mars 1976, dans huit *communes. Cette fois-ci, elle* en a touché vingt-quatre. Nulle part *les candidats n'ont réalisé* moins de 6 % des voix. C'est là *aussi qu'ils enregistrent leurs* plus notables succès : 27,7 % à Sceaux *(Hauts-de-Seine)*, 25,1 % au Chesnay et 23,1 % à La Celle-Saint-Cloud (Yvelines).

A Paris, les écologistes qui ont séduit plus de 86 000 électeurs, soit 10,13 % des votants, viennent en quatrième position derrière la gauche, et les deux listes de la majorité. Il faudra d'ailleurs analyser en profondeur cet électorat et, en particulier, sa relative concentration dans les quartiers de la rive gauche.

Des scores plus qu'honorables ont été enregistrés dans d'autres villes comme Nice (12 %), Chambéry (19,5 %), Poissy (17,3 %), Grenoble (9,1 %), Saint-Chamond (9,6 %), Lyon (en moyenne 8,6 % dans les neuf secteurs) et Belfort (8,1 %). En revanche, les résultats ont été moins brillants à Montpellier, Lille, Dunkerque et Limoges, qui dépassent avec peine les 6 %, et décevants à Rennes, Clermont-Ferrand, Tarbes et Toulouse, où ils se tiennent entre 4 et 5 %.

*Mais ces quelques milliers de voix prises ici et là sur les formations* traditionnelles ont suffi à *mettre plus d'une liste classique* dans l'embarras. En région parisienne, *les écologistes ont empêché* l'élection au premier tour d'un candidat de gauche à Marly-le-Roi, d'un républicain indépendant à Meudon et de M. Baumel (R.P.R.) à Rueil-Malmaison. Dans neuf autres communes de la périphérie, comme dans certains arrondissements de la capitale, les électeurs « verts » joueront les arbitres entre la majorité et l'opposition au second tour. A Nice, où ils étaient alliés avec les amis de M. Jobert, ils décideront de l'élection ou de l'échec de M. Jacques Médecin, en ballottage difficile. A Montpellier, le candidat de la majorité devra disputer à l'union de la gauche les 4 000 voix des écologistes. A Grenoble, c'est M. Dubedout ; à Saint-Chamond, *le dauphin* de M. Antoine Pinay ; à *Lille*, M. Pierre Mauroy ; à *Chambéry*, M. Pierre Dumas, qui ont pâti de la présence de la *« liste verte »*. Mais MM. *Dubedout* et Mauroy, auxquels les écologistes *vont poser nombre de questions* avant le second tour, seront vrai*semblablement élus avec le* concours des électeurs sensibles au *cadre de vie. A Lyon aussi, ceux-ci* peuvent donner la victoire dans *plusieurs secteurs aux listes* de gauche. A La Baule, M. Olivier *Guichard a été mis en difficulté* par une liste rassemblant les *opposants* à ses *projets d'urbanisme.*

Comment voteront les électeurs qui, au premier tour, ont montré leur sympathie aux écologistes ? Ceux-ci, sauf exception, tiendront la consigne du silence qu'ils s'étaient donnée lors de la campagne. Les électeurs choisiront seuls. A Mulhouse, cependant, où deux listes de la majorité s'affrontent, les écologistes prôneront l'abstention. Ailleurs, lorsqu'ils émettront une suggestion, elle sera le plus souvent favorable à la gauche. Au total, ils feront la décision dans une quinzaine de villes et non des moindres.

Autre enseignement de ce premier tour : la « récupération » des thèmes écologistes n'a guère été payante. M. d'Ornano, qui a été le plus « vert » des candidats parisiens, n'a pas fait véritablement recette, et M. Philippe Saint-Marc, dont les convictions ne datent pourtant pas d'hier, n'a pas réussi à percer dans le 6e arrondissement à la tête d'une liste de la majorité. Il semblerait, tout au contraire, que les multiples et soudaines promesses touchant au cadre de vie, faites par les candidats classiques, ont plutôt servi les listes écologistes.

En tout cas, les écologistes estiment avoir, dès à présent, tenu leur pari. La politisation du scrutin ne les a nullement laminés. Aussi tous les candidats ont-ils pris rendez-vous à Lons-le-Saulnier, les 26 et 27 mars prochains, pour dresser le bilan de leur campagne et préparer les législatives de 1978. — M. A. Ru.






# D'UNE RÉGION À L'AUTRE

# VOYAGES EN OCCITANIE

## II. — *La reconquête passe par l'école*

par MARC AMBROISE-RENDU

**La revendication occitane s'exprime davantage par des fêtes et des chansons que par des manifestes. On ne compte pas moins de quatre-vingts groupes de musiciens occitanistes qui, de veillée en veillée, tentent de ranimer et d'entretenir le souvenir d'une culture. Mais leur message a parfois du mal à passer la rampe, car les auditoires n'entendent plus la langue d'oc. Faudra-t-il que les Méridionaux retournent à l'école ? (« Le Monde » du 15 mars.)**

Les bâtiments en béton du lycée de Villeneuve-sur-Lot, sous-préfecture du Lot-et-Garonne, ne sont pas de ceux qui feront date dans l'histoire de l'architecture scolaire des années 50. En revanche, on se souviendra peut-être qu'ils abritèrent pendant les années 70 un établissement pilote dans l'enseignement des langues régionales. A raison de trois heures par semaine, cent vingt élèves de seconde, première et terminale y suivent des cours d'occitan.

« *Ce sont les meilleurs éléments*, disent leurs maîtres. *Ces garçons et ces filles sont là pour retrouver la langue de leurs grands-parents. Ils s'imposent des heures supplémentaires, des exposés.* »

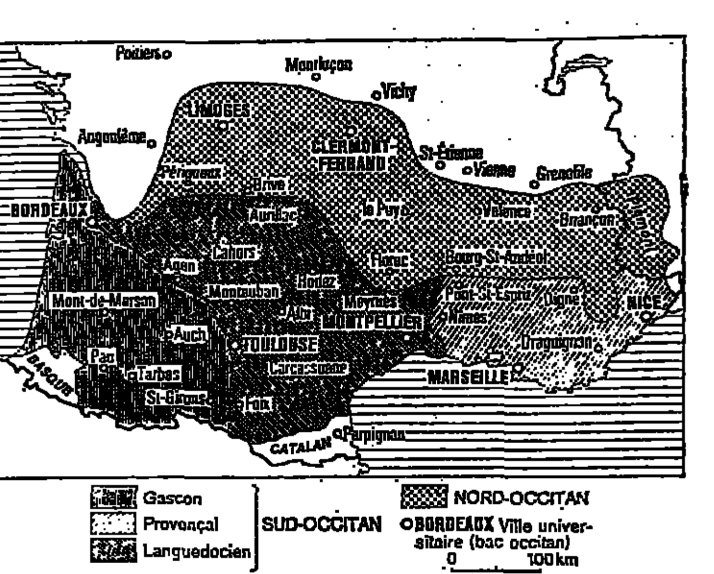
Certains d'entre eux ont fondé un groupe musical qui chante, joue des instruments anciens, cherche de vieilles mélodies et fait danser parfois lors de la soirée occitane organisée au lycée une fois par mois. Aussi n'est-il pas surprenant que l'an dernier le quart des candidats présentés au bachot par l'établissement aient choisi l'occitan comme épreuve *facultative. Au total, ils étaient* soixante. C'est beaucoup pour une modeste sous-préfecture.

Il est vrai qu'à Villeneuve il y a Marceau Esquieu, l'un de ces étonnants personnages dont l'Occitanie ne manque pas. Quarante-quatre ans, quatre enfants, une tête de comique et un coffre de chanteur d'opéra, Marceau Esquieu, fils de paysan pauvre, boursier d'Etat, élève du lycée de Villeneuve, y est revenu comme professeur de français-latin-grec. Tout le désignait comme l'un de ces brillants sujets que l'éducation nationale débusque dans les provinces et qui viennent donner le meilleur d'eux-mêmes à Paris.

Marceau Esquieu, lui, a pleuré lorsqu'il a entendu pour la première fois, il y a dix ans, un disque occitan.

Il retrouvait une langue, une civilisation et cent raisons de rester dans son pays. Ses dons d'organisateur, de pédagogue et de comédien ont fait merveille. La loi Deixonne lui en donnait les moyens. Cette loi, votée en 1950, autorise l'usage et l'enseignement des langues locales à l'école. Cette ouverture est parcimonieuse ; une heure « *à la demande des familles* » dans le primaire, une heure dans les collèges, trois heures dans *les lycée comme activité dirigée* et possibilité de présenter l'occitan au bac comme matière supplémentaire. Le tout s'il y a des professeurs volontaires... et compétents.

Il était temps. Voilà trois quarts de siècle que les instituteurs s'échinaient à rayer les « patois » de la carte linguistique. Ils y étaient presque parvenus, puisque l'occitan, par exemple, était en train de devenir une langue étrangère aux oreilles de la plupart des méridionaux de moins de cinquante ans. Pour le dernier carré des occitanistes, c'était la fin. On comprend qu'ils se soient battus avec l'énergie du désespoir pour obtenir droit de cité dans les écoles.




### La différence dans la différence

Ils savent bien, en effet, que le dénominateur commun des différentes régions occitanes ne se trouve ni dans l'histoire, ni dans la géographie, ni dans une attitude politique, ni même dans un sentiment collectif. L'Occitanie n'est que l'agrégat des provinces où se parlait l'une des langues d'oc : le provençal, le languedocien, le gascon, le limousin, l'auvergnat et le savoyard. Chacun possède sa prononciation, son orthographe ; cependant les parentés sont telles qu'un Limousin et un Gascon, après quelques instants de tâtonnement, parviennent à se comprendre. « *Cette diversité au sein d'une communauté, voilà ce qui fait la richesse de l'occitan*, disent ses défenseurs. *Nous n'entendons pas y renoncer. Le droit à la différence que nous revendiquons dans l'Hexagone, nous le respectons à l'intérieur de notre propre territoire linguistique.* »

La loi Deixonne est en tout cas le ballon d'oxygène qui vient soutenir des parlers moribonds. Au cours de l'année scolaire 1975-1976, 14 600 élèves du second degré étudiaient une langue régionale (8 350 l'occitan, 3 120 le breton, 2 000 le corse, 610 le basque et 450 le catalan). Ces chiffres sont encore très modestes puisqu'au total les potaches régionalistes ne représentent que 0,25 % de ceux qui suivent un cours de langue vivante. Il n'empêche que le mouvement est lancé. Ainsi les candidats « occitan » au bac sont passés de 2 700 en 1971 à 6 750 en 1976. S'il est vrai que deux millions de ruraux généralement âgés pratiquent encore la langue d'oc, la « soudure » serait donc assurée.

Elle paraît pourtant si fragile que les militants s'efforcent de la consolider par tous les moyens. A Villeneuve, par exemple, Marceau Esquieu a institué une école occitane d'été, ouverte à tous. L'entreprise est originale. Elle tient à la fois du cours de vacances, du stage de formation permanente et de la session de recyclage.

C'est le lycée, désert à cette époque, qui offre ses classes, son réfectoire et ses dortoirs pour une semaine. La municipalité et le conseil général y vont de leur subvention. L'encadrement, animé par Marceau Esquieu, est fourni par deux douzaines de militants accourus d'un peu partout. Quant aux élèves, de tous âges, et de toute condition, ils ne manquent pas. On en dénombrait 250 cet été : professeurs, étudiants, lycéens surtout, mais aussi une douzaine de jeunes agriculteurs, des artisans, trois ouvriers, deux médecins et une poignée de fonctionnaires.

Tous les matins cours de langue par dialecte et par niveau. A tour de rôle, chaque classe passe au laboratoire équipé d'écouteurs individuels. Il n'y a guère ici de débutants complets. Chacun a dans l'oreille ou sur le bout de la langue les expressions familières entendues chez les grands-parents. Les professeurs improvisés n'ont pas non plus la science infuse. On discute les vocables qui peuvent varier d'un terroir à l'autre. On cherche dans les livres et dans sa mémoire. Avec ses 160 000 mots la langue d'oc est plus riche que le français (90 000 mots dont 1 600 fournis par l'occitan), et l'on pourrait à l'infini fouiller dans ce trésor.

L'après-midi, place aux ateliers. Dans la cour démarre une « promenade botanique » tandis qu'une équipe d'apprentis-enquêteurs entassent dans un break magnétophones et appareils photos. Ils vont jouer aux ethnologues dans un hameau qui a donné son accord. Dans les salles de classe sont réunis des forums : ici, autour d'un agriculteur biologique, là avec des « anciens » venus de la maison de retraite voisine, plus loin avec un curé de paroisse ou des élus locaux. Les occitanistes explorent leur passé et leur environnement. Et sur tout cela plane, obsédante, la ritournelle des accordéons qui, sous un préau, apprennent aux élèves les chants et les danses d'antan.

A la nuit tombée, des veillées s'organisent, et, le dernier soir, sur la grand-place de Villeneuve bordée d'arcades, l'école entière, bras dessus bras dessous, martèle à en perdre haleine bourrées et rondeaux.

### La culture parisienne s'essouffle

Marceau Esquieu tire les leçons de l'école occitane d'été : « *Les gens qui viennent ici*, dit-il, *se croient isolés, les derniers à s'intéresser à leur langue et incapables de comprendre les autres dialectes occitans. Ils s'aperçoivent qu'ils sont nombreux, que l'Occitanie n'est pas une tour de Babel, qu'elle est une réalité vivante, joyeuse, en plein renouveau. Beaucoup, à leur tour, dans leur secteur, vont organiser des cours, lancer un bulletin, fonder une association. Les leaders des mouvements viticoles qui parlent aujourd'hui d'Occitanie ont participé à des stages de ce genre. Nous voulons vivre notre culture et nous demandons aux hommes politiques de prendre conscience de la force croissante de ce sentiment.* »

Que répondent-ils ? A Villeneuve-sur-Lot, le sous-préfet, le député de la circonscription et le président du conseil général assistent en personne à la petite cérémonie d'ouverture de l'école d'été. Le sous-préfet : « *La culture parisienne s'essouffle. Le gouvernement ne s'oppose nullement à ce qu'elle retrouve ses sources en province. Mais il ne faut pas que les retrouvailles avec la littérature d'oc deviennent une machine de guerre contre l'unité nationale.* » Le président du conseil général : « *Intéressant, amusant, mais politiquement sans influence ni avenir.* »

Les occitanistes ne rencontreront guère d'opposition déclarée à leur effort de reconquête culturelle. Ils développent celle-ci avec de très modestes moyens à tous les niveaux de l'enseignement. Dans les académies du Midi, on compte environ un millier d'étudiants en langue d'oc. C'est évidemment très peu. Aussi s'est créé un institut d'études occitanes, (I.E.O.), sorte de faculté parallèle dont le siège est à Toulouse mais qui a des correspondants ici et là sous forme de centres régionaux d'études occitanes. Ceux-ci jouent le rôle de mini-universités populaires. L'I.E.O. patronne depuis cinq ans une « université occitane d'été » qui, pendant une semaine, a organisé cette année ses assises à Marseille. On y travaille comme à Villeneuve mais le niveau des cours et des forums y est beaucoup plus universitaire. On y a discuté cet été d'écologie, d'urbanisme, d'industrialisation, des institutions régionales, etc.

Voilà pour le supérieur. A l'autre bout de l'échelle, les militants tentent de faire pénétrer la langue d'oc à l'école communale. « *Ce sont les instituteurs qui l'ont fait crever*, dit l'un d'eux, *ils doivent à présent la sauver.* » Combien sont-ils à s'y employer ? On cite le chiffre de plusieurs centaines de volontaires qui dispensent l'heure d'occitan autorisée par la loi. En Limousin, on va plus loin : des conférences pédagogiques en oc sont organisées chaque semaine pour les maîtres. Et, à l'exemple du chanteur-instituteur Marti, dans l'Aude, plusieurs écoles du Limousin font classe en deux langues.

### L'enchaînement historique

A ceux qu'effraient ces expériences de bilinguisme, les occitanistes répondent qu'une bonne connaissance de la langue d'oc constitue la meilleure préparation qui soit à l'étude de toutes les langues latines. Qu'elle renforce la qualité du français plutôt qu'elle ne l'affaiblit.

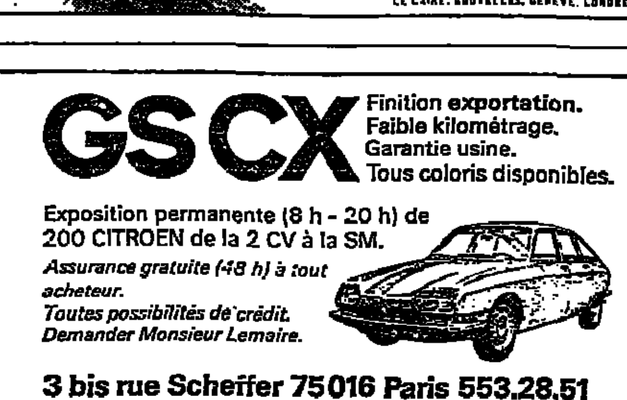
Ils demandent donc que le bilinguisme soit généralisé dans les écoles primaires, que la radio et la télévision fassent leur place aux langues régionales. Car ils voient bien que, pour l'heure, la presse occitane n'est pas en état de remplir ce rôle pédagogique. On y compte actuellement trente-cinq publications qui vont de la feuille ronéotypée à la revue littéraire. Sur le nombre, aucun quotidien, aucun hebdomadaire. *Revolum*, le mensuel le plus répandu, vend deux à trois mille exemplaires. Cette presse vit mal et — détail significatif — n'est même pas entièrement rédigée en oc. Tous les lecteurs potentiels ne pourraient pas la lire. Ce sont ces « apprentis » sans doute qui, en dix-huit mois, ont racheté quinze mille exemplaires du dernier-né la méthode Assimil : *l'Occitan sans peine*.

Encore un signe qui fait rêver les occitanistes. N'est-ce pas l'un d'eux, François Fontan, qui affirmait que la plupart des nations créées depuis un siècle en Europe l'ont toutes été autour d'une langue ? Une langue, un peuple, une nation, voilà l'enchainement historique.

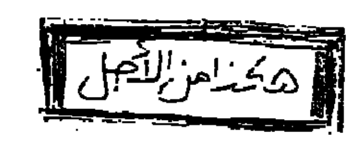
**Prochain article :**

**DU PÉTARD AU BULLETIN DE VOTE**





# D'UNE REGION A L'AUTRE

## Questions...

# Des emplois bretons pour la Bretagne

## ...Réponses

**Dans « le Monde » daté 27-28 février, M. Jean Lecanuet, ministre d'Etat chargé du Plan et de l'aménagement du territoire, avait tracé les grandes lignes de la politique future du gouvernement dans ce domaine. M. Pierre Jagoret, conseiller général (P.S.) des Côtes-du-Nord, conseiller régional de Bretagne, dont la liste a obtenu 14 sièges, dimanche à Lannion, contre 13 à celle du maire sortant, M. Marzin (majorité), répond ci-dessous au ministre d'Etat.**

*— Y a-t-il conflit entre rentabilité économique et aménagement du territoire ?*

— Dans l'ouest du pays, il serait nécessaire de créer chaque année cinquante mille emplois non agricoles, soit 22 % du total théorique national alors que cette région ne représente que 11 % de la population active. Le pays acceptera-t-il, en cette période de crise de l'emploi, de privilégier aussi fortement une partie du pays ? Ce serait pourtant nécessaire à la réalisation d'un aménagement équilibré, mais les moyens existent-ils ?

*M. Lecanuet constate que si l'intérêt économique général du pays plaide en faveur d'un aménagement équilibré du territoire, par contre la concentration industrielle dans certaines zones est la tendance naturelle de l'économie, c'est-à-dire des politiques des entreprises. Celles-ci sont mues par le souci de rentabilité ; leurs politiques particulières entrent en conflit avec l'intérêt général parce que les coûts réels de la concentration ne sont pas supportés par les entreprises qui la pratiquent. Seule la vérité des coûts, c'est-à-dire l'application de correctifs financiers massifs est de nature à inverser la tendance. Nous voulons croire que les farouches partisans de la vérité des prix en soutiendront l'application au domaine des entreprises. A ce propos, nous nous demandons si M. Lecanuet ne confond pas effets et causes. Si la main-d'œuvre immigrée se concentre dans les grandes agglomérations, c'est parce que les emplois y sont plus nombreux, et non l'inverse.

*— La décentralisation a-t-elle encore un sens ?*

— La R.F.A. est le seul exemple de grand pays ayant réussi un aménagement équilibré de son territoire. Il ne faut pas en chercher la raison seulement dans la magnitude des moyens financiers de ce pays. A mon avis, la raison essentielle réside dans le fait que chez nos voisins les pouvoirs des régions sont beaucoup plus étendus. Que l'on donne aux régions des moyens financiers et techniques ainsi que des pouvoirs analogues à ceux des Länder, et l'aménagement équilibré se fera à un tout autre rythme.

» Cela signifierait en particulier une régionalisation effective de la DATAR et de l'Institut de développement industriel (IDI), placés sous le contrôle des régions et non sous forme d'antenne du pouvoir central.

» Cela veut dire aussi globaliser les ressources des régions, leur permettre d'intervenir dans la vie économique. Il y a là un tabou qui ne se justifie plus lorsque l'Etat lui-même s'engage aussi profondément qu'il le fait dans la sidérurgie. Après tout, Volkswagen, propriété partielle d'un Land allemand, n'est pas un mauvais exemple.

» Il faut cesser de penser en termes de décentralisation. Dans les années qui viennent, il y aura peu à décentraliser, et le peu qui pourrait l'être servira sans doute à tenter de résoudre les crises locales dans les régions industrielles. De récents changements dans des choix d'implantation qui ont fait « perdre » à la Bretagne des créations d'entreprises en faveur de zones déjà industrialisées montrent que l'on est déjà engagé dans la « gestion par crise ». De toute façon, répartir la pénurie ne peut tenir lieu de politique.

Le remède réel est l'industrialisation par création d'emplois et non par transfert. Cela veut dire : exploiter les ressources naturelles des régions, les transformer sur place, susciter la production des biens auxiliaires consommés par les activités existantes. Cela veut dire aussi reconquérir les marchés nationaux abandonnés à l'importation.

Les équipes de la DATAR, de l'IDI, si on les met au service des régions, peuvent, par leur qualification, jouer un rôle important alors que, dans la situation actuelle de « décentralisation centralisée », elles sont structurellement incapable de le faire.

*— Y a-t-il des exemples en Bretagne même ?*

— Deux exemples illustreront mon propos. La Bretagne est devenue grande productrice d'œufs et de produits laitiers. A ce jour, aucun des emballages nécessaires à ces produits n'est fabriqué dans la région. Notons au passage qu'aucun entrepreneur local n'a tenté d'exploiter ce créneau. La DATAR a donc agi pour répondre aux besoins et par le même coup créer des emplois. Comment ? En suscitant l'implantation de trois entreprises : une belge, une anglaise et une... espagnole. Un établissement public régional disposant des moyens nécessaires aurait d'abord cherché si des entreprises locales utilisant des techniques voisines ne pouvaient pas être encouragées à se placer dans ce créneau (il y en a), si des entreprises locales ne pouvaient pas être reconverties (il y en avait), si les producteurs ne pouvaient pas être aidés à créer, avec la participation des fournisseurs actuels, des entreprises « captives ». Les résultats auraient sans doute été identiques pour ce qui concerne l'emploi, mais nous aurions disposé d'entreprises enracinées dans la vie économique locale et non pas d'unités dont l'avenir dépendra de décisions extérieures pas nécessairement conformes aux intérêts de la région.

Autre exemple : une des plus importantes entreprises de sélection avicole est installée à Morlaix. Les pouvoirs publics ont organisé, sous la houlette d'une société lyonnaise, la fusion des entreprises de sélection. Cela a immédiatement entraîné le transfert à Lyon des centres de décision et la mise sur pied d'un plan de création d'un second centre de sélection dans la région lyonnaise. A moyen terme, la « pesanteur » des facteurs économiques ne peut qu'entraîner la liquidation de l'établissement breton. Cela s'effectue alors que l'Etat est directement et indirectement majoritaire. Il est évident qu'une telle politique va à l'encontre d'un aménagement équilibré du pays. Ce serait tout différent si l'IDI et les organismes d'intervention de l'Etat étaient régionalisés.



### Après l'interdiction de la construction de la centrale de Wyhl

**La décision spectaculaire, prise le lundi 14 mars par le tribunal administratif de Fribourg-en-Brisgau, dans le Bade-Wurtemberg, d'interdire la construction de la centrale nucléaire de Wyhl, en face de Colmar, provoque des deux côtés du Rhin de nombreux commentaires.**

## Les écologistes alsaciens estiment que la sécurité est encore moins grande à Fessenheim

De notre correspondant

Mulhouse. — *« C'est un fait sans précédent. Pour la première fois en Europe, un tribunal a jugé sur le fond du nucléaire »,* estime M. Jean-Jacques Rettig, président du comité de sauvegarde de Fessenheim et de la Plaine du Rhin, à propos de la *décision du tribunal sur la centrale* de Wyhl en Allemagne. Une victoire *des antinucléaires ? Du côté français* du Rhin, et plus particulièrement sur *le site occupé de Gerstheim* (Bas-Rhin), où ils ont inauguré dimanche leur « maison de l'amitié », sorte de hutte en rondins de bois construite autour d'un être, les écologistes en sont convaincus. Un collectif alsacien et badois faisait savoir, dès *lundi matin,* que cette victoire à Wyhl permettait aux opposants du *nucléaire de se consacrer davantage* à Fessenheim (Haut-Rhin) et à Kaiseraugst (Suisse).

*« Je crois que le jugement du tribunal allemand est également valable pour Fessenheim, qui présente encore moins de sécurité, les enceintes de confinement en béton étant moins épaisses que celles des centrales allemandes »,* dit M. Rettig, qui estime que Fessenheim 1 (qui fonctionne depuis le 7 mars) et Fessenheim 2 (dont la divergence est attendue dans quelques semaines), doivent être remises en question. *« Le plan ORSEC-RAD prévu en Allemagne en cas d'accident à Fessenheim, et diffusé la semaine dernière par les associations badoises, le démontre »,* conclut le président des comités de sauvegarde.

Il sera sans doute beaucoup question *de la décision du tribunal de* Fribourg ce mardi après-midi, lors *de la visite sur le terrain que fera* pour la seconde fois, à la centrale de Fessenheim, la commission de contrôle. Visite à laquelle seront présents les quatre représentants des associations écologiques d'Alsace, contrairement à ce que laissaient *présager* leurs déclarations à la sortie de la première rencontre, il *y a une dizaine de jours.*

BERNARD LEDERER.

## Les juges allemands ont retenu l'hypothèse de l'explosion du réacteur

De notre correspondant

Bonn. — La décision du tribunal administratif de Fribourg-en-Brisgau a surpris tous les protagonistes. Les comités de citoyens, qui se battent depuis près de quatre ans contre ce projet, tantôt par l'occupation du terrain, tantôt par des moyens juridiques, ne s'attendaient pas à un jugement favorable. Ils ne triomphent pas, mais se déclarent *« heureux et contents ».* Chez les autorités, c'est la consternation. Le gouvernement régional de Bade-Wurtemberg, qui avait déjà donné l'autorisation de construire en 1974 mais qui s'était vu ensuite obligé de discuter avec les défenseurs de l'environnement, a annoncé qu'il ferait appel du jugement de *Fribourg. La procédure va durer* encore plusieurs années.

Quant au gouvernement fédéral, il assiste à la mise en pièces de son programme énergétique. Son porte-parole a certes déclaré que le jugement de Fribourg ne constituait pas *« une décision de principe contre les centrales atomiques »,* mais qu'elle concernait un *seul projet concret. Il n'en reste* pas moins que c'est la troisième *fois en quelques mois qu'un tribunal bloque pour des raisons diverses la construction d'une centrale* atomique. Un procès semblable *commence cette semaine* en Bavière. Il maintenant exclu que le programme gouvernemental soit mené à bien. Ce dernier prévoyait la construction d'une trentaine de centrales atomiques pour le milieu des années 80.

Dans ses attendus, le tribunal *administratif de Fribourg ne re*tient pas le danger de modifica*tion du climat ou les risques de* radio-activité mis en avant par les plaignants. *Le problème du* stockage des déchets atomiques ne joue aucun rôle. Les juges ont retenu l'hypothèse d'un accident, d'une explosion dans le réacteur qui provoquerait des fissures dans la chape de béton. Ce serait, notent les juges de Fribourg, *« une catastrophe d'ampleur nationale »* entraînant de nombreuses victimes dans un rayon *de 15 kilomètres,* une multiplication des cas de cancer dans un rayon de 30 *kilomètres,* la région serait inhabitable pendant des *années, les dommages se compte*raient par milliards de deutschemarks. *Or, selon le tribunal,* le risque d'une explosion du réacteur *ne saurait être considéré* comme « négligeable ».

Si l'état de la *technique* ne permet pas de construire un tablier de béton supplémentaire pour les centrales de 1 300 mégawatts (comme il était exigé du projet B.A.S.F. à Ludwigshafen, abandonné entre temps), il faut renoncer à installer de gros réacteurs aussi longtemps [illegible] ce pro-
le tribunal administratif.
blème ne sera pas [illegible] conclut
le tribunal administratif.

Le procès de la centrale de Wyhl a eu lieu au mois de février dernier dans des conditions exceptionnelles. Pour être *« plus près des citoyens »,* le tribunal administratif de Fribourg s'était transporté dans une petite localité proche de :yhl. Pendant deux semaines il a siégé dans une salle de gymnastique devant plusieurs centaines de spectateurs studieux. Les juges avaient renoncé, contrairement aux usages, à demander aux quarante-sept experts des rapports écrits. Ils les *ont interrogés oralement* et publiquement. Les débats ont été *sereins. Pourtant, les adversaires* de la centrale de Wyhl étaient *sans illusion.*

DANIEL VERNET.

## FAITS ET PROJETS

### PÊCHE

● ACCROISSEMENT DU DEFICIT DE LA BALANCE COMMERCIALE. — Le déficit de la balance du commerce extérieur des produits de la pêche s'est *accru de 20 %* en 1976, atteignant 1,82 milliard de *francs, indique* notre confrère *Ouest-France.* Cette situation s'explique notamment par l'augmentation des prix des espèces importées (le saumon, par exemple) et rend indispensable un développement de la production nationale et de l'aquaculture.

### TRANSPORTS

● CONTRE LES POIDS LOURDS A CINQ ESSIEUX. — La Chambre syndicale des constructeurs d'automobiles vient de prendre position contre la récente recommandation du conseil des ministres des transports de la C.E.E. favorable à un poids lourd européen : ensemble articulé à cinq essieux de 40 tonnes de poids total maximum autorisé (P.T.M.A.), qui pourrait être autorisé à franchir librement les frontières des Etats membres. Les constructeurs français déclarent *« rejeter catégoriquement une solution qui leur paraît à la fois contraire à la recherche d'une meilleure productivité du transport et à la poursuite d'économies d'énergie et de matières premières ».* A leur avis, *« les techniques actuelles applicables à la conception tant des véhicules et de leur suspension que des pneumatiques permettent la construction d'ensembles de 40 tonnes comportant seulement quatre essieux ».*

● SUCCÈS DE LA LIAISON FLUVIALE ESCAUT-RHIN. — La liaison fluviale Escaut-Rhin, *ouverte le 23 septembre* 1975, constitue un succès, esti*ment ses constructeurs* belges et hollandais. Alors que les constructeurs s'attendaient à pouvoir faire passer quelque cinquante mille péniches par Anvers sur cette liaison vers 1978-1979, ce chiffre a été dépassé de 8 % en 1976. — *(A.F.P.)*

### URBANISME

● L'URBANISME ET LA PRESSE. — Sur le thème « Connaissance et pratique de la presse », un stage de formation de trois jours est organisé les 23, 24 et 25 mars prochain, au prieuré de Saint-Lambert (Yvelines), à l'intention des aménageurs (architectes, urbanistes, promoteurs, fonctionnaires, professionnels de l'immobilier et de la construction, etc.).

★ Urbapress-Formation, 18, rue Duphot (1er), tél. 260-11-25.

# EQUIPEMENT

## TRANSPORTS

### CONCORDE A NEW-YORK ?

## Air France et British Airways obtiennent le report de leur procès

*Le tribunal fédéral new-yorkais, qui devait commencer à examiner ce mardi 15 mars une plainte d'Air France et de British Airways visant à faire annuler l'interdiction d'atterrir sur l'aéroport de New-York - Kennedy frappant Concorde, a accepté de repousser le début du procès.*

*Ce report, demandé conjointement* par les avocats des compagnies aériennes et ceux du Port authority of New-York, gestionnaire de l'aéroport Kennedy, est destiné à permettre aux *« experts techniques des deux parties d'achever l'examen de certaines études »,* ont précisé des porte-parole d'Air France et du tribunal. Une nouvelle date pour le début du procès devrait être *fixée au cours des dix prochains* jours.

M. Marcel Cavaillé, secrétaire d'Etat français aux transports, a déclaré que si la procédure était suspendue elle n'était pas abandonnée, les deux compagnies continuant à contester la compétence de l'autorité portuaire de New-York.

La *semaine dernière,* une équipe de techniciens représentant Air France, British Airways et les constructeurs du Concorde, avait rencontré les experts du Port Authority pour leur expliquer la façon dont le supersonique, en utilisant certaines pistes et procédures de décollage, pourrait respecter les *limites de bruit imposées à Kennedy.* Les spécialistes de l'autorité portuaire avaient indiqué qu'ils allaient examiner *« soigneusement »* ces informations.

Sans doute les compagnies espèrent-elles que les derniers renseignements *fournis* seront suffisamment convaincants pour provoquer un revirement de l'autorité portuaire, qui s'est opposée jusqu'à présent à l'atterrissage à New-York du su*personique en dépit de l'autorisa*tion donnée par le gouvernement *fédéral ,et qui a pu être appliquée* automatiquement sur l'aéroport, fédéral, de Washington-Dulles.

### « Très stupides »

La décision de demander le report du procès paraît avoir été prise après de sérieuses discussions entre les responsables gouvernementaux *français et britanniques. Ces der*niers paraissaient plutôt souhaiter que les Européens tentent immédiatement leur chance auprès des autorités judiciaires new-yorkaises.

*Comme l'écrit, en effet, notre cor*respondant à New-York, Louis Wiznitzer, *sur le plan de l'opinion publique* américaine, le vent a légèrement tourné en faveur de Concorde. La chaîne de télévision C.B.S. a diffusé un éditorial qui, pour l'essentiel, reprend la thèse du *Washington Post* et du *Daily News* selon laquelle il fallait laisser atterrir Concorde à New-York et juger l'appareil sur ses résultats. La remise au gouverneur de l'Etat de New-York, M. Hugh Carey, des cent cinquante mille signatures recueillies dans la région du sud-ouest de la France en faveur du *Concorde, a été diffusée à la télé*vision de façon sympathique et avec *humour. Le maire de Newark,* M. Kenneth Gibson, a fait savoir qu'il souhaitait accueillir l'appareil supersonique. Newark est considéré comme l'un des trois aéroports de New-York mais il offre des correspondances peu commodes et ses pistes ne permettent pas pour l'instant de recevoir des avions de la taille de Concorde.

Enfin, le grand industriel américain de l'automobile, M. Henry Ford II, a déclaré le 14 mars, après s'être entretenu durant une heure à l'Elysée avec M. Giscard d'Estaing, que Concorde devrait obtenir l'autorisa*tion d'atterrir sur l'aéroport* de New-York. *« Je considère,* a-t-il dit, que *cet avion représente un nouveau stade dans le développement de l'aviation »* et que les Etats-Unis ont été *« très stupide »* de n'avoir pas construit leur propre appareil supersonique.

## PÊCHE

### L'IRLANDE RECHERCHE UN ACCORD AVEC LES « EUROPÉENS »

Bruxelles (Communautés européennes) *(A.F.P.).* — L'Irlande a accepté — une fois de plus — de reporter d'une quinzaine de jours les mesures unilatérales qu'elle comptait prendre, ce mardi 15 mars, pour réglementer la pêche au large de ses côtes.

La délégation irlandaise au conseil des Neuf a accepté ce report après avoir jugé positives les nouvelles propositions de la Commission de Bruxelles pour organiser le partage et la préservation des ressources de pêche dans la zone communautaire de 200 milles située au large de l'Irlande.

La Commission a proposé un régime de quotas prévoyant une augmentation de 30 % des prises irlandaises et une réduction globale des captures des autres bateaux originaires de la Communauté et des pays tiers.

Cette suggestion a, selon M. Gundelach, membre de la commission chargée de la pêche et del'agriculture, été favorablement accueillie par toutes les délégations.

# INSTITUT

### Académie des sciences morales et politiques

## MM. Bertil Ohlin et Marcel Raymond élus associés étrangers

L'Académie des sciences morales et politiques devait pourvoir lundi au remplacement de deux associés étrangers (académiciens de plein droit, comme leurs confrères), Carl J. Burckhardt et Arnold J. Toynbee, décédés. Elle a élu MM. Bertil G. Ohlin, membre de l'Académie des sciences de Suède — par 27 voix sur 28 — et Marcel Raymond, éminent universitaire genevois — par 28 voix sur 28.

Elle a ensuite entendu une communication de M. Sylvain Wickham, professeur à l'université de Paris IX Dauphine sur « Consumérisme et libertés du consommateur », ce néologisme discutable désignant l'intérêt et la liberté de choix des particuliers en tant qu'acheteurs et utilisateurs de biens et services de consommation.

***

*M. Bertil G. Ohlin est né le 23 avril 1899 à Klippan (Suède). Diplômé de l'Ecole des hautes études commerciales de Stockholm, docteur ès lettres, il a occupé les postes suivants : 1919, administrateur de la commission des douanes et traités ; 1920, administrateur au Conseil économique ; 1924, maître de conférences à l'université de Stockholm ; 1924-1929, professeur à l'université de Copenhague ; 1929-1965, professeur à l'Ecole des hautes études commerciales de Stockholm ; 1938-1944, membre de la première Chambre ; 1944-1945, ministre du commerce ; 1945-1970, membre de la seconde Chambre ; 1944-1967, président du parti libéral ; 1949-1960 et 1969-1970, membre du Conseil de l'Europe ; 1955-1970, membre du Conseil nordique ; 1969-1974, président du comité du prix Nobel de services économiques. Il a publié* le Marché des capitaux et politique de l'intérêt *(titre de la traduction française) et deux volumes de Mémoires.*

***

*M. Marcel Raymond est né à Genève le 20 décembre 1897. Licencié ès lettres de l'université de Genève en 1920, il a obtenu son doctorat en 1927 à la Sorbonne. Il a été lecteur de français à l'université de Leipzig de 1926 à 1928, puis professeur de littérature française à l'université de Bâle de 1931 à 1936, avant d'occuper, jusqu'en 1962, la chaire de littérature française à l'université de Genève. Après sa retraite, il a été nommé professeur honoraire par le Conseil d'Etat genevois. Le prix Ramuz en 1965, le Grand Prix du rayonnement français en 1965, le prix Gottfried-Keller en 1971 ont confirmé la haute valeur de ses travaux littéraires. N'est-il pas d'ailleurs codirecteur de l'édition critique des œuvres complètes de Jean-Jacques Rousseau, dans la collection de « la Pléiade » ? Et il préside l'Association des amis de Jacques Rivière et Alain-Fournier.*

*Ses ouvrages sont trop nombreux pour qu'on en donne la liste complète. On citera pourtant, outre sa thèse sur* l'Influence de Ronsard sur la poésie française, *un livre qui fait autorité depuis 1933 :* De Baudelaire au surréalisme, Paul Valéry ou la tentation de l'esprit, Baroque et renaissance poétique, Jean-Jacques Rousseau, la quête de soi et la rêverie, Vérité et poésie, Senancour, sensation et révélation, Poèmes pour l'absente, Etre et dire, *etc, sans omettre la publication de sa* Correspondance *avec Albert Béguin.*

# ÉDUCATION

CORRESPONDANCE

## Les enseignants et les vacances scolaires

**« Deux cent neuf jours de vacances scolaires par an... » Ce titre d'un article paru dans « le Monde des loisirs » du 26 février a irrité un certain nombre de nos lecteurs qui suggèrent de rajouter les samedis et dimanches à la durée des vacances des salariés. En fait — et l'article le précisait clairement — ces deux cent neuf jours comprennent, d'une part, les quelque cent vingt jours de vacances annuelles et, d'autre part, les congés hebdomadaires. Mais, dans ce cas, ce calcul impressionnant n'est pas inutile à relever car les congés scolaires — vacances et mercredis — ne correspondent pas, en règle générale, à ceux des parents et posent un problème d'accueil et d'activités des enfants.**

**De la même façon, une nouvelle organisation de l'année qui comporterait une réduction de la durée des vacances au bénéfice d'un allégement de la journée de travail poserait ce problème. Il n'en reste pas moins vrai que ce serait sans doute la meilleure solution pour la santé des élèves comme des enseignants. Mais une telle mesure suppose des choix politiques (structures d'accueil, aménagement de la journée de travail de l'ensemble des salariés, par exemple) et une meilleure volonté de la part des adultes. Nous publions les extraits les plus significatifs des lettres que nous avons reçues.**

*Plusieurs lecteurs, comme M. André Lottin, de Nozeroy (Jura) — qui précise qu'il n'est pas enseignant — mettent en cause le mode de calcul de l'ensemble des congés scolaire.*

Parler de deux cent neuf jours de vacances scolaires revient à entretenir la confusion dans les esprits. Sait-on comment on réussit à parvenir à un tel chiffre ? Non seulement il faut compter toutes les vacances (en incluant les dimanches et samedis), mais surtout il faut, en plus, ajouter deux jours et demi par semaine de classe.

» Autrement dit, si l'on adopte cette méthode de calcul, les salariés français n'ont pas un mois de vacances (ou plutôt quatre semaines), mais cent trente-cinq jours environ, en ne tenant compte ni des « ponts », ni des éventuels congés d'hiver et de la cinquième semaine d'été. Les travailleurs se réjouiront de se découvrir autant de vacances !

*M. Maurice Bronchard, de Mâcon (Saône-et-Loire), place les enseignants parmi les victimes des rythmes scolaires actuels. Des victimes qui ne seraient pas tellement opposées au changement.*

Les privilèges des enseignants ! Parlons-en justement... Est-ce un privilège pour un instituteur de débuter à 2 300 francs par mois ? Pour un professeur certifié, à 2 600 francs ? N'est-ce pas faire « payer les vacances » ? Comme on fait « payer » aux cheminots leurs voyages gratuits... Il n'y a pas, dans l'enseignement, de treizième, de quatorzième, voire de quinzième mois, comme dans certaines banques... Mais les horaires des enseignants, me direz-vous ! Dix-huit heures par semaine pour un professeur certifié, quel abus ! Mais lorsque ce professeur de français ou de mathématiques enseigne dans cinq classes de trente-six élèves : qu'il doit corriger un devoir toutes les trois semaines, par exemple, il se « penche » quinze minutes sur chaque copie — c'est un minimum (...). Il y a aussi les préparations. Et il y a aussi des classes de quarante-cinq élèves !

(...) J'admets volontiers que les rythmes scolaires français sont aberrants, que nos élèves seraient moins surmenés si l'organisation de l'année, de la journée et de l'« heure » scolaire était sérieusement revue (...). Pour ma part, je sacrifierais volontiers les deux semaines de septembre, à condition de modifier en profondeur les rythmes scolaires, c'est-à-dire l'heure, la journée, la semaine et le semestre scolaires. Il ne suffit pas de « rogner » les vacances scolaires pour clamer qu'il y a un meilleur équilibre. Sinon, pourquoi les enseignants ne réclameraient-ils pas une contrepartie financière ?

Les plus grandes oppositions ne viendront pas des enseignants. Que diront les parents si l'on « touche » au sacro-saint repas de midi, si l'on parle de journée continue, d'après-midi libres (ou allégés) pour les enfants, de vacances par roulement ? Quelles seront les incidences sur la vie économique du pays ? Des crédits suffisants seraient-ils affectés à l'aménagement des loisirs des enfants ? (...) Il ne faut pas faire des enseignants les boucs émissaires. »

***

*Plusieurs enseignants — dont certains nous accusent de « pilonnage », — se déclarent prêts à une réduction des grandes vacances, mais sous certaines conditions.*

*M. Philippe Poulon, de Reims, estime qu'il faut déplacer une partie de ces congés :*

Dire que les enfants pèsent bien peu dans les préoccupations des hôteliers et des enseignants, voilà qui est déplaisant. Nous, professeurs, verrons d'un bon œil s'instaurer un véritable troisième trimestre, même s'il nous vaut, aux élèves aussi d'ailleurs, quinze jours de travail supplémentaires !

Mais avez-vous pensé à ce que sera cette ultime période de trois mois, bac compris, alors que toute la population des lycées rongera son frein et que l'attention se dispersera, pour cause de beau temps et de lassitude ?

Voici une solution raisonnable : créer des vacances au milieu du troisième trimestre, comme il en existe pour les deux précédents. Et si l'administration se refuse à cette mesure de bon sens, nos élèves, qui n'en manquent pas, se chargeront de se l'octroyer quand il leur siéra, sous forme de grève par exemple !

***

*M. Cote-Colisson, de Paris, nous accuse de faire passer — à tort — les enseignants pour des « monstres d'égoïsme » :*

Personnellement, je suis tout disposé à voir la période des vacances estivales écourtée si le calendrier scolaire peut être plus équilibré. Mais justement, je vous reproche de n'avoir pas eu le courage d'expliquer les raisons de la méfiance des enseignants. Ce n'est pas parce que les enfants quitteront l'école une heure plus tôt ou qu'ils iront le matin une heure plus tard que l'harmonie régnera dans le milieu scolaire. *Pour qu'une réforme du calendrier scolaire soit valable, il faut que les moyens financiers soient suffisants, de façon que les élèves puissent être occupés l'après-midi sur les stades, dans les piscines, dans les maisons de jeunes ou dans des stages éducatifs. Ces moyens financiers n'existent pas.*

### Les élections d'enseignants dans les établissements de second degré

### LES LISTES D'UNION EN PROGRESSION

**Les élections du personnel enseignant aux conseils d'administration des établissements secondaires donnent, pour l'année 1976-1977, des résultats à peu près égaux à ceux de l'année précédente. Beaucoup plus importante que celle des parents d'élèves (qui est de 39,2 %), la participation des enesignants a cependant subi une légère baisse : 80,4 % contre 81,6 % en 1975-1976. Les professeurs ont voté à 78,6 % dans les lycées, 80,7 % dans les collèges d'enseignement technique, 82,5 % dans les collèges d'enseignement secondaire et 93,1 % dans les collèges d'enseignement général (C.E.G.) ; 97 % des sièges ont été pourvus. Les enseignants représentent le tiers des membres des conseils d'administration.**

**Les listes d'union entre les syndicats, les listes de non-syndiqués et de groupements divers totalisent 35,1 % des voix et occupent 43,6 % des sièges. Dans ces listes d'union, on retrouve fréquemment des syndiqués de la FEN et du SGEN-C.F.D.T. : elles obtiennent 46,4 % des voix et 18 % des sièges (contre 12 % en 1975-1976).**

**Les listes présentées par les syndicats de la Fédération de l'éducation nationale (FEN) obtiennent 33,7 % des suffrages et 42,3 % des sièges. Ces résultats font apparaitre une baisse légère de la représentation de la FEN, qui perd 1 % des voix par rapport à 1975-1976. Le Syndicat national des instituteurs (SNI-P.E.G.C.) totalise 9,4 % des voix et 13,5 % des sièges. Le Syndicat national des enseignements de second degré (SNES) obtient 12,4 % des voix et 17,6 % des sièges.**

**Les syndicats n'appartenant pas à la FEN maintiennent une représentation dans les conseils : 14,1 % des sièges et 11,2 % des voix, réparties entre le SGEN-C.F.D.T. (4,4 % des voix), le Syndicat national des lycées et collèges (SNALC) (3,1 %), le Syndicat national des enseignements techniques et professionnels (SNETP-C.G.T.) (2 %), le Syndicat national des collèges (S.N.C.) (1,3 %) et la Confédération nationale des groupes autonomes (C.N.G.A.) (0,4 %).**

Au cours d'une entrevue avec le secrétaire général de la FEN

## Il n'y aura pas de licenciements d'assistants à la rentrée de 1977

### annonce le secrétaire d'État aux universités

*La situation financière de l'enseignement supérieur et les carrières des enseignants des universités ont été au centre de l'entretien, lundi 14 mars, entre Mme Alice Saunier-Seïté, secrétaire d'Etat aux universités, et une délégation de la Fédération de l'éducation nationale conduite par M. André Henry, son secrétaire général. Une série de réunions de travail entre les syndicats et les conseillers du secrétaire d'Etat sont prévues.*

La FEN s'est inquiétée de la situation financière de certaines universités. Mme Saunier-Seïté a estimé qu'il n'était pas possible de leur attribuer des moyens supplémentaires, leurs difficultés actuelles provenant pour une bonne part de *leur gestion antérieure. Elle a seulement* consenti à examiner les répercussions des difficultés actuelles sur les conditions de travail des personnels, notamment non enseignants, au cours d'une rencontre avec les syndicats concernés.

### Rééquilibrage

En revanche, pour ce qui concerne la recherche, les préoccupations de la FEN ont rencontré un écho favorable : d'ici à la fin du mois, le secrétaire d'Etat a l'intention de compléter la troisième tranche de crédits dont l'attribution est prévue pour des grands laboratoires en fonction de critères de qualité, par des dotations supplémentaires prises sur les réserves du secrétariat d'Etat. D'autre part, Mme Saunier-Seïté, qui considère que l'absence de nouveaux recrutements dans l'enseignement supérieur peut avoir des conséquences graves pour la recherche, veut demander au gouvernement que les universités bénéficient à l'avenir du taux de progression de 3 % prévu pour le personnel de la recherche.

M. André Henry souhaitait qu'une réforme des carrières des enseignants soit entreprise, et que soit assuré le maintien en poste des assistants non titulaires, notamment ceux de droit et de sciences économiques. Un accord s'est fait entre les interlocuteurs pour continuer le « rééquilibrage » de la pyramide actuelle (la transformation de postes d'assistants en maîtres-assistants, et de maîtres-assistants en maîtres de conférences). Mme Saunier-Seïté a assuré qu'il n'y aurait aucun licenciement d'assistant en 1977-1978. Une réunion de travail sur l'avenir des assistants est prévue en avril au secrétariat d'Etat avec les syndicats concernés : la FEN considère comme essentiel d'ouvrir des discussions pour régler le sort des assistants non titulaires actuellement en exercice et qui sont plusieurs milliers.

Une autre rencontre est prévue avec les syndicats de la FEN dans la deuxième quinzaine d'avril pour examiner les propositions faites par les commissions pédagogiques nationales des instituts universitaires de technologie, notamment en matière de programmes. Le secrétaire d'Etat a aussi accepté de discuter du fonctionnement des œuvres universitaires (restaurants et cités) avec les syndicats et des représentants des CROUS. Enfin, elle a affirmé qu'elle n'entendait pas mettre en cause l'originalité de l'université de Paris-VIII (Vincennes), à l'occasion de son transfert à Marne-la-Vallée, et qu'elle attendait les propositions des responsables de l'université.

● *« Portes ouvertes » dans les résidences universitaires.* — La Fédération des résidences universitaires de France (FRUF) appelle les étudiants à une journée nationale d'action dans les résidences universitaires, jeudi 17 mars, pour protester contre les restrictions budgétaires et *« les atteintes aux libertés »*. A cette occasion, la FRUF organise des « opérations portes ouvertes » dans les résidences.

● *« Bureaux fermés » dans les centres de documentation et d'information.* — Le Syndicat général de l'éducation nationale (SGEN-C.F.D.T.) appelle les personnels des centres de documentation et d'information des établissements secondaires à travailler « à bureaux fermés » les jeudi 17 et vendredi 18 mars. Le SGEN, relevant l'accroissement du rôle des C.D.I. dans la vie pédagogique, estime que le ministère de l'éducation ne leur donne pas les moyens de remplir leurs missions. Les documentalistes du SGEN réclament un C.D.I. par établissement, un statut d'enseignant à corps unique, de type certifié, plutôt qu'un rattachement au corps des conseillers d'éducation comme l'envisage le ministère, et la titularisation des auxiliaires.

### UNE OPTION « DANSE » AU BACCALAURÉAT DE TECHNICIEN

*Une option « danse »* au baccalauréat de technicien *« musique »* (F 11) vient d'être créée par un arrêté paru au *Journal officiel* du 13 mars. Les épreuves auront lieu pour la première fois en 1979. Les sections qui y préparent fonctionnent depuis la rentrée scolaire de septembre 1976. Les élèves y reçoivent un *enseignement général, comme dans toutes* les sections préparant à un baccalauréat de technicien. En plus de leur formation musicale, ils suivent un entraînement à la danse pendant cinq ou six heures par semaine, selon les classes.

Les sections menant au baccalauréat de technicien *« musique »* ont été créées en 1976. En 1976, *cent quarante-deux candidats* se sont présentés à l'examen, et cent vingt-neuf ont été admis. Une option *« instrument »* a déjà été mise en place en 1974, et les premiers bacheliers sortiront cette année.



# DÉFENSE

900 blindés français pour l'Arabie Saoudite

## Un client exclusif

*La situation du Groupement industriel des armements terrestres (GIAT), devant l'absence de commandes importantes de blindés par l'armée de terre française, est de plus en plus dépendante de l'exportation. Principalement d'un seul client étranger, l'Arabie Saoudite, qui totalise plus des deux tiers des commandes déjà enregistrées ou attendues.*

*Selon les prévisions à long terme de ce groupement industriel, qui groupe environ dix-sept mille personnes réparties en une dizaine d'établissements, soit autant d'employés que le groupe privé Dassault-Breguet ou que la Société nationale d'étude et de construction de moteurs d'aviation (SNECMA), la part de l'exportation du GIAT devrait passer de 25 % de sa production totale en 1971, lors de sa création, à entre 45 % et 50 % au début de la décennie prochaine. Le recours croissant à l'exportation semble garantir une activité jugée suffisante dans les divers établissements du GIAT jusqu'en 1982.*

*Les syndicats des travailleurs de l'armement se sont, du reste, émus, récemment, d'une telle perspective, créée par le déséquilibre entre l'absence de commandes massives du client national — l'armée de terre française — et l'afflux de contrats étrangers, principalement après la guerre israélo-arabe de 1973.*

*Une comparaison entre les commandes déjà livrées de chars de combat AMX-30 ou de blindés légers AMX-10, par exemple, et les contrats attendus ou en cours d'exécution montre, en effet, avec précision un renversement de la tendance qui faisait que l'état-major de l'armée de terre française était, jusqu'à présent, un client prioritaire. L'armée de terre française a reçu, jusqu'au début de l'année dernière, 72 % de la production de chars de combat AMX-30 et 87 % de celle de blindés légers AMX-10. Depuis, ces proportions tombent, respectivement, à 41 % et à 40 % de chacune des productions principales, si l'on considère les contrats qui sont à exécuter.*

### Déséquilibre croissant

*A ce déséquilibre croissant de la production d'armements terrestres au profit de l'exportation, il faut ajouter le caractère exclusif de certains des débouchés commerciaux du GIAT, puisque près des deux tiers des prises de commandes étrangères proviennent de la seule Arabie Saoudite.*

*Si l'on exclut le Qatar, qui a acquis douze chars AMX-30, l'Arabie Saoudite est le seul pays du Proche-Orient à avoir commandé à la France autant de blindés de tous les modèles : des chars AMX-30 dotés d'une tourelle bitube de 20 millimètres pour la défense antiaérienne, des chars AMX-30 canon, des chars poseurs de pont, des chars AMX-30 « Shahine » équipés de missiles Crotale de défense aérienne à basse altitude, des chars AMX-10 porteurs de missiles antichars Hot, etc. Au total, neuf cents blindés de toutes catégories pour un montant de 3 425 millions de francs.*

*Les relations de la France avec l'Arabie Saoudite, dans le domaine des livraisons d'armements terrestres, se sont développées au point qu'il a fallu, sous l'autorité du général Marzloff, aujourd'hui cadre de réserve, recruter des instructeurs et des spécialistes militaires capables d'encadrer des écoles de pilotage de blindés de conception française en Arabie Saoudite.*

*Parmi les autres clients principaux du GIAT, depuis les cinq dernières années, on peut citer la Grèce pour 790 millions de francs (plus de trois cents blindés), le Maroc pour 584 millions de francs (avec, en particulier, cent huit blindés légers AMX-10), le Venezuela ou l'Espagne.*

*De fortes commandes de l'étranger sont attendues, de nouveau, pour 1977 et pour 1978, obligeant, probablement, les responsables du GIAT, qui ne souhaitent pas accroître outre mesure leurs capacités de production, à sous-traiter une large part des commandes à d'autres industriels. Dans la mesure où il n'existe aucune raison de penser que le rythme des commandes en provenance de l'état-major de l'armée de terre française s'accélérera, l'activité du GIAT sera de plus en plus liée à la recherche de débouchés étrangers et à la prépondérance reconnue, dans les faits, au client saoudien.*

*A l'heure où apparait la concurrence de nouveaux matériels étrangers, cette dépendance du GIAT paraîtra excessive et malsaine à terme.*

JACQUES ISNARD.

Le Monde DE LA MÉDECINE

# LE DIABÈTE SUCRÉ : ERREURS DE COMPORTEMENT ET FATALITÉ HÉRÉDITAIRE

par les docteurs GEORGES TCHOBROUTSKY et GÉRARD SLAMA (*)

**Selon le rapport de la commission nationale sur le diabète, remis en 1976 au Congrès des États-Unis, le diabète sucré touche 5 % de la population de ce pays et le nombre des diabétiques doublera tous les quinze ans. Un Américain né aujourd'hui a plus d'un risque sur cinq de devenir diabétique. L'espérance de vie d'un diabétique est réduite (statistiquement) d'environ un tiers par rapport à la population générale. Le diabète est la cinquième (peut-être même en réalité la troisième) cause de mortalité et la *première cause de cécité acquise*. En France, des estimations plus anciennes *font* état de 2 % de diabétiques.**

**La mortalité due au diabète, très sous-estimée en raison des techniques utilisées, représenterait environ 3 % des causes de mort en France.**

***Le diabète double ou* triple le *risque* d'infarctus du myocarde et d'hypertension *artérielle*, multiplie par dix-sept celui d'une atteinte rénale et par cinq celui d'une gangrène des membres.**

**Le diabète se place au onzième rang par rapport à l'ensemble des maladies et des traumatismes (sur trente-six) pour la durée moyenne de séjour en milieu hospitalier public avec 20,2 jours.**

**Les répercussions économiques d'un tel *fléau sont énormes* : en 1955, il avait été calculé que pour les seuls établissements hospitaliers du Massachusetts 500 000 dollars avaient été dépensés uniquement à cause des *lésions* vasculaires et nerveuses des pieds dues au diabète sucré.**

**Ces faits alarmants concernent la population diabétique générale soumise à la *fatalité héréditaire* ou aux erreurs de comportement dans les pays de type occidental, ils ne sont pas *applicables en* réalité aux diabétiques traités tôt et correctement : la précocité et la qualité du traitement au jour le jour conditionnent l'avenir lointain de ces sujets. La qualité du *traitement améliore* également la qualité de la vie quotidienne des diabétiques, supprime l'hospitalisation, et, pour ne citer qu'un exemple, il a été prouvé que de tels diabétiques avaient un absentéisme professionnel inférieur à celui de la population générale.**

## Les maigres et les gras

LA maladie diabétique se présente *sous deux aspects principaux* : le diabète dit « *insulinoprive* » (appelé encore diabète maigre) et le diabète avec surpoids. A des degrés divers, tous deux se *caractérisent* au *minimum par un* taux élevé de glucose (sucre simple) sanguin, soit en permanence, soit seulement pendant les heures qui suivent les repas, et par l'apparition possible, *après* des décennies d'évolution connue ou méconnue, de lésions artérielles, nerveuses, oculaires et rénales, secondaires à l'hyperglycémie chronique.

### Cent mille experts vigilants et responsables

La forme insulinoprive, qui touche environ cent mille personnes en France, dont cinq mille enfants et *adolescents de moins de quinze ans*, échappe actuellement à toute prévention de masse. Débutant surtout dans la première partie de la vie, ce type de diabète est dû à un *manque profond de sécrétion en insuline*, hormone sécrétée par le pancréas et *nécessaire à la vie*. L'utilisation de l'insuline depuis les années 20 a permis la survie de ces diabétiques, qui, au prix de servitudes importantes, mènent une vie *presque normale sur les plans familial*, professionnel et des loisirs. Mais le traitement *par* injections sous-cutanées profondes quotidiennes ou multi-quotidiennes d'insuline (*l'insuline est détruite par les sucs* digestifs et ses préparations d'action les plus retardées ne dépassent pas vingt-quatre heures) n'a pas, et de très loin, la souplesse de la régulation *homéostasique d'un pancréas* sain.

Aussi ces diabétiques oscillent-ils *entre deux dangers, l'hypoglycémie* d'un côté, l'hyperglycémie de l'autre, et ce d'autant plus que leur traitement est mal conduit. De sorte que ces diabétiques doivent devenir experts *dans le maniement* de l'insuline et de l'alimentation, de façon à prendre en charge *et à adapter au mieux eux-mêmes* leur traitement au jour le jour. C'est pourquoi cette maladie chronique est le prototype des affections qui *exigent* le transfert quasi total des connaissances des professionnels de la santé aux malades eux-mêmes de façon à rendre ceux-ci pleinement informés, donc autonomes, vigilants et responsables de la quasi totalité de leur traitement et de sa qualité. Cela est, de fait, une des tâches *que se fixent* les départements hospitaliers spécialisés dans l'enseignement et les soins aux diabétiques, également un des buts des associations de diabétiques (1).

### Un million de pléthoriques d'âge mur

*L'autre* forme de *diabète qui* apparaît à l'âge mûr, surtout après cinquante ans, frappe des sujets *dont le poids* est excessif. Ce diabète, qui disparaît pendant les périodes de pénurie *alimentaire*, touche près d'un million de Français en ce moment. Il est accessible *à des mesures* prophylactiques techniquement très simples, mais psychologiquement et *socialement* quasi insurmontables dans *notre* type de société. Eviter le développement d'un engraissement *chez* un *sujet* donné, que l'on sait être prédisposé au diabète, *diminue* considérablement *les risques* d'apparition de la maladie, mais, dans notre pays, c'est l'inverse qui *se produit* : la *fréquence* du diabète augmente.

Sont prédisposés ceux dont les proches parents sont *diabétiques* (l'affection a des bases génétiques mal élucidées, mais certaines), ceux qui augmentent leur taux de glycé*mie à l'occasion de la prise de pilules* contraceptives ou de corticoïdes, ou pendant la grossesse, et celles qui donnent naissance à des enfants de plus de 4 kilos. Ces sujets, statis*tiquement prédisposés, ne sont* pas « malades », mais leur *risque* de *devenir diabétiques est beaucoup* plus élevé que celui encouru par le reste de la population. Ce risque *s'accroît progressivement* avec le vieillissement et vertigineu*sement avec le développement* d'un surpoids.

Cette forme de diabète de l'âge *mûr* est souvent *dépistée trop tard*, la maladie lésant petit à petit de nombreux organes, sans que le *malade ressente* des *symptômes* nets directement liés à l'hyperglycémie.

Le *traitement de ce type de dia*bète consiste à perdre l'excès de graisse accumulé antérieurement, grâce à une alimentation hypocalorique restreignant corps gras, fécu*lents, charcuterie, vin* (800 *calories* par litre), alcool et sucreries, associée à l'exercice physique. Les médi*cations hypoglycémiantes* actives par voie buccale, qui sont *dans* certains *cas d'un appoint indéniable, sont* bien trop souvent prescrites ou reçues par le sujet comme *seule* arme thérapeutique, en fait inutile (*pilule* antidiabétique alibi).

La recherche socio-médicale et bio-médicale s'efforce d'agir sur les causes profondes du diabète (gué*rir la maladie*), ses causes favorisantes (la prévenir), ses conséquences à court terme (*améliorer le* confort quotidien) et à long terme (éviter les handicaps possibles).

### Virus et hérédité

Variable dans ses aspects cliniques, *le diabète est très probable*ment d'origine multifactorielle, associant des facteurs génétiques (*polygéniques*) et d'environnement. Parmi ceux-ci, le rôle de l'obésité a été *souligné*. L'influence de virus est probable dans certains cas, et l'enchaînement de phénomènes immunitaires auto-entretenus secondaires vraisemblable. A très grande échelle, les possibilités d'agir à titre pro*phylactique ou thérapeutique à ces* niveaux sont très limitées. Il est possible de convaincre les membres encore indemnes des familles de diabétiques et les personnes transi*toirement diabétiques* à l'occasion d'une grossesse ou de la prise de la *pilule contraceptive de rester minces*. Cela exige de leur fournir une information correcte quant à la richesse *calorique des aliments* et des boissons.

Les progrès actuels rendront pos*sible le dépistage, au sein des* familles de diabétiques, des sujets *jeunes* les plus *exposés* au diabète de par leur groupe tissulaire H.L.A. (2), ce qui permettra de les suivre de *très près et de les traiter le plus* tôt possible, sans attendre que l'urgence l'exige.

### Dépistage

Est-il possible de guérir le diabète *diagnostiqué* ?

Chez un sujet obèse, le retour à un poids idéal bas (le plus bas à la limite du maigre et du normal) normalise presque *toujours* la gly*cémie*, ce qui évite le développe*ment des complications spécifiques*. Mais celles qui existent au moment où *le diagnostic est porté* peuvent ne pas régresser. D'où l'intérêt d'un dépistage de masse précoce du dia*bète, qui est d'autant plus positif* qu'il s'adresse aux personnes de *plus de quarante ans a fortiori aux* obèses, et qu'il porte sur le dosage de la glycémie *après* un apport ali*mentaire en féculents* ou en sucre.

Pour ce qui concerne la guérison réelle du diabète sucré ou son contrôle parfait et permanent, le présent se borne à des voies de recherches prometteuses. Les travaux actuels en matière de transplantation de tissu pancréatique et en matière *de régulation automatique de la gly*cémie par pancréas artificiel sont exposés *ci-contre*. *Mais il faut bien* admettre que, sauf progrès décisif en matière de tolérance immunitaire *ou à moins* d'une percée technologique dans le domaine des capteurs *de glycémie, on ne peut actuellement* promettre la guérison véritable à un diabétique, surtout s'il s'agit d'un insulinoprive.

A défaut de guérir le diabète ou même de pouvoir normaliser parfai*tement la glycémie*, peut-on empêcher les conséquences lointaines de l'hyperglycémie ?

*De très nombreuses recherches* s'effectuent de par le monde dans diversee directions. Certains essayent de neutraliser la sécrétion de glucagon, qui entretient l'hyper*glycémie des diabétiques, et celle de* l'hormone de croissance, qui joue peut-être un rôle permissif dans l'apparition ou l'aggravation des lésions capillaires rétiniennes et rénales. *Cela peut se faire par destruction* de l'antéhypophyse (pour la STH) ou par administration de substances bloquant la sécrétion de ces hormones, telle la somatostatine, qui freine *la sécrétion du glucagon et de l'hor*mone de croissance. Mais ce polypeptide ubiquitairement réparti dans l'organisme freine d'autres sécrétions hormonales, a une demi-vie très *courte* et *n'est peut-être* pas anodin à long terme, ce qui ne permet pas d'entrevoir *actuellement son usage* thérapeutique dans le diabète.

Des chercheurs essayent d'inhiber par méthode enzymatique l'accumulation des dérivés du glucose dans les capillaires, les nerfs, le cristal*lin ou la paroi des gros* vaisseaux. D'autres s'efforcent de diminuer l'assimilation digestive des sucres, par exemple en inhibant l'amylase digestive.

### L'autothérapeutique

A ce jour, les outils les plus importants *pour* traiter le diabète sont l'insulinothérapie, si elle est néces*saire*, et les *manipulations diététiques*, outils que le diabétique doit utiliser lui-même après avoir reçu l'information indispensable et fait l'apprentissage de l'autothérapeuti*que*. Une excellente hygiène de vie, qui consiste entre autres à ne pas *aggraver* les *risques* d'artériosclérose par le tabac, est souhaitable. Les soins apportés aux téguments et aux muqueuses sont très importants pour la prévention des lésions secondaires. *En matière d'ophtalmologie*, d'énormes progrès ont été réalisés à ce *jour*. La *surveillance annuelle du* fond de l'œil de tous les diabétiques permet de pratiquer en temps opportun des clichés angiofluorographiques et de mettre en évidence les stades les plus précoces de la rétinopathie diabétique avant que ne se produi*sent des dégâts irréversibles*.

A ces stades bien codifiés actuellement, la photocoagulation par laser (*à l'argon le plus souvent*) *représente* une étape décisive dans les progrès thérapeutiques réalisés à ce jour en diabétologie. Deux enquêtes prospectives anglo-saxonnes, une en Grande-*Bretagne, l'autre aux Etats-Unis*, viennent de démontrer pour la première fois, après dépouillement partiel des données, que la photocoagulation par laser est bénéfique en freinant l'évo*lution des lésions*. *Mais l'arme majeure* reste l'obtention du meilleur contrôle glycémique possible au jour le jour. Cette tâche difficile dépend de l'information que possède le patient, comme *nous l'avons déjà souligné*, mais également de ses possibilités d'application psychologiques, affectives, *sociales et économiques*.

**ÉVITER DE NOUVEAUX MALADES**

**Sur le plan économique, aucune ambiguïté n'est ressentie lorsque les efforts de recherche portent sur la forme non évitable du diabète, dont cent mille *personnes en France* sont atteintes. Quand il s'agit de sujets qui *en grande partie auraient pu ne* pas être diabétiques en restant *minces, des questions dont* les réponses sont très difficiles surgissent. *Pourquoi* devient-on obèse ? Qui pousse à cette situation ? *La malchance irréductible* (le patrimoine génétique) ? La malchance *améliorable (le milieu* social, familial, culturel) ? La *société*, en encourageant ou en laissant faire comme en d'autres domaines, tels le tabagisme, l'alcoolisme, les accidents de voiture et de travail, le développement de handicaps sévères qu'elle s'épuise ensuite à traiter ? Comme chaque jour les victimes d'un diabète extériorisé, mais qui aurait pu probablement être évité, consultent pour des complications de celui-ci, nous nous *trouvons dans* la *nécessité d'agir* à très court terme, alors qu'il *serait nécessaire simultanément* d'essayer d'éviter à long terme *l'émergence de nouveaux malades*. Il faut espérer que la prio*rité sera donnée à ce second vi*sage de la médecine, peut-être le moins brillant, *mais* certainement le plus efficace pour la *collectivité*.**

(1) Association française des diabétiques, 5 ter, rue d'Alésia, 75014 Paris. Tél. 589-29-90. — Aide aux jeunes diabétiques, 70, rue Bezunier, 75014 Paris. Tél. 588-61-51.

(2) *Certaines prédispositions* aux maladies, parmi lesquelles le diabète, *se trouvent* éclairées par *l'étude* des groupes tissulaires (système H.L.A.), dont *le Monde* du 16 juin 1976 a montré l'importance.

(*) Médecin et médecin-assistant des hôpitaux de Paris ; enseignants à l'U.E.R. Broussais-Hôtel-Dieu.



## Greffe ou prothèse ?

ON peut actuellement entrevoir la « *guérison réelle* » du diabète en greffant du tissu pancréatique, qu'il s'agisse de la *transplantation totale ou* partielle du pancréas, ou d'implantations d'îlots de cellules B-Langerhansiennes (éléments tissulaires du pancréas sécrétant l'insuline). *Des greffes de pancréas entier* ont été faites chez l'homme, aux Etats-Unis principalement, chez moins de cinquante diabétiques. Les techniques opératoires sont *très délicates*. *Les résultats* d'ensemble de ces greffes pancréatiques sont peu brillants, mais sont loin d'être nuls, et des normalisations glycémiques de l'ordre *de plusieurs mois*, avec des records de seize, vingt-deux et quarante-sept mois ont été rapportées. L'obstacle essentiel reste celui de la tolérance immunitaire *au greffon*. On voit mal *cette* technique, pour l'instant périlleuse, s'étendre, car le recrutement des donneurs d'allogreffe (humains) sera de toute façon un *facteur limitant, difficilement* franchissable.

### Des îlots transplantés

Une voie prometteuse est née avec la possibilité de transplanter chez l'animal des îlots de Langerhans (groupes cellulaires pancréatiques sécrétant l'insuline) isolés cultivés, perifusés puis introduits soit dans la cavité péritonéale, soit dans la rate, soit par *voie* veineuse *dans le foie* des animaux receveurs. La tolérance n'est très longue que lorsqu'il *s'agit* de rats hautement sélectionnés sur le plan génétique (*isogreffes*). La perspective d'application chez l'homme soulève actuellement un enthousiasme considérable dans le monde, mais, en l'absence de progrès décisifs *dans la tolérance immunitaire*, des thérapeutiques destinées à faire tolérer la greffe seront nécessaires, et elles comportent des risques trop lourds. Il y a *donc* peu de probabilités qu'un tel programme se développe chez l'homme dans un avenir *immédiat*. Quelques greffes de ce type ont été faites très récemment chez l'homme aux Etats-Unis. Elles ont montré qu'une masse critique d'îlots était nécessaire, et que ce type de tissus entraîne des phénomènes de rejets particulièrement vigoureux.

Une solution hybride mi-biologique, mi-artificielle, est actuellement à l'étude dans des laboratoires des Etats-Unis et du Canada. En particulier, les docteurs Galletti et Chick (Providence, *Rhode-Island* et Boston, Massachusetts) ont réalisé un organe artificiel hybride, qui comporte une partie mécanique faite d'un réceptacle de quelques centimètres cubes contenant un serpentin d'une tubulure (capillaire artificiel) *dans laquelle circule* le sang. La composante biologique est faite d'îlots de Langerhans ou de cellules bêta. Les cellules vivantes se nourrissent d'oxygène *à partir de sang par diffusion*, et sécrètent l'insuline qui retourne dans le capillaire artificiel. Ce pancréas artificiel placé en dérivation sur la circulation de l'ani*mal pose essentiellement des pro*blèmes d'hémocompatibilité, mais non de rejet, car le capillaire artificiel est fait d'un matériel microporeux perméable aux liquides et à *certains* types de molécules, mais pas aux cellules immuno-compétentes ni aux anticorps.

Peut-on contrôler parfaitement la glycémie sans être cependant *en mesure de guérir le diabète* ? Dans ce sens, les voies de recherche s'orientent vers la réalisation d'un pancréas artificiel mécanique, prothèse totalement ou partiellement implantable, capable *de délivrer* de l'insuline dans l'organisme, suivant les besoins, en réponse aux variations du niveau du glucose circulant.

### Un capteur fidèle sensible et durable

Le pancréas artificiel doit comprendre un capteur (*ou lecteur*) de glycémie bio-compatible, fidèle, sensible, durable ; un système électronique d'amplification et de traitement de l'information ; une pompe délivrant l'insuline à partir d'un réservoir et une source d'énergie.

Les parties autres que le capteur de glycémie sont réalisables actuellement, et, grâce aux progrès de la *technique*, *leur* miniaturisation est possible. L'élément névralgique est le capteur de glycémie. Une des voies de recherche consiste à utiliser une électrode *sensible à l'oxygène du milieu* ambiant, transformée en électrode à glucose par interposition entre elle et le milieu ambiant d'une membrane imprégnée d'enzyme (la *glucose-oxydase*). *Le glucose* de ce milieu s'oxyde en présence de l'enzyme en consommant de l'oxygène dont la quantité parvenant à l'électrode diminue. Le courant fournit par *cette électrode* à oxygène glucose est comparée au courant fourni par une électrode à oxygène témoin (non revêtue de glucose-oxydase et juxtaposée).

L'ensemble des problèmes non résolus, en particulier celui du *degré extrême de sécurité* nécessaire, font penser qu'un pancréas artificiel miniaturisé ne pourra pas être réalisé avant de nombreuses années, peut-être dix ans *ou* plus.

En attendant, il est *possible* toutefois de réaliser avec des appareils volumineux, extra-corporels, non portables, une régulation automatique de la glycémie régulée par mini-ordinateur, et ce, sur de courtes périodes de *vingt-quatre à trente-six heures*. De tels pancréas artificiels sont utilisés actuellement pour l'analyse des courbes mathématiques d'asservissement de la glycémie et pour des recherches de physiologie et de thérapeutique à très court *terme* (réanimation des diabétiques, analyse de la régulation glycémique chez des diabétiques très difficiles à traiter). Mais ces monstres de 1976 ne sont pas utilisables au jour le jour, et *a fortiori* au domicile du patient. Toute comparaison avec *l'hémodialyse* chronique est en partie fallacieuse : l'usage discontinu de l'épuration extra-rénale est possible parce que des réserves de « santé » de quelques jours sont ainsi réalisées et parce qu'aucune autre *solution*, sauf la transplantation rénale, n'est possible.

# LA FORMATION DES MÉDECINS

**Les « réflexions sur l'internat » du professeur Fournier (Marseille) publiées par « le Monde de la médecine » du 16 février et celles du professeur Ribet (Lille) sur l' « outil médical » évoquaient les difficultés ou les errements actuels de l'apprentissage du métier de médecin.**

**Le professeur D. Mellière (Créteil) qui a consacré de nombreux et importants travaux à ces thèmes en dresse ici le bilan, à la veille de décisions gouvernementales importantes sur la formation médicale. Mlle Castaigne (interne des hôpitaux de Paris) s'en prend, pour sa part, aux positions du professeur Fournier concernant l'internat.**

## Hier, aujourd'hui, demain

par le professeur DIDIER MELLIÈRE

L'ENSEIGNEMENT médical fait l'objet de critiques, certaines justifiées, d'autres inspirées par des sentiments personnels : désir de changer la société ou de maintenir des structures préservant les nantis de la médecine. Le débat étant ouvert — cet article a pour seul objet de résumer en termes simples ce que fut l'enseignement médical d'hier, ce qu'il est et vers quoi tendent les réformes en cours.

Hier, l'enseignement (que j'ai subi entre 1950 et 1960) était totalement passif. L'enseignement théorique était divisé en disciplines réparties en six ans, après une année préparatoire inadaptée, le P.C.B... J'ai ainsi appris successivement en première année l'anatomie de l'estomac ; en deuxième année, la structure histologique de l'estomac normal ; en troisième année, la structure de l'estomac pathologique ; en quatrième année (ayant oublié ce qui précédait), les signes des maladies gastriques ; en cinquième année, leur traitement, qui différait selon qu'il était enseigné par un *médecin* ou un *chirurgien*. Ce tronçonnement permettait à chacun d'enseigner ce qui lui plaisait, l'objet de ses recherches ou ce qui valorisait sa discipline, sans tenir compte de l'utilité future ; quant aux informations utiles, l'étudiant les reliait difficilement les unes aux autres.

La formation pratique n'existait que pour les 40 % reçus au concours d'externat. Ces étudiants y avaient été préparés dans des conférences payantes, organisées par des internes, ce qui déchargeait les enseignants : ceux-ci se faisaient même un devoir de laisser à leurs étudiants suffisamment de temps libre pour cet enseignement parallèle. Les 60 % restants, n'ayant pas de responsabilités hospitalières contrôlées, s'entraînaient donc seuls sur leurs premiers malades.

Au terme, les médecins généralistes avaient acquis une culture générale, mais peu de connaissances en rapport avec leur métier, et leur seule formation pratique avait été une année de stage non contrôlée dans un hôpital périphérique. Quant aux spécialistes, les uns, nommés au concours d'internat, avaient eu quatre ans de pratique, mais sans être astreints à poursuivre leur formation après le concours, en l'absence de contrôle terminal ; les autres, ayant suivi les cours théoriques des certificats de spécialité, avaient réussi l'examen terminal, mais sans avoir exercé de responsabilités contrôlées. Tel était le passé que certains regrettent.

### Connaissances, gestes et comportement

Aujourd'hui, des changements sont intervenus. *En 1958, furent institués le plein-temps des hospitaliers*, qui leur conféra la triple mission de soins, d'enseignement et de recherche, et les centres hospitalo-universitaires, qui entraînèrent une décentralisation de l'enseignement à Paris comme en province. Dans les quinze années qui suivirent, le nombre des étudiants augmenta, menaçant de dépasser les possibilités de formation, jusqu'à l'instauration d'une sélection (qui pour des raisons politiques ne fut malheureusement placée qu'en fin de première année). En 1970, le P.C.B. disparut et les études médicales furent restructurées en trois cycles : le premier, de deux ans, réservé aux sciences fondamentales (malheureusement hypertrophiées, car nous manquions de prix Nobel !) ; le second, de quatre ans, destiné à l'enseignement médical commun, et le troisième spécifique de la spécialité, d'une durée variable : un an pour les généralistes, quatre ans pour la plupart des spécialités.

La principale réforme concernant la formation pratique fut la suppression du concours d'externat qui permis d'attribuer à tous les étudiants des responsabilités hospitalières contrôlées. Certains enseignants regrettèrent la suppression de ce concours, car ils allaient devoir assurer l'enseignement dont autrefois les déchargeaient leurs internes, et ils n'avaient pas le courage de remplacer le haut niveau du concours (dû à la limitation du nombre de postes hospitaliers) par un haut niveau identique des examens de faculté.

La principale réforme concernant *la formation théorique fut (par le décret de 1970)* l'autorisation de coordonner les disciplines au sein de certificats, par appareils tels que l'appareil disgestif, ou par ensembles tels que la périatrie. Ce devait être le point de départ d'une véritable révolution : dès 1959, nous avions observé à la faculté de médecine de Créteil que *les étudiants de passifs devenaient actifs*. Chaque information apportée par une discipline complétait les informations des autres disciplines, et les étudiants pouvaient en faire la synthèse. Pour la première fois, les enseignants fondamentalistes et les cliniciens se rencontraient avec un objectif commun. traient parmi les informations celles qui seraient les plus utiles, déterminaient ensemble l'ordre le plus logique des enseignements.

Peu à peu, les programmes classiques furent remplacées par des listes d'objectifs que les étudiants doivent atteindre avec les moyens de leur choix, et les enseignants furent invités à faire porter leurs efforts sur les examens. Les objectifs, pour plus de commodité, furent divisés en trois catégories : les connaissances (le savoir-répondre), les g e s t e s (le savoir-faire), le comportement (le savoir-être) ; les gestes furent pour la première fois l'objet d'un enseignement spécifique en première année de deuxième cycle ; le comportement commença d'être un objectif de formation. Les examens, instruments de mesure autrefois imprécis (questions rédactionnelles), furent r e n d u s plus fiables (multiples q u e s t i o n s à réponses ouvertes et courtes) et devinrent progressivement un moyen de formation : à côté des examens sanctionnants se multiplièrent les *examens blancs destinés à ce que* les étudiants et les enseignants fassent le point (évaluation formative).

Toutes les facultés ont-elles suivi ce mouvement ? Certes non : mais dans toutes, même les plus conservatrices, de jeunes enseignants de plus en plus nombreux se soucient d'améliorer la pédagogie.

*Les réformes actuelles* tendent à faire de l'enseignement médical une école de responsabilité globale (tout problème médical doit être résolu totalement) et à habituer le futur médecin à l'auto-formation et à l'auto-évaluation, indispensables pour sa formation continue. La pédagogie par objectifs largement répandue dans le monde se révèle être le meilleur moyen de formation

### Supprimer les verrous structurels

Le travail des enseignants sera donc de plus en plus de bien déterminer les objectifs d'enseignement en les hiérarchisant selon l'importance. *Prenons un exemple : les étudiants* apprenaient les cancers fréquents dans les moindres détails des signes, du bilan d'extension et du traitement. Aujourd'hui, ils ont pour objectif indispensable (A) de pouvoir décrire les symptômes révélateurs de tous les cancers, même rares, car ils auront à en faire le dépistage ; *c'est un objectif important (B) d'énumérer* les possibilités thérapeutiques; mais il est seulement utile (C) de décrire le bilan d'extension et les indications thérapeutiques, qui en pratique dépendront de spécialistes. La hiérarchie ABC ne supprime pas la culture générale, mais incite les étudiants à faire porter un effort particulier sur ce qui est indispensable à leur pratique de demain.

Dans le domaine des gestes et du comportement, s'établissent aussi des listes d'objectifs et des moyens d'évaluation appropriés qui changeront profondément la formation des médecins.

Toutes ces réformes pédagogiques, entreprises au hasard des bonnes volontés, ne deviendront nationales que si des réformes suppriment les verrous structurels : en deuxième cycle, création d'un examen terminal portant sur les objectifs indispensables; en troisième cycle, attribution de responsabilités hospitalières à tous les étudiants des grandes spécialités cliniques *et généralisation d'une formation spécifique de deux ans pour* tous les médecins généralistes. La commission Fougère a enquêté pendant deux ans sur l'opportunité de ces réformes et doit remettre ses conclusions le 17 mars 1977 au ministre de la santé et au secrétariat d'Etat aux universités.

*La décision appartient désormais* au gouvernement. Si, pour des raisons politiques, il choisit l'immobilisme, l'actuel concours d'internat restera l'obstacle majeur à la pédagogie par objectifs (on ne peut courir deux lièvres) ; la formation des généralistes ne pourra donc être améliorée ; et la formation des spécialistes continuera à ne pas répondre aux six critères jugés mondialement indispensables : le contrôle de l'acquis préalable, la formation théorique, le contrôle de l'acquis théorique, la formation pratique, le contrôle de cette formation pratique, l'adaptation aux besoins de la nation. Le niveau de formation continuera à s'affaiblir.

A l'inverse, si la commission Fougère est entendue, la nation y gagnera des médecins mieux préparés, plus attentifs à la globalité des problèmes médicaux et soucieux d'utiliser au mieux le budget santé.

## DÉFENSE DE L'INTERNAT

par SYLVIE CASTAIGNE

C'EST une tendance habituelle d'accabler de tous les défauts les générations qui vous succèdent. L'article du professeur *André Fournier nous en* fournit un exemple.

Que penser de ces candidats à l'internat 1976 de la ville de Marseille qui ne se présentent même pas ou rendent copie blanche : des « touristes » assurément.

Que penser de ceux qui sont restés : ils ont osé présenter au jury des devoirs d'illettrés, voire vulgaires ou puérils.

L'auteur souligne avec ironie que les résultats ont été rendus fin juillet (le concours ayant eu lieu en janvier). Pourquoi ne pas nous en dire la raison. Tout simplement parce qu'il y a eu à Marseille, comme dans toutes les villes de C.H.U. de province, une grève des lecteurs de copie, afin d'obtenir une revendication légitime : des places de chef de clinique pour les internes en chirurgie (sans lesquelles ils ne peuvent valider leur spécialité).

Bref, des « gauchistes », ces internes.

D'ailleurs, tout cela est dû aux réformes pratiquées il y a huit ans dans l'ambiance que l'on sait. Pourquoi ne pas *le dire* : mai 68 ; tout un programme...

Pour finir, le jury magnanime a dû abaisser la moyenne pour recevoir ces candidats illettrés et ignorants (à noter qu'il n'est pas obligé de le faire). Merci tout de même.

Mais heureusement, le professeur Fournier nous propose des solutions :

1) Réserver les sciences fondamentales aux C.E.S. (certificat d'études spéciales). Drôle d'idée, lorsque l'on sait que justement le seul débouché des C.E.S. est la médecine praticienne.

*2) Injecter « une forte dose* d'humanisme au cours des études médicales ». Tout à fait d'accord. Mais comment ? En facilitant l'entrée en médecine pour les bacheliers des sections littéraires ? Outre que cette mesure ne fera pas connaître Raymond Queneau aux bacheliers mathématiciens, il faudrait *revoir considérablement* le programme de la première année de médecine, année de la sélection.

3) Le grand remède *alors* : rétablir l'externat, dont nous demandons tous le rétablissement.

Externat victime : « arbitrairement supprimé ». Externat, utopie : « hospitalier », « *facultatif* », pouvant être brigué à toutes les étapes des études médicales », enfin « premier pas dans la carrière ».

Externat surtout, qui ne supprimera pas aux autres le droit d'être... stagiaires.

C'est vouloir rétablir la possibilité pour un médecin d'être diplômé sans n'avoir jamais eu la moindre responsabilité devant un malade.

Est-il besoin de défendre les candidats à l'internat ?

Peut-on leur demander une belle page de prose sur un sujet aussi affriolant que l'équilibre acide-base en une heure (question d'ailleurs corrigée sur grille) ?

Peut-on s'abandonner à des tournures grammaticales élaborées lorsque l'on sait que pour ne pas avoir regardé la couleur des urines de leur patient, plusieurs étudiants ont eu un zéro en chirurgie à l'internat (note éliminatoire).

Le bachotage d'au moins deux ans précédant le concours, le corset dans lequel sont moulés « les questions » afin qu'elles obtiennent grâce devant le jury, le caractère restrictif du programme, enfin la tension du candidat ne permettent pas le j o u r de l'épreuve de développer ses qualités d'humaniste.

Les accusations du professeur Fournier me paraissent très graves, car :

1) Il attaque directement les médecins de demain.

2) Il creuse un fossé ; les remèdes proposés sont un « retour au bon vieux temps » forcément en contradiction avec les réalités d'aujourd'hui.

Ces accusations me paraissent dangereuses pour leur auteur, car lorsque les résultats sont mauvais aux examens, la faute me paraît être aussi celle de l'enseignant. Qui est responsable de l'enseignement médical ? L'enseignant ou l'enseigné.

Qui est responsable de la priorité accordée à la science, sans conscience, dans les rapports avec le malade. Le chef de service ou l'externe qui le suit.

Enfin, elles me paraissent fausses : l'étudiant d'aujourd'hui est-il moins humain que celui d'hier ? Ou est-il simplement plus savant ?

Pour ma part, je préfère encore un médecin savant et peu humaniste à un médecin humaniste qui regarderait mourir son malade par incompétence.

Nous sommes à la fois savant et humain.

Mais les limites de ces deux qualités nécessaires ne sont plus les mêmes : il faut être encore plus savant et humain. Plus savant qu'auparavant, car les frontières de la science ont reculé, et se limiter devient une faute professionnelle. Plus humain, car la *demande n'est plus simplement* celle de la douleur physique qu'il fallait soulager de la voix et du geste, mais celle des douleurs morales, psychologiques et sociales.

Aujourd'hui le médecin doit répondre à tous les problèmes. Parce qu'il sait de mieux en mieux soigner le corps, il doit s o i g n e r l'âme.

***

Devons-nous prendre en charge tous les problèmes de la société ? Il faudrait alors ajouter au programme toutes les sciences concernant l'homme et son entourage.

En revanche, le médecin doit connaître au moins les maladies psychiatriques, doit connaître les facteurs psychologiques et sociologiques qui interfèrent avec la maladie de son patient. Il doit au moins connaître ce que coûtent ses actes et ses prescriptions, ce que coûte la maladie. Ceci me paraît deux thèmes importants à ne pas négliger dans une réforme des études médicales :

- les problèmes d'économie médicale ;
- les problèmes psycho-sociologiques (50 % des malades admis à l'hôpital sont des « mentaux »).

Ces deux thèmes me paraissent très humanistes au sens moderne du terme, qui ne représente plus celui du professeur Fournier, celui de Molière, où la suprématie du langage, en l'occurrence le latin, conférait aux médecins un pouvoir quasi *magique*.

Les jeunes médecins n'ont pas suivi le conseil de l'ordre, qui a lutté contre la contraception puis contre l'avortement.

Car ils ont été sincèrement touchés par le malheur de ces femmes enceintes m a l g r é elles ou contre elles, obligées d'avorter, déclarées amorales, criminelles, par la société avec la complicité du conseil de l'ordre et risquant de plus leur vie dans l'impasse où elles se trouvaient. Ils les ont secourues et ne les ont pas jugées.

Les jeunes médecins ont conscience du péril que représente la s c i e n c e (et pas seulement la science médicale) lorsqu'elle se développe par elle-même au détriment de l'homme devenu objet ou enjeu.

***

**[Le professeur Fournier, auquel nous avons soumis les critiques de Mlle Castaigne, déclare : « ce texte déforme volontairement et maladroitement ma pensée ; il tente indûment de faire dévier le problème technique évoqué sur le plan politique, et je refuse de me laisser entraîner dans cette voie, qui ne peut que desservir la médecine ».]**





# L'interdiction de la saccharine aux États-Unis

## Une décision de prudence

L'USAGE autre que médical de la saccharine est dorénavant interdit aux Etats-Unis et au Canada (*le Monde* du 12 mars), et les grandes firmes (de boissons gazeuses notamment), qui en faisaient un large usage, préparent pour juillet prochain des solutions de remplacement. Il est vraisemblable que le miel et le sirop d'érable viendront ainsi — et à la grande satisfaction des naturistes — remplacer les édulcorants artificiels.

La décision de la Food and Drug Administration (F.D.A.), *bien qu'attendue depuis* près de cinq ans, provoque certains remous à l'étranger, car l'Organisation mondiale de la santé vient d'en informer tous ses membres, et dans les milieux de l'industrie alimentaire.

Les cyclamates, autres édulcorants de synthèse, avaient été interdits dès 1969 dans la fabrication des produits alimentaires américains, et, en 1972, l'usage de la saccharine avait été déjà sérieusement réglementé.

L'observation chez l'animal, et pour des doses élevées d'édulcorants, de tumeurs de la vessie et de lésions des fœtus chez les *femelles* enceintes, justifie la décision de prudence de la F.D.A., bien qu'aucun accident chez l'homme n'ait été signalé.

*Découverte*, par hasard, en 1879, trois cents fois plus « sucrée » que le sucre, la saccharine garde ses indications médicales, notamment chez les diabétiques, les obèses et dans tous les régimes où les sucres sont déconseillés.

La France est moins concernée que les autres pays par la décision américaine : la législation française interdit, en effet, depuis soixante-quinze ans, l'usage alimentaire de tous les édulcorants *de synthèse*, qui *sont réservés* à la prescription médicale. La saccharine n'a été autorisée dans les produits alimentaires français que de 1940 à 1945.

Les doses auxquelles ont été observés des effets nocifs dépassent très largement celles que peuvent absorber les patients, diabétiques ou autres, qui substituent des édulcorants de synthèse au sucre pour leurs besoins quotidiens.

Des travaux en cours, concernant les vertus « *édulcorantes* » *de plantes africaines*, telles que « mulcificum » et de « miraculine », laissent à penser que, l'ingéniosité des *chimistes* aidant, les populations pourront à nouveau, et d'ici quelques années, consommer sucré... sans grossir.

Dr E. L.

## LIVRES

■ *DOSSIER CANCER*, par le professeur Georges Mathé. Stock Editeur, 342 p., 45 F.

Comprendre, prévenir, guérir, espérer, chercher encore et toujours. Tels sont les mots-clés de la cancérologie moderne, selon la conception qu'a toujours défendue et appliquée le professeur Georges Mathé, selon celle qu'il explique aujourd'hui de façon exhaustive en un ouvrage aussi dense que passionné.

La richesse de l'information scientifique et les précisions données notamment à propos des concepts biologiques devraient apporter aux médecins une excellente synthèse des acquis les plus récents. Le grand public, qui ne saisira probablement que des bribes éparses de ce texte difficile, trouvera en revanche dans les descriptions des modes de prévention ou de traitement d'innombrables renseignements.

Militant ardent de la recherche et de la thérapeutique auxquelles il a voué sa vie, Georges Mathé considère que la victoire est en vue dans les vingt-cinq ans à venir, qu'elle est d'ordre thérapeutique, et que la France doit porter à cette fin son budget annuel de recherche cancérologique de 80 à 800 millions... Ce qui ne manquerait pas de se faire au détriment d'autres secteurs de la science dont nul ne peut prévoir si ce ne sont pas précisément eux qui apporteront les clés de l'un des problèmes les plus complexes que connaisse la médecine.

Il est d'autre part frappant de constater que l'effort privé qu'accomplissent les citoyens français *pour stimuler ces recherches* est dérisoire, si on le compare, par exemple, au formidable appoint que fournissent les grandes ligues ou fondations privées étrangères, britanniques notamment.

Une action devrait être poursuivie pour que change cette situation, et le livre du professeur Mathé y contribuera puissamment. — Dr. E.-L.

■ POURQUOI L'ON GROSSIT ET COMMENT MAIGRIR, par le docteur Gilbert-Dreyfus. Stock. 378 p., 42 F.

■ LA CELLULITE, par le docteur *J.-P. Legrand*. Robert Laffont. 236 p., 39 F.

■ MES 101 CONSEILS POUR VIVRE MINCE PAR LES MEDECINES NATURELLES, par le docteur Péron-Autret. Hachette. 258 p., 24 F.

■ CELLULITE, GUIDE PRATIQUE, par le docteur Chauchard. Distribué par Mamoine. 30 p., 30 F.

Le printemps est presque là ; les jeunes femmes, comme pour presser le rythme des saisons, raccourcissent déjà leurs robes, ressortent leurs tee-shirts... et découvrent avec effroi des rondeurs oubliées, *des bourrelets mal placés*, une cellulite incongrue. Mais le malheur des unes fait le bonheur des autres : *les éditeurs offrent* à des milliers de lectrices potentielles, désespérées par leur silhouette, une véritable gerbe d'ouvrages sur l'obésité et la cellulite.

Malgré cette exploitation commerciale et indépendamment de ces femmes un peu dodues qui cherchent, pour satisfaire au goût du jour, à perdre quelques kilos, la gravité que peut revêtir l'obésité dans certains cas ne saurait être dissimulée. Le professeur Gilbert-Dreyfus, dans un ouvrage très documenté — l'auteur a, durant sa carrière, donné quinze mille consultations à des personnes désireuses de maigrir, — estime que le risque vital augmente de 40 % dans le cas d'une obésité moyenne et de 80 % pour une obésité majeure.

Un certain nombre de livres qui, sous couvert de vulgarisation, n'ont pas toujours un caractère scientifique très affirmé, s'offrent aussi au lecteur. *Ainsi le docteur* Péron Autret, dans ses « 101 conseils pour vivre mince », propose à ses lecteurs de faire de l'amour un sport qui, d'après lui, leur permettrait de perdre jusqu'à sept cents calories.

La cellulite concernerait pour sa part 90 % des femmes, si l'on en croit le docteur J.-P. Legrand, qui a publié un livre sur ce sujet dans l'excellente collection « Comprendre pour guérir », aux éditions Robert Laffont. Un guide pratique sur ce même thème a été publié par la société d'édition SOPHED. Le docteur Chauchard tente d'expliquer, en 80 pages très serrées et illustrées, ce que les femmes peuvent faire contre « les jambes lourdes », « la culotte de cheval » ou « la bosse de bison »...

N. B.

# ACTUALITÉ SCIENTIFIQUE

## La première norme française de haute fidélité a été mise au point pour les enceintes acoustiques

M. Barthe, président du SIERE (Syndicat des industries électriques de reproduction et d'enregistrement), M. Vaucelle, commissaire à la normalisation au ministère de l'industrie, et *M. Olivier-Martin, président de l'UTE (Union* technique de l'électricité), ont présenté, vendredi 11 mars, au Festival du son, la première norme française définissant la haute fidélité. Elle donne les *caractéristiques minimales* des enceintes acoustiques qui auront le droit légal d'être qualifiées de haute fidélité. Les matériels *qui y satisferont* auront la possibilité de porter la *marque de conformité* N.F. électro-acoustique-haute fidélité après vérification de leurs caractéristiques par l'UTE. Par ailleurs, une étiquette d'information concernant les enceintes acoustiques a été élaborée dans le cadre de l'AFEI (Association française pour l'étiquetage d'information). D'autres maillons de la chaine bénéficieront, dans l'avenir, d'un traitement semblable : amplificateurs, platines, tourne-disques et têtes de lecture, matériel d'enregistrement et de lecture magnétique du son, adaptateurs de modulation de fréquence.

Le développement accéléré du *marché* de la *haute fidélité* en France, les innombrables possibilités de fraude sur la qualité *pour ce genre de matériel*, quelques cas réellement scandaleux, ont poussé les responsables français de ce secteur à *définir* d'une manière quasi officielle le terme haute fidélité. Pour cela, il fallait fixer les caractéristiques chiffrées minimales de chaque maillon de chaine électro-acoustique méritant réellement le qualificatif haute fidélité.

Pour y arriver, les spécialistes ont procédé en deux étapes. La première, qui est déjà réalisée, consiste à définir les grandeurs à mesurer ainsi que la manière précise dont on doit procéder pour les obtenir. La deuxième revient à choisir les valeurs minimales des caractéristiques ainsi définies pour que le matériel en question mérite l'appellation haute fidélité. Cette deuxième étape vient d'être atteinte avec la parution de la norme N.F.C. 97-405 qui concerne les seules enceintes acoustiques. Elle s'appuie sur les méthodes de mesure définies dans la norme N.F.C. 97-330.

Les principales caractéristiques des enceintes acoustiques méritant la dénomination haute fidélité sont :

— Une puissance nominale supérieure à 10 watts ;

— Une impédance égale soit à 4, soit à 8, soit à 16 ohms et qui ne doit jamais être inférieure de plus de 20 % à ces valeurs nominales ;

— *Une courbe amplitude-fréquence* comprise dans une gamme de tolérance relativement étroite. *Les variations ne doivent pas*, en particulier, être supérieures à 8 décibels entre 125 hertz et *8 000 hertz* ;

— la distorsion harmonique totale doit être inférieure à un seuil dépendant de la fréquence (3 % aux basses fréquences, 1 % aux hautes fréquences) pour une puissance électrique correspondant à une pression acoustique spéciale de 1 pascal.

Ces caractéristiques concernent les enceintes de *première catégorie* (à filtre passif). Des variantes existent pour les enceintes de *deuxième catégorie* (à filtre actif et à asservissement) et de troisième catégorie (avec amplificateur incorporé).

L'étiquette d'information correspondant *aux enceintes acoustiques* reprend ces informations et en ajoute d'autres : dimension, poids, *nombre de haut-parleurs, etc.*

Des normes du même type seront consacrées dans un avenir proche aux tourne-disques et têtes de lecture (N.F.C. 97-430) et aux amplificateurs (N.F.C. 97-420).

### Trois types d'équipement

Toutes ces normes ne sont pas obligatoires. Il sera donc possible de commercialiser des appareils qui n'y satisfont pas. On trouvera donc sur le marché trois types d'équipement :

1) Ceux qui satisferont aux normes et porteront le label N.F. parce que leur conformité sera régulièrement vérifiée par l'U.T.E. ;

2) Ceux qui satisferont aux normes, *mais n'auront pas le label* parce que leurs constructeurs n'auront pas jugé utile de faire *la dépense correspondante*. Ces équipements auront droit à la dénomination haute fidélité ;

3) Ceux qui ne satisferont pas aux normes. Les constructeurs qui les commercialiseront prendront un risque en leur appliquant le qualificatif haute fidélité. Une association de consommateurs ou même un simple particulier pourraient *intenter un procès*. Le tribunal est seul juge pour affirmer si le qualificatif haute fidélité est ou non frauduleux. Mais la jurisprudence, dans des cas semblables, consiste à prendre comme référence la norme de l'AFNOR. Un matériel qui n'y satisferait pas a donc toutes les chances d'être condamné.

Un certain nombre d'enceintes acoustiques ainsi que de chaines électro-acoustiques devraient donc perdre le droit au qualificatif haute fidélité (pour qu'une chaine puisse bénéficier du qualificatif *haute fidélité il faut que tous* les maillons puissent être classés dans cette catégorie). Les *équipements qui risquent* ainsi d'être déclassés ne seront cependant pas nombreux car les caractéristiques retenues ne sont pas très sévères. Il serait peut-être souhaitable de définir, outre ces valeurs minimales correspondant à une haute fidélité également *minimale*, d'autres valeurs plus exigentes pour une haute fidélité de haut de gamme. Une telle normalisation à *deux étages* permettrait de choisir entre des matériels haute fidélité et très haute fidélité et éviterait ainsi nombre de déconvenues.

La mise en place du dispositif défini par la nouvelle *norme* des enceintes électro-acoustiques se fera en plusieurs mois. *Le* Laboratoire national d'essai, seul habilité pour faire les mesures correspondant au *label* N.F., ne peut actuellement tester complètement qu'une enceinte par jour pour un coût de l'ordre de 2 500 francs.

JEAN-LOUIS LAVALLARD.

Dans la région de Toulouse

## UNE FORTERESSE VOLANTE AU SERVICE DE LA SCIENCE

Depuis le 9 mars et jusqu'à la fin du mois, un avion de l'Institut géographique national, basé à Toulouse-Blagnac, réalise, à l'intention du Groupement pour le *développement* de la *télédétection* aérospatiale, une campagne opérationnelle dans la région Midi-Pyrénées.

Cet avion, l'une des dernières forteresses volantes de la dernière guerre mondiale encore en service, est équipé de plusieurs appareils qui permettent non seulement de faire de la photographie, mais aussi d'obtenir des images montrant certains aspects particuliers du sol, prises dans le *proche et le moyen infrarouge, ou* avec des filtrages très sélectifs.

Les opérations de télédétection *réalisées* à l'aide de cet avion *ont* un double programme : évaluer des instruments nouveaux ; développer des recherches *thématiques* en géologie, hydrologie, occupation des sols, inventaires agricoles, etc. L'avion survolera pendant la journée des *zones-tests* situées essentiellement dans la montagne Noire. Quelques survols seront effectués sur Toulouse, et plus exactement sur la Garonne.

LÉO PALACIO.

## DEUX BOTANISTES SONT ÉLUS A L'ACADÉMIE DES SCIENCES

L'Académie des sciences a élu lundi 14 mars deux nouveaux membres dans sa section de biologie végétale : MM. Edouard Boureau et André Cauderon. Le premier nommé a distancé d'une dizaine de voix Mme Arlette Nougarède, directeur du laboratoire de cytologie et morphogenèse végétales de l'université Pierre-et-Marie-Curie, à Paris. Après l'échec de Mme Grunberg-Manago en novembre dernier, ce nouvel insuccès montre que les femmes restent victimes d'un ostracisme qui ne cessera sans *doute* que *lorsque l'Académie* aura *été* profondément renouvelée.

### M. EDOUARD BOUREAU

[Né le 31 janvier 1913 au Champ-sur-Layon (Maine-et-Loire), M. Edouard Boureau est un spécialiste de la paléobotanique. Au Sahara, en Amérique du Sud, en Indochine, il a décrit des espèces fossiles et amélioré la connaissance de l'évolution végétale, montrant en particulier que certains microfossiles primitifs peuvent avoir constitué un jalon entre les organismes unicellulaires et les végétaux pluricellulaires. M. Boureau, docteur ès sciences naturelles en 1938, est devenu en 1946 sous-directeur de laboratoire au Muséum d'histoire naturelle, puis en 1959 maître de conférences à Orsay. En 1960, il est professeur à Paris, et il dirige actuellement le laboratoire de paléobotanique de l'université Pierre-et-Marie-Curie (Paris-VI).]

### M. ANDRÉ CAUDERON

[Né le 29 décembre 1922 à Maubeuge (Nord). Après des études à l'Institut national agronomique, il est en 1945 ingénieur agronome. Assistant à l'Institut national de la recherche agronomique (INRA) en 1947, il y franchira tous les échelons pour devenir en 1959 directeur de recherches. Il dirige alors la station de génétique et d'amélioration des plantes de Clermont-Ferrand. Depuis 1968, il est inspecteur général de la recherche agronomique, chargé des recherches polytechniques.

*M. Cauderon* a beaucoup contribué à l'extension en France de la culture du maïs. Il a mis au point des hybrides adaptés aux condition agricoles françaises et qui ont permis de faire progresser les rendements, passés de 15 à 50 quintaux à l'hectare. Il a fait des travaux analogues sur l'orge, obtenant par croisement d'orges d'hiver et d'orges de printemps une variété nouvelle donnant une soixantaine de quintaux à l'hectare.]

# JUSTICE

## Libres opinions

### VRAIE OU FAUSSE SÉCURITÉ

par AXEL LOCHEN (*)

L'ÉVOLUTION de la criminalité et les réformes du système pénitentiaire ont provoqué un durcissement de l'opinion. Le sentiment d'insécurité conduit aujourd'hui le gouvernement à proposer des mesures d'opportunité que les chrétiens ne peuvent pas laisser passer sans mot dire.

La commission de la Fédération protestante de France, chargée de l'aumônerie des prisons et des problèmes pénitentiaires, est inquiète des orientations contradictoires qui se dessinent derrière les propositions de lois qui prétendent soumettre prochainement à l'Assemblée nationale un « *plan de sécurité* ». Les déclarations officielles laissent planer l'incertitude.

Les circulaires ministérielles concernant l'interprétation de la réforme pénale et du dispositif pénitentiaire vont à peu près toutes dans le sens d'une répression renforcée pour répondre aux appels de l'opinion mal informée et insécurisée. Quelques événements dramatiques, largement orchestrés par les mass media, ont suffi pour faire basculer l'opinion publique d'une indifférence quasi générale à l'égard des problèmes de la délinquance à une peur et à une hargne tout à irrationnelles et disproportionnées à la réalité objective.

Il est probable que l'insécurité de l'emploi, les difficultés économiques, les tensions politiques autant que les pollutions collectives de tout genre se dissimulent, consciemment ou non, derrière une campagne contre le « bouc émissaire » responsable de tous les malheurs possibles, l'homme dangereux, le criminel, ce pelé, ce tondu, ce jeune chevelu, chargé de tous les torts pour mieux dissimuler les nôtres.

Quelle sécurité veut-on offrir à la société pour la protéger ? Quadriller le territoire, fouiller les suspects, traiter la liberté individuelle à « coups de poing » sous couvert de la loi ? Ne sait-on pas toutes les « bavures » que cela pourrait couvrir au détriment de gens qui n'auraient que le tort d'être suspectés d'intentions coupables par un modeste agent de police à peine formé et peut-être égaré ?

***

La fameuse exemplarité des peines n'est qu'une fausse sécurité, car les bandits ne se laissent pas dissuader par la gravité des peines qu'ils encourent. Ils sont parfois même comme fascinés par les risques. En revanche, le caractère déshumanisant et criminogène de la détention est un facteur d'insécurité que les statistiques confirment à l'évidence avec 50 % de récidivistes en moyenne. En revanche, l'ensemble du dispositif d'aménagement des peines est un facteur particulièrement efficace pour limiter la récidive, notamment chez ceux qui ont été condamnés à des longues peines.

La vraie sécurité consisterait donc à développer avec sagesse les possibilités de semi-liberté, liberté conditionnelle, remises de peines et permissions de sortir au lieu de brider le juge de l'application des peines (JAP), chargé de veiller à l'esprit d'ouverture et d'efficacité du système. Il n'est pas certain que, soumis aux accords du ministère public et du pouvoir administratif, le JAP puisse *prendre les décisions intelligentes et généreuses qu'il convient d'utiliser* pour inciter les condamnés à rechercher ensuite une place constructive dans la vie sociale.

Il est peut-être commode de satisfaire une opinion mécontente et inquiète en lui donnant des gages illusoires de sécurité. Mais la vérité est ailleurs : quand la justice évite la peine de mort, est-ce bien le moment d'organiser des « oubliettes » ou des prisons-mouroirs ? D'autant que, curieusement, les grands criminels d'une époque ne sont plus les mêmes hommes quelques années après et sont les moins enclins à la récidive pour toutes sortes de raisons.

***

Témoins de la vérité dynamique de l'Evangile, qu'illustre bien le procès historique de Jésus et l'exécution aberrante qui s'ensuivit, nous sommes aussi témoins de la grâce et de la liberté possible par le renouvellement des esprits. Nous pensons que la société s'égare lorsqu'elle fait des contrôles policiers un système, de l'enfermement une solution et de l'exemplarité de la peine une justification. Nous croyons que la vraie fonction de justice se fonde sur la certitude qu'il n'est pas de coupable, aussi criminel soit-il, qui ne puisse bénéficier un jour du pardon et de la grâce : car tout homme est susceptible de changement, c'est l'espérance de toute vie. Le droit de grâce du président de la République demeure le signe d'un acte généreux et inconditionnel d'espérance dont l'effet n'est généralement pas démenti. Toutes les mesures d'aménagement ou de remises de peines comportent aussi la signification universelle et concrète de la générosité et de la confiance comme facteurs de réconciliation et de réintégration du condamné dans le groupe social.

Il serait d'une affligeante absurdité que le Parlement consente à rogner le dispositif légal en vigueur sans apporter plus de sécurité réelle aux Français. Ils rougiraient plus tard de textes législatifs marqués au coin de l'opportunité des circonstances d'un moment et d'un climat de peur excessive. La vraie sécurisation consisterait à délivrer les populations d'une obsession collective. L'action préventive consiste à débloquer les relations sociales dans le sens de l'accueil et d'une volonté constructive de compréhension mutuelle. Si la sanction des fautes doit tendre à nous faire prendre conscience de l'absurdité de la violence et du talion, elle doit préparer d'autant mieux le retour à la liberté que le crime est important, sachant que plus on a été pardonné, plus on est susceptible de vouloir réparer le passé révolu. C'est la conviction et l'expérience des membres de la commission des prisons de la Fédération protestante de France.

(*) Frère de la communauté de Taizé.

## LES EXPULSIONS D'IMMIGRÉS

### Le ministère de l'intérieur attend notification de la décision du Conseil d'Etat

Sept travailleurs algériens, expulsés du territoire français en avril 1976, mais qui bénéficient depuis le 9 mars dernier, sur arrêt du Conseil d'Etat, d'un sursis à exécution de la mesure prise à leur encontre (*le Monde* du 11 mars), ont dû — provisoirement ? — renoncer à rentrer en France, ce lundi 14 mars, comme ils en avaient l'intention.

En instance de départ, à l'aérodrome d'Alger-Maison Blanche, ils ont en effet été avisés par les autorités algériennes qu'ils risquaient d'être refoulés dès leur arrivée à Paris. Le ministère français de l'intérieur avait entre-temps prévenu que, l'arrêt du Conseil d'Etat ne lui ayant pas encore été signifié, les sept ressortissants algériens restaient sous l'effet de l'arrêté d'expulsion.

## La liberté d'établissement dans la Communauté européenne

### Les avocats moins bien traités que les médecins

De notre correspondant

Bruxelles (Communautés européennes). — Les avocats ressortissants de la Communauté européenne pourront d'ici deux ans plaider dans n'importe quel des Etats membres sans condition de résidence ni d'inscription à une organisation professionnelle dans cet Etat. Telle est la conséquence d'une « directive » que le conseil des ministres des Neuf approuvera formellement lors de l'une de ses prochaines sessions. Le délai de deux ans s'explique par la nécessité de transcrire la directive européenne dans les différentes législations nationales.

Le texte qui est sur le point d'être adopté, même s'il constitue un progrès, n'aura sans doute qu'une portée limitée. Contrairement à ce qui a déjà été décidé par les Neuf pour les médecins, la directive vise seulement la libre « *prestation de service* », mais non pas la liberté d'établissement : elle ne permettra pas par exemple à un avocat français d'aller s'installer dans un autre Etat membre de la Communauté.

La directive couvre deux types d'activité :

*L'assistance d'un client en justice.* — La liberté dorénavant reconnue aux avocats de plaider sur l'ensemble du territoire de la C.E.E. connaît quelques restrictions. Les avocats qui iront défendre des clients hors de leur pays d'origine seront astreints à la règle dite de la « *double déontologie* » : ils seront tenus au respect des règles professionnelles en vigueur dans leur propre pays et en vigueur dans le pays d'accueil. De plus, les Etats membres pourront exiger qu'un avocat venant d'un pays voisin soit assisté d'un confrère du lieu.

*L'activité extra-judiciaire.* — Il s'agit des consultations que donnent des avocats, par exemple à des entreprises. Ici, la directive n'innove pas vraiment : il arrive déjà fréquemment que des avocats — à vrai dire surtout britanniques ou néerlandais — franchissent les frontières pour remplir cette tâche de conseiller. Elle se borne à officialiser ces pratiques. Dans ce cas, l'avocat consultant ne sera tenu de respecter que les conditions d'exercice en vigueur dans son pays d'origine et, de plus, quelques règles jugées essentielles en vigueur dans le pays d'accueil (par exemple incompatibilité entre l'activité d'avocat et d'autres activités professionnelles).

#### Les infirmières et les architectes

Le conseil des ministres devrait également adopter bientôt — l'accord des Neuf est acquis — une directive prévoyant la libre prestation de service ainsi que la liberté d'établissement des infirmières.

Les travaux relatifs à une directive sur le libre établissement des architectes sont très avancés. Une telle directive suppose (de même que pour les médecins ou pour les infirmières) la reconnaissance mutuelle des diplômes. Un problème est encore posé par la reconnaissance d'une « filière » allemande : les « *Fachhochschule* » allemandes peuvent délivrer des diplômes d'architecte après trois ans d'études et deux ans de stage. Certains autres Etats membres estiment cette formation accélérée insuffisante et rechignent à traiter ces architectes sur un pied d'égalité avec les leurs. Il est probable cependant que ces réserves tomberont finalement.

PHILIPPE LEMAITRE.

## LE SECOND DÉFENSEUR D'ALBERT SPAGGIARI EST INTERROGÉ PAR LE JUGE D'INSTRUCTION

Un jeune avocat de Nice, Mlle Martine Wolf, gardée à vue depuis lundi matin dans les locaux de la police judiciaire de Nice, est interrogée depuis mardi matin 15 mars par M. Pierre Lasfargue, premier juge d'instruction au tribunal de Nice. Choisie comme second défenseur par Albert Spaggiari, qu'elle connaissait de longue date, Mlle Wolf compte aussi Gérard Rang parmi ses relations. Elle exerce dans un cabinet situé en face du cabinet de M. Richard Bouazis, d'où Spaggiari s'est échappé jeudi 10 mars. A cette date, elle avait déjà été entendue comme témoin.

Reconnu par des témoins lors d'une confrontation au siège de la police judiciaire de Nice comme étant le pilote de la moto sur laquelle Spaggiari s'est enfui, Gérard Rang, continue de nier. Le complice présumé de Spaggiari, dont la garde à vue prend fin ce mardi, affirme qu'il se trouvait au moment de l'évasion sur le court de tennis d'un club niçois, où il aurait assisté à une partie disputée par quatre femmes. Mais aucune des joueuses n'a reconnu sur photographie Gérard Rang, à qui elles doivent être confrontées ce mardi. Les joueuses ont, d'autre part, assuré avoir vu un jeune homme échanger quelques balles maladroites contre le mur du court.

● *Un débat sur la peine de mort est organisé*, mardi 22 mars, à 20 h. 30, par l'Ecole supérieure des sciences économiques et commerciale (mardis de l'Essec) dans le grand amphithéâtre de cette école à Cergy-Pontoise.

## FAITS ET JUGEMENTS

### Grenades contre un car de police.

Deux grenades d'exercice de l'armée, vidées de leur plâtre et remplies d'essence, ont été jetées, lundi 14 mars, en début d'après-midi, contre un car de police stationné devant le commissariat de La Celle-Saint-Cloud (Yvelines). On ne déplore aucune victime et les dégâts matériels sont peu importants. Aussitôt après les déflagrations les policiers ont pu éteindre le début d'incendie.

### Dissolution du Comité Alain-Escoffier.

M. Michel Collinot, président du comité Alain-Escoffier — du nom du jeune homme qui s'est suicidé par le feu, le 10 février dans les locaux parisiens d'Aeroflot, — a annoncé, lundi 14 mars la dissolution de ce mouvement, « *les objectifs ayant été atteints* ».

De son côté, le père d'Alain Escoffier « *met en garde le public contre tout appel de fonds (...) qui serait fait au nom d'Alain Escoffier* ». M. Jean Escoffier ajoute qu'il « *n'a donné aucune autorisation pour une exploitation politique particulière du nom de [son] fils, car ce dernier s'est sacrifié dans l'intérêt de tous, et non pour un groupe politique* ».

● *L'affaire de Broglie.* — M. Guy Floch, premier juge d'instruction, a interrogé le 14 mars M. Pierre de Varga sur les allégations de l'ancien inspecteur principal Guy Simoné, qui l'accuse de l'avoir chargé d'organiser l'assassinat de Jean de Broglie. L'inculpé, assisté de Mes Robert Pignot et Alain Beaumier, a contesté point par point ces accusations. Son interrogatoire doit continuer le 15 mars. Il doit être confronté la semaine prochaine avec M. Simoné.

# SPORTS

## La préparation psychologique de l'athlète

### UN AVANTAGE QUE LA FRANCE IGNORE

**Seul sur le tatami, ce champion d'Europe va se faire battre par un judoka de moindre valeur. Il ne sera pas champion olympique. Pas plus que cet autre, pourtant champion du monde en titre. Il a manqué à l'un et à l'autre ce rien de préparation psychologique qui les eût fait lutter à la hauteur de leurs moyens. Les exemples abondent de ces athlètes français pris au piège de leurs nerfs alors que les muscles et le souffle pouvaient affronter les plus forts.**

En France, la psychologie sportive est pratiquement ignorée, tandis que, dans d'autres pays, les universités ouvrent des chaires à cette discipline. Bien plus, derrière les succès des pays de l'Est se cache un énorme travail de préparation psychologique. C'est ce qu'a expliqué le professeur Rioux, président de la Société française de psychologie des sports, au cours d'une journée d'étude, à l'Institut national du sport et de l'éducation physique (INSEP). Œuvrant depuis plusieurs années, par la volonté de quelques universitaires, ou d'anciens champions comme Ignace Heinrich et Raymond Thomas, cette société attend toujours d'être reconnue sur le plan national, bien qu'elle soit affiliée à la Société internationale de psychologie des sports.

Que les entraîneurs tiennent les psychologues en suspicion, cela s'est encore vérifié. Suspicion illégitime, a dit le professeur Rioux ; mais qui a ses raisons, répliqua M. Robert Bobin, directeur du département haute compétition à l'INSEP, en invitant les chercheurs à prendre en compte les réalités concrètes.

Ce face à face universitaires-entraîneurs devait permettre de dégager quelques idées-forces. « *Nous ne pouvons rien sans vous, vous pouvez plus avec nous* », affirma le professeur Rioux, tandis que M. Robert Bobin renvoyait dos à dos l'entraîneur « *qui se prend pour Dieu le père* » et le psychologue « *qui s'imaginerait qu'on pourrait passer à travers les contraintes nécessaires* ».

Cependant, à côté de ce dialogue subsiste une opposition plus fondamentale entre ceux qui prônent la responsabilité de l'athlète — de l'athlète seul — *et ceux qui persistent à le maintenir* sous la tutelle de l'entraîneur et des responsables fédéraux. Pour ces derniers, tout doit passer par l'entraîneur et, si on les sent prêts à accepter le secours de la psychologie, c'est dans le sens d'une efficacité redoutable et, finalement, aussi mutilante que le moindre produit dopant. Ce danger existe, comme celui de laisser des « *apprentis sorciers* » s'emparer d'une sorte de psychologie de cuisine pour tenter d'améliorer les performances.

Les psychologues du sport ont des ambitions plus élevées, sans perdre de vue pour autant un de leurs champs d'application qui est la haute compétition. Ils tentent de faire avancer les choses par des études systématiques, dont M. Raymond Thomas donna un aperçu à propos de la détection de l'élite sportive. Celle-ci se ferait non à partir d'une masse de pratiquants, mais d'une masse de sujets potentiels. Le physiologiste peut servir à déterminer certains développements prévisibles, comme la croissance, mais son analyse des capacités reste insuffisante. Au psychologue d'intervenir pour effectuer le repérage de l'organisation des conduites et faire apparaître l'ensemble des comportements dont on pourra déduire l'aptitude pour tel ou tel sport.

#### Erreur de jugement

« *C'est en le faisant sauter qu'on saura si l'enfant sautera convenablement* », disent les praticiens. Erreur de jugement, réplique M. Raymond Thomas, car « *ce ne sont pas les mêmes capacités qui interviennent au début de l'apprentissage et à la fin.* » Pour cette raison, et pour bien d'autres, il dénonce la spécialisation trop précoce, d'autant plus que tout se passe comme si l'individu ne possédait qu'un capital de motivation limité dans le temps. Partir trop tôt conduirait à s'arrêter trop tôt. L'expérience prouverait qu'à part *quelques sujets surdoués*, comme Nadia Comaneci, la lassitude surprendrait, avant la consécration, ces enfants que l'on « produit » si fréquemment de nos jours.

Bref, de nombreux paramètres doivent être pris en considération pour établir les prévisions de réussite d'un individu à partir du moment où l'on veut procéder scientifiquement. Les pays de l'Est s'y emploient et attribuent volontiers leur succès à ces méthodes. Il ne s'agit pas pour eux d'appliquer les principes de la psychologie générale au sport, mais de définir une science nouvelle qui s'établit à partir du sport et devient une entité.

#### Renforcer la personnalité

L'utilisation de cette science doit se faire selon des principes bien définis. Elle ne peut être qu'une aide apportée à l'athlète, et à sa demande ; elle ne doit avoir aucun caractère mystérieux ni se présenter comme une potion magique, alors qu'elle vise, au contraire, à renforcer la personnalité. Elle ne s'applique pas qu'à l'athlète, mais également aux responsables de la discipline sportive considérée et, en premier lieu à l'entraîneur, dont on attend qu'il sache contrôler ses émotions et représente un élément de sûreté dans les relations du groupe.

Bien évidemment toutes ces *données ne s'acceptent que dans l'hypothèse où on ne récuse pas* le sport de haute compétition. Mais même à ce niveau le danger subsiste de voir l'entraîneur imposer « sa » motivation, ce dont s'inquiétèrent certains intervenants. « *De quel droit, pourquoi et comment donner un soutien idéologique à l'athlète* », a-t-on demandé, tandis que le Dr Dumas, médecin du Tour de France cycliste, n'hésitait pas à affirmer que « *l'athlète est forcément dépendant de l'entraîneur* ». M. Chapuis, membre de la Société française de psychologie des sports, prétendait bien sûr que « *la dépendance s'estompait si l'objectif de valeur était défini à l'avance* », l'entraîneur aidant à accéder à cet objectif librement défini. Mais on avait le sentiment qu'il s'agissait d'un vœu plutôt que d'une description de la réalité, le sentiment que M. Chapuis proposait un modèle idéal qu'il resterait à mettre en place.

FRANÇOIS SIMON.

## CYCLISME

### Paris-Nice avant les étapes décisives

#### Maertens, un leader en difficulté

De notre envoyé spécial

Digne. — Freddy Maertens est l'homme en forme du moment. Il occupe la première place du classement général de Paris-Nice, après avoir gagné quatre étapes sur six. Les observateurs le tiennent pour le meilleur sprinter du peloton et pour le rouleur le plus efficace, de surcroît. Pourtant, alors qu'il reste deux courses contre la montre à disputer, ses chances de conserver l'initiative paraissent moins évidentes.

Vainqueur à Digne, lundi 14 mars, Eddy Merckx lui a repris 9 secondes, et cet épisode marque un tournant décisif de l'épreuve. Harcelé de toutes parts, isolé à la suite de l'effritement de son équipe, le champion du monde s'est courageusement battu pour colmater les brèches, mais il n'a pu enrayer l'offensive de Merckx, qui a lui-même contré une vigoureuse attaque du Néerlandais Raas et de... Raymond Poulidor, dans les derniers kilomètres.

En l'occurrence, on s'interroge. Maertens, en dépit de sa valeur, peut-il lutter seul contre une opposition qui reprend confiance et qui va engager des forces neuves dans la bataille ? S'il devait perdre le maillot blanc, qui ne tient qu'à un fil, tout serait possible, car les candidats à sa succession sont nombreux. De Merckx, qui adopte pour une fois un style économique, à Thévenet, apparemment retrouvé, en passant par Thurau, Michel Laurent, Knetemann, Raas, voire Hinault ou Poulidor.

Le routier flamand s'attend à vivre trois journées difficiles, d'autant que Paris-Nice vient de pénétrer sur un terrain fortement accidenté. Il sait qu'il risque de payer les durs efforts accomplis depuis Saint-Etienne, et qu'il ne pourra plus guère compter sur ses équipiers, le meilleur d'entre eux, Michel Pollentier, ayant terminé très attardé à Digne. S'il doit s'incliner, il ne cherchera pas de vaines excuses. Il déplore néanmoins l'absence de contrôles médicaux, dont on nous a laissé entendre qu'ils pourraient avoir lieu inopinément.

Une autre voix s'est élevée pour condamner ce manque de rigueur : celle de Louis Caput, directeur de l'équipe à laquelle appartiennent Poulidor, Delisle et Vallet :

« *Si nous n'obtenons pas de garanties concernant l'application de la réglementation antidopage dans le Critérium national*, a-t-il déclaré, *nous nous abstiendrons de participer à cette épreuve.* »

JACQUES AUGENDRE.

Classement de l'étape. — 1. Merckx (B.), les 210,500 km en 5 h. 10 min. 39 sec. ; 2. Sercu (B.) ; 3. Maertens (B.) ; 4. Esclassan (F.) ; 5. Godefroot (B.) ; 6. Verbeeck (B.), etc.

Classement général. — 1. Maertens, 19 h. 16 min. 32 sec. ; 2. Thurau (R. F. A.), à 9 sec. ; 3. Knetemann (P.-B.), à 18 sec. ; 4. Merckx et Raas (P.-B.), à 21 sec. ; 6. Van den Broucke (B.), à 29 sec. ; 7. Thévenet et Salm (Suisse), à 32 sec. ; 9. Hinault et Laurent, à 33 sec. etc





## RELIGION

### UN LIVRE D'ELISABETH TERRENOIRE

# Le combat de Francisque Gay à « la Vie catholique »

Tous ceux qui fréquentèrent le 3 de la rue Garancière dans les années d'avant-guerre ont toujours pensé que, quelque jour, une thèse devrait être consacrée à l'œuvre réalisée en ces lieux par Francisque Gay et l'équipe qu'il avait réunie autour de lui à l'évolution du catholicisme en France. René Rémond n'a-t-il pas espéré qu'un étudiant pourrait être tenté par un tel sujet ? Dans la préface qu'il a donnée au livre publié par la fille de Francisque Gay, Elisabeth Terrenoire, René Rémond a voulu dessiner la trame historique de cette action. Il en a ainsi fait ressortir les difficultés et l'importance.

Nul ne pouvait être plus qualifié qu'Elisabeth Terrenoire pour écrire ce livre sur ce que fut le combat mené par *la Vie catholique*, fondée et dirigée par son père, dont elle a été la collaboratrice.

L'ouvrage d'Elisabeth Terrenoire est un élément indispensable à qui voudra étudier l'œuvre de son père, si multiforme, mais toujours guidée par la même exigence dans la fidélité à Marc Sangnier.

*C'est à la seule histoire de la Vie catholique* que s'est donc attaché l'auteur. Fondé en 1926, cet hebdomadaire mena son combat jusqu'à ce que les difficultés financières contraignent à sa disparition en 1938. Sans doute, pour les catholiques de ce pays, ce qui demeure essentiellement de l'œuvre accomplie par *la Vie catholique*, c'est son action opiniâtre contre l'influence de l'Action française à la suite de sa condamnation par Rome. Dans cette lutte, où Francisque Gay se battit à peu près seul, dans l'incompréhension, voire l'hostilité, d'une bonne partie des catholiques de France, il fut sans relâche aux côtés du cardinal Dubois, du nonce, Mgr Maglione, et de Pie XI, dont, en retour, il ne cessa de recevoir encouragements et appuis.

Si l'on s'en tenait seulement à ce combat, il en ressortissait une image de Francisque Gay qui s'apparenterait par trop à celle d'un moine-ligueur ardemment batailleur et quelque peu sectaire. C'est pourquoi j'ai apprécié qu'Elisabeth Terrenoire, qui aurait, aussi, pu rappeler la magnanimité de son père au procès de Charles Maurras, ait voulu signaler combien il avait tenu à ouvrir libéralement les colonnes de son journal à tous les courants de pensée qui parcouraient le monde catholique de ce temps, d'Henri Massis à Henri Brémond.

Les lecteurs d'*Un combat d'avant-garde* (*) y trouveront, très au-delà de cette pénible affaire de l'Action française, ce qui fut réalisé par l'équipe de *la Vie catholique* et qui fut souvent déterminant dans la vie de l'Eglise de France, aussi bien dans le domaine social que littéraire ou artistique. Au surplus, le directeur de *la Vie catholique* ne faisait-il que poursuivre l'œuvre remarquable qu'il menait à la tête des Editions Bloud et Gay.

En outre, ceux qui eurent le privilège d'être les hôtes de cette vieille maison au chevet de Saint-Sulpice retrouveront son atmosphère unique. Ils revivront les étonnantes rencontres qui y furent organisées et les combats menés par le directeur pour assurer un équilibre financier sans cesse remis en question. Ils verront se réanimer, tout au long de ces pages les figures de ceux qui, autour du « patron », animaient ce foyer, de Gaston Tessier à Louis Terrenoire, de Maurice Carité à Maurice Brillant, en attendant qu'avec la fondation de *l'Aube* ce soit Georges Bidault, Jean Dannenmuller, Maurice Schumann et tant d'autres qui viennent les rejoindre pour poursuivre, sur un autre terrain, le même combat.

JEAN LETOURNEAU.

★ *Un combat d'avant-garde. Francisque Gay et la vie catholique*, préface de René Remond, 1 vol. Bloud & Gay/Cerf, 45 F.

### Neuf mouvements chrétiens se déclarent solidaires de la prise de position de Mgr Riobé

Les responsables nationaux des neuf mouvements chrétiens (1) expriment leur solidarité avec la prise de position de Mgr Guy Riobé, évêque d'Orléans, publiée dans *le Monde* du 16 février, sous le titre : « L'Eglise est invitée au courage. » L'évêque d'Orléans y formulait trois vœux : susciter des célébrations eucharistiques vivantes ; en terminer avec le « blocage » prêtrise-célibat ; favoriser la naissance de petites communautés qui renouent avec la tradition la plus ancienne.

« *Nos groupes*, dit-on dans la déclaration des neuf mouvements, *essaient d'accueillir les questions des hommes et des femmes d'aujourd'hui plutôt que de dogmatiser ou de condamner. Ils s'efforcent plus de vivre des eucharisties vraiment signifiantes que d'observer un rigorisme formel. Ils tentent de faire naître de nouvelles communautés de foi dans un climat d'espérance et de liberté, et de vivre l'Evangile au cœur du monde. Ils aspirent à de nouveaux types de ministres issus réellement de communautés vivantes.*

» *Aussi avons-nous accueilli avec joie et espérance la récente déclaration du Père Riobé, évêque d'Orléans, et les réactions favorables qui déjà l'ont suivie. Nous aussi, nous voulons construire une « Eglise pauvre, revenue à l'essentiel et riche du seul Evangile ». Nous tenons à le dire publiquement, en solidarité avec tous ceux qui partagent cette conviction.* »

(1) Jean Damblans (Dialogue apostolique), Max Dravet (Franciscains et Socialisme), Claude Gault (Groupes Témoignage chrétien), René de Ladonchamps et Michel Roure (Partage et Rencontre), Pierre Panen (Equipes enseignantes), Philippe Parazon (Jeunesse étudiante chrétienne), Jean-Marie Stock (Action catholique universitaire), Jérôme Vignon (Mouvement des cadres chrétiens), Philippe Warnier (Vie nouvelle).

# CARNET

## Naissances

— M. Roger Caratini et Mme, née Françoise Pinon, ont la joie de faire part de la naissance de leur fille
Elsa,
née le 11 mars 1977, à Neuilly-sur-Seine.

## Mariages

— M. Jacques Petit et Mme, née Marie-Madeleine Malavoy, avocats au barreau de Pontoise, font part du mariage de leur fille
Mlle Catherine Petit,
avec
M. Alain Le Dressay,
avocat au barreau
de la Seine-Saint-Denis.
Le consentement des époux a été reçu par le Père Malavoy, dans l'intimité, le 5 mars 1977.
21, rue Saint-Jean,
95300 Pontoise.

— On nous prie d'annoncer le mariage de
Mlle Arielle Léopold
avec
M. Patrick Weil.
La cérémonie aura lieu le 21 mars 1977, à 16 heures, au temple de la Victoire, 44, rue de la Victoire, 75009 Paris.

— On nous prie d'annoncer le mariage de
M. Jean-Edgard Vermont
avec
Mary-O. Martinez-Rafael.
Cérémonie célébrée dans l'intimité à New-York.
Paris, New-York, Vienne (Autriche).

## Décès

— La comtesse Charles d'Andigné,
M. et Mme O. du Couedic de Kerérant,
Guenola et Hervé,
M. et Mme A. de Saint-Olive et leurs enfants,
ont la douleur de faire part du décès du
comte Charles d'ANDIGNÉ,
officier de la Légion d'honneur,
croix de guerre 1939-1945,
médaillé de la Résistance.
Les obsèques, suivies de l'inhumation dans le caveau de famille, ont eu lieu à Condillac, le mardi 15 mars, à 10 h. 30.

— Mme Louis Barenton,
Ses enfants,
Et sa famille,
font part du décès de
M. Louis BARENTON,
H.E.C.,
directeur général de société,
survenu le 12 mars, dans sa cinquante et unième année.
L'inhumation, précédée de la cérémonie religieuse, a eu lieu le 14 mars au cimetière de La Loupe (28).

— La comtesse Fremy, née L. Brun,
Ses enfants Jean-René, Jacques et Anne-Marie, Alain, Marie-Noëlle,
ont le chagrin d'annoncer le décès, à Aix-en-Provence, le 19 février, dans sa quatre-vingt-quatorzième année, de
Mme Auguste BRUN,
née Caillot,
agrégée de l'Université,
professeur honoraire au lycée,
past-présidente du
Soroptimist-Club de Marseille.
Une messe sera célébrée pour elle en l'église Sainte-Clothilde, Paris (7e), le vendredi 18 mars, à 12 heures.
11 bis, rue Casimir-Perier,
75007 Paris.

— M. et Mme Charles Essig,
M. et Mme Garcia et Daniel,
M. et Mme Istria, Laurent et Sandrine,
Mme Jean Essig, ses enfants et petits-enfants,
M. et Mme Jean Rivier et leurs petits-enfants,
Mme Fernand Rivier, ses enfants, petits-enfants et arrière-petits-enfants,
Les enfants, petits-enfants et arrière-petits-enfants de M. et Mme Maurice Coffin,
Les familles Gachet, Gelez et Swindenhammer,
Mlle Marcelle Demarle,
ont la douleur de faire part du décès de
M. Jacques ESSIG,
ingénieur commercial
de la régie Renault,
survenu le 13 mars 1977 dans sa cinquante-septième année,
leur fils, frère, beau-frère, oncle, neveu et cousin.
Le service religieux sera célébré en l'église Saint-Jacques-du-Haut-Pas, 252, rue Saint-Jacques, le jeudi 17 mars à 14 heures, et sera suivi de l'inhumation au cimetière de Jeufosse (Yvelines).
18, rue Pierre-et-Marie-Curie,
75005 Paris.
Cet avis tient lieu de faire-part.

— On apprend le décès, survenu dans sa soixante-sixième année, de
M. Philippe GAUSSOT.
[Journaliste au « Dauphiné libéré » M. Philippe Gaussot s'était installé à Chamonix d'où il pouvait le mieux suivre et décrire les courses en montagne. Il est l'auteur d'un livre sur l'histoire du ski.]



— M. Maurice Gosselin,
M. et Mme Claude Gosselin,
MM. Pierre et Philippe Gosselin,
Mlle Zoé Gosselin,
ont la douleur de faire part du décès de
Mme Maurice GOSSELIN,
née Madeleine Falck,
leur épouse, mère, grand-mère,
survenu le 14 mars à l'hôpital américain de Neuilly-sur-Seine (Hauts-de-Seine).
La cérémonie religieuse sera célébrée le jeudi 17 mars 1977 en l'église Sainte-Odile, 2, avenue Stéphane-Mallarmé, 75017 Paris, où l'on se réunira à 16 heures.
Le présent avis tient lieu de faire-part.
2, rue des Dardanelles,
75017 Paris.
Aumont,
60305 Senlis.

— La famille Fernand Magdalena,
a la douleur de faire part du rappel à Dieu de
Thérèse MAGDALENA,
survenu le 12 mars, dans sa quarante-neuvième année.
La cérémonie religieuse et l'inhumation ont eu lieu dans l'intimité à Ménestreau-en-Villette (Loiret).
Cet avis tient lieu de faire-part.
9, impasse Adèle-Mulot,
78000 Versailles.

— On nous prie d'annoncer le décès de
M. Jacques-Pierre MONCOMBLE,
survenu le 11 mars 1977, à Paris.
De la part de
Mme Jacques-Pierre Moncomble et ses enfants.

— On nous prie d'annoncer le décès de
Mme Kiki NEOPHYTOS,
survenu le 21 février 1977, à Athènes.

— Clermont-Ferrand.
M. Gérard Paumier, son époux,
Philippe, Bruno, Jean-Michel Paumier, ses enfants,
Mme Gaston Desrotour, sa mère,
M. Jean Desrotour,
Petite sœur Marie-Jacqueline de Jésus,
M. et Mme Bernard Desrotour et leurs enfants,
Petite sœur Jacqueline de Jésus,
Mlle Janine Paumier,
M. et Mme Michel Paumier et leurs enfants,
M. et Mme Ghislain Oger et leurs enfants,
Mlle Charlotte Vasseur,
Ses frères, sœurs, beaux-frères, belles-sœurs,
Ses neveux, nièces et tante,
Toute la famille et ses amis,
ont la grande douleur de faire part du décès de
Mme Gérard PAUMIER,
née Christiane Desrotour,
endormie dans la paix du Seigneur à l'âge de quarante-huit ans, le 14 mars 1977.
La cérémonie religieuse aura lieu le mercredi 16 mars 1977 à 15 h. 30, en l'église Saint-Joseph de Clermont-Ferrand.
Réunion à l'église.
Pas de condoléances.
La famille prie de bien vouloir l'excuser de ne pas recevoir.
L'inhumation aura lieu dans la stricte intimité familiale.
49, avenue de Grande-Bretagne,
Clermont-Ferrand.

— Mme André Rodhain, son épouse,
M. et Mme Jacques Rodhain,
Le docteur François Rodhain et le docteur Françoise Rodhain-Rebourg,
Ses enfants,
M. et Mme Pierre Leloup et leurs enfants,
M. Philippe Rodhain,
Ses petits-enfants et arrière-petits-enfants,
Mme Louis Magnien, sa tante,
Les familles Rodhain, Magnien, Revillon et Thelot,
Ses cousins et cousines,
Les familles Rebourg et Croissant,
ses amis,
ont la douleur de faire part du décès de
M. André RODHAIN,
survenu le 7 mars 1977, dans sa soixante-dix-septième année, en son domicile, 19, rue de l'Yvette, Paris (16e).
Le service religieux en l'église Notre-Dame-de-l'Assomption, à Paris, et l'inhumation au cimetière ancien de Neuilly-sur-Seine, ont eu lieu dans la plus stricte intimité.

## Remerciements

— Mme Raymond Cogniat,
Et sa famille,
ne pouvant répondre individuellement aux nombreux témoignages d'amitié et de sympathie qui leur ont été adressés à la suite du décès de
M. Raymond COGNIAT,
prient les personnes qui se sont associées à leur chagrin de trouver ici l'expression de leurs remerciements.

— M. et Mme Roger Sananes,
Le docteur Patrick Sananes,
remercient leurs nombreux parents et amis de la chaleur des sentiments qu'ils leur ont témoignés dans la grande épreuve qu'ils traversent à la suite du décès du
docteur Philippe SANANES,
chirurgien-dentiste,
et vous priant de bien vouloir les excuser de ne pouvoir répondre à chacun comme ils aimeraient le faire.

## Anniversaires

— 16 mars 1967.
Pour le dixième anniversaire de la mort de
Me Michel BRUGUIER,
avocat à la cour d'appel de Paris,
commandant Audibert
dans la Résistance,
sa famille demande à tous ceux qui l'ont connu et aimé d'avoir, en ce jour anniversaire de sa disparition, une pensée particulière pour l'homme et l'avocat qu'il a été.

— 16 mars.
Pour le cinquième anniversaire de la mort du
professeur Georges DUBARBIER,
une pensée fidèle est demandée à ceux qui l'ont connu et aimé.
32, avenue Carnot,
75017 Paris.

— Le souvenir du poète
Claude SERNET,
disparu il y a neuf ans, est rappelé à tous ses amis et lecteurs.

## Avis de messe

— Le samedi 19 mars, à midi, sera célébrée en l'église Sainte-Jeanne-de-Chantal (porte de Saint-Cloud, Paris) une messe pour le repos de l'âme de
Mme Henri TEITGEN,
endormie dans la paix du Seigneur le 9 février 1977.
Au cours de cette messe, il sera fait mémoire de son mari, le
bâtonnier Henri TEITGEN,
rappelé à Dieu le 21 octobre 19..
De la part de leurs cent cinquante-quatre enfants, petits-enfants et arrière-petits-enfants.

## Communications diverses

— A l'occasion de Now-Rouz — Nouvel An iranien, — l'ambassadeur de l'Iran et Mme A. Chilaty seront heureux de recevoir leurs compatriotes le lundi 21 mars de 17 heures à 19 heures, à l'ambassade impériale de l'Iran, 4, avenue d'Iéna, 75116 Paris.

— Les Anciens de Janson-de-Sailly se réuniront au lycée, le jeudi 17 mars, à 20 heures, en un banquet dont leur camarade, Me René Sarazin, ancien député de Paris, sera l'hôte d'honneur. S'inscrire d'urgence chez Me J.-J. Dumoret, 8, rue Marguerite, 75017 Paris. Tél. : 924-58-39.

— La société des Études renaniennes, 16, rue Chaptal (tél. : 874-73-85) organise au Collège de France, le samedi 19 mars 1977 à 17 h. 15, salle VIII, une conférence : « La France de l'affaire Dreyfus », par Pierre Paraf, président du Mouvement contre le racisme, l'antisémitisme et pour la paix ; sous la présidence de Pierre Clarac, secrétaire perpétuel de l'Académie des sciences morales et politiques.



# PRESSE

## UNE DÉMARCHE DE LA C.F.D.T. EN FAVEUR DU PERSONNEL DE L'ANCIEN GROUPE PROUVOST

Les sections syndicales C.F.D.T. des magazines « Télé-7 jours » et « Parents », dans une lettre ouverte à M. Christian [illegible]eullac, [minis]tre du travail, attirent l'attention du min[istre] sur les « atteintes aux droits des travailleurs survenues à l'occasion de la dislocation du groupe Prouvost ».

Selon les dirigeants s[y]ndicaux, de « irrégularités graves » ont été commises lors des diffé[rents trans]ferts opérés entre le g[roupe Prou]vost, la Librairie Hache[tte et le] groupe Filipacchi, portant sur la reprise du personnel, irrégularités « qui ne sont pas conformes aux dispositions du code du travail ». C'est ainsi, affirment-ils, [illegible] nombreux salariés n'ont [illegible] repris dans les nouvelles [illegible]. Dès septembre 1976, les sections syndicales C.F.D.T. des sociétés [illegible]nées (UPEM, Télé-7 jours, [illegible] presse) alertaient l'inspect[ion du] travail de ces infractions à [l'article] L 122 12 du code de travail, [qui sti]pule qu'en cas de vente, [illegible] transformation de fonds, t[ous les] contrats de travail en cours [illegible] de la vente doivent être rep[ris par] le nouvel employeur. L'ins[pection] du travail, au contraire, a [illegible] tous les licenciements deman[dés par] la Librairie Hachette : s[oit] quatre en décembre 1976 et vingt-six en février 1977.

# SPECTACLES

# théâtres

## *Les salles subventionnées*

**Comédie-Française**, 20 h. 30 : le Cid.
**Chaillot**, grande salle, 20 h. 15 : Gilles de Rais. — Gémier, 20 h. 30 : Transit.
**Odéon**, 20 h. 30 : Oncle Vania.
**Petit Odéon**, 18 h. 30 : Guerre au troisième étage.
**TEP**, 20 h. 30 : l'Otage.

## *Les salles municipales*

**Châtelet**, 20 h. 30 : Volga.
**Nouveau Carré**, 21 h. : la Dame de la mer. — Salle Papin, I, 20 h. : Lettre à mon fils.
**Théâtre de la Ville**, 18 h. 30 : Colette Magny ; 20 h. 30 : Jacques ou la Soumission ; L'avenir est dans les œufs.

## *Les théâtres de Paris*

**Aire-Libre Montparnasse**, 20 h. 30 : La prochaine fois, je vous le chanterai ; 22 h. 30 : Viole d'amour.
**Antoine**, 20 h. 30 : les Parents terribles.
**Arts-Hébertot**, 20 h. 45 : l'Ecole des cocottes.
**Athénée**, 20 h. 30 : Equus.
**Bateau-Théâtre de Basile**, 22 h. : Yves Riou et Eric Vion.
**Biothéâtre-Opéra**, 21 h. : la Jeune Fille Violaine.
**Bouffes-du-Nord**, 20 h. 30 : la Nuit de l'iguane.
**Cartoucherie de Vincennes**, Théâtre de l'Aquarium, 20 h. 30 : La jeune lune tient la vieille lune toute une nuit dans ses bras. — Théâtre de la Tempête, 20 h. 30 : Parcours vénitien.
**Centre culturel des Amandiers**, 20 h. 30 : le Journal d'un fou.
**Centre culturel du Marais**, 21 h. : Ecoute le bruit de la mer.
**Comédie Caumartin**, 21 h. 10 : Boeing-Boeing.
**Comédie des Champs-Elysées**, 20 h. 45 : Chers zoiseaux.
**Edouard-VII**, 18 h. : Beethoven ou l'Amour de la liberté ; 21 h. : Amphitryon 38.
**Elysée-Montmartre**, 20 h. 45 : Une femme presque fidèle.
**Fontaine**, 21 h. : Grandeur et misère de Marcel Barju.
**Gaîté-Montparnasse**, 20 h. 30 : les Fraises musclées.
**Gymnase-Marie-Bell**, 21 h. : Une aspirine pour deux.
**Huchette**, 20 h. 45 : la Cantatrice chauve ; la Leçon.
**La Bruyère**, 21 h. : Pour 100 briques, t'as plus rien maintenant.
**Mathurins**, 20 h. 45 : les Mains sales.
**Michel**, 21 h. 10 : Au plaisir, Madame !
**Michodière**, 20 h. 45 : Acapulco, Madame.
**Montparnasse**, 20 h. 30 : Même heure, l'année prochaine.
**Mouffetard**, 20 h. 30 : Tumeur Cervykal.
**Nashville**, 20 h. 30 : la Barre.
**Nouveautés**, 21 h. : Nina.
**Œuvre**, 20 h. 45 : le Scénario.
**Palace**, 19 h. : Coulisses cocktails ; 22 h. 30 : Gabriel ou le Néo-Classicisme à la portée de tous.
**Palais-Royal**, 20 h. 30 : la Cage aux folles.
**La Péniche**, 20 h. 30 : Jean-Paul Farré chante.
**Plaisance**, 20 h. 45 : la Reine de la nuit.
**Porte-Saint-Martin**, 20 h. 30 : Loin d'Hagondange.
**Récamier**, 20 h. 30 : Histoires de l'oncle Jakob.
**Studio des Champs-Elysées**, 20 h. 45 : les Dames du jeudi.
**Saint-Georges**, 21 h. : le Maître de Santiago.
**Théâtre de la Cité internationale**, la Galerie, 21 h. : la Paix. — La Resserre, 21 h. : Bérénice. — Grand Théâtre, 21 h. : Nuage amoureux.
**Théâtre d'Art**, 20 h. 30 : la Femme de Socrate.
**Théâtre des Deux-Portes**, 20 h. 30 : Dernier bal.
**Théâtre d'Edgar**, 20 h. 30 : Guyette Lyr.
**Théâtre Essaïon**, 20 h. 30 : le Grand Parler ; 22 h. : Vers Bathory.
**Théâtre du Manitout**, 20 h. 15 : Louise Michel.
**Théâtre du Marais**, 20 h. 45 : Electre.
**Théâtre Oblique**, 21 h. : les Bonnes.
**Théâtre d'Orsay**, grande salle, 20 h. 30 : le Nouveau Monde. — Petite salle, 20 h. 30 : la Plage.
**Théâtre Paris-Nord**, 20 h. 30 : Macbeth.
**Théâtre de la Plaine**, 20 h. 45 : José.
**Théâtre Présent**, 20 h. 30 : le Pavé de l'Ours ; le Tombeau d'Achille.
**Théâtre de la Rue-d'Ulm**, 20 h. 30 : Brand.
**Théâtre des Quatre-Cents-Coups**, 20 h. 30 : l'Amour en visites.
**Tristan-Bernard**, 21 h. : l'Oiseau de bonheur.
**Troglodyte**, 21 h. : Gugozone.
**Variétés**, 20 h. 30 : Féfé de Broadway.

## *Les théâtres de banlieue*

**Aubervilliers**, Théâtre de la Commune, 20 h. 30 : le Météore.
**Gennevilliers**, Théâtre, 20 h. 45 : Attila, roi des Huns.
**Nanterre**, Théâtre des Amandiers, 20 h. 30 : la Salamandre Business.
**La Défense**, la Galerie, 21 h. : les Musiciens du Nil (danses et musiques traditionnelles).
**La Varenne**, 35 bis, avenue de Bonneuil, 20 h. 30 : C.M.P.H. et Treponem Pal.

## *Les concerts*

**Galerie Nane Stern**, 19 h. 30 : G. Hartman, soprano ; J. Whitelaw, clavecin, et J. Cohan, flûte (Haendel, Bach, Vivaldi, Mozart, Roussel, Mamlock).
**Théâtre des Champs-Elysées**, 20 h. 30 : M.-F. Bucquet, piano (Schumann, Schoenberg).
**Maison de la radio**, 20 h. 30 : Nouvel Orchestre philharmonique de Radio-France, dir. Y. Prin, avec E. Volklaert, violon (Martin, Vieuxtemps, Prévost, Nigg).
**Conservatoire national de musique**, 20 h. 30 : l'Ensemble à cordes de Bâle.
**Eglise des Blancs-Manteaux**, 20 h. 45 : Chorale Joie et Chant, dir. F. Veilard (La Halle, Janequin, Gastoldi, Palestrina, Vittoria, Sermisy).
**Eglise Saint-Séverin**, 20 h. 30 : Orchestre Jean Barthe, Chorales du Panthéon et du Luxembourg (Bach, Haendel, R. Calmel).
**Eglise évangéliste allemande**, 21 h. : Ensemble Philidor de Nantes (Haendel, Geminiani, Purcell, Dornel, Rameau).
**Salle Gaveau**, 21 h. : Orchestre de la garde républicaine, dir. R. Boutry, avec J.-M. Fournier, piano, et G. Poulet, violon (Brahms, de Falla, Rossini, Ravel).

## *Jazz, rock, folk et pop*

Voir Théâtres de banlieue.
**Bataclan**, 19 h. Uriah Heep.
**Centre américain**, 20 h. 30 : Joë Gallivan et Evan Parker.
**American Center (Raspail)**, 21 h. : Jean-Claude Fohrenbach.
**Théâtre Campagne-Première**, 20 h. 30 : Zacharie Richard.
**Théâtre des Blancs-Manteaux**, 24 h. : P. Caratini et M. Fosset.
**Cartoucherie de Vincennes**, Théâtre de l'Aquarium, 22 h. : Groupe Lô.
**Vieille Grille**, 21 h. 30 : Guitares Dérives.

## *La danse*

Voir Théâtres de banlieue.
**Palais des congrès**, 20 h. 30 : le Lac des Cygnes.

## *Les opérettes*

Voir Salles municipales.
**Bouffes-Parisiens**, 20 h. 45 : la Belle Hélène.
**Henri-Varna-Mogador**, 20 h. 30 : la Belle de Cadix.

## *Les chansonniers*

**Caveau de la République**, 21 h. : R.P.R. ou Le nouveau-né a une grande barbe.
**Dix-Heures**, 22 h. : Monnaie de singe.

## *Le music-hall*

**Bobino**, 20 h. 30 : G. Brassens.
**Déjazet-Théâtre**, 20 h. 30 : Coluche.
**Olympia**, 21 h. : Claude Nougaro.
**Palais des arts**, 20 h. 45 : Anne Sylvestre.
**Palais des sports**, 21 h. : Holiday on ice.
**Le Palace**, 20 h. 30 : Dzi Croquettes.

## *Les cafés-théâtres*

**Au Bec fin**, 19 h. 30 : Solo pour Vanina ; 21 h. : la Collection ; 22 h. 15 : Emmanuelle ; 23 h. 30 : Deux nanas dans l'folklo.
**Les Blancs-Manteaux**, 20 h. : Etrange pâleur ; 21 h. 45 : Au niveau du chou ; 23 h. : Eclimont et Dodane.
**Le Café d'Edgar**, I, 21 h. : le Désert rose ; 22 h. 30 : Je vote pour moi. — II, 22 h. 15 : Deux Suisses au-dessus de tout soupçon.
**Café de la Gare**, 20 h. 15 : Topiques ; 22 h. : Une pitoyable mascarade.
**Le Connétable**, 20 h. 30 : C'est pas la mère à boire ; 22 h. 30 : C'est très important.
**Coupe-Chou**, 20 h. 30 : l'Impromptu du Palais-Royal ; 22 h. : Pourquoi pas moi ; 23 h. 30 : Pardon, je m'excuse.
**Cour des Miracles**, 20 h. 30 : Napoléon lave plus blanc ; 22 h. : les Guérilleros.
**Dix-Heures**, 20 h. 15 : Jacques Blot.
**Le Fanal**, 20 h. 15 : le Président ; 22 h. 15 : l'Intervention.
**Le Petit Casino**, 21 h. 15 : Partez du pied gauche ; 22 h. 30 : Cami.
**Sélénite**, 20 h. 30 : Je fus nambule ; 22 h. : What a fair foot. — II, 21 h. : Côté cour, coté en Bourse ; 23 h. 30 : Jeanne au boucher.
**Le Splendid**, 20 h. 45 : Frissons sur le secteur ; 22 h. 15 : Amours, coquillages et crustacés.
**La Tanière**, 20 h. 45 : J.-C. Marchand ; 22 h. 30 : Vania chante Couté.
**Théâtre des Quatre-Cents-Coups**, 22 h. 15 : Sapho et Jacques Mahieux.
**Théâtre du Cabaret-Rouge**, 22 h. 30 : Monique Morelli et Leonardi.
**La Veuve-Pichard**, 20 h. 30 : Marianne Sergent ; 22 h. 15 : la Revanche de Louis XI.
**La Vieille Grille**, I, 20 h. 30 : Toto Bissainthe ; 22 h. 30 : la Baleine ventriloque. — II, 20 h. 30 : Teresa Rebull ; 21 h. 30 : Guitare dérive ; 22 h. 30 : Club Antonini.





*Mardi 15 mars*

# cinémas

Les films marqués (*) sont interdits aux moins de treize ans, (**) aux moins de dix-huit ans.

## *La cinémathèque*

**Chaillot**, 15 h. : Lac aux dames, de M. Allégret ; 18 h. 30 : Sapho, de L. Perret ; 20 h. 30 : la Rivière sans retour, d'O. Preminger ; 22 h. 30 : Mélodrame, de J.-L. Jorge.

## *Les exclusivités*

**A CHACUN SON ENFER** (Fr.) (**) : A.B.C., 2e (236-55-54), Bosquet, 7e (551-44-11), Marignan, 8e (359-92-82), Montparnasse-83, 6e (544-14-27), Athéna, 12e (343-07-48), Fauvette, 13e (331-56-86).
**AFFREUX, SALES ET MECHANTS** (It., v.o.) : Styx, 5e (633-08-40).
**BAROCCO** (Fr.) (**) : U.G.C. Marbeuf, 8e (225-47-19), Ternes, 17e (380-10-41).
**BARRY LYNDON** (Anglais, v.o.) : Grands Augustins, 6e (633-22-13), Colisée, 8e (359-29-46), P.L.M. St-Jacques, 14e (589-68-42) ; v.f. : Impérial, 2e (742-72-52), Athéna, 12e (343-07-48).
**LA BATAILLE DE MIDWAY** (A., v.o.) : Ambassade, 8e (359-19-08) ; v.f. : Berlitz, 2e (742-60-33), Rotonde, 6e (633-08-22), Gaumont-Sud, 14e (331-51-16), Wepler, 18e (387-50-70), Gaumont-Gambetta, 20e (797-02-74).
**BLUES, BLANC, ROUGE** (Fr.) : Le Marais, 4e (278-47-86).
**LA BATAILLE DU CHILI** (All., v.o.) : Studio Logos, 5e (033-26-42).
**BLUE JEANS** (Fr.) : Paramount-Marivaux, 2e (266-55-33).
**CASANOVA DE FELLINI** (It., v.o.) : Quintette, 5e (033-35-40), Gaumont Rive Gauche, 6e (548-26-36), Hautefeuille, 6e (633-79-38), Gaumont Champs-Elysées, 8e (359-04-67) ; v.f. : Français, 9e (770-33-88), Gaumont Convention, 15e (828-42-27), Gaumont-Gambetta, 20e (797-02-74).
**CASANOVA, UN ADOLESCENT A VENISE** (It., v.o.) : Hautefeuille, 6e (633-79-38), Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14) ; v.f. : Saint-Lazare Pasquier, 8e (387-35-43), Nations, 12e (343-04-67).
**C'EST TOUJOURS OUI QUAND ELLES DISENT NON** (A., v.o.) : U.G.C. Danton, 6e (329-42-62), Ermitage, 8e (359-15-71) ; v.f. : U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32), Mazéville, 9e (770-72-86), U.G.C. Gobelins, 13e (331-06-19), Mistral, 14e (539-52-43).
**LA COMEDIE DU TRAIN DES PIGNES** (Fr.) : La Clef, 5e (337-90-90), Palais des Arts, 3e (272-62-98).
**LE COUP DE GRACE** (All., v.o.) : Cinoche Saint-Germain, 6e (633-10-82).
**CŒUR DE VERRE** (All., v.o.) : Studio des Ursulines, 5e (033-39-19) ; U.G.C.-Odéon, 6e (325-71-08) ; Biarritz, 8e (723-69-23).
**CRIA CUERVOS** (Esp., v.o.) : Quintette, 5e (033-35-40).
**LA DECHEANCE DE FRANZ BLUM** (All., v.o.) : Action-Christine, 6e (325-85-78).
**DERSOU OUZALA** (Sov., v.o.) : Studio Alpha, 5e (033-39-47) ; Arlequin, 6e (548-62-25) ; Studio Jean-Cocteau, 5e (033-47-62) ; Paramount-Elysées, 8e (359-49-34) ; v.f. : Paramount-Marivaux, 2e (266-55-33).
**LE DESERT DES TARTARES** (Fr.) : Cluny-Palace, 5e (033-07-76) ; Colisée, 8e (359-29-46) ; Saint-Lazare-Pasquier, 8e (387-35-43) ; Murat, 16e (288-99-75) ; Calypso, 17e (754-10-68).
**DES JOURNEES ENTIERES DANS LES ARBRES** (Fr.) : Quintette, 5e (033-35-40).
**EDWARD MUNCH, LA DANSE DE LA VIE** (A., v.o.) : Racine, 6e (633-43-71).
**L'ESPRIT DE LA RUCHE** (Esp., v.o.) : Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; 14-Juillet-Parnasse, 6e (326-58-00) ; 14-Juillet-Bastille, 11e (357-90-81).
**LA FOLLE ESCAPADE** (A., v.o.) : Ermitage, 8e (359-15-71), en soirée ; v.f. : Rex, 2e (236-83-93) : Ermitage, 8e, en matinée.
**LE GANG** (Fr.) : Capri, 2e (508-11-69) ; Publicis-Champs-Elysées, 8e (720-76-23) ; Montparnasse-Pathé, 14e (326-65-13) ; Clichy-Pathé, 18e (522-37-41).
**GIACOMO MATTEOTTI** (It., v.o.) : 14-Juillet-Bastille, 11e (357-90-81) ; Olympic, 14e (542-67-42).
**IRENE, IRENE** (It., v.o.) : Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18) ; 14-Juillet-Parnasse, 6e (326-58-00).
**LE JARDIN DE PIERRES** (Ira., v.o.) : Studio Gît-le-Cœur, 6e (326-80-25).
**JE DEMANDE LA PAROLE** (Sov., v.o.) : Le Seine, 5e (325-95-99).
**JONAS QUI AURA VINGT-CINQ ANS EN L'AN 2000** (Suis.) : Studio de la Harpe, 5e (033-34-83).
**LE JUGE FAYARD DIT LE SHERIFF** (Fr.) : Bretagne, 6e (222-57-97) ; U.G.C.-Odéon, 6e (325-71-08) ; Normandie, 8e (359-41-18) ; Paramount-Opéra, 9e (073-34-37) ; U.G.C.-Gobelins, 13e (331-06-19) ; Paramount-Maillot, 17e (758-24-24).
**JULIETTE ET L'AIR DU TEMPS** (Fr.) : Palais des arts, 3e (272-62-78) ; La Clef, 5e (337-90-90).
**LACHE-MOI LES BASKETS** (A., v.o.) : Marignan, 8e (359-92-82) ; v.f. : U.G.C.-Opéra, 2e (261-50-32) ; Maxéville, 9e (770-72-86) ; Montparnasse-Pathé, 14e (326-65-13) ; Gaumont-Sud, 14e (331-51-16) ; Murat, 16e (288-90-75).

### Les films nouveaux

**L'AUTRE FRANCE**, film algérien d'Ali Ghalem, v.o : Studio St-Séverin, 5e (033-50-91).
**L'UNE CHANTE, L'AUTRE PAS**, film français d'Agnès Varda : Quintette, 5e (033-35-40), Marignan, 8e (359-92-82) ; Français, 9e (770-33-88) ; Studio Raspail, 14e (326-38-98) ; Olympic-Entrepot, 14e (542-67-42).
**CINE FOLLIES**, film français de Philippe Colin (film de montage) : Quartier-Latin, 5e (326-84-65) ; Gaumont-Madeleine, 8e (073-56-03) ; Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14) ; 14-Juillet-Bastille, 11e (357-90-81) ; Montparnasse-Pathé, 14e (326-65-13) ; Olympic-Entrepot, 14e (542-67-42) ; Gaumont-Convention, 15e (828-42-27).
**LES PASSAGERS**, film français de Serge Leroy (*) : Gaumont-Théâtre, 2e (231-33-16) ; Cluny-Palace, 5e (033-07-76) ; Montparnasse 83, 6e (544-14-27) ; George-V, 8e (225-41-46) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Gaumont-Opéra, 9e (073-95-48) ; Gaumont-Sud, 14e (331-51-16) ; Cambronne, 15e (734-42-96) ; Clichy-Pathé, 18e (522-37-41).
**VERTIGES**, film italien de Mauro Bolognini (**), v.o. : Panthéon, 5e (033-15-04) ; v.f. : Balzac, 8e (359-52-70) ; Saint-Lazare Pasquier, 8e (387-35-43) ; Maxéville, 9e (770-72-86) ; Cambronne, 15e (734-42-96) ; Clichy-Pathé, 18e (522-37-41).
**TRANSAMERICA EXPRESS**, film américain d'Arthur Hiller, v.o. : Cluny-Ecoles, 5e (033-20-12) ; Elysées-Cinéma, 8e (225-37-90) ; v.f. : Rex, 2e (236-83-03) ; Cinémonde-Opéra, 9e (770-01-90) ; Liberté, 12e (343-01-59) ; U.G.C. Gobelins, 13e (331-06-19) ; Miramar, 14e (326-41-02) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Magic-Convention, 15e (828-20-64) ; Napoléon, 17e (380-41-46) ; Les Images, 18e (522-47-94).
**SCRIM**, film hollandais de Jacob Bijl, v.o. : Saint-André des Arts, 6e (326-48-18).
**LA VILLE SANS SHERIFF**, film italien de L. Fulci, v.f. : Capri, 2e (508-11-69) ; Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03) ; Moulin-Rouge, 18e (606-34-25).
**LA TOUBIB DU REGIMENT**, film italien de Nando Cicero, v.f : Max Linder, 9e (770-40-04) ; Paramount-Gaîté, 13e (326-99-34) ; Convention Saint-Charles, 15e (579-33-00) ; Paramount-Montmartre, 18e (606-34-25)

**MARATHON MAN** (A., v.o.) : Elysées-Point-Show, 8e (225-67-29) ; Calypso, 17e (754-10-68).
**1900** (prem. partie) (It., v.o.-v.f.) (**) : Les Templiers, 3e (272-94-56).
**1900** (deuxième partie) (It., v.o.-v.f.) (**) : Les Templiers, 3e (272-94-56).
**NOUS NOUS SOMMES TANT AIMES** (It., v.o.) : Cinoche Saint-Germain, 6e (633-10-82).
**NUIT D'OR** (Fr.) (*) : U.G.C.-Opéra, (261-50-32) ; U.G.C.-Odéon, 6e (325-71-08) ; U.G.C.-Biarritz, 8e (723-69-23) ; Bienvenue-Monparnasse, (544-25-02) ; Convention-Saint-Charles, 15e (579-33-00).
**L'OMBRE DES ANGES** (All., v.o.) : Olympic, 14e (542-67-42).
**PAIN ET CHOCOLAT** (It., v.o.) : U.G.C.-Danton, 6e (329-42-62) ; Luxembourg, 6e (633-97-77) ; Normandie, 8e (359-41-18) ; v.f. : Bretagne, 6e (222-57-87) ; Caméo, 9e (770-20-89) ; U.G.C.-Gobelins, 13e (331-06-19) ; Magic-Convention, 15e (828-20-64).
**PASCUAL DUARTE** (Esp., v.o.) (**) : Jean-Renoir, 9e (874-40-75), à partir de 16 h. 30.
**LE PAYS BLEU** (Fr.), Saint-Germain-Huchette, 5e (633-87-59) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Concorde, 8e (359-92-84) ; Nations, 12e (343-04-67) ; Montparnasse-Pathé, 14e (326-65-13) ; Gaumont-Convention, 15e (828-42-27) ; Mayfair, 16e (525-27-06) ; Clichy-Pathé, 18e (522-37-41) ; Gaumont-Lumière, 9e (770-84-64).
**LA PETITE FILLE AU BOUT DU CHEMIN** (Fr.-Can., version angl.) : Saint-Michel, 5e (326-79-17) ; Concorde, 8e (359-92-84) ; v.f. : Impérial, 2e (742-72-52) ; Montparnasse 83, 6e (544-14-27) ; Fauvette, 13e (331-56-86).
**LE PIRATE DES CARAIBES** (A., v.o.) : Ermitage, 8e (359-15-71) ; v.f. : Rex, 2e (236-83-93) ; Liberté, 12e (343-01-59) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Miramar, 14e (326-41-02) ; Murat, 16e (288-99-75).
**LE PRETE-NOM** (A., v.o) : Saint-Germain-Village, 5e (633-87-59) ; France-Elysées, 8e (723-71-11).
**PROVIDENCE** (Fr., v. ang.) : Vendôme, 2e (073-97-52) ; U.G.C.-Odéon, 6e (325-71-08) ; Biarritz, 8e (723-69-22) ; v.f. : U.G.C.-Opéra, 2e (261-50-32) ; Publicis Matignon, 8e (359-31-97) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03) ; Bienvenue-Montparnasse, 15e (544-25-02).
**QUAND LA PANTHERE ROSE S'EMMELE** (A., v.o.) : Saint-Germain-Studio, 5e (033-42-72) ; Dragon, 6e (548-54-74) ; Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14) ; Monte-Carlo, 8e (225-09-83) ; v.f. : Rio-Opéra, 2e (742-82-54) ; Omnia, 2e (233-36-39) ; Montparnasse 83, 6e (544-14-27) ; Gaumont-Madeleine, 8e (073-56-03) ; Les Nations, 12e (073-56-03) ; Les Nations, 12e (343-04-67) ; Gaumont-Sud, 14e (331-51-16) ; Cambronne, 15e (734-42-96) ; Clichy-Pathé, 18e (522-37-41).
**QU'EST-CE QUE TU VEUX JULIE ?** (Fr., *) : La Clef, 5e (337-90-90).
**RENE LA CANNE** (Fr.) : Impérial, 2e (742-72-52) ; Quintette, 5e (033-35-40) ; Colisée, 8e (359-29-46) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Montparnasse-Pathé, 14e (326-65-13) ; Gaumont-Convention, 15e (828-42-27) ; Caravelle, 18e (387-50-70) ; Gaumont-Gambetta, 20e (797-02-74).
**REQUIEM A L'AUBE** (Fr.) (*) : Le Marais, 4e (278-47-86).
**LE ROI DES BRICOLEURS** (Fr.) : Paramount-Opéra, 9e (073-34-37) ; Paramount-Montparnasse, 14e (326-22-17).
**SALO** (It., v.o.) (**) . Studio de la Contrescarpe, 5e (325-78-37).
**SARTRE PAR LUI-MEME** (Fr.) : Le Marais, 4e (278-47-86) H. Sp.
**SERVANTE ET MAITRESSE** (Fr.) (**) : Cluny-Ecoles, 5e (033-20-12), Bonaparte, 6e (326-12-12), Biarritz, 8e (723-69-23), Helder, 9e (770-11-24), Liberté, 12e (343-01-59), Mistral, 14e (539-52-43), Convention Saint-Charles, 15e (579-33-00), Secrétan, 19e (206-71-33).
**THE SONG REMAINS THE SAME** (Ang., v.o.) : U.G.C.-Danton, 6e (329-42-62), Haussmann, 9e (770-47-55).
**UNE FEMME, UN JOUR** (Fr.) (*) : U.G.C.-Danton, 6e (329-42-62), Biarritz, 8e (723-69-23).
**UNE FILLE COUSUE DE FIL BLANC** (Fr.) : Mercury, 8e (225-75-90), Paramount-Opéra, 9e (073-34-37, Paramount-Montparnasse, 14e (326-22-17), Paramount-Maillot, 17e 758-24-24).
**LE VOYAGE DES DAMNES** (A., v.o.) : Publicis-Saint-Germain, 6e (222-72-80), Paramount-Elysées, 8e (359-49-34) ; v.f. : Paramount-Opéra, 9e (073-34-37), Paramount-Gobelins, 13e (707-12-28), Paramount-Orléans, 14e (540-45-91), Paramount-Montparnasse, 14e (326-22-17), Paramount-Maillot, 17e (758-24-24).
**WELCOME TO LOS ANGELES** (A., v.o.) : Olympic-Entrepôt, 14e (542-67-42) à 18 h. (sam. + 24 h.).

## *Les grandes reprises*

**LES AVENTURES DU CAPITAINE WYATT** (A., v.o.) : Actua Champo, 5e (033-51-61).
**LE BAL DES VAMPIRES** (A., v.o.) : Luxembourg, 6e (633-97-77).
**LES CARABINIERS** (Fr.) : Studio Bertrand, 7e (783-64-66), H. Spé.
**CETTE SACREE VERITE** (A., v.o.) : Mac-Mahon, 17e (380-24-81).
**CHRONIQUE DES ANNEES DE BRAISE** (Alg., v.o.) : Palais des Glaces, 10e (607-49-93).
**2001 ODYSSEE DE L'ESPACE** (A., v.o.) : la Pagode, 7e (705-12-15).
**GENERAL IDI AMIN DADA** (Fr.) : Studio Bertrand, 7e (783-64-66). H. Sp.
**IL ETAIT UNE FOIS DANS L'OUEST** (It., v.f.) : Argos, 2e (233-67-06).
**IF** (Angl., v.o.) : New-Yorker, 9e (770-63-40) (sf mardi).
**IL ETAIT UNE FOIS HOLLYWOOD** (A., v.o.) : Studio de l'Etoile, 17e (380-19-93).
**JOUR DE FETE** (Fr.) : Capri, 2e (508-11-69) ; Paramount-Marivaux, 2e (266-55-33) ; Boul'Mich, 5e (033-48-29) ; Paramount-Odéon, 6e (325-59-83) ; Paris, 8e (359-53-99) ; Paramount-Bastille, 12e (343-79-17) ; Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03) ; Paramount-Orléans, 14e (540-45-91) ; Paramount-Montparnasse, 14e (326-22-17) ; Convention-Saint-Charles, 15e (579-33-00) ; Passy, 16e (288-62-34) ; Paramount-Chaillot, 17e (758-24-24) ; Secrétan, 19e (206-71-33).
**LES HAUTS DE HURLEVENT** (A., v.o.) : Action-République, 11e (805-51-33), mer./sam.
**MELIES TEL QU'EN LUI-MEME** (Fr.) : le Ranelagh, 16e (288-64-44), H. Sp.
**MONSIEUR KLEIN** (Fr.) : le Bilboquet, 6e (222-87-23) ; Publicis-Champs-Elysées, 8e (720-76-23).
**MY FAIR LADY** (A., v.o.) : Studio Marigny, 8e (225-20-74).
**LES PLUS BELLES ANNEES DE NOTRE VIE** (A., v.o.) : Action-République, 11e (805-51-33), dim.-mardi.
**MURIEL** (Fr.) : 14-Juillet-Montparnasse, 6e (326-58-00) ; Studio Médicis, 5e (633-25-97).
**NOUS SOMMES TOUS EN LIBERTE PROVISOIRE** (It., v.o.) : Cinéma des Champs-Elysées, 8e (359-61-70).
**L'AUBERGE DU SIXIEME BONHEUR** (A., v.o.) : Royal-Villiers, 17e (924-78-31).
**LA PLANETE SAUVAGE** (Fr.) : Marbeuf, 8e (225-47-19) ; Haussmann, 9e (770-47-55).
**LE 7e SCEAU** (Suède, v.o.) : André-Bazin, 13e (337-74-39), dim./mardi.
**SOURIRES D'UNE NUIT D'ETE** (Suède, v.o.) : André-Bazin, 13e (337-74-39), mer./sam.
**TORA, TORA, TORA** (A., v.o.) : Kinopanorama, 15e (306-50-50).
**TO BE OR NOT TO BE** (Ang., v.o.) : Studio Galande, 5e (033-72-71).
**LE TROISIEME HOMME** (A., v.o.) : Action-Christine, 6e (325-85-78).
**UN TRAMWAY NOMME DESIR** (A., v.o.) : Action-La Fayette, 9e (878-80-50).

## SPECTACLES POUR ENFANTS

(du 16 au 23 mars)

**Cirque à l'ancienne au Nouveau Carré**, square Emile-Chautemps (277-88-40), mer., sam. et dim., 15 h. 30.
**Cirque Arena** (square Saint-Lambert), mer., sam. et dim., 14 h. et 16 h.
**Cirque d'Hiver** (700-12-25), mer., 15 h. ; sam., 15 h. et 21 h. ; dim., 14 h.
**Cirque de Paris**, à partir du 26 à Ivry (076-30-36), mer., sam. et dim., 14 h. 30 et 16 h. 30.
**Cirque Moralès**, le 16, à 17 h., à Meudon-la-Forêt ; les 17 et 18, à 18 h., à La Celle-Saint-Cloud ; le 19, à 15 h., et le 20, à 17 h., à Brétigny-sur-Orge ; le 21, à 18 h., à Juvisy ; le 22, à 17 h., et le 23, à 15 h., à Vigneux-sur-Seine.
**Connaissance du cirque** (chapiteau, 200, rue d'Alésia) (878-33-47), mardi, jeudi, ven., à 9 h. 30.
**Au Bec fin** (203-34-49), mer., 15 h. 30 : les Animaux malades de la peste (+ treize ans).
**Au Petit Casino** (747-62-75), mer., 14 h. 30, et dim., 15 h. : le Pays des galipettes.
**Les Blancs-Manteaux** (277-42-51 et 887-97-58), mer. et sam., 14 h. 30 : le Rêve de M. Gabiolo.
**Café d'Edgar** (326-13-68), mer., 14 h. et 16 h. ; sam., 15 h. : Pierre et Félicia ; mer. 14 h. et 16 h. : Ateliers.
**Café-Théâtre de Neuilly** (624-03-83), mer. et sam., 15 h. : les Aventures de Loupio loup blanc.
**Cartoucherie de Vincennes**, Atelier du Chaudron (328-97-04), mardi et ven., 20 h. ; sam. et dim., 16 h. : Qu'est-ce qui passe si tard ?
**Cité internationale**, Maison Heinriche-Heine, le 16, à 14 h. 30 ; le 20, à 15 h. 30 : Max.
**Bois de Boulogne**, Pavillon royal, mer. et sam., 15 h. : Jeux de sots et de seaux.
**Jardin du Luxembourg** (326-46-47), mer. et dim., 14 h. 30, 15 h. 30 et 16 h. 30 ; sam., 15 h. et 16 h. : le Petit Chaperon rouge.
**Jardin des Tuileries** (076-05-19), mer., sam. et dim., 15 h. 15 : Marionnettes.
**Parc Montsouris** (273-39-56), mer., sam. et dim., 15 h. : Guignol.
**Musée des enfants** (Musée d'art moderne) (723-70-94), t. l. j., sf mardi, de 10 h. à 17 h.
**Musée national d'art moderne** (277-12-33), mer., sam., 16 h. : Félix le chat.
**Théâtre des Amandiers**, Nanterre (204-18-81) : Cinéma, TV, débats.
**Théâtre d'animation**, Vincennes (782-19-60), mer., sam. et dim., 15 h. : l'Amour des trois oranges.
**Théâtre de l'Atelier** (535-57-64), t. l. j., sf sam. et dim., 14 h. 30 : le Roman de Renart.
**Théâtre de la Gaîté-Montparnasse** (633-16-23), lundi, mardi, jeudi, ven., 9 h. 30 et 14 h. 15 ; mer., 14 h. 30 : Cric Crac.
**Théâtre le Palace** (878-33-47), mer., jeudi, ven., 14 h. 30 : Sindbad le marin.
**Théâtre du Manitout** (325-60-13), mer et dim., 15 h. : Voyage au pays de la marionnette.
**Théâtre Montparnasse**, t. l. j., sauf sam. et idm., 14 h. 30 : le Barbier de Séville.
**Théâtre Mouffetard** (336-02-87), mer. et sam., 14 h. 30 : le Voyage de Tête-en-l'Air.
**Théâtre de la Plaine** (250-15-65), les 16 et 23, à 15 h. : Filibert et sa moto.
**Théâtre Récamier** (878-33-47), mer., jeudi, ven., 14 h. 30 : Concert insolite ; l'Escogriffe.
**Théâtre 13** (589-05-99), mer., 14 h. 30 : la Ferme du bonheur.
**Cinéma.** — Le label Chouette a été attribué par le secrétariat d'Etat à la culture : (enfants) Ciné follies, la Panthère rose, le Jouet, l'Aile ou la Cuisse, Centre Terre septième continent, la Planète sauvage, Jour de fête ; (adolescents) le Prête-Nom, le Désert des Tartares, le Bal des vampires, Barry Lyndon, Cria Cuervos, Nous nous sommes tant aimés, Un éléphant ça trompe énormément, Derzou Uzala, King Kong, l'Esprit de la ruche, le Juge Fayard dit « le Shériff », Raid sur Entebbe, Giacomo Matteotti, le Pirate des Caraïbes, Pain et Chocolat, le Troisième homme, Cœur de verre, le Jardin de pierres, Casanova, L'une chante, l'autre pas.

# CALENDRIER DES CONCERTS

| | | | |
|---|---|---|---|
| INSTITUT NEERLANDAIS<br>Mardi 15 mars à 20 h. 30<br>(P.e. Valmalète.) | TIBOR DE MACHULA (violoncelle)<br>TAN CRONE (piano)<br>MARTINU - J.-S. BACH<br>BRAHMS | EGLISE ST-SEVERIN (Métro Saint-Michel)<br>Mardi 22 mars à 21 heures<br>Loc : Durand, face Eglise et 3 FNAC<br>(Werner.) | MARIE-CLAIRE JAMET<br>CHRISTIAN LARDÉ<br>jouent BACH<br>Sonates - Suites |
| SALLE GAVEAU<br>Mercredi 16 mars à 18 h. 45<br>Px unig. : 20 F réd. : étud., J.M.F., Alfs, carte vermeil<br>(Valmalète.) | UNE HEURE AVEC... PROKOFIEV<br>et Antoine Goulard (violon)<br>Geneviève Martigny (piano) | SALLE CHOPIN-PLEYEL<br>Mardi 22 mars à 21 heures<br>(Kiesgen.) | La cantatrice finlandaise RAIJA ROIVAINEN<br>Mezzo-soprano<br>av. Pentti KISKIMIES, piano<br>Vivaldi, H. Wolf, Sibelius, Chausson, Tchaikovski... |
| SALLE GAVEAU<br>Mercredi 16, Vendredi 18, Samedi 19 mars à 20 h. 30<br>(Valmalète.) | AMADEUS QUARTET<br>BEETHOVEN<br>INTEGRALE QUATUORS A CORDES | SALLE GAVEAU<br>Mercredi 23 mars à 20 h. 30<br>(Valmalète.) | Jacques CAMURAT<br>Maître Luthier<br>présente « LUTHERIE VIVANTE »<br>par le Quatuor<br>VIA NOVA<br>Mozart, Schumann, Ravel |
| EGLISE des BILLETTES<br>24, rue des Archives<br>Jeudi 17 mars à 20 h. 45<br>(P.e. Kiesgen.) | Œuvres de J.-S. BACH - HAENDEL<br>Ph. BRIDE (violon)<br>J. BARTHE (violon)<br>M. ROCHE (clavecin) | SALLE GAVEAU<br>Jeudi 24 mars à 20 h. 30<br>(Valmalète.) | Premier récital à Paris du pianiste IVAN<br>DRENIKOV<br>Mozart, Liszt, Chopin, Rachmaninov, Beethoven, Prokofiev |
| SALLE GAVEAU<br>Jeudi 17 mars à 21 h. 15<br>(Dandelot.) | TRIO de MUNICH<br>A. Chumachenko (violon)<br>O. Lysy (alto)<br>M. Nothas (violoncelle)<br>Beethoven - Mozart | FACULTE de DROIT<br>92, r. d'Assas<br>Jeudi 24 mars à 20 h. 45<br>(P.e. Valmalète.) | Récital du pianiste<br>WALID AKL<br>Schubert, Liszt, Scarlatti, Rachmaninov |
| THEATRE de la MADELEINE<br>Samedi 19 mars à 17 heures<br>(P.e. Werner.) | Co-production Radio-France<br>Amis Musique de Chambre<br>Le pianiste JEAN-PHILIPPE<br>COLLARD<br>Schumann, Brahms, Liszt | SALLE CORTOT<br>Jeudi 24 mars à 21 heures sur invitation<br>(Kiesgen.) | Licencié de l'Ecole Normale de Musique<br>ROLAND DYENS<br>guitare<br>Villa-Lobos, Pernambuco, Ponce, Brouwer, R. Dyens |
| EGLISE des BILLETTES<br>24, rue des Archives<br>Dimanche 20 mars à 17 h. 45<br>(P.e. Kiesgen.) | Récital flûte et orgue :<br>Luc URBAIN<br>flûtiste<br>Michelle LECLERC<br>organiste<br>Vivaldi, Blavet, Telemann, Bach, Buxtehude, Vierne | SALLE GAVEAU<br>Vendredi 25 mars<br>Lundi 28 mars à 21 heures<br>(Kiesgen.) | BACH<br>LES CONCERTOS pour 1, 2, 3 et 4 claviers<br>Michèle BOEGNER<br>et l'Orchestre de Chambre<br>Jean Barthe<br>av. J.-F. Heisser<br>A. Planes-Ch. Ivaldi |
| SALLE GAVEAU<br>Lundi 21 mars à 20 h. 30<br>(De Saint-Ours.) | « Echanges Artistiques Franco-Israéliens »<br>présentent le pianiste<br>GREGORI HAIMOVSKY<br>Brahms, Chopin, Messiaen... | SALLE PLEYEL<br>Vendredi 1er avril à 21 heures<br>(P.e. Valmalète.) | Unique récital<br>MARILYN HORNE<br>Purcell - Haendel<br>Schubert - Rossini - Falla |
| SALLE CORTOT<br>Lundi 21 mars à 21 heures<br>(Kiesgen.) | En hommage à A. CORTOT<br>la pianiste<br>FLORENCE DELAAGE<br>Mozart, Chopin, Debussy, Liszt, Wagner-Liszt | C.I.P. PALAIS des CONGRES<br>Mardi 12 avril à 20 h. 30<br>(P.e. Valmalète.) | L'OPERA, l'A.L.A.P. et LUMBROSO présentent<br>LA DAMNATION DE FAUST<br>d'Hector BERLIOZ<br>Chœurs et Orchestre du Théâtre Nat. de l'Opéra<br>Dir. : Seiji OSAWA<br>sol. M. HORNE - S. BURROWS<br>E. BLANC - J.-L. SOUMAGNAS<br>E. PERFETTI |

# ARTS ET SPECTACLES

## Cinema

# LE COURT MÉTRAGE A ÉPINAY

*(Suite de la première page.)*

Tout n'était pas de cette qualité, loin de là, parmi la centaine de films sélectionnés dans la « moisson 76 » et au programme de ces dix jours. *« Aujourd'hui, le jeune cinéma n'arrête pas de se copier »*, déplorait Jacques Tati, mardi à Epinay. Moins sévère que « M. Hulot », le festivalier d'occasion aura tout de même pris plaisir, par moments, à cette avalanche d'images. Ainsi, le morne univers du métro, rendu fou par la grâce d'un « accéléré » astucieux, devient un lieu de fête *(le Temps souterrain*, par David Andres). Passionnant aussi, le reportage de Jérôme Ricardou chez les maquisards d'Erythrée *(Avec les combattants d'Erythrée)*. Et ce fut un éclat de rire pour la parodie freudienne du glacial film de Stanley Kubrick, *2001, Odyssée de l'espace (Kubrick à brac*, dessin animé de Dominique Rocher).

Autant de mètres de pellicule qui n'auront peut-être jamais l'honneur des projections commerciales. *« Soixante pour cent au moins des courts métrages, théoriquement programmés dans les circuits traditionnels, ne sont jamais diffusés »*, a dit l'un des réalisateurs présents à Epinay. Au cours des années, entractes, esquimaux glacés et films publicitaires se sont révélés plus rentables, pour les exploitants, que ces « bancs d'essai » de première partie, parfois chahutés ou « gobés » dans l'indifférence. Des lois existent, cependant, qui protègent le court métrage. Peu ou mal appliquées, et en l'absence quasi complète de contrôle, elles sont tombées en désuétude. Souvent, les spectateurs seraient pourtant en droit d'exiger un programme complet ou le remboursement de leur place.

Négligé, sous-estimé, abandonné au fond des tiroirs, le court métrage s'étiole. Jacques Tati s'en est indigné, à Epinay. Il a voulu — lui qui, comme Jean-Luc Godard, Alain Resnais et bien d'autres, a fait ses débuts dans ce genre difficile — tirer la sonnette d'alarme : *« Il faut défendre ce qui permet de commencer dans le métier*, a-t-il déclaré, *le court métrage est le seul moyen dont dispose un jeune réalisateur pour trouver son style et pour s'exprimer, sans avoir à supporter une trop lourde responsabilité financière et artistique. Il faut faire des croquis avant de tenter une grande toile. Sinon, demain, on ne trouvera plus de cinéastes. »*

### Deux crayons trois pinceaux

Apprentis sorciers de l'image, les postulants ne manquent pas. Premier film à vingt, vingt-cinq ou trente ans : on a vu beaucoup de jeunes réalisateurs à Epinay. Mais derrière la rondeur des joues et l'uniforme de rigueur — jeans et chevelure au vent, — se dissimule souvent un passé d'amertume. Les discours *sont acides. On parle « gros sous »*. Trois ans de travail, *« avec deux crayons et trois pinceaux »*, pour Dominique Rocher, dont le film revient à 10 000 francs. Certains ont encore fait baisser la barre : *la Lucarne* d'Olivier Douyère — quinze minutes en noir et blanc, 16 millimètres, tourné à « huis clos » — coûte 2 000 francs. D'autres, au contraire, ont investi de petites fortunes.

Mais rares sont ceux qui peuvent sérieusement espérer rentrer dans leurs fonds. Certes, l'Etat subventionne le court métrage par le biais de contributions à la production (2,2 millions de francs de crédits pour 1977) ou de prix à la qualité (également 2,2 millions de francs, pour cette même année). Mais ces subsides, chichement distribués, sont souvent trop maigres. Reste le système D. — « copains » non rémunérés, comédiens amateurs, ruses insensées pour dénicher une caméra et de la pellicule au rabais — ou les « besognes alimentaires », comme la réalisation de films commandités par de grandes entreprises.

*« On ne crée pas dans la misère »*, s'est écrié, avec chaleur, un spectateur. De fait, le « paupérisme » a largement alimenté les débats d'Epinay. Seul « politique » venu à ces rencontres, M. Jack Ralite, député communiste de la Seine-Saint-Denis et rapporteur spécial pour le budget du cinéma à l'Assemblée nationale, a rappelé : *« La part du cinéma représente 5,7 cent millièmes (0,000 057 %) du budget de l'Etat »*, avant de constater : *« Aucune politique d'ensemble n'est menée en faveur de la création, qu'elle soit littéraire ou cinématographique. La fonction sociale du créateur n'est pas reconnue. Les dégâts humains sont considérables. Tout potentiel créatif qui ne peut pas s'exprimer, dégénère. »*

Les remèdes ? Avec humour et ferveur, Jacques Tati a vigoureusement défendu le sien. *« Il faut*, répétait-il tout en jouant avec son micro, *que le court métrage perçoive un pourcentage sur les recettes. Cela permettrait aux jeunes réalisateurs de continuer. »* Mais l'idée ne suscita qu'un faible enthousiasme...

Il y eut alors des volontaires M. Jacques Avrillon, codirecteur de la Maison des jeunes et de la culture d'Orgemont, s'est prononcé pour une *« défense du court métrage en dehors des circuits commerciaux »*, tout en souhaitant la création d'un organe fédérateur. Pour s'y retrouver : *« La difficulté réside essentiellement dans l'absence d'un catalogue complet des productions*, a-t-il expliqué. *Souvent, nous cherchons des illustrations sonores sur tel ou tel sujet. Mais à qui s'adresser ? Une mise en archives s'impose. »*

### Le poids des maux

On a souhaité une ouverture vers la télévision. Déjà, la troisième chaîne diffuse, le dimanche soir, trois ou quatre courts métrages. Mais *TF 1 et Antenne 2 renâclent.* On a aussi évoqué la diffusion, sa multitude de réseaux confidentiels par lesquels transitent quantité de ces films sans public. Ou encore : la bibliothèque audio-visuelle du Centre Georges-Pompidou ; les circuits de ciné-clubs ; l'expérience proposée (pour avril prochain) par la Société des réalisateurs de films (S.R.F.) et par une salle de cinéma parisienne qui tenteront des séances « midi-minuit » de courts métrages... Les Rencontres d'Epinay se sont voulues festival de combat riche en suggestions.

Pas de critiques sur le fond, en revanche. *« L'argument de la misère élimine toute réflexion sur le contenu »*, prophétisait, au début de la semaine, Jean Rouch, réalisateur et président du Groupe de recherches et d'essais cinématographiques (GREC). Souvent esquissée, ce réflexion sur la création et sur sens du « message » dans un fi a tourné court. Dommage. Elle aur peut-être évité cette flèche lancée p une jeune femme, *« non-prof sionnelle » présente à Epinay : « est intéressant de constater que, dépit des difficultés économiqu des gens ont de l'argent à perd pour tourner de pareilles bêtises.* Un peu excessif ; mais cela méri d'être dit. En effet, trop de réalis teurs s'enlisent dans un médioc narcissisme, oublieux du reste rêve, réalité, public. De son côt Luce Vigo, l'une des responsabl du Festival, remarque : *« Privé spectateurs, le court métrage bénéficie pas, en retour, du ch de la critique... »* Public introuvabl difficultés économiques, « pauvreté de films, absentéisme de la critique autant de maux qui contribuent enfermer ces cinéastes dans ghetto.

CATHERINE GUIGON.









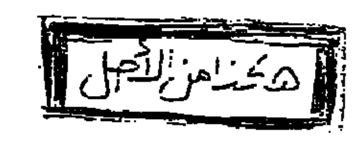












# ARTS ET SPECTACLES

## Cinéma

### La Quatrième Semaine des « Cahiers »

C'est la Quatrième Semaine en douze ans : la revue *les Cahiers du cinéma* propose un choix de films qu'elle juge, non pas tellement représentatifs d'une nouvelle avant-garde (le terme lui paraît spécieux), mais plutôt spécifiquement contemporains. L'actualité ne consiste pas à suivre le matraquage publicitaire et à découvrir un chef-d'œuvre par semaine, mais au contraire à discerner dans la masse des films proposée ceux qui disent autre chose. Comme par hasard, presque tous les films retenus pour figurer dans cette semaine (une bonne vingtaine) s'intègrent mal dans le système de diffusion existant. Ce qui, d'ailleurs, ne leur confère pas automatiquement un label de qualité.

Pour Serge Daney, qui, avec Serge Toubiana, assure le secrétariat de la revue, *« Il est crapuleux de faire semblant de s'intéresser au tout du cinéma. La majorité des revues s'arrangent pour « avoir de l'avance » sur l'actualité supposée. La quasi-totalité des appareils culturels (dont les ciné-clubs) sont stérilisés par une sociologie vulgaire qui invite à remonter mécaniquement aux intentions des auteurs. Or 90 % du cinéma relèvent maintenant de la publicité ou de la pornographie. Le cinéma est en fin de parcours, ne subsiste plus que par quelques grands noms, Fellini, Kurosawa. Nous voulons aborder une autre problématique. Si l'on prétend écrire sur le cinéma, on doit faire comprendre au lecteur par quel bout on le prend. »*

Ecrire aux *Cahiers du cinéma* aujourd'hui, se prévaloir de cette étiquette, c'est évoquer le souvenir, les débuts des cinq « as » d'une époque révolue : Truffaut, Godard, Rivette, Rohmer, Chabrol, c'est se référer à tout un travail de recherche théorique dans les années 60 et rappeler l'engagement politique d'après 1968. C'est aussi, en 1977, essayer de faire le point, de rétablir une continuité. *Les Cahiers du cinéma*, ce fut d'abord le critique André Bazin, une lucidité, une générosité, un humour devenus rares dans la profession et, autour de lui, une nouvelle manière de regarder le cinéma. Après la mort d'André Bazin, en 1958, et après le passage progressif de la première équipe à la réalisation de films, commence alors une période de nouveau cinéma, s'affirme un même intérêt pour les cinématographies naissantes ou renaissantes (Brésil, Canada, Hongrie, Tchécoslovaquie) et pour la théorie du cinéma (à travers Christian Metz, Roland Barthes, etc.).

*Les Cahiers du cinéma* ont lancé bien des modes, créé pas mal de réputations, ont souffert inévitablement d'une attitude de principe qui consiste à lier théorie et pratique, réflexion et mise en œuvre, au risque de sacrifier la revue. Avec désormais, une légère différence, que formule un autre membre de la rédaction, Jean Narboni, coauteur d'un film sur la Palestine produit par le département cinéma de l'université de Vincennes, *l'Olivier* : *« Je ne rêve pas comme les anciens des* Cahiers *de consacrer toute ma vie à faire des films, je serai heureux si j'arrive à en tourner quatre ou cinq. Mais je sens la parenté avec toute une tradition de la revue, je partage les choix de base, la réflexion d'André Bazin me paraît plus proche que jamais. »*

Il faut remonter en avril 1966, à la première semaine des *Cahiers*, pour mieux saisir leur effort. A cette époque sont projetés dans deux salles parisiennes, à l'emblème de la revue à couverture jaune, les films de : Bertolucci (*Prima della revoluzione*) ; Bellochio (*les Poings dans les poches*) ; Jean-Marie Straub (*les Non-réconciliés*) et, déjà entre autres, de : Gilles Groulx (*le Chat dans le sac* ; Léon Hirszman (*A falecida*). Pour la première fois en France, et peut-être dans le monde, hors du contexte de complaisance « humaniste » qui caractérisait à ce moment-là les pays de l'Est — nous pensons au Festival de Karlovy-Vary, à celui de Leipzig — étaient révélés au grand public, en séance régulière, les cinémas nationaux.

***

Cette nouvelle semaine des *Cahiers* devrait compter tout autant que la première pour la très simple raison qu'elle vient exactement à son heure : elle incite à découvrir le cinéma de l'ère des média, de l'après-Hollywood, de l'après-nouvelle vague, c'est-à-dire des films qui, nous semble-t-il, rejoignent et prolongent la pensée d'André Bazin, son souci du « montage interdit », sa volonté d'appréhension d'une réalité « sans couture », mais non sans nuance.

Plusieurs de ces films ont été vus, brièvement ici ou là, certains sont inédits. Citons ceux de Chantal Akerman, Robert Kramer, Luc Moullet, Pierre Perrault, Jean Rouch, Jean-Marie Straub, mais aussi ceux de Luigi Comencini, Monte Hellman, Hans-Jurgen Syberger, ou ceux de cinéastes moins familiers comme Jacky Raynal, Jorge Bodanzky, Sidney Sokhore ; enfin, le premier film d'un membre de l'actuelle rédaction, Pascal Kané, et des films grecs, portugais, etc. Plus, en projection grand écran, six des films de la série « Six fois deux » de Anne-Marie Mieville et Jean-Luc Godard, ainsi que *Trobriand Cricket* (Prix Sadoul 1976) et, sous réserves, *Underground*, d'Emile de Antonio.

Détacher trois œuvres n'a de sens que si celui-ci relève de la subjectivité, mais la comparaison est instructive. Donc, *Fortini Cani*, de Straub-Huillet, le *Goût de la farine*, de Perrault-Gosselin, *News from Hom*, de Chantal Akerman, ou comment reconstruire le cinéma par la parole, la parole comme expérience de toute une vie.

L'évidence du *Goût pour la farine* s'impose à ceux qui veulent bien voir et entendre simultanément, et c'est plus rare qu'on ne l'imagine : ici évidence et non plus transparence, multiplication des contradictions. Avec *Fortini Cani*, dur à recevoir si nous ne pouvons suivre la langue italienne à la source, c'est le parcours de toute une existence filtrée : ici le problème juif repensé, « vécu », devient cri de la raison, refus de l'obscurantisme. *News from Home* exalte après *Jeanne Dielman*, et sur un autre registre, la banalité du quotidien sans nom, qui a sa grandeur et son ineffable. André Bazin, nous semble-t-il, aurait reconnu sa postérité.

LOUIS MARCORELLES.

★ Studio des Ursulines, du 16 au 22 mars.

---

■ Le sixième Festival international du film des droits de l'homme a lieu à Strasbourg jusqu'au 22 mars sur le thème du « Droit au travail ». Chaque projection donne lieu à un débat, et M. Edgar Faure, qui préside l'Institut des droits de l'homme de Strasbourg, animera une « table ronde » sur « Le plein emploi : y croit-on encore ? ».

## Théâtre

### « LA CERISAIE » à Dijon

Michel Humbert, directeur du Théâtre de Bourgogne, est certainement un metteur en scène pour Tchekhov : il possède l'art de mettre le présent en déséquilibre entre les nostalgies du passé et celles d'un futur fuyant, de faire chanter sur une musique grave et douce les inquiétudes des hommes en quête d'éternité.

Michel Humbert voit la Cerisaie — la maison de l'enfance, vestige à vendre d'une société en perdition — comme un lit de mort émergeant du vide, mausolée oublié dans une campagne déserte. Le décor de Jacques Schmidt est un simple tréteau de théâtre, recouvert de fourrure blanche qui étouffe les bruits et ralentit les pas, cerné d'une charpente nue, posé devant un ciel vers lequel descendent en deux files parallèles des arbres et des poteaux électriques.

Les murs de la maison ne sont plus, la famille est déjà partie, la Cerisaie — lieu du souvenir, lieu du théâtre — est envahie de fantômes, arrivant en cortège funèbre, reprenant possession de leurs souvenirs avant de s'évanouir à jamais. Ils vont et viennent entre cour et jardin, prisonniers de leur destin et de la scène. Ils parlent doucement, pour eux-mêmes, n'échangent que des plaisanteries fausses, des rires inopportuns, masques de carnaval triste. Ils répètent les gestes et les paroles qui les ont conduits à leur perte, concentrés sur leurs pensées comme s'ils essayaient de se rappeler quand et comment ils ont laissé passer leur chance. Mais c'est trop tard, tout est joué, tout s'est joué sans eux : leur histoire et l'Histoire. Ils étaient, ils restent des enfants irresponsables. Ils en ont le charme désarmant.

Tchekhov, c'est certain, les aimait d'un amour lucide, et, s'il recommandait de jouer *la Cerisaie « en comédie et même en farce »*, c'était peut-être pour se défendre contre sa fascination pour les derniers jours de beauté d'une femme et d'un monde.

*La Cerisaie* est une pièce où s'enchevêtrent les contradictions autour d'une histoire très simple. La part personnelle des comédiens y est immense. Ils ne peuvent pas *s'arrêter à un seul type de jeu*, faire appel au seul réalisme, ou à la seule psychologie, ou au seul imaginaire, ni se contenter de passer de l'un à l'autre, ils doivent tout donner simultanément sans rien figer. Aucune subtilité de mise en scène ne peut compenser le moindre schématisme d'interprétation.

La troupe du Théâtre de Bourgogne montre des personnages, raconte une intrigue en indiquant les partis pris de lecture, mais ne saisit pas le génie de Tchekhov, ce mystérieux talent de nouer la tragédie tendre, la farce douloureuse. Les comédiens ne « décollent » pas de leur situation propre, qui est celle (épuisante physiquement, intellectuellement, artistiquement) des centres dramatiques enfermés dans une organisation qui ne leur permet pas de se développer, qui fatigue, fait vieillir trop vite. Une vie d'à-peu-près et de renoncements ne favorise pas la création.

Si l'on ne veut pas que la décentralisation laisse passer sa chance, il est temps d'en repenser les conditions et les moyens de travail.

*COLETTE GODARD.*

★ Parvis Saint-Jean, Dijon, 20 h. 15 (jusqu'au 19 mars).

## Musique

### TROIS DISQUES DE FREDERICA VON STADE

### Mélisande chante

*Chérubin devient Mélisande : Frederica von Stade sera l'un des joyaux du* Pelléas *de l'Opéra. Trois disques nous plongent sous le charme de cette voix, qui a les plus belles qualités des emplois de mezzo et de soprano dramatique : chaleur, plénitude, souplesse.*

*Un pot-pourri d'opéras français (Meyerbeer, Gounod, Berlioz, Massenet, Thomas, Offenbach), et c'est le coup de foudre : on est d'emblée captif de cette voix, prêt à admirer tout ce qu'elle chante, comme les adorateurs des héroïnes italiennes... Car ce n'est pas ce qu'elle chante d'abord que l'on écoute, mais le grain, la vibration, le velouté, le phrasé, ce que révèlent le texte et la musique de cet être chantant, essentiel. Frederica von Stade est ici, comme certaines stars de cinéma, un personnage qui résume, un médium, le chant dans son universel rayonnement ; comme Dietrich Fischer-Dieskau ou, plus encore, Charles Panzéra, tel que le considérait Roland Barthes dans un texte célèbre. La voix comme incarnation (CBS, 76.522).*

*Paradoxalement, cette « fonction » s'exprime moins bien dans un disque bien ordonné, airs d'opéras de Mozart d'un côté, de Rossini de l'autre, où prime le génie musical. Car les héroïnes de Mozart, par exemple (Chérubin, Vitellia, Zerline, Sextus), « s'emboîtent » pour former un personnage composite ; d'où un récital un peu académique et artificiel, très beau cependant pour chaque air pris indépendamment (Philips. 9500.098).*

*Mais quelle impression de liberté échevelée et juvénile donne, en comparaison, le concert des deux « gamines », les deux petites Américaines aux voix sœurs, Judith Blegen (soprano) et Frederica von Stade, qui mélangent Schubert, Saint-Saëns, Schumann, Mozart, Brahms, Chausson et Scarlatti ! Duos inconnus aux voix inextricablement confondues, ployant sous la grâce, arias et mélodies où chacune exhale son âme. La prodigieuse beauté de la* Chanson perpétuelle *de Chausson, les alanguissements, les jeux et les désespoirs de l'amour transmués dans cette voix unique, font présager d'une extraordinaire Mélisande (CBS, 76.476).*

JACQUES LONCHAMPT.

# ARTS ET SPECTACLES

## Danse

### Un groupe chorégraphique pour l'Opéra de Nantes

Fort du succès de sa saison lyrique, René Terrasson, directeur général du Théâtre Graslin, entreprend maintenant de ressusciter le ballet. A Nantes, comme dans d'autres grandes villes de province, une troupe payée à l'année est chargée d'assurer les divertissements en montant des opérettes et des opéras. De là à produire des spectacles de danse, il n'y a qu'un pas. Les municipalités hésitent à le franchir car il suppose de l'argent, un public, un chorégraphe.

A Nantes, il y a juste de quoi *assurer chichement* deux programmes de ballet dans la saison. Le public ? Il existait en 1973, où l'Opéra connut avec la jeune compagnie de Jean Zierrat une belle flambée ; il est aujourd'hui à reconquérir. Un chorégraphe ? René Terrasson l'a trouvé en la personne de son premier danseur, Vicente Abad. Après le galop d'essai prometteur sur des musiques contemporaines donné en décembre, celui-ci s'est vu confier la responsabilité d'un hommage à Debussy.

L'assistance, nombreuse, état curieuse de découvrir le nouveau chorégraphe, mais il est difficile encore de déceler son originalité profonde. *Vénézuélien*, formé à l'école du Royal Ballet à Londres, soliste au Ballet national de Hollande et chez *Lazzini*, Vicente Abad est influencé par le style néo-classique : il a longtemps dansé ainsi. Dans ce genre, il fait preuve d'un sens de la composition remarquable. Cependant, la troupe dont il dispose est un médiocre instrument : elle manque de technique et d'entrainement lorsqu'il s'agit d'interpréter la musique fluide et changeante de Debussy. Si dans « Nocturnes » les danseuses montrent leur bonne volonté, si elles s'appliquent à harmoniser leurs mouvements de bras, leur raideur corporelle est impressionnante. Par contre, avec « Children's Corner », Vicente Abad a su tirer parti de la jeunesse de ses interprètes, beaucoup plus à l'aise dans cette pochade burlesque où l'à peu près des gestes se fond dans le rythme et la fantaisie. Le danseur Bernard L'Huillier est un excellent meneur de jeu.

Pour « la Mer », le chorégraphe est parvenu à suggérer le caractère impressionniste de la partition en modelant ses danseurs par grandes masses. Leurs chutes répé*tées en canon, rehaussées* des taches de couleur projetées du peintre Bracaval, sont comme autant de déferlements de vagues. Jacqueline Rayet, artiste invitée, a détaillé avec aisance une danse souple et sensuelle, sans sortir de son *registre* habituel.

Trois danseurs du Ballet du Rhin, Danièle Lesschaeve, Claire Feranne et *Martial* Bockstaele, étaient venus créer un pas de trois de Peter van Dyk, « Danse sacrée, danse profane ». Austère d'apparence, ce petit bijou, bien ciselé, n'a pas répondu à l'attente du public nantais.

MARCELLE MICHEL.

# ÉDITION

## Un nouveau modèle de contrat

**La Société des gens de lettres de France et le Syndicat national de l'édition ont rendu public, lundi 14 mars, un protocole d'accord sur les termes d'un nouveau modèle de contrat d'édition des œuvres littéraires, que les deux parties s'engagent à recommander désormais à leurs adhérents respectifs dans le domaine de la littérature générale.**

Par rapport au contrat type traditionnel et au code des usages en vigueur depuis 1917, et qu'avait seulement complété la loi du 11 mars 1957 sur la propriété lit*téraire et artistique, le nouveau* modèle apporte essentiellement trois modifications.

En premier lieu, les auteurs bénéficient désormais de la part de leurs éditeurs d'une meilleure information sur la vie de leurs œuvres. L'article 2 du contrat nouveau précise ainsi que « l'éditeur informera l'auteur dans le délai maximal d'un mois de chaque tirage auquel il aura procédé ».

Ensuite, s'il est toujours entendu que « l'auteur accorde à l'éditeur un droit de préférence pour les œuvres qu'il se proposerait de publier dans l'avenir », ce droit ne sera plus obligatoirement fixé à cinq œuvres, mais pourra être librement négocié. Ainsi se trouvent reconnus des usages dont certains auteurs commençaient déjà de bénéficier.

Enfin, le nombre d'exemplaires dits « de passe » (exemplaires considérés par l'éditeur comme invendables du fait de détériorations diverses) et sur lesquels les droits d'auteur ne portaient pas n'est plus uniformément fixé à 10 % du tirage.

*« Le nombre de ces exemplaires,* dit le nouveau modèle de contrat, *est fixé à 5 % des ventes annuelles, étant précisé que cette déduction ne s'appliquera pas aux 2 000 premiers exemplaires vendus du tirage initial. La déduction sera en outre ramenée à 7 % au-delà de 30 000 exemplaires, à 6 % au-delà de 45 000 et à 5 % au-delà de 60 000. En revanche, le 10 % est maintenu pour les éditions de grande diffusion dites de poche, et cela quel que soit le nombre d'exemplaires vendus. »*

On notera aussi que l'accord intervenu *« n'est applicable qu'aux nouveaux contrats, sans effet rétroactif sur l'exécution des contrats en cours »*.

La Société des gens de lettres ne présente pas l'affaire comme une « victoire », mais seulement comme *« un progrès, car une négociation bilatérale est destinée à s'achever par un compromis »*.

### Une caisse de retraite complémentaire

Son président, M. Yves Cazeaux, espère seulement que ses adhérents retiendront les « bienfaits tempérés » d'améliorations qui ne *constituent dans son esprit* qu'une « étape ». La négociation entre la Société des gens de lettres et le Syndicat national de l'édition, qui s'était engagée le 25 août 1975, doit d'ailleurs se poursuivre en vue, maintenant, de la création d'une caisse de retraite complémentaire pour les écrivains telle que l'autorise la loi qui les a admis au régime général de la Sécurité sociale depuis le 1er janvier 1977.

Du côté du Syndicat des écrivains de langue française (SELF), qui avait décidé de rompre avec le Syndicat national de l'édition, jugeant que celui-ci avait fait de la Société des gens de lettres l'interlocuteur privilégié *(le Monde* du 17 février), on estime que c'est l'action menée par ce nouveau syndicat, né en décembre 1975, qui a contraint à agir aussi bien les gens de lettres que les éditeurs.

Le SELF, qui a décidé de se battre, lui, pour une refonte de la loi de 1957, juge sévèrement les résultats obtenus. *« La modification du contrat léonin qui, depuis 1917, lie les auteurs à leurs éditeurs*, déclare-t-il dans un communiqué, *consiste en tout et pour tout à moduler la « passe » et à déplacer quelques virgules, mais se garde bien de toucher à l'essentiel des privilèges des éditeurs »*. Le SELF, tout en se déclarant naturellement heureux d'annoncer à tous les écrivains que la passe est en voie de disparition, *« juge néanmoins ce progrès tout à fait insuffisant »*.

● *L'écrivain et académicien mongol Byambyn Rinchen* vient de mourir à Oulan-Bator. Il était âgé de soixante-douze ans.

[Byambyn Richen, dont les anthologies de littérature populaire mongole ont été publiées en Allemagne de l'Ouest dans les années 50, était l'écrivain et critique le plus connu du régime communiste institué en 1925 en Mongolie. Son roman le plus important, *l'Aurore*, est consacré à la transformation de la Mongolie, province de la Chine impériale, devenue Etat indépendant.]



## En bref

### Cinéma

● **« TRANSAMERICA EXPRESS ». — Cluny Ecoles, Elysées Cinéma (v.o.), Rex, Cinémonde Opéra, Liberté, U.G.C. Gobelins, Miramar, Mistral, Magic Convention, Napoléon, Les Images (v.f.).**

Si les trains ne sont pas détournés comme les avions, voyager en chemin de fer, de Los Angeles à Chicago, n'est tout de même pas une sinécure. Sur ce parcours, Gene Wilder, Américain bien tranquille avec sa tête d'agneau bouclé, vit, pour les beaux yeux et le nez retroussé de Jill Clayburgh, pas mal d'émotions fortes.

*Transamerica express*, d'Arthur Hiller, fait penser à la fois aux films de trains d'Hitchcock et au *Mécano de la* General. Cela ne veut pas dire que c'est aussi réussi que du Hitchcock et du Keaton, mais il y a là un heureux mélange d'aventures policières et de burlesque, un sens de l'action, du spectaculaire, *qui font jubiler le spectateur bien* installé dans son fauteuil. Gene Wilder, faussement candide, arrive à se tirer des situations les plus abracadabrantes et, lorsque l'acteur noir Richard Pryor vient lui donner un coup de main, ils atteignent tous deux des sommets comiques.

Pour rendre le divertissement plus spectaculaire, Arthur Hiller a introduit à la fin des séquences de « film-catastrophe ».

JACQUES SICLIER.

● **« SCRIM ». — Saint-André-des-Arts (v.o.).**

Maria, un jour, est entré dans l'appartement d'Anne. Elle a demandé à voir Jim. Anne lui a répondu que Jim était en prison. « *Qui êtes-vous ?* », a demandé Maria. « *La femme de Jim. Et vous ?* » « *Une de ses anciennes amies.* » Anne et Maria se sont regardées. Puis elles ont commencé à parler.

C'est ce face-à-face que relate le film. Cette conversation qui va durer plusieurs jours. Méfiance, curiosité, sympathie : les mots tissent une toile qui peu à peu enveloppe les deux femmes. Entre elles il y a l'absent, les souvenirs, les regrets. Elles se sentent à la fois sœurs et rivales, semblables et profondément dissemblables. Anne, la fragile, la recluse, l'apeurée, envie l'indépendance, la solidité de Maria. Maria se dit qu'elle aurait pu devenir comme Anne. Jeux de miroirs, variations sur deux destins un moment confondus.

Curieux de film du Hollandais Jacob Bijl. Attachant, envoûtant. Une lumière d'aquarium pour un décor unique. Et ces petites phrases inachevées, ces sentiments incertains, qui montent des profondeurs. Au fil des images, c'est comme un voile qui se déchire. Et l'on atteint à quelque chose de rare, de très secret... Géraldine Chaplin et Jessamin Starcke, dont les visages semblent se refléter, l'un dans l'autre, sont remarquables.

JEAN DE BARONCELLI.

● **« BLUES, BLANC, ROUGE ». — Cinéma Le *Marais*.**

« *Hors de l'eau, un orgue a surgi — C'est pas Nemo. C'est Eddy — A l'horizon, l'orgue se hisse — Oh hisse et oh ! C'est Louiss...* » En premier plan, le noir Nougaro chante et, au fond, par contrechants en vagues, en houles, en nappes, quelqu'un fait couler les notes électriques, aux commandes de son vaisseau Hammond. Quelqu'un. Eddie Louiss, discret et clos, l'un des meilleurs organistes de jazz, plébiscité dans les référendums européens et américains.

C'est bien la première fois qu'il joue tous les jours de 14 heures à minuit, et qu'il parle, aussi, et qu'il est sur le devant de la scène, et en même temps derrière. Mais ce n'est pas lui, c'est seulement des images de lui qui bougent, et des sons enregistrés. Lui, il est ailleurs, il vit ailleurs, il joue ailleurs. En ce *moment, il doit être avec des amis*, c'est sûr. « *La musique, je m'en fous, au fond. C'est un moyen d'expression comme un autre, comme la course à pied. Seulement un prétexte pour avoir du plaisir à se retrouver entre copains.* » Dans le film, de Brisson, Cavalier, Dumont et Bea, il dit cela, et ses mains se rejoignent de l'avoir dit. De sa voix qui traîne un peu, il en raconte le moins possible : sur un instrument à clavier, ses doigts le font pour lui. Et ses yeux, surtout : « *Regardez les yeux d'Eddy, ces phares enfantins émergeant mi-rigolards mi-terrorisés de la vague des draps de son lit. Vous aurez pigé que les génies sont toujours des malades, des alités* », écrit Nougaro sur l'une des images de « Blues, blanc, rouge ». Une alternance de propos simples sur l'essentiel insaisissable, la musique, et de musique chez soi, en « boîte », en concert, font approcher le quotidien d'un grand musicien français, fragile et secret. Très secret : un tournage d'un an ne suffira pas à le « piéger » *et on restera entre hauts et bas*, comme, quelquefois, dans un « bœuf », cette réunion improvisée.

YVES BOURDE.

# RADIO-TÉLÉVISION

## Vie aux archives !

*On se dit souvent : si seulement la télévision avait existé au temps de Colbert, Balzac, Rembrandt ou Platon, s'il avait suffi d'appuyer sur un bouton pour les voir là, à l'écran, nous raconter leur vie, leur œuvre, leur époque ! Que de points d'histoire auraient été éclaircis, que de témoignages recueillis et pour la postérité quelle mine de renseignements ! Eh bien ! elle existe, la télévision. On l'a. Et on n'a pas ou peu de traces des hommes et des événements qui ont marqué ces quinze dernières années.*

*Les archives du vingtième siècle, réunies depuis 1969 par Jean-José Marchand, avec l'aide efficace, active, de Pierre Sabbagh, l'un des seuls alors à comprendre le formidable intérêt de cette initiative, ont été victimes de la fin de l'O.R.T.F. Aucune de nos nouvelles sociétés n'en a voulu. Même l'Institut national de l'audio-visuel, dont le rôle à en croire la loi de 1974, est bel et bien de conserver les archives existantes et de les continuer par des archives vivantes — je cite à peu près, — même l'INA n'en a pas voulu. Il avait trop à faire... C'était trop cher... Merci bien !*

*Si on n'a plus les moyens, je ne dis pas d'entreprendre des documentaires de création, mais d'aller planter une caméra au coin d'une cheminée, devant une dame ou un monsieur, et de la laisser ronronner sans y toucher, pendant quelques heures, puis de développer la pellicule, c'est à se demander vraiment à quoi aura servi la réforme.*

*Or nous en sommes là. La* Valentine Tessier, *pleine de souvenirs sur Jouvet, Copeau et les autres, qu'on a vue trop brièvement lundi soir sur TF 1, l'exquise* Mme Simone *qui doit passer le 25 mars sur FR 3 — elle va avoir cent ans le mois prochain, — surtout ne la manquez pas, ces femmes-là sont immortalisées depuis longtemps. Jean-José Marchand n'a plus assez d'argent pour enrichir son inestimable collection. Et pour certains, demain ce sera trop tard. Il faut absolument trouver une solution : prélever une dîme sur la redevance, peut-être, ou une taxe spéciale. C'est impératif. Et urgent.*

*Il y a mieux, ou pis. Non seulement, on ne cherche plus à capter systématiquement les reflets de ce siècle, ceux dont on dispose, on les jette. Seuls sont sauvés de l'oubli les sujets filmés, diffusés par nos journaux télévisés, deux minutes en moyenne sur des reportages qui en font cinq ou six fois plus. Le reste va à la poubelle. Bella Besson, spécialiste de ces questions, s'efforce en vain d'obtenir les maigres subsides nécessaires à la conservation des « chutes ». Rien à faire. C'est stupéfiant oui, c'est ainsi pourtant.*

CLAUDE SARRAUTE.

## MARDI 15 MARS

### CHAINE I : TF 1

20 h. 30, Comédie policière : Oh ! Archibald, de Ch. Exbrayat. Réal. C. Iglesis. Avec P. Guers, T. Torrens, H. Gignoux.

*L'élégant, timide et snob sir Archibald Lauder épouse Nancy, et découvre qu'elle est un agent secret au service d'un méchant colonel. Tous trois se retrouveront à Zurich. La diffusion de ce téléfilm est suivie de la présentation, par Pierre Sipriot, de l'ouvrage de Charles Exbrayat « Ceux de la forêt ».*

22 h. 10, Les peintres naïfs d'Amérique du Nord ; 23 h. 5, Journal.

### CHAINE II : A 2

20 h. 30, Les dossiers de l'écran. Film : « le Baron rouge », de R. Corman (1971). Avec J.-P. Law, R. Brown, B. Primus, K. Huston, P. Masterson.

*Pendant la première guerre mondiale, les exploits d'un aristocrate allemand, as de l'aviation de combat, opposé à un officier canadien et à son escadrille.*

*Ballets aériens et massacres, démonstration de la stupidité de la guerre dans un film au style, à l'esprit de feuilleton.*

Vers 22 h., Débat : L'aviation pendant la première guerre mondiale.

*Avec MM. Hans von der Osten et von Schoenbeck (de l'escadrille « Richthofen »), Leps (qui a vu mourir von Richthofen), de Diesbach, Cazeneuve de Pradines (descendus par l'escadrille allemande), Edmond Petit (auteur de l'« Histoire mondiale de l'aviation »), et Marcel Jullian (auteur de « la Grande Bataille des airs »).*

23 h. 35, Journal.

### CHAINE III : FR 3

20 h. 30, Westerns, films policiers, aventures : « la Déesse de feu », de R. Day (1964). Avec U. Andress, J. Richardson, P. Cushing, Ch. Lee.

*Après la guerre de 1914, un jeune officier britannique est entraîné dans une aventure fabuleuse par une princesse qui prétend avoir trouvé, depuis la civilisation égyptienne, le secret de l'immortalité.*

*Adaptation à grand spectacle et truquages de She, roman fantastique de Rider Haggard, pour mettre en valeur celle qui était alors une nouvelle star : Ursula Andress.*

22 h. 10, Journal.

### FRANCE-CULTURE

20 h., Dialogues : « L'enlèvement d'Europe », avec Alexandre Sanguinetti et Robert Pontillon ; 21 h. 15, Musiques de notre temps, par G. Léon ; 22 h. 30, Entretiens avec Hubert Damisch, par M. Benezet ; 23 h., De la nuit ; 23 h. 50, Poésie.

### FRANCE-MUSIQUE

20 h. 30, Echanges internationaux de Radio-France : Eté de Carinthie 1976, avec l'Orchestre symphonique de Bamberg, dir. M. Caridis, C. Ludwig, alto, D. Grobe, ténor : « Symphonie n° 3 » (Schubert), « Capriccio pour orchestre, opus 2 » (Von Einem), « le Chant de la terre » (Mahler) ; 22 h. 15, Musique du Gabon ; 23 h., Initiatives ; 1 h., Non écrites.

## MERCREDI 16 MARS

### CHAINE I : TF 1

De 12 h. 15 à 20 h., Programme ininterrompu avec, à 18 h. 35, Pour les petits.

20 h. 25, Football : Liverpool - Saint-Etienne en Coupe d'Europe des clubs champions ; 22 h. 10, Documentaire : Sur les traces d'Ulysse, par E. Bradford, adapt. A. François, prod. C.B.S.

*Bradford, historien et explorateur britannique, a sillonné la Méditerranée sur les traces d'Ulysse, pour tenter de démontrer que le héros d'Homère a réellement existé. L'équipe de la télévision américaine a refait le même périple (Cette émission sera programmée ultérieurement en cas de prolongation du match Liverpool-Saint-Etienne.)*

23 h., Journal.

### CHAINE II : A 2

De 13 h. 35 à 20 h., Programme ininterrompu avec, à 14 h., Les après-midi d'Antenne 2.

20 h. 30, Série : Switch ; 21 h. 25, Magazine d'actualité : Débat sur les populations ; 22 h. 55, Jazz : Earl Hines spécial (A salute to Louis Armstrong), par J.-Ch. Averty ; 23 h. 25, Journal.

### CHAINE III : FR 3

18 h. 45, Pour les jeunes : Feu rouge, feu vert ; 19 h. 5, Emission régionale (avec, à 19 h. 40, « Valentine », de A. Bonnardel, FR 3 Lyon) ; 20 h., Les jeux.

20 h. 30 (R.), Un film, un auteur : « la Chatte sur un toit brûlant », de R. Brooks (1958), avec E. Taylor, P. Newman, B. Ives, J. Carson, J. Anderson.

*Une famille sudiste divisée par un conflit d'intérêts à l'approche de la mort de son patriarche. Le fils cadet, qui souffre d'un traumatisme psychologique, laisse sa femme sexuellement frustrée.*

*Détournement vers l'étude de mœurs, d'une pièce « psychanalytique » de Tennessee Williams dont l'homosexualité était le ressort principal. Forte tension dramatique.*

22 h. 15, Journal.

### FRANCE-CULTURE

20 h., La musique et les hommes... Le solfège à l'école, par F. Delalande et G. Reibel ; 22 h. 30, Entretiens avec... H. Damisch ; 23 h., De la nuit ; 23 h. 50, Poésie.

### FRANCE-MUSIQUE

20 h. 30, Musique au présent... Nouvel Orchestre philharmonique de Radio-France, direction L. Vis, avec H. Holliger, C. Saneva, J. Chamonin : « Lamentations » (J. Koerner) ; « Chemins IV » (L. Berio) ; « Cristal » (F. Bayle) ; « Siebengesang » (H. Holliger) ; 22 h., Cordes pincées ; 0 h. 5, Le violon sur le toit : poèmes et programme musical ; 1 h., Musique de la rue.

### RADIO-MOSCOU DÉNONCE L'« EXPLOITATION » DES ARTISTES-INTERPRÈTES FRANÇAIS

● Radio-Moscou a consacré le 12 mars son émission « Le Globe musical » à la radio et à la télévision françaises, dénonçant le chômage des artistes-interprètes et prenant violemment à partie la politique des sociétés de programmes.

Radio-Moscou a notamment critiqué *« l'exploitation et l'oppression »* des artistes de variétés et l'« américanisation » des programmes de Radio-France, soulignant que poètes, acteurs et chanteurs luttent pour que la chanson française ait droit de cité sur les ondes. Après avoir énuméré des titres de chansons *« interdites en France dans l'intérêt de la bourgeoisie et du grand capital »*, Radio-Moscou a diffusé une des chansons de Jean Ferrat, *la France*.

### LA B.B.C. ANNULE LE CONCOURS DE L'EUROVISION

● Le Festival de la chanson de l'Eurovision sera probablement annulé en raison de la grève des cameramen de la B.B.C. En effet, les responsables de la chaîne de télévision britannique ont, le lundi 14 mars, informé les organismes membres de l'Union européenne de radiodiffusion que la retransmission du concours, prévue pour le 2 avril, ne pourrait être assurée ; ils ont demandé aux dix-sept offices affiliés à l'U.E.R. de trouver une solution de remplacement. Les Pays-Bas ou la République fédérale allemande pourraient se charger d'organiser cette manifestation diffusée en direct, bien que cela soit difficile sinon impossible dans un délai aussi bref.

## D'une chaîne à l'autre

### POUR UN FIP « CLASSIQUE »

● Et s'il existait, à l'usage en particulier des isolés et des intellectuels au travail, une longueur d'ondes qui diffuse, en modulation de fréquence, un programme ininterrompu de musique classique ? Cette proposition, visant à instaurer un FIP classique, a fait l'objet d'une question écrite, déposée devant l'Assemblée nationale par M. Gilbert Gantier, député de Paris (R.I.).

*« Une expérience de ce genre pourrait être tentée très rapidement dans la région parisienne, où se trouve réunie la plus grande concentration potentielle d'auditeurs,* précise M. Gantier. *Son coût serait faible et serait largement compensé par l'amélioration de qualité de la vie qui en résulterait pour un nombre important de citadins qui y trouveraient une contrepartie positive aux inconvénients de la concentration urbaine. Par ailleurs, FIP pourrait ainsi se consacrer plus encore qu'il ne le fait actuellement à la musique pop' et aux rythmes exotiques. »*

### TRIBUNES ET DÉBATS

MARDI 15 MARS

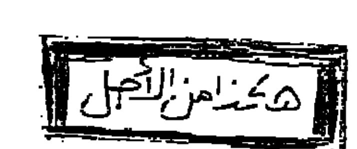
— *M. Charles Fiterman*, membre du secrétariat du parti communiste est l'invité d'Europe 1, à 19 h. 15.

— *M. Norbert Ségard*, secrétaire d'Etat aux postes et télécommunications, répond aux questions des journalistes de France-Inter, à 19 h. 15.

MERCREDI 16 MARS

— *M. Jacques Chirac*, candidat R.P.R. à la mairie de Paris est l'invité d'Europe 1, à 19 h. 15.

— *« La Population »* est le thème du magazine d'actualité d'Antenne 2, à 21 h. 25.



# ANNONCES CLASSEES

| | La ligne | La ligne T.C. |
|---|---|---|
| OFFRES D'EMPLOI | 40,00 | 45,76 |
| "Placards encadrés" 2 col. et + (la ligne colonne) | 42,00 | 48,04 |
| DEMANDES D'EMPLOI | 9,00 | 10,29 |
| CAPITAUX OU PROPOSITIONS COMMERC. | 70,00 | 80,08 |

| | La ligne | La ligne T.C. |
|---|---|---|
| L'IMMOBILIER | 28,00 | 32,03 |
| "Placards encadrés" | 34,00 | 38,89 |
| Double insertion | 38,00 | 43,47 |
| "Placards encadrés" | 40,00 | 45,76 |
| L'AGENDA DU MONDE | 28,00 | 32,03 |





## emplois internationaux emplois internationaux emplois internationaux

RÉPUBLIQUE ALGÉRIENNE DÉMOCRATIQUE ET POPULAIRE

Secrétariat d'État au Plan — Commissariat National à l'Informatique

# LE CENTRE D'ÉTUDES ET DE RECHERCHES EN INFORMATIQUE

ÉTABLISSEMENT DE FORMATION DES INFORMATICIENS (Programmeurs, Analystes, Ingénieurs)

## RECRUTE DES ENSEIGNANTS

- **En Technologie des Ordinateurs ;**
- **Automatique et Asservissements (Informatique Industrielle) ;**
- **En Électronique ;**
- **En Physique ;**
- **En Théorie des Langages et Compilation ;**
- **En Système, pour l'enseignement :**
  - des concepts généraux des systèmes d'exploitation ;
  - des techniques de mise en œuvre d'un système (SIRIS 7 de préférence) ;
  - de l'Assembleur (du 10070, de préférence) ;
- **En Transmissions de données, Télétraitement et Réseaux ;**
- **En Informatique appliquée à la gestion, pour l'enseignement :**
  - des langages évolués (COBOL, PL/1, FORTRAN) ;
  - des méthodologies d'Analyse et de Programmation (notamment L.C.P., L.C.S., CORIG) ;
  - des Fichiers et des bases de données ;
- **En Organisation et Méthodes (Structures, Circuits et Imprimés Administratifs) ;**
- **En Économie Générale ;**
- **En Gestion des Entreprises (Comptabilité, Contrôle de Gestion, Tableau de bord, Stratégie d'Entreprises, Organisation et Structures des Entreprises) ;**
- **En Mathématiques ;**
- **En Statistiques ;**
- **En Recherche Opérationnelle.**

Les candidats doivent avoir des titres suffisants (au moins Doctorat de 3e Cycle ou Diplôme d'Ingénieur d'une Grande École), une expérience pratique dans leur spécialité et avoir déjà enseigné. Ils auront des **activités d'enseignement et de recherche**, et participeront à **l'encadrement des élèves dans des projets réels en entreprise.**

Les postes offerts seront libres à la rentrée d'Octobre 1977.

Les candidats (toutes nationalités, mais parlant français) peuvent être recrutés soit dans le cadre de la Coopération Technique Intergouvernementale, soit sous contrat de droit commun.

*Les candidatures doivent être adressées au*

**C. E. R. I.**
OUED-SMAR - ALGER

Joindre un curriculum vitae détaillé et toutes pièces justificatives des titres et de la qualification

---

Organisat. intern. ch. travailleur social, animat. expérim., pr prog au Liban. Parl. fr., angl., expér. en pays arabe souhaitable. Offres à : Union Internationale de protection de l'enfance, 1, r. de Varembé, 1211 Genève 20 Suisse. Téléph. : (022) 34-12-20.

---

## COMPLEXE INDUSTR. ET MINIER

dont le siège d'exploitation est situé en Afrique noire francophone, scolarisant les enfants des agents expatriés, recherche

## JEUNE PROFESSEUR DE LETTRES

chargé de l'application des programmes du C.N.T.E. (premier cycle)

— Anglais obligatoire ;
— Quelques années d'expérience de l'enseignement secondaire.

Contrat ferme.
Avantages et garanties expatriés.

*Ecrire avec C.V. explicite sous référence CO/GC à CETAGEP, 30, av. de l'Amiral-Lemonnier, 78160 MARLY-LE-ROI.*

---

ETABLISSEMENT V. COTE Casablanca cherche CHIMISTE spécial. fabrication peinture. Ecr. n° 562, « le Monde » Publ. 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

---

## La Banque Européenne d'Investissement

Institution indépendante de la Communauté Economique Européenne recherche pour son siège à Luxembourg

## un traducteur/réviseur français

qui dirigera une petite équipe de traducteurs français

**Qualifications requises**

**Formation:** niveau universitaire ou équivalent. Solides connaissances économiques et financières.

**Expérience:** pratique approfondie de la traduction pendant plusieurs années comme réviseur ou traducteur sans supervision.

**Langues:** parfaite maîtrise de l'anglais et de l'allemand; la connaissance d'une ou de plusieurs autres langues de la Communauté serait fort souhaitable.

**Nationalité:** d'un des Pays Membres de la CEE.

**Age:** entre 35 et 45 ans.

*Rémunération intéressante, en fonction des qualifications et de l'expérience.*

Les intéressés sont priés d'écrire, en joignant à leur lettre un curriculum vitae complet et précis et une photographie, à la

**Banque Européenne d'Investissement**
Service du Personnel
Boîte Postale 2005
**Luxembourg**

Les candidatures seront traitées avec la discrétion de rigueur.

---

## INGÉNIEUR D'AFFAIRES IMPORTANTE SOCIÉTÉ SUISSE D'INGÉNIERIE

recherche

## INGÉNIEUR D'AFFAIRES

*ayant expérience technico-commerciale internationale pour contrats d'études et pour installations « clés en main », négociations avec clients et avec sous-traitants ou compagnies associées, contrôle de l'exécution des contrats.*

- Age : 30 à 35 ans minimum.
- Langues : Anglais, Français et/ou Espagnol.
- Lieu de travail : Genève, Suisse.
- Salaire : ouvert, en fonction de l'expérience.

Ecrire : B.P. 384, 1211 GENÈVE, Suisse

---

**CATERPILLAR**

## REGIONAL MANAGER - OEM SALES
### France/Germany/Benelux

Caterpillar is a major manufacturer of Diesel Engines from 100 to 1.500 H.P. and offers a challenging opportunity to a Regional Manager-OEM Sales.

The responsibilities cover the development and promotion of Engine Sales to manufacturers of trucks, buses, agricultural and construction equipment requiring the ability to deal at senior management level in the engineering and commercial field.

The position is based in Geneva and involves travel to call on potential customers.

The ideal candidate will have :

— **Advanced education in Engineering**
— **Strong commercial aptitude**
— **5 - 10 years sales experience in this field**
— **Good knowledge of English, French and German.**

Interested applicants are invited to send their detailed résumé to:

**P. Karstens**
**CATERPILLAR OVERSEAS S.A.** 118, rue du Rhône, 1211 Genève 3 (Switzerland).

---

**SOCIÉTÉ FRANCO-AMÉRICAINE**

recherche pour département

**Traitement thermique d'effluents :**

## INGENIEUR
**confirmé**

Pour poste technico-commercial exigeant connaissance process étendues engineering pétrochimique ou chimique.

Poste implanté à **MILAN**

*dans succursale italienne, mais appointé par la* société française.
Poste d'avenir.
Langues anglaise et italienne souhaitées.

Envoyer C.V. et prétentions sous n° 98203 B à BLEU Publicité — 17, rue Lebel 94300 VINCENNES, qui transmettra.

---

Société produits parfumerie de prestige recherche un

## DIRECTEUR DES VENTES

pour l'Extr.-Orient, susceptible de s'expatrier 10 mois sur 12, expérience parfumerie non obligatoire mais souhaitable. Anglais parlé, écrit, couramment indispensable.
Plan carrière à envisager si dynamisme et sens responsab.
Ecr. n° T 099 281 M Rég.-Presse 85 bis, rue Réaumur, Paris-2e.

---

BUREAU D'ETUDES cherche

## INGÉNIEUR

Gde Ecole, confirmé, spécialité bâtiment, pour assurer responsabilités filiale au GABON
Doit pouvoir prendre en charge sur place les problèmes techniques commerciaux et de gest.
TEL. : 687-26-30.

---

IMPORTANT GROUPE FRANÇAIS recherche dans le cadre de l'extension de ses affaires agricoles en AFRIQUE NOIRE :

## INGÉNIEUR

E N.S.A ou équivalent économiste
Expérience de quelques années souhaitable
Avantages habit. d'expatriement
Adresser C.V et prét. n° 2 952.
CONTESSE PUBLICITE,
20, av. Opéra, Paris-1er q. tr.

---

## ALUMINIUM PECHINEY

recherche
pour Filiale CAMEROUN

## INGENIEUR ELECTRICIEN

**ESE GRENOBLE ou TOULOUSE**

ayant 5 ans expérience industrielle dans Service Electrique usine Mécanique ou Métallurgique ou plateformes de constructeurs.

Tout d'abord il sera affecté comme adjoint au chef du service électrique de l'usine (électrolyse + laminage) et ultérieurement pourrait le remplacer ce qui implique un séjour de 6 à 7 ans au Cameroun.

A l'issue de cette période, affectation dans l'une des sociétés du groupe.

Scolarité par professeurs français assurée jusqu'à 3e inclus.

Adresser C.V. détaillé à DRP ALUMINIUM PECHINEY - 23, rue Balzac 75008 PARIS.

---

## LIBREVILLE 7.000.000 CFA

**SOCIETE COMMERCIALE IMPORT**
établie depuis longtemps en Afrique développe ses activités pour suivre l'expansion locale, recherche

## RESPONSABLE FINANC./ADMIN.

Le candidat retenu, d'au moins 27 ans, aura une formation supérieure D.E.C.S. ou E.S.C. complétée si possible par une première expérience d'un poste similaire en Afrique francophone.
Responsable de la C.G. (C.E. mensuels et bilan) Il assurera personnellement la gestion de la trésorerie et les relations avec les banques. Il supervisera aussi l'ensemble des opérations administratives : opérations commerciales (transit, stocks...) et personnel.

Conditions expatriés habituelles offertes à un jeune Cadre souhaitant des responsabilités réelles supérieures à celles d'un poste équivalent en métropole.

Ecr. C.V. ss réf. CFA/RB à TAS, 77, r. la Boétie. PARIS-8e.

---

Leading international manufacturer of biomedical equipment is seeking a

## SALES ENGINEER eastern europe

**Mission :**
Increase our market penetration in Eastern Europe.

**Profile :**
- Proven successful experience in sales and marketing of medical product in Eastern Europe
- Total fluency English and German essential

Other European languages an asset.
Excellent salary and benefit program.

Write in English, giving full information on educational background and current earnings, quoting reference 9508 to

**OP organisation et publicité**
2 RUE MARENGO 75001 PARIS/OUTRANSMETRA

---

## emplois internationaux

*Le Monde présente cette rubrique dans ses pages d'annonces le lundi et le mardi.*

*Cette classification permet aux sociétés nationales ou internationales de faire publier pour leur siège ou leurs établissements situés hors de France leurs appels d'offres d'emplois.*

| | La ligne | La ligne T.C. |
|---|---|---|
| OFFRES D'EMPLOI | 40,00 | 45,76 |
| "Placards encadrés" 2 col. et + (la ligne colonne) | 42,00 | 48,04 |
| DEMANDES D'EMPLOI | 9,00 | 10,29 |
| CAPITAUX OU PROPOSITIONS COMMERC | 70,00 | 80,08 |

# ANNONCES CLASSEES

| | La ligne | La ligne T.C. |
|---|---|---|
| L'IMMOBILIER | 28,00 | 32,03 |
| "Placards encadrés" | 34,00 | 38,89 |
| Double insertion "Placards encadrés" | 38,00 | 43,47 |
| | 40,00 | 45,76 |
| L'AGENDA DU MONDE | 28,00 | 32,03 |





## emplois régionaux emplois régionaux emplois régionaux emplois régionaux

**Importante Société Alimentaire membre d'un groupe international leader de son marché**

Implantée à environ 120 km au Sud de PARIS à proximité d'une grande ville

RECHERCHE

### UN INGÉNIEUR DE PROJETS

**Ses responsabilités :**

- Participer, au sein des Services Techniques, à l'élaboration des Plans d'Investissements ;
- Assurer l'étude et la réalisation de projets d'équipements, de la pré-étude au démarrage et au suivi en production, y inclus la responsabilité financière.

- VOUS ETES INGENIEUR A.M., E.C.A.M. ou équivalent.
- VOUS AVEZ une expérience d'au moins 4 ANS en projets d'équipements dans les domaines suivants : électricité, mécanique, bâtiment industriel, en INDUSTRIE ALIMENTAIRE DE PREFERENCE. Une expérience de conduite de groupe et une bonne pratique de l'Anglais seront des atouts supplémentaires.
- VOUS VOULEZ VOUS REALISER en devenant le PATRON D'UNE EQUIPE PROJETS. Votre rémunération annuelle ne sera pas inférieure à 100.000 F.
- SAISISSEZ L'OPPORTUNITE QUE NOUS VOUS OFFRONS.

Envoyez votre lettre de candidature avec C.V. + photo à n° 3.322 CONTESSE Publicité, 20, avenue de l'Opéra, 75040 PARIS CEDEX 01, qui transmettra. — Réponse assurée.

---

**IMPTE SOCIÉTÉ RÉGION LYONNAISE**

recherche

### DIRECTEUR

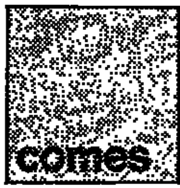
**DIVISION COMMERCIALE REVÊTEMENTS DE SOL**

*Il devra :*

— prendre l'entière responsabilité commerciale de la division representant l'activité majeure de l'entreprise ;
— animer l'ensemble des forces de vente : chefs de vente et représentants ;
— préparer avec le Directeur Commercial la politique de développement des produits et l'appliquer après acceptation par la Direction ;
— réaliser ou faire réaliser toutes les études nécessaires à la connaissance du marché et de son évolution prévisible.

*Il aura :*

— une formation commerciale supérieure ;
— une bonne connaissance des méthodes modernes de commercialisation ;
— une solide expérience d'animation commerciale (5 à 10 ans), de préférence en revêtements de sol.




Envoyer C.V. détaillé, lettre manuscrite, photo récente et prétentions au Département Recrutement du COMES, 19, rue de la Paix, 75002 PARIS (sous réf. 1229).

Discrétion absolue et réponse assurées.

---

**VAL DE LOIRE**
**Entreprise Industrielle**

(1500 personnes, C.A. 76 : 165 Millions C.A. 77 prévu : 225 Millions)

recherche

### directeur financier et informatique

**150.000 F. +**

Rattaché directement au Président Directeur Général, il planifie, coordonne et contrôle les opérations des services : comptabilité générale et analytique, gestion budgétaire, informatique. Il anime 36 collaborateurs, dont 7 cadres.

Agé de 35 ans minimum, il a une formation grande école commerciale ou d'ingénieur (ECP particulièrement apprécié). Il a exercé de réelles responsabilités financières et informatique dans une entreprise industrielle de taille équivalente. Anglais indispensable.

Ecrire avec C.V. et rémunération actuelle sous référence M659 a notre Conseil

centor — DEPARTEMENT EMPLOI

13 bis, rue Henri Monnier - 75009 PARIS.

---

Sté équipements de bureau - ANGERS recherche

### CHEF DES VENTES

pour diriger et animer trois équipes de vente dans les matériels suivants :
— *offset* ;
— photocopieurs ;
— dessin.

Expérience et dynamisme indispensables. Statut cadre.

Adresser C.V. manuscrit + photo + prétentions à P.I.D.A.L., 8, rue Saint-Maurille, 49000 ANGERS

---

HENKEL FRANCE, filiale d'un Groupe Chimique européen, 1400 personnes, 2 usines, diffusant des produits de grande consommation (lessives, cosmétiques) et des produits industriels (colles, produits minéraux, détergents...), propose au sein de son **Département Traitement des Eaux** un poste d'

### INGENIEUR TECHNICO-COMMERCIAL

**RÉGION NORD (LILLE)**

Ce poste conviendrait à un ingénieur chimiste ayant une première expérience réussie de la vente pour diffuser produits et matériels auprès des industriels de la Sidérurgie, Pétrochimie...

- Stage de formation de 3 mois.
- Salaire fixe x 13 + primes.
- Voiture fournie + frais.

Connaissance de l'Allemand appréciée.

Écrivez-nous, sous réf. 933 M, à

HENKEL FRANCE - DRH,
B.P. 111, 94250 Gentilly.

Henkel

HAVAS CONTACT

---

Très Importante filature de l'Est, coton et synthétique. Produits modernes haute qualité, forte position exportatrice

recherche

### INGÉNIEUR TEXTILE

Service essais et développement ENSAIT, ESITM ou similaire, 2 à 5 a. expér. fabric. ou labo. Mission : contrôle qualité, mise au point nouveaux. Poste d'avenir stable et évolutif, bien rémunéré. Logement facilité. Adresser C.V. détaillé à

**SELETEC**
Conseil en Recrutement
67009 STRASBOURG CEDEX
sous référence 724.

---

MUTUELLE FINANCIERE recommandée par la Presse Economique

recherche

### COLLABORATEURS

— Niveau second. ou supérieur (Licence, maîtrise, école de cadres, H.E.C.) pour les départements de la SAVOIE, LA HAUTE-SAVOIE et l'AIN.
— Poste d'avenir avec possibilité de gains très élevés pour candidats de valeur.

Ecrire avec C.V.
HAVAS 74000 ANNECY n° 435 qui transmettra.

---

**SAFT Leclanché** — **Groupe C.G.E.**

vous propose à **POITIERS** le poste

### INGENIEUR CONCEPTEUR d'équipements automatisés

**VOTRE MISSION :**

— Vous animerez un groupe d'étude, en liaison étroite avec une équipe technique pluridisciplinaire.
— Vous serez responsable des recherches technologiques appliquées aux équipements concernant des nouveaux produits miniaturisés de très grande série.

**POUR REUSSIR, IL VOUS FAUT :**

— Une formation Ecole d'INGENIEUR MECANICIEN orientée vers les AUTOMATISMES.
— Une expérience industrielle de 5 ans minimum, comprenant une connaissance approfondie de la MINIATURISATION.
— La pratique de l'anglais, en vue des contacts extérieurs indispensables.

Si vous êtes intéressé, adressez-nous votre candidature sous référence P7-16 en mentionnant la rémunération souhaitée :

SAFT — DIRECTION DES RELATIONS HUMAINES
119, rue du Prdt-Wilson
92300-LEVALLOIS-PERRET

---

**UNION DES CAISSES CENTRALES DE LA MUTUALITE AGRICOLE**

RECHERCHE

### analystes

Les candidats devront être titulaires d'un diplôme de l'enseignement supérieur (Maîtrise informatique ou niveau équivalent) et avoir une expérience concrète de 2 ou 3 ans minimum.

Ils participeront avec les Chefs d'Application aux études et à la mise en place d'un système informatique évolué avec **"temps réel et bases de données".**

Lieu de résidence : **NIORT - MONTAUBAN**

Ecrire avec c.v., photo et prétentions au Département Gestion du Personnel 8/10, rue d'Astorg - 75008 PARIS.

Havas Contact

---

*Important Groupe Français de la METALLURGIE crée un service*

### *Vente & Suivi de Contrats de Know How et d'Assistance Technique*

*Nous recherchons le*

**Directeur**

*de ce nouveau SERVICE.*

*Le candidat devra :*

- *être ingénieur de formation (Centrale, Arts et Métiers...)*
- *avoir exercé des responsabilités de production,*
- *connaître à fond les problèmes d'ordonnancement, de méthodes et d'études,*
- *désirer utiliser sa compétence industrielle dans une activité technico-commerciale,*
- *connaître parfaitement l'anglais,*
- *aimer voyager (50% de son temps)*

*Le poste est basé dans une grande ville de l'Est.*

*Nous répondrons à toutes les candidatures (CV détaillé accompagné d'une lettre expliquant l'intérêt porté à ce poste) —sous Réf.M. 1295 à préciser sur l'enveloppe— qui seront traitées confidentiellement par*

DEVELOPPEMENT

*10 rue de la Paix, 75002 Paris*

---

**GROUPE INDUSTRIEL**

(5.000 PERSONNES) METTANT EN ŒUVRE IMPORTANTS MOYENS EN MATÉRIELS ET PERSONNELS - OFFRE DANS LE CADRE D'UN FORT DÉVELOPPEMENT POSTES DE

### DIRECTEURS DE FILIALE

Chaque directeur dirigera une unité de 200 à 300 personnes en assumant des responsabilités : de direction de personnel, gestion, organisation, contacts extérieurs. Ces postes peuvent convenir à des candidats formation supérieure, ayant une expérience professionnelle impliquant

**ANIMATION ET GESTION.**

Poste ville de province. Une certaine mobilité géographique est possible.

Ecrire sous réf. ND 431 CM.
4, r. Massenet, 75016 PARIS.
DISCRETION ABSOLUE.

etap

---

Importante Usine Moderne sud Bas-Rhin recherche

### JEUNE CHEF DE DÉPARTEMENT TECHNICO-COMMERCIAL

Formation d'ingénieur (ENSI, ETP ou sim.) ou supérieure cciale (ESC ou similaire) 3 à 5 ans d'expérience de vente ou d'organisation technico-cciale. MISSION : responsabilité globale (Ventes, développement, gestion) d'une ligne de produits techniques interessant la signalisation routière, étude de marché permanent, animation et contrôle d'une équipe de technico-cciaux, contacts de vente à niveau élevé (administration gdes entreprises) Déplacement 30 % du temps (pays de la C.E.E.) Allemand courant indispensable. Poste d'avenir stable. Logement facilité, région touristique sud Bas-Rhin.

Adresser C.V. détaillé à :
**SELETEC**
Conseil en Recrutement
67009 STRASBOURG CEDEX
sous reference 714.

---

**CONSTRUCTIONS ELECTRIQUES**

### Directeur Industriel — 190.000 F. +

Une entreprise renommée dans le domaine de l'appareillage électrique, C.A. 100 millions, 700 personnes, cherche, pour diriger l'ensemble de ses services techniques, de production, de qualité et d'approvisionnement, son Directeur industriel. Rattaché au Directeur général, il assure la responsabilité du bon déroulement des études et orchestre l'ensemble de l'industrialisation des produits dans le cadre d'un plan quadriennal, il recherche les méthodes permettant l'accroissement de la satisfaction au travail, en même temps que celui de la productivité. Ce poste convient à un ingénieur grande école, ayant au moins dix ans d'expérience industrielle, dont plusieurs au niveau direction production, ou direction d'usine. Résidence ville universitaire de l'Est.

sélé CEGOS

Adresser lettre manuscrite et C.V. detaillé sous réf. 23478/M à M.J. FOURNIAT - Sélé-CEGOS, 33 quai Galliéni 92152 SURESNES, qui s'engage à répondre et garantit une totale discrétion.

---




*Leader Mondial dans le domaine des interventions sous-marines*

Une des Sociétés du Groupe recherche pour l'Engineering des Engins sous-marins :

### 1 ingénieur électronicien

**Réf. 1 77/S.5**

- formation Grande École
- spécialisation électro-technique ou électronique
- 2/3 ans expérience des études, réalisation et essais de systèmes électroniques complexes
- expérience relations clients/sous-traitants appréciée
- pratique courante de l'anglais

Il sera chargé, sous la responsabilité du Chef du Service Électronique et engins télécommandés, d'un projet d'engins télécommandés comportant l'étude de marchés, l'étude système, la maîtrise d'œuvre de sous-traitance l'essai et la mise en opération.

Le poste est basé à MARSEILLE mais nécessite des déplacements de courte durée.

Envoyer C.V., photo et prétentions sous référence correspondante à COMEX - Service recrutement - 13275 MARSEILLE CEDEX 2

---

### DIRECTEUR ADJOINT

**Littoral Ouest Atlantique**

Ce poste sera confié à un **INGÉNIEUR CHIMISTE**, plus de 32 ans (E.N.S.C. ou équiv.), ayant une formation complémentaire de Gestionnaire (I.A.E. ou équiv.) et attiré par une carrière en province.

Quelques années d'expérience, acquises auprès d'une P.M.I. lui seront précieuses pour assumer et maîtriser efficacement la gestion et l'organisation de l'entreprise - 100 pers. - Forte personnalité, il s'affirmera homme de dialogue et de concertation.

Adresser CV. + photo - prétentions à C.F.P. Selection

Route du Loch, 29000 QUIMPER
Tél. : (98) 95 14 30

---

**GROUPE INDUSTRIEL OUEST GRANDE SÉRIE**

2 200 salariés, 450 millions C.A.
DECENTRALISE SA FONCTION PERSONNEL et souhaite, pour trois unités autonomes de production de 600 personnes chacune, confier le poste à

### CADRES

- Homme ou femme environ 30 ans ;
- Formation sup. (Droit, Psychologie, ENOES) ;
- Expérience concrète en milieu industriel des tâches de gestion administrative et humaine.

Adr. C.V. manuscrit détaillé, photo + prétentions s/réf. 1.634 à INTER P.A., B.P. 508, 75066 Paris Cedex 02, qui transmettra.

---

**SOCIÉTÉ DISTRIBUTION de PRODUITS AGRICOLES**
(environ 6 000 articles)
**leader dans sa branche**
crée poste de

### TECHNICIENS MÉTHODE

- Le candidat devra procéder à une analyse des méthodes de distribution, 150 tonnes par jour et de transformation, afin de proposer toutes solutions visant à les améliorer.
- Chargé de mettre en place les solutions retenues, il devra en suivre la réalisation et en contrôler les résultats.

Ce poste conviendrait à un technicien supérieur ayant 3 à 5 ans d'expérience, ou à un ingénieur débutant

Poste basé dans une grande ville du Centre

Envoyer C.V. + photo sous n° 7098720
M. RÉGIE PRESSE - 85 bis, rue Réaumur - Paris 2e
qui transmettra.

---

**LA SOCIÉTÉ DE SERVICES INFORMATIQUES S.O.S.I.**

RECHERCHE POUR ORLEANS

### CHEF DE PROJET

Ayant des compétences systèmes (connaissance matériel CDC souhaitée).
Sa mission comportera l'implantation des applications dans differentes régions.

Ecrire avec curric. vitae détaillé et prétentions à :
S.O.S.I. 8, rue Juliette-Dodu
75010 PARIS

---

**BIHOREL INFORMATIQUE**

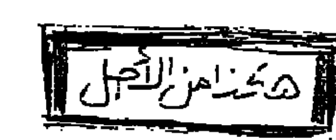
recherche

### COMPTABLE qualifié (ée)

Homme ou Femme, NIVEAU BAC G II
Expérience trésorerie et relations bancaires.
*Débutants s'abstenir.*

Ecrire avec C.V. détaillé et prétentions
25, rue Eugène Lecoq
76420 BIHOREL-LES-ROUEN

a.m.p.



| | La ligne | La ligne T.C. |
|---|---|---|
| OFFRES D'EMPLOI | 40,00 | 45,76 |
| "Placards encadrés" 2 col. et + (la ligne colonne) | 42,00 | 48,04 |
| DEMANDES D'EMPLOI | 9,00 | 10,29 |
| CAPITAUX OU PROPOSITIONS COMMERC. | 70,00 | 80,08 |

# ANNONCES CLASSEES

| | La ligne | La ligne T.C. |
|---|---|---|
| L'IMMOBILIER | 28,00 | 32,03 |
| "Placards encadrés" | 34,00 | 38,89 |
| Double insertion | 38,00 | 43,47 |
| "Placards encadrés" | 40,00 | 45,76 |
| L'AGENDA DU MONDE | 28,00 | 32,03 |



## offres d'emploi

### jeune directeur d'usine

**Ville Sud de Paris** — **120.000 +**

Nous sommes une société de produits de grande consommation, rentable et en progression régulière. Nous recherchons, pour l'une de nos usines de 150 personnes, le responsable qui, après 6 mois en position d'adjoint, prendra la direction effective de l'établissement. Ses responsabilités s'exerceront dans les domaines de la gestion, de l'organisation de la production, de la maintenance et de l'évolution des équipements, ainsi que sur le plan social et humain. Nous attachons du prix aux qualités dont il fera preuve en matière d'animation de l'encadrement et de développement d'un bon climat social.

Il aura une formation d'Arts et Métiers ou équivalent. Son expérience au sein d'une unité de production l'aura sérieusement préparé aux responsabilités du poste.

Adresser CV photo et rémunération actuelle sous réf. 2490 à SPERAR, 12 rue Jean-Jaurès 92807 PUTEAUX qui transmettra

### Ingénieur Commercial Exportation

**Neuilly/Seine** — **95.000 F/an**

**CANETTI** est une P.M.E en constante expansion dans la vente de composants électroniques et électrotechniques. Elle vise un développement important de sa vocation d'exportateur.

La fonction à pourvoir comporte la prospection et le développement des ventes à l'étranger, la première étape concernant les pays de l'Est. Elle convient à un Ingénieur de 26 ans minimum, spécialisé en électricité. C'est un très bon vendeur ayant une expérience confirmée de plusieurs années dans l'exportation. Les déplacements à envisager sont de 50 %. Il faut l'anglais courant. La connaissance de l'allemand ou du russe serait appréciée.

sélé CEGOS — Adresser lettre de candidature avec rémunération souhaitée sous réf. 50.058/M Sélé-CEGOS 33 quai Galliéni 92152 SURESNES, qui s'engage à répondre et garantit une totale discrétion.

**FILIALE D'UNE SOCIÉTÉ AMÉRICAINE**
Leader dans le domaine des Arts Graphiques récemment créé - Banlieue Ouest
recherche

### CADRE ADJOINT
*au P.D.G.*

Sa fonction :
L'administration générale de la Société :
- Encadrement et coordination des services.
- Adaptation des structures à l'expansion rapide de la société.

Le candidat doit être capable d'initiatives et de responsabilité - Anglais courant exigé.

SALAIRE ÉLEVÉ

Répondre avec C.V. manuscrit à : B. PERONNET, CHEMCOGRAPHIC FRANCE, B.P. 47 - 78310 MAUREPAS.



**MICROGEST**
prestataire de services en
**MICROFILMS et MICROFICHES**
recherche
dans le cadre de son expansion

### commerciaux

**70.000 F +**
dont fixe important

28 ans et 2 années minimum dans la vente de services (informatique et reprographie appréciées) pour activités Paris et région parisienne.

Adresser CV, photo et salaire actuel au Cabinet Claude Vitet - 2, rue Marengo 75001 PARIS

Nous recherchons notre

### DIRECTEUR DE CREATION

**Êtes-vous "the right man"? Ce quiz vous le dira.**

| | OUI | NON |
|---|---|---|
| 1 - Vous avez acquis, en cinq ans d'agence minimum, une expérience exhaustive des produits de grande consommation. | | |
| 2 - Les difficultés vous excitent et stimulent votre imagination créatrice. | | |
| 3 - Vous êtes assez muscle pour porter à bout de bras une équipe de 20 personnes. | | |
| 4 - Ce qui frappe chez vous, c'est votre talent d'organisateur. | | |
| 5 - Vous savez convaincre et persuader la personne la plus fermée aux problèmes de création. | | |
| 6 - Vous pensez qu'imagination créatrice et rigueur de gestion ne sont pas incompatibles. | | |
| 7 - Vous ne craignez pas de mettre la main à la pâte pour sortir en catastrophe une annonce vendeuse. | | |
| 8 - Vous réalisez que les Directeurs de Création n'ont pas le monopole des bonnes idées. | | |
| 9 - Vous parlez couramment l'anglais... mais vous comprenez quand même les Américains. | | |

Si vous avez 9 réponses positives, écrivez-nous en joignant à votre lettre une photo récente, votre curriculum vitae et vos prétentions à Havas Contact - 156, bd Haussmann, 75008 Paris, sous réf. 34006 M, qui transmettra.

HAVAS CONTACT



## emplois régionaux

**vallourec**
*Premier transformateur d'acier en France*

### Ingénieur de fabrication

de formation grande école d'ingénieurs, à dominante mécanique, ayant deux à trois ans d'expérience de fabrication, aimant les contacts et recherchant le dialogue.

En tant qu'adjoint du chef de fabrication des ateliers (450 pers.) de travaux d'usinage et parachèvement sur tubes destinés à l'industrie du pétrole, il prendra en charge des problèmes techniques, ainsi que la gestion, la programmation et le suivi de fabrication.

Poste basé à AULNOYE-AYMERIES (Nord).
Logement assuré.
Adresser lettre man. + C.V. + photo à Mme Varène réf. 42-76/A

**Vallourec** 7 Place du Chancelier Adenauer. 75116 PARIS

sperar

### directeur d'usine

Une société industrielle française recherche, pour prendre la Direction et assurer le développement de son unité de production implantée en PROVINCE, un Directeur d'Usine (effectif actuel : 580 personnes).

Ce poste est destiné à un ingénieur diplômé, de forte personnalité, très compétent dans les techniques et les moyens à mettre en œuvre en mécanique et en fonderie.

Il faut, impérativement, avoir déjà fait preuve de réussite en tant que Directeur d'Usine, notamment au niveau de la gestion de la production au sens prévisionnel et du quotidien.

IL EST PRÉVU, POUR UN CANDIDAT DE PREMIER PLAN, UN TRÈS BON NIVEAU DE RÉMUNÉRATION.

Les personnes intéressées doivent envoyer lettre manuscrite, C.V. détaillé et photo (retournée) et rémunération souhaitée, sous réf. DU.02- M à I.C.A. qui transmettra.

**I.C.A.** International Classified Advertising 3, RUE D'HAUTEVILLE - 75010 - PARIS

### SI...

vous avez des relations à haut pouvoir d'achat, une formation secondaire ou supérieure, le sens des contacts au top-niveau,

**RENCONTRONS-NOUS**

Nous sommes l'un des plus importants commissionnaires agréés à la Bourse de commerce de Paris.
Ecrire avec C. V. détaillé et photo sous référence 1100 G, N.S. & ASS., 44, rue Lamarck, 75018 PARIS, qui transmettra.

---

Sté expertise comptable rech.

**COLLABORATEURS**

possédant formation ingénieur grandes écoles et poursuivant études expertise comptable pour être appelés ultérieurement à fonction de direction.
Ecrire S.F.E.C.F., 2, av. Hoche, 75008 PARIS.

---

IMPORTANTE SOCIETE banlieue OUEST
20 minutes gare Saint-Lazare
recherche

**ANALYSTE-PROGRAMMEUR**
CONFIRME

dépendant directement d'un chef de projet, il participera à la mise en place d'applications de gestion de production.
Pour ce poste il convient de posséder une expérience de deux ans minimum de programmation (Cobol A.N.S.), si possible une formation de base type I.U.T. La connaissance du matériel H.B. 6440-EDOS serait appréciée.
Logement possible pour célibataire.
Faire acte de candidature sous la référence 1022/M à Jean PORRACCHIA, CARRIERES INFORMATIQUE, 149, rue Saint-Honoré, 75001 PARIS.

---

**BANQUE PRIVÉE**
SPECIALISEE, Paris centre filiale d'une banque réputée recherche

**CHEF COMPTABLE ADJOINT**

Le candidat retenu, d'au moins 28 ans, sera de formation comptable, niveau B.T.S. minimum, et aura déjà acquis une expérience de 3 à 5 ans dans le secteur bancaire, si possible du niveau centralisation/déclarations CCB. Il pourra faire une carrière évolutive au sein d'un établissement sérieux assurant une formation bancaire de premier ordre.
Ecr. C.V. sous référ. CB/RB à TAS, 77, rue La Boétie, Paris-8e.

---

Important cabinet de Relations Publiques Spécialiste des budgets industriels et institutionnels travaillant également dans le secteur des biens de consommation, recherche

**UN(E) ATTACHÉ(E) DE PRESSE**

- Excellent rédacteur
- Expérience du journalisme ou des relations publiques.
- Anglais écrit et parlé.
- Connaissances des techniques de la communication.

Ecr. nº 593 178 M Régie-Presse 85 bis, rue Réaumur, Paris-2e.

---

Sté Financ. japonaise ch. J. F. japonaise avec carte de travail seulement, parl. franç., 30 a. max.) pr comptab., petit secrét. Durée 2 ans min. Libre de ste. Tél. : 225-11-70, poste 28.

---

METRO HOCHE
Société cherche

**AIDE-COMPTABLE**

Age min. 30 ans, emploi stable. 13e mois.
Ecr. nº 6.454 « le Monde » Pub. 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

### Directeur Administratif

**Contrôle de gestion** — **120.000 F**
**Gestion du personnel** — **Neuilly/Seine**

Une PME Commerciale en expansion crée cette fonction pour former l'équipe dirigeante avec son PDG - lui-même plutôt tourné vers le marketing - et son Directeur Commercial.

C'est une responsabilité globale, tournée vers l'organisation et l'efficacité interne, qui convient à une personne de formation supérieure (ESCP par exemple).

sélé CEGOS — *Adresser lettre de candidature avec rémunération actuelle sous la Réf. 50.059/M à Sélé-CEGOS, 33 quai Galliéni 92152 SURESNES.*

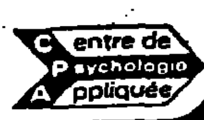
**DIJON**
Importante SOCIETE IMMOBILIERE
GERANT ACTUELLEMENT
6200 LOGEMENTS
recherche

### CHEF DU SERVICE MAINTENANCE

aura pour missions :
- l'animation et la direction des équipes d'entretien et de gardiennage
- l'établissement et le suivi des budgets d'entretien et de fonctionnement des différents groupes d'immeubles
- des négociations avec les fournisseurs
- des liaisons avec les locataires et co-propriétaires.

Ce poste convient à un cadre confirmé ayant expérience de gestion immobilière ou d'achats.

Adr. C.V. et prétent. sous référence 27M 075 30, rue de Mogador 75009 PARIS




IMPORTANT GROUPE INDUSTRIEL FRANÇAIS RECHERCHE POUR USINE VILLE 350 KM SUD-EST PARIS

### CHEF DE PERSONNEL

IL S'AGIT D'UN POSTE IMPORTANT QUI PEUT CONVENIR A CANDIDAT

formation supérieure, ayant solide expérience de chef de personnel en usine, capable collaborer avec services centraux à l'élaboration d'une politique dynamique du personnel et la mettre en œuvre avec autonomie.

Situation intéressante et avenir dans groupe en large développement.

REMUNERATION : **120.000 F +**

Ecrire sous référ. VF 372 CM. 4, r. Massenet, 75016 PARIS. DISCRETION ABSOLUE.

etap

DIAC CREDIT SAVIEM
recrute
INSPECTEUR COMMERCIAL
spécialisé dans le financement des véhicules industriels.
Adr. C.V., photo à : DIAC DZ, 9, pl. Cathédrale, 76000 ROUEN.

---

Sté expertise comptable rech. collaborat. pour prise en main portefeuille clients 1 à 2 ans expér. Cab. compt. indispens. Adresser C.V. et photo à : HAVAS TOULON 54270.

---

Ste expert comptable, ROUEN, ch. BON COLLABORATEUR niv. D.E.C.S. Expérience. Ecr. nº T 098522 M Régie-Presse 85 bis, rue Réaumur. Paris-2e.

---

*Brasserie moyenne* et très prospère recherche

**UN CHEF DIRECTEUR DES VENTES**

On demande :
Alsacien, 30 ans minimum, niveau élevé, beaucoup de trav. et de voyages (50 % du temps), et une grande capacité d'adaptation. On offre une atmosphère sympathique, de l'autonomie d'action et des succès.
*Situation à Strasbourg.*

Ecrire sous nº 375 à HAVAS STRASBOURG avec prétentions.

### ingénieurs travaux

Importante Société (C.A. 5,5 milliards de F) spécialisée dans l'adduction d'eau et l'assainissement recherche pour renforcer ses directions régionales et mettre en place ses futurs relais hiérarchiques, des INGENIEURS (T.P., AM...) chargés d'assurer la

**COORDINATION DE CHANTIERS :**

responsabilités techniques, humaines, de gestion et de relations extérieures.

Plusieurs postes sont à pourvoir en Province ; la prise de fonction sera précédée d'une période de formation "individualisée" compte tenu des connaissances et de l'expérience des postulants ; débutants acceptés.

Pour information sur les postes, adresser lettre manuscrite, C.V. et prétentions sous réf. 8196-M à

CONSEIL EN RECRUTEMENT
**CNPG** 105, av. V.-Hugo-75116 Paris

**Nous prions instamment nos annonceurs d'avoir l'obligeance de répondre à toutes les lettres qu'ils reçoivent et de restituer aux intéressés les documents qui leur ont été confiés.**

Nous sommes l'un des 50 premiers groupes industriels à l'échelle du monde, et nous avons décidé de restructurer la Direction du Personnel de nos implantations françaises.

Nous recherchons

### un Directeur des Relations Humaines et ses adjoints

BILINGUE ANGLAIS.

L'un, du plus haut niveau, d'une incontestable formation et d'une grande expérience, sera l'animateur de notre politique humaine.

Les autres dépendant du premier, étant destinés à des fonctions opérationnelles au niveau d'une usine ou d'une division.

De plus amples informations, à l'exception de l'identité de notre Société, *seront données en toute discrétion par INFORMATION CARRIERE - SVP 11-11*

**Information Carrière SVP.11.11**
du lundi au vendredi de 9 h à 12 h 30 et de 13 h 30 à 18 h. qui donnera rendez-vous aux candidats concernés.

On peut également envoyer son dossier : réf. 990
65, avenue de Wagram 75017 PARIS

CHARTRES

### Chef de Service Informatique

Nous sommes une Société de produits de beauté en croissance rapide (25 % par an). Le petit système dont nous disposons aujourd'hui ne répond plus à nos besoins.

Dépendant directement du PDG, l'homme que nous recherchons aura en charge, outre la gestion de l'existant, la définition de l'outil informatique (système et personnel) répondant aux besoins de la Société.

Son expérience aura comporté la pratique effective de la programmation. Ses relations avec la Société mère demandent qu'il puisse s'exprimer en anglais.

sélé CEGOS — Adresser lettre man. + CV détaillé en précisant salaire actuel, sous Réf. 1015/M à J. DELANNOYE - Sélé-CEGOS, 33 quai Galliéni, 92152 SURESNES.

# ANNONCES CLASSEES

| | La ligne | La ligne T.C. |
|---|---|---|
| OFFRES D'EMPLOI | 40,00 | 45,76 |
| "Placards encadrés" 2 col. et + (la ligne colonne) | 42,00 | 48,04 |
| DEMANDES D'EMPLOI | 9,00 | 10,29 |
| CAPITAUX OU PROPOSITIONS COMMERC. | 70,00 | 80,08 |
| L'IMMOBILIER | 28,00 | 32,03 |
| "Placards encadrés" | 34,00 | 38,89 |
| Double insertion "Placards encadrés" | 38,00 | 43,47 |
| | 40,00 | 45,76 |
| L'AGENDA DU MONDE | 28,00 | 32,03 |



## offres d'emploi

ETABLISSEMENT PUBLIC
A CARACTERE CULTUREL
Paris Centre recherche

**Pour son service Audiovisuel :**

### technicien de régie diffusion

Dans le cadre de l'exploitation, il mettra en œuvre le magnétoscope 2 pouces, le télécinéma et le pupitre son. Il aura un niveau BTS, une expérience VIDÉO de 2 ans minimum et une connaissance son. (Réf. 9556TRD)

### technicien vidéo

Il assurera l'exploitation et la maintenance des matériels fixes et mobiles, matériel BROADCAST, caméras couleur, magnétoscopes et mélangeur VIDÉO. Il aura une expérience professionnelle d'au moins 5 ans dans le poste. La connaissance de l'ANGLAIS est souhaitée. (Réf. 9556TV)

**Pour sa gestion technique centralisée :**

### technicien de maintenance

Il aura en charge la maintenance des équipements de gestion technique centralisée, des automatismes et des équipements de contrôle. Il aura une formation BTS ou équivalente, une expérience dans le domaine électronique digitale et on souhaiterait également une expérience informatique. (Réf. 9556TM)

Ne pas se présenter, env. CV et photo en précisant la réf. du poste choisi à

organisation et publicité
2 RUE MARENGO 75001 PARIS/QUI TRANSMETTRA

---

### directeur de département prêt à porter de luxe

PARIS

Nous créons et commercialisons du prêt à porter de luxe.
Notre marque jouit d'une notoriété internationale.
Nous voulons confier la Direction de notre Département masculin à un homme capable d'assurer la mission suivante :
- réception à Paris de nos clients exclusifs français et étrangers pour assurer les ventes.
- développement de nos points de vente exclusifs et de notre implantation au sein de chacun d'eux.
- gestion de son service commercial (commandes, expéditions).
- contrôle de l'action des représentants France et export.

Pour réussir, il faut être jeune, 30 ans minimum, justifier d'une expérience de Direction des Ventes acquise dans l'habillement, avoir une bonne connaissance de l'anglais, le goût des griffes prestigieuses et des articles influencés par la mode.
La rémunération tiendra compte de la valeur du candidat.
Poste évolutif.

Envoyer C.V., photo récente et rémunération actuelle sous la référence 703154/M (à mentionner sur l'enveloppe) à J.P. VELLA - Responsable Branche Habillement.
Le secret absolu des candidatures est garanti par :

sporar

BERNARD KRIEF CONSULTANTS
1, RUE DANTON 75263 PARIS CEDEX 06

---

### RESPONSABLE ADMINISTRATIF ET COMPTABLE

PARIS F 90 000

**est recherché par le Siège Européen d'un groupe américain situé dans le quartier de l'Étoile.**

**La fonction, relevant du Directeur Financier Européen, consiste à :** ● tenir la comptabilité du Siège ● assurer l'administration du Siège ● établir les déclarations fiscales et sociales obligatoires ● assurer la gestion du personnel ● assurer le secrétariat des Assemblées Générales et Conseils d'Administration.

**Ce poste, stable, conviendrait** à un candidat ayant acquis au minimum dix ans d'expérience dans une fonction similaire, **pratiquant l'anglais,** et désirant s'intégrer dans une équipe de Direction de 25 personnes, au sein de laquelle règne une excellente ambiance de travail.

Les candidats intéressés envoient lettre manuscr., C.V. et photo (retournés), rémunération souhaitée sous réf. 21-295 M à CLSP 3 av. Percier 75008 Paris.




---

### T. R. T.

recherche

### INGÉNIEURS d'Etudes

1) Expérimentés en faisceaux hertziens et télécommunications par satellite.
2) Intéressés par travaux nécessitant expérience en circuits digitaux et micro-processeurs.

Adresser curriculum vitae et prétentions, 5, avenue Réaumur, 92350 LE PLESSIS-ROBINSON.

---

*Société de Service et de Conseil en Informatique cherche plusieurs*

### Programmeurs débutants (Réf. I 1)

de formation type I.U.T., licence d'informatique ou équivalent, libérés des obligations militaires.

et pour son département Minisys:

### Analystes - Programmeurs (Réf. MS 2)

Si possible déjà familiarisés avec les Mini-Ordinateurs (H.B. 61, I.B.M. 32 ...).

Une formation aux méthodes utilisées est prévue pendant les trois premiers mois.
Parmi les avantages qu'offre la société, nous vous indiquons particulièrement le partage des profits de sa gestion entre tous ses collaborateurs.
Si vous êtes prêts à accepter des déplacements en Province, envoyer une lettre manuscrite accompagnée d'un CV — précisant le salaire souhaité — et d'une photo à :

INFORMATIQUE ET ENTREPRISE
Conseil en Organisation et Informatique
9, rue Alfred de Vigny 75008 PARIS

---

GCT

DIVISION
TELEPHONIE PUBLIQUE

recherche

### INGENIEURS-INFORMATICIENS

DEBUTANTS OU CONFIRMES

pour :
- participation à la réalisation de logiciel de systèmes en temps réel

ou
- responsabilité d'exploitation d'un Centre de Calcul.

Ecrire avec C.V. sous références No 07, CIE GENERALE DE CONSTRUCTIONS TELEPHONIQUES - Service du Personnel 251, rue de Vaugirard 75740 Paris Cedex 15

---

*Une société leader de son marché.*
*Des produits financiers sophistiqués.*
*Un mode de rémunération stimulant.*
*Des possibilités de carrière exceptionnelles.*
*Une formation animée par des spécialistes.*
*Des conditions d'activité agréables.*

### c'est ce que nous offrons

aux jeunes gens âgés de 23 ans au moins disposant de facultés caractérielles et énergétiques importantes et désireux de s'orienter vers une carrière de caractère commercial.

### 5 postes sont à pourvoir

Si vous êtes intéressé, adressez votre candidature accompagnée d'une photo à :
PUBLI-BANS, réf. AG 423 *(merci de préciser ce n°)*
13, rue Marivaux, 75002 PARIS, qui transmettra

Dans un délai de 5 à 10 jours nous aurons un entretien avec vous. Dans moins d'un mois vous aurez peut-être trouvé une véritable situation.

---

Notre avance technologique,
Notre notoriété,
Notre force de vente,
permettent à tous nos
ATTACHES COMMERCIAUX
de gagner 85 000 francs par an en moyenne et d'avoir le statut cadre.

Pour compléter notre réseau, nous engageons des

### JEUNES DIPLOMES DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR

pour des postes à pourvoir à Paris, sa banlieue, et les grandes villes de Province.

Nous assurons un stage de formation rémunéré, un statut cadre, de véritables possibilités de promotion.

Adresser lettre manuscrite, C.V. et photo (retournée) sous le n° 1051 à

MEDIA PA
9, bd des Italiens 75002 Paris

qui transmettra et qui s'engage à répondre à toutes les candidatures.

---

IMPTE Sté de Télécommunications, PARIS-13e, rech. : pour la mise en place d'un SYSTEME INFORMATIQUE DE GESTION
(Inf. 1.) **INGENIEUR** DEBUTANT, diplômé gdes écoles ou titulaire Maîtrise Informatique de gestion.
(Inf. 2.) **ANALYSTES-PROGRAMMEURS**, Titulaires D.U.T. Informatique de gestion Ayant 2 ans expér. temps réel et bases de données s/matériel. C.H.B. Ecr. ss/réf. avec C.V. et prét. à N° 652, Publ G.R., 27, Fg-Montmartre, PARIS-9e.

---

Société de Formation Professionnelle Continue établie depuis 1972 recherche

**COMMERCIAUX** Hommes Femmes

capables de prospecter, vendre et suivre les clients.

**292-19-38**

---

Important Groupe Pharmaceutique
RECHERCHE
Pour son département de biodynamique

### PHARMACIENS

ex-internes des hôpitaux

avec expérience dans le domaine de la Pharmacocinétique et du Métabolisme ayant, si possible, de solides connaissances mathématiques et des notions d'informatique scientifique.

**PLUSIEURS POSTES :**
- Assistant du Chef de département.
- Responsables de cellules de Recherches.

Les candidatures de débutants seront examinées.
Lieux de travail : région parisienne.

Écrire avec C.V. détaillant l'expérience sous référence 73138 à

bleu

GANIDE 19, Rue de Montmorency 75003 PARIS — Chargé du recrutement

---

LogAbax informatique
recherche pour sa
DIRECTION du DÉVELOPPEMENT
Lieu de travail BANLIEUE SUD

### SPÉCIALISTE TERMINAUX

**MISSION :**
— Développement des procédures de transmissions ;
— Assistance à installations ;
— Support technique.

**PROFIL :**
— 2 ou 3 ans d'expérience ;
— connaissance anglais ou allemand appréciée.

### ANALYSTE-PROGRAMMEUR

Sur MINI-ORDINATEUR de GESTION

**MISSION :**
— Développement de programmes - produits ;
— Animation stages formation et présentation des produits ;
— Rédaction et suivi de documentations techniques.

**PROFIL :**
— 2 ou 3 ans d'expérience ;
— Pratique des applications de gestion P.M.E. ;
— Connaissance anglais ou allemand appréciée.

Adresser C.V., photo et prétentions sous réf. 410 Sté LOGABAX Direction du Personnel 77, avenue Aristide-Briand - 94110 ARCUEIL

---

### DIRECTEUR EXPORT

Un très important groupement de producteurs du secteur agricole recherche son futur Directeur Commercial à l'Exportation (Pays Méditerranéens et Moyen Orient notamment). Ce poste sera confié à un Cadre Commercial de haut niveau, 35 ans minimum, et possédant une expérience très complète et vécue des marchés à l'exportation (prospection, négociations, contrats, crédits ...). Cette expérience aura été acquise de préférence dans le secteur des matières premières alimentaires. Parfaite maîtrise de la langue anglaise parlée et écrite indispensable. Ce poste, basé à Paris, peut évoluer à moyen terme vers des fonctions de DIRECTION GÉNÉRALE en Bretagne.

France Cadres 26 rue Marbeuf 75008 Paris vous adressera note d'information et dossier de candidature sur demande. Référence 667 M2.

---

IMPORTANT GROUPE COMMERCIAL
*recherche pour son Siège Social situé*
PONT DE NEUILLY

### SECRÉTAIRE DE DIRECTION

PARFAITEMENT BILINGUE
FRANÇAIS - ANGLAIS

— Rattachée à l'un des Directeurs de Département, elle assurera son secrétariat (sténographie française indispensable, anglaise appréciée) ;
— Pratique courante de l'anglais parlé et écrit. Elle devra notamment rédiger elle-même fréquemment du courrier en anglais.

40 heures par semaine Horaire variable.
Restaurant d'entreprise ou tickets restaurant.
Tous avantages sociaux.

Adresser lettre man., photo et C.V. dét. précisant impérativement SALAIRE ANNUEL souhaité à n° 1.971, CONTESSE Publicité, 20, av. de l'Opéra, 75040 PARIS Cedex 01, qui tr.

---

MF

1er constructeur français de machinisme agricole
recherche dans le cadre de son
ORGANISATION EUROPEENNE

### ingénieur confirmé

qui sera le

### responsable fiabilité nouveaux produits

Votre expérience d'engineering dans le domaine mécanique ou machinisme, votre goût du diagnostic et du conseil, vous incitent à rechercher une activité plus large.

L'importance de la fiabilité de nos nouveaux produits nécessite un homme d'expertise et de coordination, du début des études à la mise en commercialisation du produit, ainsi que du suivi des premières machines en clientèle.

Connaissance de l'anglais indispensable.

Poste à pourvoir au PLESSIS-ROBINSON, banlieue Sud.

Massey Ferguson
Adresser CV, sous référence INP, à M. Philippe BIARD, 22, avenue Galilée, 92350-LE PLESSIS-ROBINSON.

---

IMPORTANT GROUPE INDUSTRIEL FRANCAIS
à vocation internationale
leader dans son secteur d'activité
(20.000 personnes -
Chiffre d'affaires supérieur à 2 milliards de F.)
recherche pour sa DIRECTION FINANCIERE A PARIS

### un cadre fiscaliste

**MISSION :**
- Traiter, sur le plan pratique ou théorique, des aspects fiscaux d'affaires complexes et variées (fiscalité française et étrangère, directe et indirecte).
- Conseiller les sociétés du groupe en France.

**LE CANDIDAT :**
- Sera diplômé de l'enseignement supérieur (E.N.I. - licence ou doctorat en droit, etc...)
- Présentera une première expérience spécialisée acquise dans le privé ou dans l'administration publique.
- Possédera une bonne maîtrise (écrit et parlé) de l'anglais.

Adresser lettre, C.V., avec photo et prétentions sous le No 3304 à CONTESSE PUBLICITE, 20, av. de l'Opéra, 75040 Paris Cedex 01 q.tr.

---

**IBM** propose un poste de

### jeune FISCALISTE

DIPLOMÉ(E) DE L'ECOLE DES IMPOTS AVEC LICENCE EN DROIT
Basé(e) à Paris.

L'activité portera sur tous les problèmes fiscaux relatifs aux activités de la Société en France et Outre-Mer.
Elle nécessite de nombreux contacts à l'intérieur d'IBM France et avec les Agents de l'Administration.
Le (la) candidat(e) devra bien connaître l'anglais, avoir de bonnes connaissances comptables (niveau DECS), avoir 2 ou 3 ans d'activité en entreprise.

Le dossier de candidature comportant lettre, CV et photo sera envoyé à J. BOHL 2, rue Marengo 75001 Paris.

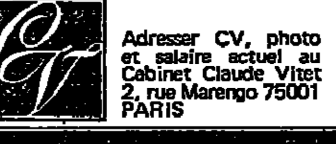
---

Société SKOP (Paris 17e)
Constructeur français de
LECTEURS de MICROFICHES
développant sa force de vente, recherche

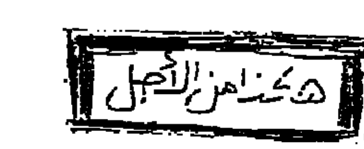
### COMMERCIAUX

80.000 F +

Ayant expérience réelle dans domaine similaire.
Activités sur la France.

Adresser CV, photo et salaire actuel au Cabinet Claude Vitet 2, rue Marengo 75001 PARIS



# ANNONCES CLASSEES

| | La ligne | La ligne T.C. |
|---|---|---|
| OFFRES D'EMPLOI "Placards encadrés" 2 col. et + (la ligne colonne) | 40,00 | 45,76 |
| DEMANDES D'EMPLOI | 42,00 | 48,04 |
| CAPITAUX OU PROPOSITIONS COMMERC. | 9,00 | 10,29 |
| | 70,00 | 80,08 |

| | La ligne | La ligne T.C. |
|---|---|---|
| L'IMMOBILIER "Placards encadrés" | 28,00 | 32,03 |
| Double insertion | 34,00 | 38,89 |
| "Placards encadrés" | 38,00 | 43,47 |
| L'AGENDA DU MONDE | 40,00 | 45,76 |
| | 28,00 | 32,03 |



## offres d'emploi

### INTER CONTROLE

FILIALE C.E.A.-TECHNIP

Spécialisée en contrôles non destructifs

Recherche pour ses bureaux situés en région parisienne

**1) UN RESPONSABLE PRODUCTION**

a) Chargé de superviser et diriger des équipes services, qui effectuent des contrôles à façon chez des clients domaines pétrolier et nucléaire France et étranger.

b) Chargé d'organiser l'ingénierie, supervision d'études effectuées pour le compte du service ci-dessus ou de clients demandant des matériels banalisés.

Les ingénieurs service ingenierie étant polyvalents.

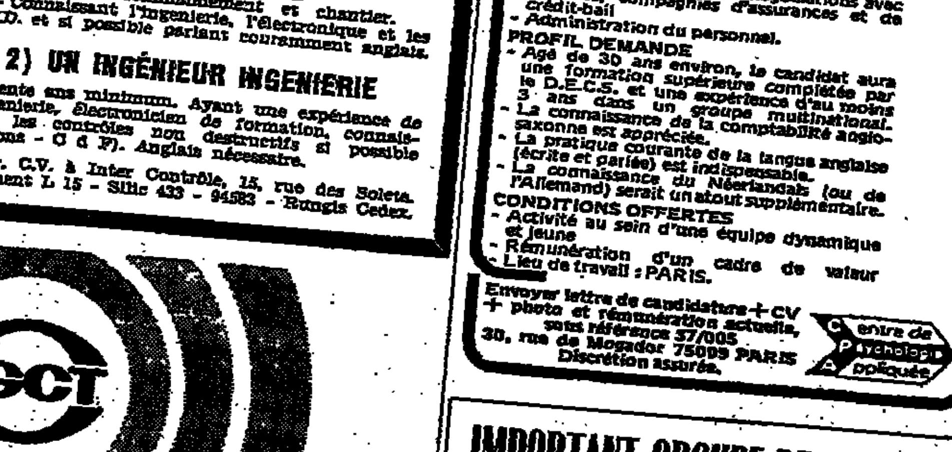
PROFIL :

— Ingénieur de 35 ans minimum.
— Expérience commandement et chantier.
— Connaissant l'ingenierie, l'électronique et les C.N.D. et si possible parlant couramment anglais.

**2) UN INGÉNIEUR INGENIERIE**

Trente ans minimum. Ayant une expérience de l'ingenierie, électronicien de formation, connaissant les contrôles non destructifs si possible (U sons - C d F). Anglais nécessaire.

Adr. C.V. à Inter Contrôle, 15, rue des Soleta. Bâtiment L 15 - Silic 433 - 94583 - Rungis Cedex.



### INGENIEURS

DEBUTANTS OU CONFIRMES

de formation électronique souhaités pour rédaction de propositions techniques et commerciales.

Connaissance de l'anglais obligatoire et de l'espagnol souhaitée.

Ecrire avec C.V. sous référence No 09 ou tél. au 533.74.40 - P. 27.20, COMPAGNIE GENERALE CONSTRUCTIONS TELEPHONIQUES - Service du Personnel - 251, rue de Vaugirard 75740 PARIS CEDEX 15.

### PRODUITS CHIMIQUES POUR L'INDUSTRIE
### ARNOLD SUHR FRANCE

afin d'accroître le développement de ses ventes en France, la filiale française du groupe Arnold Suhr

recherche

**UN COLLABORATEUR**

- Jeune, dynamique.
- Aimant la vente et les contacts humains.
- Ayant quelques années d'expérience dans les matières premières pour l'industrie et/ou matières premières pour industrie pharma-vétérinaire et alimentation animale.
- Connaissant si possible l'anglais.

Ce poste offre de grandes possibilités de développement à une personne active, capable, désireuse de créer son propre département dans une société jeune, sympathique et vivante.

Important salaire fixe + intérêt aux affaires, voiture de fonction.

Une décision sera prise dans les meilleurs délais.

Adr. curric. vitae à ARNOLD SUHR FRANCE S.A., 16, rue Médéric, 75017 PARIS.

### CADRE ADMINISTRATIF

BANLIEUE EST — F 80 000

Un Groupe International de réputation mondiale recherche un Cadre Administratif pour l'une de ses unités implantée en banlieue Est.

La fonction consiste à assumer la responsabilité de l'Administration courante, et à conseiller le groupe sur les questions fiscales, juridiques et les problèmes d'assurance.

Ce poste conviendrait à un jeune candidat diplômé d'études supérieures fiscales et juridiques, pratiquant l'anglais, capable de suivre les risques d'assurance.

Les candidats intéressés envoient lettre manuscr. C.V. et photo (retournée) et rémunérat. souhaitée sous réf. 21-230M2 CLSP 3 av. Percier 75008 Paris

CLSP

### FINANCEMENT INTERNATIONAL

ETABLISSEMENT FINANCIER NATIONAL, rech. pr son service des financements internationaux, un

**ATTACHÉ**

ayant 5 ans d'expérience dans le domaine des euro-crédits et éventuellement des euro-émissions.
— Anglais parlé couramment.
— Allemand apprécié.

Adr. C.V., photo et prétent., sous le no 9.212 à : COFAP, 40, rue de Chabrol. — 75010 PARIS, qui tr.

---

Distributeur de matériel péri-informatique (20 personnes) C.A. triplé en 1977, filiale française d'un Holding néerlandais (CA 15 milliards de NF, 40000 personnes), recherche urgent

### RESPONSABLE COMPTABLE ET ADMINISTRATIF

Il rapportera au Directeur Général et assurera la coordination avec les départements légaux et financiers du Groupe dans les domaines suivants :

1. RESPONSABILITES COMPTABLES
- Résultats comptables mensuels et annuels
- Déclarations fiscales - Facturation
- Trésorerie - Paye - Contrôle budgétaire.

2. RESPONSABILITES ADMINISTRATIVES
- Gestion des commandes et des stocks
- Assistant du D.G. pour négociations avec banques, compagnies d'assurances et de crédit-bail
- Administration du personnel.

PROFIL DEMANDE
- Agé de 30 ans environ, le candidat aura une formation supérieure complétée par le D.E.C.S. et une expérience d'au moins 3 ans dans un groupe multinational.
- La connaissance de la comptabilité anglo-saxonne est appréciée.
- La pratique courante de la langue anglaise (écrite et parlée) est indispensable.
- La connaissance du Néerlandais (ou de l'Allemand) serait un atout supplémentaire.

CONDITIONS OFFERTES
- Activité au sein d'une équipe dynamique et jeune
- Rémunération d'un cadre de valeur
- Lieu de travail : PARIS.

Envoyer lettre de candidature + CV + photo et rémunération actuelle, sous référence 37/005
30, rue de Mogador 75009 PARIS
Discrétion assurée.

Centre de Psychologie Appliquée

### IMPORTANT GROUPE DE PRESSE

PARIS

recherche

**CADRE HAUT NIVEAU**

minimum 35 ans.

pour être responsable des ventes de périodiques grand public.

Homme de réflexion et de terrain, dynamique et s'adaptant bien aux méthodes modernes de vente.

Connaissance des possibilités N.M.P.P. et Réseau Hachette indispensable.

Discrétion absolue. Les candidats pourront indiquer les Sociétés auxquelles ils souhaitent que leur curriculum vitae ne soit pas transmis.

**Ecrire sous n° 11537**
**S.A. MARCO EHFA**
10-12, rue du Colonel-Driant 75001 PARIS

### INGÉNIEUR GRANDE ÉCOLE

Désireux de parfaire sa formation pour accéder à des responsabilités de gestion dans l'Entreprise, donc voulant aborder l'organisation dans ses aspects les plus fondamentaux. Ayant un tempérament dynamique et réalisateur.

Peut s'intégrer à l'équipe d'

ORGACONSEIL

ORGANISATION ET CONSEIL D'ENTREPRISE

**CABINET D'ORGANISATION ET DE CONSEIL D'ENTREPRISE**

EN FORTE EXPANSION

Si vous êtes Ingénieur diplômé Grande Ecole et si vous désirez en savoir davantage AVANT MEME D'ETRE CANDIDAT, demandez une documentation sous réf. 21 à P. DOZOL - DELTA CONSEIL, 27, rue Dombasle, 75015 Paris.

### SOCIÉTÉ FRANCO-AMÉRICAINE

Spécialisée dans le domaine combustion

recherche

**INGENIEUR**

hautement qualifié pour développer service récupération d'énergie.

Connaissances nécessaires en fours industriels pétrochimiques, en chaudières de récupération, échangeurs.

Langue anglaise indispensable.

Adresser C.V. et prétentions sous n° 96.202 B à BLEU Publicité — 17, rue Lebel, 94300 VINCENNES, qui transmettra.

### LA FLÈCHE à BEAUVAIS

Grands magasins de l'équipement de la maison

cherche

**UN RESPONSABLE DES SERVICES ADMINISTRATIFS ET COMPTABLES**

organisateur, pragmatique, réaliste, expérience de la distribution 3 ans (souhaitable).

Sa mission : chargé de concevoir l'ensemble des circuits et procédures de l'administration commerciale et comptable, et d'assurer le bon fonctionnement de l'ensemble de ces services (15 personnes). Rémunération en rapport avec les aptitudes et l'expérience acquise.

Envoyer C.V., photo et prétentions s/réf. 3.254 à P. LICHAU S.A., 10, rue Louvois, 75063 PARIS CEDEX 02, qui tr.

---

CABINET CONSEIL RENOMMÉ, PARIS, OFFRE EXCEPTIONNELLES POSSIBILITÉS DE CARRIÈRE A

**JURISTE**

docteur en droit ou équivalent, possédant connaissances en droit communautaire et ayant déjà une expérience professionnelle en

### PROPRIÉTÉ INDUSTRIELLE
### (LICENCES - BREVETS - MARQUES...)

capable de s'affirmer rapidement comme conseil de haute qualification.

Anglais et allemand (au moins lus) indispensables.

Ecrire sous réf. MC 430 AN. 4, r. Massenet, 75016 PARIS. DISCRETION ABSOLUE.

etap

NOTRE SOCIETE, FILIALE D'UN GROUPE ALLEMAND 300 millions C.A. production destinée à l'agriculture cherche un homme de valeur, 40 ans minimum, formation supérieure et connaissant bien le marché agricole (coopératives et négociants) pour lui confier le poste de

### Directeur Général

de la division la plus importante de la Société.

Il en assumera le développement (marché-produits) de façon autonome, aussi bien sur le plan production que commercialisation.

Si vous avez le sens de la négociation et de la diplomatie le goût d'une gestion rigoureuse impliquant une notion de profit et l'expérience d'une direction complète niveau commercial, technique, gestion et développement, adressez nous votre C.V. qui sera étudié avec la plus grande discrétion. Référence 3661

Connaissance de l'allemand indispensable.

GAMMA SELECTION
6, place d'Estienne d'Orves
75009 PARIS

IMPORTANT GROUPE FRANCAIS recherche pour son SIEGE SOCIAL A PARIS

### adjoint(e) au directeur comptable

FORMATION : DECS ou équivalent, expérience d'au moins 3 ans dans un cabinet d'expertise comptable.

FONCTION : contrôle de la comptabilité du groupe sur le plan industriel, commercial et immobilier. Participation à la mise en place d'un service d'audit, et à l'étude de prises de participations.

Grande disponibilité : déplacements fréquents en France et à l'étranger.

Connaissance de l'allemand appréciée.

Adresser C.V. manuscrit, photo, réf. et prét. à No 2592, CONTESSE PUBLICITE, 20, av. de l'Opéra, 75040 Paris Cedex 01 qui transm.

### Transrack

SAINT-MAUR (94)

COMPOSANTS MÉCANIQUES POUR L'ÉLECTRONIQUE
LEADER EN FRANCE (250 personnes)

recherche

**RESPONSABLE EXPORTATION**

— sera chargé de développer cette activité dans les principaux pays d'EUROPE ;
— expériences export indispensables ;
— dynamique, organisé ;
— bon animateur ;
— déplacements fréquents ;
— connaissance du secteur composants électroniques souhaitée ;
— libre rapidement ;
— anglais courant (allemand apprécié).

C.V., photo et prétentions à M. COCHET (personnellement), 60, avenue Miss-Cavell, SAINT-MAUR.

### Société d'implantation nationale

en expansion, recherche pour son holding

**JURISTE D'ENTREPRISE**

**60.000 Frs +**

Licencié en Droit, il doit posséder une solide connaissance du Droit des Sociétés, pour l'avoir pratiqué pendant au moins 2 ans.

Ecrire avec curriculum vitae et photo à n° 9.240.

COFAP 40, rue de Chabrol 75010 Paris

---

GRANDE MARQUE NATIONALE
LITERIE
recherche
dans le cadre de son expansion

### CHEF DES VENTES NEGOCIANTS

dynamique et accrocheur, très introduit groupements ameublement, capable seconder Directeur Commercial dans négociations à hauts niveaux et animation équipe vente.

NOUS OFFRONS
- situation stable après période d'essai,
- vastes possibilités valorisation personnelle,
- avantages sociaux,

Adr. C.V. manuscrit, photo et prét. à n° 3074
EMPLOIS ET ENTREPRISES
18, rue Volney - 75002 PARIS
Seuls candidats ayant excellentes références seront pris en considération.
Discrétion assurée

### IMPORTANT CABINET D'EXPERTISE COMPTABLE

spécialisé en

**AUDIT ET COMMISSARIAT AUX COMPTES**

recherche

**COLLABORATEURS CONFIRMÉS**

— Chefs de mission, premiers assistants, assistants confirmés.
— Niveau minimum : D.E.C.S.
— Pratique minimum : deux ans de cabinet ou expérience équivalente.
— Pratique des langues étrangères appréciée.

Env. lettre de candidat. manuscrite, photo et C.V. à Mme Froment, 20, av. Jules-Janin, 75016 PARIS.

NOUS SOMMES UN GROUPE INDUSTRIEL AMERICAIN LEADER MONDIAL DANS SA SPECIALITE, FORTEMENT IMPLANTE EN EUROPE.

NOUS RECHERCHONS.

### INGENIEUR de DEVELOPPEMENT

Au sein d'un service de développement de produits, vous serez chargé, en liaison avec les chercheurs, les utilisateurs et les fabricants, de créer et de définir de nouveaux matériaux verriers.

Ce poste conviendrait à un ingénieur débutant de formation exceptionnelle, type Grande Ecole de Chimie + Doctorat ès-Sciences, intéressé par la chimie minérale et les sciences des matériaux.

Une bonne connaissance de la langue anglaise est indispensable.

Lieu de travail région parisienne.

Adresser C.V. détaillé et photo récente à n° 41888 AMEP P.A. 37 rue du Général Foy - 75008 Paris.

AMEP PA

### SOCIÉTÉ DE CONSTRUCTION D'ENGINS DE MANUTENTION

recherche pour DÉVELOPPER SON ACTIVITÉ ÉQUIPEMENT DE NAVIRES

**OFFICIER MÉCANICIEN OM 1**

Capable de prendre la responsabilité de :
- La définition des besoins de matériel de manutention propres aux navires de marine marchande ;
- Suivre les études des nouveaux produits ;
- Lancer et assurer la commercialisation des nouveaux produits.

Il a 35 ans minimum et une expérience confirmée dans l'étude, le marketing et la commercialisation de matériels similaires. Il connaît bien le milieu de la marine marchande.

Env. dossier sous réf. n° 487, CONTESSE Publicité, 20, av. de l'Opéra, PARIS-1er, qui transmettra. DISCRETION ASSUREE.

### IMPORTANTE SOCIÉTÉ D'AMÉNAGEMENT DE LA RÉGION PARISIENNE

recherche

POUR SA DIRECTION COMMERCIALE

**un ASSISTANT COMMERCIAL**

(cadre)

Pour les activités industrielles, chargé d'assurer les premiers contacts avec les preneurs potentiels de terrains industriels.

Ce poste nécessite :
— la connaissance des problèmes d'implantation industrielle ;
— le goût et une aptitude confirmés pour les contacts commerciaux.

(Voiture personnelle indispensable.)

Rémunération selon références et expérience.

Ecrire avec curriculum vitae et photo, n° 96528 B, BLEU Publicité, 17, rue Lebel, 94300 Vincennes, q. t.



## offres d'emploi

**Instruments S.A.**

recherche pour traduction du français à l'anglais de notices commerciales et techniques :

**TRADUCTEUR (trice) SCIENTIFIQUE**

Si la connaissance parfaite des deux langues est exigée, nous recherchons, si possible, une personne dont la langue maternelle est, soit l'anglais, soit l'américain, ou ayant passé plusieurs années dans l'un de ces deux pays.

Une expérience dans la traduction technique ou la publicité sera fortement appréciée.

Envoyer curr. vitae, photo et prétentions au :
Département PROMOTION
I.S.A. Division JOBIN-YVON
16-18, rue du Canal,
91160 LONGJUMEAU.

---

**IMPORTANT ORGANISME SECTEUR TERTIAIRE**
(1200 personnes)

recherche pour son centre informatique situé à Paris et équipé de deux gros ordinateurs avec une centaine de terminaux

**un chef d'exploitation**

destiné à superviser les fonctions de planification, ordonnancement, contrôle des entrées-sorties, saisie et production.

Le candidat retenu sera âgé de 35 ans minimum et devra avoir assuré des fonctions de responsabilité dans l'exploitation d'un centre pendant plusieurs années.

Une importance toute particulière sera attachée à ses qualités de commandement et d'organisation.

Adresser C.V. manuscrit, photo, prétentions sous référence 444 à




Martine BELKHEIR
91, rue Jean Jaurès
92807 PUTEAUX.

---




**Location de Voitures**

recherche

**JEUNE DIPLOMÉ FINANCES COMPTABILITÉ**

Capable de diriger petite équipe
— gestion trésorerie ;
— gestion comptes bancaires ;
— Prévision et planification.

Quelques années d'expérience en milieu bancaire ou au sein d'un service trésorerie souhaitées.

Nombreux avantages.

Envoyer C.V., photo et prétentions s/réf. 306, 19, rue Albert, PARIS-13e.

---

**IMPORTANTE SOCIÉTÉ DE DISTRIBUTION ALIMENTAIRE SUCCURSALES MULTIPLES**
Zone activité Paris Région Parisienne
recherche
pour renforcer son service commercial

**MERCHANDISERS**

expérience indispensable dans :
- suivi des produits
- implantation
- action commerciale sur le point de vente
- gestion
- budgétisation

NOUS OFFRONS :
- Situation stable
- Voiture société
- Nombreux avantages sociaux
- Formation assurée

Écrire en joignant C.V. DÉTAILLÉ et photo à M. Drain - S.E.V.B.
1, rue des Transports - 94150 RUNGIS

---

**S. S. C. I.**
recherche
**INGÉNIEUR INFORMATICIEN**
EXPÉRIMENTÉ

Sérieuses références exigées dans les domaines suivants :
— conduite de projets ;
— méthodologie de développement de logiciel temps réel ;
— base de données ;
— mini et micro-ordinateurs ;
— informatique répartie ;
— commutation et transmission de données.

La sous-traitance à des consultants indépendants pourrait être envisagée.

Envoyer références et prétentions à no T. 099.316 M. REGIE-PRESSE, 85 bis, rue Réaumur, 75002 PARIS qui transmettra.
Discrétion assurée.

---



**INGÉNIEUR**
70.000 F

Un groupe américain spécialisé dans l'équipement médical de pointe crée sa structure en France et recherche un INGENIEUR capable d'assurer le service après-vente.

Le candidat doit avoir une technicité dans le domaine de l'électronique, justifiée par une formation de type supélec ou équivalent.

Env. C.V. photo réc. et rémunér. actuelle sous la référ. 703.152/M à D. FORTIN. Le secret absolu des candidatures est garanti par :

**BERNARD KRIEF CONSULTANTS**
1, rue Danton 75263 PARIS cedex 06

---

**ORGANISME DE CREDIT PARIS**
rech. pour son service comptabilité des prêts

**UN GRADÉ ADMINISTRATIF**

pour assister le responsable du service.
Brevet professionnel de banque complet exigé.
Bonnes capacités administratives et comptables.
Sens des responsabilités.
Position de départ gradé III ou plus selon expérience.

Env. C.V. complet avec photo no 3.299, CONTESSE Publicité 20, av. de l'Opéra, Paris-1er
Totale discrétion assurée.

---

Importante société ingénierie rech. pour installations industrielles d'usines :

**JEUNE INGENIEUR ELECTRICIEN**

**JEUNE INGENIEUR Instrumentation - Régulation.**

1 à 3 ans d'expérience.
Acceptant séjour 1 an min. sur chantier à l'étranger.
Lieu de trav. Banlieue Paris.

Adr. C.V. et prét. à no 5.374, SPERAR, 12, rue J.-Jaurès, 92807 Puteaux, q. tr.

---

CLINIQUE, recherche COMPTABLE Temps plein.
Ecrire avec C.V. et références No 02.223, Contesse Publicité, 20, av. Opéra, Paris-1er, q. tr.

---

Importante Société rech pour son département informatique : Jeune Titulaire Maîtrise Informatique de Gestion.
Ecrire avec C.V. et prét. à : no 5.237, SPERAR, 12, rue Jean-Jaurès, 92807 Puteaux, qui tr.

---

**ANIMATEUR**

pour diriger séminaires résidentiels de Vendeurs et de Cadres, cherché par Cabinet spécialisé en formation et audio-visuels.
OFFRONS : 5.000 à 8.000 F selon capacités, + augmentation rapide si résultats satisfaisants. Travail passionnant : techniques pédagogiques nouvel., contacts, niveaux hiérarchiques élevés av. entreprises dynamiques et importantes.
EXIGEONS : études supérieures expérience dans la vente et si possible en marketing et formation. Demandes prof. du poste à ORGATEC, service M1, 18, r. du Fg-du-Temple, 75011 Paris

---

**PROTEG**
PROTECTION VOL ET INCENDIE
dans le cadre de son expansion
recrute pour son service installation

**1° AGENT PLANNING**

MISSION :
— Assurer la gestion de la planification de chantiers de courte et moyenne durée, contacts clients, suivi délais des études spéciales et travaux atelier, prévision de facturation et charges montage.

**2° PRÉPARATEUR CHANTIER**

MISSION :
— Assurer étude technique, approvisionnement matériel et suivi réalisation de chantiers de courte et moyenne durée jusqu'à la pré-réception des travaux.

**3° CONTRÔLEUR DE TRAVAUX**

MISSION :
— Assurer le respect de la qualité des travaux (normes de pose, fiabilité technique, respect des devis).
— Procéder aux opérations de mise en service et de réception de travaux.

Pour les postes 2 et 3, une expérience encadrement, suivi travaux, et des connaissances en détection vol, incendie, ou courant faible sont indispensables.

Adresser C.V. sous référ. G.D. PROTEG, 36, rue Laugier 75017 PARIS ou tél. : 267-40-70.

---

IMPORTANTE STE D'ETUDES ET CONSTRUCTIONS DE CHAUDIERES
Pour centrales thermiques et nucléaires (région parisienne) recherche

**UN INGÉNIEUR-CALCULATEUR**

Pour étude et conception d'appareillage thermique pour centrales nucléaires.

Ce poste conviendrait à un ingénieur Grandes Ecoles, même débutant, ayant d'excellentes connaissances d'anglais et ayant pratiqué le langage FORTRAN
Toutefois quelques années de pratique du code A.S.M.E. section III, seraient appréciées.

Adress. C.V. et prét. s/réf. 753 à SWEERTS, B.P. 269, 75424 PARIS CEDEX 09, qui tr.

---

**A.E.G. TELEFUNKEN FRANCE S.A.**
recherche

**INGÉNIEUR DIPLOMÉ ou TECHNICIEN SUPÉRIEUR**

Parlant couramment l'allemand.
Ayant 3 à 5 ans d'expérience de la vente et du contact clientèle pour vente matériel industriel et en particulier moteurs électriques.

TRAVAIL A PARIS

Fréquents déplacements en province.

Avantages sociaux.
Frais déplacements remboursés.

Envoyer C.V., photo, prétentions A.E.G. TELEFUNKEN FRANCE S.A.
Service du Personnel,
6, bd Gal-Leclerc, 92115 Clichy.

---

Filiale groupe européen proximité RUNGIS recherche

**ASSISTANT (E) CHEF COMPTABLE**

qui se verra confier en particulier la comptabilité générale, la préparation de différents états mensuels et des bilans trimestriels.
— Formation souhaitée : B.T.S. ou D.U.T.
— Plusieurs années d'expérience indispensables.

Adresser C.V. manuscrit avec prét. s/réf. 2.449 à P. LICHAU S.A., 10, r. Louvois, 75063 PARIS CEDEX 02, qui transm.

---

**GROUPE INDUSTRIEL**
Banlieue Est Paris, recherche
pour Service COMPTABILITÉ GÉNÉRALE :

**COMPTABLE expérimenté (ée)**
et
**JEUNE COMPTABLE**
DIPLOMÉ (B.T.S., D.U.T. ou ÉQUIVALENT)

Adr. C.V. dét., photo et prét., sous le no 3.018 à : CONTESSE Publ., 20, av. Opéra, Paris-1er, qui tr.

---

**STÉ DE DISTRIBUTION**
PARIS-10e
recrute
**CORRESPONDANCIER (ÈRE) COMMERCIAL**
Minimum 21 ans.

Adr. C.V. détaillé, prétentions, photo à no 1.393 Péavit Publicité, 100, rue de Richelieu PARIS-2e qui transmettra.

---

LABORATOIRE UNIVERSITAIRE ORSAY (91) recherche
**BIBLIOTHÉCAIRE QUALIFIEE**
Bonnes connaissances anglais et dactylographie exigées.
Env. curr. vit. manuscr. et prétent. à HAVAS CONTACT, 156, boulevard Haussmann, 75008 PARIS. Ss réf. 340-17

---

**S.A.M.M.**
EQUIPEMENTS HYDRAULIQUES
recherche :
**INGÉNIEUR ÉLECTRONICIEN**
I.N.S.A. BREGUET-CHARLIAT

Quelques années de pratique.

pour SERVICE PROTOTYPES
Mise au point d'asservissements électriques et électro-hydrauliques.
Ecr. avec C.V. et prétentions S.A.M.M.
Service du Personnel
224, quai de Stalingrad
92130 ISSY-LES-MOULINEAUX

---

**STÉ D'INFORMATIQUE**
recherche :
**ANALYSTES-PROGRAMMEURS**
— DUT ou équivalent
— 2 à 3 ans d'expérience.

Bonne pratique ds l'un des langages suivants : COBOL, GAP II, PL1
JCL, OS appréciée.

Ecr. à no 3 517, Contesse Pub. 20, av. Opéra, Paris-1er, qui tr.

---

Institut de recherches des transports
recrute :
1) UN INGENIEUR GRANDE ECOLE, formation complémentaire ou courte expérience en statistiques (analyse des données). Connaissance d'une langue étrangère appréciée.

2) Un TECHNICIEN D'ENQUETES. Titul baccalauréat. Connaissances psycho ou sociologie appréciées pour mener enquêtes et participer à dépouillements.

Adress. C.V. et prét. à : M. AZEMA, B.P. 28. REF. TU, 94114 ARCUEIL CEDEX.

---

Société internationale recherche un INFORMATICIEN parfaitement bilingue français, anglais, pour diriger une installation I.B.M. 32 Quartier Saint-Lazare
Tél. pr rd.-vs Mlle Decaux, 261-55-75.

---

Paris, ch. ASSISTANT du secr. gal organ. syndic profession.

30 ans envir. Libre de suite. Préférence licence droit, E.S.C. ou niveau.

Goût relat. hum., bonne disponibilité. Ecrire avec C.V. détail sous no 8.571 « le Monde » Pub., 5, rue des Italiens, 75427 Paris.

---

CAISSE REGIONALE D'ASSURANCE MALADIE DE PARIS
recherche
pour sa Maison Médicale pour personnes âgées de Coubert 77170 Brie-Comte-Robert :

**CHEF D'ENTRETIEN**

Chargé avec une équipe d'ouvriers de l'entretien courant de toutes installations et matériel d'un établissement de soins. — Connaissances en plomberie - chauffage électricité - peintures, menuiserie. — Logement. Avantages sociaux. Salaire annuel brut de début : 42.000 F. Salaire annuel brut fin : 61.000 F.

Les candidatures accompagnées d'un C.V. complet devront parvenir à Mme le Chef du Personnel, 17 19 rue de Flandre, 75935 Paris - Cédex 19.

---

**SOCIÉTÉ DELHOMME**
recherche
**ANALYSTE-PROGRAMMEUR**

Niveau maîtrise informatique, expérience 2-3 ans, temps réel programmeur assembleur, Fortran, connaissance si possible PDP 11 sous RSK 11-M pour étude et réalisation de logiciels d'application.

Ecrire avec C.V., photo et prétentions à R. DELHOMME et Cie, B. P. 35 - 75562 Paris, CEDEX 12.

---

URGENT - RECHERCHONS
**PROGRAMMEUR**
expérimenté micro-processus motorola. Téléphone : 987-20-48.

---

Société engeniering Paris recherche libre rapidement
**COLLABORATEUR RECRUTEMENT**
ayant réussi une première expérience de quelques années en recrutement de cadres notamment, et désirant élargir son activité dans le domaine de la gestion du personnel. Les candidats sont invités à écrire (et priés de joindre C.V. et photo) en mentionnant leur dernier salaire annuel sous référence 813/184 à :
L.T.P. 31, bd Bonne-Nouvelle, 75002 PARIS.

---

Dans le cadre de ses activités systèmes mini-ordinateurs et micro-processeurs, Importante Société recherche des

**INFORMATICIENS**

attirés par les applications de contrôle et commande de processus d'acquisition et de traitement de données temps réel, de mini-gestion et de commutation électronique.

Une formation supérieure, Ecole d'ingénieurs de préférence, est indispensable.

Une expérience de conception et/ou réalisation sur matériels DEC, SEMS, G.A., C.A., etc., et 8080 ou 6800 sera très appréc.

Adresser C.V., prétentions et photo sous réf. S/2 a

I.C.A. PETITES ANNONCES
3, RUE D'HAUTEVILLE PARIS 10e

## proposit. com. capitaux

**ARTIC**
SOCIETE EUROPEENNE DE CREMES GLACEES
recherche sur les départements 93 et 95 et les arrondissements du Nord de Paris

**CONCESSIONNAIRE EXCLUSIF**

possédant chambre froide, camions et organisation commerciale pour assurer la vente de nos produits.
Clientèle à céder.
Prière téléph. 284-16-86 et 76-15.

---

**STÉ INTERNATIONALE**
de Sélection de Directeurs et Cadres, leader dans sa branche, fondée en 1958, siège à Bruxelles, cherche association avec Directeur ou Groupe dynamique pour extension Paris. Possibilités considérables. Gros rapport garanti. Investissement de départ : + — 1 million de FF
Ecr. avec références bancaires s/no P. 5, Ag. HAVAS, 13, bd Adolphe-Max, 1000 BRUXELLES

## autos-vente

**LANCIA AUTOBIANCHI**
13, Bd Exelmans, 16e
OUVERT SAMEDI TOUTE LA JOURNÉE
• 524-50-30 •

VEHICULES NEUFS DISPON.
CADILLAC FLEETWOOD Limousine
CADILLAC SEVILLE
BUICK SKYLARCK
RENE PETIT S.A. : 607-93-92

**10 % APPORT SEULEM. VÉHICULE NEUF LANCIA AUTOBIANCHI**
Assurances tous risques, vignette comp. sur 4 ans à partir de 606 F T.T.C. par mois.
**GAR. DU PETIT PANTIN**
CONCESSIONNAIRE
127, avenue Jean-Lolive (N. 3), Métro Eglise-de-Pantin. 845-21-24 — 843-49-90.
MOD. NEUFS DISPONIBLES.

**ALFA ROMEO**
16 — 5, r. de la tour, 870.06.04
17 — 97, r. Legendre 627.86.30

**B M W**
316, 320, 525, 528, 2,8 l, 30 S, export 1976 et 1977, peu roulé. AUTO-PARIS XV, 533-69-95, 63, rue Desnouettes, Paris (15e).

## boxes-autos

**PARKINGS A LOUER SHERATON HOTEL**
Prix modulés en fonction de vos besoins. Téléph. 073-40-90.

## représent. offre

IMPORTANTE STE INDUSTRIELLE DU NORD recherche pour son Agence région parisienne

**UN TECHNICO-COMMERCIAL**
DE PREMIER PLAN

Pour une clientèle en constant développement. Il s'agit d'un matériel élaboré de rayonnages, stockage et manutention, toutes industries. Appointements mensuels évolutifs, frais formation et voiture fournie constitueront une excellente situation dans la stabilité.

Ecrire lettre manuscrite avec photo, C.V. très détaillé et prétentions de départ à GABRIEL COPIN, Conseil d'Entreprises, 6, place A.-Dumas, 59000 LILLE, réf. T.C.P.P.

---

**ÉTS NAUDER**
Division télé-informatique
22, RUE BOISSIERE (16e)
recrute

**ADJOINT CHEF DE PRODUIT**

PROFIL :
— Formation commerciale supérieure, vendeur confirmé et enthousiaste ;
— Excellent tonus physique et moral.
BONNE EDUCATION ET PRESENTATION

MISSION :
— Promotion machines réputation internationale.

DEPLACEMENTS :
— France courte durée ;
— Indemnités kilométriques.

REMUNERATION :
— Fixe + prime objectif + frais ;
— Avantages sociaux.

PROMOTION :
— RESPONSABLE gamme de produits.

RESIDENCE :
— Paris ou région parisienne.

CANDIDATURE :
— Lettre manuscrite + C.V. + photo récente (documents rendus).
Réponse assurée.
Discrétion totale.

---

Imprimeur en continu informatique rech. collaboration : REPRESENTANT ayant clientèle ou relation. Tél. 985-36-90 le matin

---

**POUEY INTERNATIONAL**
cherche collabor. pour visite ind. et comm.
Stage formation rémunéré
Salaire et frais minimum 4.600 F. Possib. access. cadre Cadres. Prendre rendez-vous au 522-07-91 - PARIS. Ets POUEY, 11, rue de Madrid, Paris (8e)

---

**CAISSE RETRAITE ET PREVOYANCE**
recherche
**CHARGÉ DE MISSION**
Région parisienne
Exigeons : dynamisme, disponibilité, goût des contacts.
Offrons : fixe + commissions + frais de déplacement.
Évolution possible vers délégation régionale.
Ecr. avec C.V. manuscr., photo et prét., no 42.001, AMEP.P.A., 37, rue du Gl-Foy, 75008 Paris

## secrétaires

*Secrétaires de direction*

**LE DIRECTEUR GÉNÉRAL**
d'une Importante Société Alimentaire
recherche
**SA SECRÉTAIRE**

Outre les qualités de discrétion et d'organisation, le poste requiert :
– une parfaite maîtrise de la rédaction,
– l'aptitude à tenir et suivre seule certains dossiers courants,
– expérience et références professionnelles seront exigées.
Le poste est à pourvoir de suite.
Le lieu de travail est situé au Siège de l'Entreprise à GUYANCOURT (78) (Ouest-Versailles)
13e mois - Prime de Vacances - Horaire personnalisé - Restaurant.
Envoyer C.V., photo et prétentions à :
S.A. BONGRAIN - GÉRARD
Service du Personnel - B.P. 150 - 78004 VERSAILLES

---

**SECRÉTAIRE DE DIRECTION**
PORTE D'ORLEANS

Firme de dimens. internationale du secteur tertiaire recherche une collaboratrice expérimentée, excellente dactylo, pratiquant correctem. l'anglais. Une éventuelle aptitude à lire l'allemand serait apprèc. Titulaire au minimum du Bac et du B.T.S., elle devra assurer de façon autonome une activité diversifiée impliquant d'importantes responsabilités. En particulier, elle assurera des relations commerciales à haut niveau, tant avec les clients qu'avec les divers prestataires du Groupe.
La rémunération sera fonction de la compétence.

Adresser C.V., photo et courte lettre manusc. s/réf. 6678/M à

**sema selection** 16, r. Barbès, 92126 Montrouge

*Sténo-dactylo*

Rech. excellente STENODACT. très bonne orthographe, habitant Paris, pour assurer petit secrét. cabinet relat. publiques Opéra, 2 500 F mensuel. Adresser lettre manuscrite et photo à no 8 577 « le Monde » Publicité, 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

## information emploi

**POUR TROUVER UN EMPLOI**

Le CIDEM (Centre d'information sur l'emploi, association sans but lucratif) vous propose GUIDE COMPLET (230 pages).
Extraits du sommaire :
- Les 3 types de C.V. : rédaction, exemples, erreurs à éviter.
- La graphologie et ses pièges.
- 12 méthodes pour trouver l'emploi désiré : avec plans d'actions détaillées.
- Réussir entretiens, interviews.
- Les bonnes réponses aux tests.
- Emplois les plus demandés.
- Vos droits, lois et accords.

Pour informations, écr. CIDEM, 6, sq. Monsigny, 78-Le Chesnay.

## occasions

Achat très cher bijoux, brillants argenterie. — PERRONO S.A., 4, Chaussée-d'Antin, OPERA 37, av. Victor-Hugo, ETOILE Vente et occasion. — Echange

MOQUETTE EN SOLDE
1er et 2e CHOIX
50.000 sur stock. - 589-86-75

## traductions

*Offre*

Sté trad. offre traduc. techn. pr traducteurs langue mat. arabe. Spécial mécanique.
Ecr. no 8595 « le Monde » Pub. 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e

## cours et leçons

Américaine donne cours privés en anglais. Tél. 325-23-47

## demandes d'emploi

**ACHETEUR INDUSTRIEL**
43 ans - Bilingue anglais

Longue expérience négociation ACHATS (France + étranger).
Préparation et suivi budgets, gestion des stocks, sous-traitance, informatisation, approvisionnements (mécanique, électricité, travaux neufs et entretien, chimie, matières premières).

Bonne pratique problèmes transports et gestion parc véhicules.

**recherche poste**
ACHETEUR
OU CHEF SERVICE ACHAT (cadre)
Basé en région parisienne, déplacements acceptés

Ecrire à no 2.802 - CONTESSE Publicité, 20, av. de l'Opéra, 75040 Paris Cedex 01, qui tr.

---

DIRECTEUR SOCIETE NEGOCE PRODUITS CHIMIQ. EN AFRIQUE
Docteur ès Sciences
- 2 ans d'expér. au Gabon : commercial, administratif, financier ;
- 38 ans, célibataire ;

rech. poste de responsabilité au Gabon ou Afrique.
Ecr. Mlle ROBERT, 2 bis, rue Leroux, 75016, qui transmettra.

---

Médecin généraliste, 35 ans, ch. situation salariée à partir juin. Ecr. no 8.557 « le Monde » Publ., 5, rue des Italiens, 75427 Paris.

---

CADRE COMMERCIAL
Format. écon. et juridiq. supér., 42 a., multilingue (angl.-allem., espag.), exp. étude marchés vte et format. ds immobil. et serv., ch. poste direction ou à respons. Ecr. no 564 « le Monde » Publ., 5, rue des Italiens, 75427 Paris.

---

Cherche poste :

**Commercial (et/ou) Administratif de Responsable ou Inspecteur**

**EXPORTATION**

Langue matern. allemand, anglais, français courant, âge 35 ans, 10 années expér. d'export dans plusieurs domaines, sans expérience électronique et métal.

DIPLOME TECHNICO-COMMERCIAL
Paris/Région paris. souh. — 5 500 mens. envisagé.

Ecrire no 598 « le Monde » Pub, 5, rue des Italiens, 75427 PARIS-9e.

---

**CADRE ADMINISTRATIF ET FINANCIER**
48 ans - Formation technique

Jusqu'en 1976 Chef Comptable, puis Directeur d'une importante exploitation automobile en Afrique pour le compte d'une gde Sté Multinationale.

Ce poste comprenait :
— la gestion de 400 personnes ;
— la vente et S.A.V. de quatre marques automobiles réputées ;
— la supervision de cinq établissements.

Recherche un emploi de cadre dans la GESTION ADMINISTRATIVE ET/OU FINANCIERE D'UNE SOCIETE
Lieu de travail imposé (cause santé épouse) : Sud-Est de la France.
Disponibilité rapide - polyvalence.

Faire offre à no 2.558 CONTESSE PUBLICITE, 20, avenue de l'Opéra, PARIS-1er, qui transmettra.

---

CADRE EXPORT
H.E.C. 29 ans, multilingue (anglais, russe, polonais, italien) Parfaite connaissance marché PAYS DE L'EST. - Excellent vendeur, 3 ans d'expér. marché français et international, cherche situation intéressante export.
Ecr. no 550 « le Monde » Publ., 5, rue des Italiens, 75427 Paris.

---

SPECIALISTE DES ETUDES QUANTITATIV. (tte quest. et +)
Homme 32 ans - 10 ans expér.
- Plan d'échantillonnage.
- Elaboration du questionnaire.
- Program. des tris croisés.
- Programmat. traitements élaborés.
- Interprétation des résultats.
- Rédaction du rapport d'étude

cherche place agence, annonceur ou cabinet d'études.
Ecr. no 601, « le Monde » Pub., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

---

SECRETAIRE-ASSISTANTE
26 ans, 8 ans expér. dont 6 an. formation continue, cherche place stable. Libre de suite.
Ecr. no T 99.293 M, Régie-Pr. 85 bis, rue Réaumur, Paris (2e).

---

Cadre, 36 a., français, anglais, allem., néerlandais, niv. univers. 12 a. expér. mass media, rech. poste à responsabilité dans publicité, édition, cinéma, organismes internationaux.
Ecr. no 600, « le Monde » Pub., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e

---

Messieurs les Editeurs : j'ai 36 a., je vous apporte 12 an d'expér. ds l'édit. internat., une connaissance approfond. du marché français et étranger ; langues ; l'habit. de la négociation ; un jugement [illegible]. Je recherche un poste correspondant à mon expérience chez un éditeur dynamique.
Ecr. no 599, « le Monde » Pub. 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e

---

J. H., 26 ans, MAITRISE GESTION DAUPHINE + niv. DEC expér. Afrique noire, rech. pos contrôle Gestion ou équivaler Etranger, Paris ou rég. Contr H. Turmeau, 15, r. Juge, 75015

---

H. 34 ans, Diplômé de Droit ayt exercé pend. plus. années fonction SOUS-DIRECTEUR impôts sté mutualiste, ch. emploi similaire ou poste direction
Ecr. no 66.461 M Régie-Presse 85 bis, rue Réaumur, Paris-2e

*Voir la suite des demandes d'emploi en page 33*

## demandes d'emploi

### CADRE DE DIRECTION

32 ans DIRECTEUR COMPTABLE - FINANCES

- Comptabilité générale.
- Gestion administrative du Personnel.
- Prévisions, gestion de trésorerie.
- Etudes et déclarations fiscales, sociales et administratives.
- Relations établissements financiers et toutes administrations concernées par la fonction.

Recherche poste équivalent pour SEPTEMBRE 1977.

Pour 1er entretien, écrire ss le n° 02.653 À CONTESSE Publicité, 20, av. de l'Opéra, Paris-1er, qui transm.

### DIRECTEUR DES RELATIONS SOCIALES

Membre Comité Direction Groupe 10 000 personnes Expérience Direction Générale de filiales, 25 ans de pratique professionnelle à tous niveaux en milieu industriel, recherche pour raison personnelle

POSTE DIRECTION RELATIONS SOCIALES A LARGES RESPONSABILITES DANS SOCIETE FRANÇAISE

Ecrire sous n° 3343 CONTESSE PUBLICITE 20, av. de l'Opéra, 75040 Paris Cedex 01 qui transm.

### DIRECTEUR GÉNÉRAL

développement ou redressement d'entreprise

— 39 ans ;
— imagination et réalisme ;
— homme de résultats ;

cherche nouvelle étape de responsabilités, dans une moyenne entreprise ou dans un groupe.

Sérieuses références, formation grande école.

Ecrire no 8.582 « le Monde » Publicité, 5, rue des Italiens, 75427 PARIS-9e.

### CHEF COMPTABLE

H. 51 ans, autodidacte, références premier ordre, 27 ans d'expérience dans grandes sociétés et P.M.E.

Gestion et organisation comptabilité générale et analytique, fiscalité, contrôle, gestion administr.

Probité intellectuelle, accrocheur. Goût de : efficacité, organis., créat., logique, analyse, synthèse cherche poste responsabilités environs St-Lazare

Libre de suite. Tél. : 781-94-03.
PILLONI H, 30, rue 14-Juillet, 92270 Bois-Colombes.

**ING. INFORMATICIEN**
A.M. + IMAG - 31 ans
Exp. conception réalisation sur mini ou gros calculateur de projets industriels ou rech. appliq. nécessitant larges compétences techniques (C.A.O.), temps réel, systèmes inter actifs, bases données, notions HARD) + nouvelles abrégées, méthodes, analyse flash programmation, étud. proposit. intéressantes travail stable, région Paris ou Sud-Est. Ecr. no T 98750 M Régie-Presse, 85 bis, rue Réaumur, Paris-2e.

Assumant la D.G. d'une filiale de Sté multinat.-distr. matériels techn. av. mainten. C.A. 30 MF. Form. Ingén. Conn. angl., rech.
**DIRECTION FILIALE**
ou agence de ventes, matériels haute technicité ou informatique. Ecr. no 559 « le Monde » Publ., 5, rue des Italiens, 75427 Paris.

CADRE - 40 ans
**FORMATION MARKETING COMMERCIALE et PUBLICITÉ**

TRILINGUE
recherche poste
**DIRECTION COMMERCIALE EXPORT**
Prêt-à-porter hommes et/ou fem.
Basé à Paris
Libre sous 3 mois

Ecr. no 602 « le Monde » Publ., 5, rue des Italiens, 75427 Paris.

**DIRECTEUR PRODUCTION**
20 a. exp., six usines, Ind. alim. spéc. organ., ch. position simil. siège-rég. parisienne de préfér. Ecr. no 574 « le Monde » Publ., 5, rue des Italiens, 75427 Paris.

**ING. TECH. COM.**
électricité, climatisation, froid, 15 ans expér., vendeur 1re force, recherche pour départements 13 et limitrophes, représentations d'usines, services après-vente. Ecr. no 511 « le Monde » Publ., 5, rue des Italiens, 75427 Paris.

**SECRÉTAIRE GÉNÉRALE**
Sociétés de Services

J'ai 51 ans :
un avantage

Mon expérience :
organisation, coordination
gestion
relations int. et extér.

Je cherche :
emploi MI-TEMPS
Arlette L. ROUSSELET 253-64-07

**JEUNE FEMME CADRE - 28 ans**
Lic. sc. éco. + Inst. droit des affaires dirigeant administr. commerciale ds sté sect. banc., habit. contacts clients et force de vente intérêt pour fonctions comm. relat. ext. conseil, ch. poste entrepr. ou org. profession. Ecrire no 66.614 M
REGIE-PRESSE
85 bis, rue Réaumur, Paris-2e.

J.H. 25 a., lib. O.M., ing. agri. + stage gest., angl. parlé, ch. poste à respons. Dispon. immédi. Ecr. no 604, « le Monde » Pub., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

CADRE SUPERIEUR
Forte motor. ds milieux marketing. 50 a., ESSEC, DROIT, Bus. School U.S.A. Solide carrière : dir. gén. cclal gd groupe français (prod. industr. et gd public), dir. gén. cabinet conseils en marketg, administrat. filiales étrang. (excellent anglais), enseign. gde école, ch. poste dir. génér. à Paris. Ecrire C. et D, 12, r. de Florence, Paris-8e, q.t.

INSPECT. TRAV. BATIM. ch. pl. promoteur, architecte-décor., conn. dessin, métré. Lib. de ste. Ecr. no 582, « le Monde » Pub., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

FRANCFORT
H.E.C., 32 ans, spécialiste en contrôle de gestion, organisation, informatique, 5 ans d'expérience milieux industriels allemands, bilingue, cherche responsabilités nouvelles.
Ecr. no 588, « le Monde » Pub., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

CADRE ADMINISTRATIF
polyvalent, réception command. lancements planning gestion, stocks magasin : réception et livraison, achats, facturation, pouvant s'adapter à ts produits. Faire offre : 937-57-98.

Directeur hôtel 30 ans Lausanne Cornell ch. position, étudie ttes proposition. Ecr. no 13.037, Centrale d'annonces, 121, r. Réaumur, Paris-2e.

INGENIEUR 30 ans, Institut énergétiq. Moscou. CRYOGENIE et instal. thermiques, étudie ttes propositions : FOMENKO, 96, r. Fontaine-au-Roi, Paris-11e

J.F. 29 ans cherche emploi ds
BANQUE
COMMERCE EXTERIEUR
RELATIONS INTERNAT., etc.
diplômé DEA, Sciences Po, droit internat., maîtrise lettres. Anglais, espagnol courant.
Ecr. Mme SARRAZIN, 67, bd Chasseigne, 86000 Poitiers

CADRE JURIDIQUE H. 36 a. licencié droit privé 10 a. exp. ds établiss. crédit, connaiss. droit construct. ch. poste ds sect. immob. crédit ou simil. Libre. Ecrire Mlle Richert, 10, r. Robert-Fleury, 75015.

CADRE COMMERCIAL, longue expér. industries de luxe, rech.
POSTE DIRECTION COMMERCIALE ou ADMINIST.
Ecr. no T 099.331 M
REGIE-PRESSE
85 bis, r. Réaumur, Paris-2e.

J. F. 25 ans, française bilingue angl.-italien licenciée en droit privé, aimant contact, recherche poste de relations publiques. Ecr. no 66.744 M Régie-Presse, 85 bis, r. Réaumur, Paris-2e.

27 ans, diplômée Etud. supér. formée à gestion et formation personnel dans grandes entreprises rech. Poste répondant à ces référ. Ecr. Mlle Damour, 23, r. de la Harpe, Paris-5e ou tél. de 9 h. à 17 h. au 583-34-47.

Fme 40 a. Secrét. direction lic en droit, sténodactylo, expér. cciale et administrative dans travaux publ. et électronique, rech. empl. ds banl. Ouest. Ecr no T 099.319 M Régie-Presse, 85 bis, r. Réaumur, Paris-2e.

CADRE ADMINISTRATIF et COMMERCIAL P.M.E.
form. supérieure. Réf. 1er ordre
- Longue expér. import-export textile, alim., éléments cuis.
- Gestion personne et financ.
- Contentieux clientèle.
- All., angl., hollandais cour.

cherche poste stable.
Ecr. no T 099.314 M, Régie-Pr., 85 bis, r. Réaumur, Paris-2e.

Hme 37 a. Mécanogr. comptable ttes machines + formation programmeur I.B.M., désire aller travailler à l'étranger, de préf. A.F.N. ou Côte-d'Ivoire, Sénégal. Ecr. M. BARSOTTI, 132, rue J.-B.-Clément, 93430 Villetaneuse.

Cadre. Camerounais, 36 ans. de format. universit. et grande école. Juriste d'affaires, économiste de prévisions. Rentre définitivement au Cameroun. Désire représenter ou développer affaires françaises ou européennes au Cameroun et en Afrique francophone.
Ecr. no 593 « le Monde » Pub. 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

CONSEIL EN GESTION EXPERT-COMPTABLE
grande expérience assistance P.M.E., recherche emploi à temps partiel pour assistance direction générale ou direction financière P.M.E. Ecr. no 597 « le Monde » Pub., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

Directeur commercial général pendant 6 ans groupe industrie alimentaire. Adjoint au président d'une société produits chimiques. Major Institut supérieur de banque à la Sorbonne, cherche situation. Ecr. M. Lenoir Charles, 41, rue du Chemin-Vert, 94100 SAINT-MAUR.

Ingénieur Ecam, 41 ans, directeur de production société 500 personnes mécano-soudure usinage, montage, cherche poste similaire région Est ou Sud-Est. Ecr. no 107.814 HAP, Hall petites annonces 7 X, 44040 Nantes Cédex.

SECRETAIRE DIRECTION
5 ans U.S.A., sér. réf., ch. situation Intér. Paris, prov. étranger. Ecr. no 1.253, Contesse Publicité, 20, av. Opéra, Paris-1er, qui tr.

J.H. 22 a., lib. O.M., DUT, Stat. et Tech. Quant. de Gest., ch. emploi Rhône et dépts limitr. Lorca, 6, rue Gaspard-André, 69002 Lyon

## propositions diverses

**ENTRAIDE CADRES**
AIDE EFFICACEMENT
**DEMANDEURS EMPLOIS**
Adres. lettre + C.V. + grande enveloppe retour rédigée. ECIT, 132, rue de la Gare, 95120 ERMONT.

# L'immobilier

## appartements vente

### Paris Rive gauche

**CARDINAL-LEMOINE**
PROPRIET. VD dans bel imm. rénové PETIT STUDIO, kitch. équipée, S. de B., chff. central, APPART. EN DUPLEX, 70 M2, tout confort. Sur cour-jardin. Téléphone : 723-38-74.

**26, RUE GUYNEMER**
Part. vend dans immeuble 1900 2 très bx appts 275 et 160 m2. Tél : 222-81-91, après 20 h.

**PANTHÉON**
DIRECTEM. PAR PROPRIET. STUDIOS et 2 PCES, DUPLEX, immeuble de caractère, restauré poutres apparentes. Téléphone : 723-38-58.

**AV. BOSQUET - 705-39-10**
3 P., 80 m2, 2e ét., balc., s/av., tt conft, imm. Pierre de Taille, excellent état. Prix 660.000 F.

**ÉCOLE MILITAIRE**
Dans bel immeuble P. de T., bon standing, ascens., chff. cal. liv. dble, 2 chbres, gre entrée, cuis., S. de B., cabinet toilette, 100 m2, poss. chbre de serv. et parking. - Téléphone : 292-08-51.

Avec votre plan ou compte d'épargne logement
**INVESTISSEZ à PARIS**
**STUDIOS, 2 P., DUPLEX**
rénovés ou à rénover.
Rentabilité très élevée.
Indexation du capital investi.
Location et gestion assurées.
12 programmes en cours.
**GROUPE VRIDAUD**
15, rue de la Paix, 75002 Paris.
Téléphone : 261-52-25 +.

**LUXEMBOURG**
7, RUE ROYER-COLLARD, PROPR VENDENT DIRECT. : PLUS. STUDIOS et 2 PIECES, cuisine, S. de B., wc. Sur place LUNDI - MARDI, de 14 à 17 h.

**PONT MIRABEAU** Maison particulière 300 m² + JARDIN. Refait neuf. 1.250 000 F. 033-56-72.

**13e BEAU 3-4 P.** étage élevé.
Jean FEUILLADE. 566-00-75.

SAINT-JACQUES (Mo) - Imm. stand., 6e ét., vue Sud, 2 pces 50 m2, cuis., bns, tout confort. 300.000 F - 539-67-52

Rue DAUPHINE - Part. vd 95 m² 3 ch., living. Caract., calme, park. Cuis. équ. 600.000 F - 734-58-20

LUXEMBOURG - Bel imm. P. de T., sup. Appt angle rue 5 p., cft, 120 m2, 3e ét., asc., tapis esc. Px exception. : 660.000 F. Vis. 11/17 h, mercredi à vendr. 15, rue des Ursulines (3e ét. g.)

Luxembourg - Gd sél., 1 chbre, cuis., bns, balc., vue dégagée. 320.000 F. Imm. pierre de taille. Petits travaux - 325-10-56

DENFERT-ST-JACQUES - Imm. stand. Stud. tt cft, balc., 6e sans vis-à-vis, 182.000 F - 587-84-47

RUE SAINT-CHARLES
Bel imm. 2 p., cuisine, salle de bains, wc. Soleil. Calme. MARTIN, Dr en droit, 742-99-09

PORTE DE VERSAILLES
5 p., cuis., bains 105 m2, imm. tout confort. Garage. 567-22-88.

Sur Parc Montsouris, Pptaire échang. sup. 52 m2 + coqu. st. Gobelins, ctre équiv. 4e-5e-6e-7e, surf. un. ou 60 m2 + ch. serv. 589-04-60.

CARREF. GLACIERE-TOLBIAC
Habitation ou placement
STUDIO, coin cuis., s. d'eau. 135.000 F - 337-88-14

ECOLE MILITAIRE
Invalides

40 % d'appts vendus en 1 mois
MISE EN VENTE
de la 2e tranche d'un bon imm. 1930 en rénovation, avec tt cft.

STUDIOS et 2 PIECES
Différentes surfaces et expositions. Voir sur place CLARIDE S.A., 13, r. Chevert, lundi, mercredi, vendredi, 14 h. 30-18 h. 30
Téléphone : 292-28-51 et 720-89-18

EMILE-ZOLA - Imm. standing, récent, beau studio, tout confort. 235.000 F - Téléph. 579-98-90

Dans magnifique immeuble Grande chambre, 3e ét. sur rue. Px 90.000 F - Vis. tous les jours, 13 à 18 h. : 72, RUE de LILLE

ODEON - BUCI
Magnifique 2 pces de caractère. URGENT - 033-56-72

14e - Stud. tt cft. 60.000 F, cse urgence - « FAC » 337-69-59

ROLLIN, ODE. 95-10. VERDURE 65 m2 sél. + 2 PCES. SOLEIL. CALME. Immeuble classé.

GD BALC. JDIN des PLANTES 140 m2 SEJ. DBLE + 3 P., ASC. ET. ELEVE. ODE. 42-70. Calme.

5e - Chbre + dche + coin cuis., 3e ét. 50.000. « FAC », 337-69-59

RASPAIL BOISSONNADE
Balc. - Terrasse, verdure
Gd sél. + 2 p., 90 m2, parking. ASC. ET. EL. ODE. 42-70, calme

SAINT-GERMAIN-DES-PRES
Pptaire vend beau Studio refait, caractère - 747-75-12

R. de SEINE - Petit 3 p., plein Sud. 275.000 F - 222-69-50

**7e QUAI VOLTAIRE**
**GRANDS APPTS - 220 m2**
Asc., chauff. centr. Emplacem., vue exceptionnelle
JOUBERT et ANDRE
5, rue A.-de-Neuville - 17e
766-04-17
227-53-17 - 227-54-74

### Paris Rive droite

**TROCADÉRO**
48, rue de Longchamp (16e)
Immeuble luxueux neuf sur jardin intérieur
STUDIOS, 2, 3 ET 5 PIECES avec terrasses.
Habitables fin mars 1977.
Prix fermes et définitifs.
Sur place de 14 h. à 18 h. 30.
SECOGI,
Téléph. 723-64-95, le matin.

16e. Magnifique 7 P. 185 m2, Imm. luxueux, 2e ét., asc., balc. ALGRAIN 285-00-59 09-54

BD LANNES. Imm. récent, liv. double + 3 chbres. 2 sanit. Vue sur verdure. MARTIN, Dr droit 742-99-09.

Mo MUETTE. Imm. 1970, 60 m2. Jard. privat. 9, r. Desbordes-Valmore, mardi, mercr. 14-18 h.

BON XVIIIe
grand 2 Pièces, confort, impecc. Prix très intéress. - 628-55-69.

16e dans TRES BEAUX IMM. p. de t. appts occupés. 3-4-8 P. Tt cft. Px exceptionnel vue urgence. Tél. 225-18-30.

BUTTES-CHAUMONT
Pr placem. Imm. réct, étage élevé, stud. 30 m2, tél., parking. 135.000 F. - 208-25-58 - 876-47-19.

RESTAURATION D'EPOQUE STANDING
TRES BON PLACEMENT
GDS STUDIOS - TOUT CONFT avec poutres. PROPRIETAIRE, S/PL., ts les jrs, de 14 à 19 h., 41, RUE CHAPON. T. 345-55-10.

REPUBLIQUE
2 Pièces, confort, charme, soleil, poutres, calme. Tél. : 628-55-69.

BON XIXe
4-5 P., calme, soleil, vue dég., verdure, tt cft, ét. élevé, asc. Téléphone : 628-55-69.

BUTTE-MONTMARTRE - 5 P., VUE PANORAMIQUE S/PARIS, très calme, sur jardin, soleil, appt lux. aménag., tt cft. Prix 600.000 F. Téléphone : 255-66-18.

TROCADERO
stdg. 190 m2, tt cft, calme, verdure, soleil, 2 serv. - 504-51-78.

DAUPHINE-SPONTINI
Bel immeuble P. de T., plusieurs appartements de 237 m2, avec ou sans travaux. A partir de : 5.100 F le M2. - Tél. 727-89-39.

RUE DE PASSY
Beau liv. + chbre, de caract. TEL. POUTRES. T. : 326-19-10.

Buttes-Chaumont. Imm. pierre : 2 P., 40 m2, tél., calme, ensol., 100.000 F. S/place, mercredi, de 10 à 18 h., 78, avenue Secrétan.

Dans magnifique imm. Marais XVIIe s., rénové, 70 m2, 2 étag., escalier privé, 380.000 F. Visite, tous les jours, 17, rue VIEILLE-DU-TEMPLE. — PARIS (IVe).

VILLIERS. Propriétaire vd dans imm. P. de T., asc., balc., 2 ét., 4 P., tt cft. S/pl., ce jr, de 14 à 17 h., 139, avenue de Villiers.

MARCEAU, Terrasse Etoile : propriét. vend appt 3/4 P., lux., box. Service. — Tél. : 551-73-06.

**1er - PALAIS-ROYAL**
DANS BEL IMMEUB. ANCIEN 2e et 3e étage
**EN DUPLEX**
MAGNIFIQU. APPART. 200 m². Décoration luxueuse. 766-04-17.

**RUE CLAUDE-TERRASSE**
STUDIO 40 M2, 4e étage, cuis., sal. de bains, balc., tél., s/jard. Immeuble récent. Px 220.000 F. 073-85-47, le matin.

**BUTTES-CHAUMONT**
Près PARC, récent, standing. Séjour + 3 ch. 7e ét. Parking. 465.000 F. FONCIAL, 266-32-35.

**Près PEREIRE BEL APPT**
150 M2 environ. 3 RECEPTIONS + 2 CH. Imm. bourgeois, poss. profess. libér. 820.000. 704-88-18.

**AV. R.-POINCARÉ**
315 m², 3 services, 2 boxes. Profession libérale. 1.800.000 F. — Exclusivité FRANK ARTHUR. — 766-81-69.

**JASMIN**
Luxueux 130 m², étage élevé. SUR JARDIN. Parking. FRANK ARTHUR. — 766-81-69.

**PYRÉNÉES**
TRES BEAU 2 PIECES, cuisine, S. de B., wc, chauff. appt ref. neuf, 115.000 F avec 15.000 cpt + crédit. PROPR. : 345-86-41.

**POMPE** Bel immeuble d'angle sur jardin et place Gd 6 P., 2 bains 220 m², 3 chbres serv. + caves + tél. 1.350.000 F. LAB. 48-55.

**SACRE-CŒUR.** Propriétaire vd refait neuf magnifique 2 P. cuis. tt cft. 2e s/rue. 140.000 F. Visite sur pl. ce jour et demain 16-19 h. 15, rue André-del-Sartre.

MARAIS ds imm. rénové, beau **2 P.** 50 m² entièrem. remis à nf tt cft. Tél. Px. 230.000 F. Tél. : 344-32-59.

PARC MONCEAU GD STAND + PARK. **STUDIO** 391-47-53 ou 924-56-24.

**CHAMPS-ELYSEES** (même)
Pptaire vend TRES BEAU STUDIO tt cft. Tél., étage élevé. Soleil, ascenseur. Tél. heures bureau. 734-99-75.

BOISSIERE TRES BEAU **2 P., 70 M2** tt conft. PLEIN SOLEIL, BALC. 4e ét. 265-64-11.

Mo ST-PAUL, dans bel imm. 18e, Gd STUDIO de CARACTERE TT CFT. 366-92-15.

**PONT MIRABEAU** Maison Partic. 300 m² + JARDIN. Refait neuf. 1.250.000 F. 033-56-72.

**KLEBER-ETOILE**
ET. ELEVE. BALCONS. SOLEIL **240** M2, 8 P., 2 services, profess. libérale. Exclusivité. SAINT-PIERRE. ELY. 33-48.

**13, PLACE DES VOSGES**
Restauration de l'HOTEL DE ROHAN-CHABOT
APPARTS DE CLASSE EXCEPTIONNELLE.
**DE 145 M2 A 250 M2**
Dans un cadre prestigieux avec JARDIN INTERIEUR A LA FRANÇAISE.
Documentation et visites :
**SOREDIM** 227-91-45 755-90-57

### Région parisienne

Part. à part. CHATOU 3' RER. Imm. 1973, pierre de t. Tr. bel appt 103 m2. Liv. 40 m2, dble expos. 3 chbres. Luxueusement aménag. S/JARDIN. Park. Prix : 550.000 F. 973-53-27 ou visite samedi de 10 h. à 18 h. 30.

VERSAILLES. Le plus bel appt de VERSAILLES actuellement s. le marché, dernier étage, 146 m2 + 98 m2 terrasse, sél., 4 chbres, 2 s. bains, cuis. Box en ss-sol, Park. extér. Pr. gare, coss, lycée. Px justifié 945.000. J.M.B. 970-79-79.

BOUGIVAL, appt gd standing, dernier étg., sél. 2 ch., 90 m2 habit. Terrasse 130 m2, balcon, box. Park, cave. PISCINE. Px 630.000 F. J.M.B. 970-79-79.

ST-CLOUD, appt standg. 112 m2 hab. + loggia, sél. 41 m2 + 3 ch. 2 s. de bs, cuis., office, cave, park. Prox. gare, coss, écoles, lycée. Prix 590.000 F. J.M.B. 970-79-79.

ST-CLOUD, appt 92 m2 + loggia excell. état. Sél. 37 m2, 2 ch., cuis. S. de bns. WC. Park. couv. Cave. Px 445.000 F. J.M.B. 970-79-79.

CROISSY. Magnif. résidence ds beau quartier, 90 m2, parking, cave, téléphone, tout confort. 10' RER, 340000 F. S.A. H. LE CLAIR, 65, avenue Foch, Chatou 976-30-02.

LA CELLE ST-CLOUD, Elysée II, appt excellent état 92 m2 + 62 m2 jdin, sél. 27 m2, 3 ch. 2 s. bains, cuis. équipée, dressing. Box fermé, cave. Très calme. Px 385.000 F. J.M.B. 970-79-79.

COURBEVOIE (gare Bécon). Récent 2 et 3 P. tt cft. bon état. MARTIN, dr droit, 742-99-09.

PTE ST-CLOUD. Vue s/jdin. Sél. + 2 chbres, cuis., bains. Tél. Impeccable. Px 225.000 F. ROUSSEL VAL 36-49.

NEUILLY, 63, r. de Chézy. Imm. récent, 3e ét. 130 m2, 5 P., 2 bns, gar. Parf. état. Px 800.000 F. Mercredi 16-18 h. COURTOIS 265-49-85.

NEUILLY PRES BOIS
3 P. Bains. Moderne, 80 m2. 4e ét. Tt cft. Px 550.000 F. MICHEL et REYL 265-90-05.

**PRÈS PTE SAINT-CLOUD**
1er ét., s/jard., 3 chbr., sél., bs, cab. toil., calme, parfait état, 78 m2, 440.000 F. Tél. 605-90-49.

**NEUILLY-S/SEINE** Part. vend 2-3 Pièces **89 M2** s/parc, box, parf. état. Prix intéress. 637-05-52.

VERSAILLES. Imm. récent P. de Taille, Traité façon château, rez-de-ch. 175 m², 3 récept., 4 chbres, 3 s. de bns., terrasse 140 m² s/jard. privatif. Immeuble 2,5 ha. PASSIM : 727-15-02.

POUR INVESTISSEURS
**SAINT-GERMAIN-EN-LAYE**
STUDIOS - 2 PIECES
dans immeuble restauré.
Visite de 10 à 19 h. TOUS LES JOURS. F.P.I. - 973-28-30.

**LE VESINET** 10' R.E.R. et Centre
appt. dans résidence 92 m², entrée, sél., 3 chbres, s. de bns + s. d'eau, cuis., dressing, cave, 2 park. Prix : 500.000 F.
AGENCE CARLIER, 6, place M.-Berteaux à Chatou. **976-37-61**

**ST-MANDE** Résidentiel imm. moderne
Agréable sél. + chbre tt cft. Balc. VUE S/BOIS, 4e ét. asc. Prix 300.000. VERNEL. 526-01-58.

PONT LEVALLOIS. Vue sur Seine, beau studio 119 660. Jean FEUILLADE. 566-00-75.

**BOULOGNE, 630.000 F.**
6 P., 125 m². Très agréable. AG. des PRINCES. 604-60-60.

**BD MAILLOT.** Duplex 8e, 9e ét., gde récept. 2 chbres, terrasse. 256-16-87.

SEVRES - 135 m2, sél., 4/5 ch., gar. jdin priv. 685.000. 027-57-40

### Province

LYON-2e - 2 Appts pouv. communiquer 100 m2 et 80 m2 env.
TASSIN - 6 p. + cuis., 116 m2 envir. + garage + cave.
LYON-6e - 350 m2 environ. Possibilité 2 appartements.
ECULLY - 5 p. + cuis. 100 m2 + terrasse.
PL. LYAUTEY - 6 p. + cuis.
L. BERARD, 37, r. de la République, Lyon-2e - (78) 37-59-63

## appartem. achat

DISPOSE PAIEMENT COMPT. CHEZ NOTAIRE, achète, urg., 1 à 2 p. PARIS, préf. 5e, 6e, 7e, 14e, 15e, 16e, 12e - 873-23-55

Achète directement COMPTANT, URGENT, 2 à 4 PCES PARIS avec ou sans travx, préférence près FACULTE - 873-20-67

Jean FEUILLADE, 54, av. de la Motte-Picquet-15e, tél. 566-00-75, rech., PARIS 15e et 7e pr bons clients, Appts ttes surf. et imm. PAIEMENT COMPTANT

## appartements occupés

7e dans beaux imm. P. de T. Appts occupés 2 - 3 - 4 - 5 - 7 p. tout confort. Prix exceptionnel vu urgence - Téléph. : 225-18-30

## constructions neuves

**INVESTISSEZ A TOURS** IMMEUBLE NEUF
DU STUDIO AU 8 PIECES
**A PARTIR DE 149.000 F**
PARK., SS-SOL COMPRIS
**GARANTIE LOCATION**
2 ans
PRETS SPECIAUX **P.I.C.**
GAUTARD IMMOBILIER
82, bd Malesherbes, Paris (8e)
**292-28-13**
DU LUNDI AU VENDREDI

**5e - PANTHÉON**
Rénovation et construction de 2 IMMEUBLES comprenant : 28 appartements et studios à VENDRE. Cheminée. Téléph. Livraison octobre 77
Prix moyen : 10.000 F le M2
344-32-59 et 344-25-77

## hôtels-partic.

DENFERT-ROCHEREAU
Hôtel partic. 400 m2 en 3 plans Jardin. Idéal pour 2 familles. ALGRAIN, 285-00-59, 09-54.

HOTEL PARTICULIER
**ST-JAMES** 330 m2 habitables
RECEPT. 125 m2, 7 chambres, Gd standing. Terras. - 973-72-75.

**PONT MIRABEAU** Hôtel Part.
300 m² + JARDIN. Refait neuf. 1.250.000 F. 033-56-72.

## fonds de commerce

**POUR VENDRE** VOTRE COMMERCE ou BOUTIQUE dans de bonnes conditions : LIIP 834-20-48 - 352-08-45

VDS ECOLE COMMERCIALE outremer excellent rapport. Ecr. RIGAUX, 8, av. Gambetta 94600 CHOISY-LE-ROI

## terrains

**SAINT-GRATIEN** PRES ENGHIEN
RESIDENTIEL, CALME. 730 m2, 20 m fac. 270.000 F. - 989-31-74.



## locations non meublées Offre

### Paris

**14e PARC** (près) Standing 2/3 pces 70 m2 Tt cft. Tél. 2.000 F. 222-08-19.

**PARIS (20e)**
SANS INTERMEDIAIRE
Immeuble récent, tout confort : 2 Pièces, 42 m2, loyer 876 F, charges 204 F, parking 127 F. S'adresser à la gardienne, 21, rue du Repos. Tél. 370-69-81. Mo PHILIPPE-AUGUSTE OU PERE-LACHAISE

16e ref. neuf, 4/5 P., 2 bns, cuis., office, lingerie. Tél. 4.250 F C. C. 766-10-88.

MONTAIGNE. Stand., 2 P. cft. Tél. 1.800 F + ch. Reprise justifiée. Partic. 359-39-47.

PL. WAGRAM - Réc., gd studio s/jardins, tt cft, parking, téléph. 1.300 F + ch. Mercredi, 14 à 15 h 9, avenue des Chasseurs

Importante Société loue SANS COMMISSION dans immeuble neuf PARIS 18e
88-90, boulevard Ney
Appartements bon standing avec loggias
4 pièces 84 m2, loyer 1.403 F, charges 394 F, parking 120 F.
Renseignements sur place
Téléphone : 255-16-67

14e - Maison 5/6 p. tt confort. 4.000 mois - « FAC » 337-69-59

### Région parisienne

**ORSAY**, 20 MIN. PARIS par R.E.R. résidentiel, appart. neuf dans parc privé, 4 P., 85 m², tt cft. Park. Tél. 1.400 + Ch. ALM. 13-72.

Courbevoie (face Jatte) - Imm. neuf, stand. Sél. + 2 chbres, tt cft. Soleil. Tél., park. BAL. 29-97

## locations non meublées Demande

### Paris

Ch. Stud. vide, bd Raspail ou pr. Ecr. no 8.596, « le Monde » Pub., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e

CHERCHE A LOUER STUDIO 15e arrdt ou limitrophe. Ecr. no 6.442, « le Monde » Pub., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e

### Région parisienne

Pour Société Européenne, ch. villas, pavillons pour CADRES. Durée 2 à 6 ans - 283-57-02

## immeubles

IMMEUBLE 1966
61 APPARTEMENTS
entièrement loués. Placem. 7 %. chff cent., ascenseur, V.O. Prix important 75 % comptant. Solde en 20 ans à 4,25 % int., C.M. 2, rue La Boétie. ANJ. 62-45

## Immobilier (information)

LOCATIONS SANS AGENCE
OFFICE DES LOCATAIRES
18, r. La Michodière, Mo Opéra
Seuls frais 300 F. - 742-78-93

## villégiatures

**LA PLAGNE** 2.000 m - STUDIO 4 personn. - Pied des pistes. Vue panor. Pâques à la semaine, et ETE à la quinzaine. — Tél. : 901-08-05.

## locations meublées Offre

### Paris

PRES TOUR EIFFEL
**MACSON**
LOUE A LA SEMAINE, QUINZAINE OU MOIS : studios et appts. Tél. 577-54-04.

RANELAGH - 2/3 pièces, très grand standing, 83 m2, cuisine équipée, terrasse 40 m2, dernier étage. 3.200 F + ch. 770-07-55.

R. GERANDO - Liv. + 2 chbres 80 M2, cuis., bns. Tél. Chauffage central. 2.000 F net - 233-32-46

## locations meublées Demande

### Paris

CH. APPTS DE STANDING PR LOCATIONS 1 À 12 MOIS ou PLUS. SERIEUSES REFERENCES OFFERTES. PARIS PROMO - 325-28-77

## bureaux

**16e** Standing. Bureaux 60 m2 4 lignes tél. - 2.400 F mensuel. — Tél. : 605-13-30

**8e** Proximité Saint-Augustin Dans imm. grand standing
**A LOUER BUREAUX**
**293-62-52**

1 à 28 BRUX. Tous quartiers Locations. Sans Pas-de-Porte. AG. MAILLOT. - 293-45-55

A louer centre NEUILLY avec bail, 3 pces us. commerc. avec tél. Convient profession libérale. Pr vis. té. à SI.D.R.J. 745-25-80 heures bureaux

**8e - PROPRIÉTAIRE**
loue un ou plusieurs bureaux refaits à neuf. Téléph. 723-55-18.

**CHAMPS-ÉLYSÉES**
Pptaire loue un ou plusieurs bureaux refaits neuf. 758-12-40.

## viagers

Villiers. Gd 2 p. Très bel imm. 118.000 + 500. Occupé 66 ans. **F. CRUZ** 8, rue La Boétie 266-19-00

GENTILLY. MURS (Hôtel-Café-Bar). Revenu 18.000 F/l'an 120.000 + 900 F/mois, 2 têtes. **F. CRUZ** 8, rue La Boétie 265-68-90

Près AV FOCH. Beau 5 pces 150 m2 + 3 services. 6e/ascens. Soleil - Bel immeuble calme Occupé 1 T. 78 ans. 385.000 cpt + rente 3.000/ms 266-32-35 **FONCIAL**

Vendez rapidement en viager Conseil Expertise, Indexation gratuit. Discrét. Étude LODEL 35, bd Voltaire. - 700-00-99

LIBRE région CHABLIS
178 km. Paris, Ppté restaurée 9 p., tt cft, Grenier aménageab. Parc 2.000 m2. 125.000 + 2.000 F rente. LODEL - 700-00-99

## fermettes

FERMETTE
AU BORD DU LOIR
2 h. de Paris vers Sud-Ouest. Bâtiment 33 m. long. 7 pièces princip., grenier, atelier, garage, four à pain, cheminées, poutres apparentes, eau, électr. Arbres fruitiers sur terr. 1.600 m² bordé par la rivière. Baignade, pêche, bateau. Vendue par particulier. Agence s'abstenir. 270.000 F. Téléph. propriétaire : 283-61-95.

A VENDRE JOLIE FERMETTE BRETONNE à restaurer, isolée, 5.000 m² terrain. Prix 75.000 F. HAETTIGER, Bourg de Saint-Gildas (22800).

## Boutiques

ACH. COMPTANT A PARIS Boutique libre avec murs TEL. 722-78-99 matin.

## maisons de campagne

**AUVERGNE** REG. LAC - SKI Maison tout confort Gd sél. rustique, 4 ch., grenier, ss-sol, terrasse. Terrain 390 m2. 150.000 F. - Tél. : (73) 21-91-11 demander le 38 à Saint-Genès.

Ds village 8 km NICE, profess. vd sa maison, caract. 210.000 F Tél. 844-26-34 ou (93) 80-18-72

47 - IMPORTANTE MAISON RURALE RESTAUREE, 6 pces 2 bns. séjour, 100 m2. Chauffage 2 ha 50. Source. Urgent 298.000 F . JARGEAU - 47500 LIBOS Téléphone 128 à FUMEL

## villas

VIEUX VERSAILLES, maison de 85 m2, authentique XVIIIe admir. poutrage. Calme monacal PX 340.000. RHODES. 958-19-28

VERSAILLES (Gare Chantiers) Route de Buc. MAISON 8 PCES 1930. Meulière. Jardin 400 m2 parf. état. 710.0000 F. 460-14-53

VARENGEVILLE-SUR-MER
(8 km. Dieppe) sur la falaise dans les bois, charmante maison, sél. 2 chbres, s. de bains, cave, cellier, dépend. tout cft. Prête à habiter, jard. d'agrément 700 m2. Prix 220.000 F. Rens. : PARIS, M. LOUTREUIL Pptaire 265-66-45. Ou renseign. Ouville-la-Rivière, Me PAUMIER notaire. - (16-35) 83-00-32

VAUCRESSON, Plateau Maison (1930), 200 m2 hab. Séj., salle à mang., cuis. 4 chbres,+ 2ch. serv., 2 s. bains, 1 dche, Calme Terrain 1.400 m2. Px 1.050.000 F J.M.B. - 970-79-79

ST-RAPHAEL. Je vds ma Villa 220 m2 s/ 2 niv. - 1 P 3, tout conft. Chacun const. 1971. Gar- Tél., chauffage central mazout. 1.800 m2. Parc clos. 75 Unités. (94) 95-31-70, M. ISPERAN après 20 h.

## propriétés

**GARCHES** RESIDENTIEL S/1.300 m2
Gde réception 50 m2 + 8 pces. 1.150.000 F - SIDAV 734-10-17 - 306-41-72

**70 km** OUEST - Charmante maison de campagne Séjour, 4 chambres, tout conft. Joli jardin 6.700 m2. - VUE
**LARGIER** ANJ. 02-49 ANJ. 18-83

Vd maison et terrain région BAGNOLES-de-l'ORNE 043-32-49

VILLENES-SUR-SEINE
28 km. Paris-Ouest, Belle Ppté s/2.200 m2. 210 m2 habitable, 2 gar, vue s/vallée de la Seine 567-72-11

LYON-4e, hôtel part., 325 m2 terrain, 200 m2 habitab., 2 garages GAMBETTA, hôtel part., 150 m2 habitables env., gar., jar. 150 m2 CALUIRE, propr. 1905, 7.500 m2 terr., 24 m2 habitables, tt cft CALUIRE, maison sur 1.400 m2 environ, datant de 1850/1900.. CHARBONNIERES, maison de caractère restaurée, salon, salle à manger, 4 ch., 2 sanit., gar. TASSIN, maison 1900, salon, sal. à manger, 6 chambres. L. BERARD, 37, r. de la République, 69002 Lyon. T. (78) 37-59-63

BRUNOY, propriété bourgeoise 4 réceptions, 7 chbres, 5 bains, parc 3.500 m2. Algrain. 285-00-59

5 KM ST-GERMAIN-EN-LAYE prox. forêt, parc arborisé de 2.200 m2, grand standing, hall réception, 6 chambres, 2 bains, cuis., salle de jeux, terrasse, garage 3 voitures, prix justif. 1.370.000 F. - 045-29-09

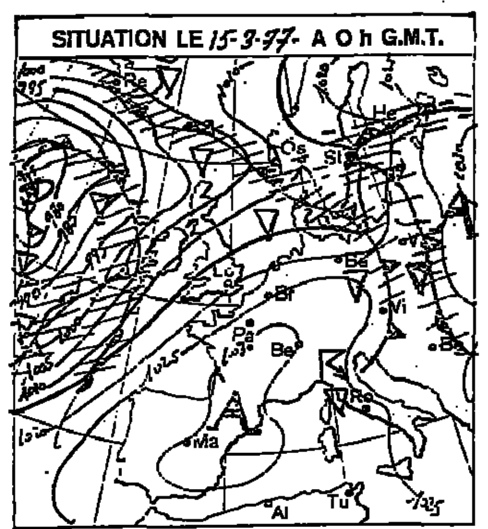
## châteaux

UN DES GRANDS CHATEAUX DE LA LOIRE EST A VENDRE
Nombreux et grands bâtiments en partie classés.
Possibilité acquérir tout ou part.
GRAND DOMAINE BOISE
Exclusivité INTERURBIS
1, rue Jollien, 75008 PARIS
563-17-77

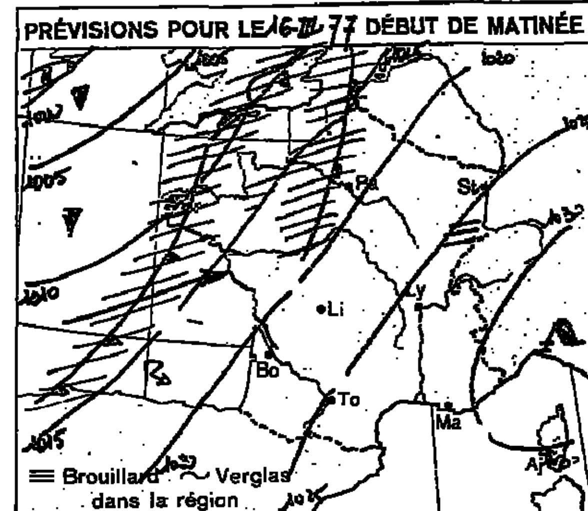
# AUJOURD'HUI

## MÉTÉOROLOGIE

SITUATION LE 15-3-77 A 0 h G.M.T.




PRÉVISIONS POUR LE 16-III-77 DÉBUT DE MATINÉE




Lignes d'égale hauteur de baromètre cotées en millibars (le mb vaut environ ¾ de mm)

Zone de pluie ou neige ∇ averses orages Sens de la marche des fronts

Front chaud Front froid Front occlus

**Evolution probable du temps en France entre le mardi 15 mars à 0 heure et le mercredi 16 mars à 24 heures :**

La nouvelle perturbation du courant atlantique qui aborde les côtes européennes a un déplacement moins rapide vers l'est que prévu hier. Elle ne pénétrera que lentement sur la France en prenant parfois un caractère orageux.

Mercredi matin, en liaison avec cette perturbation, le temps sera très nuageux de la Manche aux côtes de l'Atlantique au nord de la Gironde, avec des pluies éparses. En se déplaçant lentement vers l'est, ce type de temps gagnera le soir nos régions, s'étendant du Bassin parisien et des Ardennes aux Pyrénées occidentales et centrales, mais des éclaircies pourront persister sur les versants nord des Pyrénées par effets locaux. Quelques orages pourront se développer à l'avant de cette perturbation, le soir, près du golfe du Lion et dans l'est du Massif Central.

Avant l'arrivée de cette perturbation, le temps, sur la France, sera bien ensoleillé, mais quelques brouillards de vallées affecteront le matin le Centre-Est, le Massif Central et le Bassin aquitain. Après son passage, le temps deviendra plus variable avec des éclaircies et quelques averses de la Manche aux Charentes.

Les vents, de sud à sud-ouest, deviendront forts près des côtes sur la Manche occidentale et l'Atlantique au nord de la Charente.

Il fera encore assez frais dans les régions bénéficiant d'éclaircies au lever du jour. On notera une baisse des températures diurnes en liaison avec la perturbation.

Mardi 15 mars, à 7 heures, la pression atmosphérique réduite au niveau de la mer était, à Paris-Le Bourget, de 1 027,8 millibars, soit 770,8 millimètres de mercure.

Températures (le premier chiffre indique le maximum enregistré au cours de la journée du 14 mars ; le second, le minimum de la nuit du 14 au 15) : Ajaccio, 18 et 4 degrés ; Biarritz, 14 et 5 ; Bordeaux, 14 et 4 ; Brest, 11 et 8 ; Caen, 11 et 5 ; Cherbourg, 9 et 6 ; Clermont-Ferrand, 13 et —1 ; Dijon, 14 et 2 ; Grenoble, 11 et 0 ; Lille, 11 et 4 ; Lyon, 13 et 1 ; Marseille, 18 et 4 ; Nancy, 13 et 2 ; Nantes, 13 et 6 ; Nice, 16 et 9 ; Paris-Le Bourget, 12 et 5 ; Pau, 14 et 2 ; Perpignan, 18 et 4 ; Rennes, 12 et 6 ; Strasbourg, 13 et 3 ; Tours, 11 et 4 ; Toulouse, 14 et 2 ; Pointe-à-Pitre, 24 et 20.

Températures relevées à l'étranger : Alger, 21 et 2 degrés ; Amsterdam, 10 et 4 ; Athènes, 19 et 12 ; Berlin, 12 et 4 ; Bonn, 11 et 4 ; Bruxelles, 11 et 5 ; îles Canaries, 22 et 15 ; Copenhague, 6 et 3 ; Genève, 10 et 0 ; Lisbonne, 17 et 8 ; Londres, 11 et 5 ; Madrid, 15 et 3 ; Moscou, 4 et 1 ; New-York, 12 et 7 ; Palma-de-Majorque, 21 et 4 ; Rome, 17 et 8 ; Stockholm, 2 et 1.

## Visites et conférences

### MERCREDI 16 MARS

VISITES GUIDEES ET PROMENADES. — 15 h., 52, boulevard d'Argenson, à Neuilly, Mme Bouquet des Chaux : « Caroline Murat et Pauline Borghèse ».

15 h., 3, rue de la Tour-des-Dames, Mme Chapuis : « Hôtel de Mlle Duchesnois ».

15 h., façade, portail gauche, Mme Guillier : « Notre-Dame ».

15 h., 62, rue Saint-Antoine, Mme Saint-Girons : « Hôtel de Sully ».

15 h. 30, hall gauche, côté parc, Mme Hulot : « Le château de Maisons-Laffitte ».

15 h. 30, 62, rue Saint-Antoine, Mme Guillier : « Plaisir à l'architecture » (Caisse nationale des monuments historiques).

15 h., 16, rue Vivienne : « L'hôtel Colbert » (Art et histoire).

14 h. 15, 42, avenue des Gobelins : « Les ateliers de la manufacture des Gobelins ».

15 h., 3, rue Malher : « Les synagogues du vieux quartier de la rue des Rosiers. Le couvent des Blancs-Manteaux » (A travers Paris).

14 h. 30, 42, avenue des Gobelins : « Manufacture des Gobelins » (Mme Ferrand) (entrées limitées).

15 h., métro Saint-Paul, Mme Just : « Chez un souffleur de verre » (Mme Hager).

15 h., 60, rue des Francs-Bourgeois : « Le palais de Soubise et les archives de France » (M. de La Roche).

15 h., 2, place Denfert-Rochereau : « Les Catacombes » (Paris et son histoire).

15 h., métro Arts-et-Métiers : « Un atelier de doreur sur métaux » (Tourisme culturel).

CONFERENCES. — 18 h. et 20 h., 13, rue Etienne-Marcel : « Méditation transcendantale : épanouissement de la personnalité » (entrée libre).

18 h. 15, 7, rue de Pressensé : « La Birmanie » (F.M.V.J. Voyages).

14 h. 30, Musée des arts décoratifs, 107, rue de Rivoli : « La vie quotidienne au Moyen Age, les grandes cathédrales » (Pour les jeunes).

17 h., 21, rue Notre-Dame-des-Victoires, Mme C. Thibaut : « La Florence de Laurent le Magnifique ».

19 h. 45, Musée des arts décoratifs, 109, rue de Rivoli, Côme Mosta-Heirt : « Henri Sauvage, Tony Garnier, Auguste Perret ».

18 h. 30, Maison de l'Amérique latine, 217, boulevard Saint-Germain, Mme A. Fochier-Henrion : « Transports et voyages » (projection).

21 h. 30, grande salle de la Domus Medica, 60, boulevard Latour-Maubourg, M. Yves Diénal : « Exposé et séance de psychanalyse. Démythification de la psychanalyse ».

18 h., Sorbonne, salle Louis-Liard, M. D. Dubarle : « Vocation universelle de la science et géopolitique des techniques modernes du développement ».

19 h., salle des Centraux, 8, rue Jean-Goujon, docteur Bernachon : « La formation Balint et la pratique médicale » (Société française de graphologie).

## Journal officiel

Est publié au *Journal officiel* des 14 et 15 mars 1977 :

UN DECRET

● *Relatif* au régime de retraite des maires et adjoints d'arrondissement de la Ville de Paris.

## MOTS CROISÉS

### PROBLEME N° 1711

| | 1 | 2 | 3 | 4 | 5 | 6 | 7 | 8 | 9 |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| I | | | | | | | ■ | | |
| II | | | | | | | | | ■ |
| III | | ■ | ■ | | ■ | ■ | | | |
| IV | | | | | | | | ■ | |
| V | | | | | | | ■ | | |
| VI | | | | | | ■ | | | |
| VII | | | | ■ | | | | | |
| VIII | ■ | | | | | | | | |
| IX | | | | | ■ | | | | |
| X | | ■ | | | | ■ | | | ■ |
| XI | | | ■ | | | | | | |

HORIZONTALEMENT

I. Va droit au but ; Lâche anonyme. — II. Sont, eux aussi, de plus en plus timbrés ! — III. Abréviation. — IV. Souvenir d'enfance. — V. Botte ; Abréviation. — VI. Figure légendaire ; Noyé au terme d'une dépression. — VII. Dans un appel désespéré ; Peuvent passer inaperçus. — VIII. Affaires de familles. — IX. Est responsable de déprédations forestières ; Port. — X. Souligne une chose incroyable ; Conjonction. — XI. Attire l'attention du lecteur ; Tamisée ou révolue.

VERTICALEMENT

1. Comme il est attristant d'en manquer ! Peut se traduire par un signe. — 2. Préfixe ; Un drame. — 3. Abréviation ; Tendres quand elles sont jeunes. — 4. Il faut en attendre une bonne solution ; Est léger à porter. — 5. Parfois complété par devant ; Du vent ! (pluriel) ; Symbole. — 6. En montagne ; Fin de participe ; Travaillent parfois inopinément. — 7. Commandait dans le Sud (inversé) ; Fixées. — 8. Ancien service ; Une fille dans le vent. — 9. Permet de charger.

**Solution du problème n° 1710**

*Horizontalement*

I. Placement. — II. Oisiveté. — III. *Im ; Garçon.* — *IV. Tiras* ; Ne. — V. Repli. — VI. Ir ; Eosine — VII. Nul. — VIII. Etre ; Io. — IX. Signature. — X. Rôtie ; Os. — XI. Vaté ; Sac.

*Verticalement*

1. Poitrines. — 2. Limier ; Tira. — 3. As ; RP ; Ergot. — 4. Cigale, Ente. — 5. Evasion ; Aï. — 6. Mer ; Suites. — 7. Etc. ; Pilou. — 8. Néon ; Roc. — 9. Néréides.

GUY BROUTY.

Edité par la S.A.R.L. *le Monde*.
Gérants :
*Jacques Fauvet, directeur de la publication.*
*Jacques Sauvageot.*

Imprimerie du « Monde » 5, r. des Italiens PARIS-IX°
1975



Commission paritaire des journaux et publications : n° 57437.



**Le Monde**

Service des Abonnements
5, rue des Italiens
75427 PARIS - CEDEX 09
C.C.P. 4207-23

ABONNEMENTS

| 3 mois | 6 mois | 9 mois | 12 mois |
|---|---|---|---|
| FRANCE - D.O.M. - T.O.M. | | | |
| 98 F | 175 F | 252 F | 330 F |
| TOUS PAYS ETRANGERS PAR VOIE NORMALE | | | |
| 188 F | 355 F | 523 F | 690 F |
| ETRANGER (par messageries) | | | |
| I. — BELGIQUE - LUXEMBOURG PAYS-BAS - SUISSE | | | |
| 125 F | 230 F | 335 F | 440 F |
| II. — TUNISIE | | | |
| 163 F | 305 F | 448 F | 590 F |

Par voie aérienne Tarif sur demande.

Les abonnés qui paient par chèque postal (trois volets) voudront bien joindre ce chèque à leur demande.

Changements d'adresse définitifs ou provisoires (deux semaines ou plus) ; nos abonnés sont invités à formuler leur demande une semaine au moins avant leur départ.

Joindre la dernière bande d'envoi à toute correspondance.

Veuillez avoir l'obligeance de rédiger tous les noms propres en capitales d'imprimerie.



*EXPOSITIONS*

**Mercredi**

S. 9. - Tableaux modernes. Art 1900.
S. 16. - Tablx. anc. et mod. Bijx Argent. Imp. tapiss.

*VENTES*

**Mercredi**

S. 1. - Tablx. 16e, 17e, 18e. Ivoires 14e au 19e. Objets art Mobilier 18e
S. 6. - Orfèvrerie anc. et moderne
S. 8, à 15 h. - Tapis d'Orient.
S. 10-11. - Collect. Jacques Borie Succ. Me X et à div. Meubles. Objets d'art 18e.
S. 13. - Tablx. anc. Sièges et meubl. principalement 18e.

# LA VIE ÉCONOMIQUE ET SOCIALE

## SYNDICATS

### Reçue par M. Beullac

### F.O. DEMANDE LE RELÈVEMENT DE L'AIDE PUBLIQUE AUX CHOMEURS

M. André Bergeron et une délégation de Force ouvrière devaient être reçus, le 16 mars, par le ministre du travail. Les questions traitées sur la proposition de F.O. ont été préparées par des entretiens avec les services du ministère du travail. Il s'agit de la revalorisation de l'aide publique aux travailleurs sans emploi, de la modification des conditions d'ouverture du droit à la retraite à soixante ans pour les travailleurs exerçant des travaux pénibles, du respect du droit syndical, de la sécurité sociale, de l'emploi et la formation, de la solution des conflits du travail et la politique de la vieillesse.

## CONFLITS ET REVENDICATIONS

### LA GRÈVE EST RECONDUITE CHEZ B.S.N. A RIVE-DE-GIER
### M. Pinay met fin à sa mission de conciliation

*(De notre correspondant.)*

Saint-Etienne. — « *Je viens d'avertir le président du tribunal de grande instance que je considérais ma mission de médiateur terminée* », a déclaré, lundi 14 mars, M. Antoine Pinay, après le vote des salariés de B.S.N. à Rive-de-Gier pour la poursuite de la grève avec occupation. « *Il n'est plus question de pouvoir entamer aucune autre négociation, du moins en ce qui me concerne. Je pense que l'on va tout droit à la fermeture de l'usine.* »

Les grévistes ont, en effet, rejeté catégoriquement le plan de restructuration de l'usine, qui prévoit la suppression de 352 emplois et un certain nombre de reclassements. Sur un total de 1 036 salariés, 727 ont pris part à la consultation du 14 mars : 47 ont voté pour la reprise du travail ; 93 ont souhaité une nouvelle forme d'action, 493 ont approuvé la poursuite de l'occupation des ateliers.

L'élection de la veille, qui a vu à Rive-de-Gier l'union de la gauche triompher de la municipalité sortante, n'est sans doute pas sans rapport avec la décision des grévistes. Ceux-ci, en effet, attendent une action plus efficace de leur prochain maire, M. André Géry, qui a déjà annoncé une réunion des élus pour apporter leur soutien aux ouvriers de B.S.N. — P. C.

### NOUVEAU CONFLIT ENTRE USINOR ET LES DOCKERS DE DUNKERQUE

*(De notre correspondant.)*

Dunkerque. — Les opérations commerciales au port de Dunkerque demeurent suspendues depuis jeudi 10 mars à la suite du nouveau conflit opposant indirectement le Syndicat des dockers à la société Usinor. On sait que les ouvriers du port, travaillant sur les quais privés d'Usinor, sont employés par la Somabami, société contrôlée à 50 % par les sidérurgistes, et 50 % par les entreprises de la manutention traditionnelle. L'une des ambiguïtés engendrées par la privatisation des quais réside dans la collaboration de deux personnels, celui de la manutention industrielle, qui assure la conduite des grues et portiques, et le personnel docker se chargeant des travaux en cale. Exerçant aussi une fonction proprement portuaire, les grutiers d'Usinor sont affiliés au Syndicat des dockers.

Ces dockers refusent de travailler sur un minéralier japonais tant que leurs employeurs sidérurgistes ne seront pas passés par la Somabami pour commander les dockers qu'il est d'usage d'employer. De son côté, Usinor entend appliquer pour la première fois à la lettre un article d'une convention sur la composition des équipes. Tandis que les mesures de déroutement de bateaux commencent à se multiplier, le port autonome tente d'apporter sa médiation. Mais au-delà de ce conflit, la question du régime de travail et de salaires aux nouveaux quais aux aciers, que doit gérer une nouvelle société contrôlée à 50 % d'Usinor-Vallourec, pèse sur les rapports sociaux.

● LES DEUX INDUSTRIELS SUISSES SCHLUMPF ont assigné deux syndicalistes et le responsable régional de la C.F.D.T. devant le juge des référés pour demander l'évacuation par les grévistes du musée de l'automobile. La C.F.D.T. a, de son côté, annoncé que le Fonds social européen pourrait participer au financement du plan de sauvetage du groupe lainier. Enfin, le parti socialiste a demandé que le musée Schlumpf devienne un établissement public.

## MARCHÉ COMMUN

### Les Pays-Bas insistent pour que la C.E.E. soit représentée au « sommet » de Londres

De notre correspondant

**Les ministres de l'agriculture des Neuf ont ouvert, lundi 14 mars, leur débat annuel sur la fixation des prix agricoles pour la campagne 1977-1978. Ils éprouvent des difficultés à se mettre d'accord sur les correctifs monétaires à apporter aux augmentations de prix comme sur les mesures destinées à maîtriser les excédents de lait. Les ministres de l'agriculture ont repris leurs travaux ce 15 mars. Les ministres des finances se sont eux aussi réunis lundi à Bruxelles.**

Bruxelles (Communautés européennes). — Lors de la réunion des ministres des finances des Neuf, qui a eu lieu le 14 mars à Bruxelles, les Pays-Bas ont protesté contre la position de certains des grands Etats membres qui s'opposent à ce que la Communauté soit représentée en tant que telle au « sommet » économique occidental, qui se tiendra les 7 et 8 mai à *Londres*. M. Duizenberg, le ministre néerlandais, a causé quelque émoi en expliquant qu'une telle attitude, si elle était maintenue, ne serait pas forcément sans conséquences.

Les Pays-Bas qui, dans un passé récent, ont participé de façon substantielle et au-delà de leurs obligations contractuelles, à des prêts consentis à des Etats membres éprouvant des difficultés de balance des paiements, pourraient désormais se montrer plus regardants. Il a rappelé qu'en 1976 la contribution de son pays aux prêts accordés par le F.M.I. au Royaume-Uni avait dépassé de 105 millions de dollars *le montant qu'il était tenu d'accorder* en application des règles de fonctionnement du Fonds. Ce serait une erreur de croire qu'un tel effort serait automatiquement renouvelé dans le cas où un Etat membre — le Royaume-Uni, l'Italie, voire la France — se trouverait à nouveau en difficulté, a conclu en substance M. Duizenberg. M. Healey, le chancelier de l'Echiquier, a pris bonne note de cette mise en garde.

En fait, c'est surtout la France qui, jusqu'ici, s'est opposée à la présence de la Communauté au sommet économique occidental. « *La communauté n'a pas à être représentée dans ce genre de réunion* », avait déclaré M. de Guiringaud lors de la dernière réunion des ministres des affaires étrangères le 8 mars à Bruxelles, provoquant alors la protestation immédiate de M. Van Elsland, le ministre belge. Depuis lors, M. Jenkins, le président de la commission, intervenant devant le Parlement européen, s'est prononcé en faveur de la participation de la Communauté à la réunion de Londres. Cette affaire sera sans nul doute évoquée lors du Conseil européen des 25 et 26 mars à *Rome*.

Les ministres des finances ont procédé à un échange de vues sur la situation économique dans la Communauté. A cette occasion, M. Appel, le ministre allemand, a expliqué que son gouvernement ne pouvait guère envisager de faire un effort supérieur à celui qu'il avait déjà accompli pour relancer l'activité économique en République fédérale, et, par ricochet, dans le reste de la Communauté. Il a fait remarquer que, grâce à la politique dynamique menée par Bonn, plusieurs Etats membres avaient été en mesure d'accroître de manière sensible leurs exportations vers l'Allemagne en 1976. Ce fut le cas, en particulier, pour le Royaume-Uni, plus 23 % ; la Belgique, plus 21 % ; l'Irlande, plus 19 % et les Pays-Bas, plus 18,8 %.)

Les Neuf ont avalisé sans débat le *gentleman agreement* conclu avec les Etats-Unis et le Japon afin de discipliner et *d'harmoniser les politiques de* crédit à l'exportation vers les pays tiers et d'éviter de la sorte une surenchère ruineuse.

Notons que, faute de pouvoir, ou de vouloir, relancer la coopération économique et monétaire dans la Communauté, les sessions mensuelles des ministres des finances présentent un intérêt de plus en plus modeste.

PHILIPPE LEMAITRE.

## CONJONCTURE

### Le vif redressement de la balance britannique des paiements fait monter la livre sterling

La balance des paiements de la Grande-Bretagne pour le mois de février s'est redressée de façon spectaculaire, accusant un excédent de 31 millions de livres, contre un *déficit de 312 millions* de livres en janvier. C'est le premier excédent depuis mars 1976, et le troisième seulement en quatre ans. Ce redressement est dû essentiellement à une diminution des importations et à une régression des achats de produits pétroliers.

Le déficit de la balance commerciale est revenu de 532 millions de livres, en janvier, à 189 millions de livres, en février, tandis que l'excédent de la balance *des paiements* « invisibles » s'accroissait grâce à l'augmentation des recettes au titre du tourisme, favorisé par la dépréciation de la monnaie britannique.

L'amélioration enregistrée en février paraît tout aussi exagérée que la dégradation de janvier, ceci à cause d'une « aberration statistique » qui a faussé les ajustements saisonniers.

La livre sterling a réagi en hausse à cette nouvelle, frôlant *le cours de 1,73 dollar*, niveau que la Banque d'Angleterre estime satisfaisant, et auquel elle achète des dollars pour stabiliser la monnaie britannique.

### LE DÉFICIT DE LA BALANCE DES PAIEMENTS COURANTS DE LA FRANCE EN 1976 A ATTEINT 27,5 MILLIARDS DE FRANCS

**Le déficit de la balance des paiements courants de la France a atteint 27,5 milliards de francs en 1976. En 1975, le déficit n'avait été que de 285 millions de francs, à cause d'un excédent de la balance commerciale de 4,5 milliards de francs (la récession avait fait chuter fortement les importations).**

**Le déficit de la balance des paiements courants de 1976 a considérablement varié au fil des mois : 5,95 millions au premier trimestre, 2,46 au deuxième, 11,93 au troisième, 7,17 au quatrième.**

**Le mauvais résultat de 1976 s'explique notamment par un très important déficit du commerce extérieur : 21,36 milliards de francs (sécheresse, cours du franc, fortes importations de produits pétroliers). L'autre poste ayant fortement varié entre 1975 et 1976 est celui des mouvements de capitaux, fortement excédentaire il y a deux ans (plus 22,2 milliards de francs) et dont le solde positif n'a été que de 8,5 milliards de francs en 1976 à cause de la progression des « sorties » pour investissements directs et de portefeuille à l'étranger (— 10,9 milliards en 1976 contre — 1,6 milliard en 1975), à cause aussi de la diminution du solde des capitaux à court terme (+ 13,7 milliards de francs en 1977 contre + 22,1 milliards de francs en 1976).**

### LES EXCÉDENTS DANS LES CAISSES D'ÉPARGNE SEMBLENT SE RÉDUIRE

Les excédents des dépôts sur les retraits dans les caisses d'épargne ont été en décembre, janvier et février nettement moins importants que l'année dernière à la même époque *(voir tableau)*. Cette tendance — si elle est représentative de l'ensemble de l'épargne en France — prouverait que les salariés, notamment, épargnent moins pour maintenir voir pour accroître leur consommation, en dépit du ralentissement (peut-être de la stagnation) de leur pouvoir d'achat.

Si telle est bien la tendance, elle donne raison, dans une certaine mesure, à M. Barre qui avait prévu en septembre que la consommation des particuliers progresserait de 4,1 % en 1977 malgré la stagnation du pouvoir d'achat des salaires.

Le haut niveau du taux d'épargne des ménages en 1976 (16,3 % de leur revenu disponible) rend plausible une légère baisse en 1977 (le gouvernement prévoit 16,1 %) si l'inflation se ralentit, car c'est notamment pour se prémunir contre l'inflation que les ménages épargnent davantage (effet dit d'encaisse réelle).

En revanche, les persistances d'un chômage élevé et de la stagnation de l'activité économique peuvent inciter les ménages à maintenir — dans un souci de sécurité évident — un effort d'épargne important.

| | | Milliards de francs |
|---|---|---|
| Décembre | 1974 | 2,31 |
| Décembre | 1975 | 1,86 |
| Janvier | 1976 | 4,87 |
| Février | — | 2,86 |
| Mars | — | 2,15 |
| Avril | — | 2,30 |
| Mai | — | 0,70 |
| Juin | — | 1,63 |
| Juillet | — | 3,53 |
| Août | — | 3,19 |
| Septembre | — | 1,80 |
| Octobre | — | 2,63 |
| Novembre | — | 0,882 |
| Décembre | — | 2,07 |
| Janvier | 1977 | 3,14 |
| Février | — | 1 (env.) |

Europa THE TIMES DIE WELT Le Monde LA STAMPA

# LA VIE ÉCONOMIQUE

## Visibilité monétaire réduite

Les évolutions monétaires et financières, en raison de leurs turbulences, ne sont pas faciles à suivre. L'idée de cette courte synthèse mensuelle, rappelons-le, est de prendre quelque recul par rapport aux mouvements Browniens hebdomadaires et même journaliers, et de dégager les tendances récentes les plus significatives, en les reliant, en outre, aux évolutions économiques qui, elles, sont plus lentes et régulières.

Dans notre dernière situation, nous avions souligné une amélioration très nette pour les devises faibles, livre et franc, par rapport aux devises fortes. Celle-ci avait d'ailleurs ses contreparties économiques : inflation relative en baisse et réduction des déficits commerciaux. Or voici que, quelques semaines après, franc et livre reperdent à nouveau un peu de terrain, comme le montrent leurs cours par rapport au dollar, ou encore les indices correspondants du « panier », qui sont à nouveau en léger recul.

Pour la devise française, en dépit des belles performances de prix en décembre et janvier, qui ont ramené, il est vrai un peu artificiellement, le rythme d'inflation de 10 % à 7 % (alors que les taux allemands et américains eux sont remontés à 5 %), les jeux sont loin d'être faits : le déficit commercial brusquement aggravé de janvier, et surtout les troubles et appréhensions politiques rendent le franc toujours suspect, aux étrangers surtout. La Banque de France est intervenue immédiatement pour faire respecter la limite de 4,99 F par rapport au dollar, ce qui explique la remontée momentanée du taux au jour le jour à 10 %. Nul doute que M. Barre doive plus que jamais attendre que certaines échéances politiques soient dépassées et éviter tout mouvement intempestif de baisse de taux d'intérêt, car les retours en arrière sont toujours difficiles.

De même, la livre qui avait été si fortement poussée vers le haut que la Banque d'Angleterre a dû acheter plus d'un milliard de dollars et bloquer son Minimum Lending Rate à la baisse à 12 % voit la situation s'inverser à nouveau légèrement. Certes, le cours de 1,71 dollar reste à peu près tenu, mais l'inflation est remontée à nouveau fortement de 16 à 20 % en janvier. Ce taux dépasse maintenant un rythme de hausse des salaires inférieur à 11 % et des difficultés s'annoncent pour le renouvellement de la troisième année du contrat social.

Pourtant, il est probable qu'une bonne partie des gains de crédibilité et de position, obtenus par le franc et la livre depuis fin 1976, leur restera acquis, et leurs taux d'intérêt pourront encore baisser à terme effectivement, la Banque d'Angleterre vient récemment de ramener son taux minimum (M.L.R.) de 12 % à 11 %. La lire, elle, n'en est pas encore là. Un bon point cependant : en dépit de la suppression récente des dépôts à l'importation et de la taxe sur les achats de devises, elle est restée assez stable à 885 lires-dollar.

Que les devises faibles et à peine convalescentes rechutent encore, soit. Le fait est plus préoccupant pour une devise forte comme le dollar. Il est vrai que la situation américaine apparaît en ce moment bien confuse. La vague de froid avec ses impacts momentanés, mais brutaux, sur la croissance industrielle qui baisse, l'inflation qui s'accélère, le déficit commercial qui se creuse en janvier, faussent l'observation. Ce n'est pourtant pas la seule confusion.

Il y en a une autre, peut-être plus grande, qui concerne les effets monétaires, financiers et inflationnistes du plan de relance de M. Carter.

C'est la prévision d'un déficit budgétaire record de 68 millions de dollars annoncé début 1977 qui, d'après M. Burns, en janvier, a fait remonter par anticipation les taux d'intérêt au jour le jour des Federal Funds. On craignait même une certaine accélération de la hausse. Mais ces craintes ont été démenties, du moins pour le moment. Ce qu'on observe sur la période récente est plutôt une stabilisation, sinon une détente des taux au jour le jour.

Le prime rate, qui était remonté de 6 à 6 1/4 début janvier, ne bouge plus, mais l'avenir reste préoccupant, d'autant plus que les effets directs du froid, même s'ils ne sont eux-mêmes que transitoires, peuvent induire des changements plus permanents.

Le rythme d'inflation qui a augmenté de 5 % et le déficit commercial record de 1,67 Md en janvier pèsent sur le dollar, qui tend à perdre du terrain après son redressement de janvier.

A l'inverse, le DM et surtout le yen ont à nouveau tendance à grimper, stimulés en plus par la récente déclaration de M. Lawrence Klein, conseiller de M. Carter, qui souhaite, à défaut d'une relance allemande et japonaise, une réévaluation de 10 % de ces deux monnaies.

Le Japon, qui a le souci de désarmer les menaces de protectionnisme lancées à son égard, ne s'opposera pas aux forces du marché qui poussent les yen vers le haut, comme l'a déclaré récemment M. Fukuda, son premier ministre. En revanche, l'Allemagne, préoccupée par son problème de chômage, est beaucoup plus réticente et cherche à défendre la parité de 2,40 DM/dollars.

### Toujours la spéculation

Cela nous promet encore du mouvement sur le front des changes et des taux d'intérêt. Rien d'étonnant dès lors que, dans un tel contexte, l'attentisme et la prudence restent toujours les mots d'ordre des véritables investisseurs. Et les Bourses, après un court espoir fin 1976, restent hésitantes et orientées à la baisse, comme le montre le tableau ci-dessous, même si dans les derniers jours elles ont un peu récupéré.

Une brillante exception pourtant, celle de la Bourse de Londres qui, après une remontée spectaculaire, se maintient toujours bien. Elle ne fait cependant que confirmer, dans un cas particulièrement frappant, que les mobiles actuels sont toujours d'ordre spéculatif : plus que les perspectives véritables d'investissements, ce sont les différences de changes et de taux d'intérêt qui restent le moteur principal des mouvements financiers. Et, à défaut de monnaie sûre, les capitaux semblent de plus en plus revenir aux valeurs « réelles », or et matières premières, comme le montre la forte remontée de leurs cours. Il en sera ainsi malheureusement encore pour un bon moment !

MAURICE BOMMENSATH.

### LES DONNÉES ÉCONOMIQUES

| | CROISSANCE (3) | | RESPECT DES EQUILIBRES ECONOMIQUES | | | |
|---|---|---|---|---|---|---|
| | Taux industriels | Investissements | Taux salaires (1) | Déficit budget (2) (M. d.) | Solde balance commerciale (2) (M. d.) | Taux d'inflation |
| ÉTATS-UNIS | + 4 % (— 1 %) | + 3 % | 8 % | — 3,9 % (— 70) | — 1 % (— 1,25) | 5 % |
| ALLEMAGNE FÉDÉRALE | + 4 % | + 3 % | 7 % | — 4,7 % (— 57) | + 2,7 % (+ 2,52) | 5 % |
| FRANCE | — 1 % | — 1 % | 14 % | — 2 % (— 30) | — 4 % (— 5) | 7 % |
| GRANDE-BRETAGNE | + 3 % | — 2 % | 11 % | — 8,2 % (— 9,3) | — 6,7 % (— 0,62) | 20 % |
| ITALIE | + 3 % | — 10 % | 25 % | — 10 % (— 1 340) | — 4,8 % (— 520) | 20 % |

(1) Exprimés en rythmes annuels : croissance industrielle et investissements en volume, salaires horaires nominaux.

(2) Exprimés en valeurs nationales (milliards de dollars, de DM...) et en pourcentage du produit national brut. Pour le solde balance commerciale, nous avons indiqué entre parenthèses le chiffre mensuel moyen des trois derniers mois, calculés FOB-CAF.

(3) Le taux de croissance des Etats-Unis a été perturbé en janvier par la vague de froid, qui a fait reculer momentanément le rythme normal de 4 % à — 1 %.

### LES CHIFFRES

| | Masse monétaire taux de croissance annuel. (1) | TAUX D'INTERET | | POSITIONS DE CHANGE PAR RAPPORT | | Bourse : tend. men. (écart 12 mois) |
|---|---|---|---|---|---|---|
| | | Jour le jour | pr.-rate (2) | au dollar (3) | à un panier de monn. (4) | |
| DOLLAR | 5 (6) | 4 11/16 | 6,25 | — | 102,3 (102,7) | — 1 % (— 5 %) |
| DM | 8 (8) | 4 3/4 | 6,50 | 2,39 (+ 1,3 %) | 112,3 (111,8) | — 2 % (— 10 %) |
| F. FRANÇAIS | (6) (12) | 9 7/8 | 9,60 | 4,99 (— 0,2 %) | 92,1 (92,7) | — 2 % (— 22 %) |
| LIVRE | 3 (13) | 12 | 10,5 | 1,71 (— 0,2 %) | 86,2 (86,4) | + 2 % (+ 1 %) |
| LIRE | (20) | 16 | 20 | 885 (— 0,4 %) | 79,9 (79,6) | + 8 %) (— 23 %) |

(1) Il s'agit de la masse monétaire au sens strict, dite M1, corrigée des variations saisonnières. Croissance sur trois mois ramenée en rythme annuel (et entre parenthèses sur douze mois).

(2) Le « prime-rate » est le taux à court terme consenti aux meilleurs clients. Source Morgan Guaranty Trust chiffres corrigés pour la France et la Grande-Bretagne.

(3) Position récente et tendance mensuelle en %.

(4) Le panier comprend les cinq monnaies plus le yen. L'indice 100 correspond à fin décembre 1975. Entre parenthèses : valeurs du mois précédent.

# LA VIE ÉCONOMIQUE

## A L'ÉTRANGER

### EN DÉPIT DE LA PRESSION DES ÉTATS-UNIS BONN REFUSE D'ACCÉLÉRER LA REPRISE

L'Allemagne fédérale s'est fixé comme objectif pour 1977 un taux de croissance de 5 % de son produit national brut, ainsi que le recommande la Commission européenne. Toutefois, M. Hans Friderichs, ministre de l'économie de la R.F.A., a indiqué, lundi 14 mars, à Bruxelles, à ses collègues de la C.E.E. (voir l'article de Philippe Lemaître), que son gouvernement restait opposé à une politique de reprise trop brutale qui risquerait de relancer l'inflation, et donc de freiner la production.

La Bundesbank, de son côté, repousse vigoureusement les critiques de certains pays étrangers faisant état d'un important excédent commercial en R.F.A. et réclamant de cette dernière des mesures conjoncturelles de relance. L'excédent commercial de la R.F.A. est en grande partie absorbé par les déficits enregistrés régulièrement par sa balance des services et des transferts à l'étranger, souligne la Bundesbank dans son dernier rapport mensuel publié à Francfort. Pour l'ensemble de 1976, l'excédent commercial ouest-allemand a atteint 41,2 milliards de DM (contre 43,3 milliards de DM en 1975), alors que le déficit de la balance des services et des transferts à l'étranger s'établissait à 33,3 milliards de DM (contre 34 milliards précédemment). Si bien, ajoute la Bundesbank, que *« la R.F.A. constitue le plus gros importateur d'« invisibles »* du monde.

Un rapport, publié lundi 14 mars à Washington par les économistes d'une sous-commission sénatoriale, note d'ailleurs que la stratégie de l'administration Carter, fondée sur une stimulation de l'expansion des trois économies dominantes (Etats-Unis, Japon et Allemagne), a toutes les chances d'être *« frustrée »* par la volonté allemande de ne pas risquer une reprise de l'inflation. Il souligne que ni les pressions des Etats-Unis ni celles de la France et de la Grande-Bretagne ne semblent devoir modifier la détermination de Bonn de suivre une politique d'expansion modérée. — *(A.F.P.)*

### En Algérie

### Un consortium italo-allemand est chargé de construire une usine de pneumatiques à Bouira

*De notre correspondant*

Alger. — *El Moudjahid* annonce ce mardi 15 mars que la Sonatrach et un consortium constitué par le groupe allemand Krupp et la société italienne Pirelli, ont signé un protocole d'accord concernant la réalisation du complexe industriel de pneumatiques qui sera implanté à Bouira près d'Alger. Le projet couvrira une superficie de 80 hectares et créera, en pleine production, près de trois mille emplois. Le complexe, précise le journal gouvernemental, aura une capacité de mélange de l'ordre de 70 000 tonnes par an et permettra la fabrication annuelle de quatre millions de pneumatiques de différentes catégories : tourisme, camionnettes, poids lourds, agraires, manutention, cycles et motocycles. Cette production est destinée à couvrir les principaux besoins du marché algérien. — P. B.

**[Lorsqu'il s'était rendu en Algérie en visite officielle en avril 1975, M. Giscard d'Estaing s'était engagé à consentir des conditions de financement particulières pour la réalisation de quatre des grands projets inscrits dans le deuxième plan quadriennal algérien. Ces opérations portaient sur la fabrication de produits pharmaceutiques, de voitures, de pelles mécaniques et de pneumatiques. C'est ce dernier contrat qui vient d'être remporté par les firmes Krupp et Pirelli. La production de sulfamides, d'antibiotiques et de vitamines a été confiée à un groupe italo-américain (« le Monde » du 29 juin 1976) et celle de pelles mécaniques a échu à la firme ouest-allemande Liebherr. Selon les informations communiquées à Alger, cette société a consenti un crédit qui porte sur 87 % des sommes en jeu (« le Monde » du 21 janvier 1977).**

**La France n'est donc plus en lice que pour le projet « voitures ». Il s'agit de la construction à Oran d'une usine produisant cent mille véhicules de tourisme par an. La Société nationale de constructions mécaniques (SONACOME) est en pourparlers à ce sujet avec Renault et Fiat. Le dossier de la Régie est au point sur le plan technique, mais les difficultés semblent se situer au niveau des modalités de financement, les demandes algériennes restant supérieures aux efforts que le ministère français des finances serait prêt à consentir. Des responsables algériens ont cependant laissé clairement entendre, ces derniers temps, qu'à conditions égales ils étaient prêts à donner la préférence à la France. Ils ont aussi souligné que l'affaire (qui porte sur quelque 8 milliards de francs) ne pouvait traîner indéfiniment. Le contrat signé avec Krupp et Pirelli (qui détient 5 % du capital de Fiat) pour la fabrication des pneumatiques est à cet égard de mauvais augure. — D. J.]**

### Aux États-Unis

### M. CARTER EST SAISI D'UNE DEMANDE DE RELÈVEMENT DES DROITS DE DOUANE SUR LES TÉLÉVISIONS EN COULEURS.

La commission américaine du commerce international a recommandé lundi 14 mars au président Carter d'imposer une nouvelle taxe sur les postes de télévision en couleurs importés, qui majorerait de 56 dollars le prix moyen de ces appareils, nous indique notre correspondant Louis Wiznitzer. Elle a également recommandé une réduction d'un tiers des importations de sucre, qui sont actuellement de 7 millions de tonnes par an. M. Carter a maintenant soixante jours pour se prononcer. Le Congrès pourrait passer outre à un éventuel refus et voter ces mesures.

Interrogé dimanche à ce sujet, M. Michael Blumenthal, secrétaire au Trésor, avait déclaré qu'il préférait aider les industries par des mesures intérieures visant notamment à faciliter leur restructuration. Il a cependant ajouté que si de telles mesures étaient insuffisantes, ou en cas de concurrence déloyale de l'étranger, il ne serait pas opposé à un relèvement modéré des tarifs douaniers ou à un contingentement temporaire des arrivages, soulignant qu'il s'agirait de mesures de « dernier ressort ».

De leur côté, les constructeurs japonais de télévision qui seraient les plus touchés par cette mesure ont menacé les Etats-Unis de représailles si M. Carter suivait les recommandations de la commission. Ils sont prêts à demander à leur gouvernement de réduire les importations de circuits intégrés et d'ordinateurs en provenance des Etats-Unis.

ERRATUM. — Des erreurs de transmission se sont glissées dans l'article d'Isabelle Vichniac sur « Le nouveau rapport du club de Rome » (*le Monde* du 15 mars, page 44). Ainsi, à l'avant-dernier alinéa, les guillemets qui commencent la dernière citation ayant été déplacés, il convient de lire : ... soit comme un vœu pieux, soit comme de « nouveaux horizons vers des objectifs globaux ».

### Sur la proposition de M. McNamara

### M. BRANDT ACCEPTE DE PRÉSIDER UNE COMMISSION MONDIALE POUR LE DÉVELOPPEMENT

A son retour d'un voyage d'une semaine aux Etats-Unis, où il a été reçu par le président Carter et le secrétaire d'Etat M. Cyrus Vance, M. Willy Brandt, président du parti social-démocrate ouest-allemand et de l'Internationale socialiste, a annoncé qu'il avait décidé d'accepter la présidence de la commission pour le développement, dont la création a été proposée le 14 janvier par M. McNamara, président de la Banque mondiale. Ce dernier recommande en effet qu'une commission, composée de personnalités des pays riches et pauvres sans responsabilités gouvernementales, contribue à sortir la négociation Nord-Sud de l'impasse en formulant *« les propositions de base sur lesquelles un accord total est à la fois essentiel et possible »*.

Cette proposition n'a reçu en son temps qu'un accueil très réservé des pays en voie de développement et M. Guerrero, coprésident de la conférence Nord-Sud, a déclaré qu'il s'agissait d'abord que celle-ci réussisse. C'est pourquoi sans doute M. Brandt a précisé que la commission qu'il présiderait ne serait formée que si les débats du dialogue Nord-Sud, qui doivent reprendre en avril, offraient une chance de succès. Il a ajouté qu'elle comprendrait une douzaine de personnalités choisies pour moitié dans les pays industrialisés et pour moitié dans les pays en voie de développement.

Dans une tout autre optique, une vingtaine de chefs d'État ou de gouvernement seront invités en Suède, à l'automne prochain, pour discuter de problèmes mondiaux à long terme. Cette réunion, qui serait organisée par le club de Rome et la Fédération internationale des instituts d'études avancées (IFIAS), se tiendrait à huis clos, à partir du 28 septembre, à la résidence d'été du premier ministre suédois, M. Fälldin — qui en serait l'hôte, à Harpsund, à 80 kilomètres de Stockholm. — *(A.F.P., A.P.)*

## FAITS ET CHIFFRES

### Affaires

- LA SOCIETE D'EDITION ALLEMANDE GRUNER UND JAHR, qui édite notamment les hebdomadaires *Stern* et *Eltern* et le mensuel économique *Capital*, va prendre une importante participation dans le capital de la société française Modes et Travaux, éditions Edouard Boucherit S.A. L'accord sera soumis à l'autorisation des autorités françaises.

### A l'étranger

- LE DEFICIT DE LA BALANCE COMMERCIALE SUISSE a fortement augmenté en février, atteignant 114,1 millions de francs suisses contre 32,5 millions en janvier. En février 1976, la balance commerciale avait été excédentaire de 30,8 millions de francs (1 F suisse = 1,95 F français).

- LES COMPAGNIES MULTINATIONALES, pour demeurer dans un Québec devenu indépendant, devront changer d'attitude dans leurs relations avec les entreprises québécoises « francophones », a déclaré récemment M. Bernard Landry, ministre d'Etat au développement économique du Québec. M. Landry a précisé que les multinationales devront non seulement octroyer dans une proportion raisonnable des postes à des cadres francophones, mais encore se lier beaucoup plus au Québec du point de vue commercial en octroyant à des firmes locales des contrats de sous-traitance. — *(A.F.P.)*

### Automobile

- DES FREINS ASSISTES vont équiper de série toutes les Ford Fiesta commandées en France à partir du 14 mars 1977. La firme annonce, d'autre part, qu'en un semestre vingt-quatre mille Fiesta ont été vendues sur le marché français.

### Énergie

- LA CONSOMMATION DE CARBURANTS A AUGMENTE EN FRANCE DE 7 % en février par rapport à février 1976. Cette augmentation, qui fait suite à un léger ralentissement en janvier (— 0,5 %), a été sensible sur le gas-oil (+ 9,6 %) et l'essence ordinaire (+ 7,7 %), moindre sur le « super » (+ 6,9 %). A l'inverse, les consommations de fuel domestique et de fuel lourd ont respectivement fléchi de 14,2 et de 16,1 %. La diminution notée sur le fuel lourd est liée au ralentissement de la consommation des centrales E.D.F. (— 20,5 %).

### Matières premières

- NOUVELLE HAUSSE DES COURS DU THE. — Les cours du thé ont de nouveau monté à Londres lundi 14 mars. Les qualités moyennes de thé indien ont ainsi atteint le prix de 215 pence le kilo (contre 185 pence la semaine précédente). Sur les autres qualités de thé, les hausses ont atteint en moyenne de 20 à 30 pence. En un an, les cours du thé ont triplé.

### LE TAUX D'INTÉRÊT DES EURODEVISES

| | Dollars | | Deutschemarks | | Fr suisses | | Fr français | |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| 48 heures | 4 1/4 | 5 1/4 | 4 | 5 | 2 | 2 5/8 | 10 | 10 1/2 |
| 1 mois | 4 5/8 | 5 1/8 | 4 1/4 | 4 3/4 | 2 3/4 | 3 1/4 | 10 5/8 | 11 |
| 3 mois | 4 7/8 | 5 3/8 | 4 1/4 | 4 3/4 | 2 3/4 | 3 1/4 | 11 | 11 3/8 |
| 6 mois | 5 1/4 | 5 3/4 | 4 1/4 | 4 7/8 | 2 7/8 | 3 3/8 | 11 3/8 | 11 3/4 |

# AVIS FINANCIERS DES SOCIÉTÉS

## TOTAL Compagnie Française de Raffinage

En 1976, la C.F.R. a commercialisé 29 020 930 tonnes de produits, soit 3 % de plus qu'en 1975, où le tonnage correspondant était de 28 144 409 tonnes. L'augmentation du tonnage de pétrole brut traité a été un peu plus marquée, s'établissant à 6,6 %. Ainsi, l'activité de la compagnie, affectée en 1975 par la récession de l'ensemble de l'économie française, a repris en 1976 une progression modérée.

Le chiffre d'affaires, qui reflète également les relèvements de prix intervenus depuis le deuxième semestre de 1975, ainsi que les variations de structure des débouchés, accuse une progression beaucoup plus forte, passant de 13 769 000 000 F en 1975 à 16 164 312 000 F, soit une hausse de 17,4 % (montants hors taxes et hors transactions compensées).

Les dépenses d'investissements, qui s'établissent à 406 000 000 F, sont en baisse de 12 %.

Au cours de sa séance du 9 mars 1977, le conseil d'administration de la compagnie a arrêté les comptes de l'exercice 1976.

Le résultat brut avant amortissements, provisions et impôts, s'établit à 674 809 000 F, contre 262 954 000 F en 1975.

Contrairement au résultat de l'exercice 1975, qui n'avait pratiquement pas été affecté par la variation de valeur des stocks, celui de l'exercice 1976 incorpore pour un montant important une revalorisation comptable des stocks de pétrole brut et de produits, et subit de ce fait une majoration artificielle. Cet effet de stocks, conséquence des hausses successives du dollar, qui entraînent un accroissement correspondant du coût du pétrole brut en francs, aura été d'environ 590 millions de francs en 1976.

L'annuité d'amortissement, qui s'établit à 421 895 000 F, a été calculée selon le mode dégressif. Compte tenu du fait qu'en 1975 l'annuité a été calculée selon le mode linéaire le retour au mode dégressif conduit à un surcroît d'amortissements de 43 864 000 F.

Le résultat après amortissements et avant provisions est donc de 252 914 000 F. Ce montant, faible, eu égard à l'important effet de stocks qu'il comporte, s'explique principalement par l'insuffisance des prix autorisés en 1976. Les hausses intervenues en mai et en septembre n'ont pas permis de compenser la hausse importante du taux du dollar ni évidemment la hausse des coûts d'exploitation.

Hors provisions pour fluctuation des cours, le solde net des mouvements de provision correspond à une dotation nette de 158 010 000 F. Une partie notable de ces mouvements concernent les participations dans Hutchinson Mapa et Pétroplastique, dont plusieurs filiales sont engagées dans des secteurs difficiles. Ces filiales avaient déjà subi des pertes pendant les exercices antérieurs. L'exercice 1976 se soldant par des pertes supplémentaires, il a été nécessaire de constituer des provisions pour dépréciation et des provisions pour risques, pour tenir compte de la persistance d'une situation déficitaire. Les perspectives de l'exercice en cours sont beaucoup plus favorables, notamment pour le groupe Hutchinson Mapa.

Compte tenu du niveau des résultats comparé à celui de l'effet de stocks, le conseil a estimé souhaitable de fixer la dotation de la provision pour fluctuation des cours au niveau qui conduit à un résultat net nul. C'est donc à hauteur de 94 904 000 F qu'a été dotée cette provision. Le résultat comptable nul de l'exercice 1976 est à rapprocher d'une perte de 154 409 000 F en 1975.

Le conseil a l'espoir qu'à l'avenir la politique des prix suivie par les pouvoirs publics reflétera davantage la situation réelle du marché, sans discrimination entre les situations de basse et de haute conjoncture européenne. Dans cet esprit, et en tenant compte de la prudence observée dans le passé par la compagnie en matière de distribution de dividendes, le conseil a décidé de proposer à l'assemblée générale ordinaire des actionnaires la distribution d'un dividende modéré, par prélèvement sur le fonds de prévoyance.

Le dividende serait de 6 F et le revenu global par action de 9 F, constitué par le dividende et, à concurrence de 3 F, par l'impôt déjà payé au Trésor (avoir fiscal).

| Données statistiques | 1975 | 1976 |
|---|---|---|
| Ventes de produits | 28.144.409 t. | 29.020.930 t. |
| Pétrole brut traité | 27.496.453 t. | 29.323.961 t. |
| Chiffre d'affaires | 13.769.000.000 F | 16.164.312.000 F |
| Investissements | 463.000.000 F | 406.000.000 F |
| Marge brute d'autofinancement | 262.567.000 F | 672.665.000 F |
| Amortissements | 371.801.000 F | 421.895.000 F |
| Résultat net | 154.409.000 F | 0 F |



## IMPLANTATION DE LA SOCIÉTÉ GÉNÉRALE AU NIGÉRIA

Le 8 mars s'est tenu à Lagos le premier conseil d'administration de la Société Générale Bank (Nigeria) Ltd, société nigériane dont le capital autorisé de 5 millions de naira est détenu à 60 % par un groupe privé nigérian, et à 40 % par la Société Générale.

Au cours de ce conseil, le docteur Sola Saraki, Turaki of Ilorin, a été élu président, et M. Léopold Jeorger, directeur de la Société Générale, élu vice-président. Les autres administrateurs désignés à ce jour sont, du côté nigérian, M. N.A.B. Kotoye, du côté français, M. Louis Buttay, directeur de département de la Société Générale, et M. Henri de Clarens, conseiller de la Société Générale.

Le conseil du 8 mars a également prononcé la nomination de M. Michel Barat, actuellement « deputy general manager » de la succursale de Londres de la Société Générale au poste de « general manager » de la Société Générale Bank (Nigeria) Ltd.

Il est prévu que les activités de la nouvelle banque commenceront, simultanément à Lagos et à Ilorin, avant la fin du premier semestre 1977.

## O.F.P. - OMNIUM FINANCIER DE PARIS

Le conseil d'administration de l'O.F.P.-Omnium financier de Paris a arrêté les comptes de la société pour l'exercice 1976. Le bénéfice net après impôts et provisions s'élève à F 34,9 millions contre F 33,1 millions pour l'exercice précédent. Il sera proposé à l'assemblée générale ordinaire des actionnaires convoquée pour le 5 mai 1977 de distribuer un dividende de F 19 par action, auquel s'ajoutera l'impôt déjà payé au Trésor de F 9,50 par action, soit au total F 28,50, contre respectivement F 18,50 et F 9,25, soit au total F 27,75, pour l'exercice précédent.

## SOCIÉTÉ FRANÇAISE DES COMBUSTIBLES LIQUIDES

Le conseil d'administration de la Société française des combustibles liquides, filiale à plus de 99 % de l'O.F.P.-Omnium financier de Paris, a arrêté les comptes de l'exercice 1976 qui seront présentés à l'assemblée générale ordinaire des actionnaires convoquée le 5 mai 1977. Le bénéfice net s'élève à F 7 474 000 contre un bénéfice net de l'exercice précédent de F 8 694 000 qui comprenait F 4 091 000 de plus-values nettes à long terme. Il sera proposé à cette assemblée de distribuer un dividende de F 35 par action auquel s'ajoute l'impôt déjà payé au Trésor de F 17,50 par action.

RÉPUBLIQUE ALGÉRIENNE DÉMOCRATIQUE ET POPULAIRE
MINISTÈRE DE L'INDUSTRIE ET DE L'ÉNERGIE

DIRECTION GÉNÉRALE DE LA S.N.M.C.
UNITÉ TUBES P.V.C. BP : 61
SÉTIF

## Avis d'appel d'offres international n° 1/77

L'Unité Tubes P.V.C., Zone Industrielle SÉTIF, lance un appel d'offres international pour la fourniture d'un lot d'accessoires pour tuyauteries P.V.C. pression et évacuation (raccords, robinetteries, vannes, etc.).

Les dossiers seront retirés auprès de la Direction Production S. N. M. C., Gué de Constantine, KOUBA-ALGER.

La date limite de remise des soumissions est fixée au 15 avril 1977.

## CEM COMPAGNIE ÉLECTRO - MÉCANIQUE

Au cours de sa séance du 11 mars dernier, le conseil d'administration de la CEM-Compagnie électro-mécanique a arrêté les comptes de l'exercice 1976. Ceux-ci seront soumis à une assemblée générale des actionnaires qui doit se tenir le 6 mai prochain.

Le montant des commandes notées a atteint 1 623 883 000 F. Ce chiffre est en diminution par rapport à celui de 1975, qui était de 2 089 756 000 F : il faut toutefois souligner qu'il n'inclut pas le très important marché qui a été conclu avec E.D.F. à la fin de l'an dernier et qui porte sur six groupes turbo-alternateurs 900 MW et deux unités de 1 300 MW car les ordres d'exécution ne seront passés qu'à partir de 1977.

A l'inverse, la très forte progression du chiffre d'affaires hors taxes résulte pour partie de pointes de facturation sur commandes de gros matériel et d'affaires d'ensembles enregistrées au cours d'exercices antérieurs. Avec 2 134 285 000 F, le chiffre d'affaires de la CEM a dépassé en 1976 de 39,9 % celui de 1975. L'exportation a représenté 44 % du total contre 31,4 % en 1975.

Conformément aux prévisions formulées à plusieurs reprises, notamment lors de l'assemblée générale des actionnaires qui s'est réunie le 25 juin 1976, l'année dernière a été marquée par un net redressement des résultats, sous l'effet conjugué de l'amélioration de la conjoncture intervenue dans certains secteurs et des mesures qui ont été prises pour améliorer la productivité.

Succédant à une perte de 30 973 000 F en 1975, le bénéfice net de l'exercice 1976 a été de 12 564 000 F, sur la base d'un bénéfice d'exploitation de 14 141 000 F.

Les comptes consolidés de l'ensemble constitué par la CEM et les sociétés CEM-Gardy, Traction CEM-Oerlikon, CIMT et Sidem confirment le redressement réalisé ; à une perte de 21 026 000 F en 1975 fait suite un bénéfice net de 20 748 000 F.

Le conseil d'administration proposera de mettre en distribution un dividende de 3 F par action, correspondant au montant statutaire ; en raison de l'impôt déjà payé au Trésor, le dividende procurera un revenu total de 4,50 F.

L'assemblée générale qui se tiendra le 6 mai prochain aura également à se prononcer sur l'apport à l'Alsthom-Atlantique par la CEM de sa branche d'activité de fabrication et de vente des gros matériels de production d'énergie électrique ; les dispositions soumises à ce titre à l'approbation de l'assemblée ont été arrêtées pour prendre effet à partir du 1er janvier 1977 et ne sont donc susceptibles d'aucune incidence sur les comptes de l'exercice 1976.

## BCT BANQUE DE LA CONSTRUCTION ET DES TRAVAUX PUBLICS

Le conseil d'administration de la B.C.T s'est réuni le 9 mars 1977, sous la présidence de M. Claude Alphandery, pour arrêter les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 1976.

Le conseil d'administration a noté la vive reprise d'activité qui s'est traduite par un total de crédits nouveaux autorisés dans la limite de l'encadrement de 2 447 millions de francs en 1976 contre 1 170 millions de francs en 1975.

Les frais généraux ont été maintenus en francs courants au niveau de ceux de l'exercice 1975.

Le bénéfice d'exploitation, après 7,1 millions d'amortissements et avant provisions, s'élève à 31,6 millions. Il s'y ajoute, 1,1 million de solde du compte de pertes et profits, soit au total 32,7 millions, contre un bénéfice d'exploitation de 22,4 millions en 1975 et 23,7 millions compte tenu du solde du compte de pertes et profits.

La dotation nette de reprise de l'exercice aux comptes de provisions s'élève à 27,4 millions de francs contre une dotation nette au titre de l'exercice 1975 de 21,6 millions de francs.

Le bénéfice net de l'exercice, après amortissements et provisions, ressort à 5,3 millions contre 2,1 millions en 1975.

## NOUVEAU CHAIRMAN POUR GLENFIDDICH

William Grant and Sons Ltd, distillateurs de Scotch whisky et producteurs du pur malt Glenfiddich, ont annoncé la nomination d'un nouveau Chairman, M. Alexander Grant Gordon, arrière-petit-fils du fondateur de la compagnie.

A cette occasion, M. Grant Gordon a souligné que la société avait connu depuis 1963, sous la présidence de M. Eric L. Roberts, un essor sans précédent dans son histoire.

En 1976, le total des ventes pour les deux marques Grant's et Glenfiddich (c'est Marie Brizard France à Bordeaux qui les distribue en France) montre un accroissement annuel jamais encore atteint depuis la naissance de la compagnie en 1886.

# LES MARCHÉS FINANCIERS

## PARIS
### 14 MARS

### Baisse sensible

*La poussée de la gauche enregistrée lors du premier tour des élections municipales a provoqué une baisse assez sensible des valeurs françaises ce lundi à la Bourse de Paris, où l'ordinateur de la chambre syndicale affichait un recul de 2 % en fin de séance.*

*Aucun compartiment de la cote n'a échappé au mouvement général de repli, mais les établissements de crédits et les laboratoires pharmaceutiques ont été plus touchés que les autres secteurs. Les plus fortes baisses de la séance ont été relevées sur Bellon (— 5,5 %), Club Méditerranée — 5,5 %), Kléber (— 5 %), C.M. Industries (— 4,5 %), U.C.B. (— 4,5 %), Aquitaine (— 4,5 %), Général de Fonderie (— 4,5 %), Peugeot-Citroën (— 4,5 %).*

*A peine une dizaine de titres (sur près de 180 cotés à terme) ont pu tirer leur épingle du jeu, mais seule l'avance de Creusot-Loire (+ 3 %) et celle de Matra (+ 2 %) méritent d'être signalées.*

*Ecrire que la Bourse de Paris a été surprise par les résultats de la consultation serait excessif. La baisse de ce début de semaine traduit surtout la déception de certains opérateurs, tant français qu'étrangers, qui avaient, la semaine précédant le scrutin, joué timidement une reprise des cours. Déception des uns, indifférence des autres : cela suffisait pour déterminer un repli sensible dont la signification se trouve minorée en raison de la maigreur persistante des échanges. Preuve, en tout cas, qu'il n'y a pas eu d'affolement, comme le redoutaient certains professionnels. Il y avait longtemps qu'un lendemain d'élections n'avait été aussi calme sur les groupes de cotations...*

*Sur le marché de l'or, une centaine de lingots ont été échangés à 23 680 francs (+ 185 francs) et 3 000 napoléons ont trouvé preneur à 233 francs (— 4,90 francs). Le volume de transactions s'est établi à 3,87 millions de francs.*

## LONDRES
### Marché hésitant

Le marché est calme et hésitant après sa vive hausse des jours précédents. Hausse des pétroles et effritement des mines d'or en dépit de la reprise du métal.

OR (ouverture) (dollars) : 146 10 contre 146 75

| VALEURS | CLOTURE 14/3 | COURS 15/3 |
|---|---|---|
| War Loan 3 1/2 % | 29 3/4 | 29 3/4 |
| Beecham | 446 | 448 ... |
| British Petroleum | 880 | 888 ... |
| Shell | 520 ... | 520 1/2 |
| Vickers | 178 .. | 177 ... |
| Imperial Chemical | 355 ... | 355 1/2 |
| Courtaulds | 125 ... | 126 ... |
| De Beers | 249 ... | 251 1/2 |
| *Western Holdings | 14 1/4 | 14 ... |
| Rio Tinto Zinc Corp. | 218 ... | 223 .. |
| *West Driefontein | 17 ... | 16 3/4 |

(*) En livres.

### INDICES QUOTIDIENS
(INSEE. Base 100 : 31 déc. 1976.)

| | 11 mars | 14 mars |
|---|---|---|
| Valeurs françaises | 94,5 | 92,7 |
| Valeurs étrangères | 101,7 | 101,6 |

C^ie DES AGENTS DE CHANGE
(Base 100 : 29 déc. 1961.)

| | | |
|---|---|---|
| Indice général | 61,4 | 60,6 |

### NOUVELLES DES SOCIETES

B. C. T. — Vive reprise de l'activité en 1976 : le volume de crédits autorisés s'est accru dans la limite de l'encadrement, passant de 1 170 millions de francs à 2 447 millions. Le bénéfice d'exploitation s'est élevé à 32,7 millions de francs contre 23,7 millions en 1975 et le bénéfice net de l'exercice à 5,3 millions de francs contre 2,1 millions après dotation aux comptes de provision de 27,4 millions de francs contre 21,6 millions.

SEQUANAISE DE BANQUE. — Le résultat net de l'exercice 1976 s'est élevé à 10,11 millions de francs contre 10,02 millions. Dividende global : 15,90 F contre 15 F.

UNION CORPORATION. — L'exercice 1976 s'est soldé par un bénéfice net de 39,20 millions de rands, plus 17,8 millions d'intérêts minoritaires, contre 34,86 millions et rien en 1975. Par action, le résultat net ressort ainsi à 64 cents contre 60. Le dividende final a été fixé à 24 cents par titre (contre 30 cents avant l'augmentation de capital intervenue dans l'année), faisant un total annuel de 36 cents contre 42 cents en 1975.

HARMONY GOLD MINING. — Le dividende final passe de 30 cents à 25 cents, faisant un total de 25 cents pour l'exercice au 30 juin 1977 contre 65 cents pour le précédent.

## NEW-YORK
### Forte reprise

Le New York Stock Exchange a enregistré une forte reprise des cours lundi, l'indice Dow Jones progressant de 10,64 points à 958,36. Il faut remonter au 6 décembre 1976 pour retrouver un gain plus élevé (11,92 points).

Le nombre de hausses l'a largement emporté sur les baisses par 898 contre 580, mais le volume de transactions n'a pas crû dans les mêmes proportions (19,29 millions de francs contre 18,23 millions).

Nombre d'opérateurs ont été surpris par la vigueur de la reprise, à la veille de la publication des statistiques concernant la production industrielle en février, qui devait s'inscrire en baisse à cause du froid. Mais, oubliant résolument le passé pour se tourner vers l'avenir, le marché a surtout retenu l'enquête du *Conference Board*, selon laquelle les bénéfices des entreprises devraient progresser de 15 à 18 % cette année, tandis que le taux de chômage reviendrait à 6,8 % en décembre prochain.

Déjà, le département du travail a fait état d'une diminution importante du nombre des régions où ce taux est considéré comme critique.

Indices Dow Jones : transports, 225,36 (+ 0,88) ; services publics, 106,58 (— 0,13).

| VALEURS | COURS 11/3 | COURS 14/3 |
|---|---|---|
| Alcoa | 57 1/2 | 58 1/4 |
| A.T.T. | 62 3/8 | 62 3/8 |
| Boeing | 43 7/8 | 44 1/4 |
| Chase Manhattan Bank | 38 3/4 | 38 7/8 |
| Du Pont de Nemours | 130 3/4 | 132 ... |
| Eastman Kodak | 72 1/8 | 73 1/4 |
| Exxon | 52 1/4 | 52 1/2 |
| Ford | 57 5/8 | 58 1/8 |
| General Electric | 51 3/8 | 51 3/8 |
| General Foods | 31 1/2 | 32 ... |
| General Motors | 71 1/8 | 71 7/8 |
| Goodyear | 20 1/2 | 21 1/8 |
| I.B.M. | 282 3/4 | 284 ... |
| I.T.T. | 32 1/4 | 32 3/4 |
| Kennecott | 27 1/8 | 28 ... |
| Mobil Oil | 68 7/8 | 70 ... |
| Pfizer | 28 1/8 | 28 3/8 |
| Schlumberger | 56 3/4 | 56 5/8 |
| Texaco | 27 3/4 | 27 7/8 |
| U.A.L. Inc. | 20 7/8 | 20 3/4 |
| Union Carbide | 59 1/4 | 60 3/8 |
| U.S. Steel | 47 1/2 | 48 ... |
| Westinghouse | 17 7/8 | 18 1/8 |
| Xerox | 49 7/8 | 50 1/4 |

### COURS DU DOLLAR A TOKYO

| | 14/3 | 15/3 |
|---|---|---|
| 1 dollar (en yens) | 281 225 | 281 50 |

### Taux du marché monétaire

Effets privés .................. 9 13/16 %

## BOURSE DE PARIS - 14 MARS - COMPTANT

| VALEURS | % du nom. | % du coupon |
|---|---|---|
| 3 % | 38 50 | 1 356 |
| 5 % | 65 .. | 0 575 |
| 5 % 1920-1980 | 138 | 0 575 |
| 3 % amort. 45-54 | 78 50 | 1 359 |
| [illegible] | [illegible] | [illegible] |

| VALEURS | Cours précéd. | Dernier cours |
|---|---|---|
| E.D.F. parts 1958 | ... | 474 |
| E.D.F. parts 1959 | ... | 447 |
| Ch. France 3 % | 129 50 | 130 |
| Abeille I.G.A.R.D. | .. | 530 |
| Abeille (Vie) | 226 | 224 |
| A.G.F. (Sté Centr.) | 399 | 395 |
| Ass. Gr. Paris Vie | 1201 | 1198 |
| Concorde | 255 | 253 |
| Epargne France | .. | 290 |
| Financ. Victoire | 203 | 202 |
| Fonc. T.I.A.R.D. | 82 | 82 |
| France I.A.R.D. | 160 | 160 |
| France (La) | 333 | 333 |

| VALEURS | Cours précéd. | Dernier cours |
|---|---|---|
| GAN (Sté) Centr. | 612 | 610 |
| Protectrice A.I.R. | 221 | 222 |
| U.A.P. | 565 | 561 |
| [illegible] | [illegible] | [illegible] |
| Crédital | 107 | 107 .. |
| Créd. gén. indust. | 141 | 145 |
| Cr. ind. Als.-Lor. | 148 | 147 |
| (M) Crédit Mod. | ... | 57 50 |
| Electro-Banque | 151 | 150 |
| Financière Sofal | 174 50 | 172 |
| Finextel | 134 50 | 134 50 |
| Fr. Cr. et B. (Cie) | 51 70 | 51 50 |
| France-Bail | 209 50 | 208 |
| Hydro-Energie | ... | 22 |
| Immobail B.T.P. | 141 30 | 141 30 |
| Immobanque | 195 50 | 194 |
| Immofice | 139 50 | 140 50 |
| Interbail | 180 | 180 |
| Laffitte-Bail | 120 80 | 120 |

| VALEURS | Cours précéd. | Dernier cours |
|---|---|---|
| Locabail Immob. | 198 | 194 |
| Locafinancière | 142 | 140 |
| Lyon-Alemand | 101 | 98 |
| Marseill. Crédit | *259 | 236 |
| [illegible] | [illegible] | [illegible] |
| Cie F. Stein Re. | 182 | 182 |
| Fonc. Chât.-d'Eau | 611 | 610 |
| (M) S.O.F.I.P. | 70 | 68 |
| Fonc. Lyonnaise | 599 | 597 |
| Immob. Marseille | 820 | 807 |
| Louvre | 188 | 188 |
| Midi | 595 | 593 |
| Rente foncière | 645 | 645 |
| SINVIM | 167 30 | 167 30 |
| Voitures à Paris | ... | 276 |
| Cogifi | 116 50 | 117 90 |
| Foncina | 102 | 102 |
| Gr. Fin. Constr. | 118 20 | 118 10 |
| Immindo | 122 | 122 |

| VALEURS | Cours précéd. | Dernier cours |
|---|---|---|
| Immoinvest | 76 60 | 77 |
| Cie Lyon Imm. | 98 | 97 20 |
| [illegible] | [illegible] | [illegible] |
| (My) Centrest | ... | 115 |
| (My) Champex | 120 | 120 |
| Charg. Réun. (P.) | 2599 | 2560 |
| Comindus | 335 | 330 |
| (LI) Dév. R. Nord | ... | 144 50 |
| Electro-Financ. | 238 | 234 |
| Fin. Bretagne | 51 50 | 51 |
| Gaz et Eaux | 497 | 495 |
| La Mure | 29 | 30 |
| Lebon et Cie | 120 | 119 40 |
| (My) Lordex | ... | 124 |
| Cie Marocaine | 27 70 | 28 |
| O.V.A.I. M. | ... | 44 50 |
| OPB Paribas | 92 80 | 92 70 |
| Paris-Orléans | 76 60 | 76 60 |

| VALEURS | Cours précéd. | Dernier cours |
|---|---|---|
| [illegible] | [illegible] | [illegible] |
| Gaumont | 474 | 472 .. |
| Pathé-Cinéma | 69 | 69 .. |
| Pathé-Marconi | ... | 128 90 |
| Tour Eiffel | 94 | 91 50 |
| Air-Industrie | 73 | 75 20 |
| Applic. Mécan. | ... | 44 70 |
| Arbel | 135 | 135 |
| Ateliers G.S.P. | 24 | 23 50 |
| Av. Dass.-Breguet | 245 | 244 |
| Bernard-Moteurs | 30 50 | 31 70 |
| B.S.L. | 239 | 239 |
| C.M.P. | 287 10 | 287 |
| De Dietrich | 458 | 457 |

| VALEURS | Cours précéd. | Dernier cours |
|---|---|---|
| [illegible] | [illegible] | [illegible] |
| Carbone-Lorraine | 45 20 | d 47 |
| Delalande S.A. | 238 20 | 238 |
| Finalens | 45 | 45 |
| FIPP | 36 30 | 36 50 |
| (Ly) Gerland | 235 | 235 |
| Gévelot | ... | 202 |
| Grande-Paroisse | 77 | 79 |
| Huiles G. et dér. | .. | 87 |
| Novacel | 93 | 92 80 |
| Parcor | 313 | 326 |
| Quartz et Silice | 21 | 21 80 |
| R.E.T.I. | .. | 75 |
| Ripolin-Georget | .. | 60 50 |
| Rousselot S.A. | 476 | 475 |

| VALEURS | Cours précéd. | Dernier cours |
|---|---|---|
| [illegible] | [illegible] | [illegible] |
| Cominco | ... | 173 |
| Finextremer | ... | 115 |
| Minerals-Ressourc | 11 | 10 80 |
| Noranda | 152 | 155 |
| Vieille Montagne | 395 | 395 |
| Am. Petrofina | ... | 179 50 |
| British Petroleum | 76 30 | 74 |
| Gulf Oil Canada | 130 | 130 50 |
| Petrofina Canada | ... | 80 |
| Shell Tr. (port.) | 44 | 42 70 |
| Akzo | 60 | 60 |
| Dart. Industries | 171 | 170 |
| Dow Chemical | 190 | 188 |
| Faseco | 12 60 | 12 70 |

| VALEURS | Cours précéd. | Dernier cours |
|---|---|---|
| [illegible] | [illegible] | [illegible] |
| Euro-Croissance | 138 60 | 132 30 |
| Financière privée | 319 37 | 304 89 |
| Fructidor | 144 88 | 138 31 |
| Gestion Mobilière | 200 38 | 191 29 |
| Mondiale Invest. | 179 58 | 171 44 |
| Oblisem | 124 89 | 119 23 |
| Optima | 144 23 | 133 87 |
| Planinter | 282 91 | 269 22 |
| Sicavimmo | 187 57 | 179 08 |
| S. I. Est | 367 83 | 351 15 |
| Soginco | 123 85 | 118 23 |
| Sogister | 427 70 | 408 31 |
| Univalor | 146 29 | 139 65 |
| Valorem | 158 40 | 151 22 |

*Cours précédent

| | | | | | | |
|---|---|---|---|---|---|---|
| HORS COTE | | | | SICAV | | |
| [illegible] | | | | [illegible] | | |

*Compte tenu de la brièveté du délai qui nous est imparti pour publier la cote complète dans nos dernières éditions, des erreurs peuvent parfois figurer dans les cours. Elles sont corrigées dès le lendemain dans la première édition.*

## MARCHÉ A TERME

*La Chambre syndicale a décidé, à titre expérimental, de prolonger, après la clôture, la cotation des valeurs ayant fait l'objet de transactions entre 14 h. 15 et 14 h. 30. Pour cette raison, nous ne pouvons plus garantir l'exactitude des derniers cours de l'après-midi.*

| Compensation | VALEURS | Précéd. clôture | Premier cours | Dernier cours | Compt. premier cours |
|---|---|---|---|---|---|
| 612 | 4,50 % 1973 | 620 | 620 20 | 620 20 | 618 .. |
| 1645 | C.N.E. 3 % | 1637 .. | 1645 .. | 1645 | 1649 .. |
| 390 | Afrique Occ. | 392 50 | 385 20 | 385 20 | 380 .. |
| 320 | Air liquide | 343 50 | 338 .. | 337 .. | 335 20 |
| 62 | Als. Part. ind. | 62 10 | 61 50 | 61 50 | 60 80 |
| [illegible] | [illegible] | [illegible] | [illegible] | [illegible] | [illegible] |

| Compensation | VALEURS | Précéd. clôture | Premier cours | Dernier cours | Compt. premier cours |
|---|---|---|---|---|---|
| 445 | Cie Gle Eaux | 471 40 | 455 | 452 50 | 450 10 |
| 180 | E. J. Lefebvre | 172 10 | 177 | 175 .. | 175 |
| 52 | Esso S.A.F. | 51 | 50 50 | 50 50 | 50 10 |
| 163 | Eurafrance | 158 50 | 158 | 158 | 156 90 |
| 380 | Europe n° 1 | 384 | 388 | 388 | 387 50 |
| [illegible] | [illegible] | [illegible] | [illegible] | [illegible] | [illegible] |

| Compensation | VALEURS | Précéd. clôture | Premier cours | Dernier cours | Compt. premier cours |
|---|---|---|---|---|---|
| 125 | Olida-Caby | 125 10 | 125 | 125 10 | 125 .. |
| 84 | Opfi-Paribas | 82 .. | 81 .. | 81 .. | 81 .. |
| 100 | Paris-France | 88 | 87 | 87 | 86 |
| 70 | Pechelbronn | 71 | 71 | 71 | 69 60 |
| [illegible] | [illegible] | [illegible] | [illegible] | [illegible] | [illegible] |

| Compensation | VALEURS | Précéd. clôture | Premier cours | Dernier cours | Compt. premier cours |
|---|---|---|---|---|---|
| 470 | I.B.M. | 481 | 475 | 475 | 470 |
| 570 | Tél. Electr. | 567 | 560 | 558 | 560 |
| 117 | — (obl.) | 118 30 | 118 30 | 118 30 | 118 10 |
| 289 | Tél. Ericsson | 254 | 250 | 250 20 | 250 |
| 60 | Terres Roug. | 60 50 | 60 50 | 60 50 | 60 50 |
| 172 | Thomson-Br. | 175 90 | 170 | 171 80 | 170 .. |
| 220 | — (obl.) | 220 50 | 219 | 218 20 | 219 .. |
| [illegible] | [illegible] | [illegible] | [illegible] | [illegible] | [illegible] |
| 265 | B. Ottomane | 254 | 264 | 264 | 264 |
| 320 | BASF (Akt.) | 324 | 327 | 327 | 330 |
| 275 | Bayer | 277 | 277 50 | 277 20 | 276 50 |
| 39 | Buffelsfont. | 50 20 | 48 10 | 43 90 | 47 10 |
| 10 50 | Charter | 11 65 | 11 80 | 11 75 | 11 65 |
| 157 | Chase Manh. | 164 80 | 152 20 | 152 20 | 151 80 |
| 114 | Cie Pét. Imp. | 103 .. | 102 50 | 102 50 | 101 10 |
| 400 | C.F. Fr.-Can. | 398 60 | 405 .. | 405 50 | 400 |
| 13 | De Beers (S.) | 15 35 | 15 45 | 15 35 | 15 30 |
| 565 | Deuts. Bank. | 564 | 562 .. | 562 | 555 .. |
| 235 | Dome Mines | 243 20 | 244 .. | 245 .. | 240 |
| 650 | Du Pont Nem | 662 .. | 657 .. | 657 .. | C650 |
| 388 | East Kodak | 372 50 | 384 40 | 364 .. | 384 40 |
| 13 50 | East Rand | 16 55 | 16 10 | 16 55 | 16 30 |
| 112 | Ericsson | 134 50 | 137 | 139 50 | 135 .. |
| 260 | Exxon Corp. | 285 | 262 50 | 262 50 | C260 .. |
| 285 | Ford Motor | 287 | 287 | 287 .. | 284 |

| Compensation | VALEURS | Précéd. clôture | Premier cours | Dernier cours | Compt. premier cours |
|---|---|---|---|---|---|
| 59 | Free State | 71 40 | 69 50 | 70 40 | 70 05 |
| 258 | Gen. Electric | 255 50 | 256 | 256 10 | 255 50 |
| 380 | Gen. Motors | 354 10 | 352 50 | 352 50 | 351 70 |
| 12 | Goldfields | 15 .. | 15 05 | 15 20 | 15 |
| 17 | Harmony | 21 30 | 20 85 | 20 85 | 20 45 |
| 288 | Hoechst Akt | 281 .. | 285 | 284 .. | 284 90 |
| 29 | Imp. Chem. | 30 30 | 30 30 | 30 30 | 30 |
| [illegible] | [illegible] | [illegible] | [illegible] | [illegible] | [illegible] |
| 270 | Royal Dutch | 270 70 | 269 60 | 270 20 | 269 90 |
| 15 | RioTinto Zinc | 17 40 | 17 90 | 18 30 | 18 05 |
| 64 | St-Helena Co | 68 30 | 67 | 67 .. | 65 10 |
| 295 | Schlumberg. | 249 .. | 285 30 | 285 40 | 288 .. |
| 43 | Shell Tr. (S) | 43 10 | 43 20 | 43 90 | 43 25 |
| 520 | Siemens A.G. | 519 .. | 511 .. | 511 | 518 |
| 44 | Sony | 48 .. | 48 70 | 48 70 | 48 90 |
| 13 | Tanganyika | 13 60 | 13 20 | 13 45 | 13 45 |
| 245 | Unilever | 250 .. | 250 .. | 250 | 256 .. |
| 11 50 | Union Corp. | 13 70 | 13 65 | 13 65 | 13 55 |
| 133 | U. Min. 1/10 | 131 .. | 131 .. | 131 .. | 128 .. |
| 96 | West Driet. | 188 70 | 186 | 185 20 | 188 70 |
| 38 | West Deep. | 43 60 | 42 60 | 42 20 | 42 60 |
| 78 | West Hold. | 83 70 | 83 | 83 .. | 80 50 |
| 1 33 | Zambia Cop. | 1 29 | 1 28 | 1 29 | 1 26 |

VALEURS DONNANT LIEU A DES OPERATIONS FERMES SEULEMENT

o : offert ; c : coupon détaché ; d : demandé ; * droit détaché — Lorsqu'un « premier cours » n'est pas indiqué, il y a eu cotation unique portée dans la colonne « dernier cours ».

## COTE DES CHANGES

| MARCHE OFFICIEL | COURS préc. | COURS 14/3 | COURS DES BILLETS échange de gré à gré entre banques |
|---|---|---|---|
| Etats-Unis ($ 1) | 4 985 | 4 987 | 5 .. |
| Canada ($ can. 1) | 4 725 | 4 771 | 4 71 |
| Allemagne (100 DM) | 208 925 | 208 900 | 206 50 |
| Autriche (100 sch.) | 29 440 | 29 460 | 29 35 |
| Belgique (100 F.) | 13 573 | 13 594 | 13 45 |
| Danemark (100 krd) | 85 270 | 85 260 | 83 50 |
| Espagne (100 pes.) | 7 263 | 7 268 | 7 02 |
| Grande-Bretagne (£ 1) | 8 584 | 8 582 | 8 57 |
| Italie (1 000 lires) | 5 657 | 5 640 | 5 525 |
| Norvège (100 k.) | 95 180 | 95 270 | 94 . |
| Pays-Bas (100 fl.) | 200 420 | 200 450 | 198 50 |
| Portugal (100 esc.) | 12 840 | 12 835 | 12 75 |
| Suède (100 krs) | 118 570 | 118 570 | 117 50 |
| Suisse (100 fr.) | 195 760 | 195 625 | 196 50 |

## MARCHÉ LIBRE DE L'OR

| MONNAIES ET DEVISES | COURS préc. | COURS 14/3 |
|---|---|---|
| Or fin (kilo en barre) | 23500 | 23500 |
| Or fin (kilo en lingot) | 23495 | 23680 |
| Pièce française (20 fr.) | 237 90 | 233 |
| Pièce française (10 fr.) | 208 | 205 |
| Pièce suisse (20 fr.) | 209 20 | 212 90 |
| Union latine (20 fr.) | 199 | 198 30 |
| Souverain | 215 .. | 224 90 |
| Pièce de 20 dollars | 1048 | 1042 . |
| Pièce de 10 dollars | 570 | 580 . |
| Pièce de 5 dollars | ... | .. |
| Pièce de 50 Pesos | 939 50 | 935 |
| Pièce de 10 florins | 210 .. | 211 .. |

Le Monde

## UN JOUR DANS LE MONDE



LIRE ÉGALEMENT







A B C D E F G

# La situation de l'emploi s'est dégradée en février

## 48 % des demandeurs ont moins de vingt-cinq ans

La situation de l'emploi s'est encore dégradée en février : en données corrigées des variations saisonnières, le nombre des demandes non satisfaites a en effet atteint un niveau record : 972 400, contre 944 700 en janvier (+ 2,85 %), et 929 900 en décembre (+ 4,6 % en deux mois). Le précédent « record » datait de juin 1976 (966 000). En un an, le nombre des demandes a crû de 8,3 %.

En données observées, on constate en revanche une légère diminution : 1 055 000 en février, contre 1 068 400 le mois précédent (— 1,2 %). Mais cette baisse, habituelle en cette période de l'année, est beaucoup moins sensible que celle qui avait été enregistrée en 1976 à pareille époque ; la demande était alors tombée de 1 017 400 à 978 900 (— 3,8 %).

Par rapport à février 1976, les demandes enregistrées durant le mois ont également augmenté, passant de 167 300 à 170 500. Mais elles ont sensiblement diminué en comparaison de janvier 1977 (222 400). Parmi ces demandes, 48 % émanent de jeunes de moins de vingt-cinq ans et 41,2 % de femmes.

Autre signe inquiétant : les *offres d'emploi non satisfaites* stagnent toujours à un bas niveau. En données corrigées, la hausse est très légère de janvier à février 1977 : de 104 800 à 106 500. L'an dernier, elles étaient respectivement de 107 500 et 113 900. En données observées, même phénomène : 98 200 en février, contre 96 100 en janvier et 103 300 en février 1976.

Enfin, 40 % des demandeurs recherchent un emploi depuis moins de trois mois, et 43,6 % depuis une période variant entre trois mois et un an. La durée *moyenne d'attente pour retrouver* un travail est stable : cent vingt-huit jours, contre cent vingt-neuf il y a un an. En février, 200 700 *demandes ont été annulées* (contre 190 800 en janvier), dont 40 400 grâce à un placement opéré par l'Agence nationale pour l'emploi.

## LE DÉFICIT COMMERCIAL DE LA FRANCE AURAIT ÉTÉ INFÉRIEUR A 2 MILLIARDS EN FÉVRIER

En février, le commerce extérieur de la France aurait été — après correction des variations saisonnières — déficitaire de moins de 2 milliards de francs, le taux de couverture des importations par les exportations dépassant 90 %. Il avait été de 94,8 % en décembre et de 91,4 % en janvier.

Le résultat de février aurait été obtenu — grâce à un ralentissement de la progression des importations et à une croissance encore forte des exportations. Il confirmerait la tendance à l'amélioration constatée depuis décembre, après les très mauvais résultats de la période août-novembre 1976, au cours de laquelle le taux de couverture des achats par les ventes à l'étranger avait été inférieur à 90 %, le déficit atteignant en moyenne 3,29 milliards de francs *par mois*.

## RAFFERMISSEMENT DU FRANC

Stable au lendemain du premier tour des élections municipales, le franc s'est nettement raffermi mardi sur tous les marchés des changes. Le cours du dollar, qui avait été maintenu au-dessous de 5 F jeudi et vendredi par les interventions de la Banque de France, est revenu à 4,9875 F, *contre 4,9930 F lundi*, celui du deutschemark s'établissant à 2,0820 F contre 2,0860 F. Les cambistes attendaient les résultats du commerce *extérieur* français pour février, qui devraient s'inscrire en amélioration par rapport au mois précédent.

*Le dollar* s'est également bien comporté (2,3960 DM contre 2,3930 DM à Francfort), de même que la livre, très ferme après l'annonce d'un redressement de la balance des paiements britannique.

## AGGRAVATION DE LA SÉCHERESSE DANS L'OUEST DES ÉTATS-UNIS

La sécheresse s'est encore aggravée dans l'ouest des Etats-Unis et les disponibilités en eau sont inférieures de moitié à la normale dans sept des Etats de la région, estime le gouvernement dans un nouveau rapport publié lundi 14 mars.

Selon ce rapport, les réserves d'eau varient de 25 % à 50 % de la normale dans les Etats de Washington, d'Idaho, d'Orégon, de Californie, du Névada, d'Utah et d'Arizona, ainsi que dans une bonne partie du Montana, du Wyoming, du Colorado et du Nouveau-Mexique. Elles sont inférieures à 25 % de la normale dans près de la moitié de la Californie, notamment dans la fertile vallée de San-Joaquin, et dans le « grand bassin » qui couvre une partie de l'Orégon, de l'Utah et du Névada.

Cette situation, estime les auteurs du rapport, confirme que l'ouest des Etats-Unis connaîtra cette année une des sécheresses les plus sévères de son histoire, même si les précipitations sont proches de la normale au cours des mois qui viennent. — *(A.F.P.)*

● *L'Espagne contemporaine*, vue par l'université de Toulouse-Le Mirail et l'Ecole normale supérieure de Saint-Cloud, à partir de messages publicitaires. Mardi 15 mars, à 18 h 10, sur Antenne 2.

## AVANT LE DEUXIÈME TOUR DES ÉLECTIONS MUNICIPALES

## M. D'ORNANO PROPOSE QUE LE GROUPE LE PLUS IMPORTANT DÉSIGNE LE CANDIDAT AU POSTE DE MAIRE DE PARIS

Après sa rencontre avec M. Jacques Chirac à l'Assemblée nationale, M. Michel d'Ornano a rendu publique une déclaration dans laquelle il précise les propositions qu'il a faites à l'ancien premier ministre. Ces propositions étaient les suivantes :

« *Qu'afin de retrouver l'unité nécessaire de la majorité pour battre l'opposition socialo-communiste, seule demeure dans chaque secteur de Paris la liste de la majorité arrivée en tête au premier tour ;*

» *Que, dès à présent, et dans le cas d'une victoire de la majorité, les dispositions suivantes soient retenues pour l'organisation de la majorité à l'Hôtel de Ville :*

» *— Le groupe le plus important proposera le candidat qui deviendra maire de Paris ;*

» *— Le groupe minoritaire proposera le candidat qui deviendra premier adjoint chargé des finances ;*

» *— La répartition des postes de responsabilités se fera proportionnellement au nombre des élus.*

» *M. Michel d'Ornano a demandé que cessent les attaques personnelles inadmissibles, notamment celles qui ont été menées contre Mme Françoise Giroud, et il a demandé à M. Jacques Chirac de les désavouer.* »

# La médaille de Mme Françoise Giroud : le parquet de Paris enquête

*M. Bernard Hatoux*, premier substitut-chef de la cinquième section du parquet de Paris, chargé par M. Louis Barbaroux, *procureur de la République*, d'enquêter sur le cas de Mme Françoise Giroud, a entendu lundi 14 mars plusieurs témoins.

Le *premier*, le *docteur* Robert Aron-Brunetière, a fait état des désordres qui régnaient, selon lui, en 1945 et 1946, dans l'ensemble *de l'administration française*, lui-même s'étant vu attribuer deux fois la médaille de la Résistance avec rosette, en mai et octobre *1946. Cette attribution* a fait l'objet de deux décrets successifs. Il déclare aussi se souvenir qu'en octobre 1945, Mme Françoise Giroud *a bien reçu* notification de l'attribution de la médaille.

En revanche, Mme Jacqueline Rochette et Mme Marie-Madeleine Fourcade affirment qu'indiscutablement Mme Françoise Giroud n'a pas eu la médaille.

« *Nous n'avons aucune ambition politique*, a déclaré aux journalistes Mme Rochette. *Nous défendons le titre de médaillé de la Résistance au nom de nos camarades vivants et morts... C'est la première fois qu'on prétend que j'aie commis une vilenie et une bassesse, alors que nous avons tous le sentiment de remplir un pieux devoir.* »

Mmes Rochette et Fourcade invitent en tout cas M. Hatoux à se rendre au plus tôt 51 bis, rue de Latour-Maubourg, siège de la commission nationale des médaillés de la Résistance dont les archives *constituent*, affirment-elles, des preuves indubitables.

Selon Mme Marie-Claire Scamaroni, sœur d'un compagnon de la Libération, il est indubitable, après vérifications dans les archives, que Mme François Giroud n'est pas titulaire de la médaille de la Résistance.

● *M. Gilbert Grandval*, ancien ministre, entendu dans le courant de l'après-midi par le magistrat, a déclaré, en quittant le palais de justice, qu'il « *ne savait rien de la médaille de la Résistance de Mme Giroud* », ajoutant : « *Je ne sais qu'une chose, c'est que pour ce qu'elle a fait, elle la méritait amplement.* »

● *Après vingt heures de vol* et plusieurs escales imprévues, un avion de la compagnie espagnole Iberia, qui avait été détourné, le lundi 14 mars, avec trente-sept personnes à bord, a atterri, ce mardi 15 mars, à l'aéroport de Turin.

En fin de matinée, le pirate *de l'air*, M. Porcari, un Italien de trente-six ans, ne s'était pas encore rendu aux autorités. Il a pourtant obtenu satisfaction : il a récupéré sa fille de trois ans. Celle-ci vivait avec sa mère, d'origine somalienne, mariée à un haut fonctionnaire ivoirien. — *(A.F.P., A.P.)*

Le numéro du « Monde » *daté 15 mars 1977 a été tiré à* 789 255 exemplaires.





## CONTESTÉ A CLERMONT-FERRAND

# Mgr Lefebvre souhaite l'élection d'un nouveau pape

Une réunion animée par *Mgr Lefebvre, le 14 mars à Clermont-Ferrand* (Puy-de-Dôme), et protégée par un service d'ordre se réclamant du Parti des forces nouvelles, a été perturbée par une trentaine de jeunes manifestants inorganisés.

Après quelques jets de pierres (la vitrine d'un magasin voisin a été brisée), les manifestants ont reflué en désordre, pourchassés dans les rues adjacentes par le service d'ordre de la réunion et par les policiers, venus en renfort, l'arme au poing.

« *Un nouveau pape changerait quelque chose à ce qui se passe actuellement dans l'Eglise* », avait déclaré Mgr Lefebvre devant quelque cinq cents personnes, après avoir visité le nouveau prieuré intégriste de Notre-Dame-du-Pontet, à Broù-Vernet (Allier).

Selon le fondateur d'Ecône, l'élection d'un nouveau pape provoquerait « *une réaction* » favorable aux idées qu'il défend car, a-t-il dit, « *beaucoup d'évêques obéissent actuellement à Rome, sans pour autant être d'accord avec la nouvelle Eglise* ».

« *Il y a un malaise dans l'Eglise et dans le monde entier*, a encore affirmé Mgr Lefebvre, *mais ceux qui parlent de schisme sont ceux qui se séparent de nous.* »

A la question de savoir s'il approuvait les récentes occupations d'églises par des fidèles traditionalistes, Mgr Lefebvre a estimé que « *c'est un droit pour les chrétiens de se servir des églises qui sont vides* ».

D'autre part, l'abbé Ducaud-Bourget, qui avait célébré la messe selon le rite de saint Pie V à l'église Saint-Nicolas-du-Chardonnet, le 13 mars, pendant que le cardinal François Marty, archevêque de Paris, prêchait une homélie à Notre-Dame où il reconnaissait la légitimité de certaines requêtes traditionalistes (*le Monde* du 15 mars), a répondu à ce geste de conciliation dans des termes très durs.

« *Jamais on n'a fait preuve d'un mépris aussi insupportable à des consciences catholiques*, a-t-il déclaré le 14 mars. *Jamais on ne s'est montré aussi dur. Jamais on n'a fait preuve d'un abus de pouvoir aussi intense, même avec les religieuses de Port-Royal ou les convulsionnaires de Saint-Médard.*

» *On exige de nous une obéissance absolue que le Concile lui-même n'a pas osé imposer.* »

## L'élection de l'Assemblée européenne

## M. DEBRÉ DEMANDE LE RESPECT DES PRÉROGATIVES DES LÉGISLATEURS NATIONAUX

M. Michel Debré, député R.P.R. de la Réunion, demande au ministre des affaires étrangères, dans une question écrite publiée le 11 mars, si, « *avant toute discussion sur l'éventualité d'une élection directe de l'Assemblée européenne, il n'estime pas qu'une mise au point s'impose sur l'impossibilité de modifier les dispositions tenant à la souveraineté nationale en dehors de l'accord de ceux qui ont seuls qualité pour le faire* ».

Citant l'exemple des éventuelles incompatibilités, il estime qu'« *il n'est pas possible d'enlever aux législateurs nationaux une question qui relève de leur seule compétence* ».

## LE BOXEUR GRATIEN TONNA EST BLESSÉ AU COURS D'UNE FUSILLADE DANS UN BAR DE PIGALLE

Au cours d'une fusillade qui s'est produite ce mardi 15 mars vers 6 heures devant un bar de la rue Germain-Pilon à Paris (18e), dans le quartier de Pigalle, le champion de boxe Gratien Tonna, vingt-huit ans, a été blessé d'une balle de pistolet. Atteint au bras, il a été hospitalisé, mais ses blessures ne semblent pas être graves. Deux autres personnes ont été légèrement blessées. Après les premières investigations, les enquêteurs de la brigade criminelle n'ont pu connaître les circonstances exactes de cette fusillade. Il s'agirait d'un *règlement de comptes, mais on* ignore encore si celui-ci visait les trois victimes ou l'une d'entre elles, ou bien encore le propriétaire de l'établissement. Les trois blessés et les témoins ont déclaré se trouver là « *par hasard* » et ont affirmé ne pas se connaître, ni connaître leurs agresseurs.

Champion de France professionnel (catégorie poids moyens), et champion d'Europe, Gratien *Tonna a été condamné le 8 mars* à dix-huit mois d'emprisonnement, dont douze avec sursis par le tribunal de Marseille pour homicide volontaire et conduite *en état* d'ivresse (*le Monde* du 10 mars). Au mois de juillet 1976, près du Vieux-Port à Marseille — où il habite, — il avait, au volant de sa voiture, renversé et tué un gardien de la paix.

## Aux Canaries

## DIX-HUIT POLICIERS BLESSÉS AU COURS D'AFFRONTEMENTS AVEC DE JEUNES MANIFESTANTS

Santa-Cruz-de-Tenerife (A.F.P.). — De très violents incidents prenant souvent la forme de batailles de rue se sont produits dans la nuit du lundi 14 au mardi 15 mars dans le centre même de Santa-Cruz-de-Tenerife, aux Canaries.

Des dizaines d'automobiles et d'autobus municipaux ont été incendiés par des groupes de jeunes gens, qui ont longtemps contrôlé le centre de la ville et ont lancé des cocktails Molotov contre des immeubles et contre les forces de l'ordre. La maison des syndicats a été incendiée, ainsi que le bureau d'emploi. Un membre de la police armée, ses vêtements en feu, a été secouru d'extrême justesse par ses camarades. Dix-huit policiers ont été blessés par les pierres et les boulons que lançaient les jeunes manifestants.

*Ces incidents se sont produits* à la suite d'un conflit du travail. Environ vingt-cinq ouvriers grévistes s'étaient enfermés dimanche dans la cathédrale de la Laguna. *Plusieurs* centaines de jeunes étaient venus lundi apporter leur soutien aux grévistes.

## A Béthune

## UN « COMMANDO » ATTAQUE LES MEMBRES D'UN PIQUET DE GRÈVE

Une quinzaine d'individus, dont certains étaient casqués et armés de manches de pioche, ont attaqué, dans la nuit du 13 au 14 mars, les membres d'un piquet de grève installé dans la cour de l'usine Benoto (fabrique de bennes), à Béthune (Pas-de-Calais). Deux ouvriers ont été blessés et hospitalisés.

Ce « commando » avait débarqué, lundi à 4 h. 30 du matin, d'une camionnette immatriculée dans la région parisienne. Il attaquait brusquement les occupants du poste de garde et du hall de l'usine. La police, alertée, a refoulé les agresseurs, mais n'a procédé à aucune interpellation.

La direction de l'usine, manifestement au courant de la venue de ces « éléments extérieurs », affirme qu'elle avait fait appel à des ouvriers dans le but de remplacer, au travail, certains grévistes. Ces ouvriers auraient reçu la promesse d'un acompte de 350 francs si le travail reprenait. Pour les syndicats de l'entreprise, il ne fait pas de doute que ce « commando » venu de la région parisienne constituait bel et bien une milice patronale.

*Le personnel de l'usine Benoto* est en grève depuis le 24 janvier, après l'annonce d'un plan de restructuration qui doit entraîner quatre-vingt-*dix licenciements sur trois cent* cinquante-six salariés (« le Monde » du 22 février). Après le lock-out décidé par la direction, l'intersyndicale *C.G.T., C.F.D.T., F.O. occupe les* locaux, dont l'évacuation a été ordonnée le 23 février par le tribunal de grande instance de Béthune.

Ce mardi 15 mars, un cordon de police a pris position devant l'usine que les grévistes ont évacuée.

TRENTIÈME ANNÉE (1977) — N° 1480 SÉLECTION HEBDOMADAIRE DU JEUDI 10 AU MERCREDI 16 MARS

DIRECTEUR : Jacques FAUVET
FONDATEUR : Hubert BEUVE-MÉRY

DIRECTION
RÉDACTION ET ADMINISTRATION
5, RUE DES ITALIENS, 75009 PARIS

TELEPHONE : 246-72-23
Adresse télégraphique : JOURMONDE PARIS

# Le Monde

N° 1480

Canada, 0,90 $ can. ; Côte-d'Ivoire, 80 fr. ; Egypte, 14 p. ; Grèce, 20 dr. ; Hollande, 1,15 fl. ; Indonésie, 250 Rp. ; Israël, 2,75 L.I. ; Liban, 100 p. ; Sénégal, 85 fr. ; Singapour, 1,50 $ sing ; Turquie, 5,50 L.T. ; U.S.A., 0,90 $ U.S.

| ABONNEMENT : | Six mois | Un an |
| --- | --- | --- |
| France | F 35 | F 60 |
| Etranger | F 48 | F 85 |

(Tarifs avion page 4.)
CHEQUE POSTAL : PARIS N° 4207-23

# La gauche enlève à la majorité trente-deux villes de plus de trente mille habitants et peut en conquérir plusieurs autres au second tour

## M. Chirac devance M. d'Ornano dans onze secteurs sur dix-huit à Paris où les écologistes ont compté (10,13 % en moyenne)

*A l'issue du premier tour des élections municipales, sept des dix plus importantes villes de France (Paris, Marseille, Lyon, Toulouse, Nice, Nantes et Saint-Etienne) sont en ballottage, et les seules réélections que l'on enregistre, à ce niveau démographique, sont celles de MM. Pflimlin, C.D.S., à Strasbourg ; Chaban-Delmas, à Bordeaux, et Duroméa, P.C.F., au Havre.*

*La situation que MM. Giscard d'Estaing et Barre ont examiné ensemble le 14 mars en fin d'après-midi ne leur est pas favorable. Les diverses composantes de la majorité ne peuvent en effet inscrire à leur palmarès que trois succès (Cambrai, Maubeuge et Quimper), et doivent enregistrer la perte de trente-deux villes de plus de trente mille habitants, dont vingt-trois vont au parti socialiste et neuf au parti communiste.*

*La gauche progresse également à Paris, par rapport aux élections de mars 1971, mais ne gagne pas suffisamment de terrain pour y compenser sa perte d'électeurs populaires qui ont quitté la capitale et la probable concurrence des listes écologistes. Quant aux listes de M. Chirac, elles ont pris, dans onze des dix-huit secteurs de la capitale, l'avantage sur celles de M. d'Ornano.*

*La nette bipolarisation qui a marqué le scrutin du 13 mars a empêché les divers « marginaux » de faire leurs preuves, encore que les candidats écologistes aient obtenu dans quelques villes et l'ensemble des secteurs de la capitale des résultats non négligeables.*

*MM. Jacques Chirac et Michel d'Ornano, qui se sont rencontrés mardi matin 15 mars à l'Assemblée nationale, « ont pris acte du vote des électrices et des électeurs qui ont désigné la liste de la majorité qui, dans chaque secteur, doit conduire la bataille du deuxième tour ».*

*Dans la déclaration commune rendue publique après l'entretien, les deux responsables « appellent les Parisiennes et les Parisiens qui veulent défendre une société de liberté à apporter massivement leurs suffrages à la liste de la majorité qui reste seule face aux tenants du programme commun ».*

*Les communistes, les socialistes et les radicaux de gauche ont rappelé les consignes de désistement en faveur de la liste la mieux placée et annoncé un « meeting unitaire » avec MM. Mitterrand, Marchais et Fabre, vendredi 18 mars.*

Commentant, dans le cours de la nuit, la situation politique à Paris, M. Chirac faisait observer : « *Lorsque l'on galvanise suffisamment sa majorité, lorsque l'on fait un effort important pour lui donner confiance en elle-même, alors on résiste parfaitement à la poussée de la gauche.* »

Il faut croire que l'« on » n'avait pas fait tout le nécessaire, puisque, dans l'ensemble du pays, les électrices et les électeurs ont fait confiance non pas au bloc « majoritaire » mais à celui de l'opposition.

La dynamique unitaire de la gauche a très correctement « joué », et de telle sorte que, contrairement aux divers scrutins qui s'étaient succédé depuis l'élection présidentielle de mai 1974, il n'est plus possible d'établir un *contraste entre un P.S. « attrape-tout »* et un P.C. plus ou moins stagnant.

Même si l'on peut observer par rapport aux divers scrutins des trois dernières années un certain tassement des positions des signataires du programme commun de gouvernement de la gauche (à Bordeaux, à Mulhouse, à Perpignan, à Toulouse, dans les Vosges, sauf Epinal, etc.) MM. Mitterrand, Marchais et Robert Fabre n'ont pas à se plaindre de l'issue du premier tour de scrutin.

Le P.S., qui demeure des trois formations associées la plus puissante et, en tout cas, la plus dévastatrice pour la majorité, n'a, pour les villes de plus de trente mille habitants qu'une perte véritable à déplorer, celle de Quimper, enlevé par le R.P.R. Si Maubeuge et Cambrai ont été perdus leur maire avait quitté le P.S., de même que celui de Sevran. Aux trente et une villes qu'il conserve, le P.S. ajoute vingt-trois conquêtes, dont la variété politique et géographique donne à réfléchir. Castres, Le Creusot, Pessac et Valence sont enlevés au R.P.R. ; Angers, Brest et La Roche-sur-Yon aux républicains indépendants ; Cherbourg, Dreux, Epinal, Roanne et Schiltigheim au C.D.S. (centristes) ; Aurillac et Villeneuve-d'Ascq au Centre national des indépendants et paysans ; Meaux, au parti radical ; Beauvais, Chartres, Conflans-Sainte-Honorine (pour M. Rocard), *Mantes-la-Jolie*, Romans, Saint-Herblain, Saint-Priest et Villefranche-sur-Saône échappent à autant de « divers majorité ».

Les communistes, qui géraient cinquante villes de plus de trente mille habitants, ne sont en ballottage qu'à Noisy-le-Grand, où ils affrontaient le P.S. dans une « primaire », et enlèvent dix municipalités : Reims et Saint-Quentin au R.P.R. ; Châlons-sur-Marne au C.D.S. ; Athis-Mons à un centriste ; Villeneuve-Saint-Georges au M.D.S.F. de M. Max Lejeune ; La Ciotat et Sevran à un ex-P.S. ; Houilles, Montluçon et Tarbes à des « divers majorité ».

Les radicaux de gauche se contentant de conserver La Rochelle et Bastia, ce sont donc trente-deux villes parmi les deux cent vingt et une les plus importantes démographiquement qui passent des mains de la majorité à celles de l'opposition.

Au sein de la majorité, qui peut inscrire à son actif trente-cinq réélections (11 pour le R.P.R., 8 pour les « divers majorité », 7 pour les républicains indépendants, et autant pour le C.D.S., 1 pour le parti radical et 1 pour un « sans étiquette »), on note une mutation interne, Saint-Germain-en-Laye passant des R.I. au R.P.R. Les trois seules villes prises à l'opposition sont Quimper et Cambrai, qui passent du P.S. et d'un ex-P.S. au R.P.R., et Maubeuge, dont le maire P.S. avait rallié la majorité juste avant l'élection.

L'intérêt des « primaires » étant quelque peu éclipsé par celui qu'offre la poussée de *la gauche — abstraction faite* évidemment du cas de Paris — on peut toutefois relever la bonne tenue des « giscardiens » à Brest (perdu comme on l'a vu), à Nancy et à Toulon, et des centristes à Versailles.

Cette majorité devra de toute évidence resserrer des rangs qui s'étaient par trop distendus si elle veut sortir avec succès de ballottages délicats comme ceux de Béziers, Libourne, Montpellier, Nice, Angoulême, sans parler de villes plus modestes telles que Briançon, La Baule et Pontarlier, où MM. Dijoud, secrétaire d'Etat, R.I., Olivier Guichard, ministre d'Etat, R.P.R., et Edgar Faure, président de l'Assemblée nationale, membre du conseil politique de la formation de M. Chirac, ne sont pas à l'aise.

La persistance et l'extension au scrutin du redoutable phénomène de bipolarisation se traduisent non seulement par un nouveau rétrécissement du terrain électoral centriste (où demeurent toutefois Blois, Châtellerault, Clamart, Montrouge, Rouen, Salon-de-Provence et Strasbourg) mais par la modicité des résultats obtenus par les divers « marginaux ».

Les candidats écologistes ont empêché plusieurs réélections dès le premier tour (par exemple celle de M. Mauroy, à Lille), mais leurs résultats sont inférieurs à ceux que leur avaient promis plusieurs sondages, encore qu'ils dépassent le seuil des 13 % à Mulhouse, celui des 12 % dans les cinquième, sixième et septième arrondissements de Paris, celui des 10 % à Montpellier et à Lyon, et soient en ballottage favorable dans plusieurs petites communes du Haut-Rhin. M. Michel Jobert a eu quelques surprises agréables, notamment à Nantes (12 %), mais il est en ballottage à Montboudif, commune natale de Georges Pompidou. L'extrême gauche est relativement présente dans des villes *comme Caen, Lille, Montbéliard,* Rouen et Strasbourg, mais il s'en faut de beaucoup qu'elle se soit imposée.

Il n'y a, en définitive, qu'une grande leçon à tirer du scrutin du 13 mars, et M. Mitterrand s'en est bien acquitté, fût-ce en termes particulièrement cruels, lorsqu'il a fait observer : « *M. Valéry Giscard d'Estaing devra se demander quel est pour lui le meilleur moment pour constater que sa majorité a perdu.* » Que les Angevins et les Vendéens lui aient enlevé la mairie de leur chef-lieu pour la donner à la gauche, communistes compris, ne suffit-il pas à *illustrer* l'évolution de la « France profonde » ?

RAYMOND BARRILLON.

*(Mardi 15 mars.)*

## BULLETIN DE L'ÉTRANGER

### FIDEL CASTRO EN AFRIQUE

**Accueilli avec ferveur en Libye, où il a donné au colonel Kadhafi un brevet de « progressisme », M. Fidel Castro s'est rendu ensuite à Aden, à Mogadiscio et à Addis-Abeba, et il était attendu le 16 mars en Tanzanie. Cette tournée africaine suscite dans le continent des espérances et des anxiétés sans commune mesure avec la visite d'un dirigeant, si prestigieux soit-il, du tiers-monde révolutionnaire. Mais depuis son intervention décisive en Angola, Cuba a acquis en Afrique assez de poids pour que les Etats-Unis s'en alarment et pour que les éventuels bénéficiaires de son assistance s'en félicitent.**

La création de relations entre Cuba et l'Afrique n'a rien pour surprendre. Depuis la Tricontinentale, réunie en janvier 1966 à La Havane, M. Fidel Castro s'est toujours posé en champion d'une décolonisation rapide de l'ensemble du tiers-monde et d'un concours direct aux mouvements africains de libération. L'action des Cubains fut décisive en Guinée-Bissau avant de l'être en Angola. Mais, précisément, depuis le pont aérien créé par-dessus l'Atlantique entre La Havane et Luanda, l'atmosphère générale présidant aux rapports entre Cuba et l'Afrique s'est profondément modifiée.

L'intervention militaire soviéto-cubaine en Angola a gravement traumatisé la plupart des dirigeants africains modérés, en même temps qu'elle a conduit les responsables de la politique africaine des Etats-Unis à un réexamen général de leur comportement et suscité des interrogations dans la plupart des chancelleries occidentales. C'est parce qu'ils s'inquiétaient des prolongements possibles de l'intervention cubaine en Angola que des chefs d'Etat comme le président Senghor, du Sénégal, ou Mobutu, du Zaïre, par exemple, dont les préoccupations idéologiques sont pourtant différentes, se sont lancés dans une politique d'armements.

Les étapes de la tournée africaine de M. Fidel Castro prouvent que deux questions essentielles le préoccupent : l'évolution de la situation en mer Rouge et la décolonisation de l'Afrique australe. Les grandes manœuvres diplomatiques en cours, du Caire à Mogadiscio et d'Aden à Khartoum, retiennent d'autant plus son attention qu'un renversement général des alliances est de moins en moins exclu dans cette partie du globe. La décomposition accélérée de l'Ethiopie et l'option proclamée par la junte d'Addis-Abeba en faveur d'une voie socialiste de développement incitent les Américains, qui soutenaient les héritiers du pouvoir impérial, à envisager de se tourner vers des partenaires plus rassurants. Au moment où, à l'initiative de l'Arabie Saoudite et sous l'instigation des Etats-Unis, les dirigeants des pays arabes modérés apportent une aide militaire importante à la lutte de libération nationale engagée depuis seize ans en Erythrée, le premier ministre cubain entend ne pas être absent d'une mer sur les rives de laquelle est en cours une complète redistribution du rôle des grandes puissances.

L'escale de Dar-Es-Salaam est d'autant plus importante que la Tanzanie professe, par la voix du président Julius Nyerere, un socialisme militant et que, par la volonté de son chef, elle figure dans les « Etats de première ligne », directement intéressés au règlement du problème rhodésien. Depuis longtemps passé à l'action hors de la sphère américaine, M. Fidel Castro entend accorder une place de choix au continent africain. Dès lors, il est logique qu'il privilégie deux zones particulièrement névralgiques où les Occidentaux s'accordent à dire qu'existe un risque de création d'« un nouvel Angola ».

*(Mercredi 16 mars.)*

## L'alternance

LE succès de la gauche ne peut surprendre, sinon par son étendue, géographique et numérique, la capitale mise à part. Il s'inscrit dans une progression lente mais continue depuis trois ans, illustrée par une élection présidentielle manquée de peu, des élections législatives partielles favorables, les élections cantonales de l'an dernier, sans oublier tout à fait les sondages qui, là au moins, n'ont pas divagué, sauf à Paris.

Un phénomène de cette ampleur ne peut être sans causes profondes, et d'autant plus que la majorité n'a cessé d'user largement et même abusivement des moyens d'influence et d'information. La *première de ces causes, la plus* ancienne, tient évidemment à l'incapacité du régime à maîtriser à temps l'inflation et, *plus tard, le chômage*. Elle remonte à l'hiver 1973-1974. Ni Georges Pompidou ni son ministre des finances, M. Giscard d'Estaing, *n'ont pris alors* conscience de la crise qu'allait durablement connaître l'économie occidentale, française notamment, et *cela en dépit* d'avis plus clairvoyants, dont, déjà, celui de M. Raymond Barre.

Plus politique, la seconde cause est aussi profonde. Depuis vingt ans, en dépit d'une *relève des générations*, un même système, une même majorité, un même pouvoir, ont rendu à la fois plus nécessaires *et plus difficiles le changement*, l'alternance. Plus nécessaires : l'expérience prouve surabondamment que le pouvoir use. *D'autant plus sûrement qu'il* est apparemment plus fort, car *tout lui est imputé* puisqu'il n'y a d'autre autorité que la *sienne. En dehors de ses causes* propres, le succès de la gauche en province est aussi une protestation contre les erreurs ou *les lenteurs d'un pouvoir* trop centralisé, trop parisien.

Plus nécessaire, l'alternance *est aussi plus difficile*. Elle tient souvent à peu de voix. En broyant le centre, la mécanique institutionnelle et élec*torale a divisé le pays en deux* camps : la majorité a progressivement rejeté dans l'opposition tous ceux qui ne la *rejoignaient pas*, la gauche, longtemps méprisée sinon malmenée, s'y est enfermée ; le mode de scrutin — présiden*tiel, législatif, municipal* — a accentué la bipolarisation.

Face à la poussée continue de la gauche unie, on est frappé de la pauvreté et parfois de la stupidité des arguments d'une droite qui n'est pourtant plus la plus bête du monde.

J. F.

*(Lire la suite page 9.)*

## Le sous-continent indien ou le rocher de Sisyphe

**Des élections générales ont eu lieu le lundi 7 mars au Pakistan. La campagne électorale, qui semble avoir été relativement libre, a été marquée par de nombreux incidents entre partisans et adversaires de M. Bhutto : on déplore au moins une vingtaine de morts.**

**Le développement du monde rural a été l'un des principaux thèmes de la propagande gouvernementale. Malgré sa pauvreté, le Pakistan cherche aussi à se doter d'énergie atomique. Il a commandé à la France une usine de retraitement des déchets nucléaires, marché que M. Kissinger avait, en août dernier, condamné en termes vifs au nom de la lutte contre la dissémination nucléaire. M. Bhutto vient de déclarer à l'hebdomadaire « U.S. News and World Report » que si la France ne lui fournissait pas cette usine, cela « serait un échec, mais pas la fin du monde ». Cette déclaration donne à penser que les pressions exercées par Washington pourraient avoir de l'effet.**

**Des élections doivent également avoir lieu en Inde du 16 au 20 mars. Comme au Pakistan, les problèmes agricoles tiennent une place importante dans la campagne électorale, de même que la question du contrôle des naissances.**

**Après une enquête dans le sous-continent, notre envoyé spécial présente divers aspects de la politique sociale et économique de l'Inde, du Pakistan et du Bangladesh.**

### I. — DÉMOGRAPHIE : contrôler l'incontrôlable

De notre envoyé spécial
GÉRARD VIRATELLE

« *Le problème le plus grave de notre époque est l'explosion démographique. La pollution de l'atmosphère de l'eau, de la terre, n'est rien en comparaison. Si l'on souhaite réaliser un Etat-providence, alors l'Etat doit avoir un droit de regard sur le nombre d'enfants. Il est du devoir de la communauté nationale de persuader les parents de ne pas mettre au monde plus de trois enfants par famille.* »

Le personnage, assez controversé, qui nous tient ces propos, le Dr D. N. Pale, est directeur du Plan familial pour l'agglomération de Bombay. Installé dans un des quartiers les plus populeux de la seconde ville de l'Union indienne, son service comporte une clinique, où l'on pratique la stérilisation. « *C'est ce qu'il y a de mieux* », indique une banderole à l'entrée de l'immeuble, précisant le montant des récompenses attribuées au patient : 100 roupies (60 francs) si elle (ou il) a deux enfants, 50 roupies, *s'il en a trois*, 40, pour un plus grand nombre. « *On ne motive pas, comme autrefois*, souligne le Dr Pale, *on persuade, en utilisant des moyens psychologiques.* »

Les candidats et candidates ne se déplaçant pas spontanément, des camps mobiles opèrent dans les bidonvilles. Chacun pratique une dizaine de stérilisations par jour. Notre interlocuteur, qui revendique « *le record mondial des stérilisations en milieu urbain* », salue avec enthousiasme le changement qui eut lieu en 1975 dans la politique antinataliste indienne, « *grâce à Indira et à Sanjay Gandhi* ». « *Il est intelligent, magnifique* », dit-il du fils du premier ministre, qui avait fait du contrôle des naissances — sur le thème « *deux enfants, c'est assez* » — l'un des cinq points de son programme d'action.

La nouvelle politique démographique s'exprime cependant avec plus de nuances. Elle a évolué depuis sa présentation, le 16 avril 1976, par le Dr Karan Singh, ministre de la santé et du plan familial ; elle laisse aux gouvernements régionaux le soin de décider si la stérilisation doit être rendue ou non obligatoire. « *Nous pensons*, indiquait alors le ministre, *que là où l'Assemblée législative d'un Etat décide en toute liberté qu'il est nécessaire de faire voter une législation permettant la stérilisation obligatoire, elle est libre de le faire ; nous conseillons aux Etats, dans ce cas, de fixer la limite à trois enfants, et de l'appliquer uniformément à tous les citoyens résidant dans cet Etat, sans distinction de caste, de religion ou de communauté* ».

Plusieurs Etats — le Pendjab, le Maharastra et l'Haryana — s'engagèrent dans cette voie. Leurs Assemblées votèrent des loi rendant la stérilisation obligatoire. Aucun, toutefois, n'alla jusqu'à assumer les risques politiques que représentait leur application. Le Maharashtra, par exemple, qui est aussi peuplé que la France, a prévu que dans un couple ayant trois enfants ou plus (sauf si ces enfants sont du même sexe) le père ou la mère devra être stérilisé. « *Les praticiens, précise le texte, seront invités à stériliser les couples entrant dans cette catégorie, même sans leur consentement.* »

*(Lire la suite page 2.)*

## Les deux lectures

par PIERRE VIANSSON-PONTÉ

Chacun estime avoir gagné ou tout au moins n'avoir pas vraiment perdu : c'est chaque fois la même chose. Les défaites, en politique, sont comme les accidents de *la route* : cela n'arrive qu'aux autres.

Laissons donc les hommes politiques vider leurs querelles. *On serait facilement tenté de* dire : au fond, peu importe. Peu importe que Schiltigheim soit administré par un maire socialiste et non plus par un centriste, peu importe la tendance exacte du conseil sans étiquette politique qui s'installe à Sotteville-lès-Rouen, peu importe qu'à La Baule-Escoublac un amiral en retraite arbitre la confrontation d'un socialiste avec un gaulliste, fût-il ministre d'Etat. A la limite, peu importe que ce soit M. Chirac *plutôt* que M. d'Ornano qui soit demain maire de Paris. L'avenir de la France, *le sort des Français, dans la marge* étroite que leur laissent les lois, les règlements et les budgets, ne dépendent pas de l'ardeur, de la sagesse ou de la compétence de quelques dizaines de maires et de quelques centaines d'élus municipaux. Au reste, un bon tiers du corps électoral, même s'il figure arbitrairement à la rubrique « divers favo*rables à la majorité présiden*tielle » dans les statistiques de M. PoniatoQski, a émis le 13 mars des votes politiquement *inclassables*.

L'avenir, notre avenir, et notre sort, dépendent avant tout de l'inflation, du chômage, de l'expansion ou de la récession, de la prospérité et de l'équité dans la répartition de ses fruits. Ou, si l'on préfère, de la politique du gouvernement, de la situation économique chez nos partenaires américains et européens, de l'orientation de quelques puissances économiques, énergétiques ou financières à travers le monde. A moins qu'il ne faille dresser la liste dans l'ordre inverse : d'abord les grandes affaires, ensuite les pays riches, enfin le gouvernement de M. Barre. De toute façon, on est loin de Villeneuve-d'Ascq et de Conflans-Sainte-Honorine.

*(Lire la suite page 8.)*

# Le sous-continent indien ou le rocher de Sisyphe

*(Suite de la première page.)*

Si nulle part de telles dispositions n'ont été mises en pratique, la campagne nationale sans précédent (l'Etat a fait appel à une agence de publicité) lancée dans la foulée de l'état d'urgence, au cours du second trimestre 1975 (1), et assortie çà et là de mesures d'intimidation, a tout de même *« persuadé » de se faire stériliser* des millions de pauvres, attirés par une médiocre indemnité. Des méthodes coercitives sont d'autre part employées à l'égard des fonctionnaires, qui, en principe, se verront supprimer, dès octobre 1977, s'ils ont plus de trois enfants, les avantages dont ils disposent (logement, transports gratuits). De grands établissements privés imposent depuis longtemps la limitation des naissances à leur personnel afin de réduire leurs charges sociales.

Comment, dès lors, être surpris que New-Delhi ait célébré comme une performance nationale le fait que six millions de stérilisations (vasectomies ou tubectomies) ont été réalisées au cours des neuf derniers mois de 1976 ! Ce chiffre est sans doute exagéré, les Etats régionaux ayant intérêt à gonfler leurs résultats pour s'attirer les bonnes grâces du gouvernement central. Notable en milieu urbain, le « succès » de la campagne l'a été beaucoup moins dans les régions rurales, où une famille nombreuse où les garçons prédominent demeure le seul moyen dont disposent les paysans d'assurer leurs vieux jours (2).

Certains propriétaires terriens, craignant de manquer de main-d'œuvre à bon compte, se sont *montrés de surcroît hostiles* à cette campagne qui, parfois, a suscité une véritable psychose et des réactions désastreuses. Des cas de stérilisation forcée ont entraîné des troubles graves et des dizaines de victimes. *L'opposition* a exploité ces « bavures » et condamné la politique gouvernementale. Afin d'apaiser les musulmans et les chrétiens — les deux communautés les plus prolifiques — mais aussi les hindous orthodoxes, les autorités ont dû, à diverses reprises, dénoncer l'attitude de propagandistes trop zélés, et faire quelque peu machine arrière.

Au début de 1977, le gouvernement indien tira argument du fait que l'objectif de 4,3 millions de stérilisations pour l'année 1976 avait été largement dépassé pour encourager les services de la santé à concentrer leurs efforts sur les autres méthodes (3). En fait, la politique annoncée en avril 1976 — qui, elle, demeure en vigueur — tenait déjà compte des réactions défavorables que susciterait le recours à des pratiques radicales. Elle entend s'attaquer aux facteurs socio-culturels, principale cause de la fécondité. Le nombre d'enfants diminue en effet au fur et à mesure que le niveau de vie et d'éducation s'améliore, et les cadres indiens n'ont généralement pas plus de deux ou trois enfants. La coutume des mariages précoces est « découragée ». L'âge minimum de *nuptialité a été relevé de quinze* à dix-huit ans pour les filles, et de dix-huit à vingt et un ans pour les garçons.

Mais peut-on limiter les naissances sans de profondes transformations des mœurs et de l'économie agraire, dans un pays où l'enfant est vénéré ? N'est-ce pas parce que ces conditions n'ont pas été remplies que l'Inde a eu recours à des méthodes heurtant la morale, et les milieux confessionnels ? Les progrès de la production de biens alimentaires, du *pouvoir d'achat, de l'éducation*, n'ont pas été suffisants pour modifier, comme dans les pays développés, les attitudes traditionnelles devant la natalité.

« *Le plan familial dans notre pays*, tente d'expliquer Mme Gandhi sur de grands placards publicitaires, *est une part essentielle de l'ensemble de notre stratégie visant à accroître le bien-être.* » En fait, la majorité des familles admettent la nécessité de mettre au monde moins d'enfants, pour peu que des « compensations » économiques et sociales leur soient offertes. La « demande » existe pour une maîtrise de la natalité, même dans les campagnes, surtout de la part des femmes, mieux à même que les hommes de mesurer le « poids » d'une nombreuse progéniture. Aussi est-ce à elles que s'adresse, principalement, le programme à long terme d'avril 1976.

*L'objectif est de ramener le* taux de natalité de 37 ‰ en 1975-76, à 25 ‰ d'ici à 1984. Un point par an ! Tâche impossible aux yeux de certains spécialistes, qui font valoir que cela supposerait que cinquante millions de couples en âge de procréer, ayant trois enfants ou plus, recourent en permanence à une méthode de contraception. On en comptait quinze millions seulement en 1975.

Le taux de croissance de la population a progressé de 21,6 %, entre 1951 et 1961, à 24,8 %, entre 1961 et 1971. C'est cette accélération que l'Inde veut inverser. Or, ainsi que le note un médecin, le Dr. Banerji, « *en dépit des énormes investissements, de la volonté affirmée des planificateurs et des dirigeants politiques, du recours à des moyens discutables, d'un point de vue moral (les camps de vasectomie), le programme antérieur de contrôle des naissances n'est pas parvenu à réduire, par le passé, le taux de natalité* ». Celui-ci, qui était de 40 ‰ pour la période 1941-1951, est passé à 41 ‰ pour 1961-1971 ! (4).

Du moins ce programme incitatif, qui existe depuis vingt-cinq ans, a-t-il permis de mettre en place une importante infrastructure (centres de planning familial, médecins, assistantes, agents recruteurs...).

Ces services ont fourni un « soutien logistique » à l'entreprise. Mais, si les résultats de celle-ci apparaissent négligeables avec le recul du point de vue démographique, ils sont catastrophiques, de toute évidence, du point de vue politique.

En 1975 et 1976, les responsables indiens ont estimé que *l'état d'urgence* créait les conditions « favorables » à l'emploi de méthodes draconiennes. L'Etat, ayant mis en sommeil les libertés fondamentales pensait pouvoir s'attaquer aussi à la liberté de procréer. *Le plan familial était devenu une* grande affaire nationale, traitée, disait-on « *sur un pied de guerre* ». Mais, dès le début de 1977, les excès commis au cours d'opérations de stérilisation forcée — scandaleuses mais marginales au regard des millions pratiquées sans incident — se faisaient sentir dans les milieux populaires et chez les musulmans, la clientèle traditionnelle du Congrès.

Les conséquences politiques furent plus manifestes encore lorsque, les élections étant annoncée les partis de l'opposition purent exprimer leurs points de vue. Des communistes orthodoxes aux conservateurs, ils déclenchèrent l'offensive contre la politique antinataliste, en vue de « récupérer » les voix de ceux qu'elle mécontenta. Dans un souci d'apaisement, *le* gouvernement assura alors, en février dernier, bien que le contrôle des naissances demeurât une priorité, qu'il ne serait plus appliqué de façon autoritaire.

Donné à la veille des élections, *un tel coup de frein ne peut pas* ne pas paraître un peu suspect. La classe dirigeante appréhende de plus en plus d'avoir à nourrir, loger, habiller et employer, sinon diriger un milliard d'êtres humains en l'an 2000. Si le ministre indien de la santé et du planning familial reconnaît que « *le seul combat doit être mené contre la pauvreté et non contre les gens* » (5), il déclare aussi que « *après tout, si nous, les Indiens, avons la capacité technique de construire une bombe atomique, pourquoi ne pourrions-nous pas faire une percée dans la production d'une pilule qui soit sûre, moins chère et plus efficace* ».

Au Bangladesh, le problème de la population a été déclaré « priorité n° 1 ». Le général Ziaur Rahman, au pouvoir depuis novembre 1975, s'est révélé à cet égard plus « ouvert » que ses prédécesseurs aux conseils des Occidentaux, pas toujours désintéressés. « *Si nous ne faisons rien*, a-t-il dit, *peu de choses pourront être réalisées dans d'autres domaines.* » La campagne, qui en est encore à ses débuts, a pour objectif de rendre stériles, d'ici à 1980, 12 % des quinze millions de couples en âge de procréer.

Un gros effort financier et technique est entrepris pour mettre en place une infrastructure comparable à celle que possède l'Inde. « *On a créé de toutes pièces un service pour satisfaire une demande potentielle* », nous explique un fonctionnaire. Il est vrai que l'effort financier est presque entièrement supporté par la Banque mondiale, le Fonds des Nations unies pour le plan familial, l'U.S. Aid — qui fournit tous les contraceptifs — et divers pays industrialisés (Grande-Bretagne, Canada, Australie, Allemagne fédérale, Norvège, Suède). Sur le terrain, quelques camps mobiles sont animés par l'Association pour la stérilisation volontaire, soutenue par l'organisme américain du même nom, qui reçoit ses fonds du Congrès de Washington. Nous avons pu visiter l'un de ces camps. Toutes les « clientes » étaient des femmes dans le plus grand dénuement (elles reçoivent un sari et une quinzaine de roupies). « *Les hommes ne viennent pas, ils ne sont pas prêts* », nous a répondu l'un des médecins responsables.

Si l'on constate une prise de conscience de l'ampleur du problème démographique, la volonté d'imposer, à l'échelle nationale, *fût-ce* de façon moins brutale qu'en Inde, un programme rigoureux de contrôle des naissances se manifeste à peine, sauf à l'égard des fonctionnaires. Aussi bien est-il peu probable que le taux d'accroissement de la population puisse être ramené rapidement, comme Dacca le voudrait, de 3 % à 2 % ! Le taux de natalité demeure l'un des plus forts au monde (46 ‰), et la mortalité (16 ‰), encore élevée, est appelée à baisser. C'est avec un bel enthousiasme que quelques milliers de vasectomies sont opérées par des organismes privés, mais le service public capable d'appliquer un vaste programme n'est pas encore en place. Enfin, la société bengalaise, avant tout rurale et islamique, est parmi les plus *attachées aux traditions*.

## Allah décide

Au Pakistan, il existe une administration et un programme de plan familial (des « visiteuses » sont supposées se rendre plusieurs fois par an dans chaque famille). *Mais*, comme le fait remarquer un *observateur* : « « *Les motivateurs ne sont pas motivés et ne vont pas dans les villages.* » Les paysannes ne viennent pas dans les centres de P.F., car ceux-ci se trouvent dans les bourgs éloignés, et il faut... garder les enfants. Là encore, on constate que les épouses éprouvent le sentiment qu'elles ont assez d'enfants. Mais, pour les maris, c'est encore Allah qui décide : la famille, nombreuse et solidaire, gardant généralement un caractère très traditionnel, offre une garantie à ceux de ses membres qui ne travaillent pas. L'U.S. Aid et l'Allemagne fédérale ont bien financé un programme destiné à rendre pilules et condoms « *aussi accessibles que le thé ou l'aspirine* », mais il n'a eu aucun effet sur le taux de natalité (50 %), alors que celui de la mortalité avoisine 16 %. La progression est donc parmi les plus élevées au monde. Si le *gouvernements de M. Bhutto*, qui affiche en d'autres domaines des velléités réformistes, *ne porte pas* plus d'intérêt au contrôle des naissances, c'est sans doute que, au regard de celle de l'Inde adverse — surtout depuis la perte du Bangladesh, — la population est un facteur supplémentaire de rivalité. Quant à l'opposition, formée, pour l'essentiel, de mouvements réactionnaires et islamiques, elle est résolument hostile à toute politique antinataliste.

*Il est vrai que les problèmes* alimentaires ne se posent pas au Pakistan en des termes aussi aigus que dans les deux autres pays.

GÉRARD VIRATELLE.

*(Mardi 8 mars.)*

(1) *Le Monde* du 14-15 mars 1976, et du 24 novembre 1976, et *le Monde diplomatique* de mai 1976.

(2) Cf. « The myth of population control », par Mahmood Mamdani, *Monthly Review Press*, 116 West 14th Street, New York 1011.

(3) Des différentes méthodes, la stérilisation (tubectomie ou vasectomie) était, même avant le lancement de la récente campagne, la plus pratiquée : viennent ensuite : les contraceptifs conventionnels (condoms, agents spermicides), le stérilet — qui a perdu de sa popularité — et la pilule.

(4) Deux ouvrages collectifs, écrits par des spécialistes indiens, font le tour de la question : *Population in India's development* (Ed. Vikas, New-Delhi) et *Economic and political weekly* (août 1976, Bombay). Voir également *la Question démographique dans le sous-continent indien*, par J.-C. Chesnais et J. Vallin, in revue *Tiers-Monde*, juillet-septembre 1976 (Ed. PUF).

(5) *Population, Poverty and the Future of India. New-Delhi*. Le sociologue indien, M. Mahmood Mamdani, estime que la fécondité n'est pas la cause mais la conséquence de la pauvreté et que celle-ci est le résultat de l'exploitation humaine (voir la note (2). Il démontre même que « *le bénéfice augmente au fur et à mesure que les familles s'agrandissent* (*Ec. and Political Weekly*, août 1976).

Prochain article :

CÉRÉALES : LES LIMITES DE LA RÉVOLUTION VERTE

Inde

MALGRÉ LE MAINTIEN DE L'ÉTAT D'URGENCE

# La campagne électorale se déroule dans une relative liberté

**Malgré le maintien de l'état d'urgence, la campagne pour les élections législatives en Inde, qui commenceront le 16 mars et s'achèveront le 20, se déroule dans une relative liberté. L'opposition peut s'exprimer librement en public, la censure a été levée et la presse a retrouvé son mordant. Toutefois, les adversaires de Mme Gandhi affirment *qu'il y a toujours plus de cinq mille détenus politiques*. Ceux-ci ont observé une grève de la faim le jeudi 10 mars ; de nombreux étudiants les ont imités dans les universités en témoignage de solidarité. D'autre part, le correspondant du « Sunday Times » de Londres vient d'être expulsé, à cause d'un article hostile au fils du premier ministre.**

**Au moment où Mme Gandhi joue son *destin politique, le scrutin du 16 mars* s'annonçant serré, la tension s'accroît à nouveau avec le Bangladesh. Faisant état d'un engagement au cours duquel l'armée bengalaise a tué dix « rebelles » près de la frontière indienne, les autorités de Dacca ont affirmé, jeudi 10 mars, que les maquisards qui ont échappé aux forces gouvernementales se sont réfugiés « en territoire indien, sous la protection des *forces frontalières indiennes* ».**

De notre envoyé spécial

New-Delhi. — « *Indira hatao !* » (« Indira dehors ! ») : paraphrasant un slogan du parti gouvernemental sur la pauvreté, aujourd'hui abandonné, « *Garibi hatao !* », le mot d'ordre de l'opposition s'est répandu comme une traînée de poudre à travers l'Inde. Lorsque, à la surprise générale, il fut annoncé, en janvier, que des élections auraient lieu du 16 au 20 mars, Mme Gandhi, premier ministre, estimait sans doute que la majorité gouvernementale serait *reconduite et peut-être renforcée* sans difficulté. Mais cette décision impliquait la libération de toutes les personnalités de l'opposition. Celles-ci sont sorties de prison avec l'auréole du martyr, que l'opinion décerne depuis l'époque britannique en Inde à tout ancien prisonnier politique. La démission d'un membre influent de la vieille garde du parti gouvernemental et du cabinet de New-Delhi, M. Ram, qui, de plus, est leader de la communauté des intouchables, a complètement modifié l'enjeu de la consultation.

Jamais, depuis trente ans qu'il est au pouvoir, un scrutin n'avait été aussi incertain pour le Congrès. Jamais, non plus, la partie n'avait été aussi cruciale pour le premier ministre. Mme Gandhi se montre constamment sur la défensive. D'une région à l'autre de la péninsule, elle tente de contenir la vague populaire menaçant le pouvoir qu'elle avait mis tant de soin à sauvegarder depuis dix-huit mois. Mais les foules ne sont pas aussi nombreuses que naguère à ses rassemblements. Baignant dans l'euphorie, sentant proche sinon la victoire totale, du moins la revanche tant attendue, *l'opposition*, bénéficiant, de surcroît, de l'appui de quelques mouvements régionaux, exploite à fond la possibilité qui lui est donnée de dénoncer l'état d'urgence, toujours en vigueur, et la violation des libertés : bref, le dérèglement du système politique indien depuis 1975.

En quelques jours, l'Inde est redevenue elle-même, tumultueuse, frondeuse et vibrante. Le « *système démocratique castré* », selon le mot de M. Desai, irréductible adversaire de la fille de Nehru depuis vingt ans et principale figure de l'opposition, a volé en éclats. Les directives telles que « *travailler dur et parler moins* » sont toujours affichées sur les autobus. Mais l'homme de la rue s'exprime désormais sans crainte, parfois sans retenue, sur la politique officielle. Dans toutes les conversations, la politique a repris ses droits. A vrai dire, on ne parle que de cela. Il n'y a que les fonctionnaires, hier tout-puissants mais qui voient leur autorité se dérober dans le flottement politique actuel, pour manifester quelque amertume.

Combien de temps ce « *relâchement* » va-t-il durer ? Cette campagne électorale donne lieu, en effet, à un défoulement collectif. Les astrologues, parfois pris ici au sérieux en haut lieu, *estiment, a-t-on pu lire dans les* journaux, que l'Inde est « *sortie d'une période sombre* ».

La presse, semblable, il y a encore deux mois, à celle de n'importe quel pays sous-développé, retrouve toute sa liberté de ton et toute sa variété. Elle ne se prive pas de souligner les « *méfaits* » de dix-huit mois de régime d'exception. Sans doute cette attitude est-elle payante, puisque les tirages des grands quotidiens augmentent rapidement. Echaudés, la plupart des journalistes — qui ont observé mercredi 9 mars une journée de grève pour réclamer un aménagement de leurs salaires, bien que les arrêts de travail soient en principe interdits — ont lancé un appel demandant à tout candidat de s'engager, s'il est élu, à respecter la liberté de la presse. Deux revues politiques, *Mainstream* et *Seminar*, qui avaient préféré suspendre leur publication plutôt que se soumettre à la censure, reparaissent.

Mme Gandhi affirme que le choix offert aux lecteurs est entre elle et le chaos. Un tel avertissement est-il crédible pour une population en majorité illettrée mais dont on aurait tort de sous-estimer la maturité politique ?

*Selon* la « *conscience de l'opposition* », M. J.P. Narayan, le choix est « *entre la dictature et la démocratie* ». Trois questions sont au cœur du débat national : l'état d'urgence ; le rôle du fils cadet du premier ministre, M. Sanjay Gandhi ; enfin « *l'infâme* » (de l'aveu même d'un journaliste progouvernemental) campagne de stérilisation. Ces trois problèmes ne sont pas perçus de la même manière par les intellectuels, la classe politique et les paysans. Mais tous les autres paraissent secondaires.

### M. Sanjay Gandhi en accusation

La question clef, écrit par exemple le directeur de *Mainstream*, reflétant le point de vue de la plupart des dirigeants de l'opposition, a trait aux « *méfaits sans précédent* » commis en vertu de l'état d'urgence : arrestations arbitraires, expulsion des habitants des bidonvilles, stérilisations par la contrainte, chantage des services de police. « *Comment les activités totalement irrégulières de la coterie entourant le premier ministre pourraient-elles échapper à une mise en accusation publique si le fonctionnement normal des institutions est rétabli ?* », demande l'auteur.

Au premier rang des accusés figure, bien entendu, M. Sanjay Gandhi. « *Ce qui a choqué le plus les gens*, nous explique un intellectuel, *c'est qu'il a exercé des pouvoirs extraordinaires sans posséder aucune assise légale, politique ou morale.* » Sanjay, selon notre interlocuteur, est le produit non pas du népotisme traditionnel, mais de techniques de lancement à l'américaine, grâce à la presse, la télévision, la radio. Les médias officiels, en tout cas, ne parlent plus de l'encombrant personnage et les journaux indépendants, qui étalaient autrefois ses photos sur plusieurs colonnes, ne lui consacrent plus qu'une place mineure. Sa campagne électorale est limitée à la circonscription rurale où ce jeune bourgeois citadin présente sa candidature pour la première fois. M. Sanjay Gandhi fait ses classes politiques. Son rôle dans le sérail du pouvoir a largement contribué à la perte d'audience du premier ministre.

*Les critiques* convergent comme jamais auparavant sur la famille Gandhi. L'animosité des milieux politiques à son égard est, en fait, le principal thème commun à l'opposition. Les coups, plus facilement portés au fils, sont évidemment dirigés contre la mère. Dans un tel contexte, les divergences politiques entre les divers courants de l'opposition semblent dépassées, comme les antagonismes traditionnels entre membres de hautes castes et intouchables, entre hindous et musulmans. Fait très remarqué et lourd de conséquences politiques : l'iman de la mosquée de Delhi s'est rangé aux côtés des adversaires de Mme Gandhi, et notamment des nationalistes hindouistes, farouchement opposés à l'islam dans le passé.

L'opposition, qui, en principe, n'est pas hostile au contrôle des *naissances, dénonce* les excès de la campagne de stérilisation.

« *Si vous votez pour Mme Gandhi, vous deviendrez un jour impuissant* », dit-elle. Les dégâts causés, notamment dans le nord de l'Inde, par les stérilisations plus ou moins forcées et surtout les rumeurs qui se sont répandues dans tous les milieux populaires à ce propos (la moindre opération de vaccination scolaire étant redoutée comme une vasectomie ou une tubectomie) ont conduit le gouvernement à accompagner l'arrêt de sa campagne d'un piteux « *mea culpa* ». Mme Gandhi et certains de ses *ministres* présentent des excuses publiques. Nous reconnaissons nos fautes, a dit le premier ministre, mais la responsabilité des abus est attribuée à des fonctionnaires subalternes. Les autorités sont allées jusqu'à abolir les dispositions qui prévoyaient la suppression de certains avantages pour les employés de l'Etat ayant plus de trois enfants. Mais New-Delhi continue d'affirmer que le contrôle des naissances est nécessaire pour « *bâtir une Inde forte* ».

Dans le climat de contestation actuel, Mme Gandhi a peu de *chances de recueillir l'appui massif* qu'elle avait obtenu aux élections de 1971, lorsque sa popularité était à son zénith. Cette fois le pouvoir est allé trop longtemps trop loin.

G. V.

*(Samedi 12 mars.)*

# PROCHE-ORIENT

<u>Au Caire</u>

## Le Conseil national palestinien est appelé à entériner le projet d'un mini-État en Cisjordanie et à Gaza

**Le Conseil national palestinien, qui fait figure de « Parlement », tient depuis le samedi 12 mars, au Caire, sa treizième session, qui s'annonce particulièrement importante dans la perspective de recherche d'un règlement au *Proche-Orient*.**

**Le C.N.P. est appelé à renouveler la composition du comité exécutif de l'O.L.P., présidé depuis 1969 par M. Yasser Arafat, et celle du Conseil central palestinien, organe intermédiaire entre le comité exécutif et le Conseil national.**

**Le « Parlement » palestinien, qui comprend cent quatre-vingt-six membres, sera sans doute élargi afin que les Palestiniens des territoires occupés soient mieux représentés.**

***Dépositaire de la légitimité palestinienne***, **le Conseil national devra approuver les grandes orientations de la résistance. Il aura notamment à définir les contours du projet de mini-État palestinien en Cisjordanie et à Gaza, dont le principe avait été admis en décembre 1976, à Damas, par le Conseil central de l'O.L.P.**

L'idée d'un *mini-Etat* palestinien avait été lancée pour la première fois il y a près de trois ans par le Conseil national palestinien : à l'issue de sa douzième session, en juin 1974, il se déclarait prêt à constituer une *« autorité nationale »* sur toute partie libérée du territoire palestinien. Le programme politique en dix points adopté à cette occasion laissait également prévoir la participation de la résistance à la conférence de Genève, si celle-ci acceptait de considérer le *« problème palestinien »* comme celui des *« droits nationaux d'un peuple »*, et non sur la base de la résolution 242 du Conseil de sécurité, qui en fait un simple *« problème de réfugiés »*.

Le « Parlement » palestinien n'abandonnait pas pour autant son mot d'ordre de *« Palestine laïque et démocratique »*, puisqu'il affirmait que *« toute mesure de libération n'est qu'un pas vers la réalisation de l'objectif stratégique »*, à savoir *« l'édification d'un Etat palestinien démocratique, conformément aux résolutions des précédentes sessions du C.N.P. »* En somme, si l'objectif final demeurait toujours la création de l'Etat palestinien unitaire — ce qui sous-entendait le démantèlement de l'Etat d'Israël — l'accent était désormais mis sur le mini-Etat palestinien, appelé à être édifié sur une portion de la Palestine historique, en l'occurrence la Cisjordanie et Gaza.

*La décision du C.N.P. de 1974* constituait un tournant dans la politique de la résistance, dans la mesure où elle impliquait l'acceptation d'une partition de fait de la Palestine et le renoncement à la violence comme méthode d'action essentielle. Le mot d'ordre de la *« guerre populaire de libération »* disparut progressivement du vocabulaire des dirigeants de l'O.L.P., qui entendent désormais tirer le maximum de profit de l'action politique et diplomatique, jusqu'alors négligée.

La conjoncture internationale de ces dernières années leur a d'ailleurs été favorable. En novembre 1973, au « sommet » d'Alger, le monde arabe a reconnu l'O.L.P. comme *« le seul représentant légitime du peuple palestinien »*. Cette formule a été entérinée en février 1974 par la conférence islamique de Lahore. En mai, M. Arafat est accueilli officiellement à Moscou par les dirigeants soviétiques, qui se déclarent prêts à faire *tout leur possible* pour que l'O.L.P. occupe un siège à Genève. L'Assemblée générale de l'ONU inscrit en novembre à l'ordre du jour de sa session la *« question de la Palestine »*, et non plus le *« conflit israélo-arabe »* ou le *« problème des réfugiés »*. En octobre, le « sommet » arabe de Rabat reconnaît le *« droit du peuple palestinien d'établir un pouvoir national indépendant (...) sous la direction de l'O.L.P. »*. Cette série de succès diplomatiques rendent désormais impossible une solution de la crise israélo-arabe qui ne *prendrait pas en considération* les droits du peuple palestinien.

Accueilli triomphalement le 13 novembre 1974 dans la maison de verre de Manhattan, M. Arafat ne fait cependant aucune allusion à la conférence de Genève et réaffirme sa foi en une *« Palestine réunifiée et démocratique »*. Mais il souligne que cet objectif ne représente plus pour lui qu'un *« rêve »* lointain. Son représentant à Londres, M. Saïd Hammami, devait préciser quelques mois plus tard que le projet d'un Etat unitaire sur l'ensemble du territoire israélo-palestinien *« pourrait ne pas être réalisé de notre vivant »*. En attendant, M. Hammami, qui reflète les vues de M. Arafat, prévoyait une longue période de coexistence *« avec l'Etat sioniste d'Israël »*.

### Une révision de la charte de 1968 ?

La politique réaliste inaugurée par l'O.L.P. se révèle payante. En janvier 1976, seul un veto américain empêche le Conseil de sécurité de lui reconnaître le *« droit d'établir un Etat indépendant en Palestine »*. A cette occasion, la délégation palestinienne présente à l'ONU ne formule aucune objection à la clause de la résolution qui garantit *« la souveraineté, l'intégrité territoriale et l'indépendance politique de tous les Etats de la région et leur droit de vivre en paix à l'intérieur de frontières sûres et reconnues »* — reconnaissant ainsi implicitement le droit d'Israël à l'existence.

Cependant, Américains et Israéliens exigent, de la part de l'O.L.P., plus qu'une simple reconnaissance de fait de la réalité israélienne, pour reconnaître à leur tour l'organisation palestinienne en tant qu'interlocuteur valable. Ils souhaitent notamment — M. Rabin l'a dit récemment à M. Waldheim, et M. Vance l'a clairement indiqué à l'issue de sa récente tournée au Proche-Orient — que le Conseil national palestinien modifie, au cours de sa session du 12 mars, la charte nationale de 1968 qui nie à Israël le droit d'exister en tant qu'Etat.

Il est vraisemblable que le C.N.P. confirmera au Caire le projet de mini-Etat palestinien, ainsi que l'a recommandé le conseil central de l'O.L.P. en décembre dernier, mais il n'est *pas du tout certain* que les dirigeants palestiniens puissent se mettre d'accord sur une modification de la charte. Tout récemment encore, deux personnalités palestiniennes, M. Khaled Hassan, membre du comité central du Fath, et M. Farouk Kaddoumi, le responsable de la diplomatie de l'O.L.P., ont écarté une telle éventualité. M. Kaddoumi est même allé jusqu'à exhumer le mot d'ordre de l'*« Etat démocratique de Palestine »* — que M. Arafat avait, dans son discours aux Nations unies, relégué dans le domaine des « rêves » — en affirmant que deux phases initiales seraient nécessaires pour réaliser cet objectif : *« Le retour aux frontières de 1967, puis aux frontières de 1948. »*

Sans épouser les thèses jusqu'auboutistes de M. Kaddoumi, il semble que la majorité des dirigeants palestiniens soient peu disposés à modifier fondamentalement la charte. Les responsables de l'O.L.P. estiment qu'ayant parcouru, depuis la dernière session du C.N.P., un long chemin sur la voie du compromis, ils n'ont aucun intérêt à abattre leur dernière *carte maîtresse — la reconnaissance de jure* de l'Etat d'Israël — sans être certains d'obtenir en échange de sérieuses contreparties, notamment l'assurance que Jérusalem lèvera son opposition de principe à un Etat indépendant palestinien situé entre Israël et la Jordanie.

Pour l'instant, ils constatent qu'aucune solution du problème de leurs « droits nationaux » n'est en vue, et que l'O.L.P. n'est même pas certaine d'être invitée à Genève en tant que représentante du peuple palestinien.

JEAN GUEYRAS.

*(Samedi 12 mars.)*

# AMÉRIQUES

<u>ABANDONNÉ PAR LES ÉTATS-UNIS</u>

## Le général Pinochet affronte une montée de mécontentements de civils et de militaires

**Le gouvernement chilien, qui a décidé vendredi 11 mars de reconduire l'état de siège pour six mois, a accusé d'autre part la démocratie chrétienne de comploter pour renverser le régime. Le décret prolongeant l'état de siège précise que cette mesure est prise parce que « les conditions internes ayant motivé sa promulgation le 11 septembre 1973 persistent ».**

**Le général Bejares, ministre-secrétaire du gouvernement, a déclaré que des documents « subversifs » de la démocratie chrétienne montraient que cette formation « envisageait une action commune avec des partis interdits, comme le parti communiste », et avait des liens « avec des groupes marxistes à l'étranger ». Les chefs du « complot », selon le général, seraient le président et le vice-président de la démocratie chrétienne, MM. Zaldivar et Tomas Reyes. M. Zaldivar a été un proche collaborateur de l'ex-président Eduardo Frei.**

**Commentant la découverte du « complot », le général a déclaré de son côté que les partis politiques ne seraient plus jamais autorisés au Chili, et la junte ordonnait le 12 mars, la dissolution des partis politiques suspendus après le coup militaire d'État du 11 septembre 1973.**

Trois ans et demi après le coup d'Etat ayant renversé le gouvernement d'unité populaire de Salvador Allende, le général Pinochet apparaît sérieusement sur la défensive.

Toutes les informations concordent pour dépeindre un chef d'Etat chilien qui s'appuie de plus en plus sur les services de *la police politique*, la redoutable DINA, Etat dans Etat, dont les *méthodes expéditives* ne sont plus seulement dénoncées par les Chiliens et certains organismes internationaux, *mais aussi* par le gouvernement des Etats-Unis. Un appui résolu de Washington et de M. Kissinger, qui avait personnellement pris *en main* l'opération destinée à renverser le gouvernement d'Unité populaire, avait permis jusqu'à présent à la junte de Santiago de mieux asseoir son pouvoir malgré la montée des mécontentements.

Le retrait implicite du gouvernement américain et sa condamnation publique des méthodes de la junte placent le général Pinochet dans une position très délicate.

D'autant plus qu'il doit faire face à une situation interne plus difficile. De bonne source on indique que les chefs de l'*armée* chilienne étaient divisés sur l'opportunité de reconduire l'état de siège. Ces divergences reflètent les critiques, pour ne pas dire plus, que suscitent maintenant au sein même des forces armées le comportement et les méthodes brutales du général Pinochet. Les militaires restés amis d'un parti démocrate-chrétien dont le large virage aboutit à une opposition totale à la junte se concertent et s'agitent. D'autres ne *sont pas insensibles à la « nouvelle donne »* internationale ni aux mises en garde pressantes venant de Washington depuis l'arrivée à la Maison Blanche de M. Carter, résolu à défendre les droits de l'homme « dans quelque pays que ce soit ». S'il y a *un pays* où ils sont méprisés, c'est bien le Chili.

L'affaire des « disparus » prend d'autre part une ampleur nouvelle. Les familles de huit membres du parti communiste portés « disparus » insistent pour obtenir des éclaircissements du gouvernement bien que les services de la DINA multiplient pressions et intimidations pour les convaincre de se taire. Un groupe de femmes a demandé à la Cour suprême d'intervenir pour retrouver quelque cinq cents personnes toujours portées « disparues » depuis 1973.

La junte a publié un communiqué précisant que ces « disparus » sont *« des extrémistes de gauche tués au cours d'engagements avec les forces de l'ordre »* ou qu'il s'agit de *« personnes ayant quitté le pays »*. *« Un certain pourcentage de disparitions est considéré comme normal »*, ajoute le communiqué.

Selon le gouvernement, la requête des femmes avait pour but d'influencer le vote de la commission des Nations unies pour les droits de l'homme, réunie à Genève. Celle-ci a formellement condamné le Chili.

La situation économique n'est pas moins préoccupante pour le gouvernement de Santiago. Faillite de plusieurs sociétés financières et graves difficultés de la banque Osorno mettent en lumière les failles du système économique imposé par les « Chicago Boys ». Ces sociétés ont, dit-on de bonne source, investi leurs dépôts *dans le rachat des entreprises dénationalisées* sans être capables d'en assurer ensuite la gestion. Le Banco de Chile lui-même serait en difficulté. Et l'ambassade des Etats-Unis à Santiago a manifesté sa préoccupation face à une situation qui, si elle devait encore s'aggraver, mettrait en cause le « modèle » de récupération économique et financière recommandé par les Américains en 1973.

Des groupes et des secteurs qui passaient *pour* être favorables à la junte commencent à protester. Patrie et Liberté, d'extrême droite, prend la « défense des épargnants » spoliés. Les transporteurs avaient *joué* en 1973 un rôle décisif dans la chute d'Allende ; or leur dirigeant vient de faire une violente déclaration, censurée dans la presse *et où il accuse* le gouvernement militaire de « vouloir détruire les classes moyennes » et menace de passer de nouveau à l'action. Les agriculteurs, sévèrement touchés par le retrait du Chili du pacte andin contestent les arguments du gouvernement. Autant de signes inquiétants venant de secteurs, bourgeoisie et petite bourgeoisie, qui avaient approuvé le coup d'Etat de septembre 1973 et soutenaient le régime avec, il est vrai, des réserves grandissantes. La dénonciation d'un « complot » démocrate-chrétien par le gouvernement et les mesures de rétorsion qui vont sans doute être prises par la junte contre le premier *parti chilien*, disposant encore d'une large base populaire et de fermes soutiens en Europe et aux Etats-Unis, mettent en évidence l'isolement de plus en plus marqué du général Pinochet et de son clan.

MARCEL NIEDERGANG.

*(Lundi 14 mars.)*

## Le Chili condamné à Genève

### Les États-Unis ont voté la résolution de l'ONU qui dénonce les atteintes aux droits de l'homme

*Les Etats-Unis ont voté le mercredi 9 mars, à Genève, en faveur de la résolution de la commission des Nations unies pour les droits de l'homme, condamnant sévèrement le Chili. Pour la première fois, la délégation américaine avait participé à la rédaction de cette résolution qui réprouve « la pratique institutionnalisée de la torture au Chili ».*

*C'est la quatrième année consécutive que le régime de Santiago est dénoncé par la commission des Nations unies. Le désaveu infligé par Washington à son délégué à Genève, qui avait regretté le rôle joué par les Etats-Unis au Chili en 1973, n'a donc pas modifié le vote américain.*

De notre correspondante

Genève. — Le désaveu infligé la veille par Washington aux propos tenus « à titre personnel » par le délégué américain M. Tyson, n'a pas modifié l'attitude finale de la délégation des Etats-Unis à Genève.

La junte chilienne a été condamnée mercredi 9 mars par 26 voix contre 1 (celle de l'Uruguay) et 5 abstentions (Costa-Rica, Equateur, Jordanie, Panama et Pérou). Les Etats-Unis ont donc joint leur voix à celle des adversaires les plus résolus du général Pinochet. Pourtant, les propos tenus par M. Tyson le 8 mars, regrettant l'intervention américaine de 1973 au Chili ont été désavoués à Washington. Mercredi 9 mars, M. Tyson précisait : *« Je n'avais pas eu le temps de demander le feu vert avant mon intervention. Je regrette d'avoir outrepassé mes instructions. J'ai peut-être mis mon gouvernement dans une situation embarrassante. »*

M. Tyson était effectivement allé trop loin dans ses commentaires si l'on compare sa déclaration du mardi 8 mars, qui avait fait l'effet d'une bombe, aux conclusions de la commission Church chargée par le Sénat de Washington d'enquêter sur le rôle des Etats-Unis au Chili. Les Etats-Unis ne pouvaient d'autre part négliger les réactions immédiates des diplomates latino-américains. Il reste que le vote n'a pas été modifié.

La commission ne se borne pas à condamner le Chili, elle s'engage en outre à examiner les meilleurs moyens de fournir une assistance monétaire, juridique et financière, aux détenus chiliens arbitrairement arrêtés et à leurs familles. L'année dernière, les débats avaient principalement porté sur la torture et le sort des prisonniers politiques.

Au cours de la session actuelle différents orateurs ont insisté sur le drame des disparitions.

La Commission a entendu les témoignages de diverses personnalités chiliennes en exil. Notamment celui de Mme Isabel-Margarita Letellier, dont le mari, ancien ministre chilien des affaires étrangères, a été assassiné à Washington le 21 septembre. Celui aussi de M. Victor Diaz, dix-huit ans, dont le père, ancien secrétaire général adjoint du parti communiste chilien, a été porté disparu. Celui encore de ancien ministre chilien de l'éducation, M. Florès Enriquez, qui, après avoir évoqué les tortures que son fils et lui-même ont subies, a conclu : *« Je n'éprouve pas de haine, je réclame la justice pas la vengeance. J'exprime le souhait que la barbarie prenne fin au Chili pour que je puisse y retourner. »*

Le délégué du Costa-Rica, M. Fernando Salazar, bien qu'il se soit abstenu comme ses collègues latino-américains au moment du vote sur la résolution, n'en a pas moins tenu à faire part de la « tristesse » de son gouvernement devant les violations des droits de l'homme au Chili. Il a demandé que les Nations unies désignent un *« haut commissaire »*, dont la mission serait d'enquêter en permanence sur les violations des droits de l'homme partout dans le monde. Notons que pareille initiative est formulée sans succès depuis des années par diverses organisations non gouvernementales, qui souhaitent voir nommer à ce poste M. Sean McBride, l'un des fondateurs d'Amnesty International.

Quant à l'observateur du Chili (qui n'est pas membre de la commission), il a tenté de réfuter les accusations portées contre son pays, et il a déclaré que tout gouvernement était souverain pour décider de la durée de l'état de siège dans son pays.

Le groupe de travail spécial chargé d'enquêter sur la situation au Chili, et composé d'experts de l'Autriche, de l'Équateur, du Pakistan, du Sénégal et de la Sierra-Leone, se réunira au printemps à Genève, qu'il soit admis ou non à se rendre sur place, et devra faire rapport à l'Assemblée générale des Nations unies cet automne.

ISABELLE VICHNIAC.

*(Vendredi 11 mars.)*

# D'UNE SEMAINE A L'AUTRE...

## MARDI 8 MARS

LISBONNE. — *Le gouvernement a décidé de procéder, au titre de la réforme agraire, à l'expropriation de 200 000 hectares de terres dans l'Alentejo. Il s'agit, selon une note du ministère de l'Agriculture, diffusée le mardi 8 mars, de « régulariser une situation de flagrante illégalité ».*

*Ces terres sont déjà occupées par les ouvriers agricoles et le ministère déclare que des mesures sévères seront prises contre toute tentative visant à perturber l'exécution de la loi « par des forces cherchant à causer l'instabilité dans les régions touchées par la réforme agraire ».*

*Le gouvernement procédera, en même temps, à l'attribution — en l'occurrence à la restitution — d'une partie des terres aux propriétaires, conformément au « droit de réserve » prévu par la loi, ce qui risque d'être fortement contesté par les syndicats, selon lesquels aucune restitution ne devrait avoir lieu avant que le processus d'expropriation n'ait été mené à son terme ; 500 000 hectares restent encore aux mains des propriétaires.*

QUEBEC. — *M. René Lévesque, premier ministre québécois (indépendantiste) a présenté, mardi 8 mars, son programme législatif lors de l'ouverture de la trente et unième session de l'Assemblée nationale provinciale.*

*Le chef du parti québécois, qui a été élu le 15 novembre, a annoncé la présentation d'une trentaine de projets de loi portant sur la langue, la culture, l'économie, la Constitution, l'énergie, la consommation et la santé.*

*La primauté sera donnée à la langue française au Québec, a réaffirmé M. Lévesque en annonçant le dépôt d'une loi, accompagnée d'un Livre blanc « aussi explicite que possible ».*

*M. Lévesque a indiqué que « des dizaines de millions de dollars » seront consacrés à la lutte contre le chômage, et qu'une conférence quadripartite (gouvernement, syndicats, partis politiques, patronat) se réunira en mai.*

*M. Lévesque a annoncé la présentation d'une « loi-cadre » pour le référendum sur l'indépendance. Ce projet de loi sera soumis à une commission parlementaire. Le référendum aura lieu avant 1981, « fin du présent mandat du gouvernement ».*

WASHINGTON. — *Les Américains seront libres de se rendre à Cuba, au Vietnam, au Cambodge et en Corée du Nord à partir de la fin de la semaine prochaine, a-t-on appris de source autorisée.*

*L'ordonnance présidentielle interdisant aux Américains de visiter ces quatre pays communistes expire le 18 mars et ne sera pas renouvelée, précise-t-on de même source.*

## MERCREDI 9 MARS

PARIS. — *Le conseil des ministres a adopté, le mercredi 9 mars, deux projets de réforme sur la famille : le premier prévoit d'accorder un congé sans solde de deux ans aux mères salariées qui viennent d'avoir un enfant ; le deuxième fusionne en une seule prestation les cinq allocations (simples ou majorées) de salaire unique, de mère au foyer et de frais de garde.*

## JEUDI 10 MARS

PARIS. — *La conférence de Paris sur l'avenir du Territoire français des Afars et des Issas a abouti à un accord général sur le principe de la tenue d'élections législatives en même temps que le référendum sur l'indépendance. Toutefois, les modalités de ce scrutin restent à fixer.*

NICE. — *Albert Spaggiari s'est évadé, jeudi 10 mars, vers 17 heures, du palais de justice de Nice, où il avait été conduit pour y subir, devant M. Richard Bouazis, juge d'instruction, son vingtième interrogatoire depuis son arrestation, le 27 octobre 1976. Celui qui est présenté comme le « cerveau » du gang qui mit à sac, au cours du week-end du 18 juillet 1976, la salle des coffres de l'agence centrale de la Société générale de Nice, était entendu par le magistrat pour décrire la dernière partie du pillage, qui rapporta aux « égoutiers », selon les estimations, 50 à 60 millions de francs.*

*Pour répondre à une demande de précision du juge, à qui il avait présenté au début de l'entretien un plan de la salle des coffres de la banque, Albert Spaggiari s'est levé et s'est rapproché du juge. Alors que ce dernier attendait ses explications, Spaggiari a fait demi-tour, ouvert l'unique fenêtre de la pièce et sauté à l'extérieur. Un millier de gendarmes, de C.R.S. et de policiers sont lancés à sa recherche.*

BONN. — *Le gouvernement a confirmé que le chancelier Schmidt et le président Carter ont échangé des lettres au sujet de la vente par l'Allemagne fédérale au Brésil d'une usine de retraitement de l'uranium. Un court communiqué a d'autre part mis fin aux entretiens entre le sous-secrétaire d'Etat américain, M. Warren Christofer, et les secrétaires d'Etat ouest-allemands, MM. Peter Nermes (affaires étrangères) et Hans Wilger Maunschild (recherche scientifique), consacrés « à l'énergie nucléaire et à la non-prolifération ». Selon l'A.F.P., la « sécheresse » de ce communiqué confirme que le problème posé par le contrat germano-brésilien et l'opposition qu'il soulève aux Etats-Unis n'a pas progressé. Les conversations reprendront sans doute à l'occasion du « sommet » de Londres, en mai.*

## VENDREDI 11 MARS

BRASILIA. — *Le gouvernement a délibérément franchi un pas de plus le vendredi 11 mars dans l'escalade du conflit qui l'oppose aux Etats-Unis en prenant la décision, essentiellement politique, de dénoncer l'accord militaire conclu avec Washington en mars 1952.*

*Le 5 mars dernier, Brasilia avait déjà décidé de renoncer à l'aide militaire américaine fixée à 50 millions de dollars pour l'exercice 1977-1978. Le nouveau geste de mauvaise humeur d'un pays qui ne cesse d'afficher avec hauteur ses prétentions de grande puissance est, comme le précédent, purement symbolique. Le Brésil, qui s'est doté depuis dix ans d'une infrastructure militaro-industrielle, peut parfaitement se passer d'une assistance américaine assortie de nombreuses conditions politiques.*

KARACHI. — *Paralysée par une grève générale en signe de protestation contre la fraude électorale, qui, selon l'opposition, a marqué le scrutin du 7 mars pour le renouvellement de l'Assemblée nationale, Karachi, principale ville du Pakistan, a été, vendredi 11 mars, le théâtre de violents affrontements entre l'armée et des manifestants. Une fusillade a éclaté dans le quartier de Korangi. On ignore le nombre des victimes. Le gouvernement a annoncé le 12 que deux cents personnes avaient été arrêtées.*

*Les dirigeants de l'opposition, qui font état, pour leur part, de plusieurs milliers d'arrestations dans le pays depuis le 7 mars, envisageaient le 12 de lancer une campagne de désobéissance civile. La situation est également tendue à Lahore, à Peshawar et à Hyderabad.*

*Le parti gouvernemental a obtenu plus de 90 % des suffrages aux élections régionales du 10 mars, l'opposition ayant décidé de ne pas présenter de candidats aux parlements provinciaux.*

WASHINGTON. — *A la suite d'entretiens avec les ambassadeurs d'Iran, du Pakistan et d'Egypte, les membres des trois commandos de Musulmans noirs qui s'étaient retranchés dans des immeubles du centre de Washington ont relâché leurs otages, vendredi 11 mars, et se sont rendus aux autorités.*

*Leur opération spectaculaire a fait un mort et une dizaine de blessés. Après le dénouement, douze personnes ont été arrêtées. Un peu plus tard, le chef du commando a été relâché par décision d'un juge.*

## DIMANCHE 13 MARS

BERNE. — *Pour la troisième fois en sept ans les électeurs suisses ont désavoué les milieux nationalistes et xénophobes, obsédés par le spectre de l'« emprise étrangère » sur la Confédération. Une initiative populaire lancée par le Mouvement républicain de M. James Schwarzenbach, et qui proposait de réduire à 12,5 % la proportion d'étrangers vivant en Suisse, a été repoussée par 1 183 313 voix contre 492 848. Tous les cantons, cette fois, ont voté contre l'initiative « xénophobe », et le pourcentage des « non » a atteint 78 % des votants dans les cantons de Genève et de Vaud.*

*Les électeurs suisses ont également rejeté deux autres initiatives : l'une visant à limiter à quatre mille par an le nombre des naturalisations, l'autre envisageant de soumettre à référendum tous les traités internationaux. En revanche, un contre-projet des Chambres fédérales instituant le recours au référendum pour certains traités importants a été adopté par 976 839 voix contre 504 924.*

## LUNDI 14 MARS

BONN. — *Le tribunal administratif de Fribourg-en-Brisgau, dans le Bade-Wurtemberg, qui avait été saisi d'un recours par les écologistes allemands, a interdit, le lundi 14 mars, la construction de la centrale nucléaire de Wyhl, qui devait être édifiée sur les bords du Rhin, en face de Colmar.*

# LA SUISSE MORTIFIÉE

## I. — Mea culpa...

De notre envoyé spécial J.-C. GUILLEBAUD

Lausanne. — Depuis le temps qu'à Lausanne ou Berne on dissertait sur le « malaise suisse », cela devait finir par arriver. C'est fait. Pis qu'un malaise ! Un syndrome d'anxiété, une vraie maladie d'introspection. Avait-on *jamais connu pareille agitation* des âmes dans ce territoire officiel de la placidité ? Les Suisses ne se sentent plus aimés ni admirés, ni cités en exemple. Ils en conçoivent une sorte de chagrin stupéfait et s'étourdissent de polémiques dans les journaux. M. Pierre Graber, ministre des affaires étrangères, concède lui-même que l'image de la confédération dans le monde s'est, depuis peu, sérieusement dégradée. « *Les Suisses s'étaient trop habitués à l'idée que leur pays — celui de la Croix-Rouge, de la philanthropie et de la neutralité — était partout admiré* », soupire-t-il en se consolant d'une boutade : « *Bah ! Les nantis ne sont jamais bien vus. La prospérité n'attire pas les sympathies.* »

L'explication n'est peut-être pas suffisante.

M. Canonika, député socialiste et secrétaire général de la confédération syndicale, est plus abrupt dans son jugement. « *Nous pensions être toujours le premier de la classe sur la scène internationale. Sans nous apercevoir que toute la fortune morale actuelle accumulée jadis était maintenant liquidée. La Suisse n'est plus considérée comme avant, une partie du peuple s'en rend compte.* »

Que se passe-t-il donc en Suisse ? Qu'arrive-t-il à ce morceau exigu de l'Europe dont rien ne laissait prévoir qu'il puisse cesser brusquement de figurer l'enclave paisible, statutairement et géographiquement préservée des maëlstroms — et des vices — du continent ? Ce qui se passe est, semble-t-il, assez simple : on s'est mis, de Vaud à Lugano, à parler haut au lieu de chuchoter ; à écrire des vérités « obscènes » à la place des *mea culpa* allusifs ; à appeler un chat un chat et un profit un profit. Le petit séisme cantonal provoqué en 1976 par le livre de Jean Ziegler [*Une Suisse au-dessus de tout soupçon* (1)] a atteint des proportions excessives, donc révélatrices.

Réflexions très méchantes au Parlement fédéral, éditoriaux acides dans la *Neue Zürcher Zeitung*, commentaires indignés à la radio. La « maladie Ziegler », déjà sérieuse, devait rebondir encore avec la promotion de l'intéressé, député socialiste, au poste de professeur ordinaire de l'université de Genève. Récompenserait-on un « *traître à la patrie* » ?

Le petit pamphlet en question — qui, traduit en allemand, se vend désormais partout — ne méritait pourtant ni tant d'honneur, ni tant d'indignité. Non qu'il ne fût pas intelligemment argumenté et bien documenté.

Dénonçant l'impérialisme financier sur le tiers-monde et les manœuvres internationales des grandes sociétés helvétiques, décrivant la tutelle de la haute finance zurichoise sur la vie politique fédérale, soulignant les limites et les faux-semblants de la « démocratie modèle », Ziegler vise juste. L'accueil inattendu réservé à l'ouvrage en Europe témoigna de l'empressement des voisins français ou italiens à l'égard de tout ce qui pouvait « remettre à sa place » cette Suisse donneuse de leçons. Quelques erreurs de fait et un certain parti pris « idéologique » n'enlèvent rien aux mérites de ce réquisitoire rafraîchissant. On ne fera pas injure à l'auteur en disant pourtant que l'événement collectif ainsi provoqué en Suisse est encore plus intéressant que le livre lui-même.

Voici longtemps en effet que les mouvements d'extrême gauche dénonçaient — dossiers à l'appui — le même cynisme dominateur des multinationales et des banques suisses ; stigmatisaient les trafics financiers dissimulés derrière les grimaces vertueuses (2) ; voici plusieurs années que la jeune littérature ou le cinéma romand se moquaient des hypocrisies benoîtes du civisme helvétique ; ricanaient de la médiocrité congénitale de la vie fédérale. Sur ce terrain donc, rien de fondamentalement nouveau. « *Ziegler dénonce, avec parfois des exagérations, bien des choses que nous ne cessons de dénoncer depuis des années* », s'exclame M. André Muret du Parti du travail (communiste).

Dès 1967 paraissait un livre féroce désignant à la vindicte populaire la mafia des « gnomes de Zurich ». Mieux, la frénésie mortificatrice, la dérision envers soi-même paraissent avoir toujours constitué l'envers obligatoire de la « Suisse modèle ». On ne le savait pas assez au-dehors, mais l'épais « climat suisse », cette pratique un peu caricaturale, à l'échelle d'un pays, *d'une sagesse domestique et précautionneuse*, a toujours produit — par compensation — de fulgurantes révoltes individuelles. Jolis tempéraments contestataires dont n'importe quel livre, film, poème, fournit mille exemples.

« *Il faudrait reconnaître à la Suisse*, remarquait en 1973, Philippe Secrétan, *le caractère frelaté d'un animal domestiqué. Et c'est le conformisme social, l'idéalisme humanitaire, la vocation pédagogique que nous aurions à souligner comme répondant à cette domestication contraire à la grande soif de vie qui, avant sa neutralisation, faisait de la Suisse une nation virile et tendue, plus libre dans ses risques, moins asservie à une prudence qui dans sa volonté de survivre singe la volonté de puissance.* » (3)

Sur le même registre, Laurent Rebeaud, soulignant les faiblesses de la création romande, remarquait : « *Quant aux œuvres actuelles, surtout littéraires et cinématographiques, elles ne s'avouent suisses que dans la dérision de leur terre d'origine. Comme si l'artiste devait se faire pardonner une médiocrité congénitale devant le Parisien qui daigne s'intéresser à lui.* » (4). Comment ne pas citer enfin Peter Bichsel, dont la plaquette aigre-douce (*la Suisse du Suisse*) faisait déjà grincer quelques dents en 1970 « *L'image que nous nous faisons de notre pays est un produit importé. Nous vivons dans la légende que l'on a créée autour de nous. Nous sommes réactionnaires.* »

### Surenchères conservatrices

La sévérité appliquée à soi-même ; l'autodénonciation de la fausse vertu, ne sont donc pas des manifestations inédites. Pourquoi donc a-t-il fallu, cette fois, que la « maladie Ziegler » affole tous les baromètres du crédit suisse ? Sans doute parce que la colère mortifiée de cet enfant du sérail protestant, de ce fils ingrat de la bonne bourgeoisie genevoise tombait dans un moment politiquement « parfait ». Porteuse des germes subversifs semés par les colères étudiantes de 69-70 ; inquiète de voir, autour d'elle, l'Europe s'enliser dans la crise ; crispée sur une « spécificité » qui se veut protectrice, la Suisse de 1977 n'a pas très bonne mine. Comme si, une fois de plus, l'édifice confédéral un peu contre nature, qui fabrique un pays à partir de rien d'autre qu'un sentiment aigu de l'*intérêt* commun se trouvait menacé sur tous les fronts à la fois. Réagissant, comme le grand voisin allemand, « à droite », cédant aux surenchères conservatrices, la Suisse donne aujourd'hui l'impression de sécréter les mêmes aigreurs qu'un malade grognon.

Sur le plan économique, la phase d'expansion sans précédent du début des années 70 est bien terminée, même si, avec un taux d'inflation inférieur à 2 %, la Suisse reste « le » bon élève européen. Diminution des exportations, fardeau d'une monnaie forte, suppression de trois cent mille postes de travail en deux ans. « *Aucun pays industrialisé*, affirme-t-on au siège de la Confédération syndicale, *n'a connu une récession aussi marquée que le nôtre.* » Si le nombre des chômeurs a pu être limité à quatorze mille à la fin de 1976, c'est au prix du renvoi chez eux de cent cinquante à deux cent mille travailleurs étrangers, ces soutiers anonymes du « miracle » helvétique. Propre à apaiser les propensions xénophobes d'un James Schwarzenbach, cette politique un peu cynique qui rend du jour au lendemain le manœuvre turc ou calabrais à sa misère natale nourrit en secret bien des mauvaises consciences.

La dégradation économique et la nécessité de réadapter les salaires élevés versés durant la période de « haute conjoncture », ont sérieusement perturbé de leur côté la fameuse « paix sociale » helvétique qui fait partie du tableau modèle. En Suisse romande, la crise de l'industrie horlogère et les fermetures d'entreprises se sont accompagnées de grèves sauvages inhabituelles. Autant de facteurs d'inquiétude qui expliquent des réflexes anachroniques assez surprenants dans un pays qui se classe encore immédiatement après les émirats du golfe Persique pour le revenu par tête d'habitant. Soumise à la « votation » le 6 décembre dernier, une initiative populaire proposant de ramener en un an à quarante heures la durée hebdomadaire du travail a été rejetée. Proposée dès 1971 par des groupements d'extrême gauche — sentant donc très fortement le soufre, — l'initiative avait provoqué durant de longues semaines d'ahurissantes polémiques rappelant l'aube ingrate du capitalisme.

Un éditorialiste de *la Nouvelle Revue de Lausanne* pouvait, le plus sérieusement du monde, écrire au mois de novembre 1976 [Les promoteurs de cette initiative] « *veulent visiblement casser la baraque helvétique, désorganiser la vie économique et civique, pousser à la débâcle et préparer le « grand soir » (...). Cette initiative ne vise qu'à porter le désordre et la pagaille dans le pays. Elle a été lancée par des gens dressés à semer le désordre pour établir les bases de la révolution* ».

*Mais si elle est aujourd'hui* dangereusement ralentie dans son élan, l'expansion industrielle de la Suisse, elle-même, a produit des conséquences négatives dont on mesure encore les effets. C'est sans doute parce que la vision apaisante d'un coin de montagne rustique et parfumé, avec vaches grasses et edelweiss, tenait une place de premier plan dans la mythologie nationale que l'inquiétude écologique paraît maintenant plus profonde ici que nulle part ailleurs. Le « bétonnage » du pays qui, en quelques années, s'est couvert d'autoroutes, de zones industrielles et d'espaces « privatisés » est un thème douloureusement agité dans toutes les conversations. M. Hans Tchäni, journaliste au *Tages Anzeiger* de Zürich et auteur d'un bon *Profil de la Suisse*, insiste volontiers sur les conséquences funestes pour le modèle fédéral lui-même de l'urbanisme anarchique dont Zurich est un triste exemple. M. Canonika de son côté, regrette — ce qui n'est pas habituel pour un leader syndicaliste — « *cette expansion effrénée au-delà du raisonnable* » qui a poussé les Suisses, « *en pleine euphorie matérielle, à négliger le spirituel* ».

En avril et mai 1975, déjà, les manifestations sauvages organisées contre la construction d'une centrale nucléaire à Kaiseraugst avaient soumis la classe politique suisse à une sorte d'électrochoc. Elles signifiaient que non seulement l'inquiétude écologique — utilisée habilement par l'extrême gauche — avait atteint un point de rupture, mais surtout que la démocratie directe montrait ses limites. « *Il existe dans ce pays*, notait à ce propos Oskar Reck (5), *une forte opposition dont la représentation au Parlement est notablement insuffisante. Kaiseraugst n'est que la conséquence logique de ce hiatus entre le peuple et sa représentation à travers les partis.* »

Ce n'est sans doute pas un hasard si des thèmes éminemment « écologiques » évoquant la campagne grignotée par la ville, la *solitude citadine*, le vide du matérialisme, sont présents dans la plupart des derniers films tournés par les jeunes metteurs en scène romands, Tanner, Goretta, Souter (*la Salamandre, Jonas, l'Invitation, les Arpenteurs*). En fait, le « bétonnage » du paysage, phénomène commun à *tous* les pays industrialisés, comporte plus de risques en Suisse qu'ailleurs. Ne serait-ce que parce qu'il remet inévitablement en question un certain équilibre des cantons nécessaire à la bonne marche du fédéralisme.

Zürich, fouettée *par la discipline* laborieuse et l'ardeur alémanique, enfle sans cesse et devient de plus en plus la métropole hypertrophiée, commercialement liée à la R.F.A., et face à laquelle Lausanne, Genève ou Berne paraissent sans poids. Chaque matin, les cadres supérieurs des sociétés filiales genevoises vont, en avion, prendre leurs ordres à Zürich, capitale de l'argent, et donc du pouvoir. Lausanne languissante et la Suisse romande en général se réservent — avec un brin d'affectation « snob » — le privilège de la culture. Berne, de son côté — capitale politique, — paraît entraînée par le poids d'une bureaucratie fédérale toujours plus lourde, qui n'inquiète pas que les autonomistes jurassiens. M. Furgler, conseiller fédéral démocrate-chrétien, qui durant vingt-deux ans de carrière a pu voir le budget fédéral passer de 1,3 à 17 milliards, ne sous-estime pas les dangers d'une telle évolution, qui confronte brusquement le fédéralisme aux contraintes de l'État moderne.

« *Pourtant*, précise-t-il, *je ne crois pas au risque de désintégration. Il n'est pas question pour la Suisse de se faire réabsorber par les entités nationales (France, R.F.A., Italie) d'où elle vient linguistiquement.* » Désintégration, bien sûr que non. Remise en cause du système confédéral sans doute. Si, depuis sa création, la Suisse est apparue comme un défi lancé *à toutes* les forces centrifuges du particularisme — une sorte de miracle institutionnalisé qui, gravement menacé en 1914-1918, avait spectaculairement « tenu » en 1939-1940 — les tiraillements d'aujourd'hui paraissent d'autant plus troublants.

### « Résistance » culturelle

En clair, trois sortes de phénomènes frappent le visiteur soucieux de jeter un « regard neuf » sur le paradoxe helvétique. D'abord la ligne de partage qui, chaque année un peu plus, paraît couper l'Europe en deux parties : un Sud en faillite économique et en état de crise politique permanente ; un Nord continental discipliné et surpuissant ; cette ligne de partage passe bel et bien au milieu de la Suisse. La puissance alémanique s'appesantit sur l'ensemble de la Confédération, tandis que les Suisses romande et tessinoise s'abandonnent aux aimables « désordres » latins.

Ce déséquilibre économico-politique qui s'aggrave n'est peut-être plus autant compensé qu'on le dit par la fameuse « revanche » culturelle romande. Les relations culturelles qu'entretiennent respectivement les Alémaniques avec l'Allemagne et les Romands avec la France surprennent en effet par leurs dissemblances. A Zurich, les liens étroits du monde des affaires et de la finance avec la R.F.A. n'empêchent pas une « résistance » culturelle très vive, usant comme d'un bouclier du dialecte alémanique que l'on préfère toujours au « bon allemand ». La personnalité alémanique demeure ainsi vigoureuse et — de livres en pièces de théâtre, dans la vie quotidienne même — s'affirme le plus souvent *contre* l'Allemagne. A Lausanne ou Genève, en revanche, la « colonisation culturelle » française paraît parfois plus nette qu'hier. Souci de trouver un « marché » francophone élargi ou refus des complaisances régionalistes : les jeunes créateurs vaudois ou genevois se disent moins soucieux qu'autrefois de cultiver la « spécificité » romande. Au contraire, on préfère jeter par-dessus bord l'héritage de Ramuz pour « réussir à Paris » en tant qu'écrivain de langue française : le prix Goncourt attribué en 1973 à Jacques Chessex couronnait en fait moins la « suissitude » qu'un ouvrage destiné à la francophonie en général.

De la même façon, M. Freddy Buache, conservateur de la cinémathèque de Lausanne, reconnaît volontiers que le cinéma suisse, qui, grâce au dangereux système de la coproduction, a du succès à Paris, est en fait un cinéma de plus en plus français et de moins en moins suisse. Quant à la Suisse italienne, parenthèse marginale et vaguement « folklorique », elle tend à devenir une colonie de vacances pour Alémaniques à la retraite.

***

Sentiment de culpabilité internationale, crispations conservatrices, disparition du mythe montagnard, déséquilibres aggravés entre les cantons : tous ces phénomènes en apparence dissemblables procèdent pourtant de la même réalité. Une sorte de déshérence de l'« idée suisse » ; le doute insidieux d'un pays qui sait maintenant que, dans l'Europe de 1977, nul ne peut demeurer « à l'écart ».

*(Vendredi 4 mars.)*

(1) Éd. du Seuil.

(2) Voir notamment, à titre d'exemple, les rapports présentés au deuxième congrès de la Ligue communiste révolutionnaire, en mai 1973, ou à l'assemblée des délégués des POCH (Progressive organisationen), en juin 1974, sur le capitalisme suisse et la situation internationale.

(3) *Plaidoyer pour une autre Suisse* (L'Age d'homme, Lausanne, 1973).

(4) *La Suisse qu'ils veulent* (L'Age d'homme, Lausanne, 1975).

(5) *La Suisse qu'ils veulent*. Les leçons de Kaiseraugst.

Prochain article :

**MYSTÈRES ET CHUCHOTEMENTS**



## TARIF DES ABONNEMENTS PAR AVION

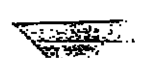
(Les prix ci-dessous sont nets et ne peuvent en aucun cas être majorés.)

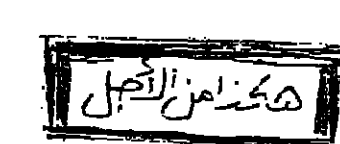
| | 6 mois | 1 an |
|---|---|---|
| Europe, Turquie d'Asie, Chypre, Açores, Canaries, Madère, Algérie, Maroc, Tunisie ........ | 59 | 108 |
| D.O.M., Cameroun, Centrafrique, Congo, Côte-d'Ivoire, Dahomey, Gabon, Guinée, Mali, Mauritanie, Niger, Sénégal, Tchad, Togo, Haute-Volta, Territoire français des Afars et des Issas ........ | 58 | 105 |
| T.O.M (sauf T.F.A.I.), République malgache, Poste navale, État comorien ........ | 73 | 136 |
| Libye, Egypte, Arabie Saoudite, Iran, Irak, Israël, Jordanie, Liban, Syrie ........ | 66 | 122 |
| Birmanie, Brunei, Chine, Corée, Hongkong, Indonésie, Japon, Macao, Malaisie, Mongolie, Philippines, Singapour, Taïwan, Thaïlande, Vietnam, Australie, Nouvelle-Guinée, Fidji, Nouvelle-Zélande, Laos, Cambodge ........ | 93 | 175 |
| Canada, Amérique du Nord, Amérique centrale, Amérique du Sud, autres pays d'Afrique, d'Amérique et d'Asie ........ | 82 | 153 |

Nous recommandons à nos abonnés résidant à l'étranger d'utiliser des chèques bancaires libellés à notre ordre et adressés directement au journal « le Monde ».

Nous leur serions reconnaissants, pour les renouvellements, de joindre à leur paiement la carte d'avis d'échéance.







## Belgique

# LE PARLEMENT EST DISSOUS

## Les élections auront lieu le 17 avril

**Des élections anticipées auront lieu en Belgique le 17 avril. Le premier ministre, M. Tindemans, a annoncé en effet, le mercredi 9 mars, qu'il avait demandé au roi Baudouin de dissoudre les Chambres un an avant la date normale des élections. Il n'y disposait plus de la majorité depuis que, le jeudi 3 mars, il avait décidé de se séparer de deux ministres francophones, membres du Rassemblement wallon, opposés au vote du budget.**

La crise belge est la conséquence *d'un lent processus de dislocation de la majorité. Le premier ministre a* rencontré, mardi 8 mars, les présidents *des différentes formations qui participent à son gouvernement et n'a pu* que constater l'impossibilité *de parvenir à un accord. Un instant envisagée par M. Tindemans, la formation d'un cabinet minoritaire, qui eût disposé de 105 voix *sur* 212, a été rendue difficile par la gravité des divergences entre les *partis* de la coalition.

Le gouvernement de M. Tindemans *n'a toutefois pas remis sa démission au souverain, et il restera en fonctions avec la plénitude de ses attributions jusqu'à la consultation. Il aura donc, en pleine campagne électorale, à mettre en œuvre les sévères mesures fiscales applicables au 1ᵉʳ avril, qui suscitent dans le pays des mouvements de grève d'une ampleur sans précédent depuis 1960. *Il semble au demeurant que la dégradation du climat social ait conduit M. Tindemans à recourir à des élections dans la crainte de voir, au fil des semaines, une partie de son électorat populaire chrétien-démocrate *rejoindre* l'opposition socialiste.

Dans un communiqué publié mardi, MM. André Cools et Willy Claes, coprésidents du parti socialiste, qui venaient de s'entretenir *avec le premier* ministre, ont *reproché* aux partis de la *majorité* de *« bloquer, en raison de leurs désaccords, la régionalisation définitive du pays et la révision constitutionnelle ».* Au sein de la coalition, le parti social chrétien (P.S.C.) a déploré l'absence, *du fait de l'attitude du Rassemblement wallon,* d'une *« majorité significative » en Wallonie.* *Pour leur part,* les libéraux, dont les trois députés bruxellois étaient disposés à assurer un *« appui extérieur »* à un cabinet Tindemans minoritaire, se sont prononcés pour la dissolution et les élections anticipées.

Au cœur de la vie politique belge, *depuis des décennies,* le problème de la *régionalisation* et des rapports *entre communautés* a précipité la crise actuelle. Les partis de l'opposition, *exigeant un accord global sur* la révision constitutionnelle, s'étaient déclarés mardi 8 mars, *« disposés à entamer immédiatement des pourparlers en vue de l'établissement d'une déclaration de révision de la Constitution ».* Invitée à participer à la négociation, la majorité estimait qu'un *« accord communautaire global ne pouvait être atteint dans un délai raisonnable ».* M. Tindemans coupe court à ce conflit, les chambres issues des élections du 17 avril ne devant pas être constituantes. Elles ne pourront donc pas *modifier* les textes existants, notamment l'article 107 quater qui garantit l'existence de trois régions : Wallonie, Flandre et Bruxelles.

*(Jeudi 10 mars.)*

## Italie

APRÈS LES AFFRONTEMENTS DU WEEK-END

# Le ministre de l'intérieur interdit toute manifestation publique à Rome

De notre correspondant

*Rome.* — La défense de l'ordre public est de nouveau le problème central de la politique italienne. Les graves affrontements de rue de ces derniers jours — notamment à Bologne et à Rome — ont éclipsé tous les autres débats. Concrètement, il s'agit d'empêcher que des manifestations étudiantes *ne dégénèrent en scènes de guérilla* urbaine sous l'impulsion de petits groupes d'extrémistes armés de barres de fer et de cocktails Molotov, mais aussi — ce qui est nouveau et plus grave — d'armes à feu. Une première mesure a été prise dimanche 13 mars par le ministre de l'intérieur : jusqu'à nouvel ordre, *toutes les manifestations publiques sont interdites* dans la capitale. *« Nous ne sommes plus disposés à subir des situations et des défis de ce genre »,* a commenté le ministre, qui doit tenir compte aussi de l'exaspération croissante des forces de l'ordre.

*Plus de trente mille jeunes,* venus de diverses villes d'Italie, participaient, le samedi 12 mars, à la *manifestation* de Rome. Les objectifs de celle-ci étaient multiples : protester contre la réforme universitaire et le chômage ; réclamer la libération d'un militant d'extrême gauche, condamné à une lourde peine de prison pour simple « complicité morale » dans un assassinat politique ; s'indigner publiquement du coup de feu mortel tiré la veille à Bologne par un policier *non identifié.*

La tête du cortège était à peine parvenue à la place de Venise que de petits groupes de manifestants renversaient déjà des voitures pour dresser des barricades. Pendant près de six heures, le centre de la ville allait être le théâtre d'affrontements très violents. *On a vu des étudiants affolés lever les bras et « se rendre »* aux forces de police. Ils ne s'attendaient apparemment pas à être entraînés dans des combats de rue. Quant aux commandos *qui se baptisent souvent « autonomes »,* ils se sont attaqués à les magasins, au siège de la démocratie chrétienne, à des commissariats de police et à des casernes de carabiniers. Ils ont même réussi à piller deux armureries. Le bilan est lourd : quatorze policiers blessés (certains par balles) et trente et une arrestations.

Bologne, pour sa part, a vécu un état de siège pendant tout le week-end. C'est *aux cris de : « Vengeance ! »,* que, le 12 mars, les centaines d'étudiants se sont attaqués aux forces de l'ordre, avant d'incendier un restaurant et de vider le contenu d'une armurerie. Le lendemain à l'aube, la cité universitaire a été investie par la police. A la suite de nouveaux incidents, une *cinquantaine* de personnes devaient être arrêtées. On annonce, pour le mercredi 16 mars, une *« grande manifestation unitaire »,* organisée à l'initiative du parti communiste, pour répondre à cette *« violence armée ».*

Le P.C.I. est persuadé que les incidents de Bologne — *son fief* le plus ancien — ont été voulus. Il ne dit pas par qui. *« Depuis quelques mois,* a déclaré le maire de la ville, *on tente de démontrer que Bologne non plus n'est pas en mesure de garantir l'ordre public. »* Les dirigeants communistes ont été indignés par les slogans de certains « vandales », qui hurlaient : *« Bologne est rouge du sang de Francesco »* (l'étudiant tué le 11 mars). *« C'est un slogan infâme, crié par des gens infâmes,* a affirmé le maire. *Bologne est rouge depuis trente ans, parce que ses habitants l'ont voulu. »*

D'une manière plus générale, le parti communiste dénonce *« des plans subversifs »* et parle de tentatives de *« déstabiliser le pays ».* Selon lui, *« l'Etat démocratique a le droit de se défendre. Quand des bandes armées, n'ayant rien à faire avec le mouvement étudiant, dévastent, saccagent et tuent, le devoir des forces de l'ordre démocratique est de prévenir et de réprimer. »*

Aussitôt après l'assassinat de l'étudiant bolognais, le P.C.I. s'était montré plus critique envers la police. Cela lui a valu des accusations d'*« ambiguïté »* de la part de la démocratie chrétienne qui, elle, a pris entièrement la défense des forces de l'ordre et condamné, sans faire de détail, toute l'« ultra-gauche ». Mais les deux partis emploient à peu près les mêmes mots pour dénoncer des *« atteintes aux institutions démocratiques de l'Etat ».*

L'inquiétude du monde politique italien est illustrée par cette remarque du *Corriere della Sera* (désirant sans doute rassurer ses lecteurs) : *« La République n'est pas en danger. »* Le fait est que les partisans de la guérilla urbaine sont très minoritaires. Continueront-ils à être tolérés par les autres étudiants d'extrême gauche au nom de l'« unité du mouvement » ? Déjà des fissures commencent à apparaître dans ce *rassemblement informel* qui se déclare indépendant des partis politiques. Le premier réflexe de ces derniers est de se rapprocher les uns des autres pour conjurer le danger.

Ainsi, une fois de plus, le gouvernement démocrate-chrétien de M. Andreotti se voit renforcé — très provisoirement — par une crainte commune.

ROBERT SOLÉ.

*(Mardi 15 mars.)*

## Tchécoslovaquie

# LA MORT DE JAN PATOCKA

## De nouvelles perquisitions ont lieu chez les signataires de la Charte 77

De notre correspondant

*Vienne.* — *Le professeur Jan Patocka, l'un des trois porte-parole de la Charte 77, est mort, dans la matinée du dimanche 13 mars, à Prague, à l'hôpital de Strahov, où il avait été admis dans la nuit du jeudi 3 mars, après une défaillance cardiaque. Sa mort paraît être consécutive à une hémorragie cérébrale qui l'avait frappé le 11 mars, le laissant à moitié paralysé et privé de parole. Le décès subit de cet homme, qui jouissait d'une grande estime pour ses hautes qualités morales et sa vaste culture, a provoqué une vive émotion dans les milieux des défenseurs des droits de l'homme tchécoslovaques.*

Après la publication de la Charte 77, au début du mois de janvier, Jan Patocka avait fait l'objet de diverses brimades et convocations policières. Plus récemment, après son entrevue, le 1ᵉʳ mars, à Prague, avec M. Van der Stoel, ministre hollandais des affaires étrangères, il avait été de nouveau interrogé à la prison de Ruzine pendant onze heures. Affaibli par une forte grippe, il supporta mal ces interrogatoires déjà éprouvants pour un homme de son âge (soixante-neuf ans) : à peine rentré chez lui, dans la soirée du 3 mars, il eut une crise cardiaque.

*Même sur son lit d'hôpital,* ses persécuteurs ne le laissèrent pas en paix : passant outre à l'avis des médecins, ils revinrent le questionner à plusieurs reprises. La dernière fois fut le jeudi 10 mars, la veille de son hémorragie cérébrale. En revanche, sa famille et ses amis ne purent pas entrer en contact avec lui pendant son hospitalisation. L'interdiction générale des visites avait été justifiée par l'épidémie de grippe qui sévit actuellement à Prague.

L'accident cérébral dont a été victime Jan Patocka était sans doute inévitable. Il n'en reste pas moins que le harcèlement des agents de la sécurité, auquel était soumis depuis trois mois le porte-parole de la Charte 77, a certainement contribué à amoindrir ses forces. *Le régime pourrait regretter* de n'avoir pas su freiner le zèle de ses policiers : mort, Jan Patocka ne sera pas moins encombrant que vivant.

Au lendemain de son hospitalisation, la presse tchécoslovaque avait lancé une attaque particulièrement infamante contre Jan Patocka, *démocrate* et *antifasciste* convaincu, en l'accusant de « mollesse » envers le nazisme.

Cependant, les pressions contre les signataires de la Charte 77 ne faiblissent pas. Des perquisitions ont eu lieu ces derniers jours au domicile de certains d'entre eux.

Nous avons d'autre part appris que M. Zdenek Mlynar, qui fut secrétaire du comité central du P.C. sous Alexandre Dubcek, privé de son emploi pour avoir adhéré à la Charte, aurait déposé une demande de visa pour un séjour d'études à l'étranger.

MANUEL LUCBERT.

*(Mardi 15 mars.)*

### PORTRAIT

# La force du caractère

*Dans son dernier texte, encore inédit, rédigé quelques jours avant sa mort, le professeur Jan Patocka écrivait à propos de la situation en Tchécoslovaquie :* « Aucune soumission jusqu'à présent n'a amélioré la situation, au contraire, celle-ci ne fait qu'empirer. Plus règne la peur et la servilité et plus l'arbitraire est maître. Lorsqu'on additionne les injustices et les exemples de discrimination, il faut bien constater que les pressions du pouvoir sont toujours aussi fortes. » *Ayant remarqué que la publication de Charte 77 avait suscité* « une sympathie chez nous et à l'étranger à laquelle nous ne nous attendions pas », *il ajoutait :* « Cela montre que l'innocence et l'honnêteté demeurent des facteurs puissants de la réalité politique. »

*L'histoire considérera sans doute ces quelques phrases comme le testament politique de Jan Patocka. La force de caractère, en dépit des vicissitudes et des contraintes de l'heure, la sérénité, toujours nourrie d'espoir, qui s'en dégagent révèlent bien la personnalité de celui qui fut un peu l'homme tranquille de la philosophie tchécoslovaque contemporaine.*

*Né à Prague en 1907, Jan Patocka aurait eu soixante-dix ans dans quelques mois. Un anniversaire que ses amis s'apprêtaient à fêter avec la joie, mais aussi le respect et l'émotion que leur inspiraient toute la vie de ce maître et le courage avec lequel il s'était engagé voilà trois mois dans une lutte en faveur des droits de l'homme. Avant tout universitaire et philosophe, il avait une connaissance profonde des penseurs de l'Antiquité et écrivait sans difficulté en latin ou en grec ancien. Il écartait la prétention de représenter* « quelque chose comme une autorité morale, une « conscience » de la société » *(voir le texte de lui publié dans le Monde du 10 février). Et pourtant, c'est lui, entouré du professeur Jiri Hajek et de l'écrivain Vaclav Havel, que les signataires de Charte 77 avaient choisi comme porte-parole et porte-drapeau. Cette marque de confiance pour l'intégrité morale et le désintéressement de ce philosophe qui vivait modestement à Prague dans un deux-pièces en sous-sol était justifiée. Jan Patocka se dépensa sans compter pour faire entendre aux autorités de son pays la voix d'hommes qui, comme il l'écrivait,* « n'agissaient pas uniquement ou essentiellement pour obtenir des avantages ou par peur, mais librement, spontanément, et de manière responsable. »

*Fils d'un professeur de lycée, il s'orienta vers des études de philosophie et fut l'élève, à Prague, de Josef Kral, mais surtout d'Emanuel Radl, un disciple de Husserl. Il fit ensuite des séjours à Paris et à Berlin, où il connut le physicien Max Planck. Sa rencontre avec Husserl à Fribourg-en-Brisgau, où vécut à la fin de sa vie le fondateur de la phénoménologie, originaire comme lui des terres tchèques, le marqua profondément. Le maître fut presque aussi impressionné que le disciple qui devint, dès ce moment, l'un des quelques fidèles chargés de s'occuper de l'édition de l'œuvre volumineuse du grand philosophe.*

*En 1937, Jan Patocka présenta sa thèse de doctorat, intitulée* « Le monde naturel en tant que problème philosophique ». *Après la guerre, son activité professorale fut de courte durée : nommé en 1945 à l'université Charles de Prague, il en fut expulsé en 1948 après la prise du pouvoir par les communistes. Réintégré en 1968, il en fut de nouveau chassé en 1970. Entre-temps, il avait travaillé à l'Institut de philosophie de l'académie des sciences, où il fut l'objet de fréquentes tracasseries de la part des fonctionnaires du parti. Son œuvre comporte quelque cent vingt publications, dont une étude importante sur Aristote.*

*Sans mener une activité politique à proprement parler, il avait signé, ces dernières années, plusieurs lettres de protestation contre des actes d'arbitraire du pouvoir. Il avait, en particulier, adhéré, le 20 novembre 1975, à une requête de trente intellectuels adressée à l'assemblée fédérale, demandant le maintien de la célébration de la fête nationale le 28 octobre, date de la fondation de la première République. Les éditions Petlice (le Samizdat illégal tchécoslovaque) avaient publié son ouvrage* De la philosophie de l'histoire. *Ces derniers temps, il s'était intéressé de plus près à l'œuvre philosophique de Thomas Masaryk, le premier président de la République tchécoslovaque en 1918.*

*Membre de la Société internationale de philosophie, comme le marxiste Karel Kosik, victime des purges d'après 1968, Patocka eut sur ce dernier et d'autres jeunes penseurs matérialistes de son pays une influence en attirant leur attention sur la nécessité pour la société de trouver une* « assise morale ». *Parce qu'il affirmait qu'il existe* « une autorité supérieure qui oblige les individus dans leur conscience personnelle », *il mena cet effort avec énergie jusqu'au bout, en sachant, comme il l'écrivait dans un texte, hélas prophétique, publié il y a un mois dans ces colonnes, qu'* « il est nécessaire à cette fin de subir des désagréments, de risquer de n'être pas compris et même de courir un danger physique ». — M. L.

# Large amnistie politique en Espagne

*Le gouvernement espagnol a décidé, vendredi 11 mars, d'octroyer l'amnistie à tous les détenus politiques, à l'exception des auteurs de « crimes de sang » ayant directement attenté à l'intégrité physique des personnes. Le cas de ces derniers sera étudié séparément par le ministre de la justice.*

*La grande majorité des militants de l'ETA et du FRAP (Front révolutionnaire antifasciste) devraient donc sortir de prison. Tout en regrettant que l'amnistie ne soit pas totale, l'opposition se félicite de cette mesure positive.*

*Le gouvernement devrait, d'autre part, approuver la loi électorale au cours d'un conseil des ministres extraordinaire mardi 15 mars.*

*La situation demeure très tendue au Pays basque, où grèves et manifestations se sont poursuivies vendredi pour la troisième journée consécutive. Des manifestants ont dressé des barricades à Saint-Sébastien. La police est intervenue avec vigueur. Les autorités ont lancé un appel au calme.*

De notre correspondant

Madrid. — *L'extension de* l'amnistie décrétée par le gouvernement est accueillie avec certaines réserves par l'opposition, bien que, d'une manière générale, la mesure soit considérée comme positive.

Le décret du vendredi 11 mars intéresse, d'une part, les détenus condamnés pour des délits de terrorisme, mais n'ayant pas provoqué la mort (« crimes de sang » dans la formulation espagnole) ou n'ayant pas attaqué l'intégrité des personnes. Il touche, d'autre part, ceux dont la participation ou la coopération à un acte terroriste n'a pas été directe ou n'a pas été nécessaire à sa réalisation.

*Par ailleurs,* bénéficieront d'une réduction de peine de douze ans ceux qui ont été accusés de délits d'opinion avant le 15 décembre 1976, date du référendum.

La partie du décret la plus délicate à interpréter a trait aux personnes qui, après l'application des mesures citées, seront encore détenues (terroristes condamnés à mort et dont la peine a été commuée en prison à perpétuité). Le gouvernement se réserve le droit d'examiner chaque cas séparément *pour voir s'il est possible* d'appliquer des mesures particulières (grâce ou commutation de peine) ou de décréter des libertés sous conditions.

En outre, les sanctions pour infractions commises jusqu'à présent dans les prisons (grève de la faim des détenus, mutineries...) sont annulées.

Pour bénéficier d'un allégement du régime pénitentiaire (réductions de peine, communications avec la famille), les autorités prendront seulement en considération la conduite du détenu. Une réduction du quart de la peine est accordée pour tous les autres délits (il s'agit vraisemblablement des droits communs).

M. Suarez poursuit donc, imperturbable, sa marche en avant malgré les pressions de l'extrême droite et les manifestations au Pays basque. Le 11 mars, *l'Alcazar,* organe des anciens combattants franquistes, écrivait que *« l'amnistie constituerait un affront aux forces de l'ordre, dont plusieurs membres ont été assassinés, et une offense aux tribunaux militaires qui ont jugé les délits ».* Le même jour, tous les travailleurs de la province de Guipuzcoa ont fait grève pour protester contre la mort de deux jeunes militants de l'ETA, tués lors d'un affrontement avec les gendarmes.

M. Suarez sait qu'il ne peut pas, seul, obtenir une authentique réconciliation. C'est pourquoi il lance un appel au peuple espagnol, estimant que *« l'objectif visé ne pourra être atteint qu'avec la collaboration de tous : citoyens cadres politiques, associations, corporations et partis politiques ».*

La réaction de l'opposition est modérément optimiste. M. Jauregui (représentant les forces basques dans la commission qui négocie avec M. Suarez) déclare : *« J'ai l'impression que ces mesures s'ajustent bien aux promesses faites. Maintenant, tout dépend du ministre de la justice pour exécuter ces accords. Le chef du gouvernement nous avait dit que tous les détenus politiques seraient libérés avant l'Aberri Eguna* (jour de la patrie basque, qui se célèbre le 10 avril). *Si le plan adopté est rapidement appliqué, cela pourrait être vrai. »*

M. Tierno Galvan, président du parti socialiste populaire affirme : *« Il est clair que le gouvernement ne veut pas accorder une amnistie générale d'un seul coup. Là, comme pour d'autres problèmes, il veut aller pas à pas.*

*» Il est possible que cette manière d'agir serve la politique de la minorité au pouvoir, mais ces atermoiements, dans le processus de réconciliation, engendrent finalement une déception, qui aurait pu être évitée si l'on était plus énergique et moins timoré. Mais le décret n'est pas mauvais... »*

M. Enrique Castro (avocat des détenus du FRAP) considère pour sa part qu'*« il ne s'agit pas d'une amnistie au sens juridique et politique du mot »,* ajoutant : *« On va remettre en liberté un grand nombre de détenus, mais nous ne savons pas ce qui se passera ensuite, si le code pénal n'est pas réformé. De la façon dont se présentent les choses, il est possible que ceux qui sortiront de prison aujourd'hui soient de nouveau arrêtés demain. Mais, sans aucun doute, la libération d'un grand nombre de détenus est une mesure positive. »*

Il y a actuellement en Espagne 170 détenus politiques, dont 17 femmes. Quatre-vingt-dix-huit d'entre eux sont membres de l'ETA ; 15 détenus politiques, condamnés à mort, ont vu leur peine commuée en prison à perpétuité. Parmi ces 15 détenus, 9 appartiennent à l'ETA, 5 sont des militants du FRAP, le dernier est un militant du P.S.O.E.

JOSÉ-ANTONIO NOVAIS.

*(Lundi 14 mars.)*

Edité par la S.A.R.L. le Monde.
Gérants :
Jacques Fauvet, directeur de la publication.
Jacques Sauvageot.




Reproduction interdite de tous articles, sauf accord avec l'administration.

Commission paritaire des journaux et publications n° 57 460.

## APRÈS LE « SOMMET » DU CAIRE

# « Africains et Arabes ont enfin pris conscience de leur communauté de destin »

### nous déclare le président Ould Daddah

**La Mauritanie est l'un des pays africains qui participent à la fois du monde arabe et du monde noir. Les dirigeants de Nouakchott ont donc porté au premier « sommet » afro-arabe un intérêt particulier. « Cette réunion, a déclaré M. Mokhtar Ould Daddah à notre correspondant au Caire, a réalisé un rêve dont, en tant que raccourci de l'Afrique par nos composantes ethniques et culturelles, nous favorisions depuis de longues années la réalisation. » Pour le chef de l'Etat mauritanien, cette rencontre, « imprévisible il n'y a pas si longtemps, montre qu'Africains et Arabes ont enfin pris conscience de leur communauté de destin et de leurs complémentarités ».**

De notre correspondant

*« Les pays arabes non-pétroliers, comme la Mauritanie ne font-ils pas un peu les frais de l'augmentation spectaculaire (un milliard et demi de dollars) de l'aide des puissances arabes pétrolières aux nations africaines non-arabes ?*

— L'assistance arabe bilatérale compense cette situation. En 1976, nous avons reçu plus de 100 millions de dollars des pays arabes pétroliers. Libye non comprise.

*» Malgré cette aide, le développement de votre pays ne risque-t-il pas d'être compromis par le conflit qui, avec le Maroc, vous oppose à l'Algérie à propos de l'ancien Sahara espagnol ?*

— Pour le moment, aucun projet économique ou social n'a été remis en cause, précisément grâce à l'apport de pays amis, mais la guerre qu'Alger nous impose nous coûte de plus en plus cher, et aux Algériens aussi, soit dit en passant. Toutefois, nous sommes prêts à faire cette guerre.

Tant que nous serons attaqués, nous nous défendrons avec la dernière énergie. L'Algérie s'acharne contre nous, peut-être parce que nous sommes plus faibles qu'elle, mais il y a des pays plus forts que l'Algérie.

*— Comment se présente la situation sur le terrain ?*

— Nous avons 500 kilomètres de frontière désertique avec l'Algérie. Malgré les infiltrations inévitables de mercenaires algériens — je veux dire de ressortissants des zones sahariennes des Etats de la région, avec une minorité d'originaires de l'ex-Sahara espagnol, recrutés par Alger — nous arrivons à faire fonctionner partout notre administration. Aucun secteur n'est interdit. Alger suscite des opérations quand elles ont la chance d'avoir le plus de retentissement : ainsi, le mois dernier, au cours du conseil ministériel de l'O.U.A., à Lomé, les mercenaires algériens ont inauguré un nouveau système, qui consiste à massacrer le cheptel de nos nomades, avant — comme ils le font depuis un an — d'emmener de force ces derniers en Algérie, avec femmes et enfants. Pendant le « sommet » du Caire, les Algériens ont lancé la nouvelle, connue de nous depuis un certain temps, de ce fonctionnaire mauritanien passé à l'Algérie, mais ils ne sont pas parvenus ou n'ont pas tenté de susciter un incident comme à Lomé, en introduisant dans la conférence une délégation de la prétendue République sahraouie.

*— Entrevoyez-vous une issue ?*

— Pour l'instant, nous faisons la guerre que l'Algérie nous a contraints à faire. Mais, naturellement, nous sommes prêts à participer à toute initiative destinée *tres voient une fissure dans le* région, pourvu que la réunification de notre pays ne soit pas remise en question.

*— D'aucuns prétendent que vous êtes en train de passer sous la dépendance marocaine. D'autres voient une fissure dant le front mauritano-marocain depuis que vous n'avez pas suivi l'exemple de Rabat, après l'incident de Lomé, en ne suspendant pas votre participation aux organismes de l'O.U.A.*

— Depuis que le Maroc a accepté de nous reconnaître en 1969 — d'ailleurs en partie grâce à l'Algérie, notre amie à l'époque — le comportement de Rabat à notre égard est tout à fait correct. Nos rapports sont excellents. La coopération s'organise. La circulation est libre entre nos deux pays. Nous projetons de construire une route qui reliera un jour la Méditerranée au fleuve Sénégal. »

Propos recueillis par
**J.-P. PÉRONCEL-HUGOZ.**

*(Vendredi 11 mars.)*

## GÊNÉE PAR SON ANTISOVIÉTISME MILITANT

# La diplomatie chinoise marque le pas en Afrique noire

De notre correspondant en Afrique orientale

Nairobi. — Les Chinois ont beau considérer depuis longtemps le continent africain comme « *le centre de la lutte entre l'Est et l'Ouest* », la partie s'y joue, pour l'instant, sans eux. « *Alliée naturelle des peuples opprimés* », la Chine populaire peut constater, non sans dépit, que les animateurs des guerres de libération en Afrique australe comptent avant tout, pour atteindre leurs fins, sur l'aide de ses pires ennemis, l'Union soviétique et Cuba.

Les relations entre Pékin et les cinq Etats africains de « *première ligne* » (Angola, Botswana, Mozambique, Tanzanie et Zambie) sont loin de se réchauffer. Début février, le président Samora Machel a fait acclamer la mémoire de *Mao Tse-toung et de Chou En-lai* pendant le troisième congrès du FRELIMO, qui devait marquer l'option de l'Etat mozambicain pour le marxisme-léninisme. Aucune délégation chinoise n'était cependant présente dans la salle.

L'une des réalisations les plus spectaculaires d'Afrique noire, le chemin de fer reliant la « ceinture de cuivre » zambienne au port Tanzanien de Dar-Es-Salaam, est l'œuvre des Chinois. Mais son inauguration, fin 1975, a précédé de peu un refroidissement des relations avec la Zambie et la Tanzanie.

En décembre 1975, lors d'un banquet offert à Pékin en l'honneur de M. Alexander Grey Zulu, secrétaire général du parti unique de Zambie et principal collaborateur du président Kaunda, M. Li Hsien-nien, vice-premier ministre chinois, avait offert la caution de de son gouvernement à la « détente » amorcée entre Pretoria et plusieurs chefs d'Etat d'Afrique noire, en tête desquels M. Kaunda.

Les temps ont changé. M. Podgorny doit se rendre, à la fin du mois, non seulement à Maputo et à Dar-Es-Salaam, mais également à Lusaka. Dans le conflit rhodésien, le président Kaunda s'est rapproché de M. Joshua Nkomo, leader de la ZAPU (Union du peuple africain du Zimbabwe), qui vient de séjourner longuement à Moscou et entretient, de longue date, de bons rapports avec l'Union soviétique. Les camps d'entraînement de la ZAPU, en Zambie, ont d'ailleurs rouvert fin 1976.

En décembre dernier, le séjour en Chine de M. Aboud Jumbe, premier vice-président tanzanien, ne semble pas avoir marqué un rapprochement entre deux pays *dont les relations se sont* légèrement dégradées depuis un an. Les premiers conseillers soviétiques auprès de l'armée tanzanienne sont arrivés en janvier 1976.

L'établissement, à la même date, de relations diplomatiques entre le Botswana et la Chine populaire n'a guère prêté à conséquence. Depuis cette époque, en effet, l'extension du conflit rhodésien menaçant d'englober à son tour le Botswana, l'Union soviétique a publiquement offert à ce dernier une aide militaire. Le président Seretse Khama n'a pas encore communiqué sa réponse. Il n'en autorise pas moins les combattants de la ZAPU équipés d'armes soviétiques, à transiter par le Botswana.

Un an après la déroute de la coalition UNITA-F.N.L.A. en Angola, *la Chine populaire* n'a toujours pas reconnu la République populaire d'Angola fondée par le M.P.L.A. et membre à la fois de l'Organisation de l'unité africaine et des Nations unies (la Chine s'est abstenue lors du vote sur l'admission de cet Etat au sein de l'ONU).

### Une erreur de mise

Les déboires apparents de la diplomatie chinoise en Afrique noire semblent avoir une cause commune : l'anti-soviétisme. Dans le conflit angolais, longtemps avant l'indépendance proclamée le 11 novembre 1975 les Chinois ont misé sur le plus mauvais cheval en fournissant armes et instructeurs au F.N.L.A. Au moment où le drame s'est noué, peu avant l'indépendance, les Chinois se sont retrouvés dans le camp des perdants. La semi-paralysie de la diplomatie américaine et l'intervention militaire sud-africaine, aux côtés de la coalition UNITA-F.N.L.A., ont facilité l'envoi de troupes cubaines et d'armes soviétiques au M.P.L.A., en faveur duquel la situation s'est alors retournée.

Loin d'accueillir cette issue comme un échec, Pékin a redoublé ses attaques contre les « *desseins criminels* » du « *social-impérialisme soviétique* », dont les ambitions seraient, en Afrique, de « *piller les richesses* » et d'« *acquérir des positions stratégiques* ».

Les Chinois demeurent persuadés que l'objectif prioritaire de la diplomatie soviétique en Afrique est de couper le continent de l'Europe occidentale. Les activités des Soviétiques en Angola, écrivait déjà *le Quotidien du peuple* en décembre 1975, sont « *étroitement liées à leur agression et à leur expansion en Europe occidentale* ». Mais, affirme encore Pékin, les mouvements de libération africains ne sont pas dupes des intentions « *hégémoniques* » de Moscou.

« *Les mouvements de libération d'Afrique australe ont fini par comprendre que la lutte contre l'hégémonisme, dans les circonstances actuelles, est inséparable de celle contre le racisme* », écrivait *Chine nouvelle* en janvier 1977 avant d'ajouter : « *Tout en tentant de contrôler les mouvements de libération par le biais d'une assistance militaire, Moscou s'est prononcé avec vigueur en faveur d'une force « multi-nationale » pour « libérer » l'Afrique australe, et cela dans une vaine tentative de répéter le scénario angolais en dépêchant des mercenaires.* »

Autrement dit, les Chinois s'inquiètent sérieusement de la marge de manœuvre dont dispose actuellement Moscou en Afrique sud-saharienne. Tout en dénonçant le « double jeu » des Etats-Unis vis-à-vis des régimes minoritaires européens d'Afrique australe, ils ne sont pas loin d'avouer que M. Kissinger était intervenu bien tard et que la « moralisation » de la diplomatie américaine est loin de les séduire. Ils calculent cependant que les Soviétiques courent, en dernier ressort, à leur perte : qu'en Angola, pour prendre un exemple, les troupes cubaines sont condamnées à s'embourber.

Le modèle de développement socio-économique chinois attire sûrement plus les dirigeants progressistes d'Afrique noire que le modèle soviétique. Le déphasage de la diplomatie chinoise en Afrique n'en apparaît que plus flagrant. Les exemples sont nombreux.

Le premier chef d'Etat d'Afrique noire reçu par M. Hua Kuo-feng, depuis la promotion de ce dernier à la présidence du parti communiste chinois, a été le maréchal Bokassa, lequel avait rompu les relations diplomatiques avec Pékin dès son accession au pouvoir, en 1966. L'un des pays qui reçoivent de la Chine une aide économique et militaire est le Zaïre du président Mobutu, au bord de la banqueroute. On estime généralement que la Chine populaire a distribué en Afrique l'équivalent de plus de 1 milliard de dollars d'aide économique, dont les deux tiers depuis 1970. Ils ont été répartis entre vingt-trois Etats. En 1975, les deux principaux bénéficiaires de cette aide ont été Madagascar et le Mozambique.

Les Chinois se désolent des progrès soviétiques, mais ils n'ont pas les moyens, seuls, de neutraliser cette influence. Ils misent sur un rejet, à plus long terme, de « *la diplomatie musclée* » des Soviétiques par leurs protégés ou leurs alliés africains de l'heure.

**JEAN-CLAUDE POMONTI.**

*(Mardi 15 mars.)*

## Ouganda

# Les évêques anglicans du Kenya demandent à l'ONU et à l'O.U.A. de « restaurer l'ordre » à Kampala

De notre correspondant

**Nairobi. — La conférence des évêques anglicans du Kenya a lancé, le 14 mars, un appel aux Nations unies et à l'Organisation de l'unité africaine pour la formation immédiate d'une « force de police internationale » chargée de « restaurer l'ordre et la loi » en Ouganda.**

Cet appel relance le débat sur l'étendue et la nature des persécutions de chrétiens ou de minorités ethniques — en l'occurrence les Acholis et les Langos — au pays du maréchal Idi Amin Dada. L'Eglise anglicane du Kenya affirme en effet que des « *rapports convaincants* » font état d'une « *campagne systématique d'élimination de tous les membres des ethnies acholi et lango qui occupent des positions influentes, ainsi que des membres en vue de l'Eglise anglicane, quelle que soit l'appartenance tribale de ces derniers* ».

Les évêques anglicans affirment également que des « *milliers de réfugiés* » sont dans leur pays et que beaucoup d'autres se sont enfuis au Soudan et en Tanzanie. Leur communiqué fait état de l'occupation, par des soldats ougandais, des sièges de deux diocèses anglicans, ceux de Gulu et de Tororo.

L'Eglise anglicane du Kenya tient également pour acquise la « *mort tragique* » du chef ougandais cheikh Yusuf Matovu, lequel serait décédé « *dans des circonstances douteuses, alors qu'il suivait un traitement à l'hôpital de Mulago* ». Lundi matin, un quotidien de Nairobi avait déjà rapporté que le chef religieux de la communauté musulmane d'Ouganda avait été achevé après avoir été tiré de son lit d'hôpital, *où il se remettait des suites* de blessures par balles.

Que faut-il penser de cette avalanche de nouvelles tragiques ? Les témoignages indépendants sont rares. Les seuls observateurs à pouvoir se rendre en Ouganda, ces dernières semaines, n'ont pu le faire que pour y recueillir la bonne parole du président Amin ou le photographier. L'ampleur de la nouvelle vague d'exilés est impossible à évaluer — car beaucoup ne sont pas recensés — et, de toute façon, un bon nombre de gens se terrent probablement en Ouganda même. Enfin, la majorité des récits proviennent de réfugiés traumatisés.

Ces réserves émises, le maréchal Amin s'est placé, cette fois encore, dans une position indéfendable. Il a lui-même montré du doigt l'Eglise chrétienne en accusant, dès le 25 décembre dernier, « *certains évêques de prêcher l'effusion de sang* ». Il en a fait autant à l'égard des Acholis et des Langos, lesquels forment un huitième environ de la population, en leur attribuant après coup un « *appel* » *au soulèvement* contre le régime.

Le président ougandais a aggravé son cas en s'opposant à toute enquête indépendante sur les disparitions de personnalités.

Le maréchal Amin a suscité une animosité entre communautés religieuses dans son pays. Avant le coup d'Etat qui l'a porté au pouvoir, le 25 janvier 1971, les musulmans ne se comptaient qu'un sixième de la population. Ils étaient souvent des étrangers et formaient une communauté marquée par un certain retard culturel.

Il est difficile de jauger le nombre et la nature des conversions à l'islam sous le règne d'El Hadj Idi Amin Dada. Les musulmans ougandais sont peut-être aujourd'hui plus d'un million. Un conseil suprême musulman a été institué en juin 1972 sous la présidence d'un chef élu. Dès 1974, sept gouverneurs de province sur neuf étaient musulmans. Ils occupent aujourd'hui la majorité des postes-clés et l'entourage du président ougandais compterait un nombre de Palestiniens qui s'est accru depuis le raid israélien sur l'aéroport d'Entebbe en juillet dernier. Or deux Ougandais sur trois sont chrétiens.

La crise qui oppose le leader ougandais à l'Eglise anglicane est soulignée par l'appui offert, lundi, par les évêques anglicans du Kenya aux efforts de la Conférence des Eglises de toute l'Afrique (CETA), pour « *réunir tous les chefs des Eglises de l'Afrique, y compris l'Eglise catholique romaine, afin de persuader les chefs d'Etat africains d'exercer des pressions morales, politiques et économiques sur gouvernement de l'Ouganda* » selon les propres termes de leur communiqué.

*Le chanoine Burgess Carr*, secrétaire général de la CETA, organisation protestante, effectue actuellement une tournée des capitales africaines pour réunir une conférence œcuménique sur l'Ouganda. Dans ce pays, l'Eglise catholique compte davantage de fidèles que sa sœur anglicane et rien n'indique, pourtant, qu'elle entretienne d'aussi mauvaises relations avec le maréchal Idi Amin Dada.

**JEAN-CLAUDE POMONTI.**

*(Mercredi 16 mars.)*

## Ethiopie

# « Nous exigeons l'indépendance totale à l'exclusion de toute autre formule »

### déclare au « Monde » un dirigeant du Front de libération de l'Érythrée

**M. Ousmane Sabbeh Saleh, leader du Front de libération de l'Erythrée-Forces populaires de libération (F.L.E.-F.P.L.), a vainement tenté de faire entendre la voix des maquisards d'Érythrée au « sommet » afro-arabe du Caire. Après avoir essayé, sans succès, de remettre un mémorandum aux chefs d'Etat présents dans la capitale égyptienne, il a été discrètement éconduit par les autorités, qui lui ont refusé le statut d'observateur. Dans une interview au « Monde » recueillie au Caire, il se déclare convaincu que, en ignorant la lutte de libération déclenchée il y a seize ans par les Erythréens, les dirigeants arabes et africains favorisent d'éventuelles interventions étrangères en mer Rouge.**

De notre envoyé spécial

*« Le Front de libération de l'Erythrée, qui comptait déjà deux mouvements distincts, celui que vous animez et celui que dirige M. Mohamed Nasser, en compte un troisième depuis quelques mois, dont le chef est M. Afrouki Essayas. Comment expliquez-vous cette nouvelle scission alors que l'unité du Mouvement érythréen de libération est, selon vous, le premier objectif du prochain congrès que vous avez convoqué en territoire érythréen ?*

— Essayas et ses amis se réclament du marxisme et veulent réaliser l'unité idéologique du Front avant de mener à bien l'unité sur le plan militaire. Or nous estimons qu'à l'heure actuelle toutes les querelles idéologiques doivent être suspendues car elles sont prématurées. D'autre part, les ambitions personnelles d'Essayas ne doivent pas être négligées...

*— Vous ne vous réclamez, pour votre part, d'aucune idéologie ?*

— Notre seule idéologie est l'indépendance nationale. La lutte de libération constitue une priorité absolue, à laquelle tout doit être subordonné... Si un gouvernement marxiste venait à s'installer en Erythrée, cela provoquerait des affrontements fratricides et susciterait des ingérences étrangères qui menaceraient rapidement notre indépendance... Or, nous avons besoin, pour nous développer, de concours extérieurs, ce qui exige une certaine stabilité que peut, seul, préserver un gouvernement érythréen modéré...

*— Puisque vous affirmez que le Front contrôle déjà plus de 85 % du territoire érythréen, pourquoi ne proclamez-vous pas l'indépendance, comme l'ont fait par exemple les maquisards du Parti africain pour l'indépendance de la Guinée et des îles du Cap-Vert (P.A.I.G.C.) pour la Guinée-Bissau ?*

— En Guinée portugaise, il y avait plusieurs partis politiques, mais seul le P.A.I.G.C. détenait le contrôle réel des opérations militaires... En Erythrée, nous avons pratiquement trois fronts. Si l'un d'eux prend l'initiative de proclamer l'indépendance, quelle sera l'attitude des deux autres ?...

*— Pourquoi ne constituez-vous pas auparavant un gouvernement en exil ?*

— Tant que nous ne sommes pas parvenus à réaliser l'unité entre nous il me semble exclu que nous puissions nous mettre d'accord pour constituer un gouvernement. En revanche, si nous parvenons à nous unir, les villes érythréennes que nos troupes cernent actuellement seront aussitôt investies — y compris la ville d'Asmara — et un gouvernement d'union sera constitué... en territoire érythréen.

*— Vous avez récemment évoqué la présence de Cubains qui, selon vous, combattraient en Erythrée aux côtés des troupes éthiopiennes. Est-ce à dire que vous n'écartez pas, dans la corne orientale de l'Afrique, la possibilité d'une intervention soviéto-cubaine analogue à celle qui a eu lieu en Angola ?*

— La route du pétrole passe par la mer Rouge ; les pays producteurs de pétrole et les Etats-Unis n'accepteront jamais d'abandonner la corne orientale du continent africain aux Soviétiques et à leurs amis cubains. Si La Havane ou Moscou intervient militairement en Erythrée, le monde arabe ne restera pas indifférent. *Les chefs d'Etat qui ont participé* à la conférence tripartite de Khartoum, au début du mois, ont d'ailleurs été très clairs à ce sujet : la mer Rouge doit à la fois rester un lac arabe et une zone de stabilité... Il n'en demeure pas moins que la menace la plus immédiate et la plus grave qui pèse sur la paix mondiale ne se situe pas en Afrique australe, mais à la corne orientale de l'Afrique.

*— Après seize ans de guerre, quels sont, selon vous, les pays qui ont apporté à l'Erythrée l'aide la plus sérieuse dans sa lutte de libération ?*

— L'Irak et la Syrie nous ont apporté leur concours dès le début de notre lutte, et n'ont jamais cessé de nous aider... La Libye nous a longtemps accordé une aide militaire importante, mais, récemment, malgré mes démarches personnelles auprès du président Kadhafi, les Libyens l'ont suspendue, et ils ont, au contraire, commencé à voler au secours de l'Ethiopie.

» Koweït, Qatar, Abou-Dhabi nous viennent en aide, et nous espérons beaucoup en l'appui du gouvernement de Ryad, que nous a formellement promis le prince Saoud, ministre saoudien des affaires étrangères...

*— Compte tenu de l'aide importante que vous apporte depuis quelques mois le Soudan, envisagez-vous l'établissement de liens particuliers entre ce pays et l'Erythrée indépendante ?*

— Le Front ne songe, pour l'instant, à établir aucun lien fédéral ou confédéral avec le Soudan. C'est une question dont le gouvernement érythréen aura à connaître.

*— Pensez-vous que l'O.N.U. soit susceptible de vous aider dans votre lutte ?*

— Certainement pas en ce moment. Si nous arrachons notre indépendance par la force, l'ONU reconnaîtra le fait accompli. Mais en l'état actuel de notre lutte, cette organisation internationale ne fera rien pour nous.

*— Et l'Organisation de l'unité africaine ?*

— L'O.U.A. est encore moins susceptible de nous aider que l'O.N.U. Seule une victoire militaire est de nature à amener cette organisation, comme l'O.N.U., à admettre notre existence...

*— Pour tenir compte du souci des Ethiopiens de conserver un libre accès à la mer Rouge, accepteriez-vous une formule d'autonomie analogue à celle accordée en 1972 par Khartoum aux trois provinces méridionales du Soudan ?*

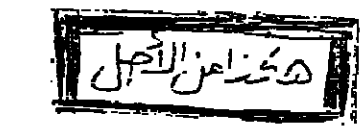
— Seize Etats africains ne disposent d'aucun accès direct à la mer. Avant l'annexion de l'Erythrée à l'empire d'Ethiopie, celui-ci ne disposait d'aucune façade maritime. Nous exigeons l'indépendance totale à l'exclusion de toute autre formule... »

*(Propos recueillis par PHILIPPE DECRAENE.)*

*(Mercredi 16 mars.)*







# La politique dans l'entreprise

## III. — Vrai ou faux problème

par JOANINE ROY

**Parmi les diverses formations politiques qui s'efforcent de multiplier leurs sections sur les lieux de travail, le P.C.F. reste le mieux implanté avec ses neuf mille cellules déclarées. Le parti socialiste a fait depuis trois ans l'apprentissage de l'action dans les usines, estimant aujourd'hui avoir vingt mille militants dans les entreprises, équivalent, selon lui, de deux mille quatre cents cellules du P.C.F. La vie des structures politiques dans l'entreprise ne peut être dissociée de l'action revendicative et syndicale qui y est menée. (voir notre précédent numéro).**

*« La politisation de l'entreprise est un faux problème »*, disait, au lendemain des déclarations gouvernementales, M. Jacques Moreau, dirigeant de la C.F.D.T., M. Mitterrand exprimait, mot pour mot, le même avis.

*« C'est un vrai débat »*, répliquait avec flamme, quelques jours plus tard, M. Georges Séguy.

Ces commentaires opposés résultent visiblement de la différence des affinités entre le ou les partis mis en cause et les confédérations syndicales. Comme on le questionnait sur l'attitude des syndicats, au cas où le ministre envisageait une réforme du code du travail interdisant toute activité à caractère politique dans les entreprises, M. Maire déclarait : *« En ce cas le ministre du travail aurait devant lui non seulement la C.G.T., la C.F.D.T. et la FEN, mais peut-être certains éléments de F.O. »*

Cette réaction est celle de la plupart des militants syndicaux. Pour eux, les déclarations gouvernementales préludent à une attaque plus ou moins directe contre les *organisations syndicales.*

Lorsque les dirigeants communistes ont eu maille à partir durant le second semestre de 1975 et après avec les directions d'entreprise et avec les pouvoirs publics, la C.F.D.T. leur a verbalement exprimé son soutien.

Mais ce « oui » était immédiatement tempéré par un « mais ». Il devait être bien entendu que les cellules ou sections politiques n'empiéteraient en rien sur les prérogatives des syndicats.

### Identifier les syndicats aux partis serait leur mort

Deux raisons, entre autres, expliquent cette position nuancée. D'abord, la C.F.D.T. a eu longtemps une attitude réservée à l'égard de la présence des partis sur les lieux de travail. A l'époque le P.C.F. était pratiquement *le seul à créer des cellules*. Sans donner dans un antieommunisme sommaire, les cédétistes ne cachaient pas leur hostilité à un parti qui imposait souvent sa loi à la C.G.T. Il ne leur échappe pas, aujourd'hui encore, que M. Marchais a tendance à doubler le syndicat, à chercher à catalyser pour le compte du P.C. le mécontentement populaire.

La renaissance d'un grand parti socialiste, conforme pour une bonne part aux vœux des équipes dirigeantes C.F.D.T., a changé les données du problème. Mais nombreux sont les cédétistes qui, adhérent au P.S. ou sympathisants, pensent que celui-ci n'a pas encore trouvé son style sur les lieux de travail.

Seconde raison de la position prudente de la confédération de M. Maire : le militant « moyen » de la C.F.D.T. n'éprouve pas le besoin impérieux d'une structure politique à l'usine. Son organisation syndicale possède son propre projet de société, le socialisme autogestionnaire, et les nombreux débats et recherches internes sur ce thème peuvent suffire à satisfaire son goût pour le débat politique.

Un bon nombre de cédétistes, cependant, militent dans l'organisation du parti proche de leur domicile, dont le rôle leur paraît plus efficace. Ils s'y sentent plus à l'aise que dans la section d'entreprise. Cette formule traduit mieux, pour eux, la volonté de rejeter le concept de « courroie de transmission » entre le parti et *le syndicat*, qui fut longtemps — et parfois encore — fortement reproché au P.C. et à la C.G.T.

On trouve à la C.F.D.T. des éléments très politisés venus de l'extrême gauche. Mais ceux-là préfèrent généralement passer sous silence leurs activités politiques. Ce sont les « coucous », que M. Maire accuse de vouloir noyauter sa centrale.

L'attitude nuancée de la C.F.D.T. à l'égard de l'activité politique dans l'entreprise peut surprendre venant d'une organisation où nombre de militants n'ont pas ménagé leur peine pour aider à la rénovation puis à l'élargissement du parti socialiste. A l'automne 1974, de nombreux responsables cédétistes avaient joint leur voix à l'appel qui allait conduire aux assises du socialisme de janvier 1975, à Pau, où parurent MM. Jacques Chereque, Jacques Julliard, Paul Héritier, Emile Le Beller, etc. (1)

Ceux-ci devaient quitter la scène une fois l'élan donné et l'orientation ancrée. *« Personne n'est plus soucieux que moi de l'indépendance syndicale*, affirme M. Cherèque. *Si la gauche arrive au pouvoir, nous ne marcherons pas au son de la flûte de Michel Rocard ou de quelqu'un d'autre, lorsqu'il s'agira de réaliser les nationalisations avec le contenu de notre espérance autogestionnaire. Si la C.G.T. devait être identifiée au P.C.F. et la C.F.D.T. au P.S., ce serait la mort de l'action syndicale. »*

Il n'y eut guère que MM. André Acquier et Michel Coffineau pour abandonner leurs responsabilités à la C.F.D.T. et en prendre au P.S., se conformant à la rigoureuse règle du non-cumul des mandats syndicaux et politiques.

Aux yeux de la C.G.T., admettre l'incompatibilité des mandats c'est consentir à une amputation : pourquoi le syndicaliste renoncerait-il à ses prérogatives civiques ? M. Benoît Frachon fut pendant trente ans à la tête de la C.G.T — ou de la C.G.T.U. — sans cesser *pour autant de siéger* au comité central ou au bureau politique du P.C.F. Son successeur, M. Georges Séguy, marche depuis dix ans sur ses traces.

Longtemps, la centrale a fait valoir que son indépendance était suffisamment établie dès lors qu'au bureau confédéral le nombre des militants connus pour leur appartenance au P.C.F. ne dépassait pas celui des non-communistes. Les dirigeants cégétistes restaient simultanément discrets sur la présence de communistes à la barre de la plupart de leurs fédérations et unions.

Ouvrant quelque peu les fenêtres de la vieille maison, M. Séguy a choisi de parler de la double appartenance « parti-syndicat » avec une franchise dont la naïveté est parfois feinte ou ironique. Les communistes étant les militants *les plus actifs, les plus compétents* et les plus dévoués de la classe ouvrière, dit-il, il est logique qu'ils se trouvent en grand nombre aux leviers de commande syndicaux.

Parce que ces mêmes communistes sont l'infanterie qui donne *l'assaut au régime capitaliste*, dans les entreprises comme ailleurs, M. Séguy a estimé que l'offensive gouvernementale, encouragée par le patronat, était spécifiquement dirigée contre le P.C.F., le parti *« qui depuis cinquante-six ans est essentiellement organisé parmi les travailleurs, malgré toutes les tentatives de répression »*.

La courroie de transmission ? *« C'est un vocabulaire depuis longtemps dépassé par les événements et les conditions modernes de la vie politique. Si une organisation politique s'aventurait à noyauter la C.G.T., la réaction syndicale serait immédiate. »* Et un invisible doigt accusateur de se tourner en direction des trotskistes, maoïstes et autres gauchistes amateurs d' « entrisme ».

Défendre ardemment la présence politique dans l'entreprise, cela signifiait, jusqu'à ces dernières années, apporter son soutien exclusif au P.C.F., mais il a fallu, tant bien que mal, tirer les conséquences du regroupement opéré sur le programme commun. Dans les rangs cégétistes, le statut des socialistes a évolué. Durant un quart de siècle, la S.F.I.O. leur avait interdit d'adhérer à la C.G.T. Celui qui passait outre risquait d'être traité de « crypto ».

L'anathème a disparu depuis le renouveau du « parti des socialistes ». Des militants chargés de responsabilités dans ce parti, tels que MM. Germon Larose ou *Carassus*, sont entrés dans les instances confédérales de la C.G.T. Aux autres niveaux de l'organisation, la C.G.T. est devenue plus tolérante. Les socialistes nouvelle vague commencent à prendre de l'assurance ; mais tous n'ont pas l'allant, la disponibilité, les capacités *dont font* preuve beaucoup de communistes.

*« Il n'est pas toujours facile de demander à des militants qui adhèrent au P.C.F. de céder leur place à de nouveaux venus, uniquement parce qu'ils sont socialistes »*, explique M. Michel Warcholack, secrétaire confédéral. Des militants ont refusé des promotions factices qui ne s'appuyaient pas sur un engagement syndical profond. On ne peut imposer de « parachutage ».

Dans plusieurs unions départementales (Val-de-Marne, Yvelines ou Bouches-du-Rhône), à l'union des cadres UGICT-C.G.T., l'élargissement, d'après M. Warcholack, s'est accompli de façon satisfaisante. En revanche, à la tête des fédérations de cheminots ou de la métallurgie, des communistes ont remplacé d'autres communistes.

Après une avancée incontestable, il y a eu, ces derniers mois, un ralentissement dans le mouvement qui tendait à faire davantage place aux syndiqués socialistes. Leur nombre dans les postes de responsabilité n'est certainement pas proportionnel aux effectifs du P.S. dans la C.G.T. Et puis, les habitudes sont tenaces. Dans l'élection d'une commission exécutive, elles poussent à écarter le candidat appartenant au P.S. Telle union locale C.G.T. recouvre avec ses affiches celles du P.S., en laissant apparentes celles du P.C.F.

Bien que les dirigeants influents de la C.G.T. n'aient rien fait pour la cultiver, la polémique entre le P.C. et le P.S. est descendue sur le terrain syndical, dans les entreprises, quelquefois à l'intérieur de l'organisation locale C.G.T. et le plus souvent entre les éléments cégétistes et cédétistes. L'apparition des sections d'entreprise socialistes a parfois aussi détérioré le climat syndical. Les rivalités d'influence se sont aigries.

Le P.C.F., assurent certains militants socialistes, a essayé plus ou moins de verrouiller la C.G.T. sur elle-même et d'en fermer insidieusement la porte aux socialistes « organisés ». Il a surtout affirmé sa présence de façon massive.

Ces efforts redoublés en direction des entreprises sont évidemment bien accueillis par le militant C.G.T. « traditionnel ». Pour lui, lorsque le P.C.F prend la parole, il facilite l'action syndicale sur les problèmes immédiats par sa présence, ses explications, le contenu plus dense qu'il donne à la lutte ouvrière. Quand, par exemple, le parti s'oppose à une saisie, il montre, avec ce fait brutal, la contrainte imposée aux plus défavorisés. Ensuite, il est plus aisé de développer l'action contre l'insuffisance des salaires, contre le chômage, ou de formuler une revendication nouvelle.

Il arrive que le P.S. et le P.C.F. aient une action soutenue dans la même entreprise, comme ce fut le cas chez les postiers de la gare d'Austerlitz. Les frictions sont généralement évitées à l'intérieur du syndicat C.G.T., où les militants des deux bords se retrouvent. A l'égard de l'extérieur, les militants cégétistes aiment à dire qu'il n'y a pas d'opposition entre le syndicat et le parti politique. L'un et l'autre, au contraire, s'unissent pour surmonter une difficulté commune : comment agir pour que les partis aient officiellement pied dans l'entreprise ?

Quand il y a davantage de politique dans l'entreprise, assurent *avec conviction les cégétistes*, il y a davantage de liberté pour le syndicat.

### F.O. : ne pas franchir la frontière

*« Le président de la République aurait été mieux inspiré de se taire*, disait M. André Bergeron, quelques jours après la déclaration de M. Giscard d'Estaing. *Dépourvu de moyens d'intervenir efficacement, le gouvernement n'a fait que donner au P.C. et à la C.G.T. une belle occasion de crier au viol des libertés. »*

Force ouvrière ne se sent pas concernée, car *« elle ne mêle pas l'action syndicale et l'action politique »*. Mais, dit-elle, il faut veiller à ce que, sous prétexte de convaincre les salariés des vertus d'une politique, les partis n'empiètent pas sur le rôle des syndicats. Tout le monde sait que, pour la C.G.T. et le P.C., il y a longtemps que la frontière est franchie.

Pour avoir souffert de l'emprise des communistes sur la C.G.T., cause de deux scissions, Force ouvrière se garde de la politisation comme de la peste. Peut-être obéit-elle aussi de la sorte aux vieux réflexes anarcho-syndicalistes de méfiance envers les partis, puisqu'elle est la seule organisation à se flatter de compter dans ses rangs toute la gamme des tendances politiques depuis les trotskistes jusqu'aux gaullistes ou aux indépendants.

Pourtant, sociologiquement, la « clientèle » de F.O. est portée vers le débat politique et la tradition socialisante. Cette orientation n'est-elle pas quasi spontanée dans la fonction publique — lieu de recrutement privilégié de F.O. ?

Dans d'autres secteurs tels que les entreprises nationalisées, les collectivités locales, les administrations privées, Force ouvrière exerce son influence sur un terrain également propice au parti socialiste. Pourtant, le syndique F.O. *ne milite que très rarement* politiquement sur le lieu de travail. Il se réserve pour la section locale de son parti. Quand il s'engage à fond dans cette action, il s'efface sur le plan syndical. Si bien que Force ouvrière n'a qu'exceptionnellement fourni des *cadres au nouveau P.S.*, alors que celui-ci trouve sans doute dans la confédération de l'avenue du Maine la plus forte proportion d'adhérents et d'électeurs.

Un phénomène comparable peut s'observer à la Fédération de l'éducation nationale. Mais, dans cette *dernière, il est encore* plus impérieux de bannir une reconnaissance officielle des sections politiques. Le risque serait grand pour le maintien de la cohésion syndicale dans une organisation où les deux principales tendances sont déjà cataloguées comme l'une « proche des socialistes » et l'autre, qui est minoritaire, « proche des communistes ». C'est très discrètement, semble-t-il, que le P.C. développe des cellules dans les établissements scolaires.

La C.G.C. dans le programme *en cent trois points remis au* premier ministe d'alors, M. Chirac, réclamait au printemps 1976 la suppression des sections ou cellules politiques dans l'entreprise. Sans aller jusque-là, les membres de la C.F.T.C. et les cadres de l'U.C.T. se retrouvent aussi sur la même condamnation de la politique à l'usine. Pour eux, le syndicat a seul qualité pour défendre en toute indépendance les intérêts des salariés. Quant aux groupements « indépendants », ils renchérissent sur les déclarations élyséennes, en leur reprochant d'être trop tardives.

*(Jeudi 3 mars.)*

(1) Ces militants appartenaient respectivement à la fédération de la métallurgie (M. Cherèque), au SGEN (M. Julliard), à l'union Rhône-Alpes (M. Héritier), aux P.T.T. (M. Le Beller), M. Acquier était également à la métallurgie et M. Coffineau était chargé de l'action revendicative confédérale.

## IV. — « Le lieu de travail n'est pas neutre »

Les incursions des partis politiques dans l'entreprise ont soulevé des remous, mais dans l'ensemble le monde des salariés ne s'est pas passionné pour ces initiatives. S'il en était résulté une durable effervescence avec des répercussions sur la production (1), un grand patron comme M. Jean Thèves, nouveau président de la chambre de commerce de Paris, n'aurait pas déclaré avec sérénité, au début de cette année, qu'il considérait *« comme l'expression de la liberté qu'il revendique pour lui-même et qu'il reconnaît aux autres »* l'existence *« au sein de l'entreprise des cellules ou des sections des partis politiques, dans la mesure où elles s'expriment en dehors du lieu de travail »*. L'entreprise, ajoutait toutefois M. Thèves *« ne doit pas être un forum »*.

*L'intense campagne menée par* le P.C.F. depuis 1975 pour frapper l'opinion publique a, certes, on l'a dit précédemment, apporté des résultats. Ceux-ci, pourtant, ne paraissent pas, vus de l'extérieur, répondre à la réussite que pouvait escompter le P.C.F. en faisant d'un *tel objectif « la priorité des priorités »*. La question est de savoir si de plus riches moissons mûrissent actuellement pour la faucille de M. Marchais. Et si, de leur côté, M. Mitterrand et d'autres concurrents peuvent espérer engranger d'abondantes récoltes.

### Le C.N.P.F. : pas question de transiger

Au C.N.P.F., certains patrons sont persuadés que l'emprise du P.C.F. sur les lieux de travail s'est plus étendue, ces derniers temps, qu'il ne paraît. Selon eux, une reprise en main aurait été opérée discrètement auprès des responsables d'un bon nombre d'organisations C.G.T.

Ce serait une des raisons, dit-on, pour lesquelles le gouvernement a déterré la hache de guerre. Depuis l'été 1975, M. Ceyrac était constamment revenu à la charge pour dénoncer le danger : *« L'expérience montre, et pas seulement l'expérience française, que lorsque l'entreprise devient le théâtre d'une agitation politique, il s'ensuit des désordres profonds. Il ne peut être question, pour nous, de transiger sur un principe d'une telle importance. Et nous ne sommes pas les seuls à le penser.*

*» (...) Ce serait introduire la discorde dans un cadre où les opinions politiques de chacun n'ont pas à être mentionnées, pas plus que la religion ou la couleur de la peau. Je demande instamment à toutes les organisations syndicales de comprendre que l'intrusion de la politique sur les lieux de travail n'est ni leur intérêt, ni celui des salariés, ni celui de l'entreprise.*

*» (...) Il est sûr qu'on s'efforce, par tous les moyens, en particulier du côté du parti communiste, d'instituer une présence politique permanente dans l'entreprise. Quel que soit le parti à l'origine d'une telle manœuvre, nous devons, par principe, nous y opposer. Ce faisant, nous répondons d'ailleurs, j'en suis convaincu, aux vœux de la majorité des salariés. Ils n'ont nulle envie de se voir quotidiennement matraqués par les représentants des différents partis : leurs problèmes de travail leur suffisent sans que viennent s'y ajouter des débats politiques.*

*» Si le gouvernement décidait que les partis politiques ont droit de cité dans les entreprises, je dirai que nous ne pouvons l'accepter. Il y va de la stabilité, de la santé de nos entreprises et de la liberté des salariés. »*

Inlassablement, les patrons reprennent le même argument : l'entreprise est un terrain neutre.

Faux ! répliquent les militants ouvriers. Elle est régie par l'idéologie dominante. C'est elle qui imprègne toute l'organisation du travail, ses cadences, ses divisions et ses finalités. Les productions d'armement, l'industrie chimique ou pétrolière ne sont pas neutres. Les circulaires de service, les notes d'information, les journaux d'entreprise et jusqu'aux documents fournis aux délégués au comité d'entreprise et aux autres porte-parole des travailleurs, tout est marqué par les conceptions de la classe dirigeante.

Les hauts fonctionnaires qui deviennent P.-D.G. illustrent le système de vases communicants existant entre les pouvoirs publics, les technocrates et les patrons. Rarement les chefs d'entreprise *n'ont* autant pris fait et cause pour le gouvernement. Et que dire des interrogatoires d'embauche, des fichiers noirs où sont répertoriés les syndicalistes, des syndicats-maison, du mouchardage, des milices patronales tristement célèbres.

*« Nous ne faisons pas de politique*, réplique-t-on du côté patronal. *Nous combattons le désordre, l'agitation. Nous restons dans le domaine économique, social, ou financier, pour répondre à nos interlocuteurs reconnus : les syndicats et les représentants du personnel. »* C'est une sorte de « droit de suite » que revendiquent ceux des patrons qui admettent avoir franchi la frontière politique. Ils se considèrent, en quelque sorte, en état de légitime défense : la gauche syndicale et politique n'a-t-elle pas *entrepris la destruction* de l'actuelle société ?

En fait — et la réaction de la plupart des syndicats aux propos de M. Giscard d'Estaing l'a montré — la classe ouvrière sent bien qu'il n'y a qu'un pas entre la chasse au militant politique et la chasse au militant syndical.

Un certain nombre d'employeurs ne supportent que contraints et forcés les prérogatives des syndicats dans l'entreprise et la protection dont ils bénéficient depuis la loi de décembre 1968.

Déjà, ces patrons guettent tous les prétextes pour tourner le droit, ou le bravent délibérément, tenant pour lettre morte les décisions de justice prononçant la réintégration de délégués illégalement licenciés.

Légalement, l'employeur ne dispose *que de moyens limités* pour interdire la politique dans l'entreprise. L'arme essentielle est le règlement intérieur, qu'il peut, certes, établir à son gré, mais après l'avoir soumis à l'inspection du travail, accompagné de l'avis des délégués du personnel. Les directions départementales du travail, qui préfèrent user d'arguments persuasifs que de *moyens* répressifs, estiment que les conflits sont rares.

Ces règlements condamnent généralement l'entrée de l'entreprise à toute personne qui lui est étrangère. MM. Séguy et Maire ont ainsi été « interdits »... quitte à passer outre sans incidents. Dans la fonction publique, M. Chirac, par une circulaire du 8 octobre 1975, a rappelé *« l'interdiction des activités politiques dans les locaux administratifs »* en se référant à la jurisprudence du Conseil d'Etat. Ce qui suscita les protestations de la C.G.T. et semble avoir été appliqué avec la rigueur réclamée par le gouvernement.

Le code du travail étant muet sur les « libertés politiques », c'est en s'appuyant sur les pouvoirs du *comité d'entreprise* que les militants ont entrouvert la porte en invitant les représentants des partis dans les locaux dont dispose ce comité. Le décret du 2 novembre 1945 (code du travail, article R. 432.2) donne aux C.E. la faculté d'organiser des cours de *culture générale. Les exposés politiques* pouvaient donc figurer au programme, comme les leçons de langues étrangères ou l'initiation à la musique (2).

Depuis un an, les tribunaux auxquels se sont adressés les employeurs ont rendu des jugements *contradictoires*. Tantôt ils acceptent le débat politique, sous réserve qu'il ne tourne pas à la propagande et que le comité d'entreprise organise la séance, tantôt ils le rejettent.

Pour la première fois, en décembre 1976, une de ces affaires est venue en appel. La première chambre de Paris a rendu un arrêt confirmant l'ordonnance rendue, le 2 mars 1976, par le tribunal de Nanterre au bénéfice de la Société Secan. La cour a estimé que *« c'est un abus de langage que tenter d'assimiler à un cours de culture générale une réunion dans laquelle les militants d'un parti entendaient proposer leur solution politique »* à une crise visant les travailleurs.

Une jurisprudence devrait se dégager progressivement pour préciser les limites de l'expression politique sous l'égide des comités d'entreprise. Elle pourrait rendre inutile le projet qu'a annoncé M. Beullac — soulevant le tollé de toute la gauche. — qui tendrait à limiter par une réforme du code du travail les prérogatives des comités.

Dans l'immédiat, le ministre du travail a approuvé un autre système de défense patronal : il a, par exemple, le 10 décembre 1976, autorisé le licenciement d'un ouvrier de la SNECMA (aéronautique) qui avait fait entrer dans l'établissement de Suresnes M. André Aubry, sénateur (communiste) des Hauts-de-Seine.

### Un code de bonne conduite

*Sans doute* n'est-ce *pas* la meilleure façon de *« décrisper les relations sociales »*, objectif déclaré du gouvernement. Les syndicalistes sont amplement fondés à redouter que la moindre modification du code du travail ne creuse une brèche rapidement élargie dans *la digue* qui les garantit tant bien que mal. De son côté, M. Beullac dit aussi qu'avant de réformer l'entreprise — c'est-à-dire, en l'état actuel des choses, distiller au compte-gouttes les propositions avancées par M. Sudreau — il faut d'abord *« y mettre de l'ordre »*.

Sans doute le nombre des travailleurs qui pensent : *« pas de politique à l'usine »* n'est-il pas mince. Parmi eux, il y a ceux qui se souviennent de l'atmosphère pesante que provoquèrent, dans un passé récent, les bagarres dans l'atelier ou à la sortie de l'usine entre les communistes et les gauchistes. Encore aujourd'hui il arrive que des consignes arrêtées, à l'extérieur, par un état-major *influencé par le P.C.* interdise toute discussion de la « base » (3)

Le bannissement total des partis n'est sûrement pas la meilleure méthode si on veut éviter les explosions à retardement, et si l'on ne veut pas donner aux syndicats une raison supplémentaire de se politiser.

*La Lettre de la Nation*, organe officiel du R.P.R., relevait au lendemain de la déclaration de M. Giscard d'Estaing l'ambiguïté de ses propos. Et elle déclarait que, *« à la limite, l'action politique dans l'entreprise n'est qu'un moyen de défendre sa liberté contre la politisation de l'entreprise »*. D'autre part, en régime démocratique, qui aurait pu empêcher M. Marchais de parler sur le trottoir quand on l'expulsa de la gare d'Austerlitz ? Qui aurait pu imposer silence à M. Mitterrand lorsqu'il vint exprimer son avis sur les *méandres de* la politique du pouvoir en matière d'informatique, tranquillement installé dans la rue à quelques mètres du siège de la C.I.I. - Honeywell Bull ?

*« La liberté ne consiste pas à conduire à gauche »*, disait, l'autre jour, M. Giscard d'Estaing. Mais un code de bonne conduite peut équilibrer le besoin d'expression des militants et le respect de l'opinion silencieuse. En outre, n'y a-t-il pas quelque contradiction a vouloir faciliter l'entrée des salariés et des cadres des entreprises *dans l'arène électorale* conduisant au Parlement, comme l'a envisagé le gouvernement et, en même temps, vouloir bannir toute expression politique à l'atelier ou au bureau ?

(1) Les communistes prennent soin de ne pas perturber la production, même si elle l'a été par des débrayages déclenchés pour protester contre les attitudes patronales. *« Nous ne sommes pas des anarchistes »*, déclare-t-on au P.C.F.

(2) L'affichage est une autre forme d'introduction de la politique. Légalement, les panneaux dont disposent *les syndicats ne doivent recevoir* aucun texte de nature politique. Les directions d'entreprise y veillent généralement avec rigueur. Mais le tribunal de Bourges a débouté la société Flambo, qui poursuivait la C.G.T. pour avoir dans des tracts et des affiches traité de questions politiques.

(3) Exemple : le *conflit du Parisien libéré* et les ordres de grèves donnés dans les imprimeries des journaux de la capitale.

*(Vendredi 4 mars.)*

**Prochain article :**

**DES EXEMPLES EUROPÉENS**

# L'accord de MM. Chirac et d'Ornano symbolise la volonté de réconciliation de la majorité

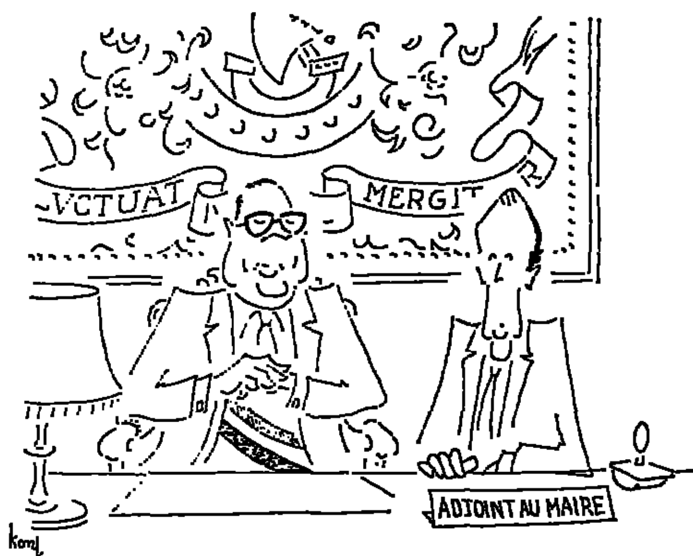
Un rendez-vous et un meeting : la majorité et la gauche ne pouvaient mieux illustrer, chacune dans son style propre et selon sa tradition, pour ne pas dire son rituel, leur volonté d'union. Si l'initiative des dirigeants de la gauche de se retrouver ensemble sur la même tribune est surtout symbolique, l'entretien de MM Chirac et d'Ornano répondait à une nécessité plus évidente. Comme toujours, c'est le président du R.P.R. qui a pris les devants. Il est dans son caractère d'agir vite mais, en la circonstance, il *ne voulait laisser à aucune autre* autorité de la majorité le soin de dicter la marche à suivre à Paris. Aussi M. Jérôme Monod, secrétaire général du R.P.R., a-t-il porté dès lundi chez M. d'Ornano une lettre de M. Chirac proposant le rendez-vous de mardi matin à l'Assemblée nationale.

Le principe de la rencontre a été aussitôt accepté par le ministre de l'industrie et de la recherche qui, parallèlement, confirmait son intention de respecter le mécanisme du désistement en faveur de la liste la mieux placée, même dans les arrondissements (le 8e et le 16e) où la gauche ne menace pas puisqu'elle est éliminée d'office. Pour sa part, M. Chirac était disposé à retirer les listes de M Magaud, député R.P.R., dans le 12e arrondissement devant celle de MM. Planchet et de Bénouville, et du professeur Frézal dans le 16e arrondissement devant celle de MM. Lépine, Mesmin, Gantier et Taittinger.

42,7 % des suffrages exprimés. Comment expliquer avec de tels chiffres la conquête de trente-deux villes de plus de trente mille habitants dès le premier tour, sans compter beaucoup d'autres de moindre importance ? Le vote des petites communes rurales, qui est moins politique, vient fort heureusement compenser celui des centres urbains, et le déclin des « divers gauche » et autres anciens opposants permet toutes les manipulations Comme le note *la Lettre de la Nation*, peu suspecte de défendre l'union de la gauche, *les normes de classification des* voix dans les petites communes sont bien mystérieuses.

M. Poniatowski a expliqué que la « poussée de la gauche » s'inscrivait dans la suite de celle des cantonales de 1976 et que, tout compte fait, cette progression *débouchait sur un tassement.* Là encore, comment ne pas s'étonner d'un tassement qui se traduit par un changement dans trente-deux grandes villes et d'une comparaison entre deux consultations, l'une portant sur toutes les communes et l'autre concernant la moitié des cantons ?

Dans l'entourage présidentiel, on estime que « *trente-deux arbres ne doivent pas cacher la forêt* ». On considère que la majorité, et surtout sa fraction giscardienne a bien résisté. La progression de la gauche est acceptée comme un « *ajustement à la réalité* » qu'il ne convient pas de dramatiser. D'une part, parce que les Français, explique-t-on, ont




*(Dessin de KONK.)*

Le R.P.R. souhaitait en retour l'effacement de M. Tollu, centriste, dans le 8e arrondissement où M Couve de Murville est en tête , de Mme Giroud, secrétaire d'Etat à la culture, dans le 15e arrondissement, contre Mme de Hautecloque; de M. Colli, réformateur, dans le 14e arrondissement, contre M. de La Malène député R.P.R.; de M. Garson, centriste, dans le 17e arrondissement, contre M. Philippe Lafay. Mme Giroud a déjà fait savoir qu'elle se retirait, mais sans donner de directives personnelles à ses électeurs.

Dans le deuxième secteur (2e et 3e arr.), les 18e, 19e et 20e arrondissements, les listes Chirac sont éliminées d'office parce qu'elles n'ont pas atteint au pre*mier tour 12,5 % des inscrits ; il* en est de même pour les listes d'Ornano dans les 5e, 9e, 10e, 11e et 13e arrondissements.

Le contenu de la négociation en ce qui concerne le deuxième tour se trouvait donc simplifié. Restait à débattre de la mairie de *Paris. Le communiqué* de M. d'Ornano, lundi, ainsi que les commentaires faits dans l'entourage du pouvoir indique que le verdict des électeurs sera respecté et que M. Chirac aura donc la voie ouverte vers la mairie de la capitale. Les alliés du R.P.R se montrent beaux joueurs ou résignés.

A Paris comme ailleurs, nécessité fait loi : l'objectif de la majorité est de contenir la poussée de la gauche Si la menace peut apparaître moins pressante dans la capitale, la cessation des hostilités entre les formations qui soutiennent le pouvoir en place a une valeur exemplaire. L'union, la fin des dissensions personnelles, c'est ce qu'a souhaité M. Barre en quittant l'Elysée, lundi soir, après son entretien hebdomadaire avec le président de la République. Le premier ministre n'a pas l'intention d'intervenir dans le détail de la *préparation du second tour* des municipales, car celles-ci, dit-il, n'ont pas l'importance des législatives M. Barre aurait préféré ne pas avoir à se mêler de cette consultation dès le premier tour et il est bien décidé maintenant à préserver son autorité en se gardant de la fourvoyer dans des querelles intestines.

Les dirigeants de la majorité reconnaissent la poussée de la gauche, mais tentent de la minimiser Les étranges statistiques du ministère de l'intérieur enregistrent cette progression par rapport aux municipales de 1971, *mais n'accordent à la gauche que*

l'habitude de corriger leur vote au second tour ; d'autre part, parce que beaucoup d'entre eux réagissent différemment devant des élections législatives Le mal aurait pu être plus grand. Cette analyse optimiste relève enfin le succès du giscardisme incarné par M. d'Ornano dans les quartiers populaires de Paris. Le succès de M. Chirac dans la capitale est admis : on espère que le président du R.P.R. restera « tranquille ».

*Le meeting* de la gauche donnera l'occasion à MM. Mitterand, Marchais et Fabre de se côtoyer sur la même tribune, alors qu'ils ne s'étaient pas rencontrés au « sommet » depuis le 12 juin 1976, lors de la signature de l'accord sur la constitution de listes d'union. La gauche veut relancer la dynamique unitaire, notamment dans les villes où elles était divisée Mais son véritable problème se situe à l'extérieur de ses frontières naturelles. Il lui faut séduire la fraction du mouvement écologiste qui l'a boudée au premier tour et tenir compte *de la poussée de l'extrême gauche* dans les trente villes ou elle se présentait. Le courant trotskiste renforcé par un groupe venu du maoïsme, obtient des scores électoraux qu'il n'avait jamais connus (12 % à Orleans, par exemple) Même à Paris, où il n'est pas en flèche, il n'est pas en déclin comme nous l'avions indiqué par comparaison avec les résultats nettement supérieurs de l'extrême gauche en 1971, qui étaient ceux du P.S.U et de Lutte ouvrière. Il y a là un phénomène nouveau qui se manifeste notamment dans l'électorat communiste et qui *oblige la gauche à ne pas négliger* cet appoint pour le second tour D'anciennes incompatibilités d'humeur devront être surmontées.

ANDRÉ LAURENS.

*(Mercredi 16 mars.)*



# Les deux lectures

*(Suite de la première page)*

Au moins notre avenir, notre sort, sont-ils inscrits en filigrane dans les résultats électoraux de dimanche dernier ? Même pas. Car il y a deux façons bien différentes de lire ces résultats selon qu'on fait partir la courbe de 1973 ou qu'on veut établir la feuille de température complète de la Ve République.

Ici, la gauche est représentée par une ligne constamment ascendante : des législatives de 1973 à celles de 1978, en passant par les présidentielles de 1974, les partielles et les cantonales de 1976, les municipales de 1977, la montée paraît irrésistible et la barre des 50 % est déjà franchie. Là, au contraire, on voit une ligne brisée, en dents de scie : du sommet atteint d'emblée en 1958, la majorité redescend lentement, via les ballottages des présidentielles de 1965 jusqu'aux législa*tives de 1967, si malaisément* gagnées qu'il s'en fallut d'un siège de député, un seul, qu'elles fussent perdues. Puis la ligne se redresse vivement avec les législatives de l'ordre d'après mai 68 pour replonger non moins brusquement avec le référendum qui *voit l'année suivante* l'échec et entraîne le départ du fondateur du régime. Etale avec quelques menues ondulations sous le mandat de Georges Pompidou, voici qu'elle s'infléchit à nouveau depuis l'élection de son successeur jusqu'à cette semaine. Qui peut dire avec certitude qu'elle va continuer à s'affaisser ou, une fois encore, se redresser ?

Aussi ceux qui sont au pouvoir depuis bientôt vingt ans — car ce sont les mêmes, s'ils se chamaillent parfois — ne peuvent-ils imaginer qu'ils risquent d'en être chassés, tandis que ceux qui depuis vingt ans tentent d'emporter la place ont autant de mal à admettre qu'ils peuvent être une fois de plus *vaincus que d'hésitation* à croire qu'ils ont, cette fois, une vraie chance de vaincre. Vingt ans de pouvoir usent, vingt ans d'opposition lassent.

Faute de pouvoir trancher, faute même de pouvoir être interprétées, ces élections laissent donc la page blanche. Juguler l'inflation, réduire le chômage, assurer l'expansion et la prospérité, garantir plus d'équité avec autant de liberté, connaît-on un seul parti, un seul candidat qui n'ait inscrit à son programme ces objectifs, qui n'ait promis de tout faire pour qu'ils soient atteints, qui ne présente ses propres recettes comme les meilleures, les seules qui permettent d'espérer le succès ?

Tout choix, tout vote, est un pari. Le pari qui est devant nous et qui, lui, engagera, de toute façon, l'avenir et notre sort, ne peut être fait sur des discours et des statistiques qui *ont au moins deux lectures.* Il reposera sur la sensibilité, les nerfs, l'inspiration, l'usure ou la lassitude de chacun. On sent bien que ce sera plus sérieux que dans toutes les occasions précédentes depuis près de dix ans : une victoire de la gauche, et l'horizon change ; un échec, *et c'est une simple* échancrure dans la courbe en dents de scie des élections sous la Ve République.

PIERRE VIANSSON-PONTÉ.

*(Mercredi 16 mars.)*

# Les statistiques du ministère de l'intérieur

## *La répartition des voix*

| | NOMBRE | POURCENTAGE |
|---|---|---|
| Inscrits .................. | 33 080 318 | |
| Votants .................. | 26 084 554 | 78,8 |
| Exprimés .................. | 25 267 592 | 76,3 |
| Abstentions .................. | 6 995 764 | 21,1 |
| Extrême gauche .................. | 179 557 | 0,7 |
| Parti communiste .................. | 866 831 | 3,8 |
| Union de gauche .................. | 6 854 230 | 30,0 |
| Opposition de gauche .................. | 1 878 227 | 8,2 |
| Centre gauche .................. | 1 889 049 | 8,2 |
| Majorité .................. | 10 259 183 | 45,0 |
| Divers modérés .................. | 826 272 | 3,6 |
| Extrême droite .................. | 27 661 | 0,1 |

## La répartition des sièges

| NUANCES | SIEGES | POURCENTAGE |
|---|---|---|
| Communistes .................. | 22 166 | 6,0 |
| Extrême gauche .................. | 2 405 | 0,6 |
| Socialistes .................. | 38 879 | 10,5 |
| Radicaux de gauche .................. | 6 882 | 1,8 |
| Divers gauche .................. | 80 148 | 21,7 |
| Centre gauche favorab. à la majorité | 17 464 | 4,7 |
| R. P.R. .................. | 25 890 | 7,0 |
| *Républicains indépendants* .................. | *30 727* | *8,3* |
| Indépendants .................. | 4 596 | 1,2 |
| C. D S. .................. | 21 871 | 5,9 |
| Modérés favorables à la majorité .... | 114 034 | 30,9 |
| Divers droite .................. | 3 940 | 1,0 |

## *L'évolution des forces politiques dans la capitale*

| | Législatives 1973 | Présidentielles 1974 (2e tour) | Municipales 1977 |
|---|---|---|---|
| Union de la gauche et extrême gauche .................. | 39,7 | 43,1 | 35 |
| Listes diverses (écologistes et jobertistes) .................. | — | — | 12,4 |
| Majorité .................. | 56,7 | 56,9 | 50,2 |
| Divers droite .................. | 3,6 | — | 2,4 |

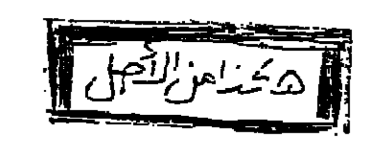
## La participation des électeurs parisiens aux diverses consultations

| | |
|---|---|
| Municipales 1971 .................. | 55,67 % |
| Législatives 1973 .................. | 78,7 % |
| Présidentielles 1974 .................. | 82,8 % |
| Municipales 1977 .................. | 67,6 % (moy. nationale 78,8 %) |

## Les résultats globaux de Paris

| | | | |
|---|---|---|---|
| Inscrits .................. | 1 276 672 | | |
| Votants .................. | 863 523 | soit 67,6 % | |
| Suffrages exprimés .................. | 851 432 | | |
| Extrême gauche .................. | 24 943 | soit 2,9 % | |
| Union de la gauche .................. | 273 386 | soit 32,1 % | |
| | | | 35 % |
| Paris-Ecologie .................. | 86 331 | soit 10,1 % | |
| Jobert .................. | 19 519 | soit 2,3 % | |
| | | | 12,4 % |
| Chirac .................. | 222 973 | soit 26,2 % | |
| D'Ornano .................. | 187 865 | soit 22 % | |
| Frédéric-Dupont (ELU) .................. | 17 495 | soit 1,9 % | |
| | | | 50,1 % |
| Divers droite .................. | 19 720 | soit | 2,3 % |





# PARIS : les listes de M. Chirac ont pris l'avantage sur celles de M. d'Ornano

Au lendemain du premier tour du scrutin, Paris connaît déjà quatre de ses futurs cent neuf conseillers municipaux. Ce sont : MM. Édouard Frédéric-Dupont, député, conseiller sortant, et Henri Magnin, tous deux R.I. ; Philippe Mithouard, conseiller sortant C.D.S., et Jean-Philippe Huoin, R.P.R., élus dans le 7e arrondissement sous la bannière de l'union anticollectiviste et avec le double parrainage de MM. Chirac et d'Ornano. La majorité présidentielle a triomphé, dans un arrondissement où elle n'est guère concurrencée, il est vrai, et où la personnalité de l'un des plus anciens parlementaires de la capitale l'a préservée des querelles. N'est-il pas symbolique que le quartier des ministères et du siège du gouvernement reste un havre de paix ?

Dans tous les autres arrondissements, la « bataille de Paris » au sein de la majorité et l'affrontement entre celle-ci et l'union de la gauche ont débouché sur des ballottages.

Les électeurs parisiens étaient invités à élire pour la première fois un conseil municipal de droit commun (ou presque) succédant au Conseil de Paris. Ils votaient pour désigner un vrai maire. Cette innovation et une extrême politisation de la campagne due à l'affrontement de MM. Chirac et d'Ornano ne pouvaient qu'inciter les électeurs à venir aux urnes. Ils y sont venus dans une proportion nettement supérieure à celle enregistrée en 1971. Il y avait eu 43,08 % d'abstentions alors, il n'y en a eu que 32,41 % cette fois. C'est dans les 2e, 3e (37,34 %) et 7e arrondissements (36,81 %) que l'abstention a été la plus forte et dans les 13e (29,7 %), 12e (30,23 %) et 11e (31,9 %) qu'on a le plus voté.

Sous l'appellation « extrême gauche » figurent ci-dessous les résultats des listes Paris aux travailleurs, présentées par la Ligue communiste révolutionnaire, Lutte ouvrière et l'Organisation communiste des travailleurs. Leur score varie entre 3,7 % des suffrages exprimés dans le 13e arrondissement et 1,4 % dans les 8e et 16e arrondissements. Sur l'ensemble de Paris, l'extrême gauche représente 2,88 % des suffrages contre plus de 6 % en 1971, c'est dire que le courant trotskiste, loin de progresser sur le plan électoral, décline.

La gauche rassemblait le P.C., le P.S., le M.R.G., le P.S.U. et deux groupes gaullistes d'opposition, la Fédération des républicains de progrès et la Coordination nationale des gaullistes de gauche.

Cette coalition rassemble 273 347 suffrages (32,09 %) contre 203 972 (28,57 %) en 1971. La gauche progresse en voix et en pourcentage dans tous les secteurs. Elle atteint ses meilleurs scores dans le 19e arrondissement (44,1 %), dans le 20e (43,14 %), dans le 13e (42,7 %) et les plus faibles dans le 16e arrondissement (13,2 %), le 8e (15,6 %) et le 7e (17 %). Sa progression par rapport à 1971 atteint jusqu'à six points de pourcentage dans le 9e arrondissement.

La gauche détenait le 11e, le 13e, le 18e le 19e et le 20e arrondissement. Dans le 11e, la liste conduite par M. Berlemont (P.C.) et comprenant notamment M. Sarre, candidat du P.S. à la mairie, recueille 42 % des suffrages exprimés tandis que les deux listes de la majorité en rassemblent 41,75 % en puissance : c'est M. Fanton, député R.P.R., qui sera en lice au second tour. Dans le 13e arrondissement, la liste de M. André Voguet (P.C.) a 42,7 % des suffrages et la majorité ne dispose que d'un potentiel de 37,69 %. La situation est encore plus favorable à la gauche dans les bastions communistes des 19e et 20e arrondissements. En revanche, dans le 18e arrondissement, la majorité a, dans son ensemble, plus de réserves (45,08 %) que la gauche (40,3 %), de telle sorte que M. Chinaud, président du groupe des R.I. à l'Assemblée nationale, député de l'arrondissement, et M. d'Ornano, ministre de l'industrie et de la recherche, peuvent espérer, après avoir devancé la liste de M. Le Tac (R.P.R.), battre au second tour MM. Baillot, député communiste, et Estier, membre du secrétariat national du P.S., tous deux conseillers sortants. La gauche l'avait emporté au second tour, en 1971, à la faveur d'une élection triangulaire : le maintien de la liste centriste avait bloqué 9 000 voix.

Le duel entre M. d'Ornano, désigné par M. Barre pour être candidat de la majorité à la mairie de Paris à l'issue d'une procédure de concertation contestée par le R.P.R. et M. Chirac, président de ce mouvement, a tourné à l'avantage de l'ex-premier ministre.

Si l'on met de côté le 7e arrondissement et le score de M. Frédéric-Dupont, les listes Union pour Paris parrainées par M. Chirac recueillent 222 395 voix (26,23 %) et celles intitulées Protection et Renouveau de Paris de M. d'Ornano 187 529 voix (22,02 %). Le premier ne triomphe pas et le second n'est pas écrasé. Cependant, le potentiel de la majorité, en sièges de conseillers, accroît l'avantage de M. Chirac. En effet, les listes d'Ornano seront en tête dans les 2e et 3e arrondissements avec M. Dominati, secrétaire général des R.I., député ; le 12e arrondissement, où la liste comprenant M. de Bénouville, député apparenté R.P.R., a devancé celle de M. Magaud, député R.P.R. ; le 16e arrondissement, où les « centristes » de MM. Lépine, Mesmin, député, et les R.I., MM. Gantier, député, et Taittinger, secrétaire d'État aux affaires étrangères, ont devancé les partisans de M. Chirac ; le 18e arrondissement, comme on l'a déjà vu, et, enfin, dans les 19e et 20e arrondissements. Ces deux derniers secteurs étant inaccessibles pour la majorité, si les amis de M. d'Ornano enlevaient tous ceux auxquels ils peuvent prétendre, ils disposeraient de 29 sièges.

Les listes Chirac sont en tête dans les 1er et 4e arrondissements (M. Krieg, député R.P.R.), le 5e (MM. Chirac et Tiberi, députés R.P.R.), le 6e (M. Bas, député R.P.R.), le 8e (M. Couve de Murville, député R.P.R.), le 9e (M. Kaspereit, député R.P.R.), le 10e (M. Marcus, député R.P.R.), le 11e (M. Fanton, député R.P.R.), le 13e, le 14e (M. de La Malène, député R.P.R.), le 15e (Mme de Hauteclocque, MM. Marette et Roux, députés R.P.R.) et le 17e (M. Philippe Lafay, fils de Bernard Lafay, député R.P.R., président du Conseil de Paris, décédé pendant la campagne électorale). En ne conservant que les arrondissements où la majorité est sortante, le R.P.R. peut espérer enlever une cinquantaine de postes de conseillers municipaux. Sans compter le ou les alliés que M. Chirac trouvera sur la liste de M. Frédéric-Dupont et sans préjuger l'attitude future de M. de Bénouville ni l'issue du second tour dans les 8e et 16e arrondissements, où, toutes les autres listes étant éliminées (car elles ont recueilli moins de 12,5 % des inscrits), celles de la majorité pourraient poursuivre au second tour « la bataille de Paris ».

Parmi ces autres listes qui, à l'exception de celles de la gauche, sont souvent vouées à la marginalité, celles des écologistes recueillent 86 316 voix et 10,13 % des suffrages. Cette proportion dépasse 13 % dans les 5e, 6e et 7e arrondissements, qui ne sont pourtant pas les plus mal lotis pour l'environnement ! Les listes de M. Jobert obtiennent 2,29 % des voix et 19 529 suffrages dans la capitale avec une pointe de 4,5 % dans le 7e arrondissement. Les amis de M. Le Pen (Front national) recueillent 2,7 % des voix — c'est un maximum — dans le 7e arrondissement, où les royalistes font aussi leur meilleur score (0,6 %).

Le dimanche 20 mars, les électeurs n'auront à arbitrer la phase finale du duel Chirac-d'Ornano que si l'engagement se poursuit là où il n'y a pas de danger à gauche. Il est possible que les bretteurs arrêtent les frais devant la « nécessité nationale » de faire front contre la poussée de la gauche. Encore faudrait-il qu'ils s'entendent sur le choix du prochain maire de Paris. Sinon, ils devront en découdre jusqu'au bout.

ANDRÉ LAURENS.

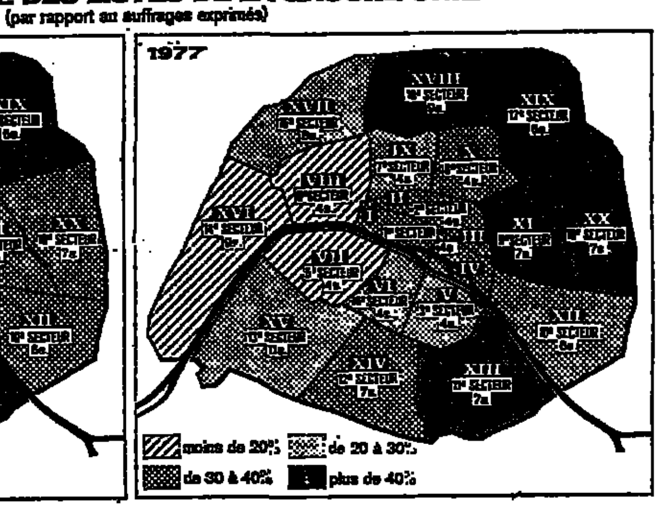
*(Mardi 15 mars.)*

**POURCENTAGE DES LISTES DE LA MAJORITÉ**

VOIX CHIRAC — VOIX D'ORNANO

moins de 20% — de 20 à 30% — de 30 à 40% — plus de 40%

**POURCENTAGE DES LISTES DE LA GAUCHE UNIE**
(par rapport au suffrages exprimés)




1977

moins de 20% — de 20 à 30% — de 30 à 40% — plus de 40%

## L'alternance

*(Suite de la première page.)*

Proclamer à satiété que le parti socialiste a commis une erreur historique en souscrivant au programme commun, c'est vouloir ignorer l'histoire la plus contemporaine qui ne lui laissait pas d'autre choix. Tout choix comporte des risques. Mais, loin d'être « suicidaire », cette option lui a été largement profitable depuis quatre ans. Discutable ou inadapté aujourd'hui, ce programme a créé un de ces mythes dont une coalition a besoin pour retrouver l'espoir et l'unité.

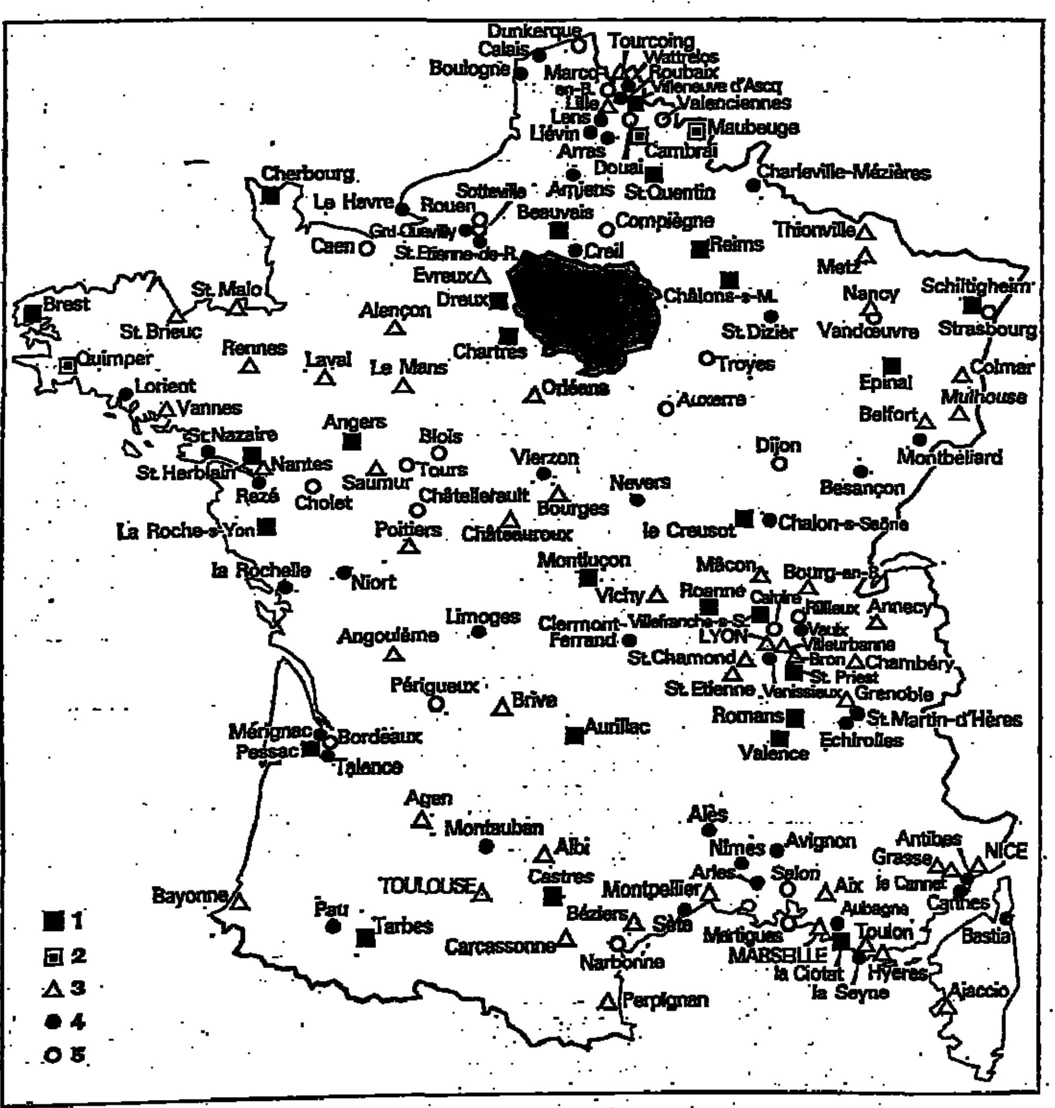
La version municipale du même argument consiste à reprocher au parti socialiste de faire entrer, à la faveur de listes d'union, des communistes dans des conseils où ils ne figuraient pas. Venant d'hommes qui ont inventé la loi électorale de 1963, l'argument est paradoxal : la situation qu'ils déplorent est précisément celle qu'ils ont voulue : en bloquant les listes, ils poussaient, condamnaient les deux camps à la bipolarisation, aux coalitions. Venant d'hommes qui se veulent démocrates, c'est en outre prendre les électeurs pour des imbéciles ; leur a-t-on assez dit qu'ils allaient livrer leur ville au collectivisme ! Se seraient-ils prononcés sans se rendre compte de ce qu'ils faisaient ?

Si la majorité veut redresser la situation d'ici aux élections législatives, la première condition est évidemment qu'elle s'unisse, mais aussi qu'elle cesse de s'abuser elle-même en disant n'importe quoi sur l'opposition, et qu'elle traite sérieusement les choses sérieuses, c'est-à-dire les élections, les partis et d'abord les citoyens.

J. F.

*(Mardi 15 mars.)*

## Dans les villes de plus de trente mille habitants




1. Villes passant de la majorité à l'opposition ; 2. Villes passant de l'opposition à la majorité ; 3. Ballottage ; 4. Stabilité dans l'opposition ; 5. Stabilité dans la majorité.

## Le « Waterloo » des sondages

*Jamais sans doute les électeurs de Paris n'avaient été aussi profondément et souvent « sondés » que pendant cette campagne. Chaque liste ou presque a fait procéder à grands frais à des sondages répétés dans chaque arrondissement de la capitale. Plusieurs instituts, pour le compte de tel ou tel journal, ont interrogé inlassablement les Parisiens. Rétrospectivement, c'est le « Waterloo » des sondages.*

*La compétition entre les listes patronnées par M. Jacques Chirac et celles que conduisait M. d'Ornano constituait évidemment le premier grand point d'interrogation. Hélas ! les sondeurs se sont trompés à peu près partout. Non seulement sur les pourcentages respectifs, mais souvent sur le sens du mouvement et l'ordre d'arrivée.*

*Ainsi, dans deux secteurs, le sondage IFOP-Quotidien de Paris donnait égalité aux deux listes : 23 % dans le 1er secteur (premier et quatrième arrondissement) ; 17 % dans le 17e secteur (dix-neuvième arrondissement). L'écart est notable dans le 1er secteur (liste Chirac : 28 % ; liste d'Ornano : 22 %) et plus réduit, mais en sens inverse, dans le 17e secteur (liste Chirac : 17,4 % ; liste d'Ornano : 19,3 %). Le même institut plaçait la liste Chirac nettement en tête dans le 18e secteur (vingtième arrondissement) avec 27 % contre 18 % à la liste d'Ornano : c'est l'inverse, la liste Chirac obtenant 17,2 %, la liste d'Ornano 21,8 %. Même erreur pour le sondage Public S.A.-Paris-Match qui, dans le 14e secteur (seizième arrondissement), créditait de 32 % la liste Chirac, qui obtient 33,6 % des suffrages, et de 37 % la liste d'Ornano, qui atteint en fait 36,3 %. Et aussi dans le 16e secteur (dix-huitième arrondissement), où la liste Chirac, créditée de 21 %, ne recueille que 17,5 % des suffrages, tandis que la liste d'Ornano, à laquelle le sondage attribuait 18 %, en obtient 27,6 %.*

*Pour la gauche et les écologistes, les résultats du scrutin sont un peu plus proches des indications données par les sondages, mais ceux-ci ne sont néanmoins guère satisfaisants. Ainsi l'IFOP accordait-elle aux listes écologistes 14 % dans le 17e secteur (dix-neuvième arrondissement) ; or dans ce secteur ils n'obtiennent que 9,1 % ! Mais dans trois autres secteurs, les 3e, 4e et 5e secteurs (cinquième, sixième et septième arrondissement), elles obtiennent 13,9 %, 13,8 % et 13,2 %, alors que l'IFOP leur en octroyait 9 %, 10 % et 11 % ! Du côté de Public S.A.-Paris-Match, les écologistes avaient la grosse cote dans les prévisions : 19 % pour le 1er secteur (premier et quatrième arrondissement), 17 % dans le 2e secteur (deuxième et troisième arrondissement), 16 % dans les 7e et 8e secteurs (neuvième et dixième arrondissement). Or dans ces quatre secteurs les listes écologistes ont réuni respectivement 11,1 %, 9,7 %, 6,4 % et 7,85 %.*

*Tous ces sondages coûtent cher. Voilà beaucoup d'argent gaspillé et beaucoup d'électeurs trompés par ce battage, où les arrière-pensées commerciales et parfois partisanes tiennent une place notable. Encore une fois, il faut réglementer et contrôler les sondages. Ou y renoncer.*

P. V.-P.

*(Mardi 15 mars.)*

# BOURSE DE PARIS

SEMAINE DU 7 AU 11 MARS 1977

## APATHIE PRÉ-ÉLECTORALE

LE déluge d'affiches, de tracts et autres feuilles pré-électorales qui s'est abattu sur la ville de Paris et ses habitants a miraculeusement épargné le palais Brongniart et ses occupants. Hormis une poignée de militants écologistes qui se sont vite découragés, mardi, personne n'est venu rappeler à la Bourse de Paris l'imminence de la consultation électorale. Elle n'était cependant pas oubliée. De toute évidence, c'est même à cause de la campagne fiévreuse déclenchée à cet effet que le marché est apparu, cette semaine encore, aussi apathique.

D'un vendredi à l'autre, les différents indices ont fléchi de 0,5 % environ.

Le marché a somnolé jusqu'à mardi, les cours n'enregistrant que de faibles écarts dans une indifférence quasi générale. Brusquement, le lendemain, l'activité devenait un peu plus fébrile et les valeurs françaises se repliaient. La dernière note de conjoncture publiée par le C.N.P.F. et faisant état d'une stagnation de l'activité était-elle à l'origine de ce mouvement ? Bien peu, sous les colonnes, en furent convaincus. De fait, les cours se montrèrent déjà *plus résistants lors de la séance suivante et à la veille* du week-end, regagnèrent une partie du terrain cédé plus tôt. Achats spéculatifs d'origine étrangère, essentiellement allemands et britanniques, « jouant » les résultats de la consultation ? Ou ultime redressement avant le scrutin, organisé et soutenu par quelques investisseurs institutionnels soucieux de ne pas laisser trop glisser les cours ? Les deux hypothèses sont vraisemblables. En tout cas, les professionnels sont restés sceptiques.

*Pour eux comme pour beaucoup dans la communauté* financière, quelle que soit l'issue de la consultation électorale, l'hypothèque qui pèse sur les cours des valeurs françaises et sur les investissements des entreprises ne sera pas, pour autant, levée. « Douze mois seulement nous séparent des législatives et tout porte à croire que la campagne est déjà commencée », se lamentent-ils. Cette campagne qui empoisonne le climat boursier, les professionnels la souhaiteraient bien plus courte. A condition que les résultats ne soient pas trop défavorables à la majorité en place, beaucoup, autour de la corbeille, plaident ouvertement pour des élections anticipées. « Le chiffre d'affaires de la Bourse de Paris a déjà diminué de 30 % au cours des deux premiers mois de l'année. Où cela va-t-il s'arrêter si la politique continue d'imposer sa loi au marché ? », se demandent-ils. Et certains d'ajouter : « Les résultats des entreprises sont généralement plus satisfaisants et le commerce extérieur est en voie d'amélioration. Qu'attend-on pour en prendre acte à la Bourse ? » Il reste peut-être aussi quelques motifs d'inquiétude...

Le chômage ne désarme pas et, selon la dernière étude de la banque Jordaan, « les problèmes concernant l'emploi pourraient bien se poser encore assez longtemps... ». Si la Bourse peut « digérer » sans trop de difficultés ce genre d'obstacle, personne ne peut jurer que le corps social s'y habituera vraiment...

Aux valeurs étrangères, peu traitées, les américaines ont été irrégulières tandis que les *allemandes se repliaient.* Faiblesse des pétroles internationaux et recul général des mines d'or.

Sur le marché de l'or, où les transactions sont redevenues anémiques, le lingot a fléchi de 100 F à 23 495 F tandis que le napoléon est resté assez stable à 237,90 F contre 237,40 F.

PATRICE CLAUDE.

## Bonne tenue du dollar et de la livre
## Léger glissement du franc

Peu de changements sont intervenus cette semaine sur les marchés des changes, où le DOLLAR et la LIVRE se sont raffermis, aux *dépens* du DEUTSCHEMARK et du FRANC SUISSE, tandis que le FRANC glissait légèrement en fin de semaine à la veille des élections.

Dès le début de la semaine, les monnaies anglo-saxonnes s'appréciaient par rapport aux monnaies fortes, le DOLLAR frôlant le cours de 2,40 D.M. à Francfort et celui de 2,57 F.S. à Zurich. Mais l'annonce d'une forte hausse des prix de gros américains en février ne déprimait pas le DOLLAR, qui termine en hausse d'une semaine à l'autre.

Le DOLLAR CANADIEN, en revanche, reste soumis à de fortes pressions à la baisse : son fléchissement est attribué aux remous de la politique intérieure au Canada et à des pronostics défavorables quant à sa tenue dans un avenir proche.

La LIVRE STERLING se porte toujours bien, la Banque d'Angleterre ayant même freiné sa hausse les 8 et 9 mars en achetant du DOLLAR, et cela malgré le tour aigu qu'a pris le conflit social chez British Leyland. La baisse du taux d'escompte de la Banque d'Angleterre ne l'a que passagèrement affectée.

Quant au FRANC SUISSE, il est *toujours victime d'arbitrages en* faveur d'autres monnaies, notamment, le DEUTSCHEMARK, les détenteurs de capitaux flottants estimant plus rémunératrices les conditions offertes ailleurs qu'en Suisse. La Banque nationale suisse se défend toujours d'avoir provoqué sa baisse : elle ne doit pas, toutefois, être mécontente de voir la monnaie helvétique quitter les hauts sommets où elle planait ces derniers mois.

Jeudi, et surtout vendredi, le FRANC a glissé quelque peu, et la Banque de France a dû intervenir — modérément — pour empêcher le DOLLAR d'atteindre les 5 F fatidiques. Mais, en définitive, l'attaque a été peu importante. Ce ne serait plus le cas, prévoient les cambistes, si les élections municipales étaient très mauvaises pour la majorité.

Le marché de l'or s'est montré quelque peu agité, le cours de l'once de métal commençant par monter vivement, dépassant 148 dollars pour la première fois depuis septembre 1975. Puis il retombait aux alentours de 145 dollars sous l'effet de ventes bénéficiaires pour terminer légèrement au-dessus de ce niveau. *Outre la crainte de l'inflation,* l'intérêt renouvelé qui s'attache au métal jaune, après une éclipse de dix-huit mois, est à mettre en parallèle avec celui qui a provoqué récemment l'envolée spectaculaire de certaines matières premières sur les marchés internationaux (café, cacao, étain, plomb). La spéculation, *dédaignant les marchés financiers,* joue les « valeurs réelles ».

FRANÇOIS RENARD.

### Cours moyens de clôture comparés d'une semaine à l'autre

*(la ligne inférieure donne ceux de la semaine précédente)*

| PLACE | LIVRE | $ U.S. | Franc français | Franc suisse | Mark | Franc belge | Florin | Lire italienne |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| Londres .. | — | 1,7162 | 8,5707 | 4,2848 | 4,1085 | 63,1733 | 4,2836 | 1.515,66 |
| | | 1,7137 | 8,5385 | 4,3639 | 4,0914 | 62,7728 | 4,2671 | 1.516,62 |
| New-York . | 1,7162 | — | 20,0240 | 39,1389 | 41,7710 | 2,7166 | 40,0641 | 0,1130 |
| | 1,7137 | | 20,0702 | 39,2695 | 41,8848 | 2,7300 | 40,1606 | 0,1129 |
| Paris .... | 8,5707 | 4,9940 | — | 195,49 | 208,60 | 13,5669 | 200,08 | 5,6435 |
| | 8,5385 | 4,9825 | | 195,66 | 208,63 | 13,6022 | 200,10 | 5,6299 |
| Zurich.... | 4,3845 | 2,5550 | 51,1613 | — | 106,7251 | 6,9410 | 102,3637 | 2,8873 |
| | 4,3639 | 2,5465 | 51,1088 | | 106,6596 | 6,9519 | 102,2690 | 2,8774 |
| Francfort . | 4,1085 | 2,3940 | 47,9375 | 93,6986 | — | 6,5036 | 95,9134 | 2,7053 |
| | 4,0914 | 2,3875 | 47,9177 | 93,7561 | | 6,5175 | 95,8835 | 2,6977 |
| Bruxelles . | 63,1733 | 36,8100 | 7,3708 | 14,4070 | 15,3759 | — | 14,7475 | 4,1597 |
| | 62,7728 | 36,6300 | 7,3517 | 14,3844 | 15,3424 | | 14,7108 | [illegible] |
| Amsterdam | 4,2836 | 2,4960 | 49,9799 | 97,6905 | 104,2606 | 6,7807 | — | 2,8206 |
| | 4,2671 | 2,4900 | 49,9749 | 97,7812 | 104,2931 | 6,7977 | | 2,8135 |
| Milan .... | 1518,66 | 884,00 | 177,19 | 346,34 | 369,63 | 24,0396 | 354,52 | — |
| | 1516,62 | 885,00 | 177,62 | 347,53 | 370,68 | 24,1603 | 355,42 | |

Nous reproduisons dans ce tableau les cours pratiqués sur les marchés officiels des changes. En conséquence, à Paris, les prix indiqués représentent la contre-valeur en francs de 1 dollar, de 1 livre, de 100 deutschemarks, de 100 florins, de 100 francs belges et de 1 000 lires.

# SPORTS

## ATHLÉTISME

## Les championnats d'Europe en salle perturbés par une manifestation basque

De notre envoyé spécial

Saint-Sébastien. — Décidément, il devient toujours plus difficile de maintenir les grandes compétitions sportives à l'abri des remous de notre temps. Depuis le début de la semaine, Saint-Sébastien était en effervescence après la mort de deux militants de l'ETA, le 8 mars.

Aux abords de la vieille ville, loin d'un stade couvert aussi neutre que celui de Vienne ou de Rotterdam, les débris de toutes sortes qui jonchaient les rues témoignaient des harcèlements auxquels les forces de l'ordre étaient soumises.

Dimanche 13 mars, *peu* après 11 heures, alors que les concurrents de la troisième série du 60 mètres haies s'apprêtaient à prendre le départ, sans crier gare, un important cortège, drapeau basque déployé en tête, avança sur la piste qui fut *bientôt noire de monde.* Imperturbablement, le Tchèque Jiri Cerovsky répéta encore le passage de quelques haies. Puis il fallut se rendre à l'évidence : impossible de continuer avec des hôtes aussi encombrants ! D'autant que, des tribunes, dévalaient de jeunes spectateurs grossissant les rangs des quelque quatre mille manifestants.

Le temps d'entonner un chant d'une beauté poignante, de claquer des mains en cadence et de scander des mots d'ordre, et un silence impressionnant se fit. Une voix monta alors, portée par la puissance *d'un micro prévu pour un autre* usage : « *Il s'agit pour nous de protester contre l'assassinat de deux membres de l'ETA, de demander l'extension de l'amnistie à tous les prisonniers ; d'exiger la dissolution* des forces répressives ; de revendiquer *la liberté nationale du Pays basque* » Déjà, le flot humain repartait en bon *ordre lorsqu'un reflux se produisit* : à l'extérieur, casquées et lourdement armées, les forces de police s'étaient considérablement renforcées.

### Deux records mondiaux

Il fallut deux votes à main levée et d'interminables échanges d'arguments pour que les fauteurs de troubles, un moment assis et déterminés à occuper les lieux indéfiniment, acceptent de s'en aller, précédés de neuf hauts dirigeants de l'athlétisme international leur servant de protection. Une fois sortis de la souricière dans laquelle ils *s'étaient engagés imprudemment, ils* ne ménagèrent ni leurs applaudissements ni leurs remerciements à ceux qui, formant la haie, les avaient tirés d'un mauvais pas. L'incident avait duré près d'une heure. Les compétitions pouvaient reprendre.

*Elles furent marquées* par deux nouvelles meilleures performances mondiales, établies par Marita Koch, une Allemande de l'Est de vingt ans, qui courut le 400 mètres en 51 sec. 54/100, et par Thomas Munkelt, autre athlète de la R.D.A., qui semble promis à la succession de Guy Drut en Europe tant sa supériorité *fut grande dans* le 60 *mètres* haies, qu'il gagna en 7 sec 62/100. Cependant, comme les victoires importent plus dans ces championnats en salle que les chiffres, il convient de souligner les septième et sixième titres acquis respectivement par les Soviétiques Valéry Borzov et Viktor Saneiev. Du premier qui, *blessé au talon droit,* n'en était qu'à sa seconde compétition de l'hiver, on finit par se lasser de chanter les louanges. Mieux vaut laisser ce soin à ses adversaires du sprint, dont le meilleur, le Suédois Christer Carpenborg, déclara : « *Je ne le considère pas comme un athlète mais comme un artiste.* » Quant au *second, ordinairement peu expansif,* il ne tarissait pas d'éloges au sujet de son héritier présomptif, Jaak Uudmae.

Deuxième du concours du triple saut, cet Estonien de vingt-deux ans, étudiant en économie, dont les traits pointus évoquent la jeunesse de Sacha Pitoeff, *possède* assurément de belles qualités. Très mince et très grand (1,90 mètre et 71 *kilos*), ce qui ne l'empêche pas d'être rapide (10 sec 8/10 aux 100 mètres), il manque encore singulièrement de puissance. Ne soulève-t-il pas seulement 120 kilos en demi-flexion des jambes, alors que Bernard Lamitié, qui obtint à Saint-Sébastien une troisième médaille de bronze, effectue le même *exercice* avec une barre de 220 kilos sur les épaules ? Se mit également en évidence, parmi les espoirs, le Britannique Sebastian Coe, vainqueur du 800 mètres en 1 min. 46 sec. 5/10, un temps voisin de la meilleure performance mondiale (1 min. 46 sec. 4/10), au terme d'une course qu'il mena du début jusqu'à la fin.

### Les Français bien effacés

Les sélectionnés français, qui avaient fait merveille face à ce garçon de vingt ans et à ses équipiers quinze jours auparavant, ont cette *fois-ci donné dans le mode mineur* (1). Une seconde médaille pour Francis Demarthon dans le 400 mètres, sept places de finalistes (dans les six premiers) et aucun titre, voilà qui *tempère* un enthousiasme sans doute prématuré.

Quelque peu effacés, les athlètes *français passèrent* d'autant plus inaperçus qu'aucun d'entre eux ne participait au concours du lancement du poids, remporté par un malabar islandais inconnu, qui obtint un succès prodigieux auprès du public. Car, au Pays basque, on a le culte de la force pure. Que furent ces huitièmes championnats d'Europe en salle, tant à l'extérieur qu'à l'intérieur du stade, sinon une épreuve de force ?

RAYMOND POINTU.

(1) Au classement établi par rapport au nombre *de* médailles obtenues, la R.D.A., la Pologne, l'Union *soviétique* et la *Grande-Bretagne* prennent, dans cet ordre, les quatre premières places, tandis que la France se classe onzième.

## LES RÉSULTATS

### *Athlétisme*

CHAMPIONNATS D'EUROPE À SAINT-SÉBASTIEN

HOMMES

60 mètres. — 1. Borzov (U.R.S.S.), 6 sec. 59 ; 2. *Carpenborg (Suède),* 6 sec. 60 ; 3. Woronin (Pol.), 6 sec. 67.

400 mètres. — 1. Brijenbach (Belg.), 46 sec. 53 ; 2. Demarthon (Fr.), 47 sec. 11 ; 3. Gesicki (Pol.), 47 sec. 21 ; 4. Liatser (Fr.), 47 sec. 57.

800 mètres. — 1. Coe (G.-B.), 1 min 46 sec. 54 ; 2. Gohlke (R.D.A.), 1 min. 47 sec. 2 ; 3. Gysin (Suisse), 1 min 47 sec. 6.

1 500 mètres. — 1. Straub (R.D.A.), 3 min 46 sec. 5 ; 2. Wellman (R.F.A.), 3 min 46 sec. 6 ; 3. Zemen (Hong.), 3 min. 46 sec. 6 ; ...7. Gonzalez (Fr.), 3 min 49 sec. 2.

3 000 mètres. — 1. Feschen (R.F.A.), 7 min. 57 sec. 7 ; 2. Paivarinta (Finl.), 7 min. 59 sec. 2 ; 3. Ryffel (Suisse), 8 min 0 sec. 3.

60 mètres haies. — 1. Munkelt (R.D.A.), 7 sec. 62 (nouvelle meilleure performance mondiale) ; 2. *Mjasnikov (U.R.S.S.), 7 sec. 78 ;* 3. Byggare (Finl.), 7 sec. 79 ; 4. Raybois (Fr.), 7 sec. 87.

Saut en longueur. — 1. Baumgartner (R.F.A.), 7 m 96 ; 2. Franke (R.D.A.), 7 m 89 ; 3. Szalma (Hong.), 7 m 78 ; ...8. Zante (Fr.), 7 m 60.

Triple saut. — 1. Saneiev (U.R.S.S.), 16 m 65 ; 2. Uudmae (U.R.S.S.), 16 m 46 ; 3. Lamitié (Fr.), 16 m 45.

Poids. — 1. Halldorsson (Isl.), *20 m 59 ; 2. Capes (R.D.A.), 20 m 46 ;* 3. Komar (Pol.), 20 m 17.

Saut en hauteur. — 1. Wszola (Pol.), 2 m 25 ; 2. Beilschmidt (R.D.A.), 2 m 22 ; 3. Wielard (P.-B.), 2 m 22 ; ...13. Bonnet (Fr.), 2 m 16 ; ...15 Duval (Fr.), 2 m 13.

Perche. — 1. Kozakiewicz (Pol.), 5 m 50 ; 2. Kalliomaki (Finl.), 5 m 30 ; 3. Klimczyk (Pol.), 5 m 20 ; ...7. Desbois (Fr.), 5 m.

DAMES

60 mètres. — 1. M Oelsner (R.D.A.), 7 sec 17 ; 2. L. Storozhova (U.R.S.S.), 7 sec. 24 ; 3. Bottiglieri (It.), 7 sec. 34 ; 4. C. Rega (Fr.), 7 sec. 35 ; 5. A Alizé (Fr.), 7 sec 39.

400 mètres. — 1. M. Koch (R.D.A.), 51 sec 14 (nouvelle meilleure performance mondiale en salle) ; 2. V. Elder (G.-B.), 52 sec. 75 ; 3. J. Pavlicic (Youg.), 53 sec 49.

800 mètres. — 1. K. Colebrook (G.-B.), 2 min. 1 sec 1 (meilleure performance mondiale en salle égalée) ; 2. T Petrova (Bulg.), 2 min. 1 sec. 2 ; 3. E. Katoli (Pol.), 2 min. 1 sec. 2.

1 500 mètres. — M. Steward (G.-B.), 4 min. 9 sec 37 ; 2. V. Yatzinska (Bulg.), 4 min. 10 sec. ; 3. R. Tchavderova (Bulg.), 4 min. 11 sec. 3.

60 mètres haies. — 1. L. Nikitenko (U.R.S.S.), 8 sec. 29 ; 2. Z. Filip (Pol.), 8 sec. 34 ; 3. R. Bottiglieri (It.), 8 sec. 39.

Saut en longueur. — 1. J. Nugrynova (Tch.), 6 m 63 ; 2. I Szabo (Hong.), 6 m 55 ; 3. H. Wycisk (R.D.A.), 6 m 40 ; ...8. J Curtet (Fr.), 6 m 19.

Saut en hauteur. — 1. S Simeoni (It.), 1 m 92 ; 2. B Holzatzel (R.F.A.), 1 m 89 ; 3. E Samuel (Hong.), 1 m 86.

Poids. — 1. H. Fibingerova (Tch.), 21 m 46 ; 2. I. Slupianek (R.D.A.), 21 m 12 ; 3. E. Wilms (R.F.A.), 20 m 87.

### *Basket-ball*

CHAMPIONNAT DE FRANCE DE PREMIÈRE DIVISION (vingt-sixième journée)

| | |
|---|---|
| *Berck b. Monaco | 101-97 |
| *Le Mans b. Villeurbanne | 98-86 |
| *Antibes b. Bagnolet | 103-98 |
| Caen b. *Tarare | 100-86 |
| Clermont b. *Valenciennes | 121-117 |
| Challans b. *Orthez | 90-80 |
| Stade français b. *Lyon | 80-73 |
| *Tours b. Nice | 75-74 |

Classement. — 1. Caen, 68 pts ; 2. Villeurbanne, 66 ; 3. Le Mans, 61 ; 4. Berck, 59 ; 5. Nice, 58 ; 6. Tours, Antibes et Bagnolet, 56 ; 9. Orthez, 54 ; 10. Monaco et Clermont, 50 ; 12. Challans, 46 ; 13. Lyon, 44 ; 14. Stade français, 42 ; 15. Tarare, 34 ; 16. Valenciennes, 32.

### *Cyclisme*

PARIS - NICE

Saint-Trivier-sur-Moignas - Saint-Étienne (deuxième étape). — 1. Maertens (B.), les 186,5 km en 3 h. 42 min. 8 sec. (moyenne 42,272 km.) ; 2. Priem (P.-B.) ; 3. Wesemael (B.) ; 4. Teirlink (B.) ; 5. Guttierez (F.), tous même temps.

Saint-Étienne - Romans (troisième étape). — 1. Knetemann (P.-B.), les 185 km en 4 h. 49 min. 28 sec. ; 2. Perurena (Esp.) ; 3. Peeters (B.) ; 4. Van den Broucke (B.) ; 5. Huysmans (B.), tous même temps.

Classement général. — 1. Maertens (B.), 14 h. 5 min. 55 sec. ; 2. Thurau (R.F.A.), à 9 sec. ; 3. Knetemann (P.-B.), à 18 sec. ; 4. Raas (P.-B.), à 21 sec. ; 5. Van den Broucke (B.), à 29 sec. ; 6. Merckx (B.), à 31 sec. ; 7. Thévenet (F.) et Sam (Suisse), à 32 sec. ; 9. Hinault (F.) et Laurent (F.), à 33 sec., etc.

### *Escrime*

Le Français Didier Flament, un professeur d'éducation physique de vingt-quatre ans, a gagné le challenge Adrien-Rommel au fleuret, disputé les 12 et 13 mars au stade Pierre-de-Coubertin de Paris. Dans une finale qui fut marquée par plusieurs incidents (blessure au dos du Hongrois Kovacs et entorse à la cheville de l'Italien Montano), il a devancé, au terme d'un barrage, l'Italien Carlo Montano d'une touche et le Polonais Martewicz de sept touches. Le Français Bruno Boscherie a terminé quatrième de la finale.

### *Football*

COUPE DE FRANCE (Seizièmes de finale.)

*Six équipes, dont cinq de première division, se sont imposées sur le terrain de leur adversaire lors des matches « aller » et peuvent envisager une qualification facile. Il s'agit de Nantes, de Paris-Saint-Germain, de Nice, de Sochaux, de Nîmes et de Rouen. Quatre équipes ont obtenu le match nul à l'extérieur et peuvent prévoir un résultat plus favorable à domicile en fin de semaine.*

*C'est le cas de Saint-Étienne, de Bordeaux, de Reims et de Monaco. Enfin, six équipes seulement se sont imposées sur leur terrain et entreprendront donc un déplacement avec un avantage plus ou moins important. Trois équipes de première division sont ainsi très menacées par leurs rivales de deuxième division : Angers, battu à Brest (2-0), Rennes, dominé à Lorient (2-0) et Lille, écrasé à Strasbourg (4-0).*

DIVISION I

| | |
|---|---|
| Nantes b. *Troyes | 2-0 |
| *Lens b Metz | 2-0 |

DIVISION I CONTRE DIVISION II

| | |
|---|---|
| *Strasbourg b. Lille | 4-0 |
| *Ajaccio et Reims | 1-1 |
| *Avignon et Bordeaux | 0-0 |
| *Auxerre et Saint-Étienne | 0-0 |
| *Brest b Angers | 2-0 |
| *Lorient b Rennes | 2-0 |
| Paris-Saint-Germain b. *Caen | 3-0 |

DIVISION I CONTRE AMATEURS

| | |
|---|---|
| Nîmes b. *La Paillade-Montpel. | 3-0 |
| Nice b. *Villemomble | 1-0 |
| Sochaux b *La Rochelle | 5-1 |

DIVISION II

| | |
|---|---|
| *Gueugnon b. Châteauroux | 2-1 |
| *Cannes et Monaco | 1-1 |

DIVISION II CONTRE AMATEURS

| | |
|---|---|
| Rouen b. *Malakoff | 2-0 |

AMATEURS

| | |
|---|---|
| *Vauban b. Haguenau | 1-0 |

### *Ski*

COUPE DU MONDE À HEAVENLY-VALLEY (ÉTATS-UNIS)

DESCENTE MESSIEURS

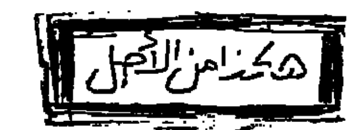
1. Josef Walcher (Aut.), 1 min. 36 sec. 44 ; 2. Werner Grissman (Aut.), 1 min 37 sec. 14 ; 3 Bernhard Russi (Suisse), 1 min. 37 sec 20 ; 4 Peter Fischer (R.F.A.), 1 min. 37 sec. 49 ; 5. Franz Krammer (Aut.), 1 min. 38 sec. 4.

DESCENTE DAMES

1 Brigitte Abersatter (Aut.), 1 min. 41 sec. ; 2 Evi Mittermaier (R.F.A.), 1 min. 41 sec 55 ; 3 Doris de Agostini (Suisse), 1 min. 41 sec. 69 ; 4. Marie-Thérèse Nadig (Suisse), 1 min 41 sec. 72 ; 5. Anne-Marie Proell-Moser (Aut.), 1 min. 42 sec. 41 ... 10 Danielle Debernard (Fr.), 1 min. 44 sec. 69.

### *Tennis*

L'équipe de France a pris finalement la cinquième place du championnat d'Europe des nations. Pour *son dernier match, elle s'est imposée* devant la Yougoslavie par 3 à 0. Caujolle b. Savic 7-5, 6-2 ; Dominguez b. Pilic 6-4, 3-6, 6-1 ; Dominguez-Haillet b. Pilic-Savic 6-3, 6-2.





*«L'une chante l'autre pas»*

# LES ANTI-STARS D'AGNÈS VARDA

*AGNES VARDA, ne l'avait-on pas un peu perdue ? Tourné à Hollywood, en 1969,* Lions love *n'avait pas été un succès à Paris. En 1970, Agnès Varda réalisait, pour la télévision,* Nausicaa, *« fiction-documentaire sur les Grecs en France » qui — raisons politiques sans doute — ne fut jamais diffusé.*

*Et puis, jusqu'à* Daguerréotypes *(1975), où elle filme les habitants de son quartier, le silence... Agnès Varda écrivait deux moutures d'un scénario,* Mon corps est à moi, *qu'elle ne put réaliser, s'accordait une pause pour la naissance de son fils Mathieu, voyageait avec des groupes de femmes, prenait la température du mouvement féministe, montait, enfin, l'année dernière, avec sa propre maison de production, Ciné-Tamaris, son nouveau film,* L'une chante l'autre pas, *consacrait ses efforts à s'assurer un système de production qui ne la plaçait pas dans le ghetto des « auteurs de films marginaux ».*

L'une chante, l'autre pas, *film de femme avec des femmes et sur la vie de deux femmes « libérées », est à la fois comédie et mélodrame, fiction romanesque et témoignage du vécu d'une époque (des années 60 à nos jours) où la condition féminine a considérablement changé. On y rit, on y pleure, on y chante. Des hommes sont là aussi. L'univers féminin ne peut se couper de l'univers masculin. Chez Varda, ces deux univers se reflètent et s'expliquent l'un par l'autre. Seulement, les femmes de Varda apprennent à exister d'une manière autonome et, du coup, on voit des personnages d'hommes comme ils ne sont jamais montrés dans le cinéma français.*

*Le regard d'Agnès Varda n'est ni méchant ni vindicatif. C'est un regard critique qui cherche à comprendre comment s'organisent les rapports entre les sexes maintenant, et qui dénude, sans agressivité, les insuffisances ou les affirmations de supériorité masculine, un regard qui ramène les « combattants » à égalité. Suzanne est, d'abord, une victime désignée dans sa liaison avec Jérôme, un homme marié. Démissionnaire de la vie, il se suicide en la laissant avec deux enfants illégitimes. Suzanne sombre dans son chagrin, puis se ressaisit, devient une femme qui décide de se prendre en charge. Il y a une scène merveilleuse où, sans vouloir céder à l'hostilité de ses parents, elle apprend obstinément à taper à la machine dans une étable. Pauline, l'étudiante en révolte contre son père, se transforme en chanteuse itinérante, sous le nom de Pomme. Elle a choisi d'aimer un homme, un Iranien, dont elle a un enfant. Mais Darius, en Iran, a voulu la river à ses casseroles, à son foyer. Elle accouche en France et laisse le père repartir chez lui avec l'enfant. Autre scène merveilleuse, celle où Pomme, qui a le génie de toujours redresser par l'humour les situations les plus difficiles, demande à Darius de lui faire un autre enfant. Pour qu'ils en aient chacun un.*

*Agnès Varda a filmé très simplement, avec une sorte de lyrisme du quotidien, des comportements naturels. Ses actrices, Thérèse Liotard et Valérie Mairesse, dissemblables et complémentaires, rapprochées par l'évolution même de la collectivité féminine, sont très exactement des anti-stars. Elles bougent, elles parlent, elles agissent en comédiennes bien sûr, mais sans façons. Elles reçoivent à la bonne franquette, elles font partager leurs expériences et leur intimité aux spectateurs, comme s'ils étaient des amis auxquels on peut tout raconter. Le film de Varda est chaleureux comme ses interprètes. On en sort avec du plaisir, du bonheur, réconforté par ce féminisme si vrai et si sensible, qui exprime si bien le monde réel d'aujourd'hui. — J. S.*

# «CE N'EST PAS FORCÉMENT LE BONHEUR»

*« De 1966 à 1976, vos deux personnages féminins vivent leurs vies personnelles dans un climat social bien défini. Pourquoi avez-vous choisi cette période ?*

— Parce que, pendant ces quinze ans, les mœurs et la condition féminine ont bien plus changé que pendant les cinquante ou soixante années précédentes. Oui, tout a beaucoup changé : les rapports des hommes et des femmes, des parents et des enfants, la place des femmes dans la société, la façon de vivre la sexualité. Historiquement, mon film suit des choses précises : l'évolution du travail d'information du planning familial, la libéralisation de l'avortement. Il y a eu un tournant pour les femmes lorsqu'on en est venu aux débats collectifs, lorsqu'on a mis au grand jour le problème de la contraception. Parler devant les autres, c'est très important. Les femmes se sont trouvées déculpabilisées. Un moment historique aussi, c'est le procès de Bobigny, en 1972. J'aime que mes personnages, Pomme et Suzanne, se soient retrouvées, après dix ans de séparation, dans une manifestation devant le tribunal où l'on jugeait une jeune fille pour avortement et où apparaît l'avocate Gisèle Halimi. J'estimais fondamental que cela soit montré dans un scénario, dans un film. Mai 68 avait fait naître le MLAC et des mouvements féminins, Bobigny a été plus important encore pour les femmes que mai 68.

*— Vous regardez, vous décrivez des comportements féminins comme les hommes ne savent pas le faire au cinéma. Vous avez aussi à l'égard des hommes un regard critique et différent du regard masculin. Est-ce une attitude féministe ?*

— Je ne refuse pas l'étiquette « féministe » mais il me paraît plus important de dire que, si le féminisme est rare dans le cinéma français, la chaleur humaine l'est encore plus. J'ai voulu que ce film soit chaleureux à l'égard de tout le monde, que les hommes, pas plus que les femmes, n'y soient présentés comme les clowns que la société a fait d'eux. Quand on a le privilège d'approcher des hommes un peu naturels, on s'aperçoit qu'ils sont plus sensibles que ne le veulent les clichés en circulation. C'est pourquoi Jérôme, le père des enfants de Suzanne, qui se suicide, est montré comme un être fragile mais pas antipathique. C'est pourquoi, dans l'histoire de Darius l'Iranien et de Pomme, l'enfant n'appartient pas plus à la mère qu'au père. Je remets en question les clichés. Je sais déjà que des hommes sont touchés par ce film. Eh bien, c'est peut-être parce qu'on leur a donné une autre vision des femmes et d'eux-mêmes. J'en ai assez des « constats courageux » du cinéma français sur la pourriture de la police et de la société, la tristesse de la bourgeoisie, la cinquantaine difficile des hommes, la difficulté de communiquer et la débilité de la jeunesse. J'ai envie de voir — et de réaliser — des films qui font chaud aux gens, qui les rendent cohérents, contents et conscients. C'est cela, si vous voulez, mon féminisme. Bergman, le cinéaste qui a le mieux parlé des femmes, n'a fait que mettre à nu leur angoisse. Je trouve les films de Bergman superbes, mais il y a autre chose à dire. Je n'ai pas du tout envie de décrire l'angoisse des femmes, pas plus que de tomber dans le panneau de l'idée de « bonheur ». Il y a une angoisse métaphysique, sociale, politique, qui plane sur le monde. C'est une réalité. Face à cette angoisse, il me semble que les femmes ont une réponse quotidienne, plus viable. Elles font face « avec », elles ont une force vitale qui sauve tout.

*— On trouve toujours dans vos films, depuis* la Pointe courte, *l'expression d'une dualité. Deux mondes, deux actions, deux types de personnages, parallèles puis qui se rejoignent. Ici deux femmes...*

— C'est que je ne veux pas tomber dans les classements, les catégories. Ce qui m'intéresse, c'est la dialectique ou la contradiction selon qu'on est au plan psychologique ou social. Ici, il s'agit d'une contradiction complémentaire. Suzanne est une femme inscrite dans les clichés du roman-photo contemporain : sa liaison avec Jérôme, déjà marié, sa situation de « fille mère », plus tard son attirance envers le bon docteur, providence des familles. Or, Suzanne effectue une remontée silencieuse. Elle veut apprendre, travailler, elle met dix ans à s'en sortir. Comme elle a ressenti très fort le problème des enfants, elle se retrouve dans l'action du planning familial. Sa force vitale, c'est l'amour de ses enfants. Celle de Pomme, c'est l'humour. De sa révolte adolescente à ses problèmes avec Darius, cet Iranien qu'elle aime et dans le pays duquel elle ne peut s'accommoder d'être une femme au foyer, Pomme manifeste toujours beaucoup d'humour. Je l'ai faite chanteuse parce que j'aime les chansons. La chanson, pour moi, c'est le moyen de la communication facile, joyeuse, simple et cela marque le cheminement de Pomme qui découvre sa sexualité, son corps et puis sa pulsion de maternité. La maternité, l'amour des enfants, c'est ce qui, chez Suzanne, va gagner Pomme, amener, donc, la contradiction complémentaire. Dans la société, généralement, l'identité de la femme s'établissait par rapport à l'homme. Maintenant, grâce aux mouvements féminins, l'identité personnelle passe par la conscience de l'identité collective. A certains moments du film, Suzanne et Pomme découvrent, chacune de son côté, la collectivité des femmes. Ces moments qu'elles ont vécus ensemble leur permettent de se trouver, de rencontrer des hommes, des enfants, d'être d'accord avec elles-mêmes, de devenir cohérentes. Ce n'est pas forcément le bonheur — à la fin, Pomme avec son deuxième bébé, séparée de Darius qu'elle aime et de son premier enfant, n'est pas « heureuse ». Mais, comme Suzanne, elle connaît la lumière, la transparence, la limpidité, par l'identité collective.

*— On a l'impression, par rapport à vos œuvres précédentes qui avaient toujours une petite note intellectuelle, d'une création plus libre, plus spontanée.*

— Eh bien, oui ! Pour la première fois je me suis laissée aller. On m'avait classée intellectuelle, cinéaste « d'art et d'essai », parce que mon premier film, *la Pointe courte,* était théorique. A l'époque, je ne voulais pas entrer dans le romanesque. J'ai un peu continué cela, même dans *Cléo de cinq à sept,* où il y avait des émotions mais un personnage de femme intouchable. *Le Bonheur,* c'était volontairement une étude de clichés. *Les Créatures,* encore autre chose. J'allais contre mon caractère méridional. C'est vrai que, d'une certaine façon, *l'Une chante l'autre pas* est ma première œuvre spontanée, le reflet de mon véritable tempérament. Je n'ai pas eu la possibilité de « sortir » cela avant, sauf dans certains courts métrages. C'est aussi que, depuis 1968, de nouveaux rapports se sont établis entre les gens, et je suis très attentive à tout ce qui vit, à tout ce qui bouge : on a, aujourd'hui, le culot d'être plus simple. Et puis, se laisser aller à la simplicité, à la spontanéité, c'est peut-être un des privilèges de la maturité, comme on m'a dit si joliment ! »

Propos recueillis par
JACQUES SICLIER.

*(Jeudi 10 mars.)*

*L'AUTRE MUSÉE D'ART MODERNE*

# Vivant d'un côté, mort de l'autre

*L'OUVERTURE du Centre Georges-Pompidou a modifié l'échiquier des musées parisiens. Le pôle d'attraction basculera-t-il du côté du plateau Beaubourg ? Les coûts de son fonctionnement conduiront-ils à y faire converger les moyens et les efforts ? La Ville de Paris devra-t-elle apporter sa contribution ?*

Après le transfert du Musée national d'art moderne, aujourd'hui en travaux pour y aménager au rez-de-chaussée les collections des donateurs qui ont préféré les laisser sur place, le Musée d'art moderne de la Ville de Paris se retrouve tout d'un coup seul dans le quartier désert de l'avenue du Président-Wilson. Son activité est double : les expositions du musée, qui s'attachent souvent à « réhabiliter » tel ou tel artiste français ou étranger, plus ou moins oublié par l'actualité, et les manifestations de l'ARC, dont l'originalité consiste à montrer l'art contemporain, puisque c'est de l'Animation, de la Recherche et de la Confrontation qu'il tient son sigle.

Les trois salles expérimentales ouvertes à Beaubourg avec des moyens bien plus grands vont-elles conduire ce département d'art contemporain à s'orienter différemment ? L'ARC est né il y a dix ans, créé par M. Pierre Gaudibert avec de faibles moyens et beaucoup d'énergie. Il fut repris en 1973 par Mme Suzanne Pagé, qui lui a donné un souffle nouveau. Finalement, le Musée d'art moderne de la Ville de Paris, qui fut un modèle de « musée-morgue », est devenu une maison vivante qui informe, interroge, explore, prend des risques. Il a, ces dernières années, joué un rôle irremplaçable dans l'art contemporain, témoignant, tant aux yeux du public français qu'à ceux du public étranger, tantôt de sa vitalité éphémère, tantôt de sa crise profonde. En tout cas, de son existence aventureuse. En cette première année de Beaubourg, le Musée d'art moderne va-t-il entrer dans une période d'accalmie ? Ses crédits de fonctionnement ont baissé, mais nul ne peut dire dans quelles proportions. Ils ont baissé, et cela implique une réduction d'activité.

## Une rénovation

La semaine dernière, on se posait encore la question de la conservation en chef. Elle a été heureusement réglée : M. Jacques Lassaigne, sur le point de prendre sa retraite, vient de voir son mandat prolongé pour deux ans. En quelques années, il a transformé le musée, ouvert de nouvelles salles, avec *la Danse,* de Matisse, enfin remise sur les cimaises après un séjour de quarante années dans les réserves et, autour, une précieuse collection de chefs-d'œuvre cubistes dont il a obtenu le dépôt de collectionneurs privés ; *la Fée électricité,* de Dufy, la plus grande surface peinte du monde, naguère roulée dans les caves, aujourd'hui installée et montrée au public ; les tableaux monumentaux de Sonia et Robert Delaunay, de Villon, de Gleizes, mis en place dans la salle du quai de New-York...

De nouvelles salles au contenu spectaculaire. Des expositions nombreuses où Vieira da Silva succède à César, Hayden, à Léon Zack, à Gruber, Iliazd, Hundertwasser... Le musée inerte est devenu un centre plein de mouvement malgré des moyens de fonctionnement et un personnel très réduits.

Paradoxalement, il poursuit sa rénovation. En ce moment, les nouvelles salles destinées à l'ARC, superbement éclairées par voie zénithale, sont en cours d'aménagement dans les étages supérieurs. Elles seront inaugurées le 27 avril avec une exposition sur les « mythologies quotidiennes », suivie d'une rétrospective de l'Américain Robert Motherwell. D'autre part, les œuvres d'art contemporain acquises ces dix dernières années sortiront pour la première fois au grand jour dans les mois à venir.

Petit à petit, depuis dix ans, salle par salle, le musée se rénove, comme une ville ancienne se refait, maison par maison : tout semble aller pour le mieux, d'autant que le nombre des visiteurs s'est accru, ces derniers mois (+ 50 %), depuis la fermeture du Musée national d'art moderne, de l'autre côté du parvis. Ce n'est certes pas la foule du « musée de masse » de Beaubourg, mais les lieux sont animés. Pour un droit d'entrée de 5 francs, on peut actuellement déambuler à travers sept expositions.

Et le musée ? C'est justement l'envers de la médaille. Le personnel de surveillance et de service est tellement restreint (environ quarante personnes) que l'ouverture des salles d'exposition temporaires contraint le conservateur à fermer des salles permanentes du musée. Les grands musées de la région parisienne ferment le mardi, celui-ci ferme également le lundi : il « fait le pont » toutes les semaines, faute de gardiens.

Aussi pourquoi rénover, pourquoi aménager si on ne consent pas à donner les moyens d'ouvrir ? Ici, comme ailleurs, c'est la règle illogique des musées en France : dégager volontiers des crédits d'équipement, qui sont des investissements durables, mais rechigner devant les crédits de fonctionnement, considérés comme une consommation à fonds perdus.

Le Musée d'art moderne de la Ville de Paris s'est développé, mais les effectifs du personnel technique n'ont pas suivi. Faut-il s'étonner si à l'heure des aménagements et déménagements des expositions, l'absentéisme fait des ravages, au moindre coup de froid, parmi le personnel technique, comme s'il avait choisi cette manière silencieuse pour protester contre les surcharges de travail ? L'insuffisance du petit personnel est le nouveau mal de nos musées en expansion.

Ainsi, le Musée d'art moderne de la Ville de Paris est à la fois ouvert et fermé. Vivant d'un côté, et mort de l'autre. Son activité s'accroît, les visiteurs accourent, mais la Ville ne prend pas les moyens de faire face. Tous les musées de France connaissent cette année de dramatiques réductions de crédits de fonctionnement, y compris le Louvre, dont les gardiens étaient récemment en grève. Mais celui de la Ville de Paris bat les records. On peut se demander par quels prodiges d'ingéniosité de financement les conservateurs de l'ARC 2 parviennent à nous proposer tant d'expositions sur ce que les jeunes artistes font de meilleur et de moins bon — c'est un excellent et très utile travail d'information, — alors qu'ils ne disposent que de 250 000 F pour l'année, soit moins de la moitié du coût d'une seule exposition (exceptionnellement dispendieuse il est vrai) du Centre Beaubourg : *Archéologie de la ville.*

## Pluralisme ou monopole ?

Si le musée fonctionne, s'il a fonctionné, c'est grâce à l'enthousiasme des conservateurs, qui le tiennent à bout de bras. Il n'est pas rare de les voir suppléer au personnel technique, transporter les caisses, les défaire, clouer, accrocher les tableaux... Le personnel de conservation vient de demander à son administration de tutelle l'affectation au musée d'une équipe technique. Il en existe bien une pour l'ensemble des douze musées de la Ville de Paris, mais ses ressources sont rarement disponibles au bon moment.

Il a également demandé l'affectation de nouveaux gardiens pour permettre d'ouvrir les salles des étages supérieurs. Si la demande restait sans effet, le dilemme des conservateurs serait simple : ou bien fermer un peu plus le musée pour ouvrir les nouvelles salles, ou bien ralentir le rythme des expositions. Et, dans ce cas, c'est un centre d'art contemporain vivant, et bien vivant, qui sera mis au repos. Serait-ce ce que l'on cherche après l'ouverture de Beaubourg : confiner ce musée dans un rôle traditionnel de conservatoire au détriment des expositions temporaires ?

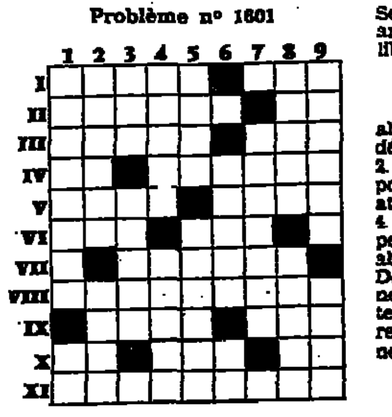
Le futur maire de Paris sera sans doute amené à redéfinir l'action du Musée d'art moderne de la capitale. Est-il utile de préciser qu'en matière de musées et d'expositions le pluralisme est également nécessaire, vital même ? Un monopole de l'art contemporain, Beaubourg lui-même ne le désire pas, sachant bien qu'une telle situation le condamnerait à terme. Il est d'ailleurs loin de tout couvrir. Entre les expositions rétrospectives du cinquième étage du genre Marcel Duchamp, Paris-New-York, Paris-Moscou... et les expérimentations des salles du forum, large est le champ d'exploration qui reste à découvert, si l'on veut vraiment donner à Paris la dimension d'un centre d'art contemporain, international... et pluraliste.

JACQUES MICHEL.

*(Jeudi 10 mars.)*

# LES MOTS CROISÉS

Problème n° 1601



HORIZONTALEMENT

I. S'affiche dans les endroits publics ; Doit pouvoir compter sur ses doigts. — II. Objet d'attraction ; Abréviation. — III. Tête ou figure ; Précède le nom de maints lords. — IV. Son bassin est modeste ; Profitera d'un air avantageux. — V. Lointain royaume ; S'ouvrent dans des harangues enflammées. — VI. D'un auxiliaire ; Commune, à l'étranger. — VII. Aère un texte. — VIII. Feras du bruit. — IX. Laisse apparaître le cuir ; Parle sans réfléchir. — X. Terme musical ; Secoués, puis jetés avec quelque anxiété ; Langue. — XI. De leur liberté dépend notre bien-être.

VERTICALEMENT

1. Tout chemin qui, en rêve, aboutit à une belle place ; Du dédain sous une forme concise. — 2. Recrues de choix pour un polémiste. Ressort. — 3. Etre attaché ; Œuvre d'imagination. — 4. Se juge au palais ; A faire peur ! — 5. Grand voyageur ; Bien abîmées. — 6. Terme de jeu ; Devant Cyprien. — 7. Fera place nette. — 8. En Grèce ; Constructeur occasionnel. — 9. A malheureusement eu le dessous ; Grands nettoyages.

Solution du n° 1600

*Horizontalement*

I. Egalité. — II. Urne ; Amer. — III. Io ; Lérins. — IV. Tus ; Oct. — V. Tsar ; Iéna. — VI. Asie ; Ag. — VII. Nisus ; Ri. — VIII. Isoloir. — IX. Eres ; Na. 1 — X. Sosies ; El. — XI. Speiss.

*Verticalement*

1. Quittances. — 2. Roussi ; Ros. — 3. En ; Saisies. — 4. Gel ; Réussis. — 5. E.O. ; S.O. ; EP. — 6. Larcin ; Lise. — 7. Imite. — 8. Ten ; Narines. — 9. Ers ; Agirais.

GUY BROUTY.

# L'Occident n'est-il qu'un accident ? *par Bertrand Poirot-Delpech*

VINGT-CINQ siècles, qu'est-ce que c'est sur trois millions d'années ! Les idées de Dieu monarque, de moi irremplaçable et de science conquérante, que notre petite péninsule a voulu imposer au monde, qu'en reste-t-il déjà, sinon la peur de la mort, de l'autre, et du futur ! Décidément, l'Occident n'aura été qu'un... accident : et c'est tant mieux !

Ce jugement sans merci sur l'apport de notre continent à l'épopée humaine, le philosophe marxo-chrétien Roger Garaudy n'en fait pas seulement un préalable au *Dialogue des civilisations*, pensée de toute sa vie et thème de son dernier livre. Il y insiste comme par revanche contre les mensonges chauvins dont l'Europe a maquillé son histoire, et dont elle se berce encore.

Sur ses origines, d'abord. Le miracle grec dont elle se glorifie n'aurait pas eu lieu sans l'Egypte, la Mésopotamie, l'Asie Mineure. Ce que le christianisme apportait de plus original venait d'Orient et a été perverti par le platonisme, puis l'impérialisme romain. En érigeant le concept et la technique en instruments de domination sur la nature et plus faible que soi, la Renaissance a préparé les ethnocides, l'esclavage, le pillage du tiers-monde, le culte absurde du travail et l'actuelle hégémonie du profit, affolée, suicidaire.

POUR Garaudy, notre histoire coloniale condamne à elle seule l'Occident. A l'origine, le droit du plus fort a été invoqué sans vergogne : par Bugeaud sur l'Algérie, par Jules Ferry sur le Tonkin. Même le noble Lyautey n'a pas caché que le protectorat marocain représentait une « bonne affaire ». L'Algérie, on s'est gardé de l'avouer, exportait du blé avant que la conquête ne lui impose du vin alors qu'elle n'en buvait pas. En 1939, nos colonies avaient perdu 40 % de leur pouvoir d'achat de 1880 !

Quant aux bienfaits humanitaires qui auraient compensé cette exploitation et justifié notre présence, Garaudy les réduit à de grossiers alibis. La mortalité infantile serait restée cinq fois plus forte pour les Algériens que pour les colons. L'alphabétisation, infime, aurait surtout visé à consolider notre emprise. Le relais pris aujourd'hui par les multinationales serait encore plus sournois. Tout en se croyant indépendante et aidée, l'Amérique latine rendrait trois dollars aux Etats-Unis pour un qu'elle reçoit en aumône...

LOIN de civiliser le reste du monde, l'Occident a perdu l'occasion de se civiliser lui-même en écrasant les cultures réputées moins avancées parce que moins techniciennes. Les Mayas ont eu l'idée des décimales avant tout le monde. Les Arabes ont imaginé avant nous la rotondité de la Terre, la vaccination anti-variolique, l'opération de la cataracte, la pénicilline, et même le percement du canal de Suez. Ils ont séduit plus que conquis l'Espagne. La bibliothèque de Cordoue rassemblait cent mille volumes quand celle de Charles V n'en comptait qu'un millier. A Poitiers, les plus barbares n'étaient peut-être pas ceux qu'on a dit.

Grâce à leur théorie du « champ continu » opposée à notre vision d'un monde d'atomes cernés de vide, les Chinois nous ont précédés de plusieurs siècles dans la découverte de la boussole, des horloges, de l'imprimerie, du gouvernail. La Bhagavad-Gitâ, le soufisme ou l'art de vivre balinais contiennent plus de sagesse pour l'avenir que notre religion du désir et de la croissance indéfinie. En honorant Jésus, alors que Dante plaçait Mahomet en enfer, le Coran nous donne une leçon de tolérance. C'est au contact des cultures non occidentales que nos artistes ont préféré l'imaginaire à la géométrie.

POUR éviter notre désintégration à force d'individualisme violent, Garaudy suggère de substituer à l'actuelle perspective hégémonique un dialogue symphonique entre les civilisations. Cela suppose que l'enseignement donne au moins autant de place aux autres cultures qu'à la nôtre, à l'esthétique qu'à la science, et à la prospective qu'à l'histoire. Nous devrions notamment nous inspirer du tiers-monde, qui détient désormais, selon l'auteur, le monopole des « expériences créatrices » : les socialismes de Tanzanie et d'Algérie, la non-violence de Gandhi, la pédagogie du Brésilien Paulo Freire, la théologie de la libération en Amérique latine, la révolution culturelle chinoise, jugée plus proche du message évangélique que notre Eglise, rempart de la propriété et de la hiérarchie...

Pas une réserve, au passage, sur les tyrannies ou les impérialismes qui se mêlent à ces expériences ! Garaudy aurait plus de chances d'être entendu s'il admettait qu'en Orient, aussi, il y a des accidents, et s'il se montrait plus nuancé dans l'exaltation des autres comme dans le dénigrement de nous-mêmes. Il prend le risque d'augmenter, par réaction, le nombre des Occidentaux lassés de battre leur coulpe.

● ***Pour un dialogue des civilisations* de Roger Garaudy**

● ***Mémoires*, d'Alan Watts**

Mais il est vrai qu'on ne compensera jamais assez le tort qu'a eu notre histoire, comme toutes les histoires, d'être écrite par les vainqueurs !

PARMI les artisans du dialogue entre les civilisations, Alan Watts occupe une place qui apparaîtra sans doute plus considérable que celle de Garaudy, parce que plus engagée et incarnée.

Né en 1915 et mort en 1973, cet Anglais fixé aux Etats-Unis dès 1938 et converti au bouddhisme zen après cinq années de prêtrise épiscopalienne n'a pas usurpé sa réputation de maître à penser, ou plutôt à dé-penser, des beatniks et des hippies de la côte Ouest. Par tous les moyens, de la méditation au L.S.D., il a prêché d'exemple pour un bonheur débarrassé du péché chrétien, d'un dieu extérieur à soi, du moi vaniteux et craintif, du temps, du corps, de la vie, de la mort, et « autres concepts sans réalité ».

Après avoir décrit ses expériences — *Joyeuse Cosmologie*, *Psychothérapie orientale et occidentale* (Fayard), *le Bouddhisme zen* (Payot), *Amour et Connaissance*, *Matière à réflexion*, *le Livre de la sagesse* (Denoël), — Alan Watts en donne aujourd'hui le journal. Il raconte comment la fascination pour Bouddha l'a saisi dès le collège anglican, l'aide que lui ont apportée dans sa synthèse des précurseurs comme Guénon et Huxley sa rupture avec l'Eglise épiscopalienne en 1950 et le rayonnement que connut l'Académie des études asiatiques de San-Francisco, à la mesure des besoins spirituels insatisfaits par les Universités et les Eglises existantes.

PERSUADE que les collectivités « opèrent toujours au niveau inférieur de l'intelligence et de la sensibilité » — cette défiance à l'égard de toute institution restera peut-être la clé de ces années 60, — Watts préfère bientôt au cadre universitaire les rencontres complètement informelles avec les marginaux de Sausalito.

Cette partie de ses souvenirs est celle qui apporte le plus d'éléments nouveaux par rapport à ses ouvrages théoriques. On croise Miller, Jung, Leary, des industriels en vadrouille. On surprend des jugements abrupts de l'auteur : sur la psychanalyse — à quoi bon lever des inhibitions sexuelles si c'est pour respecter les pires conventions sociales ! — ou sur la vie intellectuelle des Anglais, que le sens de la liberté, poussé jusqu'à l'excentricité, n'empêcherait pas de sombrer dans un « élégant vide ».

Mais Watts n'échappe pas aux défauts de presque tous les auteurs de Mémoires. Le souci d'être complet fait perdre de vue ce que le lecteur attend. La place donnée aux copains et aux amours d'enfance répond à la vivacité des souvenirs de l'époque, plus qu'à leur intérêt. L'hiver fut froid, septembre arriva vite, Mme X... portait une robe verte, etc. : pas de plongée dans le passé sans ces sacrifices inutiles au pittoresque !

VENANT d'un Occidental qu'on croyait parfaitement orientalisé et défait de son petit « moi », la déception est plus vive. On s'attendrait que son histoire et jusqu'à ses phrases se passent de sujet. On le trouve bien Européen, en définitive, pour quelqu'un qui se présente parfois comme une réincarnation de poètes taoïstes ou de *yamabushi* japonais, bien bavard pour un ennemi du verbal qui a juré de suggérer l'indicible des choses.

Watts dit quelque part qu'on ne peut pas plus enfermer le monde dans un système qu'expliquer Bach par des mots. Tout au plus approche-t-on la vérité et la sagesse par métaphore. Pour effacer les limites entre le « moi » et le « tout », l'homme doit développer sa « sensation océanique » de fœtus. Le secret de l'univers et de la paix sont à épier dans une nervure de feuille, dans le son de la pluie.

Si l'auteur était pleinement cohérent, il supprimerait toute biographie de ses Mémoires, qu'il cantonnerait au niveau sans temps ni *ego* de la spiritualité et de la poésie.

Mais l'Occidental et le professeur, en lui, gardent un pied dans la raison et la pédagogie. Sa conversion n'en est que plus convaincante, et tentant son calme de goutte d'eau au bord d'un toit.

*(Vendredi 11 mars.)*

★ POUR UN DIALOGUE DES CIVILISATIONS, de Roger Garaudy. Ed. Denoël, 288 pages, 44 F.

★ MEMOIRES, d'Alan Watts. Ed. Fayard, 468 pages.

# Inflexible Spinoza

***Il y a trois cents ans mourait Spinoza. Philosophe singulier entre tous, dont Jean-Toussaint Desanti évoque la libre pensée. Et l'actualité, par-delà le temps.***

« MISERABLE SPINOZA » ; « détestable auteur d'un dangereux système » ; ainsi le nommait-on, de son vivant déjà, lui, le philosophe d'Amsterdam, « exclu de la Synagogue, ni juif, ni Turc, ni chrétien », et qui avait tranquillement refusé les lumières de la foi. Notre temps connaît d'autres tumultes, et nous sommes sensibles à d'autres scandales. A trois siècles de distance cependant, Spinoza nous interpelle encore comme l'inflexible héros de la libre et pure pensée.

Une quadruple servitude enchaîne les hommes à un monde d'errance et de terreurs. Les religions séduisent et trompent ; les pouvoirs oppressent ; les passions aveuglent ; l'ignorance engendre un univers de fantômes et d'illusions. Mettre les hommes sur un autre chemin, un chemin tel que, pourvu qu'ils s'y engagent à fond et persévèrent sur la voie, ils ne puissent faire autrement que de découvrir par eux-mêmes la source d'une inaliénable liberté et le pouvoir de l'exercer à jamais : telle est la tâche que Spinoza assigne à la philosophie. Telle est l'exigence qui vit et qu'il faut réveiller au cœur de la pensée.

« Réveiller », qu'est-ce que cela veut dire ? Sinon que le penser souvent demeure comme engourdi et endormi parmi les choses, mais qu'il porte en lui la source et le pouvoir de son éveil ? Il en va ici comme de marcher depuis toujours dans la profondeur d'une forêt où, comptant mes pas à tâtons, je me serais égaré. Que pourrais-je dire de la forêt ? Saurais-je même que je suis dans une forêt, moi qui vis ici de ma vie d'aveugle, assigné à mon exploration muette ? Mais voici (je n'y suis pour rien, je marchais simplement) que la forêt s'ouvre en clairière et que le soleil luit. La nuit se déchire, les formes se dessinent ; et maintenant je commence à savoir : j'étais dans une forêt et, au soleil, je peux parler des terreurs de la nuit.

Pourtant, même quand « il se tait », le soleil est toujours là. Aveugle, je marchais en son monde et sous sa garde. Mais qu'il se montre, et je ne peux récuser sa lumière.

Cela, Spinoza l'a dit en son temps et dans son langage. Ce langage dans lequel Spinoza a écrit l'*Ethique* parle de Dieu, de l'Infini, de la Substance, de la Nature et de l'éternelle nécessité qui l'habite ; il parle des hommes aussi, qui, de cette nature, ne sont qu'un produit, mais ainsi faits qu'ils peuvent la connaître, connaître l'infini et Dieu, et, par le moyen de cette connaissance, échapper à leur servitude.

Dieu : que dit ce mot en langue spinoziste ? Dieu n'est pas le créateur tout-puissant d'un monde séparé de lui. Il n'est pas le monarque qui énonce librement les décrets d'une loi qui enchaîne. Il n'est pas l'artisan prodigieux, l'horloger infiniment ingénieux qui aurait ajusté toute chose aux desseins, pour nous insondables, de sa providence, combinant en cette architecture les malheurs du plus grand nombre, pour les bénéfices d'une ordonnance dont lui seul serait juge. Non. Le Dieu de Spinoza est un autre nom pour la nature. Or « nature » s'entend de deux façons. D'abord la totalité, qu'on ne peut dénombrer, des choses existantes prises en leur connexion, selon l'ordre connaissable des effets et des causes : ordre des mouvements dans les corps ; ordre des pensées, connexion indéclinable dans l'homme des idées, des volitions et des désirs. En un autre sens, plus profond, « nature » désigne la vie interne de cette totalité, sa productivité propre, et le mouvement qui, sans autre origine que lui-même, en assure l'éternelle persévérance et en règle, de l'intérieur, la surabondance infinie.

Une image pour rendre sensible une telle idée. Une sphère, par exemple, n'est rien hors de la relation des points qui la composent ; mais, quel que soit le point que vous désigniez à la surface de la sphère, il n'est « ce point » qu'en vertu de la loi qui exprime sa relation à l'infinité des autres. Il en va de même de la relation de Dieu aux choses : elles ne sont pas plus séparées de lui que les points de la sphère ne sont séparés de la sphère elle-même. Ce Dieu n'est donc pas seulement le pur esprit infini, créateur d'un univers matériel qui lui demeurerait étranger. Si ce nom désigne la vie immanente de la nature, alors le même mouvement qui en Dieu constitue la pensée infinie constitue en lui également l'éternelle infinité de la matière.

Là était le scandale, que Dieu soit désigné comme pensée et comme corps. Rêvons un moment à cette métaphysique. Imaginez un être absolument infini, constitué d'une infinité d'univers dont chacun est également infini et également productif. De cette infinité d'univers, nous autres hommes n'en connaissons que deux : la pensée et l'étendue. Mais l'être absolument infini dans le même mouvement où il se produit lui-même en produit une infinité. Ainsi la nature en son être profond et réel est constituée d'une infinité d'univers parallèles et infinis que Dieu connaît en totalité. De l'un à l'autre, aucune voie de passage.

Chaque « mode » est assigné à un attribut, et à lui seul ; les idées à la pensée, les mouvements à l'étendue, et il en va de même pour les autres univers. Mais la nécessité et la puissance de l'être absolu s'expriment sans résidu ni faille en chacun de ces univers ; de sorte qu'entre eux tous et à l'infini le parallélisme est parfait. De quoi inspirer un auteur de science-fiction, pour peu qu'il imagine en quelque univers, dont les hommes n'ont aucune idée, des démons astucieux qui, tournant les lois de la nature, auraient appris à voyager d'un univers à l'autre et à y transporter leurs habitants. Ce que la logique du spinozisme interdit sans recours.

Cessons de rêver pour en venir à l'homme et, un instant, pensons encore à l'image de la sphère. Accordons-lui la pensée. Imaginons que certains des points de sa surface soient des corps d'homme. Si la sphère se pense elle-même, absolument et sans résidu, alors elle pense chacun de ces corps. Mais penser, qu'est-ce que cela veut dire pour elle ? Produire les idées des choses dans le mouvement où elles se produit elle-même.

Elle ne peut donc produire un corps d'homme sans produire l'idée de ce corps. Or l'idée de ce corps, qu'est-elle à son tour sinon ce que les hommes appellent l'âme ? L'âme humaine est ainsi l'idée du corps. Dire que nous « avons un corps » est un abus de langage. Le corps se produit dans l'étendue selon l'ordre commun de la nature, l'âme se produit du même mouvement dans la pensée selon la même nécessité. Un homme naît de l'éternel ajustement de ces deux univers parallèles. Conséquences : le corps n'est pas méprisable ; l'âme n'exerce pas sur lui un pouvoir absolu, qu'elle tiendrait de son libre arbitre ; ni le savoir, ni la sagesse ne consistent à s'évader du corps, à le mutiler pour gagner le salut de l'âme. « *La sagesse n'est pas la méditation de la mort, mais la méditation de la vie.* »

Qu'en est-il alors de la sombre forêt où nous nous étions égarés, et de notre penser endormi, mais qui portait en lui la source de son éveil ? Chacun les porte en soi selon sa complexion propre et son lien à la nature. Mais chaque pas est accompli selon l'ordre dans l'irrécusable connexion des choses. Dès lors, l'obscurité elle-même, les terreurs qu'elle engendre, s'inscrivent dans cet ordre, trouvent en lui leur source et leur explication. Qu'en est-il de la clairière où conduit la marche, et du soleil même qui alors nous éclaire ? Eux aussi ne se manifestent que selon l'ordre de la nature dans la nécessaire connexion des mouvements et des idées. La même puissance, infiniment productive, qui, localement, nous assigne et nous aveugle est celle, aussi, qui nous éclaire et nous libère, pour peu que les corps et leurs mouvements s'organisent en systèmes et que les idées s'articulent en chaînes claires et distinctes, comme celles dont les mathématiques nous donnent l'exemple. Comme si la productivité interne qui vit au cœur de la nature s'exprimait localement en nous ; comme si Dieu, le Dieu-Nature, nous tenait la main dans l'errance. Dans la sombre forêt, nos pas étaient guidés, produits selon la nature des choses.



* Gravure anonyme du dix-huitième siècle

Ce pouvoir d'être, cette capacité d'agir que chacun tient de la nature et donc de Dieu, nul ne peut l'abolir. Est bonne la cité qui le reconnaît, l'assume, l'organise et le préserve, persévérant en elle-même selon son droit propre, assurant du même coup, en vertu de son essence, la conservation, le droit et la liberté intérieure de chacun de ses membres. Cette cité, Spinoza croyait l'avoir eue sous les yeux un moment, aux Provinces-Unies, du temps de l'oligarchie bourgeoise où gouvernaient les frères de Witt. Illusion ? Peut-être. Il reste que la démocratie, tempérée par l'usage de la raison, était à ses yeux le plus souhaitable des régimes.

JEAN-TOUSSAINT DESANTI.

*(Vendredi 11 mars.)*

## A LIRE

**LES TEXTES**

**Il existe deux éditions classiques des « Œuvres complètes » de Spinoza : celle de Van Vloten et Land, et celle de Carl Gebhardt, qui ne comportent toutes deux que le texte latin seul.**

**La meilleure traduction française, malgré quelques erreurs, est celle de Charles Appuhn (en « Livre de poche » Garnier-Flammarion, 4 vol.) ; celle de Roland Caillois, Madeleine Francès et Robert Misrahi (Bibliothèque de la Pléiade) étant plus contestable dans certains de ses choix linguistiques.**

**LEURS COMMENTAIRES**

**Parmi les seuls ouvrages français récents et disponibles, on mentionnera, pour une première approche :**

**SPINOZA, de Gilles Deleuze (P.U.F., coll. « Sup-Philosophes);**

**SPINOZA, de Pierre-François Moreau (Seuil, « Ecrivains de toujours) ;**

**Et, pour une étude plus approfondie :**

**MARTIAL GUEROULT : « Spinoza » (t. I : Dieu ; t. II : l'Ame). Ed. Aubier-Montaigne.**

**GILLES DELEUZE : « Spinoza et le problème de l'expression ». Ed. de Minuit.**

**ALEXANDRE MATHERON : « Individu et communauté chez Spinoza ». Ed. de Minuit.**

**SYLVAIN ZAC : « Spinoza et le problème de l'écriture ». P.U.F.**

**Signalons enfin qu'une « Bibliographie spinoziste » a été publiée par J. Préposiet en 1974 (Les Belles-Lettres).**

**R.-P. D.**





